
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3433 07593472 3

DOCUMENTS

SUR LA FONDATION

DE

L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE

1. Slavery and the [illegible].

ED

DOCUMENTS

SUR LA FONDATION

DE

L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE

PAR

S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE

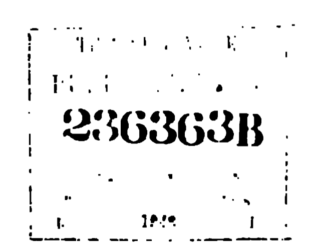
ARCHEVÊQUE DE CARTHAGE ET D'ALGER
PRIMAT D'AFRIQUE

SAINT-CLOUD

IMPRIMERIE Vve EUGÈNE BELIN ET FILS
RUE DU CALVAIRE, N° 3

—

1889


236363B

INTRODUCTION

On place, comme Introduction, en tête de ce volume, deux Lettres importantes qui le résument et en expliquent l'origine et la portée.

La première est la Lettre publique que Son Éminence le cardinal Lavigerie adresse à Sa Majesté le Roi Léopold II de Belgique. Elle a été écrite à l'occasion de la Conférence Internationale des Puissances signataires de l'Acte Général du Congrès de Berlin, dont les plénipotentiaires viennent de se réunir, à Bruxelles, sous la haute présidence du Roi, représenté par M. le Prince de Caraman-Chimay et M. le baron de Lambermont. Cette Lettre a pour objet de mettre en lumière les pensées que développent, sous une forme le plus souvent oratoire, les pièces nombreuses, Conférences, Allocutions, Lettres diverses, qui composent le présent volume.

La seconde Lettre est celle que le vénérable Primat d'Afrique adressa, au mois de février 1888, à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, pour le supplier de prendre en mains la cause des noirs et de demander au monde chrétien, en vertu de sa suprême puis-

sance apostolique, l'abolition de l'esclavage africain.

Cette Lettre est, à proprement parler, le premier acte de la croisade civilisatrice et chrétienne qui se continue, en ce moment, de la seule manière qui puisse la rendre vraiment efficace, et comme le Cardinal l'avait demandé, dès la première heure (1), c'est-à-dire par le concours et la direction des Puissances, aidées de toutes les ressources que peuvent donner l'opinion publique, d'une part, le dévouement et la charité, de l'autre.

L'ÉDITEUR.

1er décembre 1889.

(1) Voir les notes des pages VI, VII et VIII ci-après.

LETTRE

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL LAVIGERIE

FAISANT HOMMAGE

A SA MAJESTÉ

LE ROI LÉOPOLD II

DES

DOCUMENTS SUR LA FONDATION DE L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE

PUBLIÉS

à l'occasion de la Conférence de Bruxelles

SIRE,

Dans le désir de faciliter, pour ma faible part, les travaux de la Conférence qui va se réunir, à Bruxelles, sous la haute présidence de Votre Majesté, j'ai eu la pensée de réunir en volume les documents divers qui se rapportent à la fondation et aux premiers actes de l'Œuvre Antiesclavagiste.

J'aurais voulu pouvoir aller faire, moi-même, hommage de ce volume à Votre Majesté et La prier

de m'autoriser à l'offrir ensuite aux hommes éminents qui vont représenter, auprès d'Elle, dans cette circonstance mémorable, les Puissances signataires du traité de Berlin. Retenu en Afrique, et ne pouvant accomplir personnellement ce devoir, j'en ai chargé Mgr Brincat, évêque d'Adrumète et mon Auxiliaire pour le diocèse de Carthage.

J'ose recommander ce vénérable Prélat à Votre haute bienveillance.

Je demande seulement la permission à Votre Majesté et aux honorables membres de la Conférence, afin d'éviter des recherches longues et inutiles à ceux qui voudraient se faire une exacte idée des sujets traités dans ce volume, de résumer brièvement, dans la présente lettre qui lui servira ainsi d'introduction, les principales pensées que j'y ai développées sous une forme différente.

Cela me semble nécessaire pour guider le lecteur parmi les pièces nombreuses auxquelles je n'ai donné d'autre ordre que celui de la date de leur publication première.

C'est ce que je vais entreprendre, en exposant succinctement ce qui ressort de ces documents, à savoir :

1° Ce qui a été fait, jusqu'ici, pour la fondation de l'Œuvre Antiesclavagiste ;

2 Ce que cette Œuvre demande au monde chrétien pour atteindre le but qu'elle se propose ;

3° Ce qu'elle peut elle-même offrir aux Puissances, pour les aider dans leur noble entreprise.

Je n'aborderai pas toutefois ce sujet, Sire, sans Vous exprimer, au nom de l'Afrique dont je suis le plus vieux pasteur, la profonde reconnaissance dont elle est pénétrée pour Votre Majesté. La postérité placera, parmi nous, le nom de Léopold II à la tête de ceux des bienfaiteurs les plus insignes de l'humanité, pour l'initiative souveraine, la persévérance, les sacrifices mis par Lui au service d'une telle cause.

C'est à Votre Majesté que l'intérieur de notre continent devra sa résurrection à la vie. C'est à Bruxelles qu'Elle a réuni, il y a douze années, les hommes les plus capables, par leurs lumières, leur influence au sein de leurs nations respectives, l'élévation de leurs sentiments et de leurs pensées, de Lui donner un utile concours. C'est Elle qui a proclamé hautement, devant les membres de l'Association Internationale Africaine, « éminemment civilisa-
» trice et chrétienne, l'idée d'abolir l'esclavage en
» Afrique, de percer les ténèbres qui enveloppent
» encore cette partie du monde, d'y verser les tré-
» sors de la civilisation,....... d'ouvrir à la civilisa-
» tion la seule partie du globe où elle n'ait point
» pénétré. »

C'est Elle qui a déclaré que « l'esclavage qui se
» maintient encore sur une notable partie du con-
» tinent africain, constitue une plaie que tous les
» amis de la vraie civilisation doivent désirer voir
» disparaître » ; et que « l'Association Internationale

» doit mettre un terme au trafic odieux de la traite,
» qui fait rougir notre époque. »

L'Œuvre antiesclavagiste que j'ai eu l'honneur de prêcher et d'établir, en Europe, d'après la mission et avec les bénédictions de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, s'est inspirée des mêmes sentiments d'humanité généreuse. Se plaçant en dehors de tout intérêt et de toute pensée politiques, elle a fait partout connaître Vos nobles paroles.

C'est à ce titre que j'ose, aujourd'hui, m'adresser à Votre Majesté, pour Lui exprimer, une fois de plus, l'admiration et la gratitude dont nous sommes pénétrés pour Elle.

J'ai la confiance, Sire, que Vous daignerez nous continuer, en retour, la bienveillance royale dont nous trouvons une marque nouvelle dans la réunion d'une Conférence Internationale que nous avons, dès le premier jour, vivement désirée (1).

---

(1) Voici ce que je disais, moi-même, sur ce sujet, à Londres, dans la Conférence que j'avais l'honneur de faire à Princess'-Hall, le 31 juillet 1887, sous la présidence de lord Grandville et en présence des membres de L'*Anti-Slavery-Society* :

« C'est, sans contredit, aux gouvernements de l'Europe que » l'obligation de sauver l'Afrique est tout d'abord imposée. » *(Applaudissements.)* Il faudrait qu'ils en aient la volonté. Et » pourquoi ne l'auraient-ils pas ? Est-il une œuvre plus noble, » plus généreuse ? Sur quelles questions peuvent-ils plus » honorablement se consulter et s'entendre, que sur la cessa- » tion de si effroyables maux ? (*Applaudissements.*) On parle » souvent de leurs alliances, et les peuples, dont aucun, au » fond, ne veut la guerre, semblent n'y voir que le prélude » des luttes où ils vont s'entr'égorger. Il en faudrait donc » revenir à l'amère ironie de notre Montesquieu, lorsqu'il » disait, il y a plus d'un siècle, en parlant de l'esclavage colo-

I

Ce qui a été fait, jusqu'ici, pour la fondation de l'Œuvre Antiesclavagiste

La première parole solennellement et officiellement dite, en Europe, en faveur de l'abolition de la traite africaine, l'a été à Bruxelles, comme je viens de le rappeler, dès le début même de l'Association Internationale. C'est au Congrès de Berlin qu'elle a trouvé, plus tard, son écho, de la part de

» nial : « De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on
» fait aux Africains ; car, si elle était telle qu'ils le disent, ne
» serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui
» font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une
» générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ? »
(*Applaudissements.*)

J'ajoute que les membres de l'*Anti-Slavery-Society*, par l'organe de leur Président, M. Buxton, se sont faits, auprès du Parlement anglais, les interprètes de ce vœu qui reçoit sa réalisation à Bruxelles, et qu'à la suite de mon discours, le meeting de Londres avait pris une résolution publique ainsi conçue :

« Le temps est maintenant arrivé où toutes les nations
» de l'Europe, qui, au Congrès de Vienne, en 1815, et à la Con-
» férence de Vérone, en 1822, ont pris une série de résolutions
» condamnant sévèrement le commerce des esclaves, doivent
» prendre des mesures sérieuses pour en arriver à un effet
» pratique. Comme les brigands arabes dont les dévastations
» sanguinaires dépeuplent, en ce moment, l'Afrique ne sont ni
» sujets à des lois, ni sous une autorité responsable, il appar-
» tient aux Gouvernements de l'Europe d'assurer leur dispa-
» rition de tous les territoires où ils ont eux-mêmes quelque
» pouvoir. Ce meeting se propose également de faire instance
» auprès du Gouvernement de Sa Majesté, pour que, de

toutes les Puissances signataires de l'Acte Général, et c'est ainsi que l'attention des peuples civilisés a été appelée sur cette grave question.

Mais, jusque là, tout se tenait encore dans les régions officielles.

Les premiers explorateurs, et particulièrement Livingstone et Stanley, avaient commencé, il est vrai, par leurs révélations, à faire pénétrer dans les sociétés savantes et les chancelleries le sentiment

---

» concert avec les pouvoirs européens qui réclament, en ce » moment, une possession ou une influence territoriale en » Afrique, il adopte telles mesures qui puissent assurer » l'abolition de l'affreux commerce des esclaves, qui est encore » maintenant pratiqué par ces ennemis de la race humaine. »

Ce même vœu d'une entente entre les Puissances, je l'avais exprimé, quelques semaines après, en écrivant ce qui suit, de Bruxelles, à S. E. le Prince de Bismarck, dans une lettre qui a été communiquée au Parlement allemand :

« Mais, en dehors de la mesure particulière aux terri» toires de l'Empire, il y aurait, Prince, lui disais-je, une » action générale à exercer, de concert avec tous les États de » l'Europe, qui ont été représentés au Congrès de Berlin et » ont contribué à l'Acte fondamental qui est la loi commune » des nouvelles provinces africaines. Ces États se sont, en » effet, formellement engagés à détruire l'esclavage et à en » punir les auteurs.

» J'ai cité, dans ma conférence de Sainte-Gudule, les articles » sixième et neuvième de l'Acte fondamental, qui règlent ces » questions.

» Une action commune de l'Europe est nécessaire pour » tenir un tel engagement et empêcher que l'esclavage, aboli » d'un côté, ne se porte d'un autre et ne ravage des régions » nouvelles. J'ose vous supplier, comme Pasteur, au nom de » tant de populations infortunées, de vouloir bien amener, » comme signataire de l'Acte fondamental de Berlin, avec » les autres Puissances intéressées, un accord qui réglerait » cette situation. »

d'horreur et de pitié, que devaient exciter les maux de notre Afrique. Les Missionnaires, témoins, à leur tour, de tant d'infamies, n'ont pas tardé, par leurs lettres, à déchirer tous les voiles. Je recevais, en particulier, depuis dix années, de la région des Grands Lacs et des confins du Soudan, les récits les plus effroyables, et je sentais croître, chaque jour, mon désir de venir en aide à tant de maux. J'ai, depuis, publiquement cité ces témoignages, dans mes Conférences de Paris, de Londres et de Bruxelles. Elles faisaient, sans doute, frémir tous les cœurs, mais elles avaient d'abord profondément percé le mien.

Dans le même temps, Stanley faisait connaître des faits non moins horribles, dans l'ouvrage où il racontait, avec un si poignant intérêt, son second voyage d'exploration sur le Congo.

Ces récits que m'apportait chaque courrier de l'intérieur, et les faits dont j'étais le témoin, ne me laissaient plus de repos. Il me semblait qu'en qualité d'Évêque et de successeur de saint Cyprien qui s'est illustré, dans l'histoire, par sa pitié pour les captifs africains en faveur desquels il faisait vendre jusqu'aux vases sacrés de ses églises; en qualité de chef de l'héroïque Société de Missionnaires catholiques, qui, la première, avait pénétré dans les profondeurs de la région des Lacs, j'avais le devoir de chercher à mettre un terme à ces cruautés.

Mais comment un homme seul, un vieillard pouvait-il faire partager ses sentiments à l'Europe?

Dans une telle angoisse, je me rappelai naturelle-

ment celui qui est le père et le protecteur de tous ceux qui pleurent et qui souffrent. Le Souverain Pontife Léon XIII, préparait, en ce moment même, une Encyclique relative à l'abolition de l'esclavage dans le Brésil. J'eus la pensée de lui exposer l'état de notre continent partout opprimé par la traite. Je lui écrivis avec les sentiments qu'inspire un cœur d'Évêque et de Pasteur (1). Instruit de ces horreurs, le Saint-Père n'hésita pas un instant, et sa voix magnanime retentit, tout d'un coup, comme un tonnerre, pour faire connaître aux catholiques de l'univers entier la situation qui lui était ainsi révélée, et l'obligation, pour le monde chrétien, de s'unir pour y mettre un terme.

C'était au mois de mai 1888.

J'arrivais moi-même à Rome, avec mes Missionnaires et une petite troupe de noirs délivrés de l'esclavage. J'ignorais encore alors les desseins du Saint-Père. La publication de son Encyclique les manifesta bientôt. Dans une audience solennelle, accordée à l'occasion du cinquantième anniversaire de son sacerdoce, Léon XIII renouvela ses exhortations, et, pensant qu'en ma qualité du plus ancien des Évêques africains, j'étais plus naturellement désigné pour un tel ministère, Il daigna me choisir publiquement pour prêcher une nouvelle et pacifique croisade en faveur des noirs.

Je sentis vivement l'honneur de ce choix paternel. J'aurais pu, sans doute, m'excuser sur mon âge, sur mes fatigues, sur le danger qu'allait courir ma propre

(1) Voir cette Lettre ci-après, page LI et suiv.

vie; mais je ne m'en crus pas le droit, estimant qu'il est des occasions où un homme, un vieillard qui va finir, doit savoir se sacrifier pour remplir un devoir.

C'est dans ces sentiments que je partis pour visiter successivement les principales contrées de l'Europe, parlant publiquement dans les unes, remplaçant, dans les autres, mes discours par des lettres, lorsque je succombais à la fatigue ou que je pensais ma présence personnelle moins utile pour le succès.

C'est par la France que je commençai.

Indépendamment de mon désir d'y prêcher publiquement notre Œuvre, je pensais que, quoique n'appartenant pas, en ma qualité d'Archevêque de Carthage, dont le siège est hors de France, au clergé français proprement dit, il était de haute convenance d'avoir l'assentiment des chefs du Gouvernement de mon pays, avant d'entreprendre une mission aussi peu ordinaire. Je crois devoir leur rendre ici publiquement cet hommage. Ils me manifestèrent toutes leurs sympathies pour une telle cause qui était celle de la liberté et de la justice. M. le Président de la République, que j'eus l'honneur de voir personnellement, ainsi que les deux ministres (1) que concernait cette affaire, me dit noblement qu'en me parlant ainsi, il ne faisait que suivre les constantes traditions de la République française.

De France, je me rendis en Angleterre, où les sympathies ne furent pas moins vives, et de là successivement en Belgique, en Hollande et en Italie.

(1) MM. Goblet, ministre des Affaires Étrangères, et Ferrouillat, ministre de la Justice et des Cultes.

C'est ainsi qu'après plus de huit mois de prédications ou de communications ininterrompues, les esprits me semblèrent suffisamment préparés pour l'organisation d'une Œuvre Antiesclavagiste.

La première et la plus grave difficulté qui se présentait, pour une telle organisation, était la diversité des intérêts et des vues politiques qui devaient se rencontrer, relativement à l'Afrique, parmi les diverses nations de l'Europe. Dès le commencement de ce siècle, notre continent avait été l'objet, de la part des peuples civilisés, de tentatives généreuses pour introduire la lumière dans ces régions barbares. Il n'y avait qu'un moyen pratique d'y réussir, celui d'en assumer la direction et, par conséquent, la souveraineté ou le protectorat. C'est ce qu'avaient fait déjà l'Espagne, le Portugal et, successivement, l'Angleterre, la France, ce que firent enfin, après le Congrès de Berlin, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie.

Mais si les gouvernements européens ont fait ainsi et se disposent à faire des sacrifices considérables, ils doivent s'en réserver les bénéfices futurs. De là naissent des intérêts dont il faut tenir compte et qui préoccupent à bon droit les gouvernements et les peuples. Il était donc difficile de songer, sans s'exposer à des rivalités et des compétitions fâcheuses, dans le sein même de l'Œuvre, à former un Comité ou Conseil unique qui aurait compris des représentants de tous les peuples, comme cela se pratique pour d'autres œuvres de foi ou de bienfaisance.

Mes propres réflexions et les conseils des hommes les plus graves n'ont fait que me confirmer dans cette pensée, et, avec l'approbation du Saint-Père, l'Œuvre Antiesclavagiste a été constituée par nationalités distinctes. Les conseils nationaux, créés dans les capitales des différents pays de l'Europe, sont donc indépendants les uns des autres ; c'est dans leurs nations respectives qu'ils cherchent et trouvent chacun leurs ressources. C'est aussi exclusivement au profit de l'influence de leurs nations propres, qu'ils les emploient, en Afrique, lorsqu'elles y sont établies.

C'est ainsi que nos différents Comités ont été constitués successivement (1) et qu'une émulation féconde a été appelée à remplacer les tiraillements ou les jalousies que l'on aurait pu craindre, parmi eux.

Ce qui reste commun entre ces Sociétés distinctes, c'est la pensée de l'abolition de la traite

---

(1) En Angleterre, l'*Anti-Slavery-Society* existait déjà glorieusement, sous la présidence d'honneur de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

En France, notre Œuvre s'est constituée sous la présidence de M. Keller, député, et de M. Jules Simon, sénateur ;

En Allemagne, sous la présidence d'honneur de S. G. l'Archevêque de Cologne et la présidence de M. Sieger ;

En Italie, sous la présidence de S. E. le Prince Rospigliosi ;

En Belgique, sous la présidence de M. le Général Jacmart ;

En Portugal, sous la présidence de S. A. R. le Duc d'Oporto ;

En Autriche, sous la présidence du Prince de Wrede ;

En Espagne, sous la présidence de M. Canovas del Castillo.

Elle s'organise, en ce moment, en Hollande, en Suisse, en Amérique.

africaine et de l'esclavage, qui a donné naissance à l'Œuvre elle-même ; pensée de civilisation et de solidarité fraternelle, qui entretient et conserve les liens de sympathie entre les Comités divers, et qui s'incarne extérieurement dans celui qui a prêché et qui continue de prêcher la croisade nouvelle, aidé du Coadjuteur distingué (1), désigné pour partager sa charge, dans une mission devenue trop lourde pour un seul.

Mais, si les Comités nationaux sont ainsi séparés, pour l'action, soit en Europe, soit en Afrique, ils ne se sont pas interdit la faculté de se réunir et de s'entendre. Ils ont pensé, au contraire, qu'il pouvait être avantageux, pour le succès de l'action commune, d'avoir, dans certaines circonstances spéciales, des assemblées où leurs délégués pourraient mettre à l'étude les questions qui les intéressent tous également.

C'est la pensée que j'avais eue, au commencement de cette année, lorsqu'on ignorait encore que l'initiative de l'Angleterre allait provoquer la réunion d'une Conférence des Puissances. Je m'étais alors proposé de réunir, à Bruxelles, un Congrès libre de notre Œuvre, composé de délégués des Conseils existants. Plus tard, j'ai cru devoir désigner Lucerne pour cette réunion, lorsqu'il est devenu certain que la Conférence aurait lieu et se réunirait en Belgique. Il m'a semblé que c'était là un acte de déférence naturelle, dû à Sa Majesté le Roi Léopold et à

(1) Mgr Brincat, Évêque d'Adrumète et Auxiliaire de Carthage.

une si haute assemblée. Enfin le Congrès libre de notre Œuvre (1), lui-même, a, pour une raison de convenance semblable, été, depuis, prorogé jusqu'après la conclusion de la Conférence Internationale.

---

(1) Ce Congrès n'a pas eu lieu, au mois d'août, pour des raisons que j'ai déjà publiquement fait connaître.

Au moment même où je venais d'écrire, à Marseille, la lettre par laquelle j'annonçais la première pensée de ce Congrès, j'ai été frappé d'un coup grave qui pouvait m'enlever la vie. Les huit mois de prédications et de voyages, que je venais d'affronter, m'avaient réduit à un état de fatigue extrême. Tant que ma mission n'était pas terminée, le sentiment du devoir à remplir me soutenait encore. Mais, à Marseille, après ma dernière Conférence, la crise que j'avais prévue, dès l'origine, se déclara, et, le matin du 15 janvier, je me réveillai presque privé de mouvement. Le 24 février suivant, j'eus à Biskra une rechute plus grave encore que la première attaque. Enfin, à Lucerne, une dernière crise m'a réduit à une complète impuissance, et c'est la raison principale pour laquelle j'ai cru devoir proroger le Congrès.

Il y en a une seconde, c'est que j'ai vu s'éveiller, dans un certain nombre d'esprits, les préoccupations politiques auxquelles j'ai fait allusion plus haut. Je n'ai pas pensé que je pusse laisser l'Œuvre s'engager dans une voie si contraire à son véritable esprit. J'ai cru également qu'il ne pouvait me convenir de créer peut-être ainsi, à la Conférence des Puissances, des difficultés de nature délicate, comme le sont toujours celles où les intérêts et les préjugés sont directement en jeu.

Enfin la France était engagée déjà dans une période électorale importante, et les hommes les plus éminents qui nous avaient promis leur concours, me déclaraient qu'ils n'espéraient plus pouvoir se rendre au milieu de nous.

En présence de ces difficultés multiples, je fis savoir aux membres de notre Œuvre que la réunion serait prorogée, et j'ai réglé, plus tard, qu'elle n'aurait lieu qu'après la Conférence des Puissances, pour n'être plus arrêtée par des difficultés qui auront pu être déjà résolues à Bruxelles, et pour connaître suffisamment les décisions de la Conférence, de façon à pouvoir, sans crainte, prendre les résolutions pratiques qui doivent assurer le succès de son action bienfaisante.

Tenu auparavant, il aurait pu, sans doute, étudier utilement et préparer la solution de certaines questions délicates; mais il aurait paru vouloir exercer aussi, par le moyen de l'opinion publique, une pression anticipée sur les délibérations des Puissances.

Voilà, comme on le verra, dans le détail, par les pièces contenues dans le volume dont je fais hommage au Roi et à la Conférence, la marche qu'a suivie et le point où en est arrivée l'organisation de notre Œuvre.

Je dois faire connaître maintenant, en quelques mots, ce qu'elle demande au monde chrétien.

II

Ce que l'Œuvre Antiesclavagiste demande au monde chrétien, pour atteindre le but qu'elle se propose.

L'Œuvre Antiesclavagiste s'est constituée, comme on vient de le voir, en dehors de toute influence et de toute vue politiques. Tout en restant profondément respectueuse des pouvoirs établis et des droits légitimes, elle s'est placée exclusivement sur le terrain de l'humanité et de la religion. Elle ne se propose aucune action ayant un caractère ou des intérêts différents. Elle est née, comme on l'a vu, dans le cœur d'un vieil Évêque, témoin, ainsi que ses Missionnaires, des atrocités que l'esclavage multipliait, chaque jour,

dans l'intérieur de l'Afrique. Elle a été encouragée et comme sacrée, à son origine, par le Père commun de toutes les nations catholiques, qui ne se propose non plus, comme on l'a vu par ses paroles, qu'un but de charité et de justice. Je ne pense pas commettre une indiscrétion, en disant que, pour éviter toute fausse interprétation à cet égard, Il est allé jusqu'à refuser, avec un entier désintéressement, un territoire considérable sur lequel ne s'exerce encore aucune influence européenne et qu'un Souverain catholique proposait d'assurer au Saint-Siège.

Tel est le caractère propre de l'Œuvre Antiesclavagiste. C'est ce que je n'ai cessé de répéter, toutes les fois que j'en ai trouvé l'occasion, dans les chaires catholiques.

Mais, encore sur ce terrain de l'humanité et de la religion, que veut obtenir et que demande au monde chrétien l'Œuvre Antiesclavagiste? C'est ce qu'il importe d'expliquer clairement, afin de faire tomber les idées fausses qui ont pu ou pourraient être exploitées contre elle.

But ultérieur et définitif de l'Œuvre. — Le but ultérieur et définitif de l'Œuvre est l'abolition de l'esclavage, à tous ses degrés, sur le territoire africain. Or, l'esclavage règne, dans notre Afrique, sous des formes diverses : la traite avec sa chasse et ses marchés publics, l'esclavage indigène et traditionnel ; il y existe même sous le nom de liberté, car les *travailleurs libres* ne sont souvent que de véritables esclaves, capturés par la violence et soumis

au joug. La seule différence est qu'ils ne le sont que pour un temps, au lieu de l'être pour toujours.

Je ne pense pas qu'il soit possible, en ce moment, de procéder du même pas vis-à-vis de ces trois sortes d'esclavage.

L'esclavage indigène. — En se proposant l'abolition totale de cet esclavage et en la proposant à tous ses adhérents, l'Œuvre Antiesclavagiste ne fait autre chose que se conformer au droit naturel et aux préceptes de la loi religieuse qui proclame l'esclavage contraire au droit de la nature et au droit divin : « *Contra quod est a Deo et a natura institutum* », a dit le grand Léon XIII. Or, ce droit ne souffre ni exception, ni dispense; la prohibition est absolue pour tout homme qui respecte la raison, la justice et la foi.

Mais, en proclamant ce principe et en poursuivant son application, l'Œuvre Antiesclavagiste ne veut pas demander une chose impossible ou nuisible. Or, vouloir abolir l'esclavage africain, d'un seul coup, par la force, car on ne peut le faire que par ce seul moyen, c'est vouloir une œuvre irréalisable : toutes les armées, tous les trésors de l'Europe ne suffiraient pas à l'obtenir. De plus, l'état social actuel de l'Afrique indigène étant fondé sur l'esclavage, depuis des siècles, tout se trouverait jeté dans le chaos, si on abolissait ainsi, en un jour, une organisation lamentable, sans doute, mais cependant préférable au chaos.

Ce que la Société Antiesclavagiste propose, en conséquence, aux peuples chrétiens, d'après le program-

me de son fondateur, c'est d'amener *graduellement* cette solution nécessaire, et, pour cela, d'employer les forces morales et matérielles dont dispose le monde civilisé, pour supprimer d'abord, peu à peu, les excès les plus odieux de l'esclavage indigène et en arriver ensuite à l'abolir totalement. C'est ce que j'ai demandé nettement, à Rome même, dans la Conférence que j'ai faite au « Gesù », donnant pour exemple l'Église, dans ce qu'elle a fait, il y a des siècles, pour l'abolition de l'esclavage antique, et, plus récemment, pour celle de l'esclavage colonial (1).

« L'esclavage, tel qu'il existe chez les noirs,
» n'est, ai-je dit alors, qu'un tissu de cruautés et
» d'infamies. Il n'y a pas de maître plus barbare
» pour l'esclave que le maître noir. Il s'arroge le
» droit de lui infliger tous les supplices. J'ai fait
» frémir, du haut de la chaire de Sainte-Gudule,
» les Belges qui m'entouraient, en leur citant des
» traits d'atrocités commises dans le Congo.
» Je leur ai parlé, d'après les affirmations de
» témoins de leur nation, de noirs tués, à la mort
» de leur maître, et ensevelis avec lui, de femmes
» esclaves brûlées vives pour satisfaire un caprice
» ou une vanité féroce, d'infortunés auxquels un
» chef sans entrailles faisait couper les mains, afin
» de rendre plus doux le son de ses tambours
» frappés par de simples moignons. J'ai cité d'autres
» exemples non moins odieux... »

---

(1) Voir cette Conférence dans le volume des *Documents*.

Et j'ai ajouté :

« Sans doute, même dans cet ordre d'excès, on ne
» peut tout empêcher d'un seul coup ; mais je n'hé-
» site pas à dire qu'on doit, du moins, poser les
» principes et manifester, par des exemples, la vo-
» lonté d'en finir, un jour. Aucune Puissance euro-
» péenne n'hésitera plus, bientôt, j'en ai la con-
» fiance, à faire ce que la France a fait, dès le
» premier jour, au Sénégal et en Algérie : interdire,
» en droit, sous des peines sévères, en attendant
» qu'on puisse les appliquer, en fait, l'homicide ou
» la mutilation des esclaves, le rapt des faibles par
» les forts, la chasse aux noirs, pour en faire ce que,
» par une cruelle ironie, on a nommé *travailleurs*
» *libres*. »

Et ailleurs :

« C'est ce qu'a fait l'Église, pour l'abolition de
» l'esclavage antique parmi les Chrétiens, laissant
» au temps, au progrès des mœurs et des lumières,
» le soin de mûrir une question si grave et de la
» résoudre au moment venu. Mais, tout en laissant
» durer ce qui est, pour ne pas compromettre, par
» la précipitation, le succès de la cause elle-même,
» il faut s'opposer résolument à l'extension du mal. »

Voilà ce que notre Œuvre désire voir adopter, en principe, pour ce qui concerne l'esclavage indigène : son abolition graduelle et la prompte suppression de ses atrocités.

De la nécessité de l'abolition de la traite, et de son augmentation actuelle sur plusieurs points de l'Empire turc. — Il n'y a aucun doute sur la question de la traite. Elle est abolie, en droit, parmi les nations chrétiennes, et mise sur le pied de la piraterie. En fait, sauf les empires mahométans du Soudan et celui du Maroc, les nations musulmanes se sont également engagées à l'abolir. Le texte des Congrès de Vienne et de Vérone, qui ont fait entrer cette disposition dans le droit public international, est connu de tous. Inutile de le citer ici. Celui de l'Acte général de Berlin suffit, d'ailleurs, pour ne plus laisser place à aucune hésitation, de la part de la Conférence de Bruxelles.

« Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires, dit-il à son article sixième, s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence, ET A CONCOURIR A LA SUPPRESSION DE L'ESCLAVAGE ET SURTOUT DE LA TRAITE DES NOIRS; ELLES PROTÉGERONT ET FAVORISERONT, SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ NI DE CULTE, TOUTES LES INSTITUTIONS ET ENTREPRISES, RELIGIEUSES, SCIENTIFIQUES OU CHARITABLES, CRÉÉES ET ORGANISÉES A CES FINS. »

L'article neuvième est plus explicite encore, quant à l'obligation d'abolir la traite des esclaves :

« Conformément, dit-il, aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances si-

gnataires, la traite des esclaves étant interdite et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo DÉCLARENT QUE CES TERRITOIRES NE POURRONT SERVIR DE MARCHÉ, NI DE VOIE DE TRANSIT POUR LA TRAITE DES ESCLAVES DE QUELQUE RACE QUE CE SOIT. CHACUNE DE CES PUISSANCES S'ENGAGE A EMPLOYER TOUS LES MOYENS EN SON POUVOIR POUR METTRE FIN A CE COMMERCE ET POUR PUNIR CEUX QUI S'EN OCCUPENT. »

Il faut ajouter que, si les nations chrétiennes ont aujourd'hui rompu, à cet égard, avec les dernières traditions du passé et n'acceptent plus chez elles ni la vente, ni le transport, ni même la présence des esclaves capturés par la traite, il n'en est pas de même, malgré des textes aussi clairs, des nations musulmanes.

Je dois faire, cependant, ici, une distinction entre l'esclavage, tel qu'il existe chez les musulmans, où il a un véritable caractère de douceur, et celui qui a existé autrefois dans l'antiquité païenne, et même dans nos colonies. Je le sais, pour en être, depuis longtemps, le témoin, et je l'ai dit publiquement jusque dans nos églises. Je tiens, en effet, à rendre complète et ouverte justice à une population dont je ne suis pas le pasteur, il est vrai, mais avec laquelle je me trouve en rapports,

en Orient et en Afrique, depuis de longues années, dont je n'ai jamais reçu que des marques de bienveillance, et à qui j'ai donné, lorsque je l'ai pu, des marques sincères et nombreuses d'attachement et de charité.

« Chez les musulmans, ai-je dit à Rome, dans » la chaire du « Gesù », l'esclavage a un caractère de douceur et, si j'osais le dire, de famille, » qui ne ressemble ni aux horreurs de l'esclavage » des noirs dans l'intérieur de l'Afrique, ni même » à celles qui se voyaient dans les colonies d'Amérique, il y a seulement quelques années. Chez » les colons du Nouveau Monde, l'esclavage était » dur, quelquefois féroce. Dans les familles de l'empire ottoman, il a un tout autre caractère qu'il » tient des prescriptions mêmes du Coran et de ses » principaux commentateurs. Aussi voit-on souvent » les esclaves, même lorsqu'ils le peuvent, comme » en Algérie et en Tunisie, ne vouloir pas quitter » leurs maîtres. Leur travail est modéré, les traitements moins sévères qu'ils ne le sont, pour les » ouvriers, dans la plupart des villes d'Europe, » l'attachement entre maîtres et esclaves plus grand » que, dans d'autres contrées, entre maîtres et serviteurs, l'union, l'adoption légales fréquentes. »

Mais, quoique l'esclavage soit doux et tolérable chez les Musulmans, au moins dans l'Empire turc et dans l'Égypte, car on n'en saurait dire autant du Soudan et du Maroc, il est certain qu'il donne lieu, en Afrique, à des cruautés et à des horreurs sans

nombre, en maintenant la traite et la chasse à l'homme.

Voici ce que j'en ai dit, dans la même Conférence de Rome, après avoir parlé de la douceur relative de l'esclavage musulman :

« Si tel est l'esclavage chez les Turcs, pourquoi l'interdire? Les noirs y sont, à coup sûr, plus heureux que dans leur Afrique.

» Je répondrai par un simple exemple.

» Un des membres les plus honorables de l'Institut de France, M. Antoine d'Abbadie, le compagnon, dans l'exploration de l'Abyssinie, l'ami de l'illustre cardinal Massaja, rapporte ainsi la réponse indignée d'un Noir à l'Arabe qui venait de l'acquérir.

» Il avait été la victime, selon un horrible et fréquent usage, d'une mutilation cruelle : on le destinait aux harems, où on les vend, dans cet état, cinq fois plus qu'un esclave ordinaire. Or cet homme maudissait publiquement son acheteur, pour l'avoir réduit à cet odieux état. Le musulman se défendait, disant que c'était la première fois qu'il le voyait; mais le nègre, avec sa colère, lui répondait, aux applaudissements de tous : « C'est toi seul qui es le coupable, parce que, si ceux qui m'ont ainsi traité n'avaient pas su que tu te trouverais là, pour m'acheter, un jour, afin de garder tes femmes, jamais le fer n'aurait touché mon corps ! »

« C'est là ce que je dis de l'esclavage, même le plus doux et le plus facile. Si les brigands esclavagistes, si les cheikhs du Soudan ne savaient pas qu'ils trou-

veront, dans les États musulmans, des acheteurs pour leurs esclaves, ils n'auraient ni la pensée de poursuivre les nègres infortunés, ni la cruauté de brûler leurs villages, ni l'infamie d'en massacrer souvent des centaines pour en vendre quelques-uns (1). »

J'ajoute qu'aujourd'hui, et par suite de la suppression de l'esclavage des blancs (2), habitants du Caucase et de l'Asie, due à l'initiative persévérante de la Russie, ou de ceux capturés autrefois, par les pirates, dans le bassin de la Méditerranée, les esclaves noirs et, par conséquent, la traite africaine ont augmenté, depuis plus d'un demi-siècle, et, sur certains points, augmentent encore.

J'en ai fourni souvent les preuves, par les récits des explorateurs et des Missionnaires, par les chiffres

---

(1) Voir la Conférence de Rome dans le volume des *Documents*.

(2) C'est la raison que S. A. le Khédive d'Égypte donnait lui-même à M. Schæffer qui en parle ainsi dans le *Blue-Book* :

« Pour éviter d'être découverts, dit le colonel, soit par crainte du châtiment, soit par crainte d'amende pécuniaire, les marchands devraient être contraints à de telles précautions que l'importation devînt une impossibilité. LA RAISON QUI REND CELA ABSOLUMENT NÉCESSAIRE M'EN A ÉTÉ DONNÉE PAR LE KHÉDIVE. M'entretenant de ce sujet avec Sa Hautesse, lorsque je pris congé d'Elle pour aller remplir ma mission à Souakim, Elle me dit qu'Elle avait appris de très bonne source qu'à Constantinople les esclaves circassiens arrivaient en très petit nombre, parce que, depuis la dernière guerre avec la Russie, le peu de districts où les Circassiens étaient encore sous le gouvernement des Turcs, ont été annexés par la Puissance moscovite. EN CONSÉQUENCE, LES ESCLAVES NOIRS SONT RECHERCHÉS COMME DOMESTIQUES (*).

(*) *Blue-Book* de 1888, p. 126.

effroyables qu'ils ont cités, et enfin, pour une époque plus voisine encore, car il s'agit de l'année dernière, 1888, par les témoignages officiels des agents anglais, chargés de la surveillance de l'esclavage, dans la Turquie, l'Égypte, la mer Rouge et l'Océan Indien.

Voici quelques-uns de ces témoignages, tels qu'ils sont reproduits dans le *Blue Book* anglais de 1888.

J'en aurais pu donner d'autres semblables et plus récents encore; je me contente de ceux-ci.

Qu'on lise d'abord l'extrait suivant d'une *lettre du colonel Schæffer à M. Baring.*

Le Caire, 24 janvier 1887.

« Dans le rapport ci-annexé, j'ai établi que le commerce des esclaves à Djeddah se faisait encore maintenant ET AVAIT PRIS UNE EXTENSION QU'IL N'AVAIT JAMAIS EUE JUSQU'ICI.

» Je n'ai pas parlé ainsi par ouï-dire, mais par une conviction personnelle, acquise sur les lieux, à Djeddah. Lorsque j'arrivai dans cette ville, comme le paquebot s'y arrête huit heures, je résolus de profiter de cette circonstance pour voir comment les choses se passaient là, et j'envoyai un de mes officiers voir s'il pourrait acheter un esclave. Il demanda, comme par hasard, au batelier qui l'avait conduit à terre, quel était l'endroit où il trouverait le plus facilement à acheter un esclave. Le batelier lui offrit de le conduire aux maisons du principal marchand.

Lorsqu'il fut connu qu'il désirait un esclave, plusieurs personnes vinrent à lui dans la rue et lui offrirent de le conduire dans quelques autres maisons. Il entra ainsi dans dix-huit maisons de marchands, où il trouva des esclaves nègres et abyssins, au nombre de six à quatorze dans chaque maison. Pour montrer comment tout cela se fait ouvertement, il me suffira de dire qu'il était accompagné par un officier égyptien, en uniforme, et par un sergent-major de mon département, également en uniforme. Il m'aurait été également très facile d'entrer dans ces maisons ; mais je préférai ne pas le faire, car, si j'avais été reconnu, on aurait probablement fait quelque désordre, sous prétexte qu'un chrétien entrait dans une maison musulmane (1). »

Plus loin :

« Les esclaves sont introduits avec la complicité des autorités qui reçoivent, je m'en suis assuré, un dollar par tête. Les marchands ont un nombre considérable d'esclaves, ET ON N'EN A JAMAIS VU, JUSQU'ICI, UNE PAREILLE ABONDANCE SUR LE MARCHÉ DE DJEDDAH. Les prix sont aussi bons, variant de 60 à 300 dollars, et davantage encore, dans certains cas.

» Un certain nombre de ces esclaves demeurent à Djeddah, après leur vente; mais un plus grand nombre vont A LA MECQUE D'OU ILS SONT CONDUITS, AVEC

---

(1) *Blue Book* de 1888, p. 125.

LES CARAVANES DE PÉLERINS, EN PERSE, A BAGDAD ET EN SYRIE (1). »

La même constatation est faite dans une lettre de M. Razzack, faisant fonctions de Consul à Djeddah. Il écrit, le 25 juillet 1887 :

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que jamais la traite n'a cessé dans le Hedjaz, et que les fluctuations de son activité ont été en proportion des facilités d'importation ou de la surveillance exercée par les autorités égyptiennes et les croiseurs anglais, de l'un et l'autre côté (de la mer Rouge).

» Tant que les hostilités ont continué dans le Soudan, très peu d'esclaves noirs ont été importés ici, et il y a eu une grande hausse de prix, tant sur les Abyssins que sur les Gallas et, plus particulièrement, sur les noirs; mais, en dernier lieu et depuis la fin de la guerre du Soudan, LA TRAITE A REPRIS, ET L'EXTENSION DE CE TRAFIC A ÉTÉ, DE TEMPS EN TEMPS, SIGNALÉE AU FOREING OFFICE PAR CE CONSULAT.

» Les autorités des deux côtes de la mer Rouge semblent être sans force suffisante, l'une, pour prévenir le départ, l'autre, pour s'opposer au débarquement des groupes d'esclaves, sur leurs côtes respectives. CE QUE LE GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN, AVEC SON ORGANISATION SPÉCIALE, ET AIDÉ PAR LES ANGLAIS, TROUVE IMPOSSIBLE, LES AUTORITÉS DE L'HEDJAZ, AVEC UNE POLICE ET DES FORCES RÉGULIÈRES VRAIMENT INSUFFISANTES POUR TENIR LE PAYS SUR UNE

(1) *Blue Book* de 1888.

AUSSI GRANDE ÉTENDUE DE CÔTES, LE TROUVENT ENCORE PLUS DIFFICILE A ARRÊTER.

» Autrefois les esclavagistes avaient l'habitude de partir des criques et des abris qui sont au nord de Souakim; mais, maintenant, ils trouvent plus commode de prendre la mer des côtes voisines de Massaouah, et, depuis quelque temps, toutes les fois qu'une cargaison arrive, on en parle comme venant de cette ville.

» Les dahous arabes ne viennent jamais dans le port même de Djeddah, et jamais, non plus, les esclaves ne sont débarqués à Djeddah. Depuis qu'ils y ont été saisis quelquefois, ils prennent terre dans quelque lieu convenable de la côte, au-dessus ou au-dessous de Djeddah, près de quelque village bédouin où les esclaves, dès qu'ils sont débarqués, sont pris et transportés, à travers le pays, en petits groupes, jusqu'à la Mecque, ou introduits en contrebande dans Djeddah.

» Les esclaves ne sont pas, en effet, vendus dans un marché ouvert; ils le sont dans des maisons privées où chacun peut aller et les acheter à volonté. CES SORTES DE MARCHÉS SECRETS NE SONT PAS INTERDITS PAR LES AUTORITÉS.

» Très peu d'esclaves, si même il y en a de ceux qui sont amenés ici, sont emportés ensuite par la voie de mer; mais les caravanes de terre, qui viennent de Syrie, du Nedjed et de la Perse, particulièrement de ces deux dernières contrées, en ramènent un nombre considérable (1). »

(1) *Blue Book*, de 1888, p. 213, 214.

Dans le *Memorandum* dont le colonel Schæffer parle au commencement de sa lettre, il s'exprime d'une manière identique :

« Conformément à mes instructions, dit-il, je partis pour Souakim, le 4 mai. A mon arrivée à Djeddah, je pus me convaincre facilement QUE LE COMMERCE DES ESCLAVES Y AUGMENTE DANS UNE PROPORTION ALARMANTE, ET CELA TOUT RÉCEMMENT.

» Aussi longtemps que les hostilités du Soudan n'ont pas été terminées et que les tribus du Kordofan étaient sous les armes avec le Mahdi et son successeur, elles avaient peu de temps pour s'occuper de la chasse aux esclaves et de leur vente ; mais, maintenant que ces tribus sont retournées dans leurs propres districts, elles ont, de nouveau, repris le commerce des esclaves, entraînées par les gros profits.

» La clef de cette situation est entre les mains des autorités turques, et si elles ne peuvent arriver à remplir les engagements pris dans la convention conclue entre le Sultan et le Gouvernement britannique, RIEN NE PEUT ARRÊTER LE PRÉSENT COMMERCE QUI EST, TOUS LES JOURS, EN PROGRÈS. »

Une lettre de M. Portal au marquis de Salisbury n'hésite pas à affirmer, de même, l'augmentation du nombre des esclaves :

---

(1) *Blue Book* de 1888, p. 126, 127, 128, 129.

« 11 juillet 1887.

» Que l'importation des esclaves noirs dans la Turquie se soit considérablement augmentée, c'est l'opinion d'un grand nombre de ceux qui sont plus en état de se former une idée exacte, et la preuve de ce fait se trouve dans le cas qui a été récemment porté à ma connaissance par un gentleman qui a longtemps résidé à Smyrne, et dont les renseignements peuvent, je crois, être considérés comme certains. Il m'informe que, récemment, une cargaison complète d'esclaves noirs a été débarquée à Smyrne, d'un vaisseau voyageant sous pavillon turc et venant de Tripoli (1). »

L'importation des esclaves de la Tripolitaine en Crète est attestée par la lettre suivante de l'ambassadeur de Constantinople à Saïd-Pacha.

« Constantinople, le 30 mai 1887.

» Monsieur le Ministre,

» Je suis informé qu'en dépit de tous les efforts faits, en Crète, par les autorités civiles et militaires, dans le but de mettre un terme au commerce des esclaves, ce trafic prohibé en est venu au point que les bateaux a vapeur de la compagnie mah-

(1) *Blue Book* de 1888, p. 132.

SOUSSÉ EMPORTENT MAINTENANT UN GRAND NOMBRE D'ESCLAVES, DANS CHACUN DE LEURS VOYAGES, DES CÔTES DE L'AFRIQUE, et c'est là une preuve évidente que ces esclaves sont introduits secrètement dans cette île et dans les autres ports de l'empire ottoman.

« *Signé :* W.-A. WHITE (1). »

Ce que demande l'Œuvre Antiesclavagiste, c'est que les Puissances chrétiennes qui, seules, ont pour cela l'autorité suffisante, reprennent, après un accord commun, leur action auprès des Puissances musulmanes, et qu'elles commencent d'abord par celles qui n'ont pas encore consenti à l'abolition de la traite dans leurs États.

Je leur signale, en particulier, le Maroc qui place, pour ainsi dire, le spectacle de tant d'infamies à la portée des yeux européens. La Société Antiesclavagiste de Londres s'est honorée, aux yeux de tous, en adressant, à défaut des gouvernements, une pétition, à cet égard, au Sultan même du Maroc. Il était impossible de s'exprimer d'une manière plus touchante et plus persuasive :

« Il est vrai, disaient les signataires de cette pièce, que l'existence de l'esclavage est reconnue par Mahomet, mais seulement pour les captifs pris dans la guerre, et le prophète enjoint strictement de bien

(1) *Blue Book* de 1888, p. 193.

traiter tous les esclaves, de même qu'il recommande, comme un acte spécialement agréable au Ciel, celui de les rendre à la liberté. Le Coran n'approuve pas non plus la séparation du mari d'avec la femme, ou des enfants d'avec leurs parents, comme cela se fait maintenant ouvertement dans les marchés du Maroc. Enfin, la mutilation des enfants pour les harems, telle qu'elle se fait, d'une manière si fréquente, dans les domaines de Votre Hautesse, est un crime contre Dieu et la nature humaine, que le Coran prohibe. »

Malheureusement cette pétition, si modérée qu'elle fût dans la forme, n'a point été accueillie, comme le prouve le passage suivant du rapport de Sir William Green, que publie aussi le *Blue Book* :

« Dans une audiencé du Sultan, en date du 30 avril 1888, écrit Sir William Green, je lui parlai de l'adresse de l'*Anti-Slavery-Society*, que M. Donald Mackenzie lui a fait présenter par Cid Emfadel Gharneet. Sa Majesté schérifienne répondit que les Maures traitent leurs esclaves tout différemment des autres peuples, et qu'en conséquence l'institution de l'esclavage au Maroc n'a besoin ni de réforme, ni de changement. »

Mais Sir William Green ajoute :

« Malgré l'observation que les esclaves semblent être heureux et contents, je crois qu'il est juste d'ajouter que l'esclavage a son noir côté dans

le Maroc, et que le bonheur des esclaves y dépend uniquement du caractère des maîtres dans les mains desquels le sort les a fait tomber (1). »

Le *Blue Book* nous explique, du reste, par un renseignement atroce, l'initiative miséricordieuse de l'*Anti-Slavery-Society*. Voici ce que nous y lisons :

« A Messfoua se trouve un vaste établissement
» destiné à la préparation des eunuques, pour le
» sérail de Sa Majesté schérifienne. Je remarquai une
» grande quantité d'enfants nègres, dont la plupart
» avaient l'air extrêmement malade, et, le soir, je
» demandai aux Maures qui étaient venus me voir
» dans ma tente, la raison de leur état de souffrance,
» si l'on devait l'attribuer au climat ou à l'eau ; mais
» je ne pus en obtenir aucune réponse. Quand ils se
» furent retirés, je fus informé confidentiellement
» que c'était parce que là étaient préparés les eunu-
» ques pour le Sultan, et que, si le Caïd apprenait
» que ce secret avait été divulgué, la vie du révéla-
» teur serait sacrifiée. Je fus aussi informé que, sur
» trente de ces enfants opérés, il en meurt au moins
» vingt-huit. C'est une chose horrible et révol-
» tante (2). »

Est-il possible de ne pas s'indigner à une semblable révélation, et toutes les Puissances pourraient-elles n'être pas disposées à renouveler, si on leur

(1) *Blue Book* de 1888, p. 174.
(2) *Id.* p. 173.

en faisait la proposition, la démarche qu'a tentée, pour arrêter une telle ignominie, une simple Société antiesclavagiste? Ce qui fait, sans doute, hésiter plusieurs d'entre elles pour demander qu'on mette fin, au Maroc, à cette infâme coutume, c'est la crainte de se mettre isolément en avant, les premières. Mais si elles agissaient toutes de concert, comme elles le peuvent à la Conférence, par un sentiment d'humanité, supérieur à de telles vues d'intérêt, elles ne sauraient manquer de réussir.

Ce qui est aussi nécessaire que la conclusion de traités nouveaux avec les Puissances musulmanes, restées, jusqu'ici, en dehors du mouvement antiesclavagiste, c'est d'obtenir l'exacte observation des traités déjà conclus avec la plupart des autres. Je viens de montrer comment ces traités sont partout éludés; j'ajoute, d'après le témoignage même des agents anglais, chargés de leur surveillance, qu'il est impossible qu'avec les forces dont elle dispose, la Turquie puisse, en réalité, les faire observer.

C'est ce qui est formellement constaté dans la lettre, citée plus haut, du colonel Schæffer à M. Baring:

« Les autorités des deux côtes de la mer Rouge semblent être sans force suffisante, dit-il, l'une pour prévenir le départ, l'autre pour s'opposer au débarquement des groupes d'esclaves, sur leurs côtes respectives. Ce que le gouvernement égyptien, avec son organisation spéciale, et aidé par les Anglais, trouve impossible, les autorités de l'Hedjaz, avec une police et des forces régu-

LIÈRES VRAIMENT INSUFFISANTES POUR TENIR LE PAYS, SUR UNE AUSSI GRANDE ÉTENDUE DE CÔTES, LE TROUVENT ENCORE PLUS DIFFICILE A ARRÊTER. »

Ce qu'il faudrait donc, ce serait aider, moralement et matériellement, dans la mesure du possible, les États musulmans qui ont des traités avec les Puissances européennes, à s'opposer au passage et à la vente publique des esclaves procurés par la traite. On ne peut en empêcher la continuation qu'en opposant des barrières, sur terre, par l'entretien de petits corps armés suffisants pour mettre obstacle au passage des caravanes, comme le demandait Gordon pour l'Égypte, et comme je l'ai proposé, moi-même, en Belgique, pour le Haut-Congo, et, sur mer, par des croisières pour arrêter les boutres chargés de la marchandise impie.

Il ne peut me convenir d'entrer, ici, dans de plus longs détails; les Puissances seules savent ce qu'elles peuvent faire, pratiquement, à cet égard, et aussi quelle organisation elles doivent adopter pour sauvegarder leurs intérêts et leur dignité réciproques.

Protection assurée aux Œuvres de la Société Antiesclavagiste. — Je n'ajouterai plus qu'un mot, en terminant ce paragraphe. L'Œuvre Antiesclavagiste demande que, conformément au texte précis de l'Acte Général de Berlin, aide et protection soient toujours acccordées, par les Puissances, aux œuvres qu'elle entreprend, et au personnel qu'elle emploie, quels que soient leur nationalité et leur carac-

tère, religieux, scientifique, ou charitable, pour arriver à l'abolition de l'esclavage et, plus tard, à la restauration d'un ordre social régulier dans l'intérieur de l'Afrique.

III

Ce que l'Œuvre Antiesclavagiste peut, elle-même, offrir aux Puissances, pour les aider dans leur noble entreprise.

Après avoir exposé brièvement ce que l'Œuvre demande au monde chrétien pour l'extinction graduelle de l'esclavage et surtout pour l'abolition de la traite, j'ai à dire ce qu'elle se propose pour aider les Puissances dans cette grande et difficile tâche.

Il faut, d'abord, tenir compte de ce fait, que tous les États de l'Europe et de l'Amérique, signataires du traité de Berlin, sont des États constitutionnels. Il ne dépend donc point exclusivement de leurs gouvernements de prendre les mesures qui leur paraîtraient nécessaires ou utiles pour réaliser leurs desseins.

On ne peut ensuite se dissimuler qu'il n'y faille des sacrifices considérables d'argent et même d'hommes, sinon comme nombre, pour ces derniers, du moins comme valeur, car on n'y peut employer que des hommes d'élite. Or, il est à craindre, qu'au point de vue légal, il ne se présente des difficultés sérieuses

pour l'envoi de troupes régulières dans les territoires africains qui ne sont point encore constitutionnellement réunis aux États européens.

Nous avons vu déjà se produire des résistances à cet égard, et l'opinion se prononcer avec assez de force pour que l'on n'ait pu obtenir, des Parlements, la participation du budget national et des troupes de l'État aux dépenses et à l'action militaire.

Pour aider les Puissances à triompher de ces difficultés, l'Œuvre Antiesclavagiste se propose :

1° *D'agir sur l'opinion publique ;*

2° *De solliciter et de recueillir des ressources financières parmi ses adhérents ;*

3° *D'encourager les engagements de volontaires.*

Action sur l'opinion publique. — L'Œuvre Antiesclavagiste a cherché, dès son origine, à agir sur l'opinion, par les prédications de son fondateur. Il ne s'est point proposé d'autre but, en effet, que celui d'émouvoir les esprits, en leur prouvant, par le témoignage d'hommes dignes de foi, explorateurs et missionnaires, l'affreuse situation des noirs et les abominations de la traite.

Mais ces prédications n'ont pas été seules à éclairer les esprits et à toucher les cœurs. Des Conférences nombreuses ont été faites, dans le même but, par d'autres membres considérables de l'Œuvre, en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne. D'importants articles ont été publiés dans les Revues, dans les journaux. Il n'est pas jusqu'à des femmes

qui n'aient pris une part active à cette campagne littéraire. Je les y avais, moi-même, publiquement engagées, à Londres, à Paris, à Rome, à Bruxelles.

« Vous aussi, leur disais-je dans l'église du *Gesù*, je vous convie à notre croisade. Vous y réussirez mieux que personne, parce que votre puissance est dans votre cœur. Vous êtes mères, vous êtes sœurs; vous comprenez mieux, dès lors, les souffrances des mères, des sœurs, des enfants de notre Afrique. Ce sont des femmes qui, par leurs aumônes, par leurs paroles, par leurs écrits, par leurs romans mêmes, ont contribué à sceller, en Amérique et en Angleterre, la pierre du sépulcre sur l'esclavage colonial; qu'elles trouvent des imitatrices parmi vous! »

Je dois le dire avec reconnaissance, ma prière a été entendue. Plusieurs voix de nobles femmes se sont déjà élevées en faveur des noirs. Plusieurs autres se disposent à plaider leur cause.

Pour encourager un tel mouvement, j'ai proposé à l'un de nos Comités, celui qui est le plus naturellement désigné pour une telle œuvre, l'ouverture de concours littéraires pour la composition d'ouvrages destinés à éclairer, à émouvoir, à entraîner les âmes. Je sais l'importance qu'ont eue, il y a un demi-siècle, en Angleterre, en Amérique et en France, les œuvres composées dans le but d'amener la suppression de l'esclavage colonial.

Je n'attends que la conclusion des travaux de la

Conférence de Bruxelles, où tant de lumières vont se trouver réunies et où tant de pensées utiles vont être certainement proposées, pour ouvrir le premier concours. J'ai reçu, dans ce but, une somme de VINGT MILLE francs, pour récompenser l'ouvrage le plus capable d'émouvoir l'Europe sur la question de l'esclavage africain.

Enfin, comme je l'ai dit plus haut, j'ai cru sage de retarder jusqu'après la clôture des travaux de la Conférence, quoique j'eusse eu, tout d'abord, une pensée différente, la réunion d'un Congrès libre de notre Œuvre. Je compte, si rien ne s'y oppose, le convoquer au printemps prochain, comme je l'ai annoncé déjà, non pas pour prendre des délibérations différentes de celles des Puissances, mais pour rechercher les meilleurs moyens pratiques d'en assurer et d'en hâter l'exécution. Les Membres de la Conférence auront délibéré dans la plénitude de leur liberté. Le Congrès de notre Société n'aura d'autre prétention que de servir d'écho pratique à leurs délibérations.

Ressources financières à recueillir. — L'organisation de l'Œuvre, par nationalités distinctes, lui permet de faire appel, à la fois, aux sentiments qui entraînent le mieux le cœur de l'homme et lui font consentir les plus généreux sacrifices : la religion, l'humanité, le patriotisme.

La religion, en prêchant aux hommes la charité et la pitié chrétiennes et en leur promettant les récompenses d'En-Haut pour le bien accompli envers

ceux qui souffrent ici-bas, est, comme l'expérience le prouve, le plus puissant mobile pour obtenir le concours des masses. Je ne puis m'empêcher d'ajouter que, pour notre Œuvre, les cœurs des chrétiens y seront d'autant plus efficacement disposés que l'exemple leur en a été donné par Léon XIII.

Malgré la situation où il se trouve, par suite de la perte de son pouvoir temporel, ce grand Pape a tenu à faire une large part, dans ses ressources amoindries, à l'Œuvre Antiesclavagiste. Il a voulu doter les Comités qui se sont créés au moment de la fondation de notre Œuvre. Il a daigné me transmettre, dans ce but, une somme de TROIS CENT MILLE FRANCS, qui a été partagée, par moi, en son nom, entre les Comités existant alors, sans distinction de nationalité ni même de culte : l'Angleterre a obtenu la même part que la Belgique, l'Allemagne et la France ; et lorsque le nombre des Sociétés nationales s'est ensuite augmenté, chacune d'elles a, du moins, reçu, comme un témoignage de bienveillance paternelle, une portion de ce qui restait encore du don pontifical.

Rien ne pouvait mieux disposer les chrétiens, pasteurs et fidèles, à favoriser la réalisation des mesures adoptées par la Conférence, dès que les résolutions de celle-ci seront fixées et clairement connues. Si l'on attend encore, c'est que l'on veut d'abord savoir le but qu'elle se propose d'atteindre, et, par suite, l'importance des ressources à réaliser. Mais il n'y a pas, j'en ai la certitude, un Évêque, un Prêtre catholique, qui, dans la mesure de son pouvoir, ne réponde alors à un

semblable appel; pas un fidèle, digne de ce nom, qui ne donne généreusement son offrande.

Dans ma première course apostolique en Europe, il y a un an, je n'ai voulu faire, moi-même, personnellement, aucune quête. Tout au contraire, j'ai tenu à laisser, à côté du don royal du Saint-Père, l'obole de ma pauvreté. Je l'ai fait en Belgique, à Londres, à Naples, à Paris, partout où mes ressources me l'ont permis, afin de pouvoir répondre ce que répondait saint Paul aux outrages qui ne manquent jamais, dans des conditions semblables, de la part de ceux qui accusent les quêteurs de venir enlever leur or: « Même chez vous... disait-il, je n'ai été à » charge à personne, car, pour ce qui me manquait, » nos frères y ont pourvu, et en toutes choses j'ai » évité de vous être à charge (1). »

Les quêtes dans les églises et dans les temples ne s'adressent qu'à la foi religieuse; mais, comme je l'ai dit, ce n'est pas à la seule foi religieuse que notre Œuvre a voulu s'adresser. A Rome, j'ai proclamé qu'elle ne fait pas moins appel aux sentiments d'humanité, que la nature a inscrits dans le cœur de tous.

« Les lois de la nature ne regardent pas seulement les chrétiens; elles intéressent tous les hommes.

» Voilà pourquoi je fais appel à tous, sans distinction de nationalités, ni de partis, ni de confessions religieuses. Je ne m'adresse pas seulement à la foi,

---

(1) 2 Cor. XI, 9.

je m'adresse à la raison, à la justice, au respect, à l'amour de la liberté, « ce bien suprême de l'homme », comme l'a dit encore Notre Pontife. Sans doute, je plaide aujourd'hui cette cause dans un temple et devant des autels; mais je suis prêt à la plaider partout. Je l'ai plaidée, dans *Princes's Hall*, devant les protestants d'Angleterre, dans les salons, devant les philosophes, devant les impies, et toujours j'ai trouvé dans les cœurs l'écho de ce sentiment du poète antique:

Homo sum, et nihil a me humani alienum puto.

» Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger.

» C'est un cri qui est parti de Rome, et qui, lui aussi, a son écho dans tout l'univers. Je suis homme, l'injustice envers d'autres hommes révolte mon cœur. Je suis homme, l'oppression indigne ma nature. Je suis homme, les cruautés contre un si grand nombre de mes semblables ne m'inspirent que de l'horreur. Je suis homme, et ce que je voudrais que l'on fît pour me rendre la liberté, l'honneur, les liens sacrés de la famille, je veux le faire pour rendre aux fils de cette race infortunée la famille, l'honneur, la liberté. »

Enfin, à l'humanité vient se joindre naturellement, dans notre Œuvre, par suite de notre organisation en Sociétés nationales, le plus noble, le plus saint des amours d'ici-bas, l'amour de la patrie. On m'a accusé d'avoir trop élargi le cercle des sentiments auxquels je fais ainsi appel. Quelques-uns auraient voulu ne

m'entendre parler que d'une seule patrie, leur patrie propre. Ils me l'ont reproché, quelquefois, avec amertume. Mais une Œuvre comme la nôtre doit intéresser tous les hommes, et l'on n'y saurait mieux réussir qu'en offrant à chacun d'eux le moyen, en servant l'honneur et les intérêts de son propre pays, de servir ceux de l'humanité toute entière.

Voilà ce que fait notre Société, exhortant le Belge à servir les intérêts et l'honneur de sa Belgique dans les territoires Africains qui sont dévolus à son Roi; l'Anglais, les intérêts et l'honneur de l'Angleterre; l'Espagnol, ceux de l'Espagne; le Portugais, ceux du Portugal; l'Allemand, ceux de l'Allemagne; le Français, les intérêts et l'honneur de la France; et leur montrant à tous comment, par l'union de ce double amour de l'humanité et de la patrie, ils se placent dans une région supérieure aux querelles et aux jalousies intéressées. Mais ici, ce ne sont pas seulement les prédicateurs et les pasteurs des âmes qui sont appelés à prendre la parole. Ce sont les hommes de cœur, à quelque nationalité et à quelque religion qu'ils appartiennent, qui se groupent pour réunir les souscriptions spontanément consenties. C'est ce qu'ils ont fait dans les divers Comités organisés en Europe, où l'on a vu souvent les catholiques, les protestants, les israélites, les libres-penseurs prendre part à la même œuvre de justice.

Mais, me demandera-t-on, peut-être, quelles sommes peut-on espérer retirer de ces sources diverses?

Tant qu'une entreprise spéciale ne sera point enfin résolue et même commencée en Afrique, il faut le dire

nettement, ces sommes seront insuffisantes et dérisoires. A Paris, en effet, nous avons à peine dépassé cinq cent mille francs, dans l'espace d'une année; en Belgique, malgré le zèle ardent de quelques-uns, on n'a pas non plus, je crois, dépassé ce chiffre; en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Hollande, le total exact des sommes recueillies m'est encore inconnu. Je le répète, néanmoins, on ne peut juger, par ce premier résultat, des résultats définitifs. Jusqu'à ce que l'on sache à quoi cet argent, conservé encore aujourd'hui par les Comités respectifs, sera définitivement employé (et l'on ne pourra le savoir qu'après les résolutions de la Conférence), on attendra, on hésitera, et on n'en viendra aux sacrifices vraiment méritoires, comme nous en avons eu déjà des exemples (1), que si le but proposé excite l'intérêt, l'enthousiasme, par son utilité ou son héroïsme.

Engagements de volontaires. — L'argent n'est pas la seule nécessité de la future croisade contre la traite. Il y faut encore les volontaires. Je me hâte de le dire, cependant, cette croisade ne peut et ne doit être qu'une croisade pacifique. Organiser de toutes pièces une expédition armée, pour faire des conquêtes ou livrer des batailles, est une pensée qui ne peut trouver de partisans parmi les hommes

(1) Un donateur de Marseille nous a remis, en une seule fois, 80,000 francs que nous avons transmis au Comité de Paris. Si nous sommes bien renseignés, le Comité de Belgique a reçu d'une noble dame, modèle de générosité et de saint enthousiasme, 35,000 francs de dons.



sages et au courant des choses africaines. Il faut une force, des soldats, non pour livrer des combats, mais uniquement pour maintenir l'ordre, pour interdire aux brigands l'usage des armes, pour fermer les routes aux caravanes d'esclaves. Si j'eusse osé dire le mot, dès le premier jour, c'est une gendarmerie sacrée que j'aurais demandée pour l'intérieur de l'Afrique. J'ai reculé devant le sentiment qu'un tel nom aurait inspiré à quelques-uns, et j'ai simplement parlé de volontaires.

On a répondu, sur l'heure, à cet appel. Le nombre même n'a point manqué. En Belgique, il s'en est, m'assure-t-on, présenté sept cents; en France, le chiffre est encore bien plus considérable. Mais les Commissions choisies pour prononcer sur les admissions définitives ont tenu à n'admettre que les hommes qui offraient toutes les garanties désirables d'abnégation, de force, de courage, de moralité. Aussi, sur tant de centaines d'hommes, n'ont-elles cru pouvoir inscrire, en France, par exemple, que cinquante volontaires, à peine.

La seule chose réalisable, en effet, est de former, pour aller dans l'intérieur de l'Afrique, non pas des armées européennes, comme on se l'est figuré, mais seulement les cadres européens de troupes indigènes qui seraient composées de noirs déjà gagnés à notre cause. C'est la seule méthode pratique de résoudre les questions délicates de nombre, de dépense et de mortalité toujours considérable parmi les blancs, dans l'intérieur africain. Je ne le sais que trop, par expérience. En dix années, j'ai perdu ou dû

rappeler en Europe, comme menacés d'une mort prochaine, près des trois quarts de mes missionnaires. Dans les expéditions, au contraire, qui ne comptaient à leur tête que deux ou trois européens, ou même un seul, comme Stanley, les chefs d'élite qui avaient présenté les conditions nécessaires pour une mission aussi héroïque ont survécu, et les noirs qui les accompagnaient ont trouvé, dans leur force de résistance et surtout dans leur habitude du climat, une garantie contre les désastres dont une armée de blancs aurait été victime.

Une épreuve mémorable en a été faite, dans des conditions que je crois pouvoir citer, comme exemple, aux Puissances qui croiraient devoir entrer dans cette voie.

Un ancien officier de zouaves pontificaux s'est proposé à nous, il y a dix ans, avant que les Puissances ne se fussent encore partagé, au Congrès de Berlin, les zones de souveraineté et d'influence, pour accompagner mes missionnaires jusqu'au delà des Grands Lacs. Il se nomme Joubert. Je ne crains pas d'écrire, ici, ce nom, dût sa modestie en souffrir, s'il l'apprend, un jour. C'est un héros d'intrépidité, de dévouement, de vertu surhumaine. Il a supporté, sans faiblir un jour, toutes les souffrances : il partait à un âge qui semblait devoir lui annoncer de tristes épreuves et peut-être une catastrophe ; il a, aujourd'hui, plus de quarante ans ; son moral, le sentiment de la noble mission qu'il accomplissait l'ont soutenu contre tout. Avec un budget annuel qui n'a jamais dépassé dix mille francs, pour lui et

ses soldats, cet homme admirable a constitué une petite armée de trois cents noirs, pour laquelle nous avons pu lui envoyer des armes; ses hommes ont été choisis parmi les néophytes de nos missionnaires. Il les a, seul, formés à la discipline, à l'obéissance, au combat, et, avec eux, il a maintenu la tranquillité et la paix dans un grand territoire dont il est aujourd'hui comme le père. C'est à lui que les indigènes portent leurs différends; c'est auprès de lui qu'ils se réfugient, lorsqu'ils sont menacés par les bandes esclavagistes. Il les sauve des divisions intestines et des attaques du dehors.

Il a fait plus. Pour donner un exemple, il a voulu, comme il me l'a écrit, il y a trois ans, avec la simplicité de l'héroïsme, après s'être abaissé jusqu'à la pauvre race noire, l'élever jusqu'à lui, en lui demandant la compagne de sa vie. J'ai frémi d'abord, en lisant sa lettre une première fois; j'ai versé des larmes d'attendrissement, en la relisant ensuite, devant un acte d'une telle grandeur morale, si simplement et si noblement accompli.

Des hommes pareils sont rares, sans doute, mais cependant il en existe. Ils se sont adressés à nos Comités, à moi-même, non seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Amérique, en Italie, en Espagne, dans tous les pays chrétiens. Si donc les gouvernements européens voulaient employer une force pacifique et moralisatrice, pour arriver à arrêter, un jour, les horreurs dont l'Afrique est souillée, et s'il leur était interdit, par des lois spéciales, d'employer leurs troupes

régulières dans l'intérieur du Continent noir, il leur serait facile et il serait beaucoup plus efficace de former des cadres composés de tels volontaires qui, de concert avec les missionnaires, pourraient former des troupes indigènes, en état de les seconder.

C'est tout ce que je dirai à cet égard, m'abstenant de réfuter les idées fausses que l'ignorance et, quelquefois peut-être, la malignité ont cru pouvoir me prêter sur quelque parole oratoire mal interprétée. Il ne saurait, en effet, être question, pour supprimer actuellement la traite, ni d'une armée de zouaves, pour les raisons que je viens de dire, ni de l'Ordre de Malte ou de tout autre Ordre militaire, parce qu'il n'en existe point, aujourd'hui, qui soit capable d'entreprendre une mission semblable. Or, pour en former un, il faut, comme le savent ceux qui s'occupent des questions religieuses, de longues et nombreuses années. Si donc on le constituait à l'heure présente, tout au plus pourrait-on l'employer, dans un quart de siècle, à réorganiser la société africaine qui, avec la suppression progressive de l'esclavage, va perdre peu à peu son organisme embryonnaire. Elle devra, dès lors, en recevoir un nouveau, pour lequel une congrégation religieuse et militaire pourrait donner un très utile concours.

Je m'arrête, Sire ; car, si je continuais, cette lettre deviendrait elle-même un volume, et je serais obligé d'en écrire une seconde pour résumer la première, afin de ne pas abuser de la bienveillance de Votre Majesté et de respecter un temps

doublement précieux pour nous par l'usage qu'Elle se propose d'en faire. Je me borne donc, en ce moment, à Lui recommander, une fois de plus, en terminant, notre œuvre de foi, de civilisation et d'humanité, ou plutôt je m'estime heureux d'applaudir à la réalisation des nobles desseins qu'Elle a formés, dans ce but, et qui trouveront, je n'en doute pas, un appui décisif dans les hommes éminents qui vont se réunir sous Ses auspices.

Votre Majesté peut leur donner l'assurance que leurs travaux seront suivis, avec une vive sympathie, par tous les membres de notre Œuvre, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, et que tous se feront, à mon exemple, j'en ai la confiance, un honneur de procurer, dans la mesure de leur pouvoir, l'exécution des mesures qu'inspirera à la Conférence de Bruxelles l'amour de la justice et de l'humanité.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur de rester et de me dire, avec un profond et respectueux dévouement,

De Votre Majesté,

SIRE,

Le très humble et très obéissant serviteur.

† **CHARLES CARDINAL LAVIGERIE,**

Archevêque de Carthage,
Primat d'Afrique.

Carthage, le 8 novembre 1889.

LETTRE

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL LAVIGERIE

A SA SAINTETÉ

LE PAPE LÉON XIII

POUR LE PRIER DE PRENDRE EN MAINS

LA CAUSE DE L'ABOLITION DE LA TRAITE

EN AFRIQUE

TRÈS SAINT PÈRE,

C'est à peine si j'ose, dans les circonstances actuelles et au milieu de tant d'autres empêchements (1), prendre encore les moments de Votre Sainteté. Je pensais d'abord remettre à l'époque du voyage que je me propose de faire à Rome, à l'occasion de Votre Jubilé sacerdotal, dans la première moitié du mois de mai prochain, ce que je viens aujourd'hui Vous exposer en quelques mots. Mais je crains de ne plus

(1) Les cérémonies et audiences du Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté.

arriver alors en temps utile pour Vous soumettre ma pensée.

J'ai lu, tout récemment, dans les journaux, que Votre Sainteté se propose d'adresser aux Évêques du Brésil une lettre relative à l'abolition de l'esclavage. Rien ne peut, Très Saint Père, honorer davantage, après tant d'actes glorieux, le Pontificat de Votre Sainteté, qu'une semblable manifestation si conforme aux traditions du Siège Apostolique.

Mais, Très Saint Père, ce n'est pas seulement dans l'Amérique du Sud que l'esclavage existe : c'est surtout en Afrique qu'il conserve toutes ses horreurs. Rien n'en peut donner une juste idée, lorsqu'on n'a pas été en contact avec les pauvres victimes de la traite.

Je les ai décrites, quelquefois, d'après les récits de mes missionnaires ou d'après ce que j'ai entendu, moi-même, de la bouche des esclaves.

Permettez-moi, Très Saint Père, de placer cette description sous Vos yeux :

A moins d'être en Afrique et de se trouver en contact avec les Nègres qui sont esclaves ou qui l'ont été, il est impossible de se faire une exacte idée des crimes, des cruautés de tout genre, qu'entraînent l'esclavage et le commerce auquel il donne lieu. Je parle, bien entendu, de ce qui se fait au moment où j'écris ces lignes, de ce que j'ai vu de mes yeux ou entendu de la bouche même des tristes victimes de ces infamies, et nullement, comme on

pourrait le croire, de faits du passé. La traite maritime a été supprimée, il est vrai, mais la traite par terre existe toujours. Elle s'est même accrue, sur certains points, par la suppression de la traite maritime, et elle a revêtu des caractères plus abominables.

Dans le nord et l'est de l'Afrique, ce sont les Musulmans qui, soit par eux-mêmes, soit par les Nègres qu'ils ont associés à leur commerce, sont les pourvoyeurs de l'esclavage. Et pour le dire en passant, la destruction de l'esclavage est le coup le plus terrible que l'on puisse porter au mahométisme. La société musulmane, telle qu'elle est organisée, ne peut, en effet, vivre sans esclaves. Elle considère les noirs comme une race inférieure, tenant le milieu entre l'homme et la bête, et elle est pour eux sans pitié. Les Mahométans ont donc à leurs gages des bandes de pillards et d'assassins, qui pénètrent, pour leurs brigandages, dans les pays des Nègres idolâtres.

Les États barbaresques et, je le dis en rougissant, les frontières de l'Algérie elle-même, l'Égypte, Zanzibar, le Soudan, sont le point de départ de ces tristes expéditions. Souvent elles se bornent à la chasse de quelques individus isolés, de femmes, d'enfants, qui s'écartent de leurs demeures. Mais souvent aussi ce sont des attaques en règle. Les villages paisibles des Nègres de l'intérieur sont cernés, tout d'un coup, pendant la nuit, par ces féroces aventuriers. Presque jamais ils ne se défendent, ou ceux qui le font sont bientôt massacrés

par des hommes armés jusqu'aux dents. Ces malheureux fuient dans les ténèbres; mais tout ce qui est pris, est immédiatement enchaîné et entraîné, hommes, femmes et enfants, vers un marché de l'intérieur. On les y amène de contrées situées à soixante, quatre-vingts et cent jours de marche.

Alors commence pour eux une série d'ineffables misères. Tous les esclaves sont à pied; aux hommes qui paraissent les plus forts et dont on pourrait craindre une révolte, on attache les mains et quelquefois les pieds, de telle sorte que la marche leur devient un supplice, et sur leur cou on place des cangues à compartiment, qui en relient plusieurs entre eux. C'est la description que nos Pères en font dans leurs lettres.

On marche toute la journée. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, on distribue aux prisonniers quelques poignées de sorgho cru; c'est toute leur nourriture. Le lendemain, il faut repartir.

Mais, dès les premiers jours, les fatigues, la douleur, les privations en ont affaibli un certain nombre. Les femmes, les vieillards s'arrêtent les premiers. Alors, afin de frapper d'épouvante ce malheureux troupeau humain, ses conducteurs s'approchent de ceux qui paraissent plus épuisés, armés d'une barre de bois, pour épargner la poudre. Ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes infortunées, qui poussent un cri et tombent, en se tordant dans les convulsions de la mort.

Le troupeau terrifié se remet aussitôt en marche. L'épouvante a donné des forces aux plus fai-

bles. Chaque fois que quelqu'un s'arrête, le même affreux spectacle recommence.

Ls soir, en arrivant au lieu de la halte, lorsque les premiers jours d'une telle vie ont exercé leur influence délétère, un spectacle non moins horrible les attend. Ces marchands d'hommes ont acquis l'expérience de ce que peuvent supporter leurs victimes. Un coup d'œil leur apprend quels sont ceux qui bientôt succomberont à la fatigue. Alors, pour épargner d'autant la maigre nourriture qu'ils distribuent, ils passent, avec leur barre, derrière ces malheureux, et d'un coup les abattent. Leurs cadavres restent où ils sont tombés, lorsqu'on ne les suspend pas aux branches des arbres voisins, et c'est près d'eux que leurs compagnons sont obligés de manger et de dormir.

Mais quel sommeil! on peut le deviner sans peine. Parmi les jeunes nègres arrachés par nous à cet enfer et rendus à la liberté, il y en a qui se réveillent, chaque nuit, pendant longtemps encore, en poussant des cris affreux. Ils revoient, dans des cauchemars sanglants, les scènes abominables dont ils ont été les témoins.

C'est ainsi que l'on marche, quelquefois pendant des mois entiers, quand l'expédition a été lointaine. La caravane diminue, chaque jour. Si, poussés par les maux extrêmes qu'ils endurent, quelques-uns tentent de se révolter ou de fuir, leurs maîtres féroces, pour se venger d'eux, leur tranchent les muscles des bras et des jambes, à coup de sabre ou de couteau, et les abandonnent ainsi, le long de la

route, attachés l'un à l'autre par leurs cangues, et ils y meurent de faim et de désespoir. Aussi a-t-on pu dire, avec vérité, que, si on perdait la route qui conduit de l'Afrique Équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, on pourrait la retrouver aisément par les ossements des nègres dont elle est bordée !

On calcule que, chaque année, *quatre cent mille* nègres sont les victimes de ce fléau !

Enfin on arrive sur le marché où on conduit ce qui reste de ces infortunés, après un tel voyage. Souvent c'est le tiers, le quart, quelquefois moins encore, de ce qui a été capturé au départ.

Là commencent des scènes d'une autre nature, mais non moins odieuses. Les nègres captifs sont exposés en vente comme un bétail : on inspecte tour à tour leurs pieds, leurs mains, leurs dents, tous les membres de leur corps, pour s'assurer des services que l'on en peut attendre. On discute leur prix, devant eux, comme celui d'une bête de somme, et, quand le prix est réglé, ils appartiennent corps et âme à celui qui le paye. Rien n'est plus respecté : ni les liens du sang, car on sépare sans pitié le père, la mère, les enfants, malgré leurs cris et leurs larmes ; ni la conscience, car ils doivent embrasser, sur le champ, la religion du musulman qui les achète ; ni la pudeur même, car ils doivent se soumettre aux plus honteuses exigences. Enfin, leur vie est à la discrétion de ceux qui les possèdent. Nul n'est tenu, dans l'Afrique centrale, de rendre compte de la mort de ses esclaves.

Il est vrai que, lorsqu'ils sont arrivés chez ceux qui les emploient comme serviteurs, ils sont généralement traités, tant qu'ils se portent bien, avec assez d'humanité ; on craindrait autrement qu'ils ne mourussent avant l'heure. Mais dès qu'ils sont vieux ou malades, de façon à ne plus pouvoir servir, on les chasse à coups de bâton, jusqu'à ce qu'ils s'en aillent mourir au cimetière.

Tel est l'esclavage africain dans son épouvantable horreur !

Qu'on interroge les Missionnaires du Zanguebar, ils auront tous, comme ceux du Soudan et des Grands Lacs, entendu et vu ces infamies. Pour l'intérieur de l'Afrique Équatoriale, nous avons le témoignage non moins explicite des explorateurs protestants. Je ne citerai que celui du plus célèbre d'entre eux, de Livingstone. On y remarquera les mêmes impressions d'effroi que j'ai trouvées, moi-même, chez nos pauvres enfants. « Quand j'ai essayé, dit-il, de rendre compte de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, j'ai dû rester très loin de la vérité, de peur d'être taxé d'exagération ; mais, à parler franchement, le sujet ne permet pas qu'on exagère. EN SURFAIRE LES CALAMITÉS EST UNE PURE IMPOSSIBILITÉ. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic, est tellement révoltant que je m'efforce sans cesse de l'effacer de ma mémoire. Je parviens à oublier, avec le temps, les souvenirs les plus pénibles ; mais les scènes de la traite se représentent, malgré moi, et, au milieu de la nuit, me réveillent en sursaut, frappé d'horreur par leur vivacité. »

Et, je le répète, les calculs les plus exacts ne portent pas à moins de quatre cent mille, par année, les victimes de cet abominable commerce. En vingt-cinq années, qui paraissent la moyenne de la vie africaine, cela fait *dix millions : dix millions d'hommes, actuellement vivants*, voués à la vie et à la mort que je viens de décrire !

Je me suis étendu sur cette description, parce que je ne connais rien de plus propre à exciter la pitié des chrétiens de l'Europe pour ces peuples infortunés.

Je ne pense pas, Très Saint Père, qu'il soit nécessaire de rien ajouter à un tableau semblable pour toucher le cœur paternel de Votre Sainteté.

Qu'Elle me permette seulement de Lui demander si Elle ne croirait pas possible, dans la lettre qu'Elle se propose d'adresser aux Évêques du Brésil, d'ajouter quelques mots pour les Évêques d'Afrique, afin de les exhorter tous à faire ce qui sera en eux pour arriver à l'abolition d'aussi infâmes pratiques.

Il n'y a pas un seul de nos Évêchés ou Vicariats Apostoliques qui n'ait, soit sur son propre territoire, soit sur les territoires immédiatement limitrophes des marchés à esclaves. C'est donc en excitant, d'une part, le zèle de leurs missionnaires, en s'adressant, de l'autre, aux gouvernements chrétiens avec lesquels ils sont en relation par leur origine, que les Évêques peuvent arriver à s'opposer efficacement et à supprimer peu à peu cette plaie horrible de l'esclavage.

Personne, Très Saint Père, ne peut leur rappeler ce devoir d'humanité et de charité chrétienne avec plus d'autorité que Votre Sainteté.

Quelques mots ajoutés, dans ce but, à Votre Lettre aux Évêques du Brésil pourraient suffire..... J'ose La supplier de le faire.

Daignez me pardonner, Très Saint Père, de Vous faire une telle demande. J'y ai vu, pour moi, un devoir impérieux à remplir, et, pour Votre Sainteté, une occasion nouvelle d'honorer aux yeux du monde le Saint Siège Apostolique par une initiative que Lui seul peut prendre aujourd'hui.

Prosterné en esprit à Vos pieds sacrés, Très Saint Père, j'ai l'honneur de me dire, avec le plus profond respect,

De Votre Sainteté,

Très Saint Père,

Le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur et créature.

† **CHARLES CARDINAL LAVIGERIE,**

Archevêque de Carthage et d'Alger,
Primat d'Afrique.

Alger, le 16 février 1888.

I

LETTRE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII
SUR L'ESCLAVAGE

A ses vénérables Frères les évêques du Brésil, LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Parmi tant d'éclatantes manifestations de piété, que presque toutes les nations ont faites et font, chaque jour, pour Nous féliciter d'avoir accompli la cinquantième année de Notre sacerdoce, il en est une qui Nous a singulièrement touché : c'est celle qui Nous est venue du Brésil où cet heureux événement a été célébré par l'affranchissement d'un grand nombre de ceux qui, dans ce vaste empire, gémissent sous le joug de la servitude. Œuvre toute de charité chrétienne, que des hommes et des dames charitables, de concert avec le clergé, ont offerte à Dieu, auteur et dispensateur de tous les biens, en action de grâces de ce qu'il a bien voulu Nous conserver la vie et la santé. Elle Nous a été d'autant plus agréable qu'elle Nous confirmait dans la douce

pensée que les Brésiliens ont résolu d'abolir et d'extirper entièrement la barbarie de l'esclavage. Cette volonté du peuple a été secondée avec le plus grand zèle par l'Empereur et son auguste fille, et aussi par ceux qui sont à la tête du gouvernement : des lois ont été portées et sanctionnées, à cet effet. Nous en avons éprouvé une joie bien vive, et, au mois de janvier dernier, en l'exprimant au ministre que l'auguste Empereur Nous avait envoyé, Nous ajoutâmes que Nous écririons Nous-même aux évêques du Brésil, en faveur des malheureux esclaves (1).

Nous tenons, en effet, auprès de tous les hommes la place du Christ, Fils de Dieu, qui a tant aimé le genre humain que non seulement il n'a pas refusé de prendre notre nature et de vivre avec nous, mais qu'il a pris plaisir à se nommer Fils de l'homme, attestant bien haut qu'il était venu se mêler à nous « pour annoncer aux captifs la délivrance (2), » affranchir le genre humain de la pire des servitudes, celle du péché, « renouveler en lui toutes choses, ce qui est au ciel et ce qui est sur la terre (3) », retirer de l'abîme de la faute commune toute la postérité d'Adam et la rétablir dans sa dignité première. Sur quoi saint Grégoire le Grand dit fort à propos : « Puisque notre Rédempteur, auteur de toute créature, a voulu, dans sa clémence, s'unir la chair hu-

---

1. « A l'occasion de Notre Jubilé..., Nous désirons donner au Brésil un témoignage tout particulier de Notre paternelle affection, au sujet de l'émancipation des esclaves. » (*Réponse à l'adresse du ministre du Brésil, M. de Souza Correa.*)
2. Is., LXI, 1 ; Luc., IV, 19.
3. *Ephes.*, I, 10.

maine, afin de rompre, par la grâce de sa divinité, le lien qui nous tenait captifs, et de nous rendre notre ancienne liberté, il est salutaire de rendre, par l'affranchissement, à leur liberté native les hommes que, dans le principe, la nature a faits libres et qu'ensuite le droit des gens a mis sous le joug de la servitude (1). »

Il convient donc, il est de Notre charge Apostolique, que Nous aidions et que Nous contribuions énergiquement à ce que les hommes, pris individuellement ou en société, aient les moyens de soulager les misères de toute sorte, qui, comme les fruits d'un arbre gâté, sont dérivées de la faute de notre premier père; et ces moyens, de quelque genre qu'ils soient, tout en étant d'une grande efficacité pour la civilisation, servent beaucoup aussi à cet entier renouvellement des choses, que le Rédempteur des hommes s'est proposé et qu'il a voulu.

Or, entre tant de misères, une des plus déplorables est l'esclavage qui, depuis tant de siècles, tient dans une dégradante abjection une partie considérable de la famille humaine, contrairement à l'ordre naturel établi de Dieu, à l'origine. Car le souverain Fondateur de l'univers avait décidé que l'homme exercerait une sorte de domination royale sur les animaux de la terre, des eaux et de l'air, mais non pas qu'il serait maître des hommes, ses semblables. « Il voulut, selon la pensée de saint Augustin, que, créé raisonnable à son image, il ne

---

1. Lib. VI, ep. XII.

s'asservît que les êtres irraisonnables, et, qu'homme, il s'appropriât non pas l'homme, mais la bête (1). » Par où l'on peut comprendre « que la condition d'esclave est justement imposée au pécheur. Aussi, nulle part, dans l'Écriture, ne lisons-nous ce mot d'esclave, jusqu'à ce que le juste Noé l'emploie pour punir le péché de son fils. C'est donc la faute qui a mérité ce nom, ce n'est pas la nature (2). »

De la contagion du premier péché est sortie, avec tous les autres maux, cette perversité monstrueuse, qu'il y ait eu des hommes qui, rejetant le souvenir de la fraternité originelle, n'ont plus observé entre eux la bienveillance mutuelle et le mutuel respect que la nature inspire, et, n'écoutant que leurs passions, se sont mis à regarder les autres hommes comme des êtres inférieurs et à les traiter comme des animaux nés pour le joug. Dès lors, sans égard pour la communauté de nature, ni pour la dignité humaine, ni pour le sceau de la ressemblance divine, dans les querelles et les guerres qui s'allumèrent ensuite, les plus forts s'assujettirent leurs ennemis défaits, et ainsi une multitude issue d'une race unique se sépara peu à peu en deux parties, les vainqueurs maîtres et les vaincus esclaves.

Tel est le spectacle lamentable que déroule l'histoire des temps anciens jusqu'à l'époque de notre divin Sauveur, où le fléau de l'esclavage avait envahi au loin tous les peuples, où la classe libre

---

1. *Gen.*, I, 26.
2. *Gen.*, I, 25; Noe, XXX.

était réduite à un si petit nombre qu'un poète a mis dans la bouche de César ce mot atroce : « Le genre humain vit pour une poignée d'hommes. » Voilà ce qui se pratiqua chez les nations même les plus policées, chez les Grecs, chez les Romains : quelques hommes avaient la domination sur le plus grand nombre, et ils l'exerçaient avec tant d'iniquité et d'orgueil que les troupes d'esclaves n'étaient considérées que comme des biens; ce n'étaient pas des personnes, mais des choses; privés de tout droit, ils n'avaient pas même la faculté de conserver la vie et d'en jouir. « Les esclaves sont au pouvoir des maîtres, pouvoir qui vient du droit des gens; car on peut remarquer que, chez tous les peuples uniformément, les maîtres ont sur les esclaves le pouvoir de vie et de mort, et tout ce qui est acquis par l'esclave appartient au maître (1). »

Par suite d'un tel désordre, les maîtres purent échanger, vendre les esclaves, les laisser en héritage, les battre, les mettre à mort, en faire des instruments de débauche ou les victimes d'une affreuse superstition : et ils purent le faire impunément et au grand jour. Bien plus, ceux des païens qu'on vantait comme les plus sages, des philosophes éminents, les plus savants jurisconsultes se sont efforcés de se persuader et de persuader aux autres, en dépit du sens commun, que la servitude n'est, après tout, qu'une condition nécessaire de la nature; et ils n'ont pas eu honte de prétendre que, la race

1. *Justiniani Inst.*, l. I, tit. VIII, n. 1.

des esclaves étant bien inférieure à la race des hommes libres pour la force de l'intelligence et la beauté du corps, il fallait, en conséquence, que les esclaves, comme instruments dépourvus de raison et de discernement, fussent asservis indignement et sans distinction à toutes les volontés de leurs maîtres. Quelle inhumanité! quelle injustice abominable! Avec une telle doctrine, il n'est point d'oppression si barbare et si impie qui ne se puisse couvrir d'une certaine apparence de légalité et de droit.

De là, quelle profusion de crimes, quels fléaux pernicieux débordant sur les États ! Les livres sont pleins de tels exemples : haines allumées dans le cœur des esclaves, les maîtres en proie au soupçon, à de perpétuelles alarmes; les uns préparant des torches pour la vengeance, les autres aggravant un joug cruel; par le nombre de ceux-là, par la violence de ceux-ci, les cités ébranlées, détruites à la moindre secousse; ce n'est partout qu'émeutes et séditions, pillages et incendies, combats et massacres.

La plupart des mortels se débattaient dans cet abaissement profond, d'autant plus misérablement qu'ils étaient plongés dans les ténèbres de la superstition, lorsque, au temps marqué par la sagesse divine, une admirable lumière se leva du ciel et la grâce du Christ Rédempteur se répandit en abondance sur l'humanité tout entière : par son action bienfaisante ils furent relevés de la fange et des souffrances de l'esclavage, et tous sans exception furent affranchis de l'affreuse servitude du péché et

élevés à l'incomparable dignité d'enfants de Dieu. Dès le commencement de l'Église, on voit les Apôtres enseigner et inculquer, entre autres saintes règles de vie, cette maxime que saint Paul écrivit plus d'une fois aux fidèles régénérés par les eaux du baptême : « Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ : car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous êtes revêtus de Jésus-Christ. Il n'y a plus ni juif ni gentil, plus d'esclave ni d'homme libre, plus d'homme ni de femme, mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ (1). » — « Il n'y a ni gentil ni juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni scythe, ni esclave ni homme libre, mais Jésus-Christ est tout en tous (2). » — « Car nous avons tous été baptisés dans le même esprit, pour être un seul corps, soit juifs ou gentils, soit esclaves ou libres, et tous nous avons été abreuvés en un même esprit (3). »

Instructions précieuses, belles et salutaires leçons dont l'efficacité non seulement a rendu aux hommes leur gloire augmentée, mais les assemble, de quelque pays, de quelque langue, de quelque rang qu'ils soient, et les tient étroitement unis par les liens d'une affection fraternelle. Or, le bienheureux Paul, pressé qu'il était par l'amour du Christ, les avait puisées, ces leçons, dans le cœur de Celui qui s'était fait avec tant de bonté le frère de tous les hommes et de chacun d'eux, et qui les avait tous, sans en

1. *Gal.*, III, 26-28.
2. *Coloss.*, III, 11.
3. *I Cor.*, XII, 13.

excepter ou en dédaigner aucun, anoblis de sa noblesse, jusqu'à les rendre participants de la nature divine. Elles ont été comme des rejetons greffés par la main de Dieu, qui, poussant d'une admirable manière, ont fleuri pour l'espérance et le bonheur publics, lorsque, par le progrès des temps et des événements, grâce à l'action persévérante de l'Église, les États, se groupant comme en une seule famille, ont formé une société renouvelée, chrétienne et libre.

En effet, dès le commencement, l'Église mit toute son industrie et ses soins à faire recevoir et bien comprendre au peuple chrétien la pure doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres sur cet objet d'une grande importance : que désormais, grâce au nouvel Adam, qui est Jésus-Christ, il y a une fraternelle union d'homme à homme, de peuple à peuple; que, comme ils ont une seule et même origine dans l'ordre de la nature, ainsi, dans l'ordre surnaturel, le salut et la foi leur viennent d'une seule et même source; que tous également sont appelés à l'adoption d'un seul Dieu et Père, ayant tous été rachetés par lui au même prix inestimable; que tous sont membres d'un même corps, qu'ils ont tous part à la même table divine, qu'à tous sont ouverts les trésors de la grâce et les bienfaits de la vie immortelle.

Lorsque ces principes, ces fondements furent posés, l'Église s'efforça d'apporter, en bonne mère, des adoucissements aux fardeaux et aux humiliations de la vie servile; pour cela, elle définit la né-

cessité et presse l'observation des droits et des devoirs entre maîtres et esclaves, tels qu'ils sont affirmés dans les épitres des Apôtres. Voici, en effet, les avertissements que les princes des Apôtres donnaient aux esclaves qu'ils avaient gagnés à Jésus-Christ : « Soyez soumis à vos maîtres en toute crainte, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais encore à ceux qui sont fâcheux (1). » — « Obéissez avec crainte et respect dans la simplicité de votre cœur à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, comme à Jésus-Christ. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils vous voient, comme si vous vouliez plaire à des hommes, mais faites de cœur la volonté de Dieu, comme serviteurs de Jésus-Christ, et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, et non les hommes ; sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave ou libre (2). » Saint Paul dit encore à son disciple Timothée : « Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude sachent qu'ils sont obligés de rendre à leurs maîtres toutes sortes d'honneurs ; quant à ceux qui ont des maîtres fidèles, qu'ils ne les méprisent point, parce qu'ils sont leurs frères ; au contraire, qu'ils les servent mieux, parce qu'ils sont fidèles et dignes d'être aimés, ayant part à la même grâce. Que ce soient là vos enseignements et vos exhortations (3). » Il prescrit de même à Tite d'instruire les esclaves « à être soumis

1. *I Petr.*, II, 18.
2. *Eph.*, VI, 5-8.
3. *I Tim.*, VI, 1-2.

à leurs maîtres, à leur complaire en toutes choses, à ne point les contredire, à ne rien détourner, mais à témoigner en tout une fidélité parfaite, afin de faire révérer à tous la doctrine de Dieu notre Sauveur (1). »

Aussi ces premiers disciples de la foi chrétienne comprirent fort bien que cette fraternelle égalité des hommes dans le Christ ne devait diminuer ni affaiblir en rien la soumission, le respect, la fidélité et les autres devoirs auxquels ils étaient tenus envers leurs maîtres, et qu'il en résulterait plusieurs biens, que l'accomplissement de ces devoirs deviendrait plus assuré, plus facile et plus doux, et qu'il serait plus fructueux et plus méritoire pour la gloire céleste. Car ils respectaient et honoraient leurs maîtres comme des hommes armés de l'autorité de Dieu, de qui tout pouvoir dérive; ce n'étaient ni la crainte des châtiments, ni les calculs de la ruse, ni le stimulant de l'intérêt qui les poussaient, mais la conscience de leur devoir, la force de la charité. Il était juste qu'à leur tour l'Apôtre s'adressât aux maîtres : il les pressait de récompenser par leurs bonnes grâces les bons procédés de leurs serviteurs : « Et vous, maîtres, payez-les de retour, épargnez-leur les menaces, sachant que leur Maître et le vôtre est dans le ciel et qu'il ne fait point acception des personnes (2). » Il leur disait de considérer que, si l'esclave n'a pas à se plaindre de son sort, puisqu'il

1. *Tit.*, II, 9-10.
2. *Ephes.*, VI, 9.

est l'affranchi du Christ, il n'est pas non plus permis à l'homme libre, puisqu'il est le serviteur du Christ (1), de s'enorgueillir et de commander avec hauteur. C'était prescrire aux maîtres de reconnaître eux aussi l'homme, de respecter la dignité humaine dans leurs esclaves et de ne pas les regarder comme des êtres d'une autre nature qu'eux, mais comme leurs égaux par la religion, qui servaient avec eux la majesté du Maître commun.

Les Apôtres ont eux-mêmes observé ces lois si justes et si bien faites pour mettre en harmonie les différentes parties de la société domestique. Saint Paul en donna un exemple illustre, lorsqu'il écrivit avec tant de bonté en faveur d'Onésime, esclave fugitif de Philémon; il le lui renvoie avec cette tendre recommandation : « Et vous, accueillez-le comme mes entrailles..., non plus comme un esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu un frère très cher et selon la chair et dans le Seigneur. S'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, imputez-le-moi (2). »

Pour peu que l'on compare la manière païenne et la manière chrétienne d'agir envers les esclaves, on voit sans peine que l'une fut cruelle et immorale, l'autre pleine de douceur et d'honnêteté, et l'on se gardera bien de refuser à l'Église la louange qu'elle mérite pour avoir travaillé à cet heureux changement; surtout si l'on considère attentivement avec

---

1. *I Cor.*, VII. 22.
2. *Ad Phil.*, 12-18.

quel tact et quelle prudence l'Église a extirpé et repoussé l'horrible fléau de l'esclavage.

Elle ne s'est point hâtée de procurer aux esclaves l'affranchissement et la liberté, ce qui n'aurait pu se faire sans trouble, sans dommage pour eux, ni sans détriment de la chose publique ; mais elle s'est appliquée avant tout à les former, à les instruire de la vérité chrétienne, à leur faire prendre les mœurs qu'exige le baptême. Si donc, dans la multitude des esclaves qu'elle admettait au nombre de ses enfants, il s'en trouvait qui, séduits par quelque espoir de liberté, eussent recours à la violence et à la sédition, l'Église blâma toujours et réprima ces coupables tentatives et employa par le moyen de ses ministres le remède de la patience. Elle leur disait d'être bien persuadés que, sans doute, la lumière de la sainte foi et l'honneur qu'ils recevaient du Christ les élevaient en dignité bien au-dessus de leurs maitres païens, mais que, cependant, l'Auteur et le Père de leur foi leur faisait une obligation plus rigoureuse de ne rien se permettre contre eux et de ne s'écarter en rien du respect et de l'obéissance qu'ils leur devaient ; que, se sachant admis au royaume de Dieu, en possession de la liberté de ses enfants, appelés aux biens impérissables, ils n'avaient pas à s'inquiéter de l'abjection et des souffrances d'une vie caduque, mais que, portant leurs regards et leurs pensées vers le ciel, ils devaient se consoler et s'affermir dans leur sainte résolution. C'est aux esclaves, surtout, que l'apôtre saint Pierre s'adressait, lorsqu'il écrivait : « Le mérite consiste à souffrir pour plaire à Dieu, à endurer avec

patience des peines injustes. C'est à cela que vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un grand exemple, afin que vous suiviez ses traces (1). »

Cette grande gloire de la sollicitude unie à la modération, qui fait briller la divine vertu de l'Église, est encore accrue par la force invincible et l'incroyable élévation d'âme qu'elle a pu mettre et soutenir dans un grand nombre d'humbles esclaves. Chose admirable ! d'une docilité exemplaire envers leurs maîtres, d'une extrême patience à supporter pour eux tous les travaux, rien ne pouvait les amener à préférer leurs ordres injustes aux saints commandements de Dieu, et, d'un cœur tranquille, d'un visage serein, ils livraient leur vie aux plus affreux tourments. Eusèbe a célébré le nom et loué la constance invincible de la vierge Potamienne qui, plutôt que de céder aux désirs d'un maître impudique, subit intrépidement la mort et, au prix de son sang, resta fidèle à Jésus-Christ. On peut admirer d'autres exemples d'esclaves qui, défendant contre leurs maîtres la liberté de leurs âmes et la foi jurée à Dieu, ont tenu ferme jusqu'à la mort; mais des esclaves chrétiens qui, pour d'autres motifs, aient résisté à leurs maîtres ou qui aient ourdi des complots, excité des troubles contre la sûreté de l'État, l'histoire n'en cite pas un.

Lorsque la paix et le repos furent donnés à l'Église, les Saints-Pères expliquèrent avec une mer-

---

1. *I Petr.*, II, 19-21.

veilleuse sagesse les enseignements apostoliques sur l'union fraternelle des cœurs entre les chrétiens, et, avec une égale charité, ils les firent valoir à l'avantage des esclaves, s'efforçant de montrer que, si les maîtres avaient des droits légitimes sur leur travail, il ne leur était point permis d'exercer un pouvoir absolu sur leur vie, ni de les maltraiter inhumainement.

Chez les Grecs, saint Chrysostome surtout revient souvent sur ce sujet, et, déployant toute son éloquence, il soutient que l'esclavage, dans le vieux sens du mot, n'existe plus, à cette époque, par un insigne bienfait de la foi chrétienne, et qu'entre les disciples du Christ, ce nom semble n'avoir et n'a plus de signification. En effet, dit-il en somme, Jésus-Christ qui, dans sa grande miséricorde envers nous, effaça la tache originelle, a aussi guéri la corruption qui avait gagné les diverses classes de la société humaine; de même que la mort a cessé d'être effrayante et n'est plus qu'un passage paisible à la vie bienheureuse, ainsi l'esclavage a disparu. N'appelez plus esclave un chrétien, à moins qu'il ne soit retombé dans l'esclavage du péché; à tous ceux qui ont été régénérés et adoptés en Jésus-Christ, ne donnez plus que le nom de frères. C'est cette nouvelle naissance, l'adoption dans la famille de Dieu, et non l'illustration de la race, qui confère la noblesse. Notre dignité vient de la gloire de la vérité, et non de celle du sang. Mais, pour que la *fraternité* évangélique produise des fruits plus abondants, il est de toute nécessité qu'il y ait, dans les relations

extérieures de la vie, un échange cordial d'intentions et de services, que les esclaves soient considérés à peu près comme des personnes de la maison et que le père de famille ne leur fournisse pas seulement la nourriture et l'entretien, mais encore tous les moyens de recevoir l'instruction religieuse. Enfin, la remarquable salutation de saint Paul qui, dans son épître à Philémon, souhaite la grâce et la paix à *l'Église qui est dans sa maison*(1), fait assez voir que la règle, pour les maîtres et les esclaves chrétiens, est qu'ayant la même foi ils doivent être unis par la même charité (2).

Chez les Latins, il est juste que nous mentionnions saint Ambroise qui, traitant le même sujet, a développé avec tant de soin tous les motifs d'union entre ces deux classes d'hommes et déterminé si exactement, d'après les lois chrétiennes, ce qui appartient à l'une et à l'autre, que nul ne l'a surpassé. Il n'est pas besoin de dire que sa doctrine est parfaitement d'accord avec celle de saint Chrysostome (3).

C'étaient là, sans aucun doute, des prescriptions utiles et pleines d'équité; et, ce qui est capital, elles ont été scrupuleusement observées, dès les premiers temps où a fleuri le christianisme. Autrement, Lactance, cet excellent apologiste de la religion, ne

---

1. *Ad Phil.*, v, 2.
2. Hom. xxix *in Gen.*, *or. in Lazar.*; Hom. xix *in ep. I ad Cor.*; Hom. i *in ep. ad Phil.*
3. *De Abraham, de Jacob, et vita beata*, c. iii; *de Patr. Joseph.*, c. iv; *Exhort. virgin.*, c. i.

dirait pas avec l'assurance d'un témoin : « On objecte : Est-ce qu'il n'y a pas chez vous des pauvres et des riches, des esclaves et des maîtres? N'y a-t-il pas de l'un à l'autre quelque différence? Non, et la seule raison pour laquelle nous nous donnons mutuellement le nom de frère est que nous nous croyons tous égaux; car, comme nous n'apprécions pas les choses humaines d'après le corps, mais d'après l'esprit, bien que la condition des corps soit diverse, les esclaves ne le sont pas pour nous, mais nous les estimons et les appelons frères selon l'esprit, serviteurs du même Maître par la religion (1). »

L'Église avançait dans son œuvre en faveur des esclaves; sans perdre aucune occasion, elle prenait des mesures prudentes pour que la liberté pût leur être rendue, ce qui devait servir beaucoup, même à leur salut éternel.

Les annales de l'antiquité sacrée témoignent que les faits ont répondu à son attente. De nobles dames, que les éloges de saint Jérôme ont illustrées, contribuèrent singulièrement à ce succès. Au rapport de Salvien, dans les familles chrétiennes, même dans celles qui n'étaient pas opulentes, il arrivait souvent que, par un affranchissement généreux, les esclaves étaient faits libres. Un trait de charité bien plus glorieux encore avait été, longtemps auparavant, loué par saint Clément : des chrétiens, se soumettant d'eux-mêmes à l'esclavage, s'étaient

1. *Divin. Instit.*, l. V, c. XVI.

substitués à des esclaves qu'ils n'avaient pas le moyen de délivrer autrement (1).

Aussi, outre que l'affranchissement des esclaves se fit d'abord dans les temples et comme un acte de piété, l'Église recommanda cette pratique aux fidèles qui faisaient des testaments, comme une œuvre très agréable à Dieu, très méritoire à ses yeux et digne d'une grande récompense. De là, ces expressions en usage dans les ordres d'affranchissement laissés aux héritiers : « pour l'amour de Dieu, pour le salut » ou « pour la rançon de mon âme ». Rien n'était épargné pour racheter les captifs : on vendait les biens consacrés à Dieu, on faisait fondre les vases sacrés, d'or et d'argent, on engageait les ornements et les richesses des basiliques. C'est ce que saint Ambroise, saint Augustin, saint Hilaire, saint Éloi, saint Patrice et beaucoup d'autres saints personnages firent plus d'une fois.

Ceux qui ont fait le plus pour les esclaves sont les Pontifes romains, qui ont toujours été vraiment les tuteurs des faibles et les vengeurs des opprimés. Saint Grégoire le Grand en affranchit lui-même un très grand nombre, et, au concile de Rome de l'an 597, il voulut que la liberté fût accordée à tous ceux qui embrasseraient la vie monastique. Adrien Ier décida que les esclaves pourraient se marier librement, malgré leurs maîtres. En 1167, Alexandre III défendit expressément au roi maure de Valence de ré-

1. *In I Ep. ad Cor.*, LV.

duire en servitude un chrétien, parce que nul n'est fait esclave par la nature et que tous ont été faits libres par Dieu. En 1192, l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité pour la rédemption des chrétiens tombés au pouvoir des Turcs reçut, à la prière de saint Jean de Matha et de saint Félix de Valois, ses fondateurs, l'approbation et la confirmation d'Innocent III. Un Ordre semblable, celui de Notre-Dame-de-la-Merci, fut approuvé par Honorius III et, plus tard, par Grégoire IX; saint Pierre Nolasque lui avait donné pour base une loi difficile qui obligeait ses religieux à rester eux-mêmes dans les fers, à la place des chrétiens captifs chez les infidèles, s'il le fallait pour les racheter. Grégoire IX fit plus encore, dans l'intérêt de la liberté, par le décret qui défendait d'échanger les esclaves de l'Église; en outre il exhorta les fidèles à expier leurs péchés, en donnant leurs esclaves à Dieu et aux saints.

Les esclaves sont redevables de beaucoup d'autres bienfaits à l'Église. Elle s'armait de peines sévères pour les défendre contre les emportements, l'avarice et les injustices de leurs maîtres; s'ils étaient poursuivis par la violence, elle leur ouvrait l'asile de ses temples; elle prenait les affranchis sous sa protection et arrêtait, par ses corrections, ceux qui, au moyen de coupables manœuvres, osaient réduire un homme libre en servitude. C'était une raison de se montrer elle-même plus favorable à la liberté des esclaves qui, d'une manière quelconque, selon les temps et les lieux, se trouvaient en sa possession. Ainsi elle ordonne que les évêques dégagent, pour

toujours, des liens de l'esclavage ceux qui auront, pendant un certain temps, mérité des éloges pour l'honnêteté de leur vie, et elle permet facilement aux évêques d'affranchir par testament ceux qui sont à leur service. C'est aussi grâce à la compassion et à l'énergie de l'Église que la loi civile relâcha un peu de sa rigueur à l'égard des esclaves, en ce sens qu'on obtint que les adoucissements proposés par Grégoire le Grand fussent adoptés dans les codes des États : on le dut surtout à l'initiative de Charlemagne qui les fit entrer dans ses *Capitulaires*, comme plus tard Gratien dans le *Décret*. Enfin les monuments, les lois, les institutions, dans toute la suite des âges, montrent par de magnifiques témoignages la grande charité de l'Église pour les esclaves qu'elle n'a jamais laissés sans défense et dont elle a toujours soulagé par tous les moyens la condition misérable.

Ainsi, puisque, par un bienfait inestimable du Christ Rédempteur, l'Église catholique a fait disparaître l'esclavage et établi parmi les hommes la liberté, la fraternité et l'égalité véritables, on ne saurait la louer assez ni lui garder assez de reconnaissance de ce qu'elle a fait pour la prospérité des peuples.

Au déclin du quinzième siècle, quand la tache funeste de la servitude était presque effacée chez les nations chrétiennes et que les États cherchaient à s'affermir dans la liberté évangélique et à étendre au loin leur empire, le Siège Apostolique mit tous ses soins à empêcher que les germes du mal ne vinssent

à repousser. Pour cultiver un sol brut, pour creuser des mines et en exploiter les richesses métalliques, il fallait des bras vigoureux; on s'avisa d'un expédient non moins injuste que barbare. Des esclaves transportés d'Éthiopie devinrent l'objet d'un commerce qu'on nomma depuis *la traite des noirs* et qui n'envahit que trop ces colonies. Bientôt, par une injustice toute semblable, les indigènes, qui tous étaient appelés *Indiens*, furent opprimés comme des esclaves. Pie II, informé de ce qui se passait, écrivit sans retard, le 7 octobre 1462, à l'évêque de Rubicon une lettre où cette infamie était censurée et condamnée. Quelque temps après, Léon X mit en œuvre, autant qu'il put, ses bons offices et son autorité auprès des rois de Portugal et d'Espagne, pour qu'ils fissent en sorte d'extirper entièrement un abus si honteux tout ensemble pour la religion et pour la justice et l'humanité. Cependant le désordre persistait obstinément, car sa cause impure, l'insatiable convoitise des richesses, était restée. Alors Paul III, que sa charité paternelle tenait inquiet sur le sort des Indiens et des esclaves maures, prit enfin le parti de rendre un décret solennel dans lequel il déclarait, au grand jour et à la face de toutes les nations, qu'ils avaient tous un triple droit : le droit d'être maîtres de leurs personnes, le droit de vivre en société d'après leurs lois, le droit d'acquérir et de posséder. De plus, par une lettre adressée au cardinal-archevêque de Tolède, il ordonna que les transgresseurs de ce décret seraient frappés d'interdit, réservant l'absolution au Pontife Romain. Dans la

suite, avec la même sollicitude et la même constance, d'autres Pontifes revendiquèrent énergiquement la liberté pour les Indiens et les Maures, même avant qu'ils eussent reçu la foi chrétienne : tels furent Urbain VIII, Benoît XIV, Pie VII. Ce dernier, en outre, au congrès de Vienne, engagea les princes confédérés de l'Europe à prendre des mesures pour que la traite des noirs, déjà abandonnée dans beaucoup de pays, fût complètement abolie. Grégoire XVI fit des reproches sévères à ceux qui oubliaient, sur ce point, les lois de l'humanité; il renouvela les décrets portés et les peines établies par le Siège Apostolique, et il ne négligea rien pour que les nations lointaines, imitant elles aussi la douceur des peuples de l'Europe, n'eussent pour l'opprobre et la barbarie de l'esclavage que de l'éloignement et de l'horreur. A Nous était réservé le bonheur de féliciter les souverains et les gouvernements dont les efforts persévérants ont fait taire, enfin, les longues et très justes plaintes de la nature et de la religion.

Toutefois il Nous reste au cœur, sur un objet tout semblable, un autre souci qui nous préoccupe vivement et tient en éveil Notre sollicitude. Cet ignoble trafic d'hommes ne se fait plus sur mer, mais sur terre il est pratiqué trop souvent et de la façon la plus barbare. Comme les mahométans partent de ce principe pervers que les Éthiopiens et autres peuples semblables sont à peine supérieurs aux brutes, c'est une chose horrible à voir que la perfidie et la cruauté avec lesquelles ils les traitent. Tombant à

l'improviste, comme des brigands, sur les tribus éthiopiennes, au moment où elles s'y attendent le moins, ils se jettent sur les villages, sur les hameaux, sur les cabanes, dévastant tout, ravageant tout, pillant tout; ils prennent sans peine hommes, femmes et enfants, les attachent et les emmènent pour les traîner par force aux marchés les plus infâmes. L'Égypte, le Zanzibar et une partie du Soudan sont les stations d'où partent ces expéditions abominables. Des hommes chargés de chaînes, n'ayant presque rien à manger, font de longues marches sous les coups répétés des fouets. Ceux qui n'ont pas la force de supporter la fatigue sont égorgés; les survivants, réunis en bandes, mis en vente comme de vils troupeaux, sont étalés devant l'acheteur minutieux et impudent. A mesure que chacun est vendu et livré, il se voit arraché sans pitié à sa femme, à ses enfants, à ses parents; au pouvoir de son maître, il subit la plus dure servitude, une servitude impie, il ne peut se soustraire à la religion de Mahomet. Voilà ce qu'avec la plus vive douleur Nous avons entendu raconter naguère à des personnes qui, les yeux baignés de larmes, avaient vu elles-mêmes ce spectacle d'infamie et d'horreur. Leur récit est confirmé par les récents explorateurs de l'Afrique équatoriale. On sait même, par le témoignage de ces derniers, que le nombre des Africains vendus ainsi comme du bétail s'élève, chaque année, à quatre cent mille, dont la moitié environ tombent malades et meurent, par suite des souffrances du voyage; si bien que, chose triste à dire! ceux qui traversent ces dé-

serts reconnaissent la route aux ossements dont elle est jonchée.

Qui ne serait ému à la pensée de tant de misères? Nous qui tenons la place de Jésus-Christ, Sauveur plein d'amour et Rédempteur de toutes les nations, et qui Nous réjouissons si vivement des nombreux et glorieux services rendus par l'Église à toutes sortes de malheureux, Nous pouvons à peine exprimer quelle commisération Nous sentons pour ces peuples infortunés, avec quelle charité Nous leur tendons les bras, combien Nous désirons ardemment pouvoir leur procurer tous les secours et tous les soulagements possibles, afin que, secouant à la fois l'esclavage des hommes et l'esclavage de la superstition, ils puissent enfin, sous le joug aimable du Christ, servir le seul et unique vrai Dieu et avoir part avec nous au divin héritage. Plaise à Dieu que tous ceux qui ont la puissance et qui tiennent l'empire, ou qui veulent que les droits des nations et de l'humanité soient sacrés, ou qui sont du fond du cœur dévoués au progrès de la religion, que tous, en tout lieu, écoutant Nos exhortations et Nos prières, unissent leurs efforts pour réprimer, pour empêcher, pour abolir le plus honteux et le plus criminel de tous les trafics!

Tandis que, par un concours plus actif des intelligences et des entreprises, de nouvelles voies, de nouvelles relations commerciales sont ouvertes vers les terres africaines, c'est aux hommes voués à l'apostolat de prendre tous les moyens possibles pour procurer le salut et la liberté des esclaves. Ils

n'y réussiront qu'autant que, fortifiés par la grâce divine, ils s'appliqueront tout entiers à répandre et à développer de plus en plus, par leurs travaux, notre foi très sainte, dont le fruit insigne est d'acquérir et de produire merveilleusement la liberté « par laquelle Jésus-Christ nous a faits libres (1) ». C'est pourquoi Nous les engageons à mettre devant leurs yeux, comme un miroir de la vertu apostolique, la vie et les actions de Pierre Claver dont naguère Nous avons relevé la gloire par de nouveaux honneurs. Qu'ils considèrent ce saint qui, avec une infatigable constance, pendant quarante années consécutives, se dévoua tout entier aux plus misérables troupeaux d'esclaves maures, vraiment digne d'être appelé l'apôtre de ceux dont il s'était dit et fait l'esclave pour toujours. S'ils ont soin d'acquérir et de retracer la charité et la patience de ce grand homme, ils deviendront assurément de dignes ministres de salut, des consolateurs, des messagers de paix, et ils pourront, avec l'aide de Dieu, changer l'horreur de la solitude et de la sauvagerie en une terre fertile où fleurira la religion et la civilisation.

C'est en vous, Vénérables Frères, qu'en terminant cette Lettre, Notre pensée veut se reposer. Nous vous exprimerons de nouveau et Nous partagerons avec vous la grande joie dont Nous ont rempli les décisions prises par l'État, au sujet de l'esclavage, dans l'empire du Brésil. Que des lois aient pourvu à ce que tout ce qui reste encore d'esclaves soient

---

1. Galat., IV, 31.

admis au rang et aux droits des hommes libres, c'est, à Nos yeux, une chose bonne, heureuse et salutaire; mais de plus Nous y voyons confirmée et encouragée l'espérance d'un magnifique progrès pour le pays et pour la religion. Ainsi le nom de l'empire brésilien sera justement célébré et glorifié chez les nations les plus civilisées, et en même temps le nom de son auguste Empereur dont on rapporte cette belle parole, qu'il ne désirait rien tant que de voir abolir dans ses États les derniers vestiges de l'esclavage.

En attendant que ces lois soient exécutées, appliquez-vous avec ardeur, Nous vous en conjurons instamment, mettez toute votre vigilance et tous vos soins à faire réussir cette entreprise qui assurément est entourée de graves difficultés. Obtenez, il le faut absolument, qu'il y ait, entre maîtres et esclaves, un parfait accord et la plus entière fidélité; qu'ils ne s'écartent point de la clémence et de la justice; que toutes leurs transactions se fassent selon les lois, dans la paix, d'une manière chrétienne. Car il est à souhaiter que l'abolition de l'esclavage, pour laquelle tous faisaient des vœux, s'accomplisse heureusement, sans lésion d'aucun droit divin ni humain, sans trouble public, de sorte que ceux qui y sont intéressés en retirent un avantage solide.

A chacun de ceux qui ont déjà été affranchis ou qui vont l'être, Nous donnerons, avec le zèle d'un pasteur et la tendresse d'un père, des avis empruntés aux pensées du grand Apôtre des nations. Qu'ils

gardent religieusement et qu'ils témoignent une reconnaissance profonde à ceux qui, par leurs conseils et par leurs œuvres, leur ont procuré la liberté. Qu'ils ne se rendent jamais indignes d'un si grand bienfait; qu'ils ne confondent pas la liberté avec la licence des passions, mais qu'ils s'en servent, comme il convient à des citoyens honnêtes, pour le travail d'une vie active, pour l'avantage et l'honneur de la famille et de l'État. Qu'on les voie respecter et révérer la majesté des princes, obéir aux magistrats, se conformer aux lois, et qu'ils observent ces devoirs moins par crainte que par religion. Qu'ils répriment et repoussent toute envie des richesses et de la supériorité d'autrui, passion qui, tous les jours, hélas! tourmente un si grand nombre de gens du peuple et qui fournit tant d'instruments criminels aux ennemis de la sécurité et de la paix sociale. Que, satisfaits de leurs biens et de leur condition, leur plus chère pensée, leur plus ardent désir se portent vers les biens du royaume céleste, pour lesquels ils sont venus au monde et ont été rachetés par Jésus-Christ. Qu'ils aient pour Dieu, qui est leur Maître et leur Libérateur, les sentiments d'une vive piété, qu'ils l'aiment de toutes leurs forces, qu'ils observent avec grand soin ses commandements. Qu'ils se réjouissent d'être les fils de son Épouse, la sainte Église; qu'ils travaillent à être les meilleurs de ses enfants, et qu'ils répondent aussi bien que possible à son amour.

Ces instructions, Vénérables Frères, ne cessez de les répéter et de les inculquer aux affranchis; car

c'est Notre plus grand désir, ce doit être le vôtre et celui de tous les gens de bien, que, dans toute l'étendue de l'Empire, la religion recueille les plus beaux fruits de la liberté qui vient d'être octroyée, et qu'elle en jouisse à jamais.

Pour obtenir cet heureux résultat, Nous demandons à Dieu ses grâces les plus abondantes et Nous implorons le secours maternel de la Vierge immaculée. Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance paternelle, Nous accordons affectueusement la bénédiction apostolique à vous, Vénérables Frères, au clergé et à tout le peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 mai 1888, la onzième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

II

LETTRE CIRCULAIRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE, RELATIVEMENT A UN PROCHAIN PÈLERINAGE A ROME.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

J'ai voulu laisser se terminer les Fêtes Pascales, avant de vous exprimer mes sentiments de reconnaissance paternelle. Ils sont vifs et profonds dans mon cœur. Vos vœux, l'expression de votre dévouement, les souvenirs généreux que vous m'avez offerts, m'ont touché jusqu'au fond de l'âme. Je vous appartiens donc désormais, tant qu'il plaira à Dieu de me garder sur la terre, plus complètement encore, s'il est possible, que par le passé.

C'est ce que j'ai déjà dit, de vive voix, à ceux d'entre vous qui m'entouraient, en si grand nombre, au jour anniversaire de ma consécration épiscopale. C'est ce que je veux répéter ici à tous, sans exception.

Je ne borne pas ma gratitude au diocèse d'Alger, qui a eu l'initiative de nos fêtes jubilaires. Je

l'étends aux trois autres diocèses auxquels me rattachent des liens spirituels. J'ai déjà prié les vénérables Évêques de ces diocèses d'agréer l'expression de ces sentiments pour eux et pour leur clergé; mais je ne veux pas me borner au clergé. Je désire que les fidèles sachent combien j'ai été ému et touché des marques multiples de dévouement et de respect, que j'en ai reçues, à Alger surtout.

Et maintenant que votre foi, Messieurs et chers Coopérateurs, a ainsi honoré, en mon humble personne, l'autorité maternelle de l'Église, je viens vous demander de me laisser reporter vos hommages sur Celui qui représente immédiatement ici-bas Jésus-Christ lui-même. Pendant que nous célébrions notre anniversaire en Algérie, le monde catholique tout entier continuait à fêter le Jubilé de Léon XIII. Déjà nous avons déposé à Ses pieds nos offrandes, qui étaient celles du pauvre. Mais la distance, le petit nombre de prêtres qui doivent desservir nos immenses régions, les difficultés d'un long voyage ont retardé, jusqu'ici, l'organisation de notre pèlerinage africain. Il ne pourra donc se joindre à celui qui se prépare, en ce moment même, dans les diocèses de France.

J'ai fait connaître ces conditions exceptionnelles à Notre Saint-Père le Pape. J'ai osé Lui demander s'Il ne voudrait pas, malgré notre petitesse, nous accorder une audience spéciale, dans le courant du mois de mai qui va s'ouvrir. Avec sa condescendance ordinaire, le Père de tous les fidèles, à qui notre

Afrique doit déjà tant, a bien voulu accueillir favorablement ma prière.

Je me suis donc entendu, Messieurs, avec NN. SS. les Évêques qui administrent les trois diocèses de l'Algérie, et, de concert avec eux, j'ai décidé que nous formerions, à cette époque, un pèlerinage commun.

En conséquence, Nous invitons, comme je le fais ici, au nom de mes vénérables Collègues et au mien, les prêtres de Nos diocèses, qui désireraient Nous accompagner, à faire immédiatement connaître leur intention, chacun à son Évêque respectif. Ne croyant pas possible d'amener avec Nous un trop grand nombre de pèlerins, Nous avons pensé que le chiffre des prêtres séculiers admis à accompagner leur Évêque ne devrait pas dépasser celui de douze par diocèse. Les premiers inscrits seront dès lors préférés. Aux prêtres séculiers se joindraient douze, Pères des Missions d'Alger. Enfin douze néophytes arabes adultes, de l'Afrique du Nord, et douze néophytes nègres, également adultes, rachetés de l'esclavage dans l'intérieur de l'Afrique, compléteraient notre pieuse caravane. Nous présenterions ainsi au Saint-Père, sous le nombre symbolique de l'apostolat, le résumé vivant de nos Diocèses et de nos Missions.

C'est vers le 20 mai que serait accordée à Notre pèlerinage l'audience du Saint-Père. Le séjour à Rome serait de six jours environ. Les départs d'Alger, d'Oran et de Philippeville seraient fixés, en conséquence, par NN. SS. les Evêques.

Je ne doute pas, Messieurs et chers Coopérateurs, que vous ne soyez heureux de vous voir tous ainsi représentés, à Rome, au Jubilé du Saint-Père, soit par vous-mêmes, soit par vos confrères; et vos Évêques ne le seront pas moins de vous procurer cette joie.

III

ALLOCUTION DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII, DANS L'AUDIENCE QUI A SUIVI LA PROMULGATION DE L'ENCYCLIQUE « *In plurimis* », RELATIVE A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

TRÈS SAINT PÈRE,

C'est un double pèlerinage que j'ai l'honneur de présenter à Votre Sainteté : celui du diocèse de Lyon, et celui des Missions africaines.

Un lien étroit et doux unit ces chrétiens de France et d'Afrique, qui sont, en ce moment, à Vos pieds. Nous, Africains, nous représentons les Missions jusqu'ici les plus difficiles et les plus abandonnées de l'univers, et l'Église de Lyon, Très Saint Père, est, depuis un demi-siècle, par son Œuvre de la Propagation de la Foi, la première et principale nourricière de l'apostolat. C'est pour cela que son éminent Archevêque, mon ami de cinquante ans, qui est déjà venu, au mois de janvier, préparer ici les voies à son peuple, a désiré que ce fût un Cardinal missionnaire qui le remplaçât, aujourd'hui, pour solliciter Vos

bénédictions en faveur de ses fils. Ils y ont droit, Très Saint Père, par leur charité généreuse, par leur foi, par tout le bien qu'ils font en France, pour celui qu'ils nous permettent d'opérer pour la conversion du monde infidèle.

Mais nos Africains, dont les uns descendent des anciens chrétiens qui avaient pour Pasteurs les Cyprien, les Augustin, les Optat, les Fulgence, et les autres représentent les pauvres noirs, ont à Vous exprimer aujourd'hui, Très Saint Père, les sentiments d'une immense et respectueuse gratitude. Ils viennent de lire, à Rome, hier même, l'Encyclique admirable que Votre Sainteté adresse aux Évêques du Brésil. Ils y ont vu qu'après avoir hâté par Vos vœux, par Vos prières l'abolition de la servitude dans un grand empire chrétien où elle existait encore, Vous vous êtes souvenu de leur Afrique. Ils ont lu, tracé par Vos mains sacrées, le tableau des misères sans nom, que l'esclavage fait peser sur les populations de l'intérieur équatorial. Ils ont vu avec quelle vigueur et quelle tendresse apostoliques, après avoir rappelé et flétri tant de crimes, Votre Sainteté s'adresse aux peuples chrétiens, pour leur demander, au nom de l'Église, au nom de la religion, au nom de l'humanité, de s'opposer à la continuation d'un commerce infâme et des scélératesses qu'il entraîne après lui.

Ce que Votre Sainteté a rappelé et flétri ainsi avec tant d'éloquence, c'est la propre histoire des noirs qui sont, en ce moment, à Vos genoux. Tous, sans exception, ont été les victimes de ces

infamies. Tous ont été, par la violence, enlevés à leurs familles, séparés de leurs pères, de leurs mères, qu'ils ont, le plus souvent, vu massacrer sous leurs yeux. Tous ont été traînés sur les marchés à esclaves de l'intérieur, sur ces routes impies dont parle Votre Sainteté avec une vérité qui fait frémir, et qui sont tracées au voyageur par les ossements des nègres esclaves. Tous, enfin, ont été vendus comme un vil bétail; et, si les missionnaires envoyés par Vous, Très Saint Père, il y a maintenant dix années, dès les premiers jours de Votre Pontificat, ne s'étaient trouvés là pour les racheter, au nom de l'Église, avec les ressources d'une œuvre bénie, la Sainte-Enfance, ils seraient encore sous le joug et les coups de maîtres impitoyables, ou déjà morts de leurs souffrances sur les sables arides de nos déserts! Or, ils ont laissé, dans l'intérieur de notre immense continent, tout un peuple, leur propre peuple, voué à ces effroyables misères : cent millions d'hommes (c'est un chiffre que nous donnent les appréciations des explorateurs), cent millions d'hommes, de femmes, d'enfants, condamnés à une telle vie et à une telle mort!

Oh! Très Saint Père, de quelles bénédictions les noirs de notre Afrique couvriront, un jour, Votre nom! Comme il leur restera cher et sacré, dans le cours des âges, lorsqu'ils sauront avec quelle bonté paternelle Vous avez, alors que tous semblaient indifférents à leur sort, élevé la voix en leur faveur; avec quelle charité apostolique Vous avez réclamé pour eux la justice et la paix!

Il semble, Très Saint Père, que la divine Providence ait tout disposé pour que Vous pussiez, dès la première heure, recevoir l'expression d'une reconnaissance si justement due, et avoir ici comme une confirmation visible de Votre parole. C'est la première fois, dans le cours des siècles, que des nègres chrétiens, partis du centre même de l'Afrique, paraissent devant le Vicaire de Jésus-Christ, et, sans que rien ait pu le faire prévoir, ils se trouvaient, dans Votre ville de Rome, le jour même où Votre voix, faisant écho à celle de Vos plus glorieux prédécesseurs, les saints Grégoire, les Innocent III, les Benoît XIV, rappelait au monde les droits de l'humanité, de la nature, si affreusement violés, et l'obligation pour les chrétiens de faire cesser tant d'horreurs !

C'est près des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul qu'ils Vous ont entendu rappeler, dans le beau langage de Votre Encyclique, que, dès l'origine, ces deux grands apôtres ont proclamé l'abolition de l'esclavage, en proclamant la liberté que Jésus-Christ a rendue à tous les hommes, justifiés par ses souffrances et par sa mort. Et maintenant ils Vous voient, Très Saint Père, et il leur semble entendre, une fois de plus, Pierre vivant dans Votre personne sacrée pour y instruire et gouverner l'Église, et ils répètent, avec les Pères de Chalcédoine, ce que ceux-ci disaient d'un autre Léon qui ne sera plus le seul, désormais, à porter le nom de Grand dans l'histoire de l'Eglise : « *Petrus per Leonem locutus est!* » Ils Vous voient et ils se rappellent que Paul, le Docteur des Nations, était

prisonnier, alors qu'il élevait la voix, en présence des tyrans païens, pour demander la liberté des esclaves : « *Paulus, vinctus Jesu Christi,* » c'est ainsi qu'il commence sa lettre à Philémon pour lui recommander l'esclave Onésime. Il n'était pas seulement prisonnier, il se courbait déjà sous le poids des années, car il reprend et il ajoute : « *Paulus senex et vinctus Jesu Christi.* »

Mais sa prison et sa vieillesse n'ont pas empêché que sa voix n'ait retenti jusqu'aux extrémités du monde, qu'elle n'ait traversé les siècles, et qu'elle ne demande encore à tous les chrétiens de ne plus regarder aucun homme comme un esclave, mais de les tenir tous comme des frères très chers en Jésus-Christ : « *Non jam ut servum, sed ut fratrem carissimum suscipe.* »

C'est que saint Paul, dans sa prison et malgré sa vieillesse, était armé de la force d'en haut, et, avec cette force divine, la jeunesse se renouvelle pour combattre et vaincre même ceux qui sont forts en apparence, et la parole prend le vol de l'aigle pour éclairer les intelligences rebelles et gagner enfin les cœurs les plus durs : « *Renovabitur ut aquilæ juventus tua!* »

Et que voyons-nous autre chose, Très Saint Père, lorsque, pour répondre à l'amour de Vos fils, Vous surmontez, comme miraculeusement, des fatigues auxquelles succomberait la jeunesse, et, de ce tombeau de Pierre, auprès duquel Elle ne trouve même plus la liberté de Son ministère auguste, Votre Sainteté annonce aux esclaves de notre Afrique

l'aurore de leur liberté : *Renovata est ut aquilæ juventus tua!*

Soyez béni, Très Saint Père, d'avoir fait entendre en leur faveur cette parole de consolation et d'amour! Soyez béni, au moment où le monde entier salue comme un triomphe unique votre Jubilé sacerdotal, d'avoir voulu donner, avec l'espérance, une part de cette joie à tant de nations infortunées!

Très Saint Père, ce sont les sentiments que Vous expriment par ma voix ces anciens esclaves devenus Vos fils et nos frères, et pour lesquels j'ose implorer, ainsi que pour les descendants des chrétiens de l'Afrique, pour notre France, pour ces vénérables Évêques, pour ces prêtres, pour ces missionnaires et pour toute cette chrétienne assemblée, Votre bénédiction apostolique.

IV

RÉPONSE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII A L'ADRESSE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE, ET MISSION QU'IL LUI DONNE DE TRAVAILLER A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

Par une disposition merveilleuse de la Providence, Notre Jubilé sacerdotal vient d'être, chez tous les peuples catholiques, l'occasion de manifestations éclatantes et extraordinaires de foi et d'attachement au Vicaire de Jésus-Christ. Non contents de Nous témoigner leurs sentiments par des lettres d'une piété touchante et par des dons très précieux, ils ont voulu se faire représenter auprès de Nous et Nous offrir personnellement leurs filials hommages et leurs félicitations. Nous avons vu accourir ainsi successivement à Rome des pèlerinages et des députations non seulement de tous les pays d'Europe, mais jusque des régions les plus reculées du globe. La France, comme il convenait à son noble caractère et à son titre privilégié, avait donné le premier élan à ce mouvement religieux, par son pèlerinage des ouvriers et par plusieurs autres depuis. Il vous était réservé, Monsieur le Cardinal, d'en continuer la pieuse série aux solennels jours de la Pente-

côte, en amenant ici ce pèlerinage africain-lyonnais.

Ainsi que vous l'avez observé, c'est la première fois qu'un Pape voit devant lui, à Rome, les descendants des anciens chrétiens d'Afrique, de cette terre autrefois si féconde en Saints, et, depuis des siècles, si triste et si désolée. Vous l'avez dit, Monsieur le Cardinal, dès le début de Notre Pontificat, Nos yeux se sont portés vers cette terre deshéritée, Notre cœur s'est ému au spectacle des innombrables misères physiques et morales dont elle est le théâtre. Nous avons cherché, dans la mesure de Nos forces, à y porter un remède convenable et salutaire. Par la reconstitution de l'antique siège de Carthage, Nous avons voulu faire revivre le souvenir des Cyprien, des Augustin, et de leurs chrétientés jadis si florissantes, et par ce fait préparer la reconstitution de l'ancienne Église africaine. A cette fin, étendant Notre regard à tous les autres points de ce continent mystérieux, où tant de millions d'âmes n'ont jamais entendu la parole de l'Évangile, Nous leur avons envoyé des missionnaires et des apôtres courageux et zélés.

Ce qui par-dessus tout n'a cessé de remplir Notre âme de tristesse et de commisération, c'est la pensée de ce grand nombre de créatures humaines, réduites par la force et la cupidité à un esclavage honteux et dégradant. Dans ces jours mêmes, Nous avons publié la Lettre Encyclique, dont vous venez de parler tout à l'heure, Monsieur le Cardinal, adressée aux Évêques du Brésil. Après les avoir félicités de l'heureux événement qui vient de se pro-

duire en leur pays, après avoir exposé la doctrine de l'Église catholique et rappelé la constante sollicitude des Pontifes romains à ce sujet, suivant l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous avons invité et vivement engagé tous ceux qui ont le pouvoir entre les mains, de mettre un terme au hideux trafic appelé « la traite des Nègres » et à employer tous les moyens pour que cette plaie ne continue pas davantage à déshonorer le genre humain. Et puisque le continent africain est le théâtre principal de ce trafic et comme la terre propre de l'esclavage, dans cette Lettre Nous recommandons à tous les missionnaires qui y prêchent le Saint Évangile, de consacrer toutes leurs forces, leur vie même, à cette œuvre de rédemption, à l'exemple du glorieux Pierre Claver, que Nous avons récemment canonisé. A ces missionnaires Nous recommandons aussi de racheter autant d'esclaves qu'il leur sera possible, ou du moins de leur procurer tous les soulagements de la plus tendre charité de pères et d'apôtres.

Mais c'est sur vous surtout, Monsieur le Cardinal, que Nous comptons pour le succès des difficiles œuvres et missions d'Afrique. Nous connaissons votre zèle actif et intelligent; Nous savons tout ce que vous avez fait jusqu'à ces jours, et Nous avons la confiance que vous ne vous lasserez pas, avant d'avoir mené à bonne fin vos grandes entreprises.

Pour vous, pieux catholiques de Lyon, vous aviez un droit spécial de vous joindre à ce pèlerinage, car c'est votre antique et illustre cité qui est le berceau de la belle œuvre de la Propagation de la Foi. De-

puis qu'elle y a pris naissance, elle n'a cessé d'y grandir et d'y susciter toujours de nouveaux dévouements. Si, aujourd'hui, les circonstances paraissent moins favorables, Lyon et la France ne permettront pas que cette grande institution vienne jamais à décroître ou à perdre quelque chose de sa splendeur et de sa providentielle fécondité.

Avant de terminer, Nous voulons encore une fois tourner nos regards vers vous, chers enfants d'Afrique. Nous voulons vous dire combien Nous vous félicitons de la grande grâce que le Dieu très miséricordieux vous a faite en vous arrachant aux ténèbres du paganisme, et même quelques-uns d'entre vous aux fers de l'esclavage, pour vous établir dans la lumière et dans la sainte liberté de la foi chrétienne. Persévérez dans vos pieux sentiments; soyez constamment fidèles aux promesses de votre baptême, et, à votre tour, devenez les apôtres et les messagers de la bonne nouvelle auprès de vos innombrables frères moins fortunés que vous.

Et maintenant, il ne Nous reste qu'à vous accorder, comme gage de Notre paternelle affection, la bénédiction apostolique, d'abord à vous, Monsieur le Cardinal, et ensuite aux évêques, aux directeurs du pèlerinage, à vous tous, ici présents, à vos familles, à vos œuvres, et à toutes les missions du continent africain.

V

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A MONSEIGNEUR BRINCAT, PROCUREUR DE L'ŒUVRE DES MISSIONS D'AFRIQUE, A PARIS, LUI ANNONÇANT UNE PROCHAINE CROISADE ANTI-ESCLAVAGISTE.

MON CHER AMI,

Vous recevrez, par les journaux religieux d'Italie, presque en même temps que la présente lettre, le récit de l'audience accordée par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII à notre pèlerinage africain, et le texte de son allocution pontificale. Déjà vous avez lu l'Encyclique mémorable par laquelle, après avoir félicité le Brésil de l'abolition de l'esclavage dans tout son vaste empire, le Pape tourne, avec une sollicitude paternelle, ses regards vers notre Afrique, et, flétrissant l'horrible commerce des esclaves noirs, invite le monde chrétien à une croisade pour faire enfin cesser tant d'horreurs.

Je l'en ai remercié au nom de notre Afrique.

Ce sentiment ne vous surprendra pas, sachant tout ce que, depuis plus de vingt ans, j'ai cherché à faire pour envoyer des missionnaires dans l'intérieur

de ce grand continent, au prix de tant de fatigues et de tant de souffrances, et combattre ainsi la barbarie dont tant de créatures humaines sont encore les victimes.

Mais ce que je veux vous signaler aujourd'hui, c'est ce que le Vicaire de Jésus-Christ a daigné me répondre solennellement à moi-même. Vous relirez ces paroles qui sont, pour nous, désormais une loi. Vous verrez qu'il y demande « **à tous** », ce sont ses expressions propres, « **de mettre un terme » au hideux trafic de l'esclavage et d'employer » tous les moyens pour que cette plaie ne con- » tinue pas davantage à déshonorer le genre » humain; et puisque,** ajoute-t-il, **l'Afrique est le » théâtre principal d'un si affreux commerce » et comme la terre propre de l'esclavage, Nous » recommandons à tous les missionnaires de » consacrer toutes leurs forces et leur vie même » à cette œuvre sublime de rédemption.** »

Et enfin, il termine par cet appel plus direct encore : « **Mais c'est sur vous surtout, Monsieur » le Cardinal, que Nous comptons pour le suc- » cès.** »

Je m'arrête, car je ne puis songer à transcrire ce qui suit et ce que le sentiment d'une trop grande indulgence a pu seul dicter à Léon XIII.

Et ce n'est pas seulement à un vieillard dont les forces tombent, comme les miennes, qu'il fait ainsi appel, c'est encore, vous le comprenez mieux que personne, à vous et à tous ceux qui m'aident dans mon ministère et me soutiennent dans mes œuvres.

J'avoue n'avoir jamais mieux ressenti un honneur qui m'était fait. C'est la cause même de l'humanité, de la liberté chrétienne, de la justice, qui nous est ainsi remise au nom de Dieu même, par son Vicaire !

Je ne vous étonnerai donc pas, si je vous dis que je laisse, pour un temps, tout de côté, jusqu'à ce que j'aie organisé une telle croisade. Je me proposais de retourner pour quelque temps en Afrique. C'est à Paris que je vais venir, non pas pour des quêtes ordinaires, mais pour dire enfin ce que je sais des crimes sans nom qui désolent l'intérieur de notre Afrique, et pour jeter ensuite un grand cri, un de ces cris qui remuent, jusqu'au fond de l'âme, tout ce qui, dans le monde, est encore digne du nom d'homme et de celui de chrétien !

Je n'ai plus, du reste, désormais, qu'à mettre en lumière ce que vient d'écrire Léon XIII sur l'esclavage africain.

A bientôt donc, mon cher ami, c'est-à-dire au moment où je pourrai quitter Rome, après avoir reçu les dernières bénédictions et les derniers conseils du Vicaire de Jésus-Christ. Annoncez ma visite à tous nos amis.

Où parlerai-je? Où écrirai-je? Je l'ignore encore. Mais, ce que je sais, c'est qu'en demandant la fin de tant d'excès infâmes, en proclamant ces grands principes chrétiens d'humanité, de charité, de liberté, d'égalité, de justice, je ne trouverai, en France et dans le monde chrétien, ni une intelligence, ni un cœur qui me refuse son appui.

VI

CONFÉRENCE SUR L'ESCLAVAGE AFRICAIN, FAITE A SAINT-SULPICE, LE 1er JUILLET 1888, PAR S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE.

Ubi non est servus et liber... sed omnia et in omnibus Christus. (*Epist. ad Coloss.*, c. III, v. 11.)

Léon XIII, notre grand Pontife, empruntait récemment ces paroles à saint Paul, dans son Encyclique aux évêques du Brésil.

C'est en vertu de cette doctrine de l'Apôtre qu'il condamnait l'esclavage, en montrant qu'il ne saurait exister sans crime parmi les chrétiens. Puisque les hommes sont tous, au même titre, les images de Jésus-Christ, des christs nouveaux et, par conséquent, des frères, c'est pour eux un sacrilège que de chercher à s'opprimer mutuellement et à se priver de la liberté, « le don le plus précieux de la nature ». Jésus-Christ avait enseigné déjà cette vérité, lorsqu'il disait qu'au dernier jour nous serons récompensés, si nous « sommes allés au secours des

captifs, parce qu'il tient pour fait à lui-même ce que nous faisons au moindre d'entre eux (1) ».

Aussi, parlant de l'esclavage tel qu'il existe dans notre continent africain, Léon XIII, dont la parole est d'ordinaire si pleine de modération et de mansuétude, ne croit-il pouvoir le condamner avec trop d'énergie. Il déclare solennellement qu'il est en opposition avec la loi divine et avec celle de la nature : « *Contra quod est a Deo et natura institutum* (2). » Il proclame infâme le commerce de l'homme et il n'en connaît pas de plus plein de scélératesse : « *Mercatura qua nec inhonesta magis nec scelerata* (3). » Il fait appel contre lui à tous les chrétiens, et avec quels accents d'autorité et de douleur ! Il ne se contente pas d'exhorter, il supplie, lui, le Père de la grande famille chrétienne : « *Hortantibus nobis et rogantibus* (4) », qu'on l'arrête, qu'on le prohibe, qu'on le supprime enfin, dans les régions où il domine : « *Comprimant, prohibeant, extinguant* (5). »

C'est ainsi que parlait à Rome, il y a quelques semaines, le successeur de tant de Pontifes qui n'ont cessé de réclamer, pour les victimes d'une servitude doublement impie, la pitié, la miséricorde, la justice. Je l'en ai publiquement remercié, au nom des évêques et des prêtres de notre Afrique, aux

1. Encycl. *In plurimis.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*

jours mêmes où son Encyclique venait d'être publiée; et Lui, lisant sûrement dans mon âme, a daigné me confier le soin de prêcher cette croisade nouvelle. Certes, une telle charge, ajoutée à tant d'autres, avait de quoi effrayer ma faiblesse; mais comment ne pas l'accepter des mains du Vicaire de Jésus-Christ, et comment ne pas la regarder comme l'honneur suprême d'une vie qui va finir !

Cette mission, je la commence dans cette église où a commencé, il y aura bientôt un demi-siècle (1), ma vie sacerdotale, trouvant un heureux augure de ce que je la prêche ainsi, pour la première fois, au milieu de fidèles dont je puis dire, comme l'Apôtre (2), que leur piété est connue de tout l'univers.

Ce que je me propose, du reste, de faire aujourd'hui n'est pas un discours étudié; il ne répondrait ni à mes sentiments ni à votre attente. Les artifices d'éloquence, je l'ai dit souvent, ne conviennent pas à un vieux missionnaire.

Je vous dirai donc simplement, dans cette conférence :

Ce qu'est, dans l'intérieur de l'Afrique, un esclavage devenu, chaque jour, plus horrible;

Comment on peut tenter d'y mettre fin.

---

1. C'est dans l'église de Saint-Sulpice que le cardinal Lavigerie a été ordonné prêtre.
2. *Ep. ad Rom.*, c. I, v. 8.

I

Par son Encyclique *In plurimis*, Léon XIII vient d'ouvrir la troisième lutte solennelle que l'Église soutient contre l'esclavage.

La première, elle l'entreprit, dès sa naissance, contre l'esclavage païen. Elle l'attaqua, d'abord, de front, par ses doctrines, enseignant aux hommes à s'aimer, parce qu'ils sont frères, étant fils du même Dieu. Elle le poursuivit par les exhortations de ses apôtres, de ses pontifes, de ses docteurs, qui prêchaient à tous la justice et la pitié. Elle l'affaiblit, de siècle en siècle, par ses institutions et par ses exemples.

Le combat fut long, il est vrai, car il était dirigé contre toutes les corruptions du cœur humain, liguées pour livrer, en proie à quelques-uns, des multitudes infortunées.

Humanum paucis vivit genus,

disait atrocement le poète, comme le rappelle Léon XIII pour fixer d'un mot le caractère d'une oppression presque universelle. Mais enfin, un jour vint où cette lèpre disparut du monde devenu chrétien, et où la liberté que le Christ lui avait léguée, triompha.

Au quinzième siècle, après la découverte de l'Amérique, les mêmes passions qui avaient main-

tenu l'esclavage antique en, firent surgir un nouveau, alors que, pour suppléer à leur petit nombre, les colons eurent recours à l'Afrique et établirent la traite des noirs. Durant plus de trois siècles, elle déshonora le monde par ses cruautés. L'Église s'éleva contre elle par ses missionnaires, comme les Claver et les Las Cases; par ses Pontifes, comme les Pie II, les Léon X, les Benoît XIV, et, de nos temps, les Grégoire XVI et les Pie IX. Tous les sophismes, même ceux de l'école, se liguèrent vainement en faveur des possesseurs d'esclaves; la conscience chrétienne finit par parler plus haut que leur cupidité. On vit, au commencement de ce siècle, une généreuse pléiade d'écrivains et d'hommes d'État s'élancer à l'assaut de l'ennemi et lui porter des coups sous lesquels il succomba. Les noms de ces nobles défenseurs de la dignité, de la liberté humaine, vous les connaissez, mes très chers frères, ils sont l'honneur de la France, de l'Angleterre, des États-Unis d'Amérique.

Frappé à mort, grâce à eux, par l'établissement des croisières européennes, l'esclavage disparut successivement des colonies. Un grand empire tenait encore, le Brésil. Il était réservé à Léon XIII de le voir se rendre à ses vœux, et au noble Prince que, par un juste retour, Dieu vient de rendre à la vie, d'en recevoir, pour son nom, un honneur immortel.

Mais, mes très chers frères, pendant que l'esclavage américain tombait peu à peu, on pouvait entendre des cris de désespoir, chaque jour plus

nombreux, s'élever du centre de l'Afrique. Les explorateurs belges, anglais, américains, en portaient les échos jusqu'à nous.

Sans doute, l'esclavage avait toujours existé dans ces régions, mais jamais dans les proportions où il se révèle aujourd'hui, car il menace désormais d'anéantir tout un peuple.

C'est ce que le monde civilisé ne sait pas bien encore, ce que le Vicaire de Jésus-Christ veut qu'il connaisse, et ce que je viens vous dire, en ma double qualité de Pasteur, de Père de tant d'infortunés.

Je ne connais, moi-même, à fond, ces choses que depuis quelques années. J'en avais passé déjà plus de dix dans l'Afrique du Nord, sans recevoir d'autres révélations sur tant d'infamies que des bruits vagues de l'intérieur. Il y a dix ans enfin, j'ai pu envoyer mes propres fils, les Missionnaires d'Alger, jusqu'au centre des provinces équatoriales, encore presque inconnues. Ce sont les seuls Français qui aient pénétré et se soient fixés jusqu'ici dans ces lointains parages. Il y a dix ans qu'ils y souffrent de tous les maux que traînent après eux et un climat meurtrier, et des fatigues sans fin, et la privation de toutes choses; mais leur plus dur martyre est encore d'assister impuissants aux tortures des populations qu'ils allaient évangéliser et qu'ils voient tristement périr. C'est par eux que j'ai su à quel sort lamentable les nègres des Grands Lacs, poursuivis, traqués comme des animaux, étaient livrés par les marchands esclavagistes. J'aurais voulu, dès les premiers jours, le faire savoir moi-même à tout l'univers, ne voyant,

en dehors d'un de ces mouvements de réprobation universelle, qui forcent toutes les volontés, aucun moyen de sauver tant de victimes. J'ai hésité néanmoins. Je me suis demandé si mes révélations, en excitant la haine de ceux dont j'allais dénoncer les fureurs, ne voueraient pas mes fils à une mort plus prompte et plus sûre, et ne priveraient pas ainsi les noirs de l'appui qu'ils pouvaient en attendre.

Mais les temps ont marché, les explorateurs se sont multipliés. Plusieurs ont écrit déjà (1); leurs récits, s'ils n'ont pu tout dire, parce qu'un homme qui ne fait que passer ne peut tout voir comme celui qui demeure, ont assez déchiré les voiles pour qu'on puisse les arracher sans retour. D'ailleurs, l'Europe a tourné ses regards vers l'Afrique, les Puissances se la sont d'avance partagée. Ce qui ne paraissait pas possible, il y a dix ans, est possible aujourd'hui. On peut espérer, malgré leurs divisions, voir se former entre elles ce que Montesquieu appelait déjà, au temps de l'esclavage colonial, une « ligue pour la miséricorde et pour la pitié (2) ». Ce n'est pas seulement mon vœu, c'est celui du Chef de l'Église; et voilà pourquoi, après le temps de se taire, alors qu'il n'y avait aucune espérance, vient aujourd'hui le temps de parler.

Sachez donc, mes très chers frères, que, depuis plus d'un demi-siècle, et pendant que nos regards

---

1. A leur tête se trouvent Livingstone, Cameron, Stanley, Burton, Speke, Pinto, etc.
2. *Esprit des lois*, liv. XV.

étaient fixés sur d'autres contrées, le mahométisme envahissait peu à peu, sans bruit, avec une persévérance qui ne s'est pas lassée, la moitié de l'Afrique. Dans certaines régions, celles qui sont les plus voisines de nous, il fondait des empires; des autres, il faisait sa proie par l'esclavage. Dieu me garde d'abuser de la parole pour accuser, sans y être contraint, les hommes et surtout les peuples. Je vis, d'ailleurs, au milieu des musulmans. S'ils ne me regardent pas comme leur Père, je dois, en ma qualité de Pasteur, les regarder et les aimer comme mes fils. Mais je ne puis m'empêcher de dire, aujourd'hui, que, parmi les erreurs si funestes à l'Afrique, la plus triste est celle qui enseigne, avec l'Islam, que l'humanité forme deux races distinctes : l'une, celle des croyants, destinée à commander, l'autre, celle des maudits, comme ils l'appellent, destinée à servir. Or, dans cette dernière, les nègres tiennent, pour eux, le dernier rang, le rang même des animaux. C'est à leurs yeux, comme le dit énergiquement Léon XIII, un bétail destiné au joug : **Nata jugo jumenta** (1)!

Parvenus par leurs conquêtes jusqu'au centre d'un continent peuplé de noirs, les musulmans se sont donc mis à l'œuvre que justifient leurs doctrines. De proche en proche, les bandes esclavagistes, créées par eux, ont avancé dans l'intérieur, venant du Maroc, du pays des Touaregs, de la Tunisie sur Tombouctou et les contrées qui entourent le Niger, de l'Égypte et de Zanzibar sur la région des Lacs, et

---

1. Encycl. *In plurimis.*

enfin aujourd'hui jusqu'au delà du Haut-Congo et presque aux confins des possessions anglaises et des colonies du Cap.

Partout ils font la même chasse impie qui alimente leur commerce.

Tantôt les ravisseurs, se dissimulant le long des sentiers, dans les forêts, au milieu des moissons, enlèvent par la violence les femmes, les enfants noirs, qui se présentent isolés. Les choses en sont à tel point, près des Grands Lacs, je rapporte textuellement les paroles d'un de mes missionnaires, que maintenant « *toute femme, tout enfant qui s'éloigne à dix minutes de son village n'est plus certain d'y revenir* (1). » L'impunité est absolue. Aucun chef noir des petites tribus indépendantes, entre lesquelles tout le pays est divisé, n'a de pouvoir pour réprimer ces violences. Tandis que les troupes esclavagistes, composées d'Arabes et de métis, de nègres mêmes du littoral, ne sortent qu'armés jusqu'aux dents, les populations sauvages des hauts plateaux de l'Afrique n'ont pour armes que des pierres, des bâtons ou, tout au plus, des flèches ou des lances. Aussi sont-elles incapables de lutter contre les brigands qui les envahissent et de se soustraire à leurs coups.

Mais ce n'est pas seulement aux individus isolés qu'ils s'attaquent : ils organisent leurs expéditions, comme on organise une guerre, tantôt seuls, tantôt, par un raffinement de scélératesse, alliés à des tribus voisines auxquelles ils offrent leur part du pil-

1. *Journal mss. du P. Moinet.*

lage et qui, le lendemain, deviennent leurs victimes, à leur tour. Ils tombent ainsi, la nuit, sur les villages sans défense ; ils mettent le feu aux huttes de paille. Ils déchargent leurs armes sur les premiers qu'ils rencontrent. La population commence à fuir, cherchant le salut dans les bois, au milieu des lianes impénétrables, dans les lits desséchés des rivières, dans les hautes herbes des vallées. On la poursuit, on tue tout ce dont on ne peut pas tirer parti sur les marchés de l'intérieur : les vieillards, les hommes qui résistent ; on prend les femmes et les enfants. Mais j'ai décrit déjà ces horreurs. Je me lasse de leur chercher des expressions nouvelles. Écoutez, mes très chers frères, ce triste tableau que j'ai fait, ailleurs, des caravanes qui entraînent les esclaves :

Tout ce qui est pris est immédiatement entraîné, hommes, femmes et enfants, vers un marché de l'intérieur.

Alors commence pour eux une série d'ineffables misères. Les esclaves sont à pied ; aux hommes qui paraissent les plus forts et dont on pourrait craindre la fuite, on attache les mains et quelquefois les pieds, de telle sorte que la marche leur devient un supplice, et sur le cou on place des cangues à compartiments, qui en relient plusieurs entre eux. C'est la description que nos Pères en font dans leurs lettres.

On marche toute la journée. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, on distribue aux prisonniers quelques poignées de sorgho cru. C'est toute leur nourriture. Le lendemain, il faut repartir.

Mais, dès les premiers jours, les fatigues, la dou-

leur, les privations en ont affaibli un grand nombre. Les femmes, les vieillards s'arrêtent les premiers. Alors, afin de frapper d'épouvante ce malheureux troupeau humain, ses conducteurs s'approchent de ceux qui paraissent plus épuisés, armés d'une barre de bois, pour épargner la poudre ; ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes infortunées qui poussent un cri et tombent en se tordant dans les convulsions de la mort.

Le troupeau terrifié se remet aussitôt en marche. L'épouvante a donné des forces aux plus faibles. Chaque fois que quelqu'un s'arrête, le même affreux spectacle recommence.

Le soir, en arrivant au lieu de la halte, après les premiers jours d'une telle vie, un spectacle non moins horrible les attend. Ces marchands d'hommes ont acquis l'expérience de ce que peuvent supporter leurs victimes. Un coup d'œil leur apprend quels sont ceux qui bientôt succomberont à la fatigue. Alors, pour épargner d'autant la maigre nourriture qu'ils distribuent, ils passent derrière ces malheureux, et d'un coup les abattent. Leurs cadavres restent où ils sont tombés, lorsqu'on ne les suspend pas aux branches des arbres voisins, et c'est près d'eux que leurs compagnons sont obligés de manger et de dormir.

Mais quel sommeil ! on peut le deviner sans peine. Parmi les jeunes nègres arrachés par nous à cet enfer et rendus à la liberté, il y en a qui se réveillent, chaque nuit, pendant longtemps encore, en poussant des cris affreux. Ils revoient, dans des cauchemars

sanglants, les scènes abominables dont ils ont été les témoins.

C'est ainsi que l'on marche, quelquefois pendant des mois entiers, quand l'expédition a été lointaine. La caravane diminue, chaque jour. Si, poussés par les maux extrêmes qu'ils endurent, quelques-uns tentent de se révolter ou de fuir, leurs maîtres féroces les frappent du glaive et les abandonnent ainsi, le long du chemin, attachés l'un à l'autre par leurs cangues. Aussi a-t-on pu dire, avec vérité, que, si on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, on pourrait la retrouver aisément par les ossements des nègres dont elle est bordée.

Enfin, on arrive sur le marché où on conduit ce qui reste de ces pauvres noirs après un tel voyage. Souvent c'est la moitié, le tiers, quelquefois moins encore, de ce qui a été capturé au départ.

Là commencent des scènes d'une autre nature, mais non moins odieuses. Les nègres captifs sont exposés en vente comme un bétail; on inspecte tour à tour leurs pieds, leurs mains, leurs dents, tous les membres de leur corps, pour s'assurer des services que l'on en peut attendre. On discute leur prix devant eux, comme celui d'une bête de somme, et, quand le prix est réglé, ils appartiennent corps et âme à celui qui le paye. Rien n'est plus respecté : ni les liens du sang, car on sépare sans pitié le père, la mère, les enfants, malgré leurs cris et leurs larmes; ni la pudeur même, car ils doivent se soumettre aux plus honteuses exigences. Enfin, leur vie

est à la discrétion de ceux qui les possèdent. Nul n'est tenu, dans l'Afrique centrale, de rendre compte ni des supplices, ni de la mort de ses esclaves.

Pour tout résumer, Livingstone, l'intrépide et grand Livingstone, qui avait été, lui aussi, pendant de longues années, le témoin de ces entreprises inhumaines, a écrit ces lignes que je vous prie de méditer :

« Quand j'ai rendu compte de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, je me suis tenu très loin de la vérité, ce qui était nécessaire pour ne pas être taxé d'exagération; mais, à parler en toute franchise, **le sujet ne permet pas qu'on exagère :** amplifier les maux de l'affreux commerce est tout simplement impossible. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic, est d'une telle horreur que je m'efforce sans cesse de le chasser de ma mémoire, et sans y arriver. Les souvenirs les plus pénibles s'effacent avec le temps; mais les scènes atroces que j'ai vues, se représentent et, la nuit, me font bondir, horrifié par la vivacité du tableau(1). »

Mais ce n'est ici que l'aspect général de ces lugubres scènes. Nos Pères ont été les témoins de détails plus horribles encore. Ils ont vu les bourreaux, écumant de rage de ce que leur proie allait leur échapper, tirer le sabre dont ils sont armés et dont

1. *Dernier Journal de Livingstone.* — Paris, Hachette, t. II, p. 251.

ils tranchent les têtes d'un seul coup, et couper à leur victime un bras d'abord, un pied ensuite, et, saisissant ces débris, les lancer sur la lisière de quelque jungle voisine, en criant à la troupe terrifiée : « Voilà pour attirer le léopard qui viendra t'apprendre à marcher. (1) »

D'autres fois (et je le dis pour ceux qui nient la possibilité de relever, un jour, cette race opprimée), devant la perspective de tant de hontes et de souffrances, la vigueur sauvage s'est élevée jusqu'au sublime. Des femmes ainsi prises dans un jour de chasse, arrachées à leurs enfants, à leurs époux, pour n'être plus que des victimes de la débauche, ont saisi une lance empoisonnée et se la sont plongée elles-mêmes dans le sein (2).

Voilà, je le répète, ce qui a lieu, en ce moment, dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, sur cinquante points à la fois; voilà comment les musulmans esclavagistes, foulant aux pieds les lois humaines, les lois divines, les lois de la nature, non seulement créent ces ineffables misères, mais préparent, à bref délai, la destruction des hommes, des familles, des villages, des provinces de l'Afrique intérieure, pour en faire un immense désert.

---

1. *Journal mss. du P. Moinet.*

2. On trouve dans Cameron un trait semblable : « Une Barotsé, » dit-il, jeune fille très belle, ayant refusé en mariage un homme » qu'elle n'aimait pas, fut donnée par le chef, dans un accès de » dépit, à des traitants venus de Benguéla; quand elle vit que la » chose était sérieuse, elle saisit la lance de l'un de ceux qui vou- » laient l'emmener, s'en frappa et tomba morte. » (CAMERON, *A travers l'Afrique.*)

Je n'exagère rien, et je ne puis que répéter, d'ailleurs, avec Livingstone, qu'on ne peut exagérer, lorsqu'il s'agit de l'esclavage africain ; je répète ce que voient, ce que m'écrivent mes fils, ce qu'ont déjà raconté, en partie, les explorateurs les plus dignes de foi, anglais et américains, protestants et catholiques. Jamais, et c'est ainsi que je résume ma pensée, jamais le monde n'a été, nulle part, le témoin d'autant d'excès sacrilèges. On s'est élevé avec indignation, et à bon droit, contre la traite coloniale. Mais la traite coloniale avec ses négriers n'approchait pas de la chasse à l'homme, telle que celle-ci se pratique, plus cruelle, chaque jour, depuis vingt années, dans l'intérieur de l'Afrique.

Elle n'en approchait ni pour le nombre des victimes, ni pour la basse cruauté des bourreaux, ni pour l'étendue des désastres.

La traite coloniale ne s'exerça guère, en effet, que sur les adultes et plus particulièrement sur les hommes. Ce que demandaient les colons d'Amérique, c'était la plus grande somme de travail pour leurs cultures. Or, ce qu'il fallait pour cela, c'étaient des hommes faits. Les enfants étaient presque une charge, jusqu'au jour où ils pouvaient travailler, à leur tour. En Afrique, pour la traite de terre, telle que les musulmans esclavagistes l'ont instituée, les conditions sont changées. Lorsqu'ils étaient transportés sur les côtes américaines, les nègres adultes ne pouvaient plus fuir. L'Océan les gardait. Sur terre, au contraire, et voué à ces souffrances, le nègre adulte n'a qu'une pensée : s'enfuir, dans l'espérance de

retrouver l'emplacement de son village, ou de garder du moins sa liberté dans quelque tribu ignorée. De plus, sur les hauts plateaux de l'Afrique, la terre, le soleil, les pluies, toutes les conditions de la culture sont si favorables, que le travail de l'homme est presque inutile; celui de la femme suffit. Donc enlever les hommes, les traîner à grand'peine, les nourrir jusqu'aux marchés à esclaves, est une spéculation peu productive. C'est la femme et l'enfant qui, sur les marchés de l'intérieur, ont remplacé l'homme dans la vente. Faibles, timides, ils reculent devant les incertitudes et les dangers d'une fuite. On les achète donc sans crainte, les femmes pour des débauches sans limites, les enfants pour les coups.

Depuis que ce commerce est entre les mains des musulmans polygames, la luxure bestiale des chefs s'est étendue elle-même comme sans frein. On en a vu de puissants, comme Mteça et aujourd'hui Mouanga, roi de l'Ouganda, avoir, à la fois, jusqu'à douze cents femmes. Les plus pauvres en ont tous plusieurs. Dans le centre africain, le prix des esclaves n'est pas de nature à décourager ces passions. On cède, aujourd'hui, en certains lieux, plusieurs femmes pour une chèvre, un enfant pour un paquet de sel. Cela n'a rien qui puisse étonner. La chèvre, on doit l'élever; le sel, il faut le tirer des salines, le porter au loin; la femme et les enfants, il suffit de les prendre et de les enchaîner. Les choses en sont venues à un point dont il n'est question dans aucune histoire : l'homme, dans l'intérieur de l'Afrique, est souvent la monnaie qui remplace, pour les plus

menus achats, toutes les autres, même les coquillages des lacs et de la mer.

O mépris sacrilège! O corruption engendrée par la cupidité! Peut-on y penser sans frémir, sans maudire ceux qui traitent ainsi la nature humaine et la font descendre au-dessous des brutes condamnées au joug : « **Nata jugo jumenta!** » faut-il répéter avec Léon XIII, pour en revenir à tout exprimer.

Mais ce n'est pas la seule raison qui rend l'esclavage de terre pire que ne l'était l'esclavage colonial. Pour porter les esclaves dans le Nouveau Monde, le voyage était difficile et de longue durée; la navigation à voiles existait seule. La vente de l'homme dans les colonies était donc forcément limitée. Aujourd'hui, la chasse, la vente sont perpétuelles et à la portée de tous. Il suffit, pour l'alimenter, d'un métis avec sa troupe esclavagiste, de pauvres noirs désarmés pour proie, et de tribus pour acheter le gibier humain. Aussi, pendant que nous ignorions ces choses en Europe, les marchés à esclaves se multipliaient partout dans l'intérieur. Ils ne sont plus, il est vrai, nulle part sur les rivages, depuis qu'il n'y a plus d'acheteurs pour les pays d'outre-mer; mais on les trouve partout dans l'intérieur des terres, dans les villes lointaines du Maroc, dans les oasis du Sahara, à Tombouctou, au sud du Niger et jusqu'au Zambèze, et plus encore sur les plateaux des Grands Lacs, où la population inoffensive, comme autrefois celle des Indiens du Pérou, encourage l'audace des négriers et leurs appétits féroces par sa densité même et la fécondité de son sol.

Là se poursuit, surtout, l'œuvre infernale; là nos missionnaires la constatent, chaque jour, dans les journaux de leurs Missions.

Le dernier courrier de Zanzibar vient de me porter, dans les journaux de nos Pères, le récit d'une de ces scènes de barbarie. Autrefois, je ne l'aurais pas publié : aujourd'hui que l'œuvre de justice commence, je vais le donner sans retard aux feuilles publiques (1). Vous le pourrez donc lire, et vous y verrez comment ces démons ne respectent rien, ni l'âge, ni le sexe, ni la faiblesse; comment ils étendent les femmes mortes à leurs pieds, lorsqu'elles résistent; comment nos missionnaires sont obligés de souffrir ainsi les angoisses de mille morts, non pour eux-mêmes (ils ont fait, d'ailleurs, le sacrifice de leur vie), mais parce que, témoins du malheur des noirs, ils restent impuissants à les secourir, ne voulant pas les exposer à quelque nouveau massacre par une résistance inégale; ne pouvant davantage payer la rançon de tous, et ayant le cœur doublement déchiré par la joie de ceux qu'ils délivrent, et par le désespoir de ceux qui partent enchaînés.

Tout ceci, mes frères, je le dis une dernière fois, c'est l'esclavage africain, tel qu'il existe en cette année 1888, au dix-neuvième siècle après Jésus-Christ. Vive Dieu! si vos sentiments répondent aux miens, il ne dépendra pas de nous, j'en ai la confiance, qu'il continue ainsi à nous déshonorer en paix!

---

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 1.

Mais il faut en finir avec ces détails, si émouvants qu'ils soient, car j'abuse du temps qui m'est accordé. Venons aux chiffres précis qui doivent être la condamnation sans appel. Savez-vous, chrétiens, combien la traite musulmane vend d'esclaves, depuis dix ans, dans l'intérieur de l'Afrique? Je ne vous donne pas seulement le chiffre de mes missionnaires, **il est de quatre cent mille par année;** je vous donne celui de Cameron, **qui est, AU MINIMUM,** dit-il, **de cinq cent mille** (1)! Vous entendez, **cinq cent mille esclaves** vendus, **chaque année**, sur les marchés de l'intérieur africain, dans les conditions que je viens de dire.

Mais je ne parle que d'esclaves vendus, et, pour tout dire, on doit ajouter, selon les explorateurs et selon nos Pères, à chaque esclave mis en vente, les victimes massacrées dans la chasse humaine, ou mortes de souffrances et de faim dans les caravanes qui se rendent sur les marchés. Les uns disent quatre, les autres cinq, d'autres enfin jusqu'à dix morts pour un seul esclave.

Cameron, confirmant cette estimation, rapporte que, pour se procurer cinquante femmes qu'il devait vendre, un de ces tigres a détruit, près de lui, dix

1. Voici ses propres paroles : « La question qui actuellement se » pose au monde civilisé est celle-ci : Doit-on permettre un com- » merce d'esclaves qui en Afrique cause, **AU MINIMUM, une » perte annuelle de plus de cinq cent mille existences?** » Doit-on permettre à l'odieux trafic de continuer?

» Il n'est pas un être digne de ce nom qui ne réponde négative- » ment. » (CAMERON, *Comment j'ai traversé l'Afrique*. Paris, Hachette, p. 531.)

villages inoffensifs qui comptaient, chacun, jusqu'à deux cents âmes, et massacré tous leurs habitants (1). Si, dans les autres régions où la chasse à l'homme s'exerce, la proportion était la même, **cela ferait deux millions de noirs mis à mort ou vendus, chaque année, et en cinquante ans la dépopulation complète de l'Afrique intérieure!**

Je ne m'étonne pas de cette conséquence, en lisant ce que m'écrivent mes fils, qu'il n'y a pas **un seul jour** où il ne passe sur le lac Tanganika une caravane d'esclaves. Aussi, lorsqu'ils arrivèrent, il y a dix ans, aux confins du Manyéma, la province la plus populeuse de leur voisinage, elle était entièrement couverte de villages et de cultures; et, aujourd'hui, les esclavagistes de Tipo-Tipo ont fait de la plus grande partie de cette région, grande comme le tiers de la France, un désert stérile où l'on ne trouve plus, comme dernières traces des anciens habitants, que les ossements des morts (2).

---

1. Voici ce que dit Cameron : « Pour obtenir cinquante femmes dont Alvez se disait propriétaire, dix villages avaient été détruits; dix villages ayant chacun de cent à deux cents âmes, un total de quinze cents habitants! Quelques-uns avaient pu s'échapper; mais la plupart — presque tous — avaient péri dans les flammes, été tués en défendant leurs familles, ou étaient morts de faim dans la jungle, à moins que les bêtes de proie n'eussent terminé plus promptement leurs souffrances. (Cameron, *A travers l'Afrique*, édition Hachette, p. 384.)
2. Voir *Pièces justificatives*, n° 2.

II

J'ai rempli ma tâche, mes très chers frères. Elle consistait à vous faire connaître, autant qu'on le peut en une heure, une situation que vous ne pouviez soupçonner, dans sa brutale horreur. Il me suffirait de vous laisser méditer maintenant sur ce que je viens de vous apprendre. Je connais assez la France, le monde chrétien, pour être certain qu'en présence de tant d'infortunes et d'iniquités, il se fera un mouvement immense d'indignation et de pitié, et que la conscience humaine saura faire accepter et remplir ici, par tous, quoi qu'il en coûte, les grands devoirs de la solidarité humaine.

Assez de souffrances! assez de sang! assez d'opprobres! assez d'insultes à la civilisation, à tous les principes dont vit le monde chrétien et qu'il ne peut laisser fouler plus longtemps aux pieds! C'est le cri qui s'élèvera de toutes les poitrines. C'est aussi ce que vous a demandé, ce que vous demande, en ce moment, de nouveau, par ma voix, le Vicaire du Dieu de paix.

Mais quels sont, mes très chers frères, les moyens pratiques de combattre l'esclavage africain?

Le premier, mais il restera insuffisant, parce qu'il ne peut sauver à lui seul tant de millions de créatures humaines, c'est la charité. Il renferme d'ailleurs un péril. Tenter de racheter tous les esclaves et en annoncer l'intention, serait allumer des cupidités nou-

velles chez les exploiteurs et les porter à multiplier leurs captures. Mais, si l'on ne peut ni ne doit aller jusque-là, et si Léon XIII nous signale, comme nous le verrons, un remède plus efficace, qui pourrait dire qu'un missionnaire, trouvant sur son chemin quelqu'une de ces malheureuses créatures, ne doive pas, comme le Samaritain de l'Évangile, chercher à soulager ses souffrances et, s'il le peut, à la soustraire à son triste sort, en payant sa rançon? Vous verrez ce qu'en disent mes fils, dans la lettre dont j'ai parlé. Vous partagerez, à coup sûr, leurs sentiments et leurs regrets. Écoutez les accents déchirants de leur impuissance à délivrer les esclaves qu'ils avaient sous les yeux, au jour où ils écrivaient :

« Le chef arabe promet de partir demain matin, de bonne heure, et nous laisse racheter, parmi les victimes de la chasse de cet après-midi, les femmes et les enfants dont nous pouvons payer la rançon. Tout ce que nous avons y passe. Jugez de la joie des élus qui peuvent rentrer dans leurs foyers, mais aussi du désespoir des pauvres malheureux qui ne peuvent participer à la délivrance et qui sont emmenés de force, enchaînés à leurs cangues, au milieu de leurs cris de désespoir! Oh! que n'avions-nous, du moins, de quoi les délivrer tous! »

C'est là, mes très chers frères, que votre concours pourrait être utile, et, cependant, je ne le sollicite pas, en ce moment. Les années précédentes, prêchant en France pour mes œuvres d'apostolat, je recueillais directement les aumônes des chrétiens. Je ne

vous tendrai pas, cette année, la main dans vos églises. Je n'ose plus rien demander à ceux d'entre vous qui ne sont pas favorisés des dons de la fortune, alors que, par suite des difficultés des temps, toutes les œuvres ordinaires sollicitent leur concours. Mais vous, qui avez reçu ces dons, consultez vos ressources, et, si ces dernières vous le permettent, écoutez la voix intérieure qui, après que vous m'aurez entendu, vous parlera dans le secret. Elle est plus puissante que la mienne, c'est la voix de Celui qui enseigne que « tout ce que vous ferez en son nom pour ces pauvres captifs, c'est pour Lui que vous l'aurez fait », de Celui en souvenir duquel nous chantons, chaque année, que, « pour racheter l'esclave, Dieu a livré son propre fils (1) ». Quand vous voudrez accomplir cette œuvre de miséricorde, dans les proportions qu'elle réclame, nos missionnaires sont prêts à vous servir d'intermédiaires (2).

Ceux d'entre vous qui savent l'histoire du passé, se rappelleront aussi que, dans les siècles de foi, les chrétiens pratiquaient, « *pour la rédemption de leurs âmes* », comme ils le disaient d'une manière touchante, « la rédemption des captifs », dans les actes de leurs dernières volontés. Ils savaient que le plus sûr moyen d'obtenir pitié du Rédempteur, était d'avoir soi-même participé à l'œuvre de la rédemption.

1. *Ut servum redimeres, Filium tradidisti.* (Dans l'*Exsultet* du Samedi-Saint.)

2. Les offrandes destinées à la libération des esclaves noirs peuvent être adressées, 11, rue du Regard, à Paris, au nom de Mgr Brincat, évêque d'Adrumète et directeur général de l'Œuvre antiesclavagiste.

Mais, je le répète, mes très chers frères, la charité, si grande qu'elle soit, ne pourra suffire à sauver l'Afrique.

Il y faut un remède plus prompt, plus efficace et plus décisif. Notre Saint-Père le Pape, après avoir fait appel à la charité, fait donc appel à la force, mais à une force pacifique, qui s'emploierait non pour l'attaque, mais pour la défense. Il s'adresse pour cela aux États chrétiens. Ils y peuvent beaucoup, en effet, en intervenant, par leur puissance morale, auprès des princes musulmans, de qui tous ces esclavagistes africains dépendent, et en les rendant responsables de la continuation de leurs infamies.

Nos missionnaires font écho à ce vœu, et ils déclarent que, seule, la force armée peut arrêter les esclavagistes.

« Hélas ! nous écrivent-ils, quand donc un pouvoir européen quelconque voudra-t-il détruire cette maudite traite des esclaves et tous les maux qui en sont le triste cortège ! Il suffirait d'un détachement de soldats européens bien armés et acclimatés, pour disperser, en quinze jours de temps, toute cette troupe (un ramassis de deux à trois cents brigands) qui fait la terreur de tous les pays, depuis Tabora par Oujiji jusqu'au Manyéma, et sur tout le Tanganika jusqu'à l'Albert-Nyanza (1). »

---

1. *Journal mss. du P. Moinet.*

J'ai la même pensée. Si les calculs de mes fils sont exacts, leur plan est promptement réalisable. Je crois que cinq ou six cents soldats européens, bien dirigés et organisés, suffiraient pour supprimer la chasse et la vente de l'esclave dans les pays qui s'étendent sur les hauts plateaux du continent africain, depuis l'Albert-Nyanza jusqu'au sud du Tanganika.

Déjà une première expérience est faite, à cet égard. Il s'est présenté à nous un brave, un héros chrétien (1), ancien officier des zouaves pontificaux et de la campagne de France, qui a voulu, à un âge qui n'est plus la jeunesse, consacrer sa vie à défendre les nègres d'Afrique contre l'esclavage. Il est, depuis plusieurs années, près d'une de nos Missions, à Mpala, sur le Tanganika. Il y est seul, vivant de privations et de sacrifices. Il s'est fait le protecteur des villages qui l'entourent. Il a, avec les armes que nous lui avons fournies, formé autour de lui, parmi nos néophytes, une milice de deux cents nègres. Ce ne sont pas, sans doute, des troupes d'Europe, mais, du moins, ils ne sont pas désarmés et ils tiennent en respect, dans un certain rayon, les métis esclavagistes avec leurs Rouga-Rouga (2).

Ce qu'il faudrait donc, c'est que les États européens entre lesquels le Congrès de Berlin a divisé,

---

1. M. Joubert ou, comme on l'appelait familièrement à son régiment de Rome, saint Joubert.
2. C'est le nom que les Africains donnent aux brigands qu'emploient les esclavagistes.

selon son expression, les zones d'influence dans les régions de l'intérieur, pussent entretenir, chacun dans leur territoire futur, une force suffisante, partout où règne la chasse impie. Mais si ces États ne le peuvent pas, comme je le crains, à cause de difficultés d'organisation et de finances, peut-être encore insurmontables, pourquoi ne pas laisser revivre, dans ces pays barbares, quelqu'une des associations militaires et religieuses qui, au temps où les populations de l'Espagne, de l'est de l'Europe, des bords de la Méditerranée étaient, elles aussi, vouées aux invasions et à l'esclavage des Turcs, s'étaient formées pour la défense? Ils portaient les noms, restés illustres par le courage et par les services rendus, de chevaliers de Malte, de Saint-Lazare, d'Alcantara, de l'Ordre Teutonique, et, sous l'autorité de l'Église, avec la protection des princes, recherchaient non pas la conquête et le sang dont l'Église ne peut vouloir, mais la défense des faibles, la répression des violences, et suppléaient à ce que l'autorité des États réguliers ne pouvait faire alors (1).

Pourquoi, jeunes gens chrétiens des divers pays de l'Europe, ne ressusciteriez-vous pas, dans les contrées barbares de l'intérieur de l'Afrique, pour longtemps encore inaccessibles au monde civilisé, ces nobles entreprises de nos pères? Pourquoi, avec les bénédictions de l'Église et de ses pasteurs, ne verrions-nous pas se reproduire par vous ces dévouements qui firent l'honneur du passé?

---

1. Voy. *Pièces justificatives*, n° 3.

Il y faudrait, sans doute, une organisation différente et en rapport avec les temps actuels. Les quartiers de noblesse, exigés, à la fin, dans les Ordres antiques, y seraient suppléés par le courage, l'abnégation, la volonté de souffrir et de mourir pour ses frères. Nous aurions ainsi, à côté des descendants de nos nobles familles, des prêtres intrépides, pour servir d'infirmiers et de chapelains, des ouvriers chrétiens sortis de l'atelier, de la charrue pour prendre l'épée et verser leur sang pour la liberté et le salut de leurs frères, à l'honneur du nom chrétien et de leurs patries respectives. Au milieu des bassesses morales qui envahissent et déshonorent tout, n'est-ce rien que de trouver l'occasion heureuse d'employer glorieusement sa vie, de laisser, en mourant, la mémoire d'un dévouement héroïque, et de porter auprès de Dieu le mérite d'une telle mort?

Tout ne serait pas fait, il est vrai, avec le dévouement de ces chevaliers africains. Il faudrait encore pourvoir aux nécessités matérielles que demandent, au moins pendant les premiers temps, et jusqu'à ce que l'on ait pu se créer des ressources qu'il sera facile, plus tard, de trouver, dans ces espaces immenses qui n'ont point de maîtres, la formation et l'entretien d'une milice religieuse. Mais là, j'oserais compter encore sur une générosité qui ne manque jamais aux entreprises vraiment grandes et saintes, et je ne doute pas que, si des jeunes hommes se présentent en assez grand nombre, pour aller sacrifier leur jeunesse, leur vie, dans l'intérieur

de l'Afrique, au salut de l'humanité, il ne se trouve des chrétiens, en nombre égal, pour leur faire une part dans leur fortune et attacher, eux aussi, leurs noms à une telle œuvre.

Mais je reviendrai un autre jour sur ce sujet, mes très chers frères. Pour aujourd'hui, le temps me contraint de finir.

Permettez-moi seulement, avant de descendre de cette chaire, de vous adresser à tous une demande. Ce qui importe pour le triomphe d'une telle cause, c'est de la rendre populaire. Aidez-moi donc à la faire connaître, vous qui m'avez entendu. Répétez les détails que je vous ai donnés. Si vous avez une voix puissante, si vous disposez de quelqu'un de ces organes qui font et dirigent l'opinion, c'est à vous que j'ose adresser plus spécialement ma prière. Journalistes, quel est celui de vous qui n'a pas, dans un ministère aussi délicat et aussi important que le vôtre, commis quelques fautes qu'il ait besoin d'effacer? A quelque opinion que vous apparteniez, car ici je m'adresse à tous, sans distinction, à la seule condition qu'ils aient l'amour de l'humanité, de la liberté, de la justice, la miséricorde dont vous userez, en soutenant les pauvres noirs, vous obtiendra, un jour, à vous-mêmes, auprès de la Justice infinie, miséricorde et pardon!

Il est raconté, dans les Actes des Apôtres, que, pendant que saint Paul prêchait dans l'Asie Mineure, il vit en songe un homme de la Macédoine, qui, debout, de l'autre côté du rivage, dans l'attitude

d'un suppliant, lui adressait cette prière : « *Transiens... adjuva nos :* Passe la mer et viens nous secourir! » C'est la prière que vous adressent aujourd'hui, par ma voix, les esclaves de l'Afrique! Chrétiens d'Europe, passez la mer qui nous sépare, et venez à notre secours! Saint Paul se rendit à la prière qui lui était adressée. Il délivra, dans la Macédoine, les âmes captives sous le joug du mal. Passez aussi vers le pays des noirs, passez-y, les uns par vos bienfaits, les autres par la force de vos bras, et délivrez enfin ces peuples, assis aux ombres de la mort, et à celles plus tristes encore de l'esclavage.

Ainsi soit-il!

VII

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE « LA DÉFENSE », AU SUJET DE LA CONFÉRENCE QUI PRÉCÈDE.

Paris (11, *rue du Regard*), 23 *juillet* 1888.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Plusieurs de ceux qui ont lu la Conférence sur l'esclavage africain, à laquelle vous avez récemment donné l'hospitalité de vos colonnes, m'adressent une question à laquelle je dois répondre. Mais, comme elle peut s'être présentée à d'autres esprits et qu'une réponse nette me paraît utile à la croisade que j'entreprends contre l'esclavage, je vous serais particulièrement reconnaissant si vous vouliez me permettre de répondre dans votre excellent journal.

Ma lettre est, peut-être, un peu longue; mais les enseignements qu'elle contient, auront, je crois, pour vos lecteurs, un réel et poignant intérêt.

On me demande donc comment on peut vendre,

chaque année, ainsi que je l'ai dit, d'après nos missionnaires et d'après les explorateurs, *cinq cent mille esclaves* sur les marchés de l'Afrique, puisque la traite coloniale ne se fait plus par mer et qu'on ne voit pas où et à qui on peut vendre, dans l'intérieur, un si grand nombre de créatures humaines.

J'ai bien donné, dans ma Conférence, la solution de cette difficulté; mais, n'ayant eu qu'un temps restreint pour traiter d'aussi nombreux détails, je n'ai pu donner, sur chacun d'eux, et sur celui-ci en particulier, que des indications rapides et, par conséquent, insuffisantes.

J'ai dit, en effet (1) : « Les marchés à esclaves ne sont plus, nulle part, sur les rivages; mais on les trouve *partout* dans l'intérieur des terres, *dans les villes lointaines du Maroc, dans les oasis du Sahara, à Tombouctou, au sud du Niger,* et même *au sud du Zambèze,* et plus encore *sur les plateaux des Grands Lacs.* »

J'avais déjà dit plus haut (2) : « De proche en proche, les bandes esclavagistes ont avancé dans l'intérieur, venant du Maroc, du pays des Touaregs sur Tombouctou et les contrées qui entourent le Niger, et enfin, aujourd'hui, jusqu'au delà du Haut-Congo et presque aux confins des possessions anglaises et des colonies du Cap. »

Ces données sont suffisantes pour des lecteurs familiarisés avec notre continent; mais, pour ceux

---

1. Voy. plus haut, p. 61.
2. *Ibid.*, p. 52.

qui n'ont pas suivi de près l'histoire des récentes explorations africaines ou qui n'ont pas le temps nécessaire pour les étudier à fond, il faut des détails plus circonstanciés.

Les voici : Les marchés à esclaves, dans l'intérieur de l'Afrique, se trouvent donc, en ce moment :

1° Dans toutes les villes de l'intérieur du Maroc, où des caravanes sont régulièrement amenées, plusieurs fois, chaque année, des diverses régions qui entourent le Niger et le lac Stad. Sur ces marchés, les esclaves sont publiquement vendus et achetés par les musulmans et par les juifs ;

2° Ils le sont également, et de la même manière, par les musulmans, dans les oasis du Sahara, situées au sud des possessions françaises, de la Tunisie et de la Tripolitaine ;

3° Tombouctou est, en outre, le grand marché central de toute cette région, et comme le point de ravitaillement commun du nord de l'Afrique et des provinces qui sont au sud et à l'ouest du Sénégal ;

4° Un commerce actif d'achats et de ventes se fait au sud de l'Égypte, dans les régions qui bordent la Mer Rouge, depuis la hauteur de Souakim jusqu'à celle d'Aden et de Périm. Là, les caravanes d'esclaves arrivent des contrées situées au sud du Wadai, du Darfour, du Kordofan, ainsi qu'à l'est et au nord du Nyanza. Des barques arabes viennent les prendre, la nuit, sur le littoral, pour les passer, à la faveur des ténèbres et en trompant la surveillance des trop rares croiseurs anglais et français, aux côtes de l'Arabie, d'où on les envoie ensuite dans toute l'Asie

musulmane. Les esclaves, il est vrai, ne sont plus vendus, dans ces dernières régions, sur des marchés publics, depuis les arrangements internationaux conclus avec la Turquie ; mais on les introduit, en secret, dans les villes, où les acheteurs viennent les voir et les acquérir dans des maisons connues d'eux ;

5° Le même drainage de bétail humain se continue sur un grand nombre de points situés entre les Grands Lacs et les côtes du Zanguebar, depuis Ibo et Lindi au sud, jusqu'à la rivière Jub et à Mukdishu dans le nord. Vendus là, les esclaves sont transportés en Asie, sur des barques arabes, par les mêmes procédés employés le long des bords de la Mer Rouge ;

6° A l'est des contrées situées sur l'Océan Atlantique et sur les frontières mêmes du Benguela, on vend publiquement les esclaves enlevés dans les vallées de la Liba et du Kassai ;

7° Enfin, on a commencé, depuis la suppression, par le Portugal, des marchés établis sur le Zambèze, à transporter et à vendre, en grand nombre, les esclaves au pays des Zoulous.

Mais tout ceci n'est rien en comparaison du commerce qui se fait à l'intérieur de l'Afrique équatoriale et sur les hauts plateaux des Grands Lacs. Ailleurs et sur les marchés que je viens de désigner, on vend les noirs aux musulmans ; ici, le commerce se fait partout et avec tous. L'effroyable exemple que les noirs ont sous les yeux, depuis des années, a complètement perverti chez eux le sens moral. J'ai dit, dans ma conférence, que les esclavagistes en

étaient venus, par leurs excitations intéressées, à décider des tribus entières à s'associer à eux pour la chasse des tribus voisines, sauf à se retourner ensuite contre leurs alliés de la veille et à en faire leur proie. Mais les noirs ne chassent pas seulement les esclaves, ils les achètent. Ceux-ci sont, en effet, vendus, le plus souvent aujourd'hui, dans l'intérieur, aux roitelets qui se partagent la domination du pays, ou même à tout indigène qui a en mains les ressources nécessaires pour un achat.

Les négriers, après leurs expéditions, conduisent donc leurs caravanes jusqu'aux régions où l'on n'a plus à craindre la fuite des femmes et des enfants. Dès qu'on a passé deux ou trois rivières, le bétail est à vendre dans chacun des villages qu'il traverse, et c'est là qu'il est acheté en détail.

Il semble, il est vrai, qu'une telle vente ne puisse être indéfinie; mais j'ai dit que ce commerce de femmes et d'enfants avait allumé partout les habitudes d'une luxure bestiale. J'ajoute ici qu'il inspire, par un phénomène moral bien connu de ceux qui ont étudié à fond le cœur humain et l'histoire de l'antiquité, le mépris et, dès lors, le gaspillage de la vie humaine.

Les récits des explorateurs africains nous en donnent la preuve récente. Moi-même j'en ai, d'après les lettres de nos missionnaires, cité de nombreux exemples. Il est bon d'y revenir néanmoins, pour persuader ceux qui douteraient encore de cette destruction, sans limites, de tant de victimes infortunées.

En voici un, choisi aux derniers rangs de l'échelle

sociale, chez un noir pauvre. C'est un de nos Pères qui me le raconte dans une de ses lettres, et je l'ai déjà, moi-même, publié, il y a deux ans (1).

« Durant les pluies de la masika, dit-il, les terrains de la plaine voisine (de Tabora) étaient devenus un marécage. Impossible d'y avancer sans enfoncer dans la boue. Malgré cela, un nègre du village voisin ordonna à sa femme esclave d'aller y chercher du bois pour cuire le repas du soir. Elle partit; mais, à peine entrée dans les champs, elle commença d'enfoncer, et bientôt elle se trouva enfoncée jusqu'aux bras, sans pouvoir se dégager, et obligée de rester immobile pour ne pas enfoncer totalement et périr. Sa voix plaintive appelait à l'aide; mais ceux qui passaient par là ne faisaient qu'en rire. Le mari, ne la voyant point revenir, se mit à sa recherche avec un bâton, sans doute pour l'assommer. Il la trouva dans cet état pitoyable et, sans rien faire pour la secourir, il lui jeta de loin son bâton pour qu'elle pût se défendre, si elle le voulait, lui dit-il avec une atroce ironie, contre les hyènes qui allaient venir à la nuit. Il rentra ensuite chez lui tranquillement. Le lendemain, toute trace de la malheureuse femme avait disparu. »

Montons les degrés de l'échelle. Un de nos Pères rapporte, avec horreur, qu'un roitelet du Bukumbi lui disait, un matin, de l'air le plus tranquille du monde : « *J'ai tué cinq de mes femmes pendant la*

1. *Lettre aux membres de l'Association de Marie-Immaculée*, p. 15.

nuit, » sans même paraître croire que cela pût être extraordinaire.

Allons enfin jusqu'aux puissants. Voici ce que je dis, moi-même, du roi de l'Ouganda, dans la lettre dont j'ai extrait les citations précédentes : « Le R. P. Lévesque, ancien missionnaire de l'Ouganda, se trouvant à la cour du roi Mtéça et attendant, dans l'enceinte extérieure, l'audience de ce prince, vit tout à coup les portes du *brazah*, ou salle royale, s'ouvrir avec fracas pour livrer passage à deux soldats armés, traînant par les pieds une pauvre femme esclave. Celui-ci venait de la condamner à avoir les oreilles, le nez et enfin la tête coupés à l'instant, pour avoir parlé trop haut avant l'ouverture de son audience. La sentence fut exécutée sur le lieu même, devant la foule. Aux cris de l'infortunée, qui navraient le cœur du missionnaire, les assistants répondaient par une hilarité bruyante. »

Ces horreurs sont confirmées, on va voir dans quelles proportions, pour cette même cour de l'Ouganda, où se trouvent de mille à douze cents femmes pour tous les caprices du tyran, par un témoin oculaire, l'explorateur Speke.

« Voici déjà quelque temps, dit-il dans ses *Sources du Nil*, que j'habite l'enceinte de la demeure royale et que, par conséquent, les usages de la cour ne sont plus pour moi lettre close. Me croira-t-on, si j'affirme que, depuis mon changement de domicile, *il ne s'est pas passé de jour où je n'aie vu conduire à la mort, quelquefois une, quelquefois deux, et jusqu'à trois de ces malheureuses femmes* qui composent le

harem de Mtéça? Une corde roulée autour du poignet, traînées ou tirées par le garde du corps, qui les conduit à l'abattoir, ces pauvres créatures poussent des gémissements à fendre le cœur : — Hai Minangé (ô mon seigneur); Kbakk (mon roi); hai N'yawio! (ô ma mère); — et malgré ces appels déchirants à la pitié publique, pas une main ne se lève pour les arracher au bourreau, bien qu'on entende çà et là préconiser à voix basse la beauté de ces jeunes victimes. »

Mais je me lasse moi-même, comme je l'ai déjà dit, de raconter tant d'infamies. Cela suffit, je pense, car c'était le seul but de cette lettre, pour montrer comment, chaque année, cent cinquante mille esclaves, au minimum, peuvent être, ainsi que l'affirme Cameron, vendus dans l'intérieur de l'Afrique, depuis l'établissement des croisières de mer.

On voit par là que ce qu'il faut songer à empêcher et à rendre impossible, ce n'est pas seulement la chasse, c'est encore la vente et surtout l'achat des esclaves par les musulmans, par les métis, et, aujourd'hui, par les noirs, entraînés désormais, eux aussi, à ces cruautés fratricides.

On voit qu'à un tel mal, je veux dire à ces perpétuelles boucheries qui, en cinquante ans, au plus tard, auront dépeuplé l'Afrique, il n'y a plus d'autre remède que la force : la force de bras et de cœurs chrétiens, qui mettra fin à tant de dépravations et de cruautés.

Laissez-moi vous dire, en terminant, que mon premier appel, à peine formulé, soulève déjà des en-

thousiasmes héroïques. Il n'est pas un seul jour où je ne reçoive plusieurs demandes d'enrôlement pour notre future milice religieuse, si elle est, un jour, constituée. Ces demandes viennent de toutes les classes sociales. Quelques-unes sont signées de noms illustres; d'autres, de noms plus humbles d'ouvriers chrétiens, d'anciens soldats qui demandent à reprendre l'épée pour servir l'humanité après avoir servi la France. Mais, ce qui est plus touchant encore, ce sont les sentiments que ces lettres expriment. Elles sont de nature à réconcilier avec notre temps. Que je regrette de n'être pas encore autorisé à les publier!

VIII

DISCOURS PRONONCÉ PAR S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE AU MEETING TENU A LONDRES, LE 31 JUILLET 1888, SOUS LA PRÉSIDENCE DE LORD GRANVILLE, ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1).

MYLORD

Permettez-moi de vous remercier, tout d'abord, de l'extrême bienveillance de vos paroles. Ce sera l'un des plus précieux souvenirs de ma vie que celui d'avoir été présenté à cette assemblée par un homme dont le nom est l'honneur de l'Angleterre, devant son propre pays et devant tous les gouvernements du monde civilisé. (*Applaudissements.*)

Veuillez aussi me permettre de remercier mon éminent collègue, le cardinal Manning, de l'appui que me donnent aujourd'hui sa présence et son nom que rendent si vénérable les souvenirs d'une noble

---

1. Lord Granville.

vie, consacrée tout entière au service de son pays et à celui de l'Église dont il est le Pasteur. (*Applaudissements.*)

Mesdames,
Messieurs,

Ce n'est pas un homme politique qui se présente à vous, aujourd'hui. Je ne me suis jamais préoccupé et je ne me préoccupe, en ce moment, d'autres intérêts que de ceux des âmes, de l'humanité et de la religion.

Ce n'est pas non plus un orateur. Absorbé, depuis près d'un quart de siècle, par les œuvres de mon ministère dans un continent à demi sauvage, j'y ai presque oublié ma langue maternelle. J'ai aujourd'hui le double regret de ne point y avoir appris la vôtre et de ne pouvoir vous communiquer les sentiments qui m'animent que par l'accent de ma voix et, comme on vient de vous le dire avec tant de grâce, par les liens d'affection qui m'attachent à ceux de vos frères qui viennent, chaque année, en grand nombre, prendre place au soleil de notre Algérie. (*Applaudissements.*)

Je ne suis donc qu'un vieux Pasteur, à demi brisé par les fatigues et par les années, qui veut plaider devant vous la cause d'une portion de son troupeau, vouée à d'affreux supplices et menacée d'une complète destruction.

Je vais vous parler des horreurs de l'esclavage africain.

J'ai déjà deux fois pris solennellement la parole pour les flétrir : la première fois, à Rome, aux pieds du Souverain Pontife, le grand Léon XIII, mon père comme celui de tous les chrétiens; la seconde, en France, ma terre natale. Mais, ce double devoir de respect filial et de patriotisme accompli, c'est vers vous que je viens, chrétiens de l'Angleterre. Malgré ce qui nous sépare, je suis certain, d'avance, que nos sentiments seront les mêmes dans une cause qui est celle de l'humanité, de la justice et de la liberté. (*Applaudissements prolongés.*)

Je viens donc à vous, parce que, les premiers, vous avez, dans ces sentiments, déclaré la guerre à l'esclavage des Indes Occidentales. Il opprimait, depuis trois siècles, des millions de créatures humaines, cruellement enlevées à l'Afrique. Il était soutenu par tous les sophismes de la cupidité, et semblait dès lors invincible. C'est vous, ce sont vos pères, qui, sans vous laisser effrayer par aucun obstacle, avez entrepris de l'anéantir. Le monde connaît les noms des écrivains qui menèrent cette noble croisade et des hommes d'État qui les secondèrent, les noms des Wilberforce, des Clarkson, des Buxton. (*Applaudissements.*) Et je ne puis oublier, en prononçant ce dernier nom, qu'il est celui du fondateur de votre Société, de cette Ligue contre l'esclavage, sous les auspices de laquelle nous sommes réunis, en ce moment. Durant plus d'un demi-siècle, elle a noblement combattu pour cette sainte cause. Elle vient de constater son triomphe, en voyant Cuba d'abord, le Brésil ensuite se rendre aux idées et aux senti-

ments que, de concert avec les écrivains de la France et des États-Unis d'Amérique, elle a vulgarisés partout. Or, selon le proverbe qui nous est commun, **noblesse oblige**, et, dès lors, l'Angleterre, qui a tout fait pour détruire l'esclavage colonial, ne peut se désintéresser de l'esclavage africain, cent fois plus horrible.

C'est elle, du reste, qui, par les récits de ses explorateurs, a, la première, soulevé cette question nouvelle. Les premiers, ils ont fait connaître à l'Europe les atrocités qui se passaient, à son insu, au cœur de notre continent.

Après avoir aboli l'esclavage en Amérique, après avoir établi dans la mer Rouge et dans l'Océan Indien les croisières qui devaient empêcher le transport des esclaves en Asie, le zèle des nations chrétiennes s'était refroidi. L'indignation généreuse, qui avait forcé la main aux Princes comme à l'opposition forcenée des traitants, était tombée. On ne semblait plus se souvenir que l'esclavage existât encore sur la terre. On oubliait même l'esclavage musulman qui, dans les pays plus voisins de nous, durait encore sous une forme qui semblait moins cruelle, lorsque, tout d'un coup, il y a quinze années, on a su, par vos voyageurs, qu'il régnait, avec des fureurs sans nom, dans le centre, à peu près inconnu jusque-là, de notre Afrique. Ils l'ont dit, et ils ont demandé au monde chrétien d'intervenir en faveur de créatures infortunées qui, sans doute, n'ont pas la même foi que nous, mais qui sont, comme nous, les créatures de Dieu.

A la tête de ceux qui déclaraient cette guerre nouvelle était l'intrépide, le noble Livingstone. (*Vifs applaudissements.*) J'ai voulu, en ma qualité de vieil Africain, visiter la tombe du grand explorateur, sous les voûtes de Westminster. Vous l'avez enseveli au milieu de vos plus grands hommes. Vous avez eu raison, car Livingstone, par son courage, par sa haute intelligence, par l'abnégation de sa vie, est la gloire de ce siècle et de votre pays. (*Applaudissements prolongés.*) Mais, si vous êtes les héritiers de sa gloire, vous devez être les exécuteurs de ses derniers vœux. (*Applaudissements.*) Aussi est-ce avec une émotion qui a fait monter les larmes jusqu'à mes yeux, que j'ai lu les dernières paroles que sa main a tracées et que l'Angleterre a fait officiellement graver sur sa tombe, par l'ordre de ses gouvernants : « Je ne puis rien faire de plus », a-t-il écrit dans l'abandon où il allait mourir, « que **de**
» **souhaiter que les bénédictions les plus abon-**
» **dantes du ciel descendent sur tous ceux, quels**
» **qu'ils soient, Anglais, Américains ou Turcs,**
» **qui contribueront à faire disparaître de ce**
» **monde la plaie affreuse de l'esclavage.** »
(*Applaudissements.*)

Je vous remercie de ces applaudissements. Ils sont pour moi l'augure du succès de nos communs efforts. (*Nouveaux applaudissements.*)

Enfin, je suis ici non pas seulement pour solliciter votre pitié et vous rappeler les obligations qu'un tel passé vous impose, j'y suis pour faire un appel à votre justice ; car l'Angleterre, par les empires

nouveaux qu'elle vient de fonder ou de conquérir en Afrique, a contracté, vis-à-vis d'elle, des obligations sacrées.

Telles sont les raisons de ma confiance. Mais, avant d'entrer dans le cœur même de mon sujet, j'ai à rectifier l'une des paroles que je vous ai dites en commençant. J'ai dit que je venais *plaider* la cause des pauvres noirs. Cette expression ne répond pas exactement à ma pensée et je la retire, pour une double raison :

La première, parce que la cause des esclaves n'a pas besoin d'être plaidée devant des chrétiens anglais, elle est déjà gagnée dans leurs cœurs. (*Applaudissements répétés.*)

La seconde, parce que cette cause se trouve plaidée, avec une éloquence que rien ne peut atteindre, par les faits eux-mêmes et par les récits qu'en font vos explorateurs.

Ce ne sont pas des avocats qu'il faut à l'Afrique, ce sont simplement des témoins, et c'est comme un témoin nouveau que je parais devant vous. Je ne me propose donc pas de revenir sur rien de ce que vous connaissez par vos écrivains ou par ceux de l'Allemagne. Je n'ai l'intention ni de résumer leurs récits ni de revenir sur les sentiments qu'ils inspirent. Mais, devant de telles horreurs, on peut douter quelquefois de leur exactitude, et Livingstone a lui-même exprimé la crainte qu'on ne le taxât d'exagération. Or, le doute dans une telle cause, c'est sa perte, parce que le doute amène l'hésitation, et l'hésitation, en ce moment, c'est la fin de l'Afrique inté-

rieure. Si nous laissons s'achever le massacre de ses habitants, il ne sera plus temps de rien faire. Ce qu'il faut, c'est porter la conviction dans les esprits, et, pour rendre cette conviction inébranlable, produire des témoins nouveaux d'accord avec les premiers.

Je viens donc vous porter mon témoignage pour la portion de l'Afrique dont l'évangélisation m'est confiée.

Mais ce témoignage n'est pas seulement le mien. J'ai, dans les régions dont je vais vous parler, toute une légion de témoins oculaires. Ce sont mes fils, les missionnaires d'Alger, ou, comme les a nommés, en Afrique, la langue populaire, « *les Pères blancs de l'Algérie* ». (*Applaudissements.*)

Lorsque je suis arrivé dans ce pays, il y a maintenant plus de vingt années, j'ai vu qu'à moins de vouloir borner mon ministère aux pays musulmans, jusqu'ici à peu près inaccessibles à l'Évangile, il fallait pénétrer dans l'intérieur auprès des populations païennes, et que, quelles que fussent mes forces, je succomberais bientôt, si j'étais seul, à une telle entreprise. J'ai réuni autour de moi quelques jeunes hommes qu'animait le feu le plus pur de l'apostolat. Ils se sont liés par des serments qui les obligeaient à vivre de la vie des indigènes et à souffrir pour eux jusqu'à la mort. Ils n'étaient que trois, en commençant; mais c'est la gloire de la nature humaine que l'héroïsme est, pour elle, contagieux comme le mal; ils sont aujourd'hui trois cents (*Applaudissements*), à des titres divers, Pères, Frères,

novices ou auxiliaires; trois cents vivants. Cent sont morts, les plus glorieux. Onze d'entre eux ont versé leur sang par le martyre; le reste a succombé au climat, aux maladies, aux privations, aux fatigues. Si j'en parle ainsi devant vous, ce n'est pas par un sentiment de complaisance, qui serait misérable; c'est pour donner le sceau du sacrifice à leur témoignage et ne plus laisser, enfin, subsister de doute sur les horreurs qu'ils nous révèlent. Je me rappelle le mot d'un philosophe chrétien de mon pays, qui, parlant de la fondation du christianisme et des objections dirigées contre son histoire, y répondait par cette raison simple et sublime du martyre des apôtres et des évangélistes : « Il faut croire, disait Pascal, à des témoins qui se font égorger. » C'est le récit des témoins qui se font égorger, que je vais vous faire entendre aujourd'hui, après tout ce que vous connaissez déjà. (*Applaudissements.*)

Pour ne rien confondre et bien préciser les parties de l'Afrique, auxquelles se rapportent ces témoignages, il faut vous dire tout d'abord dans quelles régions mes missionnaires sont établis. Ils occupent, depuis plus de dix ans, le Sahara et la région des Grands Lacs, depuis les sources du Nil jusqu'au sud du Tanganika, ainsi que le Haut-Congo belge. C'est de là qu'ils m'écrivent, et c'est aussi de ces régions, immenses, du reste, que je veux vous entretenir, laissant aux voyageurs ou aux missionnaires qui vivent sur d'autres points de notre continent, à instruire l'Europe de ce qu'ils voient.

Pour parler tout d'abord des premiers, je veux dire

des missionnaires du Sahara, ils témoignent donc, malgré ce que d'autres en ont pu dire, que l'esclavage règne toujours, avec les mêmes proportions qu'autrefois, dans toutes les contrées de l'Afrique du Nord, qui sont au sud des possessions européennes. La chasse à l'esclave, pour ces contrées, se fait jusqu'à la hauteur du Niger, dans toutes les régions où les nègres n'ont pas encore été soumis, de fait, aux rites de la religion musulmane. La vente, au contraire, a lieu publiquement dans toutes les provinces mahométanes. Ainsi, toutes les villes de l'intérieur du Maroc ont des marchés où arrivent les caravanes esclavagistes. Il y a quelques années, cinq ans à peine, ces marchés existaient dans les villes du littoral et jusqu'à Tanger, en face même de votre Gibraltar. S'ils ont fui, depuis, loin de nos regards, pour se réfugier dans les villes de l'intérieur, vous savez à qui on le doit : c'est l'honorable Secrétaire de l'Association qui nous réunit aujourd'hui (1), qui, par ses plaintes éloquentes et indignées, a forcé ces marchands infâmes à cacher du moins leur œuvre. (*Applaudissements prolongés.*) Mais, dans l'intérieur, les marchés se tiennent encore et l'on y voit les musulmans s'approvisionner ouvertement, plusieurs fois chaque année, du misérable bétail humain. Il en est de même des oasis sahariennes, c'est-à-dire de toutes celles qui se trouvent aux frontières de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine et jusqu'à l'Égypte.

1. M. Allen, secrétaire de l'*Anti-slavery Society.*

A la vérité, et pour ne rien dire que d'exact, ainsi que m'y oblige mon titre de témoin, l'esclavage domestique n'a point, dans cette région, le caractère de boucherie constante, qu'il a pris, comme je vous le prouverai, sur les hauts plateaux du cœur de l'Afrique. Une fois achetés et reçus dans l'intérieur des familles musulmanes, ils y sont traités avec assez de douceur. C'est l'intérêt des maîtres de ne point faire périr des esclaves qui leur reviennent cher, à cause de la distance. Peut-être, aussi, le voisinage des Européens effraie-t-il les esclavagistes. Ils craindraient que les gémissements et les cris des victimes ne vinssent jusqu'à nos oreilles...

Mais une condition spéciale donne cependant à ce commerce transsaharien un caractère d'atrocité : c'est la traversée du désert, qui, avec le troupeau de femmes et d'enfants que les caravanes traînent après elles, exige des mois entiers de voyage. Voyage affreux où il faut marcher à pied, sur un sable aride, sous un soleil brûlant, dans un pays où les aliments manquent souvent, et l'eau plus encore. Il y en a pour les marchands esclavagistes; mais les enfants et les femmes ne reçoivent que juste ce qu'il faut pour ne pas mourir, car ils frustreraient, en mourant, leurs bourreaux du gain qu'ils en attendent. Les Touaregs sont, le plus souvent, les convoyeurs de ces troupeaux humains. Leurs cœurs sont aussi durs que le fer de leurs lances, et une poignée de sorgho cru, chaque soir, une gorgée d'eau, c'est tout ce qu'ils donnent aux esclaves qui cheminent chargés de l'horrible fourche. Ceux-ci tombent; c'est la mort.

L'œil exercé du marchand sait reconnaître si la victime doit lui échapper avant la fin du voyage. S'il le constate, d'un coup de barre il l'achève. Les hyènes, les chacals viendront dévorer leurs chairs, laissant les squelettes blanchis, pour marquer le chemin des marchés du Maroc ou du Fezzan.

Mais le commerce des esclaves dans le Sahara et les provinces du nord, dont Tombouctou est le centre, n'est rien, à côté de celui des hauts plateaux de l'intérieur. C'est de celui-là surtout que je dois vous parler. C'est là que nos Missionnaires sont, en ce moment, les témoins des faits dont agonise tout un continent.

On ne savait pas bien encore, il y a vingt années, ce qu'était le cœur de notre Afrique. On en parlait comme d'un désert inhabitable .et stérile. Il s'est trouvé, au contraire, et mes Missionnaires me le confirment, chaque jour, que c'en était la portion la plus belle, la plus riche et la plus heureuse. On ne l'avait jugée que d'après les terres du littoral. Là, en effet, le climat est malsain, souvent mortel, le travail difficile, presque impossible pour l'Européen. Les traditions antiques, dont les traces se retrouvent jusque dans Hésiode et dans Hérodote, semblaient annoncer pourtant que l'intérieur de l'Afrique ne ressemblait point à ses rivages, et ce qui ne l'annonçait pas moins, c'était l'existence de ses grands fleuves : le Niger, le Congo, le Zambèze, le Nil surtout, qui excitaient à bon droit la curiosité et les conjectures des géographes, des historiens, des philosophes. Ils ne se trompaient pas, comme on l'a

vu depuis, sur l'importance de ces cours d'eau mystérieux.

Après les terres basses du littoral, on a donc constaté que le centre de l'Afrique s'élève sur deux plateaux : l'un, de deux à trois mille pieds anglais plus haut que le niveau de l'Océan ; l'autre, immense, mesurant des milliers de milles de longueur et superposé au premier de deux à trois mille pieds, en moyenne, ce qui lui donne une altitude totale de quatre à cinq mille pieds au-dessus des mers. Ces deux plateaux, inondés, chaque année, à des époques fixes, par les pluies torrentielles que leur portent les nuages formés sur l'Océan Atlantique et l'Océan Indien, sont comme constellés de grands lacs ou, pour parler plus justement, de mers intérieures, réservoirs immenses que la nature a creusés. De ces mers ou de ces grands lacs, comme on les appelle, sortent les quatre fleuves de l'Afrique, avec leurs affluents innombrables. C'est ce qui rend ces contrées si belles et si fécondes. Une imagination trop vive et les quatre grands fleuves aidant, quelques-uns y ont même, en ces derniers temps, voulu voir l'antique paradis terrestre. L'altitude y tempère les ardeurs du soleil. Au bord du Nyanza et du Tanganika, la chaleur du jour ne dépasse pas 32 degrés centigrades, et, chaque nuit, la température descend à 17 ou 18 degrés. La terre est d'une richesse rare. Je ne parle pas des mines nombreuses dont on voit les indices et qui promettent des trésors à l'industrie, je ne parle que de l'agriculture. Aidée par les eaux et par le soleil, elle pro-

duit sans peine tout ce qui est nécessaire à la vie. Partout où l'eau coule, quatre moissons sont possibles, chaque année. C'est l'expérience que nos Missionnaires en ont faite, eux-mêmes, pour le blé qu'ils cultivent, afin de se procurer la matière du sacrifice eucharistique. Les bois sont d'une beauté, d'une force, qui excitent l'admiration des explorateurs. Toutes ces richesses réunies devaient naturellement attirer et fixer une population nombreuse. C'est ce qui est arrivé dans le cours des temps. Nulle part, dans l'Afrique, on ne voyait de villages plus nombreux et plus peuplés. La paix y régnait, les familles étaient patriarcales, les armes à feu inconnues; on ne les trouvait que vers le littoral ou sur les bords du Zambèze, où les Portugais les avaient importées.

Coïncidence douloureuse, c'est au moment même où les grands explorateurs et les premiers missionnaires pénétrèrent, il y a vingt-cinq ans, dans ces régions pour y porter la civilisation et la foi, que les marchands esclavagistes, instruits peut-être par ceux-là mêmes qui avaient servi de guides aux voyageurs, y firent invasion à leur tour. Leurs points de départ furent l'Égypte et le royaume de Zanzibar.

Leurs chefs principaux, les métis, race horrible, issue d'Arabes et de noirs du littoral, musulmane de nom, juste ce qu'il en faut pour professer la haine et le mépris de la race nègre qu'ils mettent au-dessous des animaux et à qui, pour lui donner ce qui lui est dû, on ne doit que l'esclavage, et, si elle résiste, les

supplices et la mort; hommes affreux, sans conscience comme sans pitié, également infâmes pour leur corruption bestiale et pour leur cruauté, ils justifient le proverbe africain : « Dieu a fait les » blancs, Dieu a fait les noirs, c'est le démon seul » qui fait les métis. » (*Applaudissements.*)

Nos Pères arrivèrent donc, il y a onze ans, sur les hauts plateaux de l'intérieur, à Tabora, au Tanganika, au Nyanza, sur le Haut-Congo, pour voir l'œuvre de mort, qui s'organisait déjà, croître et enfin tout détruire de proche en proche. Ces belles contrées furent, pour les métis, dans ces premiers temps, les greniers d'une double richesse. La vie y était facile; l'ivoire, principal objet de leur commerce, d'une abondance extrême; on n'était jamais encore venu le chercher si haut ni si loin, et, dans certaines provinces, comme le Manyéma, non loin du Tanganika, on en trouvait une quantité si grande qu'on se servait des défenses d'éléphants pour clôturer les jardins et dresser les montants des huttes sauvages. Ce fut par l'ivoire que commença la ruine de ce pays infortuné. Il ne suffisait pas de l'acheter à vil prix ou de s'en emparer par la force, il fallait le transporter à la côte. Or, pour le transport, dans cette portion de l'Afrique, on n'a d'autre moyen que l'homme. Les routes ne sont que des sentiers ardus, les animaux domestiques sont tués par la morsure de la tsétsé. Pour avoir des hommes, les traitants firent des esclaves. Les moindres prétextes suffirent pour trouver des sujets de querelles, c'est-à-dire de massacres prémédités. Sans pitié, sans merci, les brigands

tombaient sur une population inoffensive, massacraient tout ce qui résistait, enchaînaient le reste, et, par la menace ou par la force, obligeaient les hommes à servir de bêtes de somme jusqu'à la côte où ils étaient vendus, en même temps que l'ivoire qu'ils y avaient porté.

C'est ainsi que tout commença. Mais la cupidité et le sang ont leur ivresse, ivresse terrible qui ne s'assouvit plus, lorsqu'elle n'est pas réprimée par la force. (*Applaudissements.*) L'histoire des tyrans païens nous l'avait déjà bien montré. C'est cette ivresse du sang, ce mépris de la vie humaine, qui déshonorent aujourd'hui le cœur de l'Afrique. La population y est opprimée, enlevée et comme fauchée d'une manière incessante. Après un village, c'est un autre; après une province, c'est une province nouvelle, et bientôt tout est couvert de ruines et de sang. Nos missionnaires du Tanganika nous écrivent qu'il n'y a pas de jour où ils ne voient passer sous leurs yeux des caravanes d'esclaves que l'on traîne au loin, comme porteurs d'ivoire, ou sur les marchés de l'intérieur, comme bétail humain. Peu à peu ces marchés se sont ouverts partout; ce sont les femmes et les enfants qui y sont surtout vendus, maintenant. Depuis que l'ivoire s'épuise et devient rare, les hommes ne sont plus nécessaires; ils fuient, d'ailleurs, lorsqu'ils sont entre les mains de leurs nouveaux maîtres, et on les tue. Les cruautés commises ainsi défient toute description, et les fléaux d'une telle *chasse,* puisque c'est le nom qu'on lui donne et qu'il faut lui donner pour en présenter une idée

juste, dépassent tous les fléaux. Jamais, sur aucun point du monde connu et dans aucune page de l'histoire, on n'a vu tuerie, boucherie semblable et pareil mépris du sang. (*Applaudissements.*)

Déjà des millions de créatures humaines ont ainsi succombé, durant ce dernier quart de siècle. Mais la proportion augmente toujours, et, pour les hauts plateaux de l'intérieur, nos missionnaires dépassent encore le chiffre donné par Cameron, pour le commerce du Zambèze et du Nyassa. Or, Cameron, l'un des hommes de l'Angleterre les plus dignes d'être écoutés en pareille matière, par sa longue expérience de la traite africaine, par son courage, par son noble cœur (*applaudissements*), estimait déjà, de son temps, que cinq cent mille noirs, **au minimum**, étaient alors vendus, chaque année, sur les marchés de l'intérieur.

Il est ici, du reste, pour confirmer encore son témoignage et la parfaite conformité de nos sentiments et de nos vues. Il a voulu me l'écrire dans une lettre que j'ai reçue au moment même où j'allais me rendre au milieu de vous; je lui demande de m'autoriser à la rendre publique. Beaucoup de choses nous divisent peut-être, commandant; mais, sur celle-là, nous ne pouvons qu'être, comme je l'ai dit tout à l'heure, d'accord en tout (1). (*Applaudissements prolongés.*)

La cruauté, par suite de cette ivresse du sang, que

---

1. Voici le texte de cette lettre, écrite en français, si intéressante et si importante, par l'accord complet qu'elle établit entre

je vous ai signalée, suit la même progression que le nombre. Autrefois les envahisseurs se contentaient,

---

les renseignements et les vues de missionnaires français et catholiques et ceux d'un officier anglais et protestant :

A Son Éminence Monseigneur le Cardinal Lavigerie.

Monseigneur,

Je vois avec beaucoup de joie que Votre Eminence est venue à Londres pour nous recommander, à nous autres Anglais, la question de la traite.

Pendant les trois ans que j'ai employés à traverser l'Afrique, j'ai été souvent témoin des maux causés par le commerce des esclaves, et, auparavant, j'avais passé quatre ans à faire la chasse aux dahous arabes, qui portaient des esclaves en Asie.

La plupart de ceux qui pensent encore aujourd'hui aux horreurs de la traite, croient que cette question n'intéresse que le transport des esclaves par mer, et que, sur terre, ils ne sont ni si maltraités ni si malheureux.

Monseigneur, j'ai vu les esclaves à bord des dahous arabes, accroupis, leurs genoux au menton, couverts de blessures et de plaies, mourant par manque de boisson et de nourriture, les morts liés aux vivants, et la petite vérole ajoutant sa funeste contagion aux misères dont ils étaient accablés.

Mais cela n'est rien encore, comparativement aux horreurs que l'on voit à terre : des villages brûlés, des hommes tués en défendant leurs foyers, des provinces entières dévastées, des femmes violées, de petits enfants mourant de faim, ou, si quelque mère a obtenu d'emporter avec elle son enfant et que le négrier brutal trouve que la pauvre femme ne peut plus porter à la fois son fardeau et l'enfant, c'est ce dernier qui est jeté à terre et qui a la tête brisée sous les yeux de sa mère.

au milieu d'une population sans défiance, de prendre ceux qui leur tombaient sous la main. Aujourd'hui,

---

Des milliers de pauvres gens portent en de lourds fardeaux le butin même que les maîtres cruels ont peut-être volé à ceux qui sont maintenant leurs esclaves, forcés de marcher, même quand ils sont mourants et couverts de blessures, et, en sus de leurs fardeaux, portant des fourches (1) attachées à leur cou.

Les arrêts ne leur donnent nul soulagement. Ils sont forcés de construire les abris de leurs maîtres, et ensuite de se coucher, souvent sans manger, au froid et à la pluie. Quand il arrive qu'un pauvre esclave ne peut plus mettre un pied devant l'autre, au lieu d'enlever la fourche qu'il porte au cou, le négrier la lui laisse. de façon à rendre impossible à ce malheureux d'échapper à la mort. Quelquefois des hommes ou des femmes, laissés de cette manière à côté des chemins, sont dévorés encore vivants par des bêtes féroces, moins féroces néanmoins que ceux qui les laissent périr sans aucun secours.

Quelques-uns de ceux qui veulent défendre la traite de terre disent que c'est une nécessité pour le commerce de l'ivoire. Je sais bien que plusieurs des commerçants arabes qui vont chercher l'ivoire en Afrique se font marchands d'esclaves, par suite du manque de bras libres pour porter l'ivoire qu'ils ont amassé. Mais les esclaves employés à ce travail ne sont pas le dixième de ceux que l'on fait aujourd'hui.

Les négriers, qui font tant de mal aux missions écossaises et aux commerçants européens du lac Nyassa, ne sont ni Arabes ni marchands d'ivoire. Ce sont des métis abrutis, qui veulent avoir ces esclaves, parce qu'ils peuvent avec eux vivre sans travailler, et se donner les plaisirs brutaux dont ils ont l'habitude. Ils trouvent maintenant le moyen de disposer de

1. Ces fourches sont de lourdes pièces de bois qui se mettent au cou des esclaves, comme on attache le joug au cou de nos bœufs.

j'apprends, d'après mes témoins oculaires, des scènes où la sauvagerie le dispute à la rage du mal.

---

leur butin humain en faveur de gens qui se sont engagés à trouver des « émigrés libres ». Tous les paysans musulmans et quelques-uns des noirs païens achètent des esclaves et ne pensent guère à l'ivoire.

Les esclaves qui, auparavant, trouvaient un marché presque libre en Égypte, sont maintenant transportés dans la Tripolitaine et au sud des provinces barbaresques, à travers le Sahara dont les sables sont parsemés de leurs squelettes.

Les grands chefs indigènes, comme Karougo et Muanga, sans même avoir besoin des provocations qui viennent des négriers étrangers, font la chasse aux esclaves, sans avoir souvent d'autre raison que leurs caprices. Ainsi chaque nègre veut en posséder un autre, et l'idée d'esclavage se mêle au sang africain. Je dois ajouter que tous les systèmes par lesquels on cherche à pallier l'esclavage sont inutiles, que les gens qui y sont assujettis, qu'ils soient appelés « émigrés libres », « apprentis » ou de quelque autre nom que ce soit, sont la même chose sous un autre nom et donnent occasion, dans l'intérieur de l'Afrique, à la chasse aux esclaves. Si ces systèmes ne sont donc abolis ou changés radicalement, nous ne réussirons jamais à la supprimer partout. Maintenant, si les gouvernements ne peuvent supprimer la traite de terre par la force, comme le gouvernement anglais l'a fait précédemment sur les côtes occidentales de l'Afrique, et travaille encore à le faire dans la Mer Rouge et l'Océan Indien, il faut que des gens de toute religion, de tout pays, de toute nation s'allient ensemble, pour envoyer en Afrique des expéditions ayant pour seul but l'abolition de l'esclavage.

Quelques-uns (comme les missionnaires) peuvent travailler à ce but par la force morale, mais les autres doivent se servir d'armes matérielles. Si, sur les grands lacs et à

Les noirs des villages de l'intérieur, sachant désormais ce que veulent leurs agresseurs, prennent la fuite dans les jungles ou dans les futaies voisines de leurs villages. Ils espèrent y échapper à leurs coups. Écoutez le procédé que les esclavagistes emploient pour les *rabattre.* C'est un terme impie, mais c'est l'excès même de la cruauté qui force la langue à user, pour l'homme, des termes jusqu'ici

---

quelques autres points de l'intérieur, nous avions d'autres petites troupes bien armées et bien disciplinées, nous parviendrions bientôt à supprimer le transport des esclaves dans les pays lointains. Jusqu'ici personne n'a rien fait dans ce but, mais une centaine d'hommes européens pourraient dominer le lac Nyassa, et il en est de même pour les autres grands lacs et quelques lieux placés sur les routes principales. L'Allemagne vient de devenir la maîtresse d'une grande région de l'Afrique, mais jusqu'à présent elle ne témoigne aucune volonté de soulager les maux de ceux dont elle est désormais la souveraine.

J'espère que vous, Monseigneur, réussirez à exciter un vif intérêt pour cette question de la traite et que vous parviendrez à trouver le moyen de la supprimer.

L'homme qui assurera la liberté à la race nègre sera le plus digne serviteur de Dieu que le monde aura jamais vu.

Agréez, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Votre obéissant serviteur,

LOVETT-CAMERON,
C. B. D. L.
Commander R[le].

réservés aux fauves; — c'est, du reste, l'usage de l'Afrique intérieure : les noirs eux-mêmes, quand ils ont des esclaves, ont adopté les termes des esclavagistes et ne leur donnent pas d'autre nom : **ma bête, mon animal,** disent-ils.

La troupe infernale entoure donc les grandes herbes où les naturels se sont réfugiés et y mettent le feu. L'incendie est vite allumé dans les pays du soleil. Bientôt ce sont, de toutes parts, des cris de terreur et de désespoir, et tout ce qui n'est pas atteint par la flamme, étouffé par la fumée, sort, en fuyant, de ce foyer ardent et tombe entre les mains des bourreaux qui attendent, pour tuer les uns et enchaîner les autres. Vous trouverez des récits semblables dans vos explorateurs et vous ne vous étonnerez plus si les provinces populeuses et fertiles du cœur africain sont, l'une après l'autre, réduites en solitudes désolées où les ossements seuls des habitants témoignent désormais que l'activité humaine, la paix, le travail ont été là (1). (*Mouvement d'horreur.*)

---

1. Le jour même où ce discours était prononcé, il arrivait à Son Éminence une lettre d'un missionnaire du Tanganika, le P. Guillemé, de la station de Kibanga, dont nous croyons devoir extraire et publier le passage suivant :

Puisque j'en suis à Oujiji, je dois en dire un mot en passant; mais je me sens incapable de décrire cette ville telle que je l'ai vue, et la plume se refuse à raconter toutes les horreurs qui s'y commettent. Oujiji est le centre arabe le plus populeux du Tanganika. C'est là qu'aboutissent toutes les caravanes d'esclaves pris dans l'intérieur et dirigés vers

C'est donc à courte échéance la dépopulation complète de l'Afrique intérieure. Si ces considéra-

---

Zanzibar; c'est là que se réunissent tous les métis (musulmans), pour concerter entre eux de quel côté et dans quel pays ils feront leurs razzias; c'est de là que partent toutes les bandes de pillards qui inondent maintenant le Manyéma et qui achèvent d'anéantir ce pays, autrefois si peuplé. Véritable Sodome, elle est le théâtre de tous les crimes, de toutes les débauches, de toutes les horreurs et de tous les vices. Quel malheur pour l'Afrique, le jour où les musulmans ont mis le pied dans l'intérieur! Car avec eux ont pénétré et leur religion immorale et leur mépris du nègre et leurs vices et leurs maladies infâmes, inconnues jusque-là chez les nègres.

J'avais autrefois, à plusieurs reprises, visité le marché d'Oujiji; mais, à cette époque, les esclaves étaient peu nombreux, et je n'avais pas vu cet odieux trafic dans toute son horreur. A l'époque de ce dernier voyage, la ville venait d'être inondée, dans toute la force du terme, par des caravanes d'esclaves, venus du Manyéma, du Maroungou, de l'Ouvira et de l'Oubuari. Les esclaves, en raison du nombre, étaient à bon marché, et l'on venait me proposer d'en racheter à vil prix, mais presque tous exténués de fatigue, de misère et mourant de faim; quelques-uns auraient été même incapables de faire la traversée du lac pour arriver à la Mission. J'étais si pauvre que je dus presque tous les refuser, ayant à peine de quoi racheter les captifs que j'étais venu chercher et que je devais préférer, parce qu'ils avaient déjà été instruits par nous.

La place était couverte d'esclaves en vente, attachés en longues files, hommes, femmes, enfants, dans un désordre affreux, les uns avec des cordes, les autres avec des chaînes. A quelques-uns, venant de Manéma, on avait percé les oreilles pour y passer une petite corde qui les retenait unis.

tions d'humanité ne touchent pas l'Europe, qu'elle songe, du moins, à la difficulté où elle sera bientôt de

---

Dans les rues, on rencontrait, à chaque pas, des squelettes vivants, se traînant péniblement à l'aide d'un bâton ; ils n'étaient plus enchaînés, parce qu'ils ne pouvaient plus se sauver. La souffrance et les privations de toute sorte étaient peintes sur leurs visages décharnés, et tout indiquait qu'ils se mouraient bien plus de faim que de maladie. Aux larges cicatrices qu'ils portaient sur le dos on voyait de suite ce qu'ils avaient souffert de mauvais traitements, de la part de leurs maîtres qui, pour les faire marcher, ne leur épargnent pas les distributions de bois vert. D'autres, couchés dans les rues ou à côté de la maison de leur maître, qui ne leur donnait plus de nourriture, parce qu'il prévoyait leur mort prochaine, attendaient la fin de leur misérable existence. En voyant ces malheureux qui n'ont point, comme ceux qui connaissent Dieu, d'espérance pour soulager leur misère, comme le cœur du missionnaire saigne, en pensant que tant d'âmes se perdent, faute d'ouvriers et de ressources pour les délivrer !

Mais c'est surtout du côté du Tanganika, dans l'espace inculte, couvert de hautes herbes, qui sépare le marché des bords du lac, que nous devions voir toutes les conséquences de cet abominable trafic. Cet espace est le cimetière d'Oujiji, ou, pour mieux dire, la voirie où sont jetés tous les cadavres des esclaves morts ou agonisants. Les hyènes, très abondantes dans le pays, sont chargées de leur sépulture. Un jeune chrétien, qui ne connaissait point encore la ville, voulut s'avancer jusqu'aux bords du lac ; mais, à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par des hyènes ou les oiseaux de proie, il recula d'épouvante, ne pouvant supporter un spectacle aussi affreux.

Ayant demandé à un Arabe pourquoi les cadavres étaient aussi nombreux aux environs d'Oujiji et pourquoi on les lais-

jamais tirer de ces régions privilégiées les richesses qu'elles semblaient promettre. Une fois la population détruite ainsi, tout travail, par conséquent toute agriculture, toute industrie sérieuse y deviennent impossibles au blanc, privé d'une main-d'œuvre indigène. Sans habitants, le voyageur ne pourra plus même trouver ni aliments, ni abris pour sa route, et les sentiers disparaîtront, fermés par l'impénétrable barrière d'une végétation tropicale. Telle est l'œuvre d'aujourd'hui et la situation de demain. Je le répète, une dernière fois, avec toute l'énergie de ma conviction : Si l'Europe n'arrête pas rapidement ces excès par la force, le cœur de l'Afrique, dans quelques années, ne sera plus qu'un désert. (*Vif assentiment.*)

Voilà pourquoi je suis ici et je fais entendre devant vous, chrétiens anglais, comme je l'ai fait entendre devant les chrétiens de France, ce cri d'indignation et de détresse. (*Applaudissements.*)

C'est, sans contredit, aux gouvernements de l'Europe que l'obligation de sauver l'Afrique est tout d'abord imposée. (*Applaudissements.*) L'honorable président de ce meeting, avant de me donner la

---

sait aussi près de la ville, il me répondit sur un ton naturel et comme s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde : « Autrefois, nous étions habitués à jeter en cet endroit les » cadavres de nos esclaves morts, et, chaque nuit, les hyènes » venaient les emporter; mais, cette année, le nombre des » morts est si considérable, que ces animaux ne suffisent » plus à les dévorer, **ils sont dégoûtés de la chair » humaine!!!** »

parole, vous a rappelé comment, en 1815, à Vienne, et plus tard encore à Vérone, en 1822, ils se sont solennellement engagés à ne plus tolérer l'esclavage dans le monde. Mais il leur en faut la volonté. (*Applaudissements.*) Et pourquoi ne l'auraient-ils pas? Est-il une œuvre plus noble, plus grande, plus généreuse? Sur quelles questions peuvent-ils plus honorablement se consulter et s'entendre que sur la cessation de si effroyables maux? (*Applaudissements.*) On parle souvent de leurs alliances, et les peuples, dont aucun, au fond, ne veut la guerre, semblent n'y voir que le prélude des luttes où ils vont s'entr'égorger. Il en faudrait donc revenir à l'amère ironie de notre Montesquieu, lorsqu'il disait, il y a plus d'un siècle, en parlant de l'esclavage colonial : « De petits esprits exagèrent trop l'injus-
» tice que l'on fait aux Africains : car, si elle était
» telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la
» tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant
» de conventions inutiles, d'en faire une, générale,
» en faveur de la miséricorde et de la pitié (1)? »
(*Applaudissements.*)

Il est vrai que les gouvernements européens pensent à l'Afrique; mais ils semblent n'y penser jusqu'ici que pour s'en emparer. Se réunir en congrès pour tracer des lignes sur une carte et s'attribuer des empires est chose facile. Mais des États chrétiens ne peuvent oublier que le droit est corré-

1. *Esprit des lois*, liv. XX, chap. v.

latif du devoir. Les principales nations de l'Europe, l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Portugal ont, par un consentement commun, reconnu et proclamé leurs droits présents et futurs sur l'Afrique. Elles ont, dès lors, des devoirs vis-à-vis d'elle. (*Applaudissements.*) De ces devoirs, le premier est celui de ne pas laisser cruellement détruire la race indigène et fermer, de nouveau, en la transformant en d'inaccessibles déserts, la terre que les explorateurs avaient ouverte à la civilisation. C'est là leur premier intérêt. Mais si la voix de l'intérêt ne parle pas aux gouvernements avec assez de puissance, occupés qu'ils sont par d'autres soucis, il faut les forcer à entendre, pour parler avec Montesquieu, le cri « de la miséricorde et de la pitié ». Et, pour cela, il faut que ce cri soit poussé, enfin, par tous, avec une telle puissance que l'on soit contraint de lui obéir. (*Vifs applaudissements.*)

Cette œuvre, c'est sans doute l'œuvre même de la Société antiesclavagiste (*Antislavery Society*) qui nous réunit aujourd'hui, celle des hommes éminents qui la président et qui la dirigent, sous les auspices mêmes de l'héritier de la couronne. (*Applaudissements.*) Mais une association d'hommes, si puissants qu'ils soient, ne saurait tout faire, et, si j'osais m'adresser à vous, Mesdames, je dirais qu'en un sens très réel, une œuvre « de miséricorde et de pitié » est surtout la vôtre. Vous savez mieux que l'homme trouver le chemin du cœur, parce que vous sentez plus vivement que lui. Mais cette raison n'est pas la seule, en ce qui concerne l'esclavage africain. Les

victimes de cet esclavage sont maintenant, en effet, surtout des enfants et des femmes. C'est ce que ne cessent de me répéter nos Missionnaires. Il y a deux jours à peine, je recevais à Londres une lettre de notre Mission du Tanganika, dont le Supérieur me répétait la même formule : « *Ici maintenant on ne vend plus guère que les enfants et les femmes; les hommes, on les tue!* » Je n'hésite pas à le dire, dans ce partage, les femmes sont plus à plaindre que les hommes. Les hommes, la mort les délivre d'un seul coup; les femmes et les enfants, l'esclavage leur réserve mille morts. Il les place sans défense entre les mains de leurs maîtres pour les plus basses débauches et pour tous les actes de la plus horrible cruauté. (*Marques d'horreur.*)

J'ai raconté, dans une lettre écrite il y a quelques jours, les supplices de ces femmes infortunées de l'intérieur africain, entre les mains de ceux qui les achètent. Laissez-moi rapporter ici un passage de cette lettre :

« Voici, disais-je, un exemple de cette cruauté, choisi aux derniers rangs de l'échelle sociale, chez un noir pauvre. C'est un de nos Pères qui me le raconte, et je l'ai déjà moi-même publié, il y a deux ans :

« Durant les pluies de la masika, dit-il, les terrains » de la plaine voisine (de Tabora) étaient devenus » un marécage. Impossible d'y avancer sans enfoncer » dans la boue. Malgré cela, un nègre du village » voisin ordonna à sa femme esclave d'aller y » ramasser du bois pour cuire le repas du soir. Elle

» partit. A peine entrée dans les champs, elle com-
» mença d'enfoncer et bientôt elle se trouva enfoncée
» jusqu'aux bras sans pouvoir se dégager, et obligée
» de rester immobile pour ne pas enfoncer encore
» et périr. Sa voix plaintive appelait à l'aide, mais
» ceux qui passaient près de là ne faisaient qu'en
» rire. Le mari, ne la voyant point revenir, se mit à
» sa recherche avec un bâton, sans doute pour l'as-
» sommer. Il la trouva dans cet état pitoyable, et,
» sans rien faire pour la secourir, il lui jeta de loin
» son bâton pour qu'elle pût se défendre, si elle le
» voulait, lui dit-il avec une atroce ironie, contre les
» hyènes qui allaient venir à la nuit. Il rentra ensuite
» chez lui tranquillement. Le lendemain, toute trace
» de la malheureuse femme avait disparu. »

» Montons les degrés de l'échelle. Un de nos Pères rapporte avec horreur qu'un roitelet du Bukumbi lui disait, un matin, de l'air le plus tranquille du monde : « *J'ai tué cinq de mes femmes pendant la* » *nuit* », sans même paraître croire que cela pût être extraordinaire. (*Mouvement d'indignation.*)

» Allons enfin jusqu'aux puissants. Voici ce que je dis moi-même du roi de l'Ouganda, dans la lettre dont j'ai extrait les citations précédentes : « Le Révé-
» rend Père Lévesque, ancien missionnaire de l'Ou-
» ganda, m'a raconté que, se trouvant à la cour du
» roi Mtéça et attendant, dans l'enceinte extérieure,
» l'audience de ce prince, tout à coup il vit les
» portes du *brazah*, ou salle royale, s'ouvrir avec
» fracas pour livrer passage à deux soldats armés,

» traînant par les pieds une pauvre femme esclave.
» Celui-ci venait de la condamner à avoir les oreilles,
» le nez et enfin la tête coupés à l'instant, pour
» avoir parlé trop haut avant l'ouverture de son au-
» dience. La sentence fut exécutée sur le lieu même,
» devant la foule. Aux cris de l'infortunée, qui na-
» vraient le cœur des missionnaires, les assistants
» répondaient par une hilarité bruyante. » (*Marques d'horreur.*)

Ces horreurs sont confirmées, on va voir dans quelles proportions, pour la cour nègre de l'Ouganda, où se trouvent de mille à douze cents femmes, victimes de tous les caprices du tyran, par un témoin oculaire, l'explorateur Speke :

« Voici déjà quelque temps, dit-il dans ses *Sources*
» *du Nil,* que j'habite l'enceinte de la demeure
» royale, et que, par conséquent, les usages de la
» cour ne sont plus pour moi lettre close. Me croira-
» t-on cependant, si j'affirme que, depuis mon chan-
» gement de domicile, *il ne s'est pas passé de jour où*
» *je n'aie vu conduire à la mort, quelquefois une,*
» *quelquefois deux, et jusqu'à trois de ces malheureuses*
» *femmes* qui composent le harem de Mtéça? Une
» corde roulée autour du poignet, traînées ou tirées
» par le garde du corps, qui les conduit à l'abattoir,
» ces pauvres créatures, les yeux pleins de larmes,
» poussent des gémissements à fendre le cœur : —
» *Hai Minangé!* (ô mon seigneur); *Kbakka* (mon roi);
» *hai N'yavio!* (ô ma mère); — et, malgré ces appels
» déchirants à la pitié publique, pas une main ne
» se lève pour les arracher au bourreau, bien qu'on

» entende çà et là préconiser à voix basse la beauté » de ces jeunes victimes (1). »

Femmes chrétiennes de l'Europe, femmes de l'Angleterre, c'est à vous qu'il appartient de faire connaître partout de telles horreurs et d'exciter contre elles l'indignation du monde civilisé. (*Applaudissements.*) Ne laissez point de paix à vos pères, à vos maris, à vos frères, employez l'autorité qu'ils tiennent de leur éloquence, de leur fortune, de leur situation dans l'État, à arrêter l'effusion du sang de vos sœurs. Si Dieu vous a donné le talent d'écrire, employez-le à une telle cause, vous n'en trouverez pas de plus sainte. N'oubliez pas que c'est le livre d'une femme, un roman, « *l'Oncle Tom* », qui, traduit dans toutes les langues du monde, a mis le sceau à la délivrance des esclaves de l'Amérique. (*Applaudissements.*)

Mais quel est le but pratique pour lequel il faut unir, en ce moment, les États de l'Europe? Je le répète, en un seul mot, et très nettement : c'est à employer la force pour la destruction de l'esclavage africain. (*Applaudissements.*) Le mal est trop profond, trop étendu, pour que l'on puisse le vaincre autrement, désormais, avant qu'il n'ait consommé son œuvre.

Par la persuasion, les missionnaires pourront bien convertir des peuplades isolées; ils sont trop peu nombreux pour que leur action se fasse sentir sur la vaste étendue de l'intérieur africain. Pendant ce

---

1. John Haming Speke, *les Sources du Nil*. Troisième édition, chap. XI, p. 327.

temps, la destruction va si vite que tout aura disparu.

J'en dis autant de la charité et du rachat des esclaves. Plusieurs l'ont proposé, dans un sentiment de compassion généreuse, pour soustraire, du moins, quelques victimes à leur triste sort. Dieu me préserve de détourner les chrétiens d'un sentiment si conforme à leur loi. La charité en est le premier précepte. Mais, d'une part, comment trouver les sommes suffisantes pour le rachat de tant d'esclaves, et, de l'autre, ce rachat lui-même ne serait-il pas un encouragement donné à la cupidité des esclavagistes? Si le rachat est rendu certain, la chasse à l'esclave trouvera des raisons nouvelles pour s'étendre.

Ce qu'il faut, je le dis encore, c'est la force, une force pacifique, sans doute, et seulement destinée à la défense, mais une force armée. On l'a bien vu pour la traite coloniale, où tout a été inutile, jusqu'au jour où les vaisseaux anglais, français, américains ont dressé devant les négriers une insurmontable barrière. Ils la maintiennent aujourd'hui dans l'Océan Indien pour empêcher le transport des esclaves en Asie. Sans doute, ils ne réussissent pas à tout empêcher, parce que, grâce à la brièveté des trajets, ils peuvent être accomplis par les dahous arabes, à la faveur des ténèbres. Mais enfin ils inspirent la crainte. Je ne puis qu'en féliciter hautement le gouvernement britannique, dont le récent *Blue-Book* nous montre la persévérance. (*Vifs applaudissements.*)

Mais, pour l'esclavage de terre, les croisières sont

insuffisantes. Il faut y ajouter, suivant la pensée de votre grand Gordon (*applaudissements prolongés*), en ce qui regardait la destruction du commerce des esclaves sur le Nil, des barrières de terre, qui ferment aux caravanes les routes des pays à esclaves, et quelques troupes légères qui puissent se transporter partout où la chasse infâme est signalée. C'est la pensée de tous ceux qui connaissent notre question africaine; c'est celle que le commandant Cameron m'exprimait encore, ce matin même, dans sa lettre. (*Applaudissements.*)

Mais, je suppose que les gouvernements, qui ont souvent des vues ou des intérêts divers, ne puissent ou ne veuillent pas s'entendre. Alors, je le dis avec une égale netteté et une égale franchise, le même devoir passe des gouvernements aux peuples chrétiens. (*Vifs applaudissements.*) Ils peuvent le remplir: on le voit bien par les Missions chrétiennes dont les gouvernements se désintéressent, et dont les peuples se sont chargés. L'Angleterre donne à tous, par la générosité de ses aumônes, l'exemple, sous ce rapport. La France, les autres contrées européennes font de même avec leurs missionnaires intrépides et leurs œuvres d'apostolat. Pourquoi ne le feraient-elles pas pour une œuvre qui s'ajoute si naturellement à celles de la prédication de la foi? Pourquoi ne verrait-on pas surgir parmi elles des dévouements personnels, capables de suppléer à ce que les gouvernements ne pourraient faire? (*Applaudissements.*) Ils n'ont pas jusqu'ici envoyé un seul homme sur les hauts plateaux de l'Afrique. Pourquoi

des associations privées, semblables à celles qu'a vues le moyen âge, ne les y enverraient-elles pas, afin d'apprendre aux noirs à se défendre contre leurs oppresseurs? (*Applaudissements.*)

Est-ce que Stanley ne nous a pas montré ce qu'un homme, un seul homme, aidé de quelques centaines de noirs, peut faire par son audace et sa persévérance? (*Applaudissements prolongés.*) Est-ce qu'Emin-Pacha n'a pas su constituer et diriger des forces qui ont maintenu l'ordre autour de lui? (*Nouveaux applaudissements.*) Et si je voulais vous parler d'un dévouement plus modeste, je pourrais vous citer, sans qu'à coup sûr vous en soyez jaloux, un héros français, un ancien capitaine de zouaves pontificaux, qui, depuis près de neuf ans, affronte toutes les privations, toutes les fatigues, tous les dangers de l'équateur africain pour constituer une armée de noirs et protéger par son courage et son dévouement les tribus qui l'entourent. Il se nomme Joubert. (*Applaudissements.*) D'autres pourront s'engager isolément, ou s'associer, comme on l'a fait, dans le passé, pour la même croisade. Ils ne manqueront pas chez vous, je le vois. Déjà, depuis que je suis à Londres, j'ai reçu plusieurs offres semblables. (*Applaudissements.*) Que ces offres se multiplient; que nous puissions ainsi, sur les différents points de l'intérieur africain, avoir des Stanley, des Emin, des Joubert, et le problème sera résolu. Car ce qu'il faut, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, des armées nombreuses. Ce qu'il faut, ce sont des hommes, même isolés, mais puissants par la vertu,

par l'initiative et par le courage, et capables de former les noirs à résister à leurs ennemis. (*Nouveaux applaudissements.*)

Il leur manquera encore, cependant, et il nous manquera à nous-mêmes une chose indispensable, et celle-là doit, dès lors, être l'œuvre de tous. Le courage guerrier, la vigueur pour affronter les périls et les fatigues ne sont que l'apanage de quelques-uns ; la charité est l'obligation de tous, et ici elle est nécessaire pour fournir les ressources matérielles à ceux qui acceptent de verser leur sang et de sacrifier leur vie.

Vous ne pouvez mieux y contribuer qu'en vous associant à l'Œuvre qui nous réunit aujourd'hui et qui donne, à tant de titres, et aux catholiques en particulier, par la présence d'un cardinal éminent (1), les plus hautes garanties d'honneur. Rien n'empêche, dans les autres pays, d'en créer de semblables. (*Applaudissements prolongés.*) Souvenez-vous seulement qu'en ce moment même où je vous parle, le sang coule à flots sous l'équateur africain. Souvenez-vous qu'il ne dépend que de l'Europe de l'arrêter, et que, si elle ne le fait pas sans tarder, elle en encourra la responsabilité devant Dieu et devant l'histoire. Il y a dix-neuf siècles, le monde a entendu, des lèvres de tout un peuple qui pouvait d'un seul mot arrêter l'effusion du sang innocent, la parole de l'indifférence, de l'égoïsme et de la peur : « Que son

---

1. S. Em. le cardinal Manning est membre du comité directeur de l'*Anti-Slavery Society*.

sang retombe sur nous et sur nos fils! » Le sang coula, en effet; mais le peuple qui l'avait ainsi laissé répandre, y perdit tout ce qu'un peuple peut perdre, son honneur et sa patrie, et nous le voyons aujourd'hui dispersé aux quatre vents de l'univers. Prenons garde que le sang de l'Afrique ne réserve à l'Europe une malédiction pareille. Que Dieu la sauve donc du fléau qui menace de la perdre pour toujours! Qu'il la sauve, en inspirant aux gouvernements des résolutions généreuses, et en suscitant, au sein des peuples, des dévouements et des courages chrétiens. (*Salve d'applaudissements enthousiastes.*) (1).

---

1. Après ce discours et sur la proposition du cardinal Manning, appuyée par d'autres orateurs et particulièrement par le commandant Cameron, le meeting, à l'unanimité, a voté la résolution suivante :

« Le temps est maintenant arrivé où toutes les nations de l'Europe qui, au congrès de Vienne, en 1815, et à la conférence de Vérone, en 1822, ont pris une série de résolutions condamnant sévèrement le commerce des esclaves, doivent prendre des mesures sérieuses pour en arriver à un effet pratique. Comme les brigands arabes, dont les dévastations sanguinaires dépeuplent en ce moment l'Afrique, ne sont ni sujets à des lois, ni sous une autorité responsable, il appartient aux gouvernements de l'Europe d'assurer leur disparition de tous les territoires où ils ont eux-mêmes quelque pouvoir. Ce meeting se pro-

pose également de faire instance auprès du gouvernement de Sa Majesté, pour que, de concert avec les pouvoirs européens qui réclament en ce moment une possession ou une influence territoriale en Afrique, il adopte telles mesures qui puissent assurer l'abolition de l'affreux commerce des esclaves, qui est encore maintenant pratiqué par ces ennemis de la race humaine. »

IX

CONFÉRENCE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE SUR L'ESCLAVAGE AU HAUT-CONGO (1), FAITE, DANS L'ÉGLISE SAINTE-GUDULE DE BRUXELLES, LE 15 AOÛT 1888.

Mes très chers frères,

Vous savez pourquoi je suis au milieu de vous. La multitude qui se presse autour de cette Basilique et qui la remplit, en ce moment, suffirait à le prouver.

Vous avez donc entendu parler de ce vieil évêque qui, malgré le poids des années et des fatigues africaines, a voulu tout quitter pour plaider, auprès des chrétiens d'Europe, la cause des pauvres noirs dont il est le pasteur et qui agonisent, au Haut-Congo, dans les horreurs de l'esclavage.

Mais puisque vous savez mon histoire et celle de

1. C'est exclusivement du Haut-Congo qu'il est parlé dans cette Conférence, c'est-à-dire de cette partie de l'État Indépendant, où ne se trouve aucun administrateur, aucun résident européen, en dehors des missionnaires. Là où sont établis des administrateurs belges, c'est-à-dire dans le Bas-Congo, au-dessous de Stanley-Falls et jusqu'à la mer, la chasse à l'esclave n'a pris aucun développement.

tant de créatures infortunées, je ne veux pas revenir sur ce que j'ai dit ailleurs. Vous pouvez le lire, vous l'avez déjà lu, peut-être, dans mes Conférences imprimées de Londres et de Paris. Comme c'est à des catholiques belges que je m'adresse, aujourd'hui, je ne veux leur parler que de ce qui intéresse directement une partie de l'Afrique belge : des malheurs de ses noirs livrés à l'esclavage.

Je veux surtout vous expliquer comment il vous appartient à vous, catholiques, de remédier à tant de maux, dans un sentiment de religion, de piété chrétienne et de patriotisme.

Pour vous y décider, je dois tout vous dire.

Vous ne vous étonnerez donc pas de la liberté de ma parole. Je suis un missionnaire; je ne prêche que la vérité, comme la doivent prêcher des apôtres. Je suis sûr, d'ailleurs, quoi que je puisse vous dire, de ne vous point blesser. J'en suis sûr, parce que j'aime votre Belgique. Je l'aime pour sa foi généreuse. Je n'ai jamais trouvé chez elle, depuis de longues années, que des marques de sympathie et de charité pour mes œuvres. Si donc ce que vous entendrez peut quelquefois surprendre vos oreilles, vous comprendrez, au seul accent de ma voix, que je ne veux pas blesser vos cœurs.

Ce que je dois vous rappeler ou vous faire connaître n'a rien, d'ailleurs, qui sorte des règles ordinaires. Je ne trouve, dans cette histoire du Congo belge, que ce que je trouve dans les histoires de toutes les nobles entreprises, et je ne puis mieux vous en donner la preuve qu'en vous montrant com-

ment Notre-Seigneur l'a racontée lui-même, il y a bientôt dix-neuf siècles, pour l'instruction future des peuples chrétiens.

Il a donné à cette leçon la forme d'un apologue. Vous le trouverez, si vous voulez le relire, dans l'Évangile de saint Matthieu.

Notre-Seigneur y raconte qu'un homme sortit pour jeter dans les champs une bonne semence, *bonum semen.* Mais, la semence ainsi jetée par lui, ses gens s'endormirent, et, pendant qu'ils dormaient, *cum autem dormirent homines*, l'ennemi sema l'ivraie au milieu du bon grain. L'ivraie ne tarda pas à croître, de sorte que les serviteurs s'en effrayèrent, et, se repentant, sans doute, de leur négligence, ils se levèrent et dirent : « Voulez-vous que nous arrachions l'ivraie qui croît au milieu du bon grain? »

Si vous l'entendez bien, c'est ce que je vais, sous des noms nouveaux, vous exposer aujourd'hui.

L'homme qui jette le bon grain, c'est le Prince qui a conçu la noble pensée de semer la civilisation, le progrès et, dans l'avenir, la richesse, une richesse certaine pour son peuple, dans l'Afrique jusqu'ici barbare. Les gens qui dorment autour de lui, hélas! c'est vous-mêmes qui ne l'avez pas soutenu toujours comme vous le pouviez, catholiques belges, dans ce qui regarde les œuvres de foi et d'humanité (car ce sont les seules dont je veuille et puisse parler du haut de cette chaire). L'ivraie qui se sème, c'est l'esclavage qui se développe et paraît prêt à tout couvrir. Enfin, les ouvriers qui se repentent et qui se lèvent pour arracher l'herbe qui a crû, ce sera

vous, j'en ai la confiance, mes très chers frères, lorsque vous aurez entendu ce discours. Mais ne voyez dans mes paroles qu'un seul désir, celui d'éclairer vos consciences et de servir votre honneur chrétien. Toute autre pensée m'est étrangère. Dans ma bouche, la politique, les intérêts humains, même dans des allusions lointaines, seraient contraires aux devoirs de mon ministère sacré.

I

Je dis donc, tout d'abord, que, comme l'homme de l'Évangile, le Prince qui a fondé l'œuvre internationale africaine a jeté une bonne et noble semence. Rien n'est plus facile à établir.

L'Afrique était un monde inconnu et comme perdu pour le genre humain, jusqu'au commencement de ce siècle. C'est seulement alors qu'à l'une de ses extrémités, par les entreprises commerciales de l'Angleterre, à l'autre, par les conquêtes militaires de la France, la vie sembla lui revenir. Mais l'intérieur restait toujours un mystère que les explorateurs cherchaient vainement à percer. A une telle tâche, des hommes isolés ne pouvaient suffire, quelle que fût leur intelligence et leur audace. Il y fallait une main assez puissante pour réunir ces efforts, et c'est votre Roi qui fit dans ce but un premier appel à l'Europe. C'est chez vous, à Bruxelles, que tout ce qui représentait la science, les nobles initiatives, s'est réuni, il y a dix années, sous sa présidence, pour

aborder l'étude des problèmes africains. L'action n'a pas tardé à se joindre à la pensée. Des explorateurs, des officiers intrépides, plus tard, des administrateurs dévoués et capables se sont offerts, risquant leur vie. Plusieurs sont morts sur le champ d'honneur. D'autres ont fait des découvertes admirables, et la face de notre continent a été changée. Un jour, ce sera la face même du monde, car la quatrième partie de la terre, jusqu'alors fermée, s'est ouverte, avec ses richesses sans nombre, ses mines, la fertilité de son intérieur, son soleil fécondant, ses eaux abondantes. Mais il ne m'appartient de parler, je le répète, ni de commerce ni d'industrie. Je ne suis que la voix criant au désert : « Préparez les voies du Seigneur », c'est-à-dire les voies de la vérité et de la justice. Il ne m'appartient pas non plus, mais pour un autre motif, car ici ce serait justice, de parler, quoique je les aie bien connus, des royaux sacrifices accomplis pour atteindre un tel but.

Mais il m'appartient de constater, parce qu'ils sont publics et qu'ils se rapportent au sujet que je traite, les mobiles élevés qui ont inspiré votre Roi. « C'est, disait-il dans son invitation aux savants de l'Europe, une idée éminemment civilisatrice et chrétienne : abolir l'esclavage en Afrique, percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, y verser les trésors de la civilisation (1). » Et, dans son premier discours à la conférence internationale, il disait

---

1. Le Roi des Belges, dans son invitation à la Conférence.

encore : « Ouvrir à la civilisation la seule partie du globe où elle n'ait point pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières (1). » Et enfin, dans l'ordre même de mes préoccupations douloureuses : « L'esclavage, a dit Léopold II, l'esclavage qui se maintient encore sur une notable partie du continent africain, constitue une plaie que tous les amis de la vraie civilisation doivent désirer voir disparaître.

» L'Association internationale doit mettre un terme à ce trafic odieux qui fait rougir notre époque (2). »

Quelle entreprise donc pourrait être plus noble, plus humaine, plus chrétienne, plus glorieuse! A elle seule elle suffit pour assurer à son royal auteur une place parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité et les princes chrétiens les plus dignes de ce nom.

Aussi, lorsque, après le congrès de Berlin, les bases des nouveaux États de l'Afrique furent posées et l'État du Congo reconnu avec son immense étendue, ses brillantes espérances, les représentants des grandes Puissances de l'Europe, de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, furent-ils unanimes à lui rendre hommage, et la Belgique, le plus petit des royaumes européens par son étendue, parut, ce jour-là, par l'initiative de son Roi, le plus grand devant le monde entier.

C'est ainsi que la bonne semence fut jetée. Tout

1. Le Roi des Belges, dans son premier discours, septembre 1876.
2. Le Roi des Belges, discours de novembre 1876.

semblait devoir assurer une moisson sans mélange. Mais il faut en revenir maintenant à ma parabole : « *Cum autem dormirent homines,* » dit-elle, « pen-» dant que ses gens dormaient. »

Vous avez donc dormi, catholiques de la Belgique! Vous n'avez pas donné, au point de vue religieux, à celui de la diffusion des lumières chrétiennes, de la lutte contre la barbarie, tout le concours qui était pour vous un devoir. Votre Roi ouvrait devant vous un pays soixante fois plus grand que le vôtre, peuplé, au minimum, de vingt millions d'âmes, au maximum, selon d'autres, de quarante millions. C'était donc un champ immense d'apostolat et de charité. Y avait-il un but qui dût exciter davantage le zèle d'un peuple catholique? Or, je le dis avec tristesse, dans cet ordre d'idées vous n'avez pas assez fait. Je sais bien que tous n'ont pas manqué à leur devoir. J'ai vu six dignes fils de votre Belgique se dévouer à ces pensées de foi; je les ai vus tomber noblement, martyrs de leur courage. J'ai vu quatre prêtres des diocèses de Gand et de Bruges se dévouer, dans la Société des Pères Blancs, à ces Missions nouvelles et braver tous les périls aux extrémités du Congo. D'autres se préparent à les imiter. Deux d'entre eux sont auprès de moi sur les marches de cette chaire. Ils seront suivis, ces jours-ci mêmes, par quatre nouveaux apôtres appartenant à une excellente famille de Missionnaires (1). Mais qu'est-ce que tout cela pour ces immenses territoires?

1. Celle de Scheut.

J'en dis autant pour les ressources nécessaires aux apôtres. Car enfin, s'ils donnent leur vie, les chrétiens leur doivent le pain de chaque jour. Je sais encore ici ce qu'ont fait quelques-uns. Mais noblesse oblige. Vous avez, dans le monde entier, une réputation incomparable de générosité pour toutes les œuvres charitables, trop grande peut-être au gré de quelques-uns, car elle attire chez vous tous les quêteurs. Mais, pendant que vous soutenez ainsi les œuvres chrétiennes sur tous les points de l'univers, vous avez trop oublié parfois la partie de l'Afrique qui porte désormais votre nom.

Ce n'est pas tout. Pendant que vous dormiez ainsi, l'homme ennemi, la barbarie qui, en Afrique, est l'ennemie de tous les efforts de l'Europe, a fait son œuvre. Avec le bon grain, je veux dire avec le progrès de l'organisation matérielle et la préparation des richesses futures, dues à l'impulsion du Souverain (1), on a vu l'ivraie croître et menacer de tout envahir.

Écoutez donc ce que devient, depuis dix ans, une partie de cette terre qui réclamait de vous, à bon droit, les bienfaits de la foi chrétienne.

Vous avez pu voir, dans les récits des voyageurs et dans les discours mêmes que j'ai prononcés, à

---

1. On m'a interrogé, de toutes parts, depuis que je suis en Belgique, sur l'avenir de l'État Indépendant. Cet avenir est certain et, selon moi, immense, à cause de toutes les sources naturelles de richesses qui s'y trouvent. La meilleure preuve en est dans l'empressement qu'ont mis les Puissances de l'Europe à se disputer avec acharnement les régions voisines.

quelles horreurs la malheureuse Afrique est en proie, de la part des esclavagistes; comment des monstres à face humaine, Arabes et métis, ensanglantent par le meurtre, ravagent par l'incendie, épouvantent par la chasse et la vente des esclaves, toutes les parties du continent noir : au nord, jusque près de nos frontières sahariennes, dans les royaumes musulmans du Soudan; à l'est, dans les régions qui avoisinent le Nil et l'Océan Indien; au Zambèze, dans les pays qui touchent les provinces portugaises et les récentes colonies de l'Angleterre; autour des Grands Lacs de l'intérieur. Mais, sur aucun point de l'Afrique, ces horreurs n'approchent de ce qui se passe sur les terres du Haut-Congo. Les explorateurs européens y ont été suivis, en effet, par les esclavagistes, en quête d'une proie facile. C'est là que ceux-ci ont tout détruit dans des régions entières où il ne se trouve bientôt plus ni villages ni habitants.

On a récemment dressé, en Angleterre, une carte des pays à esclaves, et on y a distingué leur état actuel par des teintes diverses. Les teintes plus claires indiquent simplement l'existence de l'esclavagisme et de ses forfaits; les teintes plus obscures marquent qu'il a tout détruit, dans une fièvre de fureur impie. Or il n'y a, dans toute l'Afrique, que cinq provinces marquées de cette couleur de mort, et ces cinq provinces se trouvent sur les rives du Haut-Congo. Je le dis avec une double douleur, mes très chers frères, car je suis le Pasteur de ces régions perdues, et mes missionnaires ont été les témoins de cette destruction de populations en-

tières par la cruauté des musulmans et des métis.

Mais une affirmation générale ne peut suffire, il faut des preuves pour vous convaincre et vous décider à arrêter le mal sans délai, car l'œuvre de mort se continue, et, si vous tardez encore, les provinces voisines subiront le même sort.

Ces preuves, je ne les emprunterai qu'à des témoins appartenant à la Belgique ou l'ayant servie au Congo.

Le Manyéma est la plus belle des régions récemment dépeuplées par l'esclavage. Livingstone, qui l'avait parcouru, peu de temps avant de mourir, décrit ce pays admirable par sa beauté, par son climat, par ses productions naturelles (entre lesquelles on trouve l'or), par la densité de ses villages et de ses habitants. Stanley raconte que l'un de ses guides lui en rendait le même témoignage (1), et cependant, déjà apparaissait l'action dévastatrice des métis qui avaient fixé leur centre à Nyangwé. Ils y étaient bientôt rejoints par un mahométan fameux, dont le nom deviendra, un jour, je le crains, plus fameux encore. Une fois sous la main des esclavagistes armés, ces villages, ces nègres paisibles, sans autres armes pour se défendre que leurs bâtons

1. « Maître, — disait à Stanley un des capitaines de son escorte, — quand je vins ici pour la première fois, il y a huit ans, toute cette plaine, entre Mana-Mamba et Nyangoué, avait une population si dense que, tous les quarts d'heure, nous traversions des jardins, des champs, des villages. Chaque hameau était entouré de troupeaux de chèvres et de porcs. On achetait un régime de bananes pour un cauri (petit coquillage servant de monnaie). Vous pouvez voir vous-même ce que le pays est devenu aujourd'hui. » (*Lettre de Stanley*, datée de Nyangoué, 28 octobre 1886.)

et leurs flèches, étaient voués à une destruction certaine. La seule chose qui distingue ici leurs forfaits, c'est leur rapidité sauvage. Les musulmans sont, en effet, sur tous les points de l'Afrique, au nord, à l'orient, au centre, les ennemis des noirs, et leurs bandes, pour employer l'expression trop juste d'un écrivain anglais, ont envahi le cœur de l'Afrique avec le dessein délibéré « de changer ce paradis paisible en un enfer. » C'est que, pour eux, je l'ai déjà dit ailleurs, mais il faut le répéter sans cesse à l'Europe, réduire le nègre en esclavage est un droit, j'allais presque dire religieux, puisque c'est sur leurs doctrines qu'il repose. Ils enseignent, avec les commentateurs de leur Coran, que le nègre n'appartient pas à la famille humaine, qu'il tient le milieu entre l'homme et les animaux, qu'il est même, à certains égards, au-dessous de ces derniers. Dès lors, s'en emparer, le forcer à servir, est le droit du croyant; et non seulement il n'a pas de remords, mais il trouve une gloire farouche à réduire le noir, comme il y a de la gloire, pour nos chasseurs, à traquer le fauve et à l'abattre. Si le nègre est paisible, on a le droit d'incendier ses villages; s'il se défend, on a le droit de lui ôter la vie; s'il fuit, on a le droit de le faire périr dans d'horribles supplices, pour épouvanter les compagnons de son infortune et les détourner de l'imiter.

Ces droits affreux, les bourreaux musulmans et les brigands qu'ils s'associent, les exercent, partout où ils sont les plus forts, depuis les pays soumis aux incursions des Touaregs jusqu'aux bords du Nyassa

et du Zambèze, maintenant qu'on les a laissés pénétrer jusque-là.

C'est ce qu'on vient de voir, dans le Manyéma et dans les trois provinces qui l'entourent. A elles quatre, elles avaient plusieurs millions d'habitants, cinq millions, disent les témoins les plus dignes de foi. Aujourd'hui, sauf ceux qui, en petit nombre, ont pu se cacher dans les jungles et échapper à leurs bourreaux, il n'en reste plus un seul. Je me trompe. On a tué les hommes adultes, on a vendu les femmes, mais on a gardé les enfants, je parle de ceux que les esclavagistes ont jugés propres à les aider dans leur métier infâme. Ceux-là, ils les élèvent, les forment à l'usage des armes, au vol, au brigandage, et, par une sorte de rage dénaturée, ce sont les enfants des noirs, qui, après avoir vu détruire leurs propres villages, massacrer leurs pères, leurs mères, s'en vont maintenant, au loin, assassiner leurs frères, détruire leurs habitations et leurs cultures, et faire des esclaves nouveaux.

Phénomène navrant qui peut à peine paraître explicable. L'audace des musulmans s'est accrue en raison de leurs forfaits. Plus ces forfaits augmentent, plus ils devraient, ce semble, redouter le châtiment. C'est le contraire qui arrive. Eux qui tremblaient auparavant pour leurs caravanes à esclaves, à la seule présence des Européens, ont peu à peu pris courage, et c'est sous nos yeux mêmes que la dévastation marche, chaque jour, avec une hâte qui tient de l'ivresse. Ils semblent craindre que leurs victimes ne leur échappent, par quelque résolution des pou-

voirs européens, et ils s'empressent de tout anéantir. Dans ces derniers temps, je veux dire depuis près de deux années, la chasse infâme a pris un tel développement que, dans le Haut-Congo, tout agonise, c'est l'expression d'un de mes missionnaires.

Mais ici, mes très chers frères, et pour vous donner une plus exacte idée de faits sans autre exemple dans l'histoire, il ne suffit plus de résumer ; la précision des témoignages est nécessaire. Je citerai donc les paroles de témoins oculaires. Je vous lirai une lettre que je viens de recevoir d'un missionnaire de la station de Kibanga, sur le Tanganika, celle où se trouve précisément un prêtre belge dont vous connaissez le zèle intrépide, l'abbé Vynke. Je l'ai donnée, il est vrai, en note de l'un de mes derniers discours ; mais les journaux ne l'ont point reproduite, et il faut qu'elle reçoive une nouvelle publicité. Je vais donc la lire, dans cette église, devant ces autels, comme dans les premiers temps du christianisme on y lisait les lettres où l'on racontait les supplices et la mort des martyrs :

« J'avais autrefois, à plusieurs reprises, visité le marché d'Oujiji ; mais, à cette époque, les esclaves étaient peu nombreux, et je n'avais pas vu cet odieux trafic dans toute son horreur. A l'époque de ce dernier voyage, la ville venait d'être inondée, dans toute la force du terme, par des caravanes d'esclaves venus du Manyéma, etc., etc. Les esclaves, en raison du nombre, étaient à bon marché et l'on venait me proposer d'en racheter à vil prix, mais

et du Zambèze, maintenant qu'on les a laissés pénétrer jusque-là.

C'est ce qu'on vient de voir, dans le Manyéma et dans les trois provinces qui l'entourent. A elles quatre, elles avaient plusieurs millions d'habitants, cinq millions, disent les témoins les plus dignes de foi. Aujourd'hui, sauf ceux qui, en petit nombre, ont pu se cacher dans les jungles et échapper à leurs bourreaux, il n'en reste plus un seul. Je me trompe. On a tué les hommes adultes, on a vendu les femmes, mais on a gardé les enfants, je parle de ceux que les esclavagistes ont jugés propres à les aider dans leur métier infâme. Ceux-là, ils les élèvent, les forment à l'usage des armes, au vol, au brigandage, et, par une sorte de rage dénaturée, ce sont les enfants des noirs, qui, après avoir vu détruire leurs propres villages, massacrer leurs pères, leurs mères, s'en vont maintenant, au loin, assassiner leurs frères, détruire leurs habitations et leurs cultures, et faire des esclaves nouveaux.

Phénomène navrant qui peut à peine paraître explicable. L'audace des musulmans s'est accrue en raison de leurs forfaits. Plus ces forfaits augmentent, plus ils devraient, ce semble, redouter le châtiment. C'est le contraire qui arrive. Eux qui tremblaient auparavant pour leurs caravanes à esclaves, à la seule présence des Européens, ont peu à peu pris courage, et c'est sous nos yeux mêmes que la dévastation marche, chaque jour, avec une hâte qui tient de l'ivresse. Ils semblent craindre que leurs victimes ne leur échappent, par quelque résolution des pou-

voirs européens, et ils s'empressent de tout anéantir. Dans ces derniers temps, je veux dire depuis près de deux années, la chasse infâme a pris un tel développement que, dans le Haut-Congo, tout agonise, c'est l'expression d'un de mes missionnaires.

Mais ici, mes très chers frères, et pour vous donner une plus exacte idée de faits sans autre exemple dans l'histoire, il ne suffit plus de résumer; la précision des témoignages est nécessaire. Je citerai donc les paroles de témoins oculaires. Je vous lirai une lettre que je viens de recevoir d'un missionnaire de la station de Kibanga, sur le Tanganika, celle où se trouve précisément un prêtre belge dont vous connaissez le zèle intrépide, l'abbé Vynke. Je l'ai donnée, il est vrai, en note de l'un de mes derniers discours; mais les journaux ne l'ont point reproduite, et il faut qu'elle reçoive une nouvelle publicité. Je vais donc la lire, dans cette église, devant ces autels, comme dans les premiers temps du christianisme on y lisait les lettres où l'on racontait les supplices et la mort des martyrs :

« J'avais autrefois, à plusieurs reprises, visité le marché d'Oujiji; mais, à cette époque, les esclaves étaient peu nombreux, et je n'avais pas vu cet odieux trafic dans toute son horreur. A l'époque de ce dernier voyage, la ville venait d'être inondée, dans toute la force du terme, par des caravanes d'esclaves venus du Manyéma, etc., etc. Les esclaves, en raison du nombre, étaient à bon marché et l'on venait me proposer d'en racheter à vil prix, mais

presque tous exténués de fatigue, de misère et mourant de faim; quelques-uns auraient été même incapables de faire la traversée du lac pour arriver à la Mission. J'étais si pauvre que je dus presque tous les refuser.

» La place était couverte d'esclaves en vente, attachés en longues files, hommes, femmes, enfants, dans un désordre affreux, les uns avec des cordes, les autres avec des chaînes. A quelques-uns, venant du Manyéma, on avait percé les oreilles pour y passer une petite corde qui les retenait unis.

» Dans les rues, on rencontrait, à chaque pas, des squelettes vivants, se traînant péniblement à l'aide d'un bâton; ils n'étaient plus enchaînés, parce qu'ils ne pouvaient plus se sauver. La souffrance et les privations de toute sorte étaient peintes sur leurs visages décharnés, et tout indiquait qu'ils se mouraient bien plus de faim que de maladie. Aux larges cicatrices qu'ils portaient sur le dos, on voyait de suite ce qu'ils avaient souffert de mauvais traitements, de la part de leurs maîtres qui, pour les faire marcher, ne leur épargnent pas les distributions de bois vert. D'autres, couchés dans les rues ou à côté de la maison de leur maître qui ne leur donnait plus de nourriture, parce qu'il prévoyait leur mort prochaine, attendaient la fin de leur misérable existence.

» Mais c'est surtout du côté du Tanganika, dans l'espace inculte, couvert de hautes herbes, qui sépare le marché des bords du lac, que nous devions voir toutes les horribles conséquences de cet abominable

trafic. Cet espace est le cimetière d'Oujiji, pour mieux dire, la voirie où sont jetés tous les cadavres des esclaves morts ou agonisants. Les hyènes, très abondantes dans le pays, sont chargées de leur sépulture. Un jeune chrétien, qui ne connaissait point encore la ville, voulut s'avancer jusqu'aux bords du lac ; mais, à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de proie, il recula d'épouvante, ne pouvant supporter un spectacle aussi affreux.

» Ayant demandé à un Arabe pourquoi les cadavres étaient aussi nombreux aux environs d'Oujiji, et pourquoi on les laissait aussi près de la ville, il me répondit sur un ton naturel et comme s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde : « Autre-
» fois, nous étions habitués à jeter, en cet endroit,
» les cadavres de nos esclaves morts, et, chaque nuit,
» les hyènes venaient les emporter; mais, cette
» année, le nombre des morts est si considérable
» que ces animaux ne suffisent plus à les dévorer :
» **ils se sont dégoûtés de la chair humaine ! ! !** »

Est-ce assez, mes très chers frères? Pour exciter votre indignation et votre horreur, oui, sans doute ; mais, pour la vérité, il faut davantage. Stanley raconte, dans son dernier ouvrage, *Cinq années au Congo*, que, la première fois qu'il descendit ce fleuve, il y avait, autour de Stanley-Falls, un pays grand, dit-il, comme l'Irlande, et peuplé d'un million d'habitants; et quand il y revint, peu d'années après, il trouva le pays désert et ravagé, et il ajoute ce

détail, que, sur un million d'habitants, les témoins oculaires lui avaient affirmé qu'il n'en avait échappé que cinq mille. Il fait ensuite ce calcul, que, sur deux cents habitants, un seul avait échappé à l'esclavage ou à la mort (1).

---

1. Voici ce qu'écrit Stanley dans son livre : *Cinq années au Congo :*

Le lendemain, nous étions depuis deux heures en chemin, quand le mur de forêts, qui bordait la rive, présenta une solution de continuité. Je reconnus l'emplacement d'un village que j'avais désigné sur ma carte de 1877, sous le nom de Maouembé. Mais, en 1877, la localité était fortement retranchée derrière des palissades, tandis qu'aujourd'hui il n'y avait plus la moindre hutte. En nous rapprochant, nous pûmes distinguer les débris de quelques bouquets de bananiers, en même temps que les traces des sentiers blanchis qui menaient du bord de l'eau à la petite ville ; mais plus rien ne remuait, plus rien ne vivait en ces lieux. Les haies, les cônes des poulaillers et les toitures basses et larges des maisonnettes qui se dessinaient naguère à l'arrière-plan, tout avait disparu. Arrivés à front de l'endroit, nous reconnûmes les signes d'un récent incendie. Le feuillage, et même les troncs argentés des plus hauts arbres, avaient été roussis par quelque chaleur artificielle ; les bananiers, terriblement clairsemés et endommagés, agitaient tristement leur frondaison déguenillée, comme des pauvres implorant l'aumône.

Alors nous ralentîmes notre marche, pour contempler à loisir ce tableau et en rechercher la signification.

Six années auparavant, nous étions passés devant cette localité, à toute vitesse, sans nous arrêter une fois, voulant déjouer tout projet hostile de la part des indigènes, pour le cas où ceux-ci eussent été mal disposés. Depuis, le village avait cessé d'être, comme s'il n'eût jamais existé qu'en rêve. Que s'était-il donc passé ?

Rien de pareil ne s'était vu jusqu'ici, à ce degré, sur aucun point de l'Afrique. Les chiffres de Li-

---

Un peu plus loin, un autre phénomène attira nos regards. Deux ou trois grands canots, dont une des extrémités était fichée en terre, se dressaient tout debout sur la rive, comme des colonnes fendues et creuses. Que pouvait signifier ce fantastique spectacle ? Chacun des canots devait peser, au bas mot, une tonne. Pour soulever pareil poids, il avait évidemment fallu un grand nombre de bras, et des bras robustes encore. Ce n'était point là l'œuvre des nonchalants sauvages aborigènes. Mais alors !... Eh bien ! il n'y avait que les Arabes qui eussent pu accomplir ce tour de force ; ces canots, droits comme des sentinelles, trahissaient l'apparition des chasseurs d'esclaves au-dessous des Stanley-Falls !...

Plus tard, nous apprenons que la ville de Yomburri occupait précédemment ce site aujourd'hui désert. En attendant, nous ne tardons pas à apercevoir, sur le même côté du fleuve, une nouvelle scène de désolation et de misère. Ici, c'était une ville entière brûlée, les palmiers abattus, les bananiers ravagés, et le même étrange spectacle de canots dressés de toute leur hauteur. Mais il y avait au moins des êtres humains capables de nous fournir l'explication de ces mystères. Environ 200 indigènes se tenaient, en effet, accroupis sur la berge, devant les décombres. Quelques-uns avaient la tête enfouie dans les mains ; d'autres regardaient tristement le vide ; d'autres encore, le menton appuyé sur la main, nous dévisageaient d'un air de stupide indifférence. « La cruauté des hommes s'est abattue sur nous », semblaient-ils dire. « Nous avons tout perdu : biens, bonheur, espérance. Quel mal nouveau pourriez-vous nous faire ? Nous avons tant souffert que vous ne pourriez imaginer des supplices plus cruels. »

Je donnai ordre à Youmbila d'interroger ces malheureux. Alors un vieillard, qui paraissait accablé de désespoir, se

vingstone et de Cameron, qui faisaient déjà frémir, n'étaient que peu de chose à côté de celui-ci. Ils

---

leva et commença à nous raconter l'histoire de leurs malheurs avec une extrême volubilité.

Le village avait été envahi à l'improviste par une bande d'hommes qui faisaient retentir les ténèbres de leurs clameurs féroces et d'une étourdissante fusillade. Ces brigands avaient égorgé tous les habitants qui tentaient de s'échapper des huttes en feu; pas un tiers de la population mâle n'avait eu la vie sauve, et le plus grand nombre de femmes et d'enfants avaient été enlevés et emportés, Dieu sait où.

— Et dans quelle direction ces malfaiteurs se sont-ils éloignés ?

— Ils ont remonté le fleuve, il y a de cela huit jours.

— Ont-ils incendié tous les villages ?

— Tous sans exception, des deux côtés de la rivière.

Dans la matinée du 17 novembre, nous nous attardions sur la rive à couper du bois, lorsque nous aperçûmes sur le fleuve un objet, couleur d'ardoise, qui descendait avec le courant. L'*En-Avant* gagna le large, et un de nos hommes arrêta l'épave avec une perche à sonder. Horreur! c'étaient deux cadavres de femmes, liés ensemble par une corde!... Et, à en juger par l'état des deux corps, le drame ne remontait qu'à douze heures au plus!...

Tout en cherchant à nous expliquer ce crime atroce, nous continuâmes à longer la rive jusqu'à l'extrémité supérieure de la courbe que décrit le fleuve au-dessus de Yavounga. A peine eûmes-nous contourné ce croissant que nous vîmes une masse d'objets blancs amassés devant le débarcadère d'un village. A l'aide de mes jumelles, je reconnus des groupes de tentes. Nous avions rejoint les Arabes de Nyangoué.

Une lutte terrible se livre en moi. Pendant un instant, je me sens irrésistiblement poussé à châtier les auteurs de tant

disaient : cinq hommes, dix hommes tués pour un esclave ; et, sur le Congo, Stanley dit « deux cents ! »

---

de massacres et de forfaits. Le souvenir des maisons veuves de locataires, des habitants arrachés à leurs demeures et de ce pauvre vieillard, si éloquent en sa douleur, et des cadavres de femmes pourrissant au milieu du fleuve, — ce souvenir affreux semble avoir une voix et crier vengeance.

Et cependant la réflexion me vient. De quel droit me ferais-je le justicier de l'Afrique ? Et à quoi bon faire justice ? Tous ces crimes diaboliques sont consommés ; les cendres des habitations brûlées se sont refroidies, le sang répandu a déjà séché sur le sol. Pourtant !... pourtant les captifs sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs ; il y a encore là des douleurs toutes fraîches à soulager, des larmes dont la source est loin d'être tarie. D'ailleurs, à quoi nous servira plus tard cette fertile région, si nous souffrons que des barbares viennent la dévaster, la mettre à feu et à sang, la dépouiller de toutes ses richesses ?

Débarqués, nous établîmes notre camp un peu au-dessous du camp arabe ; et, quelques minutes plus tard, nos employés zanzibarites échangeaient force poignées de main avec les Manyemas, esclaves d'Amed-ben-Alim, qui avaient envahi et ravagé la région pour en rapporter de nouveaux esclaves et de l'ivoire à leur maître.

Cette horde de bandits — car elle ne méritait pas d'autre nom — opérait sous le commandement de plusieurs chefs, dont Karema et Kibourouga étaient les principaux. Elle avait quitté, seize mois auparavant, la ville de Ouané Kiroundou, située à environ cinquante kilomètres de Vinya Njara.

Pendant onze mois, la bande avait mis à sac toute la région qui s'étend entre le Congo et le Loubiranzi, sur la rive gauche. Et elle s'était engagée à faire la même monstrueuse besogne entre le Byerré et Ouané Kiroundou. En étudiant

Ah! mes très chers frères, on a vanté la largeur des eaux de ce fleuve, mais elles auraient pu tarir,

---

ma carte, je découvre que la région ainsi dévastée, sur la rive droite et la rive gauche, occupe une superficie de plus de 55 500 kilomètres carrés, — soit 3 200 kilomètres carrés de plus que l'Irlande — et qu'elle a une population d'environ un million d'âmes. . . . .

Leur camp était établi à environ 125 mètres du nôtre et protégé par une haie construite avec les débris des maisonnettes de Yangambi, brûlées par eux. Au milieu de l'enclos, s'élevaient des rangées de hangars qui couvraient un espace d'une centaine de mètres, et devant le débarcadère je comptai cinquante-quatre canots capables de contenir, selon leur dimension, de dix à cent personnes chacun. Le camp est littéralement bondé de monde. De tous côtés, des groupes de noirs, immobiles ou errants, silencieux et mornes, tranchent sur les costumes blancs des Arabes; on aperçoit, sous les hangars, des corps nus, étendus dans toutes les postures; d'innombrables rangées de jambes appartenant à des malheureux endormis; des petits enfants dont les formes naissantes indiquent à peine leur sexe; et, çà et là, un troupeau de vieilles femmes, entièrement nues, ployant sous des paniers de charbons, ou des tas de cassave ou de bananse, et conduites par deux ou trois bandits armés de carabines. En examinant le tableau de plus près, je m'aperçois que la plupart de ces infortunés sont chargés de chaînes; les jeunes gens ont, autour du cou, des carcans que des anneaux retiennent à d'autres carcans, de sorte que les captifs marchent par groupes de vingt. Les enfants de plus de dix ans ont les jambes attachées par des anneaux de cuivre, qui gênent tous leurs mouvements, les mères par des chaînes plus courtes qui festonnent leur sein et y maintiennent les enfants en bas âge. Pas un homme adulte parmi ces prisonniers.

et, en réunissant tout ce sang versé, on l'aurait vu, un moment, continuer à rouler les mêmes flots.

De leur propre aveu, les ravisseurs d'esclaves n'ont actuellement avec eux que 2 300 captifs. Et cependant ils ont parcouru comme un fléau, tuant et détruisant sans pitié tout ce qu'ils rencontraient, un pays aussi étendu que l'Irlande : 118 villages, représentant quarante-trois communautés plus vastes, ont été ravagés, et cette œuvre d'extermination n'a rapporté aux exterminateurs que 2300 esclaves, femmes et enfants, et environ 2 000 défenses d'ivoire. La quantité de lances, de sabres, d'armes de toute espèce, qui font partie du butin, indique que des centaines d'hommes adultes sont morts en combattant. En supposant que chacun des 118 villages n'ait eu qu'une population de 1 000 personnes, les Arabes n'en ont enlevé que deux pour cent ; et en faisant la part des accidents qui surviendront pendant le voyage de Kiroundou et de Nyangoué, des effets qu'exerceront les tortures de la captivité et les maladies épidémiques engendrées par la malpropreté et les privations, on peut calculer que ces sanglantes aventures n'auront donné qu'un bénéfice d'un pour cent à leurs tristes héros.

Ces misérables m'assurent que plusieurs convois d'esclaves, tout aussi nombreux que celui-ci, sont déjà arrivés à Nyangoué. Cinq expéditions sont venues et reparties avec un butin de captifs et d'ivoire, et ces cinq expéditions ont épuisé et vidé le vaste territoire au milieu duquel nous voyageons. Pour le moins, les brigands ont captivé 10000 esclaves. Et, la moitié de ceux-ci ayant péri en route, il n'en est arrivé à Nyangoué, Kiroundou et Vibondo que 5 000 environ, soit un demi pour cent de la population. Et que de sang versé, que d'existences brisées, pour obtenir ce résultat !

Dressons cet affreux bilan :

Dans les 118 villages mentionnés plus haut, les Arabes ont fait 3600 esclaves. Il leur a fallu tuer, pour cela, 2500 hommes

Mais ceci n'est encore que le nombre des victimes. Il faut surtout parler de leurs souffrances. Ce que je vais dire est affreux, il est vrai, mais cela est nécessaire. Pour sauver l'Afrique intérieure, il faut soulever enfin la colère du monde.

Inutile de vous parler des horreurs sans nom de la chasse à l'esclave et de la marche des caravanes; des incendies allumés dans les jungles pour forcer ceux qui fuient à se livrer aux bourreaux; de la faim de ceux qu'on laisse de longs jours sans nourriture; des pieds déchirés, ensanglantés par les marches cruelles. Je l'ai déjà décrit, vous pourrez le lire dans mes précédents discours (1).

Mais on a dit que, du moins, une fois dans la maison de leurs maîtres, le sort des esclaves africains est plus doux. Je l'ai dit, moi-même, pour les contrées musulmanes de l'Asie. Mais, dans l'intérieur de l'Afrique, dans les territoires dont je parle et qui sont maintenant connus sous votre nom, le nom d'un

---

adultes pour le moins, et, de plus, 1 300 de leurs captifs ont succombé, en route, au désespoir et à la maladie. Étant donnée cette proportion, la capture des 10 000 esclaves par les cinq expéditions d'Arabes n'a pas coûté la vie à moins de 33 000 personnes !... Et encore, quels esclaves que ceux que je vois là enchaînés, et pour lesquels frères, pères et maris ont répandu leur sang !... De faibles femmes, de tout petits enfants !... Pour jeter dans les fers un garçon de quatre ans, on a sacrifié des familles entières de six personnes ! (Stanley, *Cinq années au Congo*, ch. XXVI, p. 454-460.)

1. Voir plus haut la Conférence faite à Saint-Sulpice, et la Conférence faite à Londres.

peuple chrétien, leur sort n'est pas moins horrible que dans les caravanes ou sur les marchés. Je n'irai pas bien loin chercher mes preuves, je ne vous parlerai, au milieu de tant d'autres faits dont nous avons été les témoins (1), que de faits que j'ai appris, hier même, dans votre Bruxelles, de témoins oculaires revenus du Congo. Ils sont ici et peuvent me démentir. L'un d'eux m'a rapporté que, le jour même de son arrivée sur les terres du Congo belge, au Tanganika, un chef arabe était mort. Or, il avait vu vingt esclaves enterrés vivants avec leur maître. Personne ne s'en émouvait. C'est l'usage du pays, disait-on. Il n'est que trop vrai, et cet affreux usage est toujours debout. Un de mes missionnaires, qui est venu me retrouver ici, me disait, de son côté, qu'un jour un chef voisin de sa Mission, pour l'engager à le visiter et à se fixer près de lui, lui promettait de faire brûler vivantes, en son honneur, devant sa hutte, huit de ses femmes esclaves. Il s'étonnait de l'indignation du prêtre à une proposition si horrible, tant elle lui paraissait naturelle. Enfin, car je veux en finir, près du Tanganika, il y a un autre chef, un monstre. On l'appelle le roi Wemba, du nom de son territoire, et il est, comme par une sanglante ironie, amateur de musique autant qu'il est amateur de sang. Or, sa musique principale, un peu comme partout dans notre Afrique, ce sont les tambours. Mais il trouve les baguettes en bois trop dures pour son oreille, et, afin d'avoir des sons plus doux, il en a voulu de nou-

1. Conférence de Saint-Sulpice.

velles. Pour cela, il a fait couper les mains des esclaves destinés à son abominable orchestre, afin qu'ils battent leurs instruments avec leurs moignons.

Et vous trouveriez que ce n'est pas mon devoir de Pasteur de mettre un terme à de semblables infamies! Des sages m'ont représenté que je me tue, avec mes voyages et mes discours. Mais je ne me tairai et ne m'arrêterai point. J'ai fait le serment de David, j'ai fait le vœu de ne plus donner de repos ni à mes pieds ni à ma voix, jusqu'à ce que j'aie soulevé d'indignation, sur ces horreurs de l'Afrique, l'univers chrétien tout entier.

Et je n'ai pas tout dit. Je n'ai pas parlé des esclaves encore transportés, à l'heure présente, dans le nord de l'Inde, au golfe Persique, en Arabie, dans les îles de l'Océan Indien. La traite maritime est abolie pour l'Amérique. Dans l'Océan Indien lui-même, les vaisseaux britanniques ferment la voie aux barques arabes; mais les dahous (c'est leur nom) ont là de faibles distances à parcourir. Ils ont, pour eux, les ténèbres de la nuit, et, à leur faveur, ils échappent souvent aux poursuites.

C'est ainsi qu'on trouve encore les esclaves tellement pressés qu'ils semblent ne plus former qu'une masse unique, enfoncés dans des cales obscures où, pour les cacher aux croiseurs, on les étouffe, en les couvrant de tout ce qui peut dissimuler leur présence. On va même jusqu'à les coudre dans des voiles ou dans des sacs, et, ainsi liés, mourant de faim et de soif, les vivants attachés aux morts, la petite vérole et la lèpre achevant l'œuvre infâme, ceux qui survi-

vent vont enfin peupler les harems des musulmans de l'Asie.

Mais les souffrances et la mort de tant d'êtres humains ne sont pas encore le pire. Le pire, c'est la dissolution sociale qui en est la conséquence, parce que, pour entretenir la chasse, il faut entretenir les divisions, les haines parmi les chefs noirs et changer en un désordre affreux la vie patriarcale dont ils vivaient.

Que faire donc, en présence d'un tel spectacle? Une parole fameuse peut résumer le sentiment dont je voudrais vous animer tous. C'est la parole d'un roi de la Gaule Belgique, né près de vos aïeux, à Tournai, peut-être, où son père est mort. Clovis donc, pendant qu'on l'instruisait de la foi chrétienne et qu'on lui racontait la Passion du Sauveur et les cruautés des déicides : « Ah! s'écria-t-il tout d'un coup, en tirant sa framée, que n'étais-je là avec mes Francs! » Fils de Clovis, Belges catholiques, Jésus-Christ est crucifié encore une fois sur les plateaux de l'Afrique, dans la personne de ces millions de noirs. Les cruautés ne sont pas moins grandes, l'abandon est le même; répétez, répétez la parole de votre vieux roi et soyez là avec votre courage et avec votre foi!

II

Mais que viens-je donc pratiquement demander de vous?

Permettez-moi d'en préciser maintenant les con-

ditions et de vous montrer comment rien n'est plus simple en soi et ne peut être plus efficace.

Dans mes Conférences passées, en France et en Angleterre, j'ai dû me tenir dans les vues générales, parce que, là, l'heure de l'action décisive ne me paraissait pas venue. Je me suis contenté d'y exposer ma pensée principale, à savoir que c'est aux gouvernements européens qu'incombe le devoir de supprimer l'esclavage dans cette Afrique dont ils se sont emparés, et que ce n'est qu'à leur défaut qu'il y faut employer les associations privées. Chez vous, c'est différent. Vous êtes en présence de provinces qui agonisent, pour répéter la parole que je vous ai déjà dite, en vous parlant du Haut-Congo. Il faut donc leur venir sans retard en aide, et agir, non pas demain, mais aujourd'hui, sous peine de voir tout périr. Du reste, en répondant à cet appel, vous répondrez aux désirs de votre Roi, et non seulement à ses désirs, mais à ses lois mêmes. Il me suffira, pour vous le prouver, de vous lire ces deux articles de l'Acte constitutif approuvé par Lui, à Berlin, pour la fondation de l'État du Congo, et accepté ensuite par toute l'Europe, comme base de la Constitution des nouveaux États africains.

Voici l'article sixième de cet Acte fondamental :

« **Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de**

leurs conditions morales et matérielles d'existence, et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs : elles protégeront et favoriseront, sans distinction de nationalité ni de culte, toutes les institutions et entreprises, religieuses, scientifiques ou charitables, créées et organisées à ces fins (1).

Et maintenant voici l'article neuvième, plus explicite encore quant à l'abolition obligatoire de l'esclavage :

« **Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché, ni de voie de transit pour la traite des esclaves de quelque race que ce soit. Chacune de ces Puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent** (2).

1. Acte général de la Conférence de Berlin, chap. I, art. 6.
2. Acte général de la Conférence de Berlin, chap. II, art. 9.

Tout ce que l'on peut désirer est là : la prohibition formelle de la traite, le châtiment de ceux qui la pratiquent, la liberté et la protection de toutes les œuvres chrétiennes établies pour l'abolir. En France et en Angleterre, j'ai rappelé les conventions du Congrès de Vienne et de la Conférence de Vérone, où la Belgique d'ailleurs n'assistait pas. Ici je n'en veux même pas parler. L'Acte constitutif du Congo est plus formel encore.

Mais, avec une telle loi, comment expliquer ces provinces dévastées, ces malheurs des noirs, tels, selon l'expression d'un écrivain anglais, « qu'on n'en trouve point de pareils sous le ciel »? Comment, mes très chers frères? D'une manière bien simple, mais qui, hélas! retombe encore sur vous, en partie. C'est que les gouvernants ne peuvent tout faire; que leurs ressources, si larges qu'elles paraissent, s'épuisent; enfin, que, lorsqu'ils ont fait tout ce qu'elles permettaient, ils s'arrêtent par un principe de sagesse et de justice distributive. Il leur suffit, pour avoir rempli leur devoir, d'avoir ainsi indiqué le but et montré le chemin de l'honneur. Quand ils ont fait tout ce qui est en eux, c'est aux peuples à suppléer à leur glorieuse impuissance, et, quand il s'agit d'une œuvre religieuse comme celle-ci, aux catholiques. Et vous, chrétiens de la Belgique, rappelez-vous l'apologue du Sauveur : « *Cum autem dormirent homines.* » Ne pouvant faire tout à la fois, ayant obtenu trop peu de vous, il a fallu concentrer tous ses efforts sur le Bas-Congo, laisser, pour un temps, le Haut-Congo sans un seul administrateur belge, et, en

fin de compte, abandonner ainsi, momentanément, à « l'ennemi » cette portion de l'État Indépendant. C'est ainsi que l'ivraie a pu être semée; mais, devant cette marée sanglante qui monte, je viens, moi, comme Pasteur, faire ce qu'un autre ne peut faire, et vous crier avec l'Apôtre : « Il faut sortir de ce sommeil » qui vous déshonorerait désormais.

Cet appel, je l'adresse, du haut de cette chaire, à l'opinion de la Belgique entière, afin qu'elle se fasse entendre;

A ceux qui ont l'autorité, afin qu'ils prennent la mesure vraiment efficace et vraiment simple qui peut tout arrêter;

Aux jeunes hommes, afin qu'ils soutiennent, par leur dévouement personnel, les mesures décrétées par le pouvoir;

A la charité des chrétiens, afin qu'ils prennent assez sur leur superflu pour permettre à ces croisés nouveaux de se rendre au combat et, s'il le faut, au martyre.

Mon premier appel est donc à l'opinion. Elle est la reine du monde. Tôt ou tard, elle force tous les pouvoirs à la suivre et à lui obéir. Mais, chez vous, l'opinion n'a pas suffisamment parlé jusqu'ici.

Acceptez-vous encore, Belges chrétiens, de recevoir plus longtemps, sans frémir, les échos de ces boucheries? Acceptez-vous que des milliers de créatures humaines soient ainsi réduites en esclavage, privées de leur liberté, ce premier bien de l'homme, entraînées au loin sur les marchés où elles agonisent, entassées dans de noirs bateaux, dispersées aux

quatre vents du monde musulman, les mères séparées des enfants, pour servir, les uns et les autres, à de honteuses débauches? Acceptez-vous que des provinces entières soient dépeuplées?

Disons tout. Voulez-vous en porter le déshonneur devant l'histoire? Voulez-vous qu'un jour Dieu vous réclame le sang de vos frères? Voulez-vous qu'au jour des justices Il vous dise, comme Il en menace dans son Évangile : « Loin de moi! car j'ai été opprimé, et vous n'êtes point venu à mon aide; j'ai été enchaîné, et vous ne m'avez pas délivré; j'ai été torturé, et vous n'avez pas eu pitié de moi; on a versé mon sang, et vous l'avez laissé couler. »

Ah! sans doute, vous pourrez répondre, comme Il vous le suggère Lui-même : « Et quand donc, Seigneur, vous avons-nous vu dans l'oppression, dans l'esclavage, dans les tortures, dans le sang? »

Mais il Lui suffira de dire, pour vous confondre : « C'est avec les noirs, avec vos noirs, que j'ai souffert et que vous m'avez abandonné. »

Enfin, mes très chers frères, avez-vous oublié, comme saint Paul vous l'enseigne — c'est la règle de la solidarité chrétienne — que, quand un membre souffre dans ce corps immense de l'humanité, tous les autres lui doivent compatir? Avez-vous le sentiment de la liberté, de la dignité, de la grandeur de notre nature? ou êtes-vous nés pour accepter que l'on s'endorme sous le joug de l'esclavage? Peuple de la Belgique, tu es le dernier, ce semble, à qui de semblables questions puissent être adressées! L'amour de la liberté, la noble fierté humaine, tu les

as montrés à toutes les pages de ton histoire, et si tu es aujourd'hui un peuple libre, jouissant de tous les droits de la conscience, tu le dois à l'horreur de la servitude et au sang que tu as versé pour ton indépendance !

Je ne veux donc pas croire que ces sentiments d'indifférence existent dans le cœur d'un seul d'entre vous, lorsqu'il s'agit des souffrances, de la servitude et de la mort de tant de millions d'hommes. C'est donc à vous que je fais appel. Vous avez une voix, roulez-la comme un tonnerre, jusqu'à ce qu'elle soit écoutée. C'est à ceux surtout qui parlent, tous les jours, à leur pays et aux diverses fractions qui le constituent, que je m'adresse en ce moment. Membres de la presse belge, que je suis heureux de voir dans cet auditoire, je sais ce qui, sur d'autres points, nous divise et ce qui sépare de moi plusieurs d'entre vous. Mais ici il ne peut y avoir de divergences; cette cause est de celles sur lesquelles nous sommes tous d'accord, parce que c'est la cause de la pitié, de la justice et de la liberté. Servez d'écho aux voix plaintives qui vous arrivent d'au delà des mers. Ce sont celles de deux millions d'hommes qui périssent, chaque année, sur toute la surface de l'Afrique. Imitez vos frères de l'Angleterre. J'arrive de ce grand pays. Moi, cardinal catholique, j'ai parlé au milieu d'auditeurs protestants, dans ce costume qui, il y a un siècle, aurait été couvert de leurs huées; mais, dans cette pourpre qui couvre mes épaules, ils ont vu, sans doute, le sang de tout un continent pour lequel je venais implorer leur pitié, et ils m'ont entouré de

leurs sympathies et de leur respect. Je ne sache pas un seul journal de Londres qui n'ait joint sa voix à la mienne. Il en sera de même dans votre Belgique!

Si un peuple peut parler tout entier, il ne peut tout entier se déplacer et combattre. Il lui faut des volontaires qui s'offrent et combattent pour lui. Ce sont eux que je cherche maintenant du regard parmi vous.

Mais, avant de m'adresser à eux, laissez-moi protester, tout d'abord, puisque j'ai parlé de combat et que je propose une croisade, contre une conséquence qui en a été faussement tirée. On a dit : « Vous demandez l'emploi de la force et, par conséquent, une nouvelle effusion de sang! Jusqu'ici c'était la main des Arabes ou de leurs auxiliaires qui le répandait; vous y voulez, de plus, la main des chrétiens. » A la vérité, si ce malheur était temporairement nécessaire, je ne reculerais pas devant une si douloureuse nécessité; car le sang jusqu'ici répandu à flots est le sang innocent, le sang des petits et des faibles, et maintenant le sang des bourreaux qu'il faudrait répandre est le sang d'affreux criminels.

Ce que je demande est, du reste, tout le contraire, et ici j'oserai donner le conseil de mon humble mais longue expérience à ceux qui exercent l'autorité. Il leur est facile de rendre impossible, dans l'intérieur de l'Afrique, la continuation de l'effusion du sang, en prenant une mesure infaillible, qui ne dépend que de leur volonté. C'est la mesure que la France a prise avec succès dans sa colonie musulmane de l'Algérie. Elle lui doit d'y garder la paix entre tant

de races diverses. Cette mesure est d'enlever aux Arabes et aux métis qui sont dans l'intérieur, le droit d'y porter désormais les armes.

On demandait, un jour, à un musulman esclavagiste comment il pénétrait dans le cœur de l'Afrique et quel était le souverain de ce pays. « Le souverain de l'Afrique intérieure, répondit-il en montrant son fusil, c'est la poudre ! »

Jamais réponse ne fut plus vraie, et, si ceux qui gouvernent ces immenses territoires ne le comprenaient pas, ils y verraient régner la barbarie.

Donc, interdire le port des armes à feu et, par conséquent, celui de la poudre aux Arabes et aux métis, qui seuls dirigent, en Afrique, la chasse à l'esclave, les punir, s'ils ne se soumettent pas, du bannissement immédiat, c'est tout le sang que je demande. Le bras des princes a, sans doute, le droit de le répandre pour le salut social; mais l'Église ne le peut jamais, et, selon la maxime d'un de nos plus saints évêques de France, c'est en sachant mourir, et non en versant le sang, que la religion de Jésus-Christ s'est établie dans le monde.

Je le répète : défense aux musulmans de porter, dans un État où, d'ailleurs, ils ne sont que des étrangers, des armes dont ils font cet horrible usage; le bannissement, s'ils désobéissent; et, en peu de temps, tout l'intérieur de l'Afrique européenne sera débarrassé des trois ou quatre cents démons (ils ne sont pas davantage, en tout, dans toute l'Afrique intérieure, sachez-le) qui, assistés des noirs qu'ils ont formés et qu'ils traînent après eux,

l'oppriment, la désolent et la couvrent de sang humain. J'en dis tout autant pour les nègres instruits à l'assassinat, et je n'admettrais, du reste, personne, si j'avais une autre autorité que celle de la prière, à porter les armes dans le Congo belge, que ceux qui en auraient reçu mission ou, du moins, autorisation formelle de l'État. C'est là un principe de droit public. En Belgique et en France, on le pratique à l'égard même de ceux qui ne poursuivent que d'innocents oiseaux; et dans l'Afrique, par une aberration lamentable, on ne l'imposerait pas à ceux qui pratiquent publiquement la chasse impie!

C'est maintenant que je m'adresse à vous, jeunes gens qui voudrez entrer dans cette croisade. Pour assurer l'exécution d'une telle mesure et imposer ainsi la paix, le Gouvernement du Congo a besoin d'une force qui l'appuie, non pour verser le sang, comme vous venez de le voir, mais, au contraire, pour l'arrêter. Il ne peut pas espérer que les esclavagistes arabes ou métis, que les nègres qu'ils entraînent, obéissent à sa loi et se désarment d'eux-mêmes. Il faut à côté d'eux une force qui leur inspire enfin la crainte et les fasse obéir.

Si les troupes belges pouvaient légalement être envoyées au Congo, elles suffiraient à ce rôle.

Mais votre Constitution l'interdit, et on ne peut espérer y avoir d'autres Européens que des volontaires. Il faut donc qu'il se trouve, parmi vous, des chrétiens vaillants, prêts à tout sacrifier, même la vie, pour arrêter ce sang qui coule à flots. Il faut que, par amour de l'humanité, ils renoncent aux joies de la

famille, de la patrie, de leur Belgique, pour aller, au nom de leur Dieu, faire cesser tant et de si affreuses misères.

Où les demanderai-je avec plus de confiance que dans ce pays de la générosité chrétienne (1) ? Je n'ai point, en effet, de compensations humaines à leur offrir, ni dignités, ni honneurs, ni richesses, mais seulement la récompense que Dieu réserve à ceux qui ont tout sacrifié pour leurs frères : à savoir, la joie ineffable d'avoir sauvé la vie de son semblable, aux dépens de sa propre vie. En sauver un seul, c'est déjà mériter cette pure joie ; mais en arracher des millions à une telle mort, que ne serait-ce pas, surtout au moment de finir !

Ces héros, je n'en demande, du reste, en ce moment, qu'un petit nombre. Cent suffisent pour délivrer les provinces du Haut-Congo. Les contrées qu'il faut préserver, à côté du Manyéma et du Tanganika, envoient présentement tous leurs esclaves aux rives de l'Océan Indien et sur les marchés de l'Ounyanyembé. Il suffit de fermer aux esclavagistes la route des caravanes pour rendre impossible la continuation de leur commerce. Or, le lac Tanganika, avec ses cinq cents kilomètres, suffit à barrer le chemin, s'il est bien défendu. Il ne faut qu'un vapeur armé sur ses eaux, des troupes volantes à ses extrémités, et, pour cela, cent Européens suffisent (2), en leur

1. On connait la parole de saint François-Xavier écrivant à saint Ignace et lui demandant des missionnaires pour ses missions périlleuses : « *Da mihi Belgas !* Envoyez-moi des Belges », disait-il.

2. C'est le même chiffre que le commandant anglais Cameron,

adjoignant, pour former des milices régulières, les noirs déjà chrétiens ou catéchumènes de nos missions.

Mais, si le nombre est faible, en revanche, la qualité doit être excellente.

Entendez ceci, jeunes gens. Il ne s'agit pas d'envoyer, au milieu des noirs, des hommes qui cherchent les aventures ou qui fuient les conséquences de celles qu'ils ont pu avoir. Le remède serait plus dangereux que le mal. L'immoralité, l'indiscipline, le scandale, car tout cela va bientôt de concert, accompagneraient ces prétendus volontaires, et nous reverrions les désordres qui ont désolé longtemps l'Amérique. Ce qu'il faut donc, ce sont des hommes dignes, non seulement par leur courage et leur vigueur, mais encore et surtout par leurs vertus, par leur foi, par une vie tout entière sans reproche, d'une mission aussi noble.

Du reste, un règlement complet et précis fera bientôt connaître toutes les conditions pratiques de ces engagements (1).

---

qui a été sept ans en Afrique, demande à l'Angleterre pour protéger la région du Nyassa.

1. On a parlé de la reconstitution, pour l'Afrique, d'un Ordre militaire, celui de Malte. On en a même prêté la pensée au Vicaire de Jésus-Christ. Rien n'est plus faux. Il n'a, je n'ai moi-même jamais eu cette pensée. Nous laissons à l'avenir le soin de décider s'il se présentera, après expérience faite, des vocations de ce genre et ce qu'il conviendrait de faire pour elles. Mais le temps presse et je ne demande aux catholiques belges qu'une simple milice chrétienne, librement formée, pour défendre, comme on l'a vu, en Europe, dans nos dernières guerres, sous l'autorité de Dieu, des lois et de ceux qui gouvernent en leurs noms, l'honneur du nom chrétien, de leur patrie et de l'humanité.

J'ajoute que l'ancienne route de Zanzibar, qui a été si funeste à nos premiers missionnaires, peut être désormais remplacée, pour arriver aux hauts plateaux, par une route plus courte et plus commode. Par le fleuve Zambèze et son affluent le Chiré, on parvient, sur des bateaux, sans fatigue et sans forêts fiévreuses, jusqu'au nord du lac Nyassa; et, une fois là, on est sur le plateau même du Tanganika, où l'air est pur, le climat tempéré, la route unie. Et voilà pourquoi, la perte d'une partie des hommes ne menaçant plus, comme par le passé, les voyageurs européens, on peut se borner, pour commencer, à un nombre suffisant pour tenir tête, avec le concours des noirs chrétiens, aux esclavagistes arabes ou métis de cette région spéciale, qui, à coup sûr, n'atteignent pas cent et ne peuvent rien que par les noirs qu'ils enrôlent.

Mais, le dévouement de nos volontaires chrétiens restant libre et n'ayant point de relations avec l'État, en dehors de l'obéissance aux lois, que celui-ci jugera convenable d'établir, et à son autorité souveraine, les volontaires ne recevront rien de lui. D'autre part, votre Roi ne peut, sans imprudence et sans injustice pour les siens, rien ajouter à ce qu'il a personnellement fait déjà. Ils devront donc tout recevoir des chrétiens, et c'est là que je vous demande, pour réparer dignement le sommeil du passé, de vous associer tous, généreusement, Catholiques belges, à une si noble entreprise.

C'est vous qui devez, en ce moment, fournir ce qui sera nécessaire à ces croisés de la miséricorde

et de la pitié. J'ouvre, aujourd'hui même, une souscription générale, du haut de cette chaire, et je m'inscris en tête, malgré ma pauvreté, en ma qualité de Pasteur. Je vais, en descendant, remettre mon offrande à M. le curé de Sainte-Gudule. Je fais un appel spécial à vos journaux, en leur demandant d'inscrire dans leurs colonnes, lorsque le moment sera venu, les noms de tous les souscripteurs. Ce sera comme le livre d'or de cette croisade nouvelle. On retrouve aujourd'hui, avec orgueil, sur le marbre ou dans nos histoires, les noms des anciens croisés. Vos descendants liront, un jour, avec la même joie, les noms de ces croisés nouveaux. La première liste sera publiée dans huit jours. D'ici là, je prie tous ceux qui désirent donner l'exemple, de vouloir bien, soit remettre à M. le curé de Sainte-Gudule, soit m'adresser directement à moi-même, ce dont ils veulent disposer. Je leur fais remarquer que ce ne doit pas être là une aumône ordinaire, et que, pour équiper, armer, envoyer en Afrique et y entretenir des soldats, il faut des sommes considérables. Pour une troupe de cent hommes et l'achat du vapeur qui leur est nécessaire sur le Tanganika, un million, au moins, est nécessaire. C'est beaucoup demander, sans doute ; mais on trouvera que c'est peu, lorsque, avec ce million, on peut sauver un million de créatures humaines.

Et maintenant je n'ajouterai rien, sinon qu'il va se former à Bruxelles une Société nationale antiesclavagiste, par conséquent composée uniquement de Belges, tous connus de vous par leurs sentiments

élevés et par leur patriotisme. Elle sera libre et indépendante, comme celle de l'Angleterre. C'est cette Société qui, par un Conseil directeur et des Comités d'action, prononcera sur les demandes d'engagement; c'est elle qui statuera sur les règlements intérieurs qui seront, pour le bon ordre, imposés aux volontaires; c'est elle enfin qui recevra les offrandes souscrites par vous et qui en disposera par ses votes, de sorte que tout sera vraiment aussi national que chrétien, dans cette entreprise, et que, dès lors, comme je le demande à Dieu, les bénédictions du Ciel en reviendront à tout le peuple belge.

J'ai été long, mes frères; mais on parle longuement (les vieillards surtout) de ceux qu'on aime, et j'aime les pauvres noirs, dont je suis le Pasteur.

Un dernier mot seulement pour finir.

En me rendant tout à l'heure dans cette église, j'ai passé devant la statue de ce grand Godefroy de Bouillon, qui a été le chef de vos croisés d'un autre âge. Je me suis souvenu que, quand il partit pour délivrer les chrétiens de la Terre Sainte, opprimés par les Sarrasins, et venger le tombeau du Sauveur, il était suivi de quatre-vingt mille Belges, conduits par les comtes de Flandre et de Hainaut et tout ce que comptait d'illustre la chevalerie de ce temps. Je me suis souvenu de l'enthousiasme de leur foi, de leur abnégation, de leurs sacrifices, de leurs souffrances, de leur mort. Mais, en même temps, je me suis rappelé leur gloire. Godefroy, malgré sa piété, aurait-il ce nom dans l'histoire, et cette statue

lui aurait-elle été élevée par vous, au centre de votre capitale, s'il n'avait tout sacrifié, dans un sentiment de foi sublime ? « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » disait-il avec tout son peuple fidèle ; mais il parlait ainsi d'un Maître qui ne se laisse point vaincre en générosité et qui récompense, comme seul Il peut le faire, ceux qui ont tout sacrifié pour Lui. C'est la même récompense qu'Il réserve à ceux qui concourront à notre croisade nouvelle, et, pour gage de cette récompense, je vous donne à tous, en ce moment, au nom du Vicaire même de Jésus-Christ, dont je suis ici l'humble organe, ma bénédiction paternelle. Ainsi soit-il !

X

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. LE RÉDACTEUR DE « L'INDÉPENDANCE BELGE », EN RÉPONSE A UNE COMMUNICATION DE M. CARATHÉODORY, AMBASSADEUR DE TURQUIE AUPRÈS DE S. M. LE ROI DES BELGES.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je viens de lire, dans l'*Indépendance belge* d'hier, la lettre que lui adresse M. Carathéodory. Je ne la discuterai pas, pour ne pas être obligé de manquer de respect à son honorable auteur; mais j'y répondrai par la simple déclaration qui suit :

Je vis, depuis plus de trente années, soit comme directeur des Écoles d'Orient, soit comme archevêque d'Alger et délégué par le Saint-Siège pour les missions de l'intérieur de l'Afrique, en rapports constants et pleins de bienveillance réciproque avec les musulmans.

Or, d'après cette expérience de trente années, faite ainsi dans les conditions les plus favorables :

1° Je ne connais pas, en Afrique, un seul État

musulman indépendant, grand ou petit, dont le souverain ne permette et le plus souvent ne pratique, lui-même, sur ses propres sujets, dans les conditions les plus atroces de barbarie, la chasse et la vente des esclaves;

2° Il n'y a, dans toute l'Afrique, que les musulmans qui organisent ou conduisent les bandes qui la ravagent par les razzias et par la vente des esclaves;

3° Je ne connais pas, dans les pays où la traite n'est pas défendue par des lois sévères, imposées par des Puissances chrétiennes, un seul musulman qui ne pratique en principe l'esclavagisme, en se déclarant prêt à acheter ou à vendre des esclaves noirs;

4° Je connais personnellement, dans la Turquie d'Asie et dans les provinces d'Afrique, qui appartiennent encore à l'empire ottoman, un bon nombre de localités où la vente des esclaves et le passage de leurs tristes caravanes ont lieu avec la complicité des autorités turques;

5° Jamais, à ma connaissance, aucun muphti, uléma ou autre lecteur ou interprète du Coran n'a protesté, ni en Afrique, ni dans les autres régions indiquées, contre cet infâme trafic; au contraire, ils le reconnaissent tous, dans leurs conversations, comme autorisé par le Coran, *pour les vrais croyants, vis-à-vis des infidèles;*

6° Jamais aucun cadi ou juge musulman (qui doit juger d'après les seules lois du Coran et les commentaires autorisés) n'a, dans les mêmes pays,

prononcé, à ma connaissance, un jugement qui impliquât la condamnation de l'esclavage; et, au contraire, ils professent, à cet égard, les mêmes opinions que les docteurs.

En résumé donc, tous les souverains musulmans indépendants de l'Afrique pratiquent l'esclavagisme; tous les chefs esclavagistes sont musulmans; tous les musulmans sont prêts, lorsqu'ils le peuvent sans péril, à acheter et à vendre des esclaves; la Turquie elle-même ne l'empêche que pour la forme, et très imparfaitement, dans ses provinces d'Afrique et dans ses provinces d'Asie; les interprètes du Coran ne condamnent pas l'esclavagisme; les juges musulmans, qui jugent d'après le Coran, ne se prononcent jamais contre lui.

Mais si les souverains, si les chefs de bandes, si les particuliers, si les interprètes de l'Islam, si ses juges sont tous favorables, en théorie et en pratique, à l'esclavage des noirs, je me permets de demander comment le mahométisme peut échapper à la responsabilité de l'esclavagisme, et comment un évêque d'Afrique n'aurait pas le droit de demander le retour, dans les pays musulmans d'où ils sont venus, des esclavagistes qui massacrent sans pitié les populations dont il est le pasteur.

Je récuse le jugement des chrétiens dans l'interprétation du Coran; ils n'en connaissent pas assez l'esprit et n'en suivent pas d'assez près la pratique. Mais que M. Carathéodory obtienne des Cheiks-ul-Islam, dans les pays où ils existent, la déclaration formelle qu'ils considèrent la capture violente de

l'infidèle et sa vente par le croyant comme contraires au droit naturel et au droit divin, ainsi que nous le déclarons en Europe ; il justifiera, pour l'avenir, à ma très grande joie, la religion musulmane de l'accusation portée contre elle, et il fera cesser enfin les horreurs de l'esclavage, aujourd'hui acceptées par les représentants temporels et spirituels de l'Islam.

Mais, jusque-là, je continuerai à dire hautement ce que j'ai vu, entendu, touché de mes mains, depuis trente années, parce qu'il est nécessaire de le dire, pour que l'Europe le sache et arrête enfin ces infamies.

XII

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE AU « COURRIER DE BRUXELLES » SUR LA CONSTITUTION, A BRUXELLES, D'UN COMITÉ CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ ANTIESCLAVAGISTE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je vais remettre demain, samedi, la direction définitive de la Société antiesclavagiste belge au Conseil que je viens de constituer à Bruxelles.

C'est ce Conseil, exclusivement national, qui s'est chargé d'organiser, avec l'aide des Comités locaux et d'Associations de dames patronnesses, la souscription publique à laquelle j'ai fait appel, du haut de la chaire de Sainte-Gudule. C'est lui qui devra également transmettre aux journaux les noms des souscripteurs.

Avant de partir, toutefois, je dois faire publier, moi-même, les noms de ceux qui ont bien voulu, avant même la constitution de la Société, m'adresser ou adresser à M. le curé de Sainte-Gudule les premières offrandes, que je vais remettre au trésorier du conseil. Vous en trouverez la liste sous ce pli, et

je vous serais très obligé, si vous vouliez bien la donner à vos lecteurs.

Je ne le serai pas moins, si vous me permettez d'exprimer ici, publiquement, ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont accordé leur concours pour l'établissement d'une œuvre si nécessaire.

J'ai sollicité, tout d'abord, le concours de volontaires belges, qui iraient s'opposer, par la force, à la continuation de l'esclavagisme dans le Haut-Congo. Sur ce premier point, tout semble assuré ; car les demandes d'engagement sont tellement nombreuses qu'elles permettront au Conseil de faire, parmi elles, un choix excellent et d'avoir autant d'hommes que permettront les ressources réalisées. Ces ressources doivent être exclusivement fournies par la souscription qui va s'ouvrir, sous la direction du conseil.

Je n'ajoute plus qu'un seul mot.

Que les catholiques belges se souviennent que d'affreux massacres se continuent dans le Haut-Congo. Il est donc important d'agir sans retard, et, puisque les dévouements personnels se manifestent en si grand nombre, il ne faut pas, pour l'honneur de ceux à qui Dieu a départi les dons de la fortune, que l'on puisse dire qu'il est plus facile de trouver, en Belgique, des volontaires disposés à verser leur sang, que des souscripteurs qui consentent à donner un peu d'or pour leur permettre d'aller se dévouer et se sacrifier, s'il le faut, à une si sainte et si noble cause.

XIII

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. LE DOYEN DE SAINTE-GUDULE DE BRUXELLES

Monsieur le Doyen,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ainsi que je l'ai annoncé du haut de la chaire de Sainte-Gudule, ma souscription pour la Société antiesclavagiste de Belgique. Elle n'est d'ailleurs que le complément de ce que j'ai déjà pu faire pour votre Afrique belge. L'établissement et le maintien de la mission du Haut-Congo ont exigé, en effet, de moi, depuis dix ans, de très lourdes dépenses (1), et celles que je suis obligé de faire pour établir ici, en ce moment, l'œuvre de l'abolition de l'esclavage, me demandent de nouveaux sacrifices (2).

Je ne puis donc y ajouter que les 2 000 francs que je vous envoie sous ce pli; mais je serai toujours heureux de témoigner à la Belgique catholique, dans l'avenir comme dans le passé, toutes mes sympathies et tout mon dévouement.

---

1. Ces dépenses ont dépassé huit cent cinquante mille francs.
2. Les frais d'impression et d'expédition de ma Conférence à Sainte-Gudule dépassent deux mille cinq cents francs.

XIV

ALLOCUTION DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE, PRONONCÉE A L'OCCASION DE L'INSTALLATION ET DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ ANTIESCLAVAGISTE DE BELGIQUE.

MESSIEURS,

Je dois quitter, demain soir, la Belgique pour reprendre, à travers l'Europe, la prédication de ma pacifique croisade contre l'esclavage. Mais, avant de partir, j'ai voulu procurer à cette Œuvre sa constitution parmi vous.

Je déclare, en conséquence, vos Conseils régulièrement institués. Ils sont tous, en ce moment, représentés ici.

Le premier, qui est le Conseil directeur, a l'honneur d'avoir à sa tête un des généraux (1) les plus estimés de votre armée pour sa haute intelligence, pour ses principes religieux, pour sa sagesse, pour son dévouement à sa patrie et à son souverain.

La Société antiesclavagiste de Belgique, dont le

1. M. le général Jacmart.

but est de faire disparaître, par la force, s'il est nécessaire, l'esclavagisme dans les régions du Congo, et d'avoir recours, pour obtenir un tel résultat, à des volontaires armés, ne pouvait souhaiter d'avoir à sa tête un président plus capable, par son expérience éprouvée, de tout préparer pour le succès.

J'ose donc, Monsieur le Général, vous exprimer publiquement la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à une si noble entreprise. La saison que nous traversons, et qui est celle des villégiatures, n'a pas permis de réunir tous les membres du Conseil directeur; mais ils sont représentés en assez grand nombre pour que vous puissiez juger, Monsieur le Général, de l'utile concours que de tels hommes peuvent et doivent donner à l'Œuvre dont la présidence vous est confiée.

A côté d'eux figurent plusieurs des Présidents de nos Comités locaux. Ce sont eux qui sont appelés, avec les membres de ces Comités, à organiser pratiquement notre association en Belgique, particulièrement en ce qui concerne le recrutement des volontaires et la multiplication des souscripteurs.

Je suis heureux de vous dire, Messieurs, que, sur le premier point, il ne doit pas vous rester d'inquiétude. Depuis le jour où j'ai fait appel aux chrétiens de la Belgique, du haut de la chaire de Sainte-Gudule, les demandes d'engagement n'ont cessé d'affluer. Le nombre d'hommes, que j'avais primitivement indiqué, est dépassé déjà. Vous pourrez en juger par le dossier que je dépose sur votre bureau et qui renferme les lettres des futurs volontaires, celles au moins

qu'il nous a semblé possible de prendre en considération. C'est à vous de les examiner et de prononcer sur elles. Je ne crois pas utile, toutefois, de décourager les demandes nouvelles qui pourraient se produire. Vous ne pouvez, en effet, que désirer des hommes d'élite pour une expérience aussi délicate, et plus le nombre des volontaires qui s'offriront à vous sera grand, plus votre choix sera facile.

Quant aux souscriptions, elles ne sont pas encore régulièrement commencées, et elles ne peuvent l'être que par vous et par les Comités locaux. On ne doit pas se fier, en effet, à la seule publicité pour obtenir un résultat satisfaisant dans ces matières. Cette publicité est, sans doute, fort utile; mais on oublie facilement ce qu'on a lu dans une circulaire, et il est nécessaire de le rappeler par une démarche personnelle. C'est l'œuvre des Comités locaux et des Associations des Dames Patronnesses.

Il est, en effet, porté, dans vos règlements, que c'est à domicile même que les membres de ces Comités ou Associations de propagande et d'action doivent aller solliciter le concours qu'aucun Belge, digne de ce nom, ne voudra refuser à une cause si religieuse et si patriotique.

Je me permets d'ajouter qu'il est important de se mettre à l'œuvre sans retard. Plus tôt les souscriptions seront réalisées, et plus tôt il sera possible de préparer l'expédition qui doit mettre fin à tant de souffrances. Il ne faut pas oublier que l'esclavage continue ses destructions et ses horreurs, et que

toute perte de temps entraîne après elle la mort de nombreux milliers de créatures humaines.

J'ose donc demander avec instance à tous les Présidents des Comités locaux de hâter, autant que possible, le commencement de leurs travaux.

Je remets, en attendant, sur votre bureau, les premières offrandes qui ont été, avant même toute organisation régulière, déposées, après ma prédication du 15 août, entre mes mains et celles de M. le doyen de Sainte-Gudule. Elles se montent à 25349 fr. 50 c. Le détail a été communiqué, aujourd'hui même, à plusieurs journaux de Bruxelles, dans les colonnes desquels les autres feuilles publiques pourront les prendre.

La somme ainsi recueillie servira aux premières dépenses nécessaires pour l'organisation d'une expédition.

Mais vous voyez combien elle est insuffisante. Elle l'est surtout, si l'on songe à la nécessité clairement démontrée de l'établissement d'un bateau à vapeur sur le Tanganika. L'achat et le transport d'un bateau de ce genre, même de dimensions modestes, monteront à des sommes considérables. Mais ici je suis heureux de vous dire que S. M. le Roi a daigné me faire connaître qu'il ne se refusera pas de prendre à sa charge une partie des frais d'acquisition, lorsque les souscriptions vous auront permis de faire, vous-mêmes, le reste.

Pour terminer ce qui concerne la question d'argent, permettez-moi de m'étonner de la facilité avec laquelle on répand, dans le public, des bruits de na-

ture à égarer l'opinion et peut-être même à troubler les bonnes volontés. Vous avez lu, Messieurs, dans plusieurs journaux de la Belgique, que je venais de recevoir de la Hollande une somme qui dépasse cinq cent mille francs. Il n'y a pas un mot de vrai dans cette nouvelle. Je n'ai rien demandé à la Hollande et je n'en ai rien reçu, parce que je n'organisais ici qu'une Œuvre exclusivement belge.

Il n'est pas plus vrai de dire que les sommes données par votre souscription future pourraient être employées à l'œuvre des Missions catholiques, soit belges, soit étrangères. Pour ces Missions, rien ne pourrait expliquer un semblable emploi. C'est sur d'autres fonds qu'elles doivent recevoir les allocations dont elles ont besoin, et, en ce moment même, on se prépare, sur la demande de NN. SS. les évêques, à quêter pour les Missions belges du Congo dans toutes vos églises.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces détails. Ce que je désirerais surtout vous communiquer, c'est ma confiance dans le succès définitif de notre Œuvre. Cette confiance est fondée sur les sentiments religieux et sur la charité catholique de la Belgique. J'ai été heureux de lui rendre hommage, sous ce rapport, à Sainte-Gudule, en rappelant que non seulement ses œuvres propres, mais toutes les œuvres catholiques de l'univers ont toujours trouvé chez elle des secours et un appui. Elle n'a pas, il est vrai, fait jusqu'ici ce qu'elle pouvait, au point de vue religieux, pour l'œuvre du Congo. Mais je vois que cela tient surtout à ce qu'elle en ignore l'importance et les dé-

tails. Aujourd'hui que les catholiques les connaissent, je suis certain d'avance qu'ils voudront remplir leur devoir d'hommes et de chrétiens, et qu'ils vous mettront à même d'arriver au but pour lequel votre Société a été fondée.

Et maintenant, Messieurs, il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous.

Ce n'est pas, en effet, pour établir ici une Œuvre qui dépendrait de moi ou de quelque autre Société déjà établie ailleurs, c'est pour amener la fondation d'une Œuvre qui est propre à la Belgique, et tout à fait indépendante, que je suis au milieu de vous. J'y suis venu simplement comme évêque de ces régions infortunées du Haut-Congo, sur une partie desquelles j'ai reçu juridiction spirituelle du Saint-Siège.

C'est comme pasteur que j'ai plaidé la cause de mes brebis, comme père que j'ai voulu porter jusqu'à vous les cris de désespoir de mes fils. J'étais bien assuré d'avance, connaissant votre cœur, que, lorsque j'aurais allumé en vous le feu de la pitié et de la charité, vous prendriez de vous-mêmes la défense de populations soumises au souverain de la Belgique et, par conséquent, désormais unies à vous, sinon par des liens politiques, du moins par ceux de la fraternité chrétienne. Là devait se borner ma mission. Elle est très mince. C'est à vous de faire le reste ; je vous laisse les délibérations à prendre, les dévouements à soutenir, en ne me réservant plus à moi-même que de prier de loin le Dieu de miséricorde de répandre sur vous et sur tous ceux qui vous donneront leur aide ses plus abondantes bénédictions.

XV

LETTRE AU R. P. ROELENS, PROCUREUR DE LA MISSION BELGE DU TANGANIKA, A BRUXELLES (WOLUWE), SUR LA CONTINUATION DES HORREURS DE L'ESCLAVAGE AFRICAIN.

Mon cher Père,

Je viens de recevoir du Tanganika des nouvelles de nature à vous intéresser tristement. Elles me sont apportées par le dernier courrier de Zanzibar. Mgr Bridoux, Évêque d'Utique et Vicaire Apostolique de notre mission du Haut-Congo, est arrivé heureusement dans cette île, après un voyage d'un mois. Grâce aux préparatifs faits d'avance par le R. P. Procureur, il a pu, chose jusqu'ici extraordinaire, prendre, au bout de six jours seulement, la route des caravanes. Dieu veuille qu'il n'y rencontre pas de difficultés trop graves, par suite de l'hostilité, chaque jour plus grande, que les indigènes témoignent aux Européens! Ces six jours lui ont suffi pour être, sur la côte, à Bagamoyo et à Zanzibar, le témoin des horreurs de l'esclavage. Il se continue,

en effet, sur les hauts plateaux du Tanganika, avec la même fureur. Ces pauvres noirs sont toujours de même trainés jusqu'à la côte et embarqués dans des boutres arabes, pour être transportés sur les côtes du golfe Persique, de l'Arabie ou de l'Indo-Chine. Voici ce que me dit, dans sa lettre du 27 août, ce vénérable Prélat :

« En débarquant, mardi dernier, le premier spectacle qui a frappé nos yeux, est, comme vous l'aviez prédit, celui des horreurs de l'esclavage. Ces tristes caravanes descendent plus nombreuses que jamais des plateaux du Tanganika et des régions du Congo belge qui l'entourent. Ce sont comme les dernières gouttes du sang de ces malheureux noirs.

» Nous venons de passer entre deux boutres chargés d'esclaves. Ils y étaient entassés comme des harengs, tenant, on ne sait par quel miracle, quatre-vingts dans un étroit espace où on n'aurait pas cru qu'il en pût tenir dix, hâves, maigres comme des squelettes, les yeux enfoncés, respirant la faim, la terreur, le désespoir. Rien de plus affreux que ces malheureux, malades, couverts de plaies, portant sur leurs bras, sur leurs mains, sur leur dos, la marque des lanières de cuir, dont on les avait déchirés durant leur longue route, presque hébétés par les privations et par la douleur. Je suis comme Livingstone, je ne puis supporter l'horreur d'un tel spectacle. Oh! si j'avais eu l'argent nécessaire pour les racheter tous, je les aurais délivrés et emmenés sur l'heure, pour les soigner, pour panser leurs plaies, pour les guérir! C'est le commence-

ment des grandes douleurs de l'apostolat, l'impuissance devant tant d'horreurs !

» Ces prises de boutres arabes chargés d'esclaves étaient dues aux Anglais, dont les croisières sont sans cesse actives. C'est toujours dans le golfe Arabique et la Turquie d'Asie qu'ils se rendaient, car le commerce des esclaves est constamment le même dans ces régions. Ils y entrent, grâce à la complicité évidente des pachas turcs, comme ils partent de la côte du Zanguebar, grâce à la complicité des cheiks musulmans de la côte. Les libres penseurs et les Turcs d'Europe ont vraiment un étrange courage, quand ils osent prétendre que la religion mahométane combat l'esclavage. Elle le légitime, au contraire, absolument, ici, et au Soudan, et en Syrie, et partout. Seulement dans l'empire turc l'esclavage est doux, et en Afrique il est atroce.

» Les Anglais avaient pris seulement deux boutres chargés d'esclaves, à Bagamoyo ; mais ils en avaient pris quatre, la veille, encore plus chargés. La douane de Bagamoyo a été cédée, il y a six jours, aux Allemands, et les Arabes, pensant avec raison qu'il leur serait peut-être plus difficile de faire passer leurs caravanes par ce port, avaient voulu profiter de ce dernier temps ; mais les Anglais avaient prévu leur intention, et ils ont pu capturer quelques-uns de ces *dahous*. »

XVI

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL « LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE », SUR LES SENTIMENTS DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE ENVERS LES MUSULMANS.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

On vient de me communiquer un article de votre journal d'hier sur mes discours pour l'abolition de la traite des noirs.

A l'occasion de ces discours, l'auteur de votre article accuse l'Église catholique « de n'avoir jamais condamné l'esclavage » ;

Il m'accuse moi-même « de crier sus au mahométisme » ;

Il m'accuse « de vouloir armer contre les musulmans le bras séculier et les exterminer sous couleur humanitaire » !

Je crois rêver en m'entendant attribuer de semblables infamies. Je n'en ai jamais dit un seul mot. Je vais plus loin, j'en ai l'horreur. Pour le voir dans mes Conférences, il faut transformer un acte de pitié suprême et la constatation d'un fait historique, évi-

dent en Afrique comme la lumière du jour (celui de l'esclavagisme musulman), en actes du plus odieux fanatisme.

Pour ceux qui ont entendu ou lu mes discours, ils savent ce qu'il faut en croire; pour les autres, j'ai mieux à faire que de perdre un temps désormais si court à relever, par le détail, de tels procédés de polémique. Mais cette matière étant de celles où il m'a toujours plu de ne laisser de doute dans aucun esprit, je m'adresse à votre équité, Monsieur, pour vous prier d'insérer, là où vous avez publié l'accusation, les simples déclarations qui suivent :

1° L'Église catholique a condamné, par la voix de vingt Papes (et en dernier lieu par le Pape Léon XIII), comme *contraires au droit naturel*, la chasse et la vente de l'homme. Or, le droit naturel n'admettant point d'exception, l'Église réprouve donc l'esclavage africain que je veux voir anéantir, dans quelque temps, dans quelque lieu, et par n'importe qui, païen, chrétien ou turc, il ait été ou puisse être pratiqué.

2° Je n'ai jamais, durant ma longue vie, « crié sus » à aucun homme, sous prétexte de religion. Ce n'est pas maintenant que je veux commencer, alors surtout que l'Église sent, chaque jour, de plus en plus partout, l'amertume de l'odieuse persécution des athées. Je n'ai, en particulier, pour les musulmans de bonne foi, comme presque tous ils le sont, de fait, dans notre Afrique, que des sentiments de bienveillance paternelle. Je suis prêt, non à leur « courir sus », mais à les servir, comme je l'ai tou-

jours fait, s'ils ont besoin de moi, à les défendre, si on les attaque, à me sacrifier pour eux, s'il le faut.

3° La seule chose que je veuille « exterminer », c'est l'esclavage qui ensanglante et perd l'Afrique. Tout ce que j'ai demandé, dans mes discours, pour les esclavagistes musulmans (des brigands atroces, ceux-là), c'est de leur enlever les armes dont ils se servent pour accomplir tant de forfaits, et de les confiner dans les contrées d'où ils nous viennent pour leurs horribles expéditions.

Tels sont mes sentiments.

Quel que soit le motif qui a dicté l'article de la *République française*, je la remercie de m'avoir fourni l'occasion de les exprimer, une fois de plus, en présence du monde chrétien.

XVII

LETTRE A MONSEIGNEUR KNECHT, PRÉSIDENT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DU TRENTE-CINQUIÈME CONGRÈS CATHOLIQUE ALLEMAND, A FRIBOURG-EN-BRISGAU.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Je viens de recevoir bien en retard, à cause de mon voyage en Belgique, l'invitation que vous voulez bien m'adresser, en date du 17 août, au nom du comité préparatoire du trente-cinquième congrès général des catholiques d'Allemagne.

Je suis très touché de cette invitation et j'aurais été particulièrement heureux de me rendre à Fribourg, si l'état de fatigue extrême dans lequel je me trouve, après tant de courses et de discours pour ma croisade africaine, ne me rendait, en ce moment, tout nouveau voyage impossible.

Mais, si je suis privé de me trouver présent en personne au milieu de vous, j'y serai, au moins, comme un frère, par le cœur et par la pensée. Je me prépare à vous en donner la preuve par l'envoi

d'un Mémoire destiné à appuyer de toutes mes forces le projet de création d'un Comité antiesclavagiste par les catholiques d'Allemagne, projet qui a été mis en avant, par des écrivains zélés, sur la lecture de mes récentes Conférences.

Ce Mémoire, que j'écris en ce moment, vous arrivera dès les premiers jours de votre Congrès, c'est-à-dire dimanche ou lundi. Je désire vivement qu'il soit communiqué à l'assemblée des catholiques, comme un hommage rendu à leur zèle, et aussi parce que j'ai la confiance que les renseignements et les considérations qu'il contient achèveront de les décider à s'associer à la croisade religieuse, civilisatrice et humanitaire, à laquelle le monde entier prend, chaque jour, une part plus active.

XVIII

MÉMOIRE ADRESSÉ PAR S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE, PRIMAT D'AFRIQUE, A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONGRÈS DES CATHOLIQUES ALLEMANDS DE FRIBOURG, SUR LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ ANTIESCLAVAGISTE EN ALLEMAGNE.

28 *août* 1888,

Jour de la fête de saint Augustin, à la protection duquel est confié le succès de ce Mémoire composé pour sauver son Afrique.

MONSIEUR ET HONORÉ PRÉSIDENT,

Je dois tout d'abord exprimer au Congrès des catholiques allemands ma reconnaissance pour l'invitation que j'ai reçue de son Comité organisateur. C'est avec bonheur que j'y aurais répondu, si l'état de fatigue extrême, dans lequel je me trouve, par suite de mes courses récentes, ne m'avait fait interdire, en ce moment, par les médecins, tout voyage nouveau..

Je veux, du moins, suppléer à mon absence et vous

entretenir, de loin, de ce qui fait, ainsi que vous le savez, l'objet de mes préoccupations les plus douloureuses, comme Pasteur des pauvres noirs. C'est à ce seul titre, en effet, que je m'adresse à vous. Saint Cyprien, mon immortel prédécesseur, après avoir sacrifié jusqu'aux vases sacrés de son Église, faisait appel à la charité de tous pour racheter de pauvres captifs entraînés par la violence des barbares jusque dans les déserts. A son exemple, je veux sauver mes malheureux esclaves, en invoquant pour eux la charité, la pitié des chrétiens. Et, puisque tout ce que compte de plus zélé votre Église d'Allemagne se trouve, en ce moment, représenté à Fribourg, je voudrais dire à votre assemblée quelles raisons puissantes me semblent devoir la décider à former une Société Nationale pour l'abolition de l'esclavagisme africain.

Le mouvement auquel a donné naissance l'Encyclique récente de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII contre les horreurs de cet esclavage, s'étend, en effet, de proche en proche, dans toute l'Europe et passe jusqu'en Amérique. J'ai prêché, moi-même, cette croisade de la miséricorde et de la pitié, en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande. J'apprends que le Portugal se met en mesure de s'associer à ce grand mouvement chrétien et social.

L'Allemagne ne peut rester en arrière, et je vois avec joie que la création d'une association catholique est, en ce moment même, proposée, dans ce but, par quelques-uns de vos écrivains, aux chrétiens de leur patrie.

C'est, à tous les titres, un acte de justice.

Vous le devez à ce qu'ont déjà fait pour l'Afrique, quelques-uns avec héroïsme, les fils les plus distingués et les plus courageux de votre nation;

Vous le devez à l'empire nouveau que vous venez d'acquérir sur nos rivages;

Vous le devez à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ, qui vous y convie par sa voix paternelle;

Vous le devez à l'honneur chrétien qui ne vous permet pas de laisser se continuer impunément les horreurs qui souillent et ensanglantent l'Afrique et vos propres territoires où les traitants ont établi l'un des centres de leur infâme commerce.

C'est ce que je vais chercher à expliquer, dans les chapitres qui suivent, pour vous montrer ensuite comment vous pouvez remplir ce devoir.

CHAPITRE PREMIER

Des raisons qu'ont les catholiques d'Allemagne de s'associer activement au mouvement anti-esclavagiste.

§ 1er. — De ce que l'Allemagne doit au souvenir de ses explorateurs africains.

Noblesse oblige! C'est par là que je commencerai ce paragraphe, comme j'ai commencé, en Angleterre, mon premier discours. Et, en effet, l'Allemagne s'est acquis, en Afrique, par ses explorateurs, de

vrais titres de noblesse. Le mouvement qui entraîne, en ce moment, l'intérieur de l'Afrique dans le courant du monde chrétien et civilisé, remonte, ce serait une ingratitude de l'oublier, aux efforts et aux recherches des explorateurs africains. Or, parmi eux, l'Allemagne en compte déjà un grand nombre, et, dans ce nombre, des héros. Je ne parle pas de temps plus anciens; je parle de celui même où nous vivons, et qui a vu les Decken, les Heuglin, les Gerhard Rohlf, les Vogel, les Schweinfurth, l'émule de Livingstone, les Beurman, les Lenz, les Nachtigal. Je ne les ai pas tous connus; mais j'ai, du moins, vu ce dernier à l'œuvre et j'ai pu le juger à fond, dans un moment où l'homme ne se dissimule guère, celui où il va finir.

Seul, je puis lui rendre ce dernier hommage et je le fais avec bonheur, malgré ce qui nous séparait, comme un acte de justice.

J'avais eu déjà l'occasion de le connaître, durant ses longs et courageux voyages dans l'intérieur, lorsque je le retrouvai à Tunis où il remplissait les fonctions de consul général. Il y était avec une santé affaiblie qui inquiétait sa science médicale, sûre autant que modeste. C'est dans cet état qu'il reçut de Berlin l'ordre de se rendre sur les côtes de Guinée, afin d'y procéder à la délimitation de vos nouvelles provinces. Il vint me trouver familièrement, un jour, comme il le faisait quelquefois, et, après l'échange des premières paroles, il me dit : « Je viens vous faire mes adieux. » — Et, après un instant, il ajouta avec une émotion qu'il cachait à peine :

« Et en même temps vous annoncer ma mort prochaine.

— Votre mort ! lui dis-je; mais rien ne la montre dans votre aspect.

— J'ai cependant fait, ajouta-t-il, mon testament, ce matin. Je pars pour la côte de Guinée et je sais que je n'en reviendrai pas. »

Et il se mit à m'expliquer par suite de quelles prédispositions morbides, qui lui restaient de ses anciennes courses dans l'intérieur, cette longue expédition sur les mers d'Afrique et ce climat tropical lui coûteraient certainement la vie.

Il disait cela d'un ton grave, mais calme, comme quelqu'un qui lit dans l'avenir. Je fus attendri, ainsi que tout homme doit l'être, lorsqu'il voit un homme d'intelligence et de courage se sacrifier au devoir.

« Docteur, lui dis-je, ne vous laissez pas frapper ainsi. Ce serait pire que tout le reste.

— Je ne me frappe pas, dit-il, je vois.

— Mais si le gouvernement savait le danger qui vous menace dans votre état actuel, jamais il ne consentirait à vous laisser partir.

— Et pourquoi? Est-ce que je ne lui dois pas ma vie ?

— Certainement; mais votre pays, lui, a aussi le devoir de vous conserver. Seulement il faut qu'il sache la perte qui le menace. Voyons, lui dis-je, en lui prenant amicalement les mains, je ne suis pas Allemand, je suis Français, mais je suis prêtre et naturellement destiné aux œuvres de charité et de justice. Voulez-vous que j'écrive, comme de moi-

même, à votre grand chancelier ou même à votre empereur, pour leur dire simplement ce que je viens de voir et d'entendre, et que, si vous partez dans ces conditions, vous êtes mort? Voulez-vous que je les supplie de vous laisser ici? »

Je vis bien qu'il était touché du sentiment qui dictait mes paroles. Mais il détourna la tête, en répétant :

« C'est mon devoir, je ne dois ni ne veux rien laisser tenter pour m'y soustraire. » — Et il se retira sur cette défense.

Ce jour est le dernier où je l'ai vu. Bientôt il partait pour Lisbonne où il allait s'embarquer. Quelques mois après, un matin, en lisant un journal, j'y vis la nouvelle de sa mort. Il était tombé, comme il l'avait voulu, au poste du devoir, alors qu'un seul mot aurait pu le sauver.

Personne, jusqu'ici, n'a rien su, par moi, de ces détails; mais, ayant à vous parler de notre Afrique et des liens qui la rattachent à votre patrie, je suis heureux, je le répète, de cette occasion de lui donner publiquement ce témoignage d'affectueux souvenir.

Combien d'autres j'en pourrais citer, depuis ceux que je viens de nommer, qui se sont sacrifiés pour l'Afrique, jusqu'à cet Emin Pacha qui, par sa constance et son énergie, fait, en ce moment, l'admiration de ceux qui savent ce qu'il a dû souffrir, ce qu'il souffre encore, au milieu de la barbarie, dans les profondeurs de son Soudan !

§ 2. — De ce qu'elle doit à ses droits nouveaux.

Mais ce ne sont pas ces souvenirs, si touchants et si nobles qu'ils soient, qui doivent attacher désormais les chrétiens d'Allemagne à l'Afrique.

Ils doivent s'y attacher, parce qu'ils y ont, maintenant, des droits et, par conséquent, des devoirs.

C'est ce que j'ai déjà dit ailleurs, avec toute la liberté de la parole apostolique :

« Se réunir en congrès, s'attribuer des empires est chose facile. Mais des États chrétiens ne peuvent oublier que le droit est corrélatif du devoir. Les principales nations de l'Europe, l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Portugal, ont, par un sentiment commun, reconnu et proclamé eurs droits présents et futurs sur l'Afrique. Elles ont, dès lors, des devoirs vis-à-vis d'elle. Le premier est celui de ne pas laisser cruellement détruire la race indigène et fermer, de nouveau, en la transformant en d'inaccessibles déserts, la terre que leurs explorateurs avaient ouverte à la civilisation (1).

Disons-le à leur louange. Ce devoir, elles l'ont hautement reconnu, elles en ont fixé le code, et c'est à Berlin, dans la capitale même de votre empire, que ces engagements ont été pris par tous. Relisez les articles de l'Acte fondamental qui a constitué les

---

1. *Conférence faite à Londres* (p. 107).

États africains. Prenez-en l'article sixième, il est ainsi conçu :

« **Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence, et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs : elles protégeront et favoriseront, sans distinction de nationalité ni de culte, toutes les institutions et entreprises, religieuses, scientifiques ou charitables, créées et organisées à ces fins.** »

L'article neuvième est plus explicite encore :

« **Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite, et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo, déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves de quelque race que ce soit. Chacune de ces Puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent.** »

Déjà au congrès de Vienne et à la conférence de Vérone, tous les grands États de l'Europe étaient convenus de l'application de ces principes, et, tout récemment encore, le meeting solennel réuni à Londres, sous la présidence de lord Granville, rappelait, par une motion unanime, l'observation de ces engagements de l'Europe.

Sur la proposition du cardinal Manning, appuyée par d'autres orateurs et particulièrement par le commandant Cameron, le meeting, à l'unanimité, votait la résolution suivante :

« **Le temps est maintenant arrivé où toutes les nations de l'Europe, qui, au congrès de Vienne, en 1815, et à la conférence de Vérone, en 1822, ont pris une série de résolutions condamnant sévèrement le commerce des esclaves, doivent prendre des mesures pour en arriver à un effet pratique. Comme les brigands arabes, dont les dévastations sanguinaires dépeuplent en ce moment l'Afrique, ne sont ni sujets à des lois, ni sous une autorité responsable, il appartient aux gouvernements de l'Europe d'assurer leur disparition de tous les territoires où ils ont eux-mêmes quelque pouvoir. Ce meeting se propose également de faire instance auprès du gouvernement de Sa Majesté, pour que, de concert avec les pouvoirs européens qui réclament en ce moment une possession ou une influence territoriale en Afrique, il adopte telles mesures qui puissent assurer l'abolition de l'affreux com-**

merce des esclaves, qui est encore maintenant pratiqué par ces ennemis de la race humaine (1).»

Voilà donc les premiers motifs qui doivent porter les chrétiens allemands à favoriser le mouvement du monde civilisé contre la continuation de notre esclavage :

Motifs d'honneur, qui ne permettent pas de laisser détruire ou fermer de nouveau l'Afrique que vos intrépides explorateurs avaient ouverte ;

Motifs de conscience, qui ne permettent pas de manquer à des engagements solennellement pris et confirmés, au nom de l'humanité et de la civilisation, par toutes les Puissances représentées dans votre capitale.

Mais, pour vous, catholiques, j'ajoute un motif de respect et de déférence envers le Chef de l'Église, de charité et de religion envers Dieu qui vous demande de sauver tant de millions d'infortunées créatures vouées à tous les tourments et à la mort.

§ 3. — Encyclique et allocution du Souverain Pontife, demandant aux catholiques de combattre l'esclavage.

Je ne ferai que citer ici, sur ce sujet, les paroles mêmes du Souverain Pontife. Tout commentaire ne pourrait que les affaiblir. Voici donc ce que Léon XIII

---

1. *Conférence faite à Londres* (p. 117).

disait au monde chrétien, dans son Encyclique relative à l'abolition de l'esclavage dans le Brésil :

« Toutefois, il Nous reste au cœur, sur un objet tout semblable, un autre souci qui Nous préoccupe vivement et tient en éveil Notre sollicitude. Cet ignoble trafic d'hommes ne se fait plus sur mer, mais sur terre il est pratiqué trop souvent et de la façon la plus barbare. Comme les mahométans partent de ce principe pervers que les Éthiopiens et autres peuples semblables sont à peine supérieurs aux brutes, c'est une chose horrible à voir que la perfidie et la cruauté avec lesquelles ils les traitent. Tombant à l'improviste, comme des brigands, sur les tribus éthiopiennes, au moment où elles s'y attendent le moins, ils se jettent sur les villages, sur les hameaux, sur les cabanes, dévastant tout, ravageant tout, pillant tout; ils prennent sans peine hommes, femmes et enfants, les attachent et les emmènent pour les traîner par force aux marchés les plus infâmes. L'Égypte, le Zanzibar et une partie du Soudan sont les stations d'où partent ces expéditions abominables. Des hommes chargés de chaînes, n'ayant presque rien à manger, font de longues marches sous les coups répétés des fouets. Ceux qui n'ont pas la force de supporter la fatigue sont égorgés ; les survivants, réunis en bandes, mis en vente comme de vils troupeaux, sont étalés devant l'acheteur minutieux et impudent. A mesure que chacun est vendu et livré, il se voit arraché sans pitié à sa femme, à ses enfants, à ses parents ; au pouvoir de

son maître, il subit la plus dure servitude, une servitude impie, il ne peut se soustraire à la religion de Mahomet. Voilà ce qu'avec la plus vive douleur Nous avons entendu raconter naguère à des personnes qui, les yeux baignés de larmes, avaient vu elles-mêmes ce spectacle d'infamie et d'horreur. Leur récit est confirmé par les récents explorateurs de l'Afrique équatoriale. On sait même, par le témoignage de ces derniers, que le nombre des Africains vendus ainsi comme du bétail s'élève, chaque année, à quatre cent mille, dont la moitié environ tombent malades et meurent par suite des souffrances du voyage, si bien que, chose triste à dire ! ceux qui traversent ces déserts reconnaissent la route aux ossements dont elle est jonchée.

» Qui ne serait ému à la pensée de tant de misères ? Nous qui tenons la place de Jésus-Christ, Sauveur plein d'amour et Rédempteur de toutes les nations, et qui Nous réjouissons si vivement des nombreux et glorieux services rendus par l'Église à toutes sortes de malheureux, Nous pouvons à peine exprimer quelle commisération Nous sentons pour ces peuples infortunés, avec quelle charité Nous leur tendons les bras, combien Nous désirons ardemment pouvoir leur procurer tous les secours et tous les soulagements possibles, afin que, secouant à la fois l'esclavage des hommes et l'esclavage de la superstition, ils puissent enfin, sous le joug aimable du Christ, servir le seul et unique vrai Dieu et avoir part avec nous au divin héritage. Plaise à Dieu que tous ceux qui ont la puissance et qui tiennent l'em-

pire, ou qui veulent que les droits des nations et de l'humanité soient sacrés, ou qui sont du fond du cœur dévoués au progrès de la religion, que tous, en tout lieu, écoutant Nos exhortations et Nos prières, unissent leurs efforts pour réprimer, pour empêcher, pour abolir le plus honteux et le plus criminel de tous les trafics!

» Tandis que, par un concours plus actif des intelligences et des entreprises, de nouvelles voies, de nouvelles relations commerciales sont ouvertes vers les terres africaines, c'est aux hommes voués à l'apostolat de prendre tous les moyens possibles pour procurer le salut et la liberté des esclaves. Ils n'y réussiront qu'autant que, fortifiés par la grâce divine, ils s'appliqueront tout entiers à répandre et à développer de plus en plus, par leurs travaux, notre foi très sainte, dont le fruit insigne est d'acquérir et de produire merveilleusement la liberté « par laquelle Jésus-Christ nous a faits libres ». C'est pourquoi Nous les engageons à mettre devant leurs yeux, comme un miroir de la vertu apostolique, la vie et les actions de Pierre Claver, dont naguère Nous avons relevé la gloire par de nouveaux honneurs. Qu'ils considèrent ce saint qui, avec une infatigable constance, pendant quarante années consécutives, se dévoua tout entier aux plus misérables troupeaux d'esclaves maures, vraiment digne d'être appelé l'apôtre de ceux dont il s'était dit et fait l'esclave pour toujours. S'ils ont soin d'acquérir et de retracer la charité et la patience de ce grand homme, ils deviendront assurément de dignes ministres de

salut, des consolateurs, des messagers de paix, et ils pourront, avec l'aide de Dieu, changer l'horreur de la solitude et de la sauvagerie en une terre fertile où fleurira la religion et la civilisation (1). »

Dans son allocution solennelle au pèlerinage africain, le Saint-Père ajoutait encore, en s'adressant à moi-même :

« Ainsi que vous l'avez observé, c'est la première fois qu'un Pape voit devant lui, à Rome, les descendants des anciens chrétiens d'Afrique, de cette terre autrefois si féconde en saints, et depuis des siècles si triste et si désolée. — Vous l'avez dit, Monsieur le Cardinal, dès le début de Notre Pontificat, Nos yeux se sont portés vers cette terre déshéritée, Notre cœur s'est ému au spectacle des innombrables misères physiques et morales dont elle est le théâtre. Nous avons cherché, dans la mesure de Nos forces, à y porter un remède convenable et salutaire. Par la reconstitution de l'antique siège de Carthage, Nous avons voulu faire revivre le souvenir des Cyprien, des Augustin, et de leurs chrétientés jadis si florissantes, et par ce fait préparer la reconstitution de l'ancienne Église africaine. — Étendant Notre regard à tous les autres points de ce continent mystérieux, où tant de millions d'âmes n'ont jamais entendu la parole de l'Évangile, Nous leur avons envoyé des

1. Encyclique *In plurimis* de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux évêques du Brésil.

missionnaires et des apôtres courageux et zélés. Ce qui par-dessus tout n'a cessé de remplir Notre âme de tristesse et de commisération, c'est la pensée de ce grand nombre de créatures humaines, réduites, par la force et la cupidité, à un esclavage honteux et dégradant. — Dans ces jours mêmes, Nous avons publié la Lettre Encyclique, dont vous venez de parler tout à l'heure, Monsieur le Cardinal, adressée aux Évêques du Brésil. Après les avoir félicités de l'heureux événement qui vient de se produire en leur pays, après avoir exposé la doctrine de l'Église catholique et rappelé la constante sollicitude des Pontifes romains à ce sujet, suivant l'exemple de Nos prédécesseurs, **Nous avons invité et vivement engagé tous ceux qui ont le pouvoir entre les mains à mettre un terme au hideux trafic appelé « LA TRAITE DES NÈGRES » et à employer tous les moyens pour que cette plaie ne continue pas davantage à déshonorer le genre humain. Et, puisque le continent africain est le théâtre principal de ce trafic et comme la terre propre de l'esclavage, dans cette même Lettre Nous recommandons à tous les missionnaires qui y prêchent le Saint Évangile, de consacrer toutes leurs forces, leur vie même, à cette œuvre sublime de rédemption,** à l'exemple du glorieux Pierre Claver, que Nous avons récemment canonisé. A ces missionnaires, Nous recommandons aussi de racheter autant d'esclaves qu'il leur sera possible, ou du moins de leur procurer tous les soulagements de la plus tendre charité de père et d'apôtre. **Mais c'est**

sur vous surtout, Monsieur le Cardinal, que Nous comptons pour le succès. Nous connaissons votre zèle actif et intelligent. Nous savons tout ce que vous avez fait jusqu'à ce jour, et Nous avons la confiance que vous ne vous lasserez pas, avant d'avoir mené à bonne fin vos grandes entreprises (1)! »

J'ai obéi, dans l'humble mesure de mes forces; c'est maintenant à tous les catholiques de répondre aux accents de cette voix paternelle dont je leur ai porté l'écho.

CHAPITRE II

De l'esclavage tel qu'il existe actuellement en Afrique et plus particulièrement dans l'Afrique Allemande.

Je ne puis mieux commencer ce chapitre et donner une idée plus exacte de la situation où l'esclavage a jeté l'Afrique, qu'en transcrivant ici les paroles qui sont comme la conclusion de l'émouvant ouvrage de Cameron sur son voyage de quatorze ans dans l'intérieur :

---

1. Réponse de Sa Sainteté le Pape Léon XIII à l'Adresse lue par S. Ém. le Cardinal Lavigerie, au pèlerinage africain, à Rome.

« Sur ma route, toujours des ruines. Voir les débris de tant de villages, naguère habités par des gens heureux, me jetait dans une tristesse inexprimable. Où étaient ceux qui avaient bâti ces cases, cultivé ces champs? Ils avaient été saisis comme esclaves, massacrés par des bandits engagés dans une lutte à laquelle ces malheureux n'avaient pris aucune part, ou morts de faim et de fatigue dans les jungles.

» L'Afrique perd son sang par tous les pores. Un pays fertile, qui ne demande que du travail pour devenir l'un des plus grands producteurs du monde, voit ses habitants, déjà trop rares, décimés par la traite de l'homme et par les guerres intestines. Qu'on laisse se prolonger cet état de choses, et tout ce pays, retombé dans la solitude, repris par le hallier, redeviendra impraticable au commerçant et au voyageur.

» La seule possibilité d'un pareil événement est une souillure pour notre civilisation trop vantée (1). »

Tel est donc l'état actuel de l'intérieur de l'Afrique orientale et des plateaux du Tanganika.

De vos provinces de l'Atlantique, c'est-à-dire de celles qui confinent au golfe de Guinée ou à la colonie du Cap, comme le Cameroon, le Damara, le Namara, je n'ai rien à dire, sinon qu'elles participent aux plaies ordinaires de notre terre africaine. L'esclavage, le cannibalisme, la sorcellerie existent dans

1. Cameron, *A travers l'Afrique.*

ces contrées; mais ils ne font que continuer des traditions vingt fois séculaires, sans augmentation appréciable, les musulmans n'y exerçant pas leur inhumaine industrie.

Mais il en est tout autrement des hauts plateaux où les musulmans venus de l'Asie, de l'Égypte, de l'Inde, de Zanzibar, mettent tout en proie.

Et ici je ne peux que répéter ce que j'ai dit, à l'horreur des assistants, dans la première Conférence que j'ai faite :

« Sachez que, depuis plus d'un demi-siècle, et pendant que nos regards étaient fixés sur d'autres contrées, le mahométisme envahissait, peu à peu, sans bruit, avec une persévérance qui ne s'est pas lassée, la moitié de l'Afrique. Dans certaines régions, celles qui sont les plus voisines de nous, il fondait des empires ; des autres, il faisait sa proie par l'esclavage. Dieu me garde d'abuser de la parole pour accuser, sans y être contraint, les hommes et surtout les peuples. Je vis, d'ailleurs, au milieu des musulmans. S'ils ne me regardent pas comme leur Père, je dois, en ma qualité de pasteur, les regarder et les aimer comme mes fils. Mais je ne puis m'enpêcher de dire, aujourd'hui, que, parmi les erreurs si funestes à l'Afrique, la plus triste est celle qui enseigne, avec l'Islam, que l'humanité forme comme deux races distinctes : l'une, celle des croyants, destinée à commander; l'autre, celle des infidèles, comme ils l'appellent, destinée à servir. Or, dans cette dernière, les nègres tiennent pour eux le der-

nier rang, le rang même des animaux. C'est à leurs yeux, comme le dit énergiquement Léon XIII, un bétail destiné au joug : **Nata jugo jumenta !**

» Parvenus par leurs conquêtes jusqu'au centre d'un continent peuplé de noirs, les musulmans se sont donc mis à l'œuvre que justifient leurs doctrines. De proche en proche, les bandes esclavagistes, créées par eux, ont avancé dans l'intérieur, venant du Maroc, du pays des Touaregs, de la Tunisie, sur Tombouctou et les contrées qui entourent le Niger, de l'Égypte et de Zanzibar sur la région des lacs, et enfin, aujourd'hui, jusqu'au delà du Haut-Congo et presque aux confins des possessions anglaises et des colonies du Cap.

» Partout ils font la même chasse impie qui alimente leur commerce.

» Tantôt les ravisseurs, se dissimulant, le long des sentiers, dans les forêts, au milieu des moissons, enlèvent par la violence les femmes, les enfants noirs qui se présentent isolés. Les choses en sont à tel point, près des Grands Lacs, je rapporte ici textuellement les paroles d'un de mes missionnaires, que maintenant « *toute femme, tout enfant qui s'éloigne à dix minutes de son village n'est plus certain d'y revenir*. » L'impunité est absolue. Aucun chef noir des petites tribus indépendantes entre lesquelles tout le pays est divisé, n'a de pouvoir pour réprimer ces violences. Tandis que les troupes esclavagistes, composées d'Arabes et de métis, aidés de nègres du littoral, ne sortent qu'armées jusqu'aux dents, les populations sauvages des hauts plateaux de l'Afrique

n'ont pour armes que des pierres, des bâtons ou, tout au plus, des flèches et des lances. Aussi sont-elles incapables de lutter contre les brigands qui les envahissent et de se soustraire à leurs coups.

» Mais ce n'est pas seulement aux individus isolés qu'ils s'attaquent : ils organisent leurs expéditions, comme on organise une guerre, tantôt seuls, tantôt, par un raffinement de scélératesse, alliés à des tribus voisines auxquelles ils offrent leur part du pillage et qui, le lendemain, deviennent leurs victimes, à leur tour. Ils tombent ainsi, la nuit, sur les villages sans défense; ils mettent le feu aux huttes de paille. Ils déchargent leurs armes sur les premiers qu'ils rencontrent. La population commence à fuir, cherchant le salut dans les bois, au milieu des lianes impénétrables, dans les lits desséchés des rivières, dans les hautes herbes des vallées. On la poursuit, on tue tout ce dont on ne peut pas tirer parti sur les marchés de l'intérieur : les vieillards, les hommes qui résistent; on prend les femmes et les enfants (1). »

Mais, me direz-vous, ceci est commun à tout l'intérieur de l'Afrique orientale. Ce sont les territoires dont l'Allemagne va prendre possession, qui nous intéressent nous-mêmes directement.

Je vais chercher à vous satisfaire, d'après des renseignements précis qui ne peuvent me laisser aucun doute. Je les reçois des missionnaires envoyés successivement par moi dans ces mêmes régions, depuis

1. *Conférence faite à Saint-Sulpice.*

plus de dix ans, et parmi lesquels quatre étaient de nationalité allemande (1).

Vous connaissez les limites de la zone d'influence, définitivement acquise par l'Allemagne. A l'est et à l'ouest, elle commence au rivage même de l'Océan Indien pour se terminer aux plateaux du Tanganika; au sud et au nord, elle va des anciennes possessions du Portugal jusqu'à celles que l'Angleterre vient d'acquérir.

Or, sauf le Haut-Congo dont j'ai parlé dernièrement, avec douleur et indignation, du haut de la chaire de Sainte-Gudule à Bruxelles, je ne connais pas de terre africaine qui soit, en ce moment, plus déshonorée par les horreurs de l'esclavage. Les voyageurs qui avaient parcouru ces régions, aux premiers temps des explorations européennes, comme les Livingstone et, plus tard, les Stanley et les Cameron, nous avaient déjà rendu témoignage des dévastations qu'elles ont subies. Ils nous avaient vanté d'abord les premières contrées que l'on trouvait, après avoir quitté la zone du littoral, comme l'Oussagara, cette belle province où il ne manque que des voies faciles de communication, pour en faire un pays de colonisation admirable. C'est là que sont installées, aujourd'hui, les premières colonies allemandes. Ils nous avaient décrit la richesse et le calme des plateaux du Nyassa. Ils nous ont fait, plus tard, le tableau lugubre de ce que devenaient, après le passage des bandes esclavagistes, parties de

1. Ce sont les Pères Schynse et Hirth, les Frères Baumeister et Blum.

Zanzibar, ces malheureuses régions. Lisez ce qu'en écrivait déjà Livingstone :

« Il n'est pas de mots qui puissent rendre la désolation de cette vallée autrefois si riante. Partout les mêmes scènes de mort ; partout la solitude.

» Quel que fût l'endroit où se dirigeaient nos pas, nous rencontrions des squelettes ; et les différentes postures dans lesquelles avaient expiré les malheureux, dont ils représentaient l'agonie, étaient pour nous un sujet de remarques, à la fois pénible et intéressant. On les trouvait en monceau, au bas d'une pente située derrière un village où de nombreux fugitifs, venant de l'est, avaient passé la rivière. Dans l'une des cases de ce village, il n'y avait pas moins de vingt tambours, que le passeur avait, sans doute, reçus en payement.

» Un grand nombre de ces infortunés étaient morts sous des arbres touffus. Dans les montagnes, ils s'étaient traînés sous les saillies des rocs. Beaucoup d'autres avaient achevé leur misère au fond de leurs cases, et les portes closes ; on y trouvait leurs cadavres, ayant de pauvres guenilles autour des hanches, et le crâne tombé à côté de l'oreiller ; puis, entre les deux grands squelettes, un petit corps roulé avec soin dans une natte.

» La vue de ce désert, littéralement jonché d'os humains, nous donna la ferme conviction que le dépeuplement de cette partie de la vallée, si énorme que ce fût déjà, n'était qu'une faible partie du désastre ; et nous avons compris qu'il serait impos-

sible d'établir un commerce régulier dans cette région, tant que la vente de l'homme, cette iniquité monstrueuse qui pèse depuis si longtemps sur l'Afrique, n'aurait pas disparu (1). »

Mais, à mesure que la marée de l'esclavagisme montait, la surface des pays ainsi ravagés s'est peu à peu étendue sous un déluge de sang. Elle est arrivée d'abord jusqu'au Tanganika ; elle l'a bientôt dépassé ; elle a comme englouti le Manyéma et Kassongo ; elle s'est étendue jusqu'à Stanley-Falls, et là, grâce aux infâmes lieutenants de Tipo-Tipo, elle remonte maintenant vers le nord.

Mais ceci, me direz-vous, ne regarde plus les régions de l'Afrique allemande.

A la vérité, c'est aujourd'hui dans des régions plus éloignées que se font les horribles razzias de l'esclavagisme. Mais c'est de l'Afrique qui devient allemande, que sont parties, depuis des années, que partent encore maintenant les bandes des musulmans pourvoyeurs de bétail humain.

Tabora et Ujiji, l'un au centre de l'Ounyanyembé, l'autre sur le rivage oriental du Tanganika, sont leurs capitales. C'est de là qu'ils s'en vont ravager le cœur de l'Afrique, depuis le sud du Nyassa jusqu'au nord du Tanganika, où ils pressurent la race nègre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Ils se hâtent comme des gens pressés d'en finir, avant que l'Europe n'ait pu arriver pour la défense,

---

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze.*

et que l'Empire allemand n'ait eu le temps d'envoyer ses premiers soldats sur les hauts plateaux de l'intérieur.

Les lettres que je viens de recevoir, au moment même où je vous adresse ce Mémoire, m'annoncent que la nouvelle des résolutions prises, en Europe, par les Puissances européennes, pour la division de l'Afrique, sont parvenues jusqu'aux Grands Lacs, à travers l'Égypte révoltée, pour annoncer qu'il n'y a plus de temps à perdre.

Mais ceci n'est qu'une vue générale, et elle n'est pas de nature à inspirer l'horreur nécessaire pour sauver ce qui reste encore. Voulez-vous donc savoir quelques détails de ce qui a lieu sur des terres qui vont appartenir désormais à votre Empire?

Ici je vais répéter, en partie, ce que j'ai déjà dit ailleurs, car je ne puis rien changer dans ce sujet lugubre. Mais ce que je n'ai pas expliqué, c'est que, si les razzias d'esclaves qui s'opèrent au delà du Tanganika se font sur des territoires qui vous sont étrangers, les marchés infâmes où on les vend sont sur votre territoire; les routes des caravanes à esclaves, sur votre territoire; les points d'embarquement d'où on les enlève pour les traîner à travers l'Asie, sur votre territoire.

Un marché, celui d'Oujiji, restera fameux dans l'histoire des crimes et des souffrances de l'humanité. Qui osera le nier, après avoir lu ce qui va suivre?

Écoutez donc encore une fois, si vous l'avez entendu déjà, apprenez, si vous ne l'avez pas entendu,

ce qui a lieu sur un territoire qui devient le vôtre aujourd'hui. C'est une lettre qui m'a été adressée, il y a six mois, par un de mes missionnaires :

« Puisque j'en suis à Oujiji, me dit-il, je dois en dire un mot, en passant; mais je me sens incapable de décrire cette ville telle que je l'ai vue, et la plume se refuse à raconter toutes les horreurs qui s'y commettent. Oujiji est le centre arabe le plus populeux du Tanganika. C'est là qu'aboutissent toutes les caravanes d'esclaves pris dans l'intérieur et dirigés vers Zanzibar; c'est là que se réunissent tous les métis (musulmans), pour concerter entre eux de quel côté et dans quel pays ils feront leurs razzias; c'est de là que partent toutes les bandes de pillards qui inondent maintenant le Manyéma et qui achèvent d'anéantir ce pays, autrefois si peuplé. Véritable Sodome, elle est le théâtre de tous les crimes, de toutes les débauches, de toutes les horreurs et de tous les vices. Quel malheur pour l'Afrique, le jour où les musulmans ont mis le pied dans l'intérieur! Car avec eux ont pénétré et leur religion immorale, et leur mépris du nègre, et leurs vices, et leurs maladies infâmes, inconnues jusque-là chez les nègres.

» J'avais autrefois, à plusieurs reprises, visité le marché d'Oujiji; mais, à cette époque, les esclaves étaient peu nombreux, et je n'avais pas vu cet odieux trafic dans toute son horreur. A l'époque de ce dernier voyage, la ville venait d'être inondée, dans toute la force du terme, par des caravanes

d'esclaves, venus du Manyéma, du Maroungou, de l'Ouvira et de l'Oubuari. Les esclaves, en raison du nombre, étaient à bon marché, et l'on venait me proposer d'en acheter à vil prix, mais presque tous exténués de fatigues, de misère et mourant de faim; quelques-uns auraient été même incapables de faire la traversée du lac pour arriver à la Mission. J'étais si pauvre que je dus presque tous les refuser, ayant à peine de quoi racheter les captifs que j'étais venu chercher, et que je devais préférer, parce qu'ils avaient déjà été instruits par nous.

» La place était couverte d'esclaves en vente, attachés en longues files, hommes, femmes, enfants, dans un désordre affreux, les uns avec des cordes, les autres avec des chaînes. A quelques-uns, venant du Manyéma, on avait percé les oreilles pour y passer une petite corde qui les retenait unis.

» Dans les rues, on rencontrait, à chaque pas, des squelettes vivants, se traînant péniblement à l'aide d'un bâton; ils n'étaient plus enchaînés, parce qu'ils ne pouvaient plus se sauver. La souffrance et les privations de toutes sortes étaient peintes sur leurs visages décharnés, et tout indiquait qu'ils se mouraient bien plus de faim que de maladie. Aux larges cicatrices qu'ils portaient sur le dos, on voyait de suite ce qu'ils avaient souffert de mauvais traitements, de la part de leurs maîtres qui, pour les faire marcher, ne leur épargnent pas les distributions de bois vert. D'autres, couchés dans les rues ou à côté de la maison de leur maître qui ne leur donnait plus de nourriture, parce qu'il prévoyait

leur mort prochaine, attendaient la fin de leur misérable existence. En voyant ces malheureux qui n'ont point, comme ceux qui connaissent Dieu, d'espérance pour soulager leur misère, comme le cœur du missionnaire saigne, en pensant que tant d'âmes se perdent, faute d'ouvriers et de ressources pour les délivrer!

» Mais c'est surtout du côté du Tanganika, dans l'espace inculte, couvert de hautes herbes, qui sépare le marché des bords du lac, que nous devions voir toutes les horribles conséquences de cet abominable trafic. Cet espace est le cimetière d'Oujiji, ou, pour mieux dire, la voirie où sont jetés tous les cadavres des esclaves morts ou agonisants. Les hyènes, très abondantes dans le pays, sont chargées de leur sépulture. Un jeune chrétien, qui ne connaissait point encore la ville, voulut s'avancer jusqu'aux bords du lac; mais, à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de proie, il recula d'épouvante, ne pouvant supporter un spectacle aussi affreux.

» Ayant demandé à un Arabe pourquoi les cadavres étaient aussi nombreux aux environs d'Oujiji et pourquoi on les laissait aussi près de la ville, il me répondit sur un ton naturel et comme s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde : « Autrefois, nous étions habitués à jeter en cet » endroit les cadavres de nos esclaves morts, et, » chaque nuit, les hyènes venaient les emporter; » mais, cette année, le nombre des morts est si

» considérable que ces animaux ne suffisent plus
» à les dévorer; **ils se sont dégoûtés de la chair**
» **humaine** !!! (1). »

Ces abominations ne sont pas l'histoire d'un jour. On les retrouve à tous les jours de l'année!

« Toutes les caravanes venant du Manyéma à Oujiji, m'écrit un autre missionnaire, ont des enfants à vendre. Ils arrivent presque tous dans un état de maigreur horrible à voir, et, quand nous pouvons les délivrer, nous les sauvons de la mort autant que de l'esclavage. Dernièrement, en nous promenant dans la ville, nous vîmes un pauvre enfant étendu dans l'herbe, un vrai squelette, qui semblait sur le point d'expirer. Apprenant qu'il était esclave, nous voulûmes le sauver, en le rachetant; mais le maître était absent. On nous promit de nous l'envoyer, dès qu'il serait de retour. Le soir, le maître ne vint point, à notre grand regret. Le lendemain matin, on nous annonça qu'une hyène avait dévoré l'enfant pendant la nuit. Mais il se trouva que la victime de l'hyène était un autre petit abandonné. Et notre protégé nous fut amené en cadeau au nom du maître. Il ne lui manque que la faux en main pour rappeler exactement l'image de la Mort. Comme c'est la faim seule et non la maladie qui l'a réduit à cet état, nous espérons le sauver.

» Les enfants esclaves ne sont pas seuls à mourir

1. *Conférence faite à Londres* (p. 103, note).

de misère et de faim à Oujiji. Beaucoup d'esclaves ont le même sort. Hier, nous avons rencontré un de ces malheureux, étendu immobile sur le rivage, en plein port d'Oujiji. Personne ne s'occupait de lui, et, la nuit suivante, il allait devenir la proie des léopards et des hyènes. Il respirait encore, et nous le fîmes transporter à la Mission. Il dévora la nourriture qu'on lui offrit, et la vie parut renaître en lui, peu à peu. Ce matin, il parle et semble revenir de l'autre monde (1). »

Tabora n'offre pas, à certains jours, un spectacle moins horrible que celui d'Oujiji. C'est là que les esclaves passent entre les mains des revendeurs. A vil prix, au moment où l'on s'est emparé d'eux, ils suivent une progression constante.

« Vers trois heures du soir, écrit un de mes fils, nous entendons une vive fusillade dans la direction du nord. Nos gens crient *Rougas-Rougas*. Mais bientôt les sons du tambour nous font plutôt croire à l'arrivée d'une caravane : c'est, en effet, celle de l'arabe Mabrouki, de Tabora, qui revient. Son effectif est bien de six cents personnes ; est-ce malgré ou à cause de cela qu'elle a été attaquée dans le pori par les voleurs ? Son chef avait placé vingt askaris en tête, dix au centre et vingt autres en queue : grâce à cette intelligente disposition, il n'avait rien perdu, malgré un combat acharné.

1. Lettre du R. P. Guillet, en date d'Oujiji, 12 janvier 1883. — *Bulletin des Missions d'Afrique*, n° 47 (juillet 1883), p. 81-82.

» Sur les six cents personnes formant cette caravane, il y avait au moins deux cents femmes achetées dans l'Ouganda, où elles se vendent trois dotis. A Tabora, elles sont revendues quarante, soixante et quelquefois cent dotis. On le voit, c'est un commerce des plus avantageux et auquel les Arabes ne renonceront que contraints par la force (1). »

Là aussi, on a la preuve que l'esclavagisme se continue, dans l'Ounyanyembé, même jusqu'au milieu des pays à demi dépeuplés.

« Au mois d'octobre, écrit un Père, on mit en vente, ici, un enfant de douze à treize ans, nommé Ktila. Dans ce pays qui est à quelques kilomètres seulement de Tabora, pas de villages; mais çà et là des tembés éparpillés, comme au hasard.

» Ktila habitait dans un de ces tembés, avec son père, sa mère et plusieurs frères et sœurs.

» Un matin, toute la famille était alerte et joyeusement occupée. Le père était parti aux champs avec son troupeau. La mère préparait le déjeuner. Les enfants, rangés autour du foyer, devisaient entre eux et s'amusaient, en attendant qu'ils pussent faire honneur au repas. Ktila avait alors huit ans; ses frères et ses sœurs étaient plus âgés, excepté le plus petit, que la mère portait encore sur son dos.

1. Lettre du R. P. Faure, en date du 4 avril. — Le nègre qui vaut 2 fr. 50 sur les bords du lac Nyassa, 40 fr. sur le Haut-Nil, 250 fr. à Khartoum, se vend, au Caire, à Constantinople, à Salonique, de 500 à 1 500 fr. Voilà ce qui stimule les arrivages et convertit tous les ports de l'Orient en marchés clandestins d'esclaves.

» Tout à coup, celle-ci, qui était sortie un instant, rentra effrayée, en criant : *Oulougous! Oulougous!* C'était la chasse à l'esclave. Aussitôt, frères et sœurs, oubliant le déjeuner, se précipitèrent hors de l'habitation et prirent la fuite, à la suite des autres habitants, vers la plus proche montagne, refuge habituel en semblables occasions.

» La mère, elle aussi, s'enfuyait avec Ktila et son plus jeune enfant sur le dos. Retardée dans sa course par son précieux fardeau, et désespérant de pouvoir atteindre la montagne avant l'arrivée des brigands, elle prit un sentier détourné et courut se blottir, avec ses deux enfants, dans un enfoncement où les gens du tembé allaient chercher la terre pour leur poterie.

» Découverte et saisie, elle fut emmenée. Arrivés chez eux, les Oulougous se partagèrent le butin. Ktila, livré à un homme de Kyeyo, fut sans pitié séparé de sa mère (1). »

Voilà pour les marchés de l'intérieur, que rien ne prohibe, je devrais dire que tout protège; car, si le sultan de Zanzibar a, désormais, cédé l'intérieur de son royaume, avec la plus grande partie de ses côtes, à des Puissances chrétiennes, il n'a pas enlevé leurs anciens pouvoirs à ses représentants de Tabora et d'Oujiji; ces délégués sont encore les mêmes, à l'heure présente, c'est-à-dire des musulmans ou métis, défenseurs nés ou complices soudoyés de l'es-

---

1. *A l'assaut des pays nègres*, de Tabora au Nyanza, chap. II.

clavagisme. Et aujourd'hui, je le répète, pour que l'Europe le sache et se presse, ils ont, comme stimulant, l'arrière-pensée que leur pouvoir va bientôt finir et qu'il faut profiter de ses derniers restes, pour pressurer le fruit, comme ils le disent, et en faire tout sortir, avant qu'il ne leur échappe des mains.

Mais ce ne sont pas seulement les marchés réguliers qui font horreur ; c'est le passage des caravanes à esclaves, qui n'ont pas d'autre route pour se rendre des hauts plateaux au littoral. Des marchés s'établissent ainsi partout pour la vente des enfants.

Ces caravanes horribles, j'en ai longuement parlé ailleurs (1), je ne veux pas y revenir. Qu'il me suffise de rappeler le tableau qu'en traçait, en m'écrivant, il y a moins de deux mois, le commandant Cameron, qui me parlait d'un temps où la rage actuelle n'existait pas encore :

« Des villages brûlés, des hommes tués en défendant leurs foyers, des provinces entières dévastées, des femmes violées, des petits enfants mourant de faim, ou, si quelque mère a obtenu d'emporter avec elle son enfant, et que le négrier brutal trouve que la femme ne peut plus porter à la fois son fardeau et l'enfant, c'est ce dernier qui est jeté à terre et qui a la tête brisée, sous les yeux de sa mère.

» Des milliers de pauvres gens portent, en de lourds fardeaux, le butin que les maîtres cruels ont peut-être volé à ceux qui sont maintenant leurs es-

---

1. Dans les Conférences publiques.

claves, forcés de marcher, même quand ils sont mourants et couverts de blessures, et, en sus de leurs fardeaux, portant des fourches attachées à leur cou.

» Les arrêts ne leur donnent nul soulagement. Ils sont forcés de construire les abris de leurs maîtres, et ensuite de se coucher, souvent sans manger, au froid et à la pluie. Quand il arrive qu'un pauvre esclave ne peut plus mettre un pied devant l'autre, au lieu de lui enlever la fourche qu'il porte au cou, le négrier la lui laisse, de façon à rendre impossible à ce malheureux d'échapper à la mort. Quelquefois, des hommes ou des femmes, laissés de cette manière à côté des chemins, sont dévorés, encore vivants, par des bêtes féroces, moins féroces néanmoins que ceux qui les laissent périr sans aucun secours (1). »

Joignez à cela ces détails que me donne M. Joubert, dans le récit de son dernier voyage du Haut-Congo à la côte :

« Nous avions à peine fait une heure de chemin, que je trouve Makanga et Goula, lieutenants du chef, arrêtés auprès d'un esclave manyéma, à qui ils veulent faire reprendre la charge qu'il vient d'abandonner. Mais le malheureux, affaibli par la dysenterie, déclare qu'il ne peut aller plus loin. Ce que voyant, les deux hommes se partagent sa charge qu'ils ajoutent à la leur, et ils le contraignent à se re-

1. *Conférence faite à Londres* (p. 99, note).

mettre en route. Mais bientôt il se laisse tomber sur le bord du sentier. On le menace alors de le tuer sur place, s'il n'avance pas, on le rudoie; mais tout est inutile. Le brutal Goula lui arrache le bout d'étoffe dont il est vêtu et s'apprête à le percer de sa lance. « Ne le frappe pas, ou tu es mort, » lui criai-je aussitôt. Il s'arrête et semble tout étonné de l'indignation que je lui manifeste (1)...

» Makanga a encore laissé en route deux esclaves, un garçon d'une dizaine d'années, que je le soupçonne fort d'avoir massacré, et une fille qui s'était cachée dans les herbes. J'ai dû, moi-même, porter, une partie de la route, une autre pauvre petite fille qui ne pouvait plus marcher (2)...

» Un de nos porteurs a échangé contre une chèvre une petite esclave de cinq à six ans, qui ne pouvait plus marcher (3)...

» Des porteurs vendent aux gens de ces villages des enfants qui ne peuvent plus se tirer de la boue. Nous traversons plusieurs ruisseaux qui, heureusement, ne sont pas remplis (4). »

Mais tout n'est pas terminé avec les caravanes. Ces esclaves arrivent à la côte pour y être secrètement embarqués sur les dahous (boutres ou barques arabes), qui doivent ensuite les transporter, en échappant, grâce à la nuit, aux croisières anglaises,

---

1. Extrait du journal mss. de M. le capitaine Joubert.
1. *Id.*
3. *Id.*
4. *Id.*

sur les côtes de l'Arabie ou du Golfe Persique, et, de là, les répandre dans les harems de l'Asie.

Déjà à moitié brisés par un voyage affreux, par leurs cangues, par les coups de leurs maîtres, ils doivent s'entasser dans des cales obscures et y mourir, faute d'air et même de nourriture, si la mer était contraire et le voyage trop long.

Voici ce que le commandant Cameron dit encore de ces traversées, dans la lettre que j'ai citée plus haut :

« J'ai vu les esclaves à bord des dahous arabes, accroupis, leurs genoux au menton, couverts de blessures et de plaies, mourant par manque de boisson et de nourriture, les morts liés aux vivants, et la petite vérole ajoutant sa funeste contagion aux misères dont ils étaient accablés. »

Un dernier trait pour finir et montrer ce que l'Allemagne chrétienne devra faire, désormais, pour arrêter un tel fléau.

C'est par ces mêmes ports du littoral, que les esclavagistes introduisent les armes et la poudre de guerre, avec lesquelles ils arment les brigands dont ils font leurs auxiliaires, et ils achèvent de ruiner tout l'intérieur. Jusque-là, en effet, les armes étaient rares, même dans la portion de l'Afrique allemande, relativement rapprochée du rivage. Aujourd'hui, tous les voyageurs observent qu'elles augmentent, chaque jour, dans de rapides proportions.

« L'introduction des armes à feu dans l'intérieur du continent, qui s'est faite, de proche en proche, par

l'initiative des marchands arabes, dit un de nos missionnaires, n'a fait qu'entretenir et augmenter la plaie hideuse. Dans le principe, les Arabes seuls se livraient à la chasse aux esclaves. Ils arrivaient armés; ils trouvaient les populations noires sans autres arme que leurs flèches, leurs javelots, leurs lances, qui ne pouvaient rien contre les fusils et les revolvers. C'est ainsi qu'ils formaient leurs troupes d'esclaves. Peu à peu, ils ont pris des auxiliaires parmi les noirs, pour augmenter leur infâme commerce. Ils les ont armés, ils ont vendu des armes à d'autres mêmes que leurs auxiliaires, et alors il s'est passé, dans l'intérieur de ce malheureux continent, un phénomène semblable à celui de l'incendie, qui gagne de proche en proche et ravage tout sur son passage (1). »

M. Joubert, dans le récit de son dernier voyage, remarque, de même, que les armes se multiplient, chaque jour, dans l'Ounyanyembé et dans l'Ougogo.

« C'est étonnant, dit-il, comme les armes à feu deviennent communes dans cette partie de l'Afrique. Lorsque nous passâmes ici, il y a trois ans, on voyait rarement un indigène armé d'un fusil; aujourd'hui, il n'y a pas de village, sur la route des caravanes, qui n'en possède un bon nombre (2). »

Si ces nègres armés étaient dirigés par des offi-

1. *A l'assaut des pays nègres.*
2. Extrait du journal mss. de M. le capitaine Joubert.

ciers ou soldats européens, et formés pour combattre les esclavagistes, comme on l'a essayé, au Tanganika, avec le capitaine Joubert, tout serait pour le mieux. Mais non. Ces nègres qui reçoivent des fusils de la main des marchands sont à dessein laissés ensuite à eux-mêmes, dans une pensée de destruction et de barbarie. Ils s'en servent pour se combattre entre eux, comme le peuvent faire des sauvages, et arrivent à faire entièrement disparaître l'ordre patriarcal qui régnait, avant notre venue, dans le cœur de l'Afrique, pour y substituer un désordre affreux ou, comme l'a dit un écrivain anglais, *le désordre même de l'enfer.*

Voilà, d'après des témoins oculaires et dignes de foi, un résumé fidèle de la situation faite aux populations de ces régions de l'Afrique, au moment où l'Allemagne en va prendre officiellement possession.

Voyons maintenant quels sont les devoirs des catholiques allemands en présence de ces horreurs.

CHAPITRE III

Des devoirs des catholiques allemands en présence de la situation de leurs provinces d'Afrique.

Ces devoirs sont ceux des catholiques de tous les autres États de l'Europe. Ils se résument en deux mots : éclairer et presser leur gouvernement, lorsqu'ils sont en état de le faire, par des renseigne-

ments précis sur les horreurs de l'esclavage africain, et lui donner ensuite leur concours personnel et matériel, pour le faire disparaître.

Tant que l'Europe ne connaissait pas les infamies qui lui sont aujourd'hui révélées, les catholiques de ses divers États n'y pouvaient rien. Tant qu'ils n'y étaient pas intéressés par la souveraineté nouvelle que leurs patries ont acquise, ils n'y avaient aucun devoir spécial. Mais aujourd'hui, ne plus agir serait cruel; se taire même serait condamnable.

« Accepterez-vous donc encore, disais-je, il y a quelques jours, aux catholiques d'un autre royaume, de recevoir plus longtemps, sans frémir, les échos de ces boucheries? Accepterez-vous que des milliers de créatures humaines soient ainsi réduites en esclavage, privées de leur liberté, ce premier bien de l'homme, entraînées au loin sur les marchés où elles agonisent, entassées dans de noirs bateaux, dispersées aux quatre vents du monde musulman, les mères séparées des enfants, pour servir, les uns et les autres, à de honteuses débauches?

» Disons tout. Voudrez-vous en porter le déshonneur devant l'histoire? Voudrez-vous qu'un jour Dieu vous réclame le sang de vos frères? Voudrez-vous, qu'au jour des justices, Il vous dise, comme Il en menace dans son Évangile : « Loin de moi! car j'ai
» été opprimé, et vous n'êtes point venu à mon aide;
» j'ai été enchaîné, et vous ne m'avez pas délivré;
» j'ai été torturé, et vous n'avez pas eu pitié de
» moi; on a versé mon sang, et vous l'avez laissé
» couler. »

» Ah! sans doute, vous pourriez répondre, comme Il vous le suggère Lui-même :

« Et quand donc, Seigneur, vous avons-nous vu
» dans l'oppression, dans l'esclavage, dans les tor-
» tures, dans le sang? »

» Mais il Lui suffira de dire, pour vous confondre :
« C'est avec les noirs, avec vos noirs, que j'ai souf-
» fert et que vous m'avez abandonné. »

» Avez-vous oublié, catholiques, comme saint Paul nous l'enseigne — c'est la règle de la solidarité chrétienne — que, quand un membre souffre dans ce corps immense de l'humanité, tous les autres lui doivent compatir?

» Je ne veux pas croire que ces sentiments d'indifférence existent dans le cœur d'un seul d'entre vous, lorsqu'il s'agit des souffrances, de la servitude et de la mort de tant de millions d'hommes. C'est donc à vous que je fais appel; vous avez une voix, élevez-la comme un tonnerre, jusqu'à ce qu'elle soit écoutée. Membres de la presse, servez d'écho aux voix plaintives qui vous arrivent d'au delà des mers. Ce sont celles de deux millions d'hommes qui périssent, chaque année, sur toute la surface de l'Afrique (1). »

Voilà votre devoir; mais ce devoir, pour le bien remplir, il ne faut pas vous borner à des efforts isolés. Il faut associer ces efforts. Les gouvernements se sont solennellement engagés à défendre cette cause sacrée. C'est ce qui doit vous donner

---

1. *Conférence faite à Bruxelles* (p. 147).

confiance et courage. Comment supposer qu'après de tels engagements, ils manqueraient aux devoirs de la religion et de l'humanité, et voudraient empêcher votre entente?

Mais, pratiquement, que devez-vous demander d'abord aux pouvoirs publics?

J'ai indiqué ailleurs ce qu'ils pourraient faire sans peine. Il leur suffit de le vouloir.

« J'oserai, ai-je dit, donner le conseil de mon humble mais longue expérience à ceux qui exercent l'autorité dans ces territoires nouveaux. Il leur est facile de rendre impossible, dans l'intérieur de l'Afrique, la continuation de l'effusion du sang. C'est la mesure que la France a prise dans sa colonie musulmane de l'Algérie. Elle lui doit d'y garder la paix entre tant de races diverses : cette mesure est d'enlever aux musulmans arabes et aux métis qui sont dans l'intérieur, le droit d'y porter désormais des armes.

» On demandait, un jour, à un musulman esclavagiste comment il pénétrait dans le cœur de l'Afrique et quel était le souverain de ce pays. « Le » souverain de l'Afrique intérieure, répondit-il en » montrant son fusil, c'est la poudre. »

» Jamais réponse ne fut plus vraie, et, si ceux qui gouvernent ces immenses territoires ne le comprenaient pas, ils y verraient régner la barbarie.

» Donc, défense aux musulmans de porter, dans un État où d'ailleurs ils ne sont tous que des étrangers, puisqu'ils viennent tous de Zanzibar, de l'Égypte, de l'Inde ou de l'Arabie, des armes dont

ils font cet horrible usage; le bannissement, s'ils désobéissent; et, en peu de temps, tout l'intérieur de l'Afrique européenne sera débarrassé des trois ou quatre cents démons (ils ne sont pas davantage, en tout, dans toute l'Afrique intérieure, sachez-le) qui, assistés des noirs qu'ils ont formés et qu'ils traînent après eux, l'oppriment, la désolent et la couvrent de sang humain. J'en dis tout autant pour les nègres instruits à l'assassinat, et je n'admettrais, du reste, personne, si j'avais une autre autorité que celle de la prière, à porter les armes que ceux qui en auraient reçu mission ou du moins autorisation formelle de l'État. C'est là un principe de droit public. En Europe, on le pratique à l'égard même de ceux qui ne poursuivent que des oiseaux; et dans l'Afrique, par une aberration lamentable, on ne l'imposerait pas à ceux qui pratiquent publiquement la chasse impie (1)! »

Cela fait, il n'est pas nécessaire d'envoyer là des armées nombreuses. Si ce sont des troupes régulières qui doivent rester en corps, cinq cents hommes bien armés suffisent pour chacun des territoires soumis aux Puissances de l'Europe. Ce qu'elles doivent tenter, en effet, ce n'est pas de tout occuper à la fois, ou même de tout parcourir, mais simplement d'élever des barrières, partout où les caravanes d'esclaves doivent passer pour se rendre soit aux marchés publics de l'intérieur, soit aux marchés secrets de la côte. Gordon n'en demandait pas plus

1. *Conférence faite à Bruxelles* (p. 151).

pour rendre la traite impossible sur le Nil. Cameron n'en demandait que cent pour garder le plateau du Nyassa. Je n'en demande pas davantage pour celui du Tanganika. Ce sont ces troupes mêmes qui seraient chargées de faire exécuter la loi de désarmement des musulmans et des métis, au fur et à mesure qu'ils se présenteraient avec leur gibier humain. Dans un temps très court, l'Afrique serait débarrassée des brigands qui l'oppriment. Il est bien entendu que je ne parle pas du Soudan où l'on se trouve au milieu d'États musulmans, dont les princes pratiquent tous l'esclavagisme pour leur compte; ni de l'Égypte où le Mahdi est le maître, en ce moment, du Nil et d'une partie des côtes. L'Allemagne n'y est d'ailleurs point directement intéressée. Je ne parle que du cœur de l'Afrique. Les populations y sont païennes, les musulmans n'y ont pénétré, jusqu'ici, qu'en très petit nombre, mais ceux qui s'y trouvent sont de vrais démons. Dans tout le Haut-Congo qu'ils livrent à une destruction complète, ils ne sont pas cent en tout. Dans la portion de l'Afrique allemande qui est au delà de l'Ougogo, sur les premiers plateaux intérieurs, ils ne sont pas le double. Sur le plateau des Grands Lacs et jusqu'au Nyanza, ils ne sont pas davantage. C'est donc cinq cents musulmans, au plus, à désarmer et à rendre aux pays d'où ils sont venus; mais c'est ici qu'il est nécessaire de rappeler les paroles de Cameron :

« Ce n'est pas par des discours ni par des écrits

que l'Afrique peut être régénérée, mais par des actes. Que chacun de ceux qui croient pouvoir y prêter la main le fasse donc. Tout le monde ne peut pas voyager, devenir apôtre ou négociant ; mais chacun peut donner une cordiale assistance aux hommes que le dévouement ou la vocation mène dans les lieux inconnus (1). »

Si donc l'État peut employer la force, il faut l'y encourager. S'il ne le peut pas, il faut lui offrir généreusement les bras de volontaires chrétiens. On a parlé, j'ai parlé moi-même d'associations religieuses et militaires ; mais elles ne peuvent servir que plus tard. Une association religieuse demande longtemps pour se former, et, si on laisse se continuer l'état de choses actuel, l'Afriqúe sera bientôt dépeuplée.

Mais, comme je l'ai fait observer déjà, ce ne sont pas seulement les hommes qui sont nécessaires, ce sont les ressources matérielles, et c'est là que tous les chrétiens devraient encore venir en aide à l'État, comme ils le font pour les missions, pour les œuvres de charité, de zèle et de foi, dont ils prennent la charge. Or, tant ce qui concerne les volontaires que ce qui regarde les souscriptions et les aumônes, doit être sérieusement prévu et organisé pour réussir. C'est ce dont il me reste à traiter.

---

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, page 532.

CHAPITRE IV

Projet d'organisation d'une Société Nationale pour favoriser et faciliter l'abolition immédiate de l'esclavage.

Je dois, avant d'aborder ici les détails, répondre à une objection qui a été faite par plusieurs et que j'ai, moi-même, trouvée grave et fondée.

Dans l'état présent de l'Europe, il paraît impossible de constituer, comme on l'aurait pu faire en d'autres temps, une société unique contre l'esclavage africain. On ne doit donc y constituer que des sociétés nationales et indépendantes, c'est-à-dire exclusivement destinées à la nation dans le sein de laquelle elles seraient fondées. Voilà pourquoi, en tête de ce chapitre, je ne parle que de **Société Nationale.**

C'est donc une société antiesclavagiste pour l'Allemagne africaine, qu'en ma qualité de Pasteur, je le répète, car c'est la seule au nom de laquelle je puisse parler ici, je désirerais voir instituer ou du moins préparer, par les catholiques allemands, à votre congrès de Fribourg. Rien n'est plus facile, comme le montre l'exemple de la Belgique, de l'Angleterre et, en ce moment, de la France. Il suffit d'un homme de cœur, qui en prenne l'initiative et en devienne le centre. Il ne sera pas embarrassé de trouver, dans une réunion comme la vôtre, des chrétiens, dignes de ce nom, qui se grouperont autour de lui et se prêteront un appui mutuel.

Il ne le sera pas davantage de trouver, dans les principaux centres catholiques de l'empire, ceux qui seront les éléments des autres Comités nécessaires. Enfin, un règlement pratique et efficace n'est pas, non plus, difficile à proposer pour une telle association. L'expérience est faite. Des règlements existent ailleurs. Ils y sont appliqués, ils y promettent des résultats heureux.

Je ne crois donc pouvoir mieux faire que d'en mettre ici un spécimen sous vos yeux. Vous y trouverez des lumières pour la constitution de Comités, qui, sauf les changements demandés par les circonstances locales, pourrait s'adopter en Allemagne, comme elle s'applique en Angleterre.

Voici donc ce projet de règlement général.

ARTICLE PREMIER

Il est créé à ....., conformément aux articles sixième et neuvième de l'Acte général de la Conférence de Berlin (1),

---

1. Voici le texte de ces deux articles :

ART. 6. — Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence, et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs; elles protégeront et favoriseront, sans distinction de nationalité ni de culte, toutes les institutions et entreprises, religieuses, scientifiques ou charitables, créées et organisées à ces fins, ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation.

Les missionnaires chrétiens, les savants, les explorateurs, leurs escortes, avoir et collections seront également l'objet d'une protection spéciale.

La liberté de conscience et la tolérance religieuse sont expressément garanties aux indigènes comme aux nationaux et aux

une Société destinée à procurer l'abolition de l'esclavage en Afrique et plus particulièrement dans .....

Cette Société est exclusivement nationale; néanmoins, elle entretient des relations de confraternité avec les sociétés antiesclavagistes actuellement existantes ou qui pourront se fonder plus tard dans d'autres pays chrétiens, et aussi avec les sociétés de missionnaires qui évangélisent l'Afrique.

ART. 2.

La Société est administrée par un Conseil-Directeur séant à ..... et ayant pour attributions de voter et de faire exécuter les règlements de la Société, d'accepter les engagements des volontaires, de leur tracer des règles obligatoires et de voter l'emploi des fonds de la façon la plus utile pour le but qu'elle se propose.

ART. 3.

Des comités d'action et de propagande seront, en outre, établis, savoir : un Comité central à ..... et un Comité local tant à ..... que dans chacune des principales villes de .....

Le Comité central de ..... se compose du Bureau du Conseil-Directeur et des présidents de tous les Comités locaux d'action et de propagande.

étrangers. Le libre et public exercice de tous les cultes, le droit d'ériger des édifices religieux et d'organiser des missions appartenant à tous les cultes ne seront soumis à aucune restriction ni entrave.

ART. 9. — Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo, déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves de quelque race que ce soit. Chacune de ces Puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent.

Les Comités locaux ont pour mission, sous la direction du Comité central de ....., de provoquer les dévouements personnels, les souscriptions individuelles, et de prendre les autres moyens que leur suggérera le zèle, pour arriver le plus tôt possible à l'extinction de l'esclavage.

Art. 4.

Les moyens à prendre, en Afrique, par la Société antiesclavagiste, pour arriver au but qu'elle poursuit, doivent avoir exclusivement un caractère moral, religieux et pacifique. Si la Société est appelée à appuyer, par la force, des mesures d'un autre ordre, décrétées par les gouvernants, ce doit être en évitant autant que possible l'effusion du sang, sauf le cas de légitime défense.

Art. 5.

La Société doit faire appel, pour vulgariser et soutenir ses idées, au concours de la presse.

Art. 6.

Elle doit chercher, par les relations et l'influence de ses membres, à obtenir les mesures administratives les plus favorables, pour arriver à la suppression de la traite. Parmi ces mesures, la principale est d'enlever le droit, laissé actuellement aux esclavagistes, de porter des armes à feu et d'introduire de la poudre dans l intérieur de l'Afrique; une autre serait de chercher à substituer partout, à la traite des noirs, le commerce légitime que permettent les ressources naturelles des pays; enfin, une troisième, d'agir sur les souverains musulmans, pour obtenir d'eux que la vente des esclaves ne puisse plus se faire, d'une manière même secrète, dans leurs États.

Art. 7.

On est membre ordinaire de la Société antiesclavagiste de ....., lorsqu'on s'est engagé à verser une souscription de cent francs par an, ou une somme, une fois donnée, de cinq cents francs.

Art. 8.

Pour la direction des délibérations, l'administration des fonds et le reste des opérations nécessaires à une société de ce genre, le Conseil de direction de la Société antiesclavagiste a :

Un Président et deux Vice-Présidents;

Un Secrétaire;

Un Trésorier.

Ce dernier devra être assisté d'un banquier, chez qui les fonds seront déposés.

Le Conseil peut avoir, en outre, un ou plusieurs Présidents d'honneur, choisis parmi les personnages les plus considérables, comme cela a lieu dans les autres pays.

Art. 9.

Les Comités d'action et de propagande auront chacun les mêmes dignitaires que le Conseil central, et, par conséquent, un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier, et, si on le juge utile, un Président d'honneur.

Art. 10.

Chaque année, dans le courant du mois de mai, aura lieu une assemblée générale, où le Conseil de direction rendra compte de ce qui aura été fait durant l'année écoulée. Les membres de tous les Comités d'action et de propagande feront de droit partie de ladite assemblée.

Art. 11.

Ils seront appelés, en vertu de ce droit, à sanctionner de leur vote les opérations du précédent exercice, et à formuler des propositions et des vœux pour les mesures utiles à prendre, dans les exercices suivants.

Art. 12.

Partout où la chose sera possible, les Comités d'action et de propagande organiseront des Associations de Dames Patronnesses, Associations destinées à provoquer et à rece-

voir les souscriptions, et placées, chacune, sous la direction d'un ecclésiastique de la ville.

Article transitoire.

Pour la première année, et lorsque les circonstances demanderont des subsides extraordinaires, les souscriptions seront recueillies à domicile dans toutes les familles aisées de chaque localité, par les membres des Comités locaux d'action et de propagande ou par les Dames Patronnesses.

Voici encore un projet de règlement pour les Comités d'action et de propagande.

Article premier.

Conformément à l'article troisième du Règlement général de la Société antiesclavagiste de ....., un Comité central d'action et de propagande est établi à .....

Art. 2.

Comme il est dit dans ce même article, le Comité central a pour mission de provoquer les dévouements personnels, les souscriptions individuelles, et de prendre les autres moyens que le zèle suggérera à ses membres pour arriver le plus tôt possible à l'extinction de l'esclavage.

Art. 3.

Ce Comité central sera aidé dans son œuvre par les Comités locaux qui seront fondés, s'ils ne le sont déjà, un ou plusieurs à ......, et un dans chacune des principales villes de ....., où il sera possible d'en établir.

Art. 4.

Le Comité central de ..... se composera, comme il est dit à l'article 3 du Règlement général, du Bureau du Conseil-Directeur et des Présidents de tous les Conseils centraux. Les Comités locaux auront chacun douze membres choisis dans la même localité.

ART. 5.

Les divers Comités se réuniront chacun au siège de leur action, aussi souvent qu'il sera nécessaire, pour se rendre compte de la situation de l'Œuvre et des moyens à prendre pour la développer.

ART. 6.

Ils pourront se diviser en deux sections ou commissions dont chacune correspondra à l'un des buts de l'Œuvre : la première commission sera chargée de tout ce qui concerne les enrôlements des volontaires et les renseignements à prendre sur leur aptitude à la mission pour laquelle ils se proposent; la seconde commission sera chargée de tout ce qui regarde les souscriptions individuelles et les moyens de les maintenir ou de les augmenter. Après un premier appel au public, les souscriptions devront être recueillies à domicile par les membres des Comités ou par les Dames Patronnesses, chez toutes les personnes aisées qui n'auront pas encore souscrit.

ART. 7.

Les membres du Comité central de ..... auront le droit d'assister aux séances régulières du Conseil de direction, mais avec simple voix consultative.

ART. 8.

Les dignitaires des Comités locaux seront nommés, pour la première fois, par les Fondateurs de l'Œuvre, et ensuite par chaque Comité à la majorité des voix de ses membres.

ART. 9.

Pour ce qui concerne les souscriptions, les Comités organiseront, avec le concours du clergé, partout où ils pourront l'obtenir, des Associations de Dames Patronnesses, destinées à provoquer ou à recueillir les souscriptions ou les collectes.

Ces Associations de Dames Patronnesses devront avoir, chacune, comme les Comités, une présidente d'honneur, une

présidente, une trésorière, une secrétaire, et, de plus, un directeur ecclésiastique.

CHAPITRE V

De l'œuvre de la Société antiesclavagiste après la suppression de la traite par la force.

Il semblerait résulter des réflexions ou des projets contenus dans le présent Mémoire, que l'action de la Société antiesclavagiste africaine ne doive avoir qu'une existence éphémère : le temps d'éclairer et d'enflammer suffisamment l'opinion; de décider des volontaires ; de recueillir des ressources ; de coopérer à l'action des gouvernements ; de chasser quelques centaines de musulmans qui fauchent et vendent la population de l'Afrique intérieure, et tout est fait. C'est là malheureusement une illusion. L'arrêt immédiat de la traite, et cela par la force, est nécessaire pour sauver la population dans les régions païennes de l'Afrique intérieure; mais les maux de l'esclavagisme ne seront pas terminés là.

Je l'ai dit déjà, l'effet le plus déplorable de la traite n'est pas encore la destruction de la vie humaine, c'est surtout la désorganisation absolue de l'état social primitif qui existait dans l'intérieur de l'Afrique. Les liens qui rattachaient entre eux, dans un ordre commun, les habitants de ces régions sauvages étaient sans doute élémentaires, mais ils étaient réels. C'étaient ceux des familles patriarcales. Aujourd'hui, à la suite des invasions musulmanes, de la

capture violente, de la fuite des populations, de l'armement de tant de noirs pour les faire servir d'auxiliaires au brigandage, tout est en l'air sur ces hauts plateaux autrefois si paisibles. L'ordre, l'autorité n'y existent plus, et, pour les sauver, il faut y reconstituer l'état social lui-même.

C'est là l'œuvre fondamentale des sociétés antiesclavagistes catholiques, lorsque l'effusion du sang et de la vie humaine sera arrêtée par la force qui, seule, je ne le répéterai jamais assez, peut maintenant y mettre fin.

Sans doute, une partie de cette œuvre de reconstitution pourra se faire par la prédication de la foi, telle qu'elle a lieu dans toutes les contrées barbares. La plupart des tribus africaines sont très susceptibles, quoi qu'on en dise, de culture intellectuelle religieuse et morale. Pour moi, d'après le témoignage de mes propres missionnaires, dans toutes celles où ils sont établis, et ils sont les seuls missionnaires catholiques à se trouver, jusqu'ici, sur les hauts plateaux du cœur de l'Afrique, les populations de ces hauts plateaux, qui sont le vrai type africain, offrent, sous ce rapport, les meilleures espérances.

Je ne parle pas de ce que nous avons vu, il y a deux ans à peine, dans la chrétienté de l'Ouganda, où la moisson de l'apostolat a germé et mûri presque tout d'un coup, et cela dans des conditions telles que de nombreux néophytes, presque des enfants, n'ont pas hésité à verser leur sang pour leur foi. En dehors de ces circonstances où l'intervention d'une force supérieure à celle de l'homme est visible, nous avons

trouvé, chez nos noirs, des germes de progrès intellectuel, moral, que nous n'attendions pas.

C'est là, il est vrai, je le répète, le but spécial de la Propagation de la foi; c'est pour cela qu'elle reçoit vos aumônes. Mais je signale, en passant, cette nécessité, parce que, si la charge de l'intérieur africain lui est laissée, il faut aussi que la charité augmente ses ressources.

Mais il est un autre côté de cette question de reconstitution sociale, qui est matériel presque autant que religieux.

Il ne suffira pas, comme je l'ai dit, de rendre l'esclavagisme désormais impossible; il faudra réunir ces pauvres brebis dispersées, leur donner, par la cohésion, la sécurité, la confiance, l'exemple du travail. Nulle part on ne pourra mieux comprendre ce que je veux dire que dans votre Allemagne où, après l'invasion de la barbarie qui avait détruit, sur toutes ses frontières, l'ancien organisme romain, lorsque l'Europe entière fut couverte de sang et livrée au désordre, on vit s'élever, de distance en distance, au milieu de vous, des centres de paix et de lumière. C'est autour de vos monastères, éclairés par la sainteté et le génie de saint Benoît, que les populations vinrent chercher la sécurité et le repos. C'est là que l'on vit renaître vraiment l'antique vie sociale, avec ce caractère incomparable que la foi donna aux institutions du moyen âge.

C'est ce qu'il faut faire dans notre Afrique, pour y réparer les maux de l'esclavage et la rendre à la vie; c'est le couronnement logique des expéditions

armées. L'œuvre est commencée, du reste, dans les régions les plus voisines du littoral, par une fondation allemande ; mais celle-ci avait été devancée dans l'intérieur. On a vu, on voit, en ce moment, autour du Tanganika, les malheureux débris des populations voisines, si cruellement dispersées, se grouper, de nouveau, autour de nos missionnaires. Ceux-ci, par un dévouement sans mesure, en même temps qu'ils apprennent aux enfants à comprendre le Saint Évangile, montrent aux pères comment ils peuvent vivre en paix dans le travail.

Il y a là un autre Allemand auquel je veux rendre hommage, en terminant, comme, en commençant, je rendais hommage au savant docteur Nachtigal : tous deux héroïques, l'un par le courage, l'autre par le travail et l'humilité. C'est un humble frère du diocèse de Wurtzbourg. Il se nomme Jérôme Baumeister. Sa simplicité, sa patience, son habileté agricole sont incomparables. Il forme des noirs au labour, il leur enseigne à construire, au lieu de misérables huttes, des maisons de pierre, fortes et durables. Il s'occupe des moindres détails.

« Le Frère Jérôme, m'écrivait dernièrement un missionnaire, est en ce moment occupé à nous construire une magnifique maison en pierres. Un léger crépissage à la chaux la mettra à l'abri des ravages occasionnés par les pluies torrentielles dont nous jouissons pendant six mois de l'année. Nous irons l'habiter sous peu, s'il plaît à Dieu. Le bon Frère sera libre juste à temps pour aller exploiter notre

troupeau de vaches à Kaboua, petite colonie agricole que nous avons établie à dix kilomètres d'ici. Cette colonie se compose d'un catéchumène, le vieux Sabouri, ancien esclave de Mounié-Héri, et de quelques sauvages. Les vaches donneront leurs premiers veaux à la belle saison. Le Frère Jérôme ira alors procéder à la fabrication du beurre et du fromage. Au Massanzé, il a obtenu des succès sous ce rapport. Il vous semblera, sans doute, étrange que nous soyons allés parquer notre troupeau à dix kilomètres du lac; la raison est bien simple, c'est que les bêtes à cornes ne vivent pas à Kibanga, à cause de la tsé-tsé, et qu'elles prospèrent à Kaboua. Ainsi, vous le voyez, si nous souffrons un peu de la disette, en ce moment, nous aurons, un jour, l'abondance (1). »

Qu'est-il advenu? Peu à peu les nègres fugitifs se sont groupés autour des Missionnaires et des Frères agriculteurs. Chaque jour, il y arrive de nouveaux noirs, sachant, par expérience, que, près des Pères blancs, comme on les appelle, les esclavagistes les laisseront en paix. Et ainsi une population de plusieurs milliers d'âmes s'est déjà groupée là où, il y a dix ans, il n'y avait qu'un désert.

Voilà les fondations qu'il faudrait multiplier. J'en dis autant des orphelinats agricoles pour les enfants

---

1. Lettre du R. P. Josset, missionnaire au Tanganika, à un missionnaire de la Société des Missionnaires d'Alger, en date du 19 décembre 1886. — *Bulletin des Missions d'Afrique*, n° 65 (septembre-octobre 1887), pages 150-151.

orphelins ou abandonnés. On y pourrait faire ce qu'on fait déjà au Tanganika, à Tabora, ce que les Pères et les Frères du Saint-Esprit avaient, les premiers, entrepris à Bagamoyo.

Tel est, en résumé, une fois la première œuvre terminée, c'est-à-dire la traite arrêtée, le couronnement que pourrait lui donner, pour la région allemande de l'Afrique orientale, la Société antiesclavagiste dont je désire tant l'érection.

Et maintenant un dernier mot :

Cette terre dont je viens de vous parler, cette terre de l'Afrique orientale, noyée dans le sang de ses noirs, doit vous être vénérable. Elle est aussi, en effet, la terre des martyrs, et vous ne pouvez la rendre à la barbarie. Vingt et un missionnaires catholiques y ont déjà succombé (1). Parmi eux, trois ont versé leur sang sur le plateau allemand du Tanganika, pour défendre un pauvre enfant esclave et l'arracher à ses ravisseurs. Un quatrième, et ce que vous ne savez pas sans doute encore, un Allemand, le frère Maximilien Blum, du diocèse de Wurtzbourg, a été frappé cruellement, près de Tabora, par ces mêmes barbares auxquels il portait la lumière en même temps que la vie. Il en a reçu, en

1. Ces Missionnaires sont :
Mgr Jean-Baptiste Charbonnier, et les Pères ou Frères Louis Ganachaud, Joseph Augier, Toussaint Déniaud, Richard Guillet, Henri Delaunay, Eugène Malafosse, Joachim Pascal, Jean Facy, Eugène Ruellan, Auguste Soboul, Marcel Ménard, Laurent Solassol, Julien Faure, Léon Barbot, Maximilien Blum, Jules Van Oost, Félix D'Hoop, Adolphe Loswell, Auguste Taillieu, Fidèle Staes.

retour, par sa sanglante et heureuse mort, la vie de l'éternité. Il repose sur cette terre dont il a pris ainsi possession, au nom de Dieu et de l'Allemagne catholique, avant que la politique ne vous la donnât. Au nom de ce modeste, pieux et courageux martyr, catholiques d'Allemagne, je vous demande, après le Vicaire de Jésus-Christ, de ne pas abandonner le peuple pour lequel il est mort, aux horreurs inhumaines de l'esclavage.

XIX

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE AU PRINCE DE BISMARCK

Bruxelles, le 22 *août* 1888.

Mon Prince,

Je me permets de présenter à Votre Altesse l'hommage de trois Conférences que je viens de faire successivement, en France, en Angleterre et en Belgique, sur l'esclavage africain.

J'aurais désiré pouvoir aussi aller entretenir de ces graves et douloureuses questions le gouvernement impérial et les chrétiens de l'Allemagne, et j'ai la confiance qu'ils ne seraient pas restés indifférents à d'aussi affreuses misères.

Mais l'état de fatigue extrême où je me trouve m'empêche d'entreprendre ce voyage nouveau. J'ose donc, mon Prince, suppléer, du moins, par écrit, à ce que je ne puis vous dire de vive voix.

C'est en ma qualité de Primat d'Afrique et

d'Évêque missionnaire, chargé, depuis vingt années déjà, d'établir des missions dans l'intérieur du continent africain, et exerçant, en conséquence, ma juridiction spirituelle sur la partie intérieure des régions orientales, que j'ai l'honneur de m'adresser à vous, pour tant d'infortunées créatures qui sont désormais sujettes de l'Empire et dont je suis le vieux Pasteur.

Les régions de Tabora et de l'est du Tanganika, où se trouvent mes missionnaires, ne sont pas, en effet, sous le rapport de l'esclavage, dans une situation plus heureuse que le reste de l'Afrique. Si Votre Altesse veut se faire mettre sous les yeux une lettre écrite par un missionnaire belge sur l'aspect actuel du marché à esclaves d'Ujiji, Elle pourra se faire une idée de ces horreurs.

Cette lettre se trouve, en note, dans le discours que j'ai prononcé, à Londres, au meeting présidé par lord Granville, et elle est également reproduite, en partie, dans la conférence que je viens de faire à Bruxelles.

Or, Ujiji se trouve sur les terres qui appartiennent à la zone allemande. Il faut ajouter que, de toutes parts dans l'Unyanyembé ou sur les chemins qui traversent les mêmes régions depuis le Tanganika jusqu'à la mer, on a, dans des proportions chaque jour plus horribles, le spectacle des cruautés vraiment infernales des caravanes d'esclaves.

Vous ne vous étonnerez donc pas, mon Prince, si je viens, comme Évêque, appeler votre attention sur une situation semblable.

Si le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne le veut, il peut facilement supprimer ces infamies et donner ainsi, le premier, au monde chrétien l'exemple efficace de l'abolition de la traite de terre, qui désole, en ce moment, l'intérieur de l'Afrique plus que ne le faisait autrefois la traite maritime. Une mesure bien simple, que j'ai indiquée dans ma conférence de Bruxelles pour le Congo belge, c'est le désarmement des métis ou musulmans, chefs de bandes esclavagistes, qui ne sont pas au nombre de plus de deux ou trois cents, dans tout l'intérieur de l'Afrique, et qui, avec leurs brigands nègres, exécutent ces razzias et vendent les esclaves sur tous les marchés. Une petite troupe de cinq cents hommes, si elle manœuvre seule, ou quelques officiers déterminés, si on leur donne, comme sur la côte occidentale du Tanganika, des troupes levées parmi les noirs, suffisent pour assurer l'exécution d'un décret semblable. Je l'ai expliqué dans la conférence que j'ai faite à Sainte-Gudule de Bruxelles.

L'État indépendant du Congo a été, il est vrai, légalement constitué en dehors de l'État belge. Le roi ne peut donc y envoyer des troupes régulières, et il est contraint d'avoir des volontaires.

Mais l'Empire d'Allemagne peut ce que ne peut pas faire la Belgique. Les territoires de l'Afrique ne sont pas constitués en dehors de l'Empire, et tout y dépend de la volonté de l'Empereur.

Je supplie donc Votre Altesse de vouloir bien transmettre ma prière à Sa Majesté. Rien n'est

plus capable d'appeler sur Elle les bénédictions de Dieu, qu'un tel acte de miséricorde et de pitié. *Benedictio perituri*, disent nos Livres Sacrés, *super me veniebat*.

Mais, en dehors de cette mesure particulière aux territoires de l'Empire, il y aurait, Prince, une action générale à exercer, de concert avec tous les États de l'Europe qui ont été représentés au Congrès de Berlin et ont contribué à l'Acte fondamental qui est la loi commune des nouvelles provinces africaines. Ces États se sont, en effet, formellement engagés à détruire l'esclavage et à en punir les auteurs.

J'ai cité, dans ma conférence à Sainte-Gudule, les articles sixième et neuvième de l'Acte fondamental qui règlent ces questions.

Une action commune de l'Europe est, en effet, nécessaire pour tenir un tel engagement et empêcher que l'esclavage, aboli d'un côté, ne se porte d'un autre, et ne ravage des régions nouvelles. J'ose vous supplier, au nom de tant de populations infortunées, de vouloir bien contribuer, comme signataire de l'Acte fondamental de Berlin, avec les autres Puissances intéressées, à établir un accord qui réglerait cette situation.

Si vous habitiez, comme moi, l'Afrique et si vous saviez les détails précis que me font connaître tous mes Missionnaires, je n'aurais pas besoin d'insister; votre cœur parlerait plus haut que tous mes discours.

Je viens de visiter à Londres, mon Prince, la

tombe de Livingstone, qui a connu de près toutes ces horreurs. Sur sa tombe, dans l'abbaye de Westminster, le peuple anglais a fait inscrire ces paroles, les dernières qu'on lui ait entendu prononcer : « Je ne puis rien faire maintenant de plus que de demander que les bénédictions les plus abondantes du Ciel descendent sur tous ceux, quels qu'ils soient, qui contribueront à faire disparaître de ce monde la plaie affreuse de l'esclavage. » Prince, j'adresse aussi à Dieu la même prière et je souhaite que ses bénédictions descendent sur Votre Altesse, en proportion de ce qu'Elle aura fait pour des populations dignes d'une si immense pitié.

Cette lettre a été envoyée le 25 août à son destinataire par le ministre plénipotentiaire allemand qui l'accompagnait du rapport que voici :

« *A. S. A. le prince de Bismarck.*

» Le cardinal Lavigerie m'a fait une visite, ce matin, pour demander ma médiation et faire parvenir à V. E. la lettre suivante du 24 courant, au sujet de la répression de la traite des esclaves en Afrique. Il m'a exprimé en même temps le regret que son âge et les fatigues du voyage ne lui permettent pas de se rendre à Berlin pour faire une visite à S. M. l'Empereur. Le cardinal Lavigerie a un aspect imposant, et ses manières aimables ainsi que le son de sa voix attirent la sympathie ; son éloquence est entraînante, et on voit que c'est avec une profonde conviction qu'il soutient sa cause.

» Il désigne, comme un des centres du marché d'esclaves, Ujiji, près du lac de Tanganika, qui est situé dans la sphère d'action du gouvernement allemand, et il croit devoir, avant tout, attirer notre attention vers ce point. Il croit qu'un corps de cinq cents hommes suffirait pour anéantir le marché des esclaves. En même temps, on devrait défendre de laisser entrer, dans l'intérieur du pays, des armes, des munitions et de la poudre.

» Le cardinal espère que sa mission aura, en Allemagne, un aussi bon accueil qu'en Angleterre et en Belgique. Dans le cas où l'Allemagne pourrait coopérer à cette œuvre, le cardinal se déclare prêt à promettre l'appui de sa mission à tous les explorateurs et colons allemands en Afrique.

» Signé : V. ALVENSLEBEN. »

XX

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE AU COMITÉ ANTIESCLAVAGISTE DE COLOGNE.

MESSIEURS,

Je ne puis qu'être reconnaissant des sentiments que vous m'exprimez, au nom de l'assemblée antiesclavagiste de Cologne. Je vois avec joie combien l'Allemagne, comme les autres nations chrétiennes, prend à cœur cette grande cause d'humanité et de justice, et j'ai été heureux de faire à votre Comité une part dans l'offrande vraiment royale de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

L'esclavage africain, si l'on considère son extension et ses cruautés chaque jour croissantes, est, en effet, un des plus hideux fléaux qui se soient jamais appesantis sur la race humaine. Il ne désole pas seulement les régions de l'Afrique orientale, dont les orateurs du meeting de Cologne vous ont entretenus, mais encore des contrées bien plus étendues, et particulièrement l'immense région depuis l'Égypte du Mahdi jusqu'au Maroc et aux frontières du Sénégal,

le long de l'Algérie, de la Tunisie et des anciennes provinces barbaresques.

Pour supprimer un tel état de choses, les règlements de nos sociétés antiesclavagistes indiquent plusieurs mesures à prendre (1); mais la plus urgente est, sans contredit, d'obtenir, par une action commune, que les princes musulmans ne laissent plus continuer, même secrètement, comme en Turquie, ni surtout publiquement, comme dans le Maroc et dans le Soudan, le commerce des esclaves. Tant qu'on pourra trouver à vendre, en aussi grand nombre, ces malheureux noirs, aux prix élevés qu'on en trouve aujourd'hui dans les pays musulmans, c'est-à-dire au prix de 750 à 1 500 francs par esclave, selon les distances, on aura beau faire, la cupidité des traitants saura tourner tous les obstacles et continuer l'infâme trafic de l'homme. Le seul changement obtenu sera que les ruses et les horribles moyens qu'il faudra prendre pour dissimuler la contrebande humaine, devront être augmentés, et les souffrances des esclaves seront encore plus cruelles que par le passé.

C'est, en effet, une loi économique certaine qu'une marchandise (et, dans l'esclavage, l'homme n'est plus

---

1. Lettre au Congrès catholique de Fribourg, page 263, art. 6, dont voici le texte :

Art. 6.

La Société doit chercher, par les relations et l'influence de ses membres, à obtenir les mesures administratives les plus favorables pour arriver à la suppression de la traite. Parmi ces mesures... une troisième est d'agir sur les souverains musulmans pour obtenir d'eux que la vente des esclaves ne puisse plus se faire, d'une manière même secrète, dans leurs États.

qu'une marchandise) est toujours offerte, lorsqu'elle est demandée. Si donc on continue de demander des nègres à l'Afrique, elle continuera à en donner, et il faudra des flots de sang et des siècles pour supprimer la chasse à l'homme sur un aussi immense continent. Aucun peuple ne pourra suffire, à lui seul, pour l'empêcher par la force, même dans les seules régions qui dépendent de lui. Supprimée d'un côté, elle renaîtra de l'autre. Si, au contraire, les peuples mahométans ne demandent plus à acheter des noirs, la traite intérieure tombera comme d'elle-même, avec les seuls efforts locaux des Puissances aidées par les sociétés antiesclavagistes.

Je prépare, en ce moment même, un travail spécial sur cette question, dont l'importance est absolument capitale.

Or, pour vaincre la résistance ouverte ou cachée des gouvernements musulmans, l'accord de toutes les Puissances intéressées aujourd'hui à la civilisation des différentes régions de l'Afrique, c'est-à-dire de votre Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, est indispensable. Si ces nations se divisent, on n'arrivera à rien de satisfaisant et de complet, et tous les sacrifices faits, soit pour des expéditions de volontaires, soit pour des souscriptions nationales, seront inefficaces. J'insiste donc sur l'accord de tous les peuples chrétiens actuellement représentés en Afrique, et cela d'autant plus que cette nécessité ne me paraît pas avoir été suffisamment mise en lumière dans votre assemblée.

Vous étonnerez-vous qu'un évêque fasse des vœux pour cet accord nécessaire, et qu'il joigne celui de voir, dans une œuvre commune qui intéresse à ce degré l'humanité et la justice, la préparation d'une paix dont tous les peuples ont, à un égal degré, le besoin et le désir?

XXI

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A MESSIEURS LES DIRECTEURS DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, SUR L'ESCLAVAGE AFRICAIN.

MESSIEURS,

En toute occasion j'aime à reconnaître les droits qu'a sur moi votre grande Œuvre; mais, en ce moment, je me trouve encore plus étroitement son débiteur. L'abolition de l'esclavage africain a, en effet, avec la propagation de la foi dans notre immense continent, les relations les plus étroites. D'une part, il est impossible aux missionnaires d'évangéliser d'une manière fructueuse les vastes régions qui sont aujourd'hui bouleversées par la chasse des esclaves; de l'autre, il est impossible d'arriver à détruire l'esclavage sans le concours des aumônes de l'Europe, et vos associés voudront, je n'en doute pas, prendre leur part dans cette œuvre de miséricorde. Ne répondent-ils pas à tous les cris de détresse que vous leur faites entendre?

*
* *

Ceci dit, je vais entrer en matière et commencer ce Mémoire qui est de nature à impressionner, à coup sûr, vos lecteurs. Il sera aussi complet que le permettra l'espace dont je dispose. Je tiens moi-même à vous donner une exacte idée de ce sujet dont tout le monde parle et que peu de personnes connaissent bien. Je le diviserai, pour plus de clarté, en deux parties distinctes :

1° *Étendue et horreurs actuelles de l'esclavage africain;*

2° *Origine, caractère et projets de la Société anti-esclavagiste.*

Je serai peut-être un peu long; mais, après les détails techniques du commencement, la plus grande partie de mon exposé ne sera que *trop* dramatique. Je dis *trop,* parce qu'il ne sera autre que le récit des misères sans nom de nos pauvres noirs. Ces misères sont les mêmes, du reste, pour le fond, que celles que j'ai fait connaître du haut de la chaire chrétienne. Je ne puis vouloir faire qu'un tableau véridique, et il m'est dès lors impossible de changer les faits.

§ 1er. — Étendue et horreurs actuelles de l'esclavage africain.

Je dois commencer mon exposé en indiquant à vos associés l'état de l'esclavage africain.

Pour cela, une carte élémentaire de notre conti-

nent est nécessaire, et j'ai demandé aux *Missions Catholiques* de la joindre à mon récit (*Voir à la fin du volume*).

En se plaçant devant la carte d'Afrique, il faut donc la diviser en trois, par la pensée : le centre, c'est-à-dire les hauts plateaux qui s'élèvent, au milieu même du continent, à une hauteur très considérable, et où habitait, jusqu'à ces dernières années, la population la plus dense et la plus heureuse. A cause de leur élévation même, le climat y est plus doux, l'air plus salubre, le sol plus favorable aux productions de la terre.

Les deux autres parties sont celles qui se trouvent placées à droite et à gauche, entre les hauts plateaux et la mer. A gauche, est la portion occidentale, celle qui s'étend le long de l'Océan Atlantique; à droite, la portion orientale, celle qui donne sur l'Océan Indien.

La partie occidentale, celle de gauche, est celle qui a été le plus cruellement dévastée autrefois par l'esclavage colonial. C'est, en effet, sur les rivages de l'Océan Atlantique que les négriers venaient charger les esclaves qu'ils transportaient en Amérique, et c'est dans les régions voisines que, pour s'emparer des noirs, les esclavagistes faisaient ce que l'on a nommé, du nom affreux qui rappelle toutes les infamies et toutes les misères de l'humanité, *la chasse à l'homme*.

Depuis que l'esclavage a été supprimé en Amérique et que la traite a été mise par les Puissances au rang de la piraterie, la côte occidentale, celle qui est située

sur l'Océan Atlantique, ne peut plus fournir d'esclaves, pour les colonies. L'esclavagisme n'y existe plus. L'esclavage persévère encore, à la vérité, entre les familles et les tribus sauvages, mais ce sont plutôt des coutumes isolées : le rapt des faibles, la sorcellerie, qui ne semble instituée que pour multiplier les supplices par les dénonciations intéressées, le cannibalisme enfin, là où des appétits affreux et plus encore des haines barbares portent les ennemis à se dévorer entre eux. Mais ces crimes, sans être rares, ne sont pas néanmoins assez généraux et assez nombreux pour constituer un fléau comparable à celui de l'esclavagisme.

C'est sur la partie orientale de l'Afrique, c'est-à-dire le long de l'Océan Indien et de la mer Rouge, et maintenant, de proche en proche, jusqu'aux hauts plateaux de l'intérieur, que ce dernier règne dans toute sa rage. Il y prend des proportions toujours croissantes et il y a l'aspect de la dévastation sans mesure, de la destruction même de la race noire.

L'extension de ce fléau est due, originairement, aux traditions des peuples musulmans du nord de l'Afrique, de ceux de l'Égypte et de la Turquie d'Asie. Les mahométans ne peuvent pas, pour des raisons de débauche, d'épuisement ou de paresse, se passer d'esclaves qui leur infusent des forces et un sang nouveau. A Constantinople et dans les autres capitales de l'Islam, comme celles de l'Égypte et autrefois de la Tunisie, ce sont des femmes blanches enlevées à la Circassie; autour de l'Afrique, ce sont les noirs. Or, quoiqu'on exporte, chaque année, un

chiffre que l'on n'a pas porté à moins de 500000 âmes pour tout le monde musulman, cependant, comme l'ont remarqué les économistes, la population totale de ces pays n'augmente pas, la luxure, la mollesse et tous les maux qu'elles engendrent, faisant encore périr plus d'hommes que la traite n'en apporte du dehors.

Je me borne, pour le moment, à cette donnée. Ce que je veux dire d'abord, c'est de quelles portions de l'Afrique les esclaves sont enlevés, et où on les transporte, afin que vos lecteurs aient une idée bien nette d'une si horrible exploitation.

Pour faciliter l'intelligence de ces détails, j'ai fait mettre des teintes diverses sur les cartes d'Afrique jointes à ce Mémoire. Les parties blanches sont celles où l'esclavage n'existe qu'à l'état de simple fait, d'institution pour ainsi dire patriarcale, sans chasse cruelle et sans vente publique. Celles qui sont légèrement teintées indiquent les régions où se font les razzias ou les chasses proprement dites, avec les longues caravanes de nègres, pris par violence et conduits, enchaînés, sur les bords de l'Océan Indien ou sur les marchés de l'intérieur. Les parties plus sombres marquent les régions plus désolées par ces horreurs. Enfin, les parties noires sont les pays où, par les cruautés, les incendies, les meurtres des esclavagistes musulmans, tout a disparu, habitants, habitations, villages, cultures, pour ne plus laisser que des solitudes couvertes de ruines et de tombeaux.

*
* *

Cette indication générale ne suffit pas néanmoins, et, pour se faire une juste idée de la situation des pays à esclaves, il faut en reprendre la description, partie par partie.

Commençons par la portion la plus rapprochée du nord, celle qui s'étend au sud des régions sahariennes, je veux parler du Soudan et des États qui s'y sont successivement constitués depuis le commencement de ce siècle. Il faut savoir, en effet, comme je l'ai dit ailleurs, que, depuis plus de cinquante ans, et pendant que nos regards étaient fixés sur d'autres contrées, le mahométisme envahissait, peu à peu, sans bruit, avec une persévérance qui ne s'est pas lassée, près de la moitié de l'Afrique. Dans certaines régions, celles qui sont les plus voisines de nous, il fondait des empires.

Ces empires, dont les circonscriptions ont souvent varié par suite de guerres fréquentes, le Bongo, le Darfour, le Wadaï, le Bornou, le Sokoto, le Gandou, tous situés le long du Niger et dans les environs du lac Tsad, depuis Tombouctou jusqu'au Choa, à l'Abyssinie et à l'Egypte, sont tous le théâtre d'un esclavagisme féroce et doublement odieux.

Là, ce sont, en effet, les sultans, les souverains eux-mêmes, qui sont comme les entrepreneurs du commerce infâme de l'homme. Seul, il leur sert à entretenir leurs troupes, leurs finances, leur luxe, par la vente même d'une portion de leurs sujets. Pour cela, et afin de rester d'accord avec le Coran, ils ont

imaginé des règles vraiment infernales. D'après la loi religieuse, le musulman ne peut être esclave : Dieu lui donne le droit de commander et de rester libre; l'infidèle seul doit servir. Si donc les noirs du Soudan embrassaient tous l'islamisme, les princes ne pourraient plus en tirer profit en les vendant. Ils n'obligent, en conséquence, par la force, qui est leur seul mode de conversion, qu'une partie de leurs sujets, la plus vigoureuse, à entrer dans l'islamisme. Le reste est comme à l'engrais pour le maître, et, chaque fois qu'il a besoin, pour remplir ses coffres, payer ses officiers ou se procurer des armes, de ressources nouvelles, une battue est faite dans les provinces qu'il désigne. On prend des milliers de sujets païens, on les enchaîne, hommes, femmes, enfants, pour les mener, à travers les déserts, d'une part, aux marchés du Maroc, de l'autre, au Fezzan et en Égypte où, avec la complicité du Mahdi et même des pachas turcs, et moyennant un impôt de capitation bien connu des voyageurs, la marchandise humaine s'écoule partout secrètement, lors même que les traités existent, comme pour les territoires qui dépendent de la Turquie.

On l'a nié, je le sais bien, mais je le répète ici avec la liberté du langage apostolique. Je ne suis pas, du reste, le seul à le dire. Tous les explorateurs le racontent également. Qu'on lise leurs récits de voyage, non ceux des missionnaires, puisqu'il est, pour quelques-uns, de bon goût de les récuser, mais ceux des libres penseurs ou des protestants : ils parlent comme moi.

Écoutez ce qu'écrit Nachtigal de son exploration du Fezzan, province turque de l'Afrique, et de sa visite à Mozzouk, capitale de la province :

« Les difficultés que rencontre actuellement la traite ont donné le coup de grâce au Fezzan, dit-il. Et pourtant ce dernier genre de trafic est encore, malgré les restrictions qui le contrarient, le négoce de prédilection de ce pays. AUX YEUX DES MUSULMANS, IL N'A PAS CESSÉ D'ÊTRE LÉGITIME, et, toutes les fois qu'un chef de province peut le faire impunément, IL FERME LES YEUX SUR CE CHAPITRE, favorisant même les contraventions, pour peu que son intérêt le lui commande ; or, les marchands s'arrangent pour que son intérêt le lui commande. Les gouvernements de là-bas, toujours obérés, paient peu ou point leurs fonctionnaires : n'est-il pas naturel que ceux-ci recherchent un supplément de profit dans une branche d'affaires QUI S'ACCORDE AVEC LEURS CONVICTIONS RELIGIEUSES? Le gouverneur du Fezzan, pour chaque esclave importé, reçoit, suivant une vieille règle, la somme de deux mahaboubs (9 fr. 45 environ) : ce qui, naguère encore, lui faisait, au bout de l'année, un casuel de plus de 50000 francs. Un fonctionnaire chargé du contrôle, dans la dernière oasis du pays, touchait, bien entendu, sa petite part. Par malheur, cette source de gains n'est pas suffisante pour une région qui ne possède point d'industrie lucrative (1). »

---

1. Nachtigal, *Sahara et Soudan*, p. 96.

Après Nachtigal, écoutez Schweinfurth, Allemand et protestant, lui aussi :

« Ce fut chez les Noubas, dit-il, qu'après la conquête sanglante du Kordofan, la chasse à l'esclave fut autorisée par Méhémet-Ali, qui non seulement l'encouragea, mais *en fit une source légale de revenus pour le trésor*. D'une partie des capturés, il forma des régiments noirs, avec lesquels il subjugua le Soudan insalubre; de l'autre part, il paya ses officiers et ses fonctionnaires (1). »

Plus loin, il ajoute :

« J'ai passé huit mois sur la mer Rouge à explorer la côte de Nubie et d'Égypte. Le commerce d'esclaves y était florissant, je l'ai dénoncé; mais les rapports que j'ai faits à cet égard n'ont pas été plus écoutés que les plaintes de mes prédécesseurs. Le consul de Djedda et les autres redoutaient de créer des difficultés à la politique européenne; et ce qui, des Portugais et des Espagnols, eût été considéré comme un acte de piraterie, resta permis aux Arabes. Pas un croiseur ne se voyait dans la mer Rouge; cependant, il aurait suffi d'une canonnière pour surveiller le transit entre les deux rives et pour rendre impossible le commerce illégal (2). »

Ce n'est pas tout.

Dans la même région du Soudan, les Touaregs, à

---

1. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, p. 364.
2. *Ibid.*, p. 369.

la manière des pirates, complètent l'œuvre des princes. Ils se ruent, du fond de leur Sahara, jusque sur les villages noirs du Bambara. Ils ravissent les femmes et les enfants, et les transportent, à travers les déserts, au milieu d'indicibles souffrances, jusque dans les oasis mêmes qui bordent nos possessions.

Voilà pour le Soudan.

*
* *

Mais les versants orientaux de l'Afrique qui donnent sur l'Océan Indien, depuis le Zambèze jusqu'aux sources du Nil, sont dans des conditions plus déplorables encore. Ce sont eux qui fournissent aux *dahous* ou barques arabes du littoral de l'Océan, et de celui de la mer Rouge, les esclaves destinés aux musulmans de l'Indo-Chine, du golfe Persique, de l'Arabie, de la Turquie d'Asie, et même de la Mésopotamie où ils pénètrent par les moyens employés au Fezzan et dans l'Égypte.

Le sud du Choa, le pays de Niam-Niam, les plateaux des lacs Victoria et Albert-Nyanza, ceux du Tanganika, ceux du Nyassa, les bords du Zambèze, et surtout le Benguélo, le Msiri, le Kassongo, le Manyéma et le Yambari sur les bords du Congo, et maintenant, grâce à Tipo-Tipo, les provinces qui séparent le Congo même du Wadaï, sont les théâtres de cette destruction, de ce gaspillage infâme de la vie.

Là, ce ne sont plus, comme dans le Soudan, des rois mahométans qui laissent dans le fétichisme ceux qu'ils destinent à la vente, ce sont des esclavagistes qui arrivent du dehors. Ils viennent de l'Égypte,

autrefois seulement jusqu'aux sources du Nil, aujourd'hui jusqu'à la hauteur de l'Albert-Nyanza; de Zanzibar, de l'Inde, de la Turquie d'Asie, autrefois seulement jusqu'au Tanganika, aujourd'hui jusqu'à la moitié du Congo belge. Ces Arabes ou métis sont peu nombreux, mais ils s'entourent de bandes de nègres pris à la côte ou transformés en brigands dans l'intérieur. C'est avec ces bandes qu'ils se jettent sur les villages inoffensifs. C'est grâce à elles qu'ils ramènent les esclaves au rivage, quand ils n'ont pas trouvé à s'en défaire sur les marchés qui, maintenant, pullulent à l'intérieur.

J'ai tracé la peinture rapide de ces pays de l'équateur avant l'invasion de la traite armée et depuis les dévastations dont ils ont été la victime.

On ne savait pas bien encore, il y a vingt années, ai-je dit dans l'une de mes Conférences, ce qu'était le cœur de notre Afrique. On en parlait comme d'un désert inhabitable et stérile. Il s'est trouvé, au contraire, et nos missionnaires le confirment chaque jour, que c'en était la portion la plus belle. On ne l'avait jugée que d'après les terres du littoral. Là, en effet, le climat est malsain, souvent mortel pour l'Européen.

Mais, après les terres basses du littoral, on a constaté que le centre de l'Afrique s'élève sur deux plateaux : l'un, de deux à trois mille pieds anglais plus haut que le niveau de l'Océan; l'autre, immense, mesurant des milliers de milles et superposé au premier de deux à trois mille pieds, en moyenne, ce qui lui donne une altitude totale de quatre à cinq

mille pieds au-dessus des mers. Ces deux plateaux, inondés, chaque année, à des époques fixes, par les pluies torrentielles que leur portent les nuages formés sur l'Océan Atlantique et l'Océan Indien, sont comme constellés de grands lacs ou, pour parler plus justement, de mers intérieures : réservoirs immenses que la nature a creusés.

De ces mers ou de ces grands lacs, comme on les appelle, sortent les quatre fleuves de l'Afrique, avec leurs affluents innombrables. C'est ce qui rend ces contrées si belles et si fécondes. L'altitude y tempère les ardeurs du soleil. Au bord du Nyanza et du Tanganika, la chaleur du jour ne dépasse pas 32 degrés centigrades, et, chaque nuit, la température descend à 17 ou 18 degrés. Nulle part, dans l'Afrique, on ne voyait de villages plus nombreux et plus peuplés. La paix y régnait, les familles étaient patriarcales, les armes à feu inconnues; on ne les trouvait que vers le littoral ou sur les bords du Zambèze, où les Portugais les avaient apportées.

C'est au moment même où les grands explorateurs et les premiers missionnaires pénétrèrent, il y a vingt-cinq ans, dans ces régions, pour y porter la civilisation et la foi, que les marchands esclavagistes, instruits peut-être par ceux-là mêmes qui avaient servi de guides aux voyageurs, y firent invasion à leur tour.

Leurs chefs principaux sont les métis, race horrible, issue d'Arabes et de noirs du littoral, musulmane de nom, juste ce qu'il en faut pour professer la haine et le mépris de la race nègre, qu'ils mettent au-dessous

des animaux, et à qui, pour lui donner ce qui lui est dû, on ne doit que l'esclavage, et, si elle résiste, les supplices et la mort.

Hommes affreux, sans conscience comme sans pitié, également infâmes pour leur corruption bestiale et pour leur cruauté, ils justifient le proverbe africain : « Dieu a fait les blancs, Dieu a fait les noirs, c'est le démon seul qui a fait les métis. »

Leur ivresse du sang, leur mépris de la vie humaine déshonorent aujourd'hui le cœur de l'Afrique. La population y est opprimée, enlevée et comme fauchée d'une manière incessante. Nos missionnaires du Tanganika nous écrivent qu'il n'y a pas de jour où ils ne voient passer, sous leurs yeux, des caravanes d'esclaves que l'on traîne au loin comme porteurs d'ivoire, ou sur les marchés de l'intérieur comme bétail humain.

On a beau dire que cela diminue, cela continue tous les jours. J'ai devant moi une lettre reçue hier même, par laquelle Mgr Bridoux, Vicaire apostolique du Tanganika, récemment sacré à Paris, m'annonce son arrivée à Zanzibar. Elle est datée du 27 août 1888. Or, le 27 août 1888, voici ce que ce vénérable Prélat voyait de ses propres yeux :

Zanzibar, le 27 août 1888.

« En débarquant, mardi dernier, le premier spectacle qui a frappé nos yeux est, comme vous l'aviez prédit, celui des horreurs de l'esclavage. Les tristes caravanes descendent plus nombreuses que jamais

des plateaux du Tanganika et des régions du Congo belge qui l'entourent ; ce sont comme les dernières gouttes du sang de ces malheureux noirs.

» Nous venons de passer entre deux boutres chargés d'esclaves. Ils y étaient entassés comme des harengs, tenant, on ne sait par quel miracle, quatre-vingts dans un étroit espace où on n'aurait pas cru qu'il en pût tenir dix; hâves, maigres comme des squelettes, les yeux enfoncés, respirant la faim, la terreur, le désespoir. Rien de plus affreux que ces malheureux, malades, couverts de plaies, portant sur leurs bras, sur leurs mains, sur leur dos, quand ils débarquaient, la marque des lanières de cuir, dont on les avait déchirés durant leur longue route, presque hébétés par les privations et par la douleur! Je suis comme Livingstone, je ne puis pas supporter l'horreur d'un tel spectacle. Oh ! si j'avais eu l'argent nécessaire pour les racheter tous, je les aurais délivrés et emmenés sur l'heure pour les soigner, pour panser leurs plaies, pour les guérir! C'est le commencement des grandes douleurs de l'apostolat : l'impuissance devant tant d'horreurs !

» Ces prises de boutres arabes chargés d'esclaves étaient dues aux Anglais dont les croisières sont toujours actives. C'est toujours dans le golfe Arabique et la Turquie d'Asie qu'ils se rendaient, car le commerce des esclaves est le même dans ces régions. Ils y entrent, grâce à la complicité évidente des pachas turcs, comme ils partent de la côte du Zanguebar, grâce à la complicité des cheiks musulmans de la côte. Les libres penseurs et les Turcs d'Europe ont

vraiment un triste courage, lorsqu'ils osent prétendre que la religion mahométane combat l'esclavage. Elle le légitime, au contraire, absolument, ici, et au Soudan, et en Syrie, et partout. Seulement, dans l'empire turc, l'esclavage est doux, et, en Afrique, il est atroce.

» Les Anglais avaient pris seulement deux boutres chargés d'esclaves, à Bagamoyo; mais ils en avaient pris quatre autres, la veille, encore plus chargés. La douane de Bagamoyo a été cédée, il y a six jours, aux Allemands, et les Arabes, pensant avec raison qu'il leur serait peut-être plus difficile de faire passer leurs caravanes par ce port, avaient voulu profiter de ce dernier temps. Les Anglais avaient prévu leur intention et ils ont pu capturer quelques-uns de ces dahous. »

Du reste, tout ce que j'ai décrit, depuis le commencement de cette lettre, se passe à l'heure présente, et, en conséquence, tout le Soudan depuis l'Océan jusqu'à l'Égypte et, grâce au Mahdi, jusqu'à la mer Rouge, tous les plateaux de l'Afrique, depuis les sources du Nil jusqu'au Zambèze, tous les versants de l'Afrique orientale sont livrés à la chasse et à la vente des noirs. C'est un pays immense, deux fois grand comme l'Europe, dont la population est évaluée, par quelques explorateurs, à cent millions d'âmes et dans lequel ces mêmes explorateurs pensent que, pour chasser et enlever de force, en massacrant ce qui résiste ou ce qui veut fuir, cinq cent mille esclaves par année, on détruit deux millions de créa-

tures humaines; de telle sorte que, si les naissances cessaient, en cinquante ans les régions de l'intérieur de l'Afrique ne seraient plus qu'une solitude désolée.

Mais ceci n'est encore qu'une statistique. Entrons maintenant dans le détail, et voyons de quelles cruautés sans nom sont victimes les noirs destinés à l'esclavage.

*
* *

Avant de commencer la description des scènes navrantes de l'esclavagisme, une remarque générale est nécessaire pour répondre à une objection qui m'a été faite par quelques-uns. On lit, dans mes Conférences ou dans les Lettres de nos missionnaires, que certaines parties de l'Afrique sont livrées à une cruelle et irrémédiable dévastation. On se trouve ensuite en contact avec des voyageurs qui ont visité ou habité l'Afrique, et on est tout étonné d'entendre qu'ils n'ont rien vu de semblable ou, du moins, qu'ils n'ont assisté qu'à des scènes bien éloignées de celles dont nous avons garanti la vérité. Mais, quand on examine les choses de près, on voit que les contradictions apparentes tiennent simplement à l'ignorance de la géographie africaine. Lorsqu'on n'a pas soi-même habité l'Afrique, on n'a pas dans l'esprit les noms et la situation des lieux; on les confond, on les oublie, et on applique ainsi aux uns ce qui ne regarde que les autres. Ainsi l'Algérie, la Tunisie, le cap de Bonne-Espérance sont absolument exempts d'horreurs semblables; le Sénégal, le Bas-Congo n'ont point de razzias ni de marchés d'esclaves; et,

au contraire, tout le Soudan, la Haute-Égypte, les territoires allemands et anglais de la côte orientale, le Haut-Congo, sont, ainsi que je l'ai dit, désolés par ces horreurs.

Voilà pourquoi j'ai tenu à ce qu'une carte d'Afrique accompagnât ma lettre.

Il faut aussi tenir compte, dans le récit de quelques intéressés, du désir qu'ils doivent avoir de tenir cachés les faits dont ils seraient plus ou moins responsables. C'est ainsi que j'ai lu, dernièrement, dans un journal, le compte rendu d'une entrevue où un jeune homme revenant du Congo trouvait que les récits de nos missionnaires du Tanganika, cités par moi dans mes Conférences, vrais pour un passé déjà lointain, exagèrent, pour le moment présent, les dévastations de l'esclavage. Mais il ne disait pas qu'il n'avait pas visité tout le Haut-Congo et n'était pas remonté au delà de Stanley-Falls. Or le lac Tanganika est loin du Bas-Congo. Dans ce dernier, S. M. le roi des Belges remplit noblement, dans la mesure de ses forces et de ses ressources, tous les devoirs de sa royauté; il a pourvu à l'ordre et à la tranquillité du pays, par ses représentants civils et militaires.

On ne voit donc, dans cette région, rien de semblable à ce qui a lieu dans la région du Congo supérieur. Là, en effet, aucun représentant européen du roi n'est chargé de s'opposer aux horreurs de la barbarie. C'est un infâme esclavagiste, Tipo-Tipo, qui s'est rendu peu à peu maître de tout, et qui, par lui-même, par ses frères ou par ses lieute-

nants, a tout couvert de sang et de ruines. Ainsi, ce qui n'est pas vrai au Bas-Congo est tristement vrai au Haut-Congo et y dépasse encore nos descriptions. Ce qu'il faut donc, avant tout, c'est se rendre un compte exact des régions auxquelles s'appliquent nos récits et les récits des Africains.

*
* *

Ceci dit, parce que je ne veux laisser, pour remplir un devoir sacré, aucune incertitude sur les maux affreux que je dois maintenant décrire, je reprends mon lugubre exposé.

Dans les pays d'Europe où le servage était traditionnel, où l'esclave, le serf, était attaché à la glèbe, sa condition n'était pas généralement trop misérable. Les liens du sang étaient du moins respectés. Il se formait même des habitudes d'affection et de respect entre le maître et ceux qui le servaient. C'est ce que l'on trouve encore aujourd'hui, comme je l'ai indiqué plus haut, dans quelques pays musulmans d'Asie, et ce qui fait, sans doute, à quelques-uns illusion sur la traite de ces contrées. Mais, en Afrique, l'esclavage, en dehors même de l'effroi que doit produire le nombre de ses victimes, renferme une succession d'horreurs, qui dépasse l'imagination, même la plus féconde. Ce sont, pour suivre les noirs depuis le commencement jusqu'à la fin de leurs infortunes :

La chasse à l'homme, où les nègres sont poursuivis et capturés comme des animaux ;

La caravane qui traîne les esclaves sur les marchés ou les boutres ou barques arabes;

La vente;

Enfin, les conditions mêmes de l'esclavage, lorsqu'ils ont été vendus aux métis ou à d'autres nègres de l'intérieur africain.

C'est là ce qu'il faut retracer par le témoignage de témoins dignes de foi.

On a osé dire, il est vrai, et en un sens je m'en trouve honoré, que le témoignage d'un missionnaire catholique est suspect d'exagération, en ces matières. La charité, la pitié sont si naturellement dans son cœur qu'il doit recevoir une impression plus vive des souffrances dont il est témoin. Sans doute, il sent et il exprime avec un sentiment dont la religion double la puissance les devoirs de l'homme vis-à-vis de l'homme. Je le comprends à la façon dont mes paroles émeuvent les foules, alors que la lecture des mêmes faits, dans les récits des voyageurs, les laisse pour ainsi dire insensibles. Mais je ne veux pas tenir compte de cette objection, si honorable que je la trouve, parce que c'est un devoir pour moi, je le répète, de ne laisser aucun doute sur les infortunes des noirs, et il n'y aura pas, dans ces horribles tableaux, un seul récit des missionnaires que je ne confirme par un récit non moins fort d'un explorateur non catholique.

Je commence par ce que dit un protestant, le grand Livingstone, et je prie le lecteur de le bien méditer :

« Quand j'ai rendu compte, dit-il, de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, je me suis tenu très loin de la vérité, ce qui était nécessaire pour ne pas être taxé d'exagération : mais, à parler en toute franchise, LE SUJET NE PERMET PAS QU'ON EXAGÈRE : amplifier les maux de l'affreux commerce est tout simplement impossible. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic, est d'une telle horreur que je m'efforce sans cesse de le chasser de ma mémoire, et sans y arriver. Les souvenirs les plus pénibles s'effacent avec le temps ; mais les scènes atroces que j'ai vues se représentent et, la nuit, me font bondir, horrifié par la vivacité du tableau (1). »

Et maintenant venons à la chasse à l'esclave. En quoi consiste-t-elle ?

Je l'ai déjà décrite ailleurs.

Elle est faite par des troupes vraiment infernales, commandées par des traitants, créoles ou métis, qui ont réuni autour d'eux un plus ou moins grand nombre de brigands noirs, loués à la côte, ou ramassés dans l'intérieur. Ils s'avancent, armés jusqu'aux dents, vers les régions où la population indigène est nombreuse et inoffensive.

Tantôt les ravisseurs, se dissimulant le long des sentiers, dans les forêts, au milieu des moissons, enlèvent, par la violence, les femmes, les enfants, qui se présentent isolés. Les choses en sont aujour-

---

1. *Dernier Journal de Livingstone*, t. II, p. 251.

d'hui à un tel point, près des Grands Lacs, je rapporte ici textuellement les paroles d'un des missionnaires, que *toute femme, tout enfant qui s'éloigne à dix minutes de son village, n'est plus certain d'y revenir.* L'impunité est absolue. Aucun chef noir des petites tribus indépendantes, entre lesquelles tout le pays est divisé, n'a de pouvoir pour réprimer ces violences. Tandis que les troupes esclavagistes sont toutes pourvues de fusils, les populations sauvages des hauts plateaux de l'Afrique n'ont encore pour armes que des pierres, des bâtons ou, tout au plus, des flèches et des lances. Aussi, sont-elles incapables de lutter contre les brigands qui les envahissent et de se soustraire à leurs coups.

Mais ce n'est pas seulement aux individus isolés qu'ils s'attaquent : ils organisent leurs expéditions comme on organise une guerre, tantôt seuls, tantôt, par un raffinement de scélératesse, alliés à des tribus voisines auxquelles ils offrent leur part du pillage et qui, le lendemain, deviennent leurs victimes, à leur tour. Ils tombent ainsi, la nuit, sur les villages sans défense; ils mettent le feu aux huttes de paille. Ils déchargent leurs armes sur les premiers qu'ils rencontrent. La population commence à fuir, cherchant le salut dans les bois, au milieu des lianes impénétrables, dans les lits desséchés des rivières, dans les hautes herbes des vallées. On la poursuit, on tue tout ce dont on ne peut pas tirer parti sur les marchés de l'intérieur : les vieillards, les hommes qui résistent; on prend les femmes et les enfants.

Les descriptions faites par les explorateurs des

régions ainsi ravagées sont affreuses. Elles dépassent ce que m'écrivent nos missionnaires.

Mais je préfère lire à vos associés le témoignage de l'homme le plus illustre, comme le plus audacieux et le plus dur, qui se soit rencontré parmi les voyageurs de l'Afrique, de Stanley, qui s'est fait autant redouter par sa rigueur qu'il s'est acquis de juste renom par son intelligence et par son audace, et dont le sort est, en ce moment, un problème, les uns le pensant mort, puisque, depuis de si longs mois, on n'entend plus parler de lui, les autres ne pouvant croire qu'il ait péri avec sa troupe de noirs, sans que l'annonce s'en soit répandue parmi les tribus sauvages où les nouvelles courent si vite.

Malgré la dureté qui se voit partout dans ses entreprises, il y a cependant des moments où il s'émeut malgré lui : c'est lorsqu'il rencontre le spectacle inattendu de ces razzias féroces qui enlèvent des populations tout entières.

En 1885, en parlant du voyage qu'il fit, deux ans plus tôt, en remontant le fleuve Congo sur un bateau à vapeur, il trace le tableau suivant d'une contrée qu'il avait connue vivante et peuplée peu auparavant. A coup sûr, mes missionnaires n'ont rien dit de plus fort, et voilà pourquoi je citerai tout ce tableau, malgré son étendue :

« Nous étions depuis deux heures en chemin, quand le mur de forêts, qui bordait la rive, présenta une solution de continuité. Je reconnus l'emplacement d'un village que j'avais désigné sur une carte

sous le nom de Maouembé. Mais, alors, la localité était fortement retranchée derrière des palissades, tandis qu'aujourd'hui il n'y avait plus la moindre hutte. En nous rapprochant, nous pûmes distinguer les débris de quelques bouquets de bananiers, en même temps que la trace des sentiers blanchis qui menaient du bord de l'eau à la petite ville; mais plus rien ne remuait, plus rien ne vivait en ces lieux. Les haies, les cônes des poulaillers et les toitures basses et larges des maisonnettes qui se dessinaient naguère à l'arrière-plan, tout avait disparu. Arrivés en face de l'endroit, nous reconnûmes les signes d'un récent incendie. Le feuillage et même les troncs argentés des plus hauts arbres avaient été roussis par quelque chaleur artificielle; les bananiers, terriblement clairsemés et endommagés, agitaient tristement leur frondaison déguenillée, comme des pauvres implorant l'aumône.

» Alors, nous ralentîmes notre marche pour contempler à loisir ce tableau et en rechercher la signification.

» Six années auparavant, nous étions passés devant cette localité, à toute vitesse, sans nous arrêter une fois, voulant déjouer tout projet hostile de la part des indigènes, pour le cas où ceux-ci eussent été mal disposés. Depuis, le village avait cessé d'être, comme s'il n'eût jamais existé qu'en rêve. Que s'était-il donc passé?

» Plus tard, nous ne tardons pas à apercevoir, sur le même côté du fleuve, une nouvelle scène de désolation et de misère. Ici c'était une ville entière

brûlée, les palmiers abattus, les bananiers ravagés. Mais il y avait au moins des êtres humains capables de nous fournir l'explication de ces mystères. Environ deux cents indigènes se tenaient, en effet, accroupis sur la berge, devant les décombres. Quelques-uns avaient la tête enfouie dans les mains, d'autres regardaient tristement le vide, d'autres encore, le menton appuyé sur la main, nous dévisageaient d'un air de stupide indifférence.

« La cruauté des hommes s'est abattue sur
» nous, semblaient-ils dire. Nous avons tout perdu :
» biens, bonheur, espérance. Quel mal nouveau
» pourriez-vous nous faire? Nous avons tant souf-
» fert que vous ne pourriez imaginer de supplices
» plus cruels. »

» Je donnai ordre à Voumbila d'interroger ces malheureux. Alors un vieillard, qui paraissait accablé de désespoir, se leva et commença à nous raconter l'histoire de leurs malheurs avec une extrême volubilité.

» Le village avait été envahi, à l'improviste, par une bande d'hommes qui faisaient retentir les ténèbres de leurs clameurs féroces et d'une assourdissante fusillade. Ces brigands avaient égorgé tous les habitants qui tentaient de s'échapper des huttes en feu; pas un tiers de la population mâle n'avait eu la vie sauve, et un grand nombre de femmes et d'enfants avaient été enlevés et emportés Dieu sait où.

» — Et dans quelle direction ces malfaiteurs se sont-ils éloignés?

» — Ils ont remonté le fleuve, il y a de cela huit jours.

» — Ont-ils incendié tous les villages?

» — Tous, sans exception, des deux côtés de la rivière.

» Dans la matinée du 17 novembre, dit-il un peu plus bas, nous nous attardions sur la rive à couper du bois, lorsque nous aperçûmes sur le fleuve un objet couleur d'ardoise, qui descendait avec le courant. L'*En avant* (c'est le nom de son bateau) gagne le large et un de nos hommes arrêta l'épave avec une perche à sonder. Horreur! c'étaient deux cadavres de femmes, liés ensemble par une corde!... Et, à en juger par l'état des deux corps, le drame ne remontait qu'à douze heures au plus!...

» Tout en cherchant à nous expliquer ce crime atroce, nous continuâmes à longer la rive, jusqu'à l'extrémité supérieure de la courbe que décrit le fleuve au-dessus de Yavounga. A peine eûmes-nous contourné ce croissant que nous vîmes une masse d'objets amassés devant le débarcadère d'un village. A l'aide de mes jumelles, je reconnus des groupes de tentes. Nous avions rejoint les Arabes de Nyangoué.

» Une lutte terrible se livre en moi. Pendant un instant je me sens irrésistiblement poussé à châtier les auteurs de tant de massacres et de forfaits. Le souvenir des maisons veuves de locataires, des habitants arrachés à leurs demeures, de ce pauvre vieillard, si éloquent en sa douleur, et de ces cadavres de femmes pourrissant au milieu du

fleuve, ce souvenir affreux semble avoir une voix et crier vengeance!

» Débarqués, nous établîmes notre camp un peu au-dessous du camp arabe; et, quelques minutes plus tard, nos employés zanzibaristes échangeaient force poignées de mains avec les Manyémas, esclaves d'Abed-ben-Alim, qui avaient envahi et ravagé la région pour en rapporter de nouveaux esclaves et de l'ivoire à leur maître.

» Cette horde de bandits, car elle ne méritait pas d'autre nom, opérait sous le commandement de plusieurs chefs, dont Karéma et Kibourouga étaient les principaux. Elle avait quitté, seize mois auparavant, la ville de Ouané-Kiroundou, située à environ cinquante kilomètres de Vinya-Mjara.

» Pendant onze mois, la bande avait mis à sac toute la région qui s'étend entre le Congo et le Loubiranzi, sur la rive gauche, et elle s'était engagée à faire la même monstrueuse besogne entre le Biyerré et Ouané-Kiroundou. En étudiant ma carte, je trouve que la région ainsi dévastée, sur la rive droite et la rive gauche, occupe une superficie de plus de 55000 kilomètres carrés, soit 3200 kilomètres carrés de plus que l'Irlande, et qu'elle a une population d'environ un million d'âmes.

. . . .

» De leur propre aveu, les ravisseurs d'esclaves n'ont actuellement avec eux que 2300 captifs. Et cependant, ils ont parcouru comme un fléau, tuant et détruisant sans pitié tout ce qu'ils rencontraient, un pays aussi étendu que l'Irlande. Cent dix-huit

villages, représentant quarante-trois communautés plus vastes, ont été ravagés, et cette œuvre d'extermination n'a rapporté aux exterminateurs que 2300 esclaves, femmes et enfants, et environ 2000 défenses d'ivoire. La quantité de lances, de sabres, d'armes de toute espèce, qui font partie du butin, indique que des centaines d'hommes adultes sont morts en combattant. En supposant que chacun des cent dix-huit villages n'ait eu qu'une population de 1000 personnes, les Arabes n'en ont enlevé que deux pour cent, et en faisant la part des accidents qui surviendront pendant le voyage de Kiroundou et de Nyangoué, des effets qu'exerceront les tortures de la captivité et les maladies épidémiques engendrées par la malpropreté et les privations, on peut calculer que ces sanglantes aventures n'auront donné qu'un bénéfice de un pour cent à leurs tristes héros (1). »

Son récit date de 1885, il y a trois ans.

*
* *

Descendons à une description plus détaillée, telle que la donnent des témoins présents. Ici, ce sont nos missionnaires mêmes du Tanganika, qui, après ce que nous venons de lire, peuvent être entendus sans être taxés d'exagération :

---

(1) Stanley, *Cinq années au Congo*, pages 454-460.

Kibanga, 3 décembre 1887.
Fête de saint François-Xavier.

« Vers midi, nous commençons à voir, sur les collines qui entourent notre station, des nègres qui semblent fuir, en se dirigeant vers notre tembé. Les premiers arrivés nous apprennent qu'un chef métis esclavagiste, de l'est du Tanganika, vient de fondre sur la contrée. Beaucoup d'indigènes éloignés de la Mission se sauvent chez nous avec tout ce qu'ils possèdent.

» Tout d'abord nous croyons que ce n'est qu'une fausse alerte, comme il en arrive souvent dans ces contrées; mais, vers trois heures, nous voyons défiler au loin, vers l'est, une troupe de métis et de nègres armés, sur les hauteurs qui se trouvent en deçà de la rivière Louvou, limite du terrain de notre mission. Tous nos néophytes fuient en toute hâte chez nous.

» En effet, ce sont les soldats de Mohammed, un musulman esclavagiste d'Oujiji, qui viennent faire leur razzia, comme ils font dans tous les pays qui nous environnent; nous apprenons qu'ils viennent de saisir deux de nos enfants. Aussitôt toutes les mesures de prudence sont prises; le *tembé* est fermé et des munitions sont distribuées aux nègres de notre village, dont une vingtaine vont, avec le T. R. P. Supérieur et le P. Vyncke, au-devant des pillards pour les arrêter et leur demander compte de leur invasion sur le terrain de la Mission, pendant que les autres, avec le P. Guillemé et le F. Jérôme,

gardent la maison et rassurent les fugitifs. Arrivée à environ deux cent cinquante mètres de notre enceinte, notre avant-garde se trouve en présence des Rouga-Rouga qui ont passé, drapeau rouge en tête, à travers les villages, fait main basse sur tout ce qu'ils ont rencontré, choses et gens, et sont en train de poursuivre quelques fuyards éperdus dans les hautes herbes d'une vallée.

» L'effectif de notre personnel, dans notre enceinte murée, se composait d'environ cent hommes armés de fusils (dont une dizaine à tir rapide, mais avec peu de cartouches), de près de deux cents sauvages avec des lances, de trois à quatre cents femmes et autant d'enfants, y compris notre orphelinat, total : environ mille personnes...

» Au soir, nous assistons, dans le pays qui nous environne, au triste spectacle d'une razzia d'esclaves; partout on voit flamber les villages, les gens se sauver sur le lac. Les Rouga-Rouga reviennent chargés de poulets, de chèvres, de paquets de poissons, de moutama, etc. Une troupe d'une trentaine de brigands parcourt sous nos yeux les collines et les bas-fonds de la rivière Maongolo où sont cachés les pauvres fuyards; ils reviennent au soir avec les femmes et les enfants liés!

» C'est un spectacle affreux! on voudrait pouvoir fusiller sur place ces ignobles bandits sans foi ni loi, qui volent ainsi des créatures humaines, pour les plonger dans le double esclavage de l'âme et du corps. Nous aurions peut-être la chance de délivrer beaucoup de malheureux, en permettant à nos gens

armés de sauter sur cette troupe de démons incarnés; mais ce serait la guerre ouverte, et la mission serait perdue...

» Hélas! quand donc un pouvoir européen quelconque voudra-t-il détruire cette maudite traite des esclaves et tous les maux qui en sont le triste cortège! Il suffirait d'un détachement de cinquante soldats européens, bien armés et acclimatés, pour anéantir, en quinze jours de temps, toute cette vilaine troupe (un ramassis de deux à trois cents brigands) qui fait la terreur de tous les pays, depuis Tabora par Ujiji jusqu'au Manyéma, et sur tout le Tanganika jusqu'à l'Albert-Nyanza.

» Mais qu'y pouvons-nous faire, humbles missionnaires, sinon prier Dieu pour la pauvre race noire et pour ses pires ennemis qui sont les Arabes et les métis! Oh! qu'il est horrible de voir ces chasses à l'homme!

» Toutefois, le chef de ces coquins nous laisse racheter, parmi les victimes de la chasse, les femmes et les enfants dont nous pouvons payer la rançon. Tout ce que nous avons y passe. Jugez de la joie des élus, mais aussi du désespoir des pauvres malheureux qui ne peuvent participer à la délivrance et qui sont emmenés de force, enchaînés à leurs cangues, au milieu de leurs cris de désespoir! Oh! que n'avions-nous de quoi les délivrer tous! »

Je signale ce dernier cri aux lecteurs des *Missions catholiques*. Comme il serait digne d'eux d'y répondre !

Le lendemain, je lis, dans le journal manuscrit de la station des missionnaires :

Lundi, 5 décembre.

« Encore une fois, Dieu soit loué !... Ce matin, à sept heures, les oppresseurs, les meurtriers infâmes de notre paisible population sont partis et nous ont quittés à travers une pluie battante, emportant l'exécration de tous les indigènes. Ils étaient près de trois cents en tout, une troupe comme celles qui viennent de la côte, avec tambour et drapeau, portefaix, femmes et enfants, etc. La caravane des esclaves suivait tristement. Une pauvre vieille, emmenée en captivité, passant à côté du bon Frère Jérôme, veut s'attacher à ses habits et lui crie de la sauver; mais il n'y peut rien, et elle est entraînée comme une bête de somme, la corde au cou... Il ne restait plus rien pour la racheter... Le défilé a été assez long, l'arrière-garde est restée jusqu'après la pluie; nous ne leur souhaitons ni adieu ni au revoir.

» Ces horribles sangsues sont tombées maintenant sur l'Oubembé, où on voit de loin s'allumer les incendies.

» Ces tristes expéditions sont de véritables pompes pneumatiques de l'enfer; elles font le vide autour de nous : tous les villages où nous allions, encore hier, faire le catéchisme sont maintenant de vastes déserts. »

Et un peu plus loin, le même Père ajoute :

« Une pauvre femme, de celles que les Rouga-Rouga

avaient prises, vient de mourir sous nos yeux. Elle s'était débattue en criant, lorsqu'on l'avait arrêtée, ne voulant pas se laisser enchainer; alors un de ces brigands lui avait déchargé un coup de pistolet dans le sein. Elle tomba mortellement blessée. Elle était enceinte et peu après elle accouchait d'un enfant mort. Elle-même se tordait dans d'atroces douleurs; nous la prîmes et l'emportâmes dans le tembé. Elle connaissait déjà un peu la religion, nous lui parlâmes du ciel et du baptême. Elle accepta celui-ci, le reçut et cessa de se plaindre. Elle est morte ! O Dieu ! qui nous délivrera de tant d'horreurs (1). »

*
* *

Enfin un autre trait de chasse à l'esclave, isolé celui-là, pour vous donner un exemple d'une espèce nouvelle :

« Au mois d'octobre, écrit un Père de Tabora, on mit en vente, ici, un enfant de douze à treize ans, nommé Ktila. Dans ce pays qui est à quelques kilomètres seulement de Tabora, pas de villages; mais çà et là des tembés éparpillés, comme au hasard.

» Ktila habitait un de ces tembés, avec son père, sa mère et plusieurs frères et sœurs.

» Un matin, toute la famille était alerte et joyeusement occupée. Le père était parti aux champs avec son troupeau. La mère préparait le déjeuner. Les en-

---

1. Lettre du R. P. Moinet, de la Société des Missionnaires d'Alger, à Kibanga, près du lac Tanganika.

fants, rangés autour du foyer, devisaient entre eux et s'amusaient, en attendant qu'ils pussent faire honneur au repas. Ktila avait alors huit ans; ses frères et ses sœurs étaient plus âgés, excepté le plus petit, que la mère portait encore sur son dos.

» Tout à coup, celle-ci, qui était sortie un instant, rentra effrayée en criant : *Oulougous! Oulougous!* C'était la chasse à l'esclave. Aussitôt, frères et sœurs, oubliant le déjeuner, se précipitèrent hors de l'habitation et prirent la fuite, à la suite des autres habitants, vers la plus proche montagne, refuge habituel en semblables occasions.

» La mère, elle aussi, s'enfuyait avec Ktila et son plus jeune enfant sur le dos. Retardée dans sa course par son précieux fardeau, et désespérant de pouvoir atteindre la montagne avant l'arrivée des brigands, elle prit un sentier détourné et courut se blottir avec ses deux enfants dans un enfoncement où les gens du tembé allaient chercher la terre pour leur poterie.

» Découverte et saisie, elle fut emmenée. Arrivés chez eux, les Oulougous se partagèrent le butin. Ktila, livré à un homme de Ktyego, fut, sans pitié, séparé de sa mère. »

*
* *

Et pour finir, voici la méthode nouvelle que, pour hâter la fin des provinces qu'ils craignent de voir tomber bientôt entre les mains des Européens, les esclavagistes emploient depuis peu d'années :

« La cruauté, par suite de l'ivresse du sang, suit

une progression parallèle à celle du nombre. Autrefois, les envahisseurs se contentaient, au milieu d'une population sans défiance, de prendre ceux qui leur tombaient sous la main. Aujourd'hui, j'apprends, d'après les témoins oculaires, des scènes où la sauvagerie le dispute à la rage du mal. Les noirs des villages de l'intérieur, sachant désormais ce que veulent leurs agresseurs, prennent la fuite dans les jungles ou dans les futaies voisines de leurs villages. Ils espèrent y échapper à leurs coups. Écoutez le procédé que les esclavagistes emploient pour les *rabattre*. C'est un terme impie ; mais c'est l'excès même de la cruauté qui force la langue à user, pour l'homme, des termes jusqu'ici réservés aux fauves. C'est, du reste, l'usage de l'Afrique intérieure : les noirs eux-mêmes, quand ils ont des esclaves, ont adopté les termes des esclavagistes et ne leur donnent pas d'autre nom : MA BÊTE, MON ANIMAL, disent-ils.

» La troupe infernale entoure donc les grandes herbes où les naturels se sont réfugiés et y met le feu. L'incendie est vite allumé dans les pays du soleil. Bientôt ce sont, de toutes parts, des cris de terreur et de désespoir, et tout ce qui n'est pas atteint par la flamme, étouffé par la fumée, sort, en fuyant, de ce foyer ardent, et tombe entre les mains des bourreaux qui attendent pour tuer les uns et enchaîner les autres. Vous trouverez des récits semblables dans vos explorateurs et vous ne vous étonnerez plus si les provinces populeuses et fertiles du cœur africain sont, l'une après l'autre, réduites en solitudes désolées où les ossements seuls des habitants té-

moignent désormais que l'activité humaine, la paix, le travail, ont été là. »

*
* *

Au milieu de ces scènes d'enfer, on voit encore, il est vrai, se produire des actes qu'on appellerait sublimes, si l'on osait profaner un semblable nom pour l'appliquer à la rage même du désespoir :

« Une jeune fille très belle, dit Cameron, ayant refusé en mariage un homme qu'elle n'aimait pas, fut donnée par le chef, dans un accès de dépit, à des traitants venus de Benguela. Quand elle vit que la chose était sérieuse, elle saisit la lance de l'un de ceux qui voulaient l'emmener, s'en frappa et tomba morte (1). »

*
* *

Telle est la chasse à l'esclave dans l'intérieur de l'Afrique, le premier acte, le plus odieux, en un sens, de ces lugubres tragédies. C'est celui qui viole le plus la nature, puisqu'il enlève à l'homme son bien le plus précieux, la liberté physique et morale, qui, seule, en lui donnant la possibilité du mérite, peut lui donner l'espérance raisonnée d'une récompense à venir. Mais cet acte n'est pas le seul.

Il nous faut maintenant parler des caravanes.

*
* *

Après la chasse et la capture telles que je viens de

---

1. *A travers l'Afrique.*

les décrire dans toute leur horreur, le joug et la marche forcée vers les marchés de l'intérieur ou de la côte orientale.

Le premier souci des marchands d'esclaves, une fois qu'ils tiennent leurs captifs, c'est d'empêcher qu'ils ne fuient; le second, de les forcer à marcher jusqu'à l'endroit où ils pourront les vendre, mais en ne dépensant que juste ce qui est nécessaire pour ne pas les laisser mourir de faim.

Pour les empêcher de fuir, on les accouple sous une sorte de longue cangue qui prend le cou de chacun d'entre eux et en forme comme un chapelet, dont chaque maille tient une victime. On lie leurs mains derrière leur dos, on entrave leurs pieds, pendant le jour, avec des liens étroits qui leur permettent de marcher avec peine, mais non de courir, à peu près comme on le fait, en France, dans les pâturages, pour les chevaux et pour les bœufs. Pendant la nuit, c'est pire encore : leurs jambes sont serrées dans de longues traverses qui ne leur permettent plus de bouger et où la douleur est telle qu'ils ne peuvent, le plus souvent, malgré la fatigue extrême, trouver le sommeil.

En marche, s'ils n'avancent pas, on les déchire à coups de lanières dont chacun laisse sur le corps une cicatrice sanglante et le couvre bientôt de plaies; s'ils tombent, on les bat jusqu'à ce qu'ils se relèvent; s'ils ne peuvent plus se traîner, on les tue, mais avec quelle cruauté!

On a vu, dans ces horribles caravanes, le chef esclavagiste abattre d'un coup de sabre le bras, la

jambe d'un esclave ainsi tombé au milieu des jungles, et les jeter sur la lisière du chemin, en criant : « Voilà pour attirer le léopard qui viendra te faire marcher! » On a vu pire encore, et, en vérité, j'en ai frémi jusqu'au fond de l'âme, lorsque je l'ai entendu d'un de mes missionnaires.

Souvent, liés, comme ils le sont, les uns aux autres, on les charge soit d'ivoire, soit des paquets qu'emportent les caravanes. Les femmes sont traitées comme les autres. Si elles ont des enfants en bas âge, ceux-ci s'attachent à leurs mains liées et elles les emmènent ainsi, l'amour maternel leur donnant des forces. Si l'enfant est à la mamelle, elles supplient qu'on l'attache sur le fardeau dont elles sont déjà comme accablées. Tant qu'elles peuvent se traîner, on leur laisse porter ce double poids ; mais si elles succombent à la fatigue, si l'on voit qu'elles ne pourront continuer à les porter ensemble, alors l'esclavagiste sans entrailles s'approche et arrache l'enfant. La mère veut lutter en vain. Ses mains sont attachées. Elle se débat, elle crie. Pendant ce temps le monstre à figure humaine, qui conduit la misérable troupe, saisissant l'enfant par le pied, lui brise la tête contre un arbre ou sur les cailloux du chemin... « Marche à présent, dit-il à la mère folle de douleur, ce n'est plus trop lourd! »

O femmes d'Europe, pensez quelquefois dans vos prières à demander à Dieu de délivrer de tant de maux ces femmes, vos sœurs infortunées; pensez aussi qu'en retranchant quelque chose de vos vanités, de vos superfluités, de votre nécessaire même,

vous pourriez contribuer à les arracher à ces souffrances. Pour moi, je ne puis que me rappeler les cris de douleur des Israélites captifs des rois de Babylone et qui, dans leur marche vers l'exil, avaient, sans doute, été témoins de spectacles semblables : « *Fille de Babylone*, disaient-ils, *heureux qui te fera subir ce que tu nous as fait subir à nous-mêmes, heureux qui prendra tes enfants et écrasera leur tête sur la pierre !* »

Tant il est vrai qu'en commettant de tels crimes, on rend aussi criminels dans l'égarement du désespoir ceux qui en sont les tristes victimes. Et nous, chrétiens, que devrait-on dire de notre coupable indifférence en présence de tels spectacles, si nous les laissions plus longtemps souiller l'Afrique ?

*
* *

Rien n'est donc plus horrible que ces caravanes d'esclaves, et ce que je dis là n'est pas seulement notre témoignage, il est, comme tout le reste, confirmé par les explorateurs.

Cameron, protestant, témoin oculaire, m'écrivait ce qui suit, il y a quelques semaines :

« Le transport par mer n'est rien, comparativement aux horreurs que l'on voit à terre : des villages brûlés, des hommes tués en défendant leurs foyers, des provinces entières dévastées, des femmes violées, des petits enfants mourant de faim, ou, si quelque mère a obtenu d'emporter avec elle son en-

fant et que le négrier brutal trouve que la pauvre femme ne peut plus porter à la fois son fardeau et l'enfant, *c'est ce dernier qui est jeté à terre, et qui a la tête brisée, sous les yeux de sa mère !*

» Des milliers de pauvres gens portent, en de lourds fardeaux, le butin même que des maîtres cruels ont peut-être volé à ceux qui sont maintenant leurs esclaves, forcés de marcher, même quand ils sont mourants et couverts de blessures, et, en sus de leurs fardeaux, portant des fourches attachées à leur cou.

» Les arrêts ne leur donnent nul soulagement. Ils sont forcés de construire les abris de leurs maîtres, et ensuite de se coucher, souvent sans manger, au froid et à la pluie. Quand il arrive qu'un pauvre esclave ne peut plus mettre un pied devant l'autre, au lieu d'enlever la fourche qu'il porte au cou, le négrier la lui laisse, de façon à rendre impossible à ce malheureux d'échapper à la mort. Quelquefois des hommes ou des femmes, laissés de cette manière à côté des chemins, sont dévorés encore vivants, par les bêtes féroces, moins féroces néanmoins que ceux qui les laissent périr sans aucun secours (1). »

Dans l'une des lettres qui accompagnaient un journal manuscrit de M. Joubert, l'héroïque capitaine des zouaves, établi au Tanganika, et dont j'aurai à

---

1. *Lettre du commandant Cameron à S. Em. le cardinal Lavigerie.*

parler plus longuement avant la fin de cette lettre, je lis des détails semblables :

« Je viens, me dit-il, de faire une partie de mon voyage avec une bande d'esclavagistes et leur affreuse caravane. Ils se rendaient à la côte comme moi, et je les ai rencontrés entre le Tanganika et Tabora. C'étaient des lieutenants de Tipo-Tipo, qui conduisaient de malheureux captifs du Haut-Congo. Ceux-ci étaient au nombre de plusieurs centaines, hommes, femmes et petits enfants, tous enchaînés ou ayant au cou la lourde fourche des esclaves, sauf les petits enfants qui étaient libres, se traînant après leurs mères. Je n'ai jamais éprouvé de plus vif sentiment d'horreur et de pitié. La plupart de ces pauvres gens avaient les pieds déchirés par les aspérités de la route, par les lianes tranchantes des jungles, les membres marbrés par les coups de fouet qu'on leur distribuait sans cesse; tous d'une maigreur qui les faisait ressembler à des squelettes, par suite du défaut de nourriture. J'en ai vu tomber et mourir certainement plus d'un quart, pendant les trente-deux jours que j'ai passés avec cette horrible bande. Plusieurs fois j'ai voulu tuer les esclavagistes pour arrêter leurs cruautés.

» Que de traits reviennent à ma mémoire ! Mais, en vérité, je crains de vous trop attrister vous-même, connaissant vos sentiments pour nos pauvres noirs. Ce sont de vraies scènes de l'enfer, et à coup sûr les démons ne sont pas plus cruels que les musulmans de Zanzibar.

» Je me rappelle qu'un jour où nous avions fait à peine une heure de chemin, je trouvai Makanga et Goula, lieutenants du chef esclavagiste, arrêtés auprès d'un esclave manyéma à qui ils voulaient faire reprendre la charge qu'il venait d'abandonner. Mais le malheureux, affaibli par la dysenterie, déclara qu'il ne pouvait aller plus loin. Ce que voyant, les deux hommes se partagent sa charge et le contraignent à se remettre en route. Mais bientôt il se laisse de nouveau tomber sur le bord du sentier. On menace de le tuer sur place, s'il n'avance pas, on le rudoie; mais tout est inutile. Le brutal Goula lui arrache le bout d'étoffe dont il est vêtu et s'apprête à le percer de sa lance. « Ne le frappe pas ou tu es mort, » lui criai-je aussitôt. Il s'arrête et semble tout étonné de l'indignation que je lui manifeste. Un peu plus loin, nous trouvons un ruisseau : l'esclave se laisse tomber et boit à longs traits. Il semble revivre; mais bientôt il tombe encore attaché à sa fourche. Nous ne l'avons plus revu. Sera-t-il mort d'inanition? Quelque bête féroce l'aura-t-elle dévoré? Je l'ignore. Chaque jour, se passent des scènes semblables (1). »

Le lendemain, il écrit sur son journal :

« Makanga a encore laissé en route deux esclaves, un garçon d'une dizaine d'années, que je le soupçonne fort d'avoir massacré, et une fille qui s'était

---

1. Extrait du journal manuscrit de M. le capitaine Joubert.

cachée dans les herbes. J'ai dû, moi-même, porter, une partie de la route, une autre petite fille qui ne pouvait plus marcher (1).

» Oh ! si quelque bonne chrétienne de France s'était trouvée là pour les racheter ! »

Ailleurs le même regret se représente :

« Un de nos porteurs, écrit M. Joubert, échange contre une chèvre une petite esclave de cinq à six ans, qui ne pouvait plus marcher (2).

» Des porteurs vendent aux gens de ces villages des enfants qui ne peuvent plus se tirer de la boue (3). »

Cameron nous retrace des scènes semblables :

« Coïmbra, écrit-il dans son livre *A travers l'Afrique*, arriva dans l'après-midi avec cinquante-deux femmes enchainées par groupes de dix-sept à dix-huit. Toutes ces femmes étaient chargées d'énormes fardeaux, fruit des rapines du maitre. En surplus de ces lourdes charges, quelques-unes portaient des enfants, d'autres étaient enceintes. Les pauvres créatures, accablées de fatigue, les pieds déchirés, se trainaient avec peine. Leurs membres, couverts de meurtrissures et de cicatrices, montraient ce qu'elles avaient eu à souffrir de celui qui se disait leur maître.

---

1. Extrait du journal mss. de M. le capitaine Joubert.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

» La somme de misère et le nombre des morts qu'avaient produits la capture de ces femmes est au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Il faut l'avoir vu pour le comprendre. Les crimes perpétrés au centre de l'Afrique sembleraient incroyables aux habitants des pays civilisés.

» Pour obtenir ces cinquante femmes, dix villages avaient été détruits, dix villages ayant chacun de cent à deux cents âmes : un total de 1 500 habitants ! Quelques-uns avaient pu s'échapper; mais la plupart — presque tous — avaient péri dans les flammes, avaient été tués en défendant leur famille, ou étaient morts de faim dans la jungle, à moins que les bêtes de proie n'eussent terminé plus promptement leurs souffrances (1). »

Ailleurs encore il témoigne des cruautés sans nom de ces caravanes, par les squelettes, les jougs, les fourches à esclaves, qu'il rencontre sur sa route, preuves des cadavres sans nombre qu'elles y ont laissés :

« Des tombeaux et de nombreux ossements témoignaient des victimes qui avaient péri en cet endroit. Des entraves et des jougs encore attachés à des squelettes ou gisant auprès d'eux montraient également que la traite de l'homme se faisait toujours sur cette ligne. D'autres fourches, d'autres liens pendaient aux arbres, et si peu détériorés, au moins un

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, page 473.

certain nombre, qu'évidemment il n'y avait pas plus d'un mois qu'ils étaient là. On les avait enlevés à des gens trop affaiblis pour qu'on pût redouter leur fuite, et avec l'espoir que le peu de forces, qui ne suffisait pas à porter le poids des fers, permettrait au malheureux cheptel de se traîner jusqu'à la côte (1). »

Voilà pour les caravanes de terre, celles qui conduisent les esclaves aux marchés de l'intérieur ou bien qui les mènent à la côte orientale où ils doivent s'embarquer secrètement pour la Turquie d'Asie. Dans ce dernier cas, leur supplice n'est pas fini sur la terre.

*
* *

On a présent encore, en France, le récit des scènes infâmes qui se passaient à bord des grands négriers destinés à l'Amérique : ce sont ces récits mêmes et les descriptions, faites par les commandants des croiseurs anglais, des scènes dont ils avaient été les témoins, qui ont gagné, en grande partie, auprès de l'opinion européenne, la cause de l'abolition de l'esclavage colonial. En un sens, elles sont encore pires, sur les dahous ou les boutres des Arabes. On en a vu quelque chose dans la lettre de Mgr Bridoux, reproduite plus haut. Voici, maintenant, la description d'un protestant, pour ne pas me borner à celle d'un évêque, selon la méthode que je me suis

---

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, pages 383, 384, 385.

imposée. C'est Cameron qui me la fournit en quelques lignes :

« J'ai vu, m'écrit-il à moi-même, les esclaves à bord des dahous arabes, accroupis, leurs genoux au menton, couverts de blessures et de plaies, mourant par manque de boisson et de nourriture, les morts liés aux vivants, et la petite vérole ajoutant sa funeste contagion aux misères dont ils étaient accablés (1). »

Voilà enfin les infortunés rendus au terme de leur triste voyage. C'est alors que commence le troisième acte de la funeste tragédie : le marché à esclaves.

*
* *

Je ne parlerai naturellement pas avec détails de ceux où la vente se fait secrètement. Ce sont ceux de la Turquie d'Asie, où les autorités sont liées par des traités et où, par conséquent, on ne peut laisser violer publiquement des obligations solennellement prises. C'est par des routes inconnues aux Européens que les caravanes sont amenées jusqu'aux approches des grandes villes, où elles arrivent toujours durant la nuit. Schweinfurth parle de ces routes spéciales non seulement en Arabie, mais encore en Égypte :

« Les trois lignes du commerce d'esclaves dans les pays nilotiques, dit-il, étendue qui comprend

1. *Lettre du commandant Cameron à S. Ém. le cardinal Lavigerie.*

tout le nord-est africain, sont la grande voie du fleuve, celle de la mer Rouge, et les routes des caravanes qui traversent le désert à l'ouest du Nil, pour aboutir à Siout ou près du Caire. Ces dernières routes sont tellement peu connues que, en 1871, un convoi de deux mille esclaves étant arrivé de l'Ouadaï, dans les environs de Giseh, où il se dispersa aussi mystérieusement qu'il était venu, y causa une surprise extrême. Or, ces routes ignorées sont beaucoup plus suivies que les deux autres; comme elles échappent à toute surveillance, elles le seront chaque jour davantage. Il est bien plus difficile d'inspecter le désert que l'Océan (1). »

Au point d'arrivée, les maisons où l'on dissimule les esclaves et où les acheteurs les peuvent venir visiter, comme on visite le bétail, sont connues d'avance. Un mot d'ordre est donné et chacun se rend au marché secret, fait son choix, paie quinze cents francs, en moyenne, ce qui en a coûté trente ou quarante sur les marchés africains de l'intérieur, et l'amène dans sa demeure, si c'est une femme, au harem, si c'est un homme, aux travaux domestiques ou à la garde du sérail. Tout cela se fait dans l'ombre et ne donne point, par conséquent, lieu aux scènes qui émeuvent si profondément les témoins européens sur les marchés publics.

La description que je donnerai ici d'un de ces derniers marchés est empruntée à la lettre d'un de

1. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, tome II, ch. XXIII, p. 362.

nos missionnaires, lettre que nous avons communiquée pour les Annales et qui doit, si je ne me trompe, paraître dans le numéro même du mois de novembre ; mais ce court passage ne saurait trop être reproduit, tant il est propre à impressionner les chrétiens et à leur donner une juste idée des maux que nous leur demandons de supprimer :

« Puisque j'en suis à Oujiji, écrit le P. Guillemé, de la station de Kibanga, sur le Tanganika, je dois en dire un mot, en passant; mais je me sens incapable de décrire cette ville telle que je l'ai vue, et la plume se refuse à raconter toutes les horreurs qui s'y commettent. Oujiji est le centre arabe le plus populeux du Tanganika. C'est là qu'aboutissent toutes les caravanes d'esclaves pris dans l'intérieur et dirigés vers Zanzibar; c'est là que se réunissent tous les métis (musulmans), pour concerter entre eux de quel côté et dans quel pays ils feront leurs razzias; c'est de là que partent toutes les bandes de pillards qui inondent maintenant le Manyéma et qui achèvent d'anéantir ce pays, autrefois si peuplé. Véritable Sodome, elle est le théâtre de tous les crimes, de toutes les débauches, de toutes les horreurs et de tous les vices.

» Quel malheur pour l'Afrique, le jour où les musulmans ont mis le pied dans l'intérieur! Car avec eux ont pénétré et leur religion immorale, et leur mépris du nègre, et leurs maladies infâmes, inconnues jusque-là chez les nègres.

» J'avais autrefois, à plusieurs reprises, visité le

marché d'Oujiji; mais à cette époque les esclaves étaient peu nombreux, et je n'avais pas vu cet odieux trafic dans toute son horreur. A l'époque de ce dernier voyage, la ville venait d'être inondée, dans toute la force du terme, par des caravanes d'esclaves, venus du Manyéma, du Maroungou, de l'Ouvira et de l'Oubuari. Les esclaves, en raison du nombre, étaient à bon marché, et l'on venait me proposer d'en racheter à vil prix, mais presque tous exténués de fatigue, de misère et mourant de faim; quelques-uns auraient été incapables de faire la traversée du lac pour arriver à la Mission. J'étais si pauvre que je dus presque tous les refuser, ayant à peine de quoi racheter les captifs que j'étais venu chercher et que je devais préférer, parce qu'ils avaient déjà été instruits par nous.

» La place était couverte d'esclaves en vente, attachés en longues files, hommes, femmes, enfants, dans un désordre affreux, les uns avec des cordes, les autres avec des chaînes. A quelques-uns, venant du Manyéma, on avait percé les oreilles pour y passer une petite corde qui les retenait unis.

» Dans les rues, on rencontrait, à chaque pas, des squelettes vivants, se traînant péniblement à l'aide d'un bâton; ils n'étaient plus enchaînés, parce qu'ils ne pouvaient plus se sauver. La souffrance, les privations de toute sorte étaient peintes sur leurs visages décharnés, et tout indiquait qu'ils se mouraient bien plus de faim que de maladie. Aux larges cicatrices qu'ils portaient sur le dos, on voyait de suite ce qu'ils avaient souffert de mauvais traite-

ments de la part de leurs maîtres qui, pour les faire marcher, ne leur épargnent pas les distributions de bois vert. D'autres, couchés dans les rues ou à côté de la maison de leur maître qui ne leur donnait plus de nourriture, parce qu'il prévoyait leur mort prochaine, attendaient la fin de leur misérable existence. En voyant ces malheureux qui n'ont point, comme ceux qui connaissent Dieu, d'espérance pour soulager leur misère, comme le cœur du missionnaire saigne, en pensant que tant d'âmes se perdent, faute d'ouvriers et de ressources pour les délivrer!

» Mais c'est surtout du côté du Tanganika, dans l'espace inculte, couvert de hautes herbes, qui sépare le marché des bords du lac, que nous devions voir toutes les horribles conséquences de cet abominable trafic. Cet espace est le cimetière d'Oujiji, ou, pour mieux dire, la voirie où sont jetés tous les cadavres des esclaves morts ou agonisants. Les hyènes, très abondantes dans le pays, sont chargées de leur sépulture. Un jeune chrétien, qui ne connaissait point encore la ville, voulut s'avancer jusqu'aux bords du lac; mais, à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de proie, il recula d'épouvante, ne pouvant supporter un spectacle aussi affreux.

» Ayant demandé à un Arabe pourquoi les cadavres étaient aussi nombreux aux environs d'Oujiji et pourquoi on les laissait aussi près de la ville, il me répondit sur un ton naturel et comme s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde :

« Autrefois, nous étions habitués à jeter en cet
» endroit les cadavres de nos esclaves morts, et,
» chaque nuit, les hyènes venaient les emporter;
» mais, cette année, le nombre des morts est si
» considérable, que ces animaux ne suffisent plus à
» les dévorer; ILS SE SONT DÉGOUTÉS DE LA CHAIR
» HUMAINE !!! (1) »

Une fois achetés sur ces marchés infâmes, les esclaves tombent entre les mains du maître et deviennent *sa chose* ou, comme ils disent en Afrique, dans la langue nègre, *son animal* (*bicho*).

*
* *

A la vérité et pour ne rien dire que d'exact, ainsi que m'y obligent mon titre de témoin et le respect de la vérité, l'esclavage domestique n'a point, dans les pays musulmans, le caractère de boucherie, qu'il a pris sur les hauts plateaux de l'Afrique. Une fois achetés et reçus dans l'intérieur des familles, ils y sont traités avec assez de douceur. C'est l'intérêt des maitres de ne point faire périr des esclaves qui leur reviennent cher, à cause de la distance. Peut-être aussi le voisinage des Européens effraie-t-il les esclavagistes. Ils craindraient que les gémissements et les cris des victimes ne vinssent jusqu'à nos oreilles. Mais le grand mal du mahométisme n'est pas d'être cruel envers ses propres esclaves, c'est de rendre

---

1. *Lettre du R. P. Guillemé, missionnaire à Kibanga, sur le Tanganika.*

pour toujours réfractaires à la civilisation chrétienne tous ceux qu'il a imbus de son orgueil et de sa formule : *Il n'y a qu'un seul Dieu qui est Dieu et Mahomet est son prophète.* On convertit les païens, on ne convertit plus les musulmans, et tout païen d'Afrique qui est courbé de force sous le joug de l'Islam devient, comme on l'a dit avec raison, l'ennemi irréconciliable de l'Europe chrétienne. Est-ce donc pour cela que nous voyons, aujourd'hui, des politiques antichrétiens faire honteusement des vœux pour l'invasion complète du continent africain par le mahométisme ; quitte à le voir à jamais perdu, comme l'Orient où c'est un proverbe connu, que *l'ombre seule d'un Turc stérilise, pour un siècle, le champ où elle a passé.*

Mais la plupart des esclaves restent aujourd'hui dans l'intérieur de l'Afrique, où les noirs ont appris à acheter les noirs et à les tenir en servitude. Ce sont principalement les femmes et les enfants qui sont vendus ainsi maintenant, dans l'intérieur.

La traite coloniale, comme je l'ai dit ailleurs, ne s'exerçait, en effet, que sur les adultes et plus particulièrement sur les hommes. Ce que demandaient les colons d'Amérique, c'était la plus grande somme de travail pour leurs cultures. Or, ce qu'il fallait pour cela, c'étaient des hommes faits. Les enfants étaient presque une charge, jusqu'au jour où ils pouvaient travailler à leur tour. En Afrique, pour la traite de terre, les conditions sont changées. Lorsqu'ils étaient transportés sur les côtes américaines, les nègres adultes ne pouvaient plus fuir. L'Océan les gardait.

Sur terre, au contraire, et voué à ces souffrances, le nègre adulte n'a qu'une pensée : s'enfuir, dans l'espérance de retrouver l'emplacement de son village, ou de garder du moins sa liberté dans quelque tribu ignorée. De plus, sur les hauts plateaux de l'Afrique, la terre, le soleil, les pluies, toutes les conditions de la culture sont si favorables, que le travail de l'homme est presque inutile ; celui de la femme suffit. Donc, enlever les hommes, les traîner à grand'-peine, les nourrir jusqu'aux marchés à esclaves, est une spéculation peu productive ; on les tue presque tous, ou on les réserve pour l'Asie.

*
* *

C'est la femme et l'enfant qui, sur les marchés de l'intérieur, ont remplacé l'homme dans la vente. Faibles, timides, ils reculent devant les incertitudes et les dangers d'une fuite. On les achète donc sans crainte, les femmes pour des débauches sans limite, les enfants pour les coups.

Depuis que ce commerce s'est développé entre les mains des musulmans, la luxure bestiale des chefs s'est étendue elle-même comme sans limite. On en a vu de puissants, comme Mtéça, et aujourd'hui Mwanga, rois de l'Ouganda, avoir, à la fois, jusqu'à douze et quinze cents femmes. Les plus pauvres chefs en ont tous plusieurs. Dans le centre africain, le prix des esclaves n'est pas de nature à décourager ces passions.

Mais la femme, à cause des préjugés enracinés dans toutes les sociétés qui vivent en dehors du christia-

nisme, et à cause de sa faiblesse, est encore plus, parmi les noirs, un instrument de douleur qu'un instrument de désordre.

J'ai raconté, dans mes Conférences, dans les lettres écrites par moi, les tortures de ces créatures infortunées de l'intérieur de notre Afrique. J'en ai pris des exemples dans chacune des classes de la société africaine, chez les plus pauvres, chez les chefs, chez les plus puissants rois.

J'ai parlé d'une pauvre femme esclave qui, durant les pluies de la masika, fut envoyée par son maître, un nègre cruel, ramasser du bois pour cuire le repas du soir, dans la plaine voisine de Tabora, alors complètement inondée. Elle partit; mais, à peine entrée dans les champs, elle commença d'enfoncer et bientôt elle se trouva prise dans la boue jusqu'aux bras, sans pouvoir se dégager, et obligée de rester immobile pour ne pas enfoncer encore et périr. Elle appelait à l'aide avec désespoir, mais ceux qui passaient près de là ne faisaient qu'en rire. Le maître, ne la voyant pas revenir, se mit à sa recherche avec un bâton, sans doute pour l'assommer. Il la trouva dans cet état pitoyable, et, sans rien faire pour la secourir, il lui jeta de loin son bâton pour qu'elle pût se défendre, si elle voulait, lui dit-il avec une atroce ironie, contre les hyènes qui allaient venir à la nuit. Il rentra ensuite chez lui tranquillement. Le lendemain, toute trace de la malheureuse femme avait disparu...

Dans les palais, les femmes esclaves ne sont pas moins à plaindre que dans les chaumières. Je l'ai montré à la cour du roi de l'Ouganda, par le témoi-

gnage d'un de nos missionnaires, le P. Lévesque.

Chaque jour, ce monstre fait périr plusieurs de ses femmes dans les plus affreux supplices, sous le plus futile prétexte.

J'ai décrit, ailleurs, une de ces exécutions inhumaines, dont le P. Lévesque avait été le témoin. Je pourrais la répéter ici; mais je préfère, selon ma promesse, rapporter les propres paroles de Speke, protestant anglais :

« Voici déjà quelque temps, dit-il dans ses *Sources du Nil*, que j'habite l'enceinte de la demeure royale, et que, par conséquent, les usages de la cour ne sont plus pour moi lettre close. Me croira-t-on cependant, si j'affirme que, depuis mon changement de domicile, IL NE S'EST PAS PASSÉ DE JOUR OU JE N'AIE VU CONDUIRE A LA MORT QUELQUEFOIS UNE, QUELQUEFOIS DEUX ET JUSQU'A TROIS DE CES MALHEUREUSES FEMMES (esclaves) qui composent le harem de Mtéça? Une corde roulée autour du poignet, traînées ou tirées par le garde du corps, qui les conduit à l'abattoir, ces pauvres créatures, les yeux pleins de larmes, poussent des gémissements à fendre le cœur : — *Hai Minangé!* (ô mon Seigneur); *Kbakka* (mon roi); *hai N'yavio!* (ô ma mère), et, malgré ces appels déchirants à la pitié publique, pas une main ne se lève pour les arracher au bourreau, bien qu'on entende, çà et là, préconiser à voix basse la beauté de ces jeunes victimes (1). »

---

1. John Hanning Speke, *Les Sources du Nil*, troisième édit., chap. XI, page 327.

Mais les hommes ne sont pas plus exempts de tortures, une fois qu'ils sont tombés dans l'esclavage. Même lorsqu'ils seraient relativement épargnés dans le cours ordinaire de la vie, ce qui n'est pas, leur fin est presque toujours horrible.

Un de nos Pères du Tanganika me racontait, dans une de ses dernières lettres, qu'étant arrivé dans une tribu voisine de sa résidence, peu d'heures après la mort d'un petit chef, il trouva qu'on procédait à sa sépulture. Or, pour l'enterrer, on avait creusé un trou profond où on avait descendu son cadavre, assis sur un siège. Il restait encore de la place vide tout autour de lui. Lorsqu'il fut là, on amena ses esclaves, hommes et femmes, il en avait six en tout, et on les égorgea l'un après l'autre ; puis, on les jeta étendus tout autour de lui, « afin, disaient les bourreaux, qu'ils le servissent mort, comme ils l'avaient servi vivant ». On pourrait croire qu'il y a, dans cet usage, une marque de la croyance à l'immortalité de l'âme. Mais non, ils n'y croient même pas d'une manière distincte. Ce qu'ils voient là, c'est le maître assis dans l'attitude de l'autorité, qui commande, et les esclaves étendus à ses pieds. Ailleurs, ils ne les égorgent pas, ils les brûlent, ou encore ils les enterrent vivants, malgré leurs cris. Personne ne s'en émeut parmi les noirs. C'est l'usage du pays, dit-on.

Ces malheureux, destinés le plus souvent à une telle fin, ne sont pas, du reste, épargnés pendant leur vie.

J'ai raconté en chaire que, d'après le témoignage d'un officier belge, témoin oculaire, près du Tan-

ganika, un chef, qu'on appelle le roi Wemba, du nom de son territoire, est, comme par une sanglante ironie, amateur de musique autant qu'il est amateur de sang. Or, sa musique principale, un peu comme partout dans notre Afrique, ce sont les tambours. Mais il trouve les baguettes en bois trop dures pour son oreille, et, afin d'avoir des sons plus doux, il en a voulu de nouvelles. Pour cela, il a fait couper les mains des esclaves destinés à son abominable orchestre, afin qu'ils ne battent plus leurs instruments qu'avec leurs moignons...

*
* *

Je termine (car il faut finir ces détails) par un exemple que m'apportait une lettre du P. Hauttecœur, datée de Tabora, au mois d'avril dernier. Elle donne, d'ailleurs, des renseignements intéressants sur un point relatif à l'esclavage de l'intérieur africain, celui du profit que les propriétaires tirent de leurs esclaves, en les louant à des étrangers, lorsqu'ils en trouvent l'occasion :

« Puisque vous désirez connaitre les mœurs du pays, plus particulièrement en ce qui concerne la situation des esclaves, je vous dirai, tout d'abord, que nous n'en avons plus un seul à notre service. Comme vous le savez, nous délivrons immédiatement tous ceux que nous pouvons racheter. Les enfants, nous les élevons et nous les marions, quand ils sont en âge, après leur avoir enseigné la lecture, l'écriture, l'agriculture et les choses élémentaires.

Les adultes, nous les laissons libres de rester près de nous ou de s'en aller. Mais si nous n'avions pas d'esclaves à nous, par horreur pour cette horrible institution, nous étions, pour nos travaux, obligés d'en louer. Il faut savoir, en effet, que les Arabes propriétaires d'esclaves ou même les chefs noirs les louent à prix d'argent, soit pour les voyages, soit pour les travaux domestiques; et, à cause de la cruauté de leurs maîtres, ces pauvres gens préfèrent de beaucoup être chez nous que chez ces derniers. Ils nous sollicitent donc de les prendre, et, de fait, jusqu'ici nous en avons loué, pendant des mois entiers, soit pour nous aider dans nos constructions, soit pour garder nos brebis et nos vaches, qui donnent leur lait à nos enfants rachetés de l'esclavage. Or nous venons, ces jours-ci, de congédier le dernier. Il était esclave d'un de nos riches voisins, un chef, nommé Amisi Bukundi; mais son départ faillit donner lieu, pour nous, à toute une désagréable aventure. Nous nous en sommes tirés, il est vrai, mais vous y verrez une nouvelle preuve de la façon dont les esclaves sont cruellement traités par leurs maitres, et du désespoir où les jettent ces cruautés.

» Au lieu donc de rentrer chez son maitre, notre berger, après avoir été congédié, s'enfuit avec une femme, esclave comme lui. Amisi Bukundi prétendit que c'était moi qui avais fait déserter ces deux esclaves, et il voulut m'intenter un procès à Kouikuru, devant le gouverneur arabe, mais je suis bien certain de le gagner. Ces deux infortunés ont déserté,

en effet (les témoins sont prêts à le déclarer), par crainte de la barbarie de leur maître; de fait, il a à son actif des actes de la cruauté la plus atroce.

» Tout dernièrement, un de ses esclaves, pour une faute minime, fut roué de coups. Je le vis tout en sang, et son maître se vantait de l'avoir traité ainsi. Rentré à la maison, il reçut une seconde bastonnade qui le laissa à demi mort; puis il fut enfermé dans une hutte en paille, à laquelle on mit le feu. Le pauvre esclave put s'échapper, mais affreusement brûlé : son maître ne voulut permettre à personne de le soigner, et il mourut abandonné.

» Dernièrement encore, un enfant était né à ce même Amisi Bukundi. La mère, esclave, aurait eu droit à quelques égards, au moins à cause de son enfant. Or, chaque jour, la malheureuse était cruellement battue : bien souvent, elle passait toute la journée à errer dans les broussailles, n'osant rentrer, de peur d'être tuée. Un beau jour, j'ai appris que l'enfant était mort; mais j'ai su, par les gens du pays, qu'il est mort par suite des coups reçus, quand ce bourreau frappait sa femme, sans se préoccuper du pauvre petit que, selon l'usage, elle portait sur son dos; et c'est ainsi que cet enfant a été tué,

» Aussi notre berger, Baraka, qui était au courant, mieux que n'importe qui, de ces cruautés, s'est gardé de rentrer chez son maître. Il savait, par un de ses compagnons d'esclavage, qu'Amisi voulait lui donner, à sa rentrée, cinquante coups de bâton sur la tête et ensuite le mettre aux fers jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Tout cela est connu de plusieurs. »

*
* *

C'est assez d'horreurs. Mais ce qui est, en un sens, plus triste que ces souffrances individuelles, c'est la dévastation et, à courte échéance, si on laisse faire, la destruction totale du cœur de l'Afrique. Ces contrées des Hauts Plateaux, autrefois si calmes et si heureuses, offrent aujourd'hui l'aspect de la désolation et de la mort. Plusieurs régions sont, comme cela est indiqué sur mes cartes, déjà absolument ravagées; mais partout règne, et dans les esprits et dans les conditions matérielles de la vie, le plus affreux désordre qu'un écrivain anglais a appelé avec raison *le désordre de l'enfer*. Les noirs, jusque-là habitués à un travail facile, trouvent encore plus commode de se livrer, eux aussi, de proche en proche, au brigandage. Sous le nom tristement fameux de *Rougas-Rougas* ou d'autres semblables, ils forment de toutes parts des bandes de pillards, qui se jettent sur les hommes inoffensifs, sur les villages, sur les caravanes.

Pendant ce temps, tout change d'aspect, et, à quelques années, souvent quelques mois de distance, les voyageurs remarquent partout les signes de l'incendie, de la destruction, de la mort.

Nous avons vu plus haut ce que dit Stanley de cette province du Yambari, grande comme l'Irlande, située le long du Congo, et où plus d'un million d'hommes a été détruit ou enlevé, en moins de trois ans. Nos missionnaires ne sont pas moins affirmatifs dans leurs témoignages les plus récents :

« Dans nos pays du centre de l'Afrique, nous écrit un de nos Pères, on redouble de fureur, on vole, on pille, on enchaîne, on est sur le point de voir des pays entiers anéantis et réduits en immenses déserts. Le Manyéma est traversé en tous sens, pressuré jusqu'à la dernière goutte ; à Mtowa, débarcadère du Manyéma, *il n'y a pas de jour où les bateaux ne chargent des centaines d'esclaves.* Le Marungu est aussi traversé en tous sens, avec d'autant plus d'acharnement que la race des Maringa, des Watava, des Malemba, reçoit une bonne rémunération, et, dans l'espace de moins de deux mois, nous avons vu passer à notre station plus de quatre cents esclaves. »

Moi-même, j'ai essayé de donner le chiffre approximatif des existences humaines détruites, chaque année, dans toute l'Afrique. Savez-vous, ai-je dit, combien la traite musulmane vend d'esclaves, depuis dix ans, dans l'intérieur de l'Afrique? Je ne vous donne pas seulement le chiffre de mes missionnaires, *il est de quatre cent mille par année,* je vous donne celui de Cameron, qui est, **au minimum,** dit-il, **de cinq cent mille** (1). Vous entendez, **cinq cent mille esclaves** vendus, **chaque année,** sur les marchés de tout l'intérieur africain, dans les conditions que je viens de dire!

Mais je ne parle que d'esclaves vendus, et, pour tout comprendre, on doit ajouter, selon les explora-

1. Cameron, *Comment j'ai traversé l'Afrique,* p. 531.

teurs et selon nos Pères, à chaque esclave mis en vente, les victimes massacrées dans la chasse humaine, ou mortes de souffrances et de faim dans les caravanes qui se rendent sur les marchés. Les uns disent quatre, les autres cinq, d'autres enfin, comme vous l'avez vu chez Livingstone, jusqu'à dix morts pour un seul esclave. Si, dans les autres régions où s'exerce la chasse à l'homme, la proportion était la même que sur les Hauts Plateaux de l'intérieur, *cela ferait, en moyenne, deux millions de noirs, mis à mort ou vendus, chaque année, et, en cinquante ans au plus, la dépopulation complète de l'Afrique intérieure.*

« L'Afrique, conclut Cameron, perd son sang par tous les pores. Un pays fertile, qui ne demande que du travail pour devenir l'un des plus grands producteurs du monde, voit ses habitants, déjà trop rares, décimés par la traite de l'homme et par les guerres intestines. Qu'on laisse se prolonger cet état de choses, et tout ce pays, retombé dans la solitude, repris par le hallier, redeviendra impraticable au commerçant et au voyageur (1). »

Concluons cet affreux exposé par ces nobles paroles du même Cameron. Elles expriment naturellement le sentiment de tout chrétien, lorsqu'il se trouve en présence de tant d'infamies et qu'il se demande comment il peut, pour sa part, y porter remède :

---

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, p. 522.

« Que ceux qui désirent l'extinction de la traite des noirs se lèvent, et, par leur parole, leur bourse, leur énergie, viennent en aide aux individus à qui cette entreprise peut être confiée.

» Que les personnes qui s'occupent des missionnaires, secondent de tous leurs efforts ceux qui travaillent en Afrique, et leur envoient de dignes associés, prêts à vouer leur existence à la tâche qu'ils entreprennent.

» Ce n'est pas par des discours ni par des écrits que l'Afrique peut être régénérée, mais par des actes. Que chacun de ceux qui croient pouvoir y prêter la main le fasse donc. Tout le monde ne peut voyager, devenir apôtre ou négociant; mais chacun peut donner une cordiale assistance, une aumône, aux hommes que le dévouement ou la vocation mène dans des lieux inconnus (1). »

C'est le désir de faire cesser tant de malheurs, qui a donné naissance à la mission que je viens de remplir, au nom du Vicaire même de Jésus-Christ; c'est lui qui explique et justifie le but de la croisade antiesclavagiste, dont je dois parler maintenant dans la seconde partie de cette lettre.

---

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, p. 145-146.

§ 2. — Origine, caractère et projet de l'œuvre antiesclavagiste.

Ce que je viens de dire de l'esclavage africain en donne, à la vérité, une horrible idée; mais j'ajoute, une fois de plus, que cette idée n'exagère en rien les faits. Je ne suis, du reste, animé en tout ceci que d'un seul désir, celui de faire connaître au monde chrétien la situation de nos malheureux noirs. Je ne trouverai donc à me contredire que des personnes intéressées. Il me serait facile, à l'occasion, de révéler le genre d'intérêt, le plus souvent peu avouable, qui fait parler chacune d'elles, depuis ceux qui ont la responsabilité politique d'un pareil état de choses, ayant pris l'engagement de le faire cesser, jusqu'à ceux dont la haine préfère voir se perpétuer l'esclavage que d'accepter qu'il soit aboli sur l'initiative de l'Église. Ils craignent, plus que tout le reste, qu'elle ne reçoive l'honneur d'une telle initiative. C'est cependant ce qu'ils ne sauraient empêcher désormais.

Il est bien évident à tous les yeux que, jusqu'à ces derniers mois, les révélations sur la traite africaine, qui commencent à émouvoir profondément l'opinion, n'avaient causé, en Europe, aucune impression durable. Quand on se rappelle les manifestations auxquelles donnait lieu, il y a un demi-siècle, dans la presse, dans les assemblées publiques, dans les réunions privées, l'esclavage colonial; comment, en France, en Angleterre, en Amérique, l'opinion se

passionnait pour ou contre; comment les moindres nouvelles se rapportant aux négriers, aux croisières, à la situation des esclaves et des planteurs, étaient rapportées, commentées, discutées; comment on s'en servait pour écrire non seulement des traités ou des apologies, mais des romans même dont l'effet ne fut certainement pas sans influence sur l'issue définitive de cette croisade, on voit combien nous étions loin, au commencement de la présente année, de ce qui se produisait alors.

Chose remarquable! ce n'est pas que les faits eux-mêmes fussent ignorés. En Afrique, on les savait pour toutes les régions voisines des possessions européennes. En ce qui me concerne, j'étais instruit par les missionnaires d'Alger que j'avais envoyés jusque dans l'intérieur. Mais, en Algérie même, mon clergé, principalement celui qui était employé dans les centres de l'extrême sud, nos administrateurs, nos généraux, savaient parfaitement que, dans le Sahara et le Soudan, l'esclavagisme régnait en maître au delà de nos frontières, et que, souvent même, il tentait secrètement de les franchir. Plus d'une fois nos éclaireurs, nos colonnes avaient rencontré, traversant avec peine les sables du désert, de tristes caravanes d'esclaves. Nous avions même entendu délibérer froidement, par des hommes qui se préoccupaient de commerce et d'économie politique, si, pour ramener en Algérie le trafic qui maintenant se dirige sur le Maroc et profite particulièrement à l'Angleterre, il ne convenait pas de laisser se rétablir le libre passage et la libre vente des esclaves sur

notre territoire. On ne pensait même pas qu'il suffit, pour obtenir ce dernier résultat, de forcer sérieusement le Maroc, d'une part, le Fezzan, de l'autre, à supprimer chez eux l'infâme commerce.

*
* *

Quoi qu'il en soit de ce dernier détail que j'aurai à traiter quelque jour ailleurs, on voit, au point de vue moral et humanitaire de l'esclavagisme africain, le seul dont je me préoccupe spécialement ici, quelle était l'indifférence commune, même de la part de ceux qui en auraient pu voir de près les horreurs. On ne le voit pas moins par le peu d'effet pratique que produisaient sur l'opinion les ouvrages, si intéressants néanmoins, et depuis longtemps publiés par les explorateurs africains, comme les Livingstone, les Nachtigal, les Schweinfurth, les Speke, les Cameron. Mais, tout d'un coup, à cette indifférence qui régnait partout, même en Angleterre où la société antiesclavagiste n'existait plus guère que pour la forme, ont succédé, dans toute l'Europe, un réveil et comme une passion générale.

A quoi cela a-t-il donc tenu? A qui devons-nous d'être passés du sommeil à l'action, et de cet oubli d'un mal qui croissait, chaque jour, dans l'ombre, à la volonté pratique d'y mettre un terme?

Je n'ai pas ici à parler de moi autrement que pour rappeler le rôle du Chef de l'Église et constater la gloire qui n'appartient qu'à lui seul. Je dirai donc simplement que, remplissant le devoir de ma charge, j'ai fait connaître au Saint-Père, en lui rendant

compte de mes missions, mes anxiétés pastorales et ce que j'apprenais des ravages de la traite dans l'intérieur. C'est à peu près ce que j'ai fait dans la première partie de cette lettre. Mais qu'aurait été ma parole, si elle était restée secrète et si elle n'avait pas reçu son efficace de la mission publique que me donna le Vicaire de Jésus-Christ?

*
* *

C'est de ce jour-là, c'est-à-dire du mois de mai de la présente année 1888, que date ce mouvement nouveau des esprits. Quelques-uns ont beau dire maintenant que ce mouvement est l'œuvre de la philosophie. Je ne méconnais pas la vérité des principes par lesquels la philosophie, éclairée par dix-huit siècles de christianisme, a condamné et flétri l'esclavage, ni ceux sur lesquels s'appuie aujourd'hui l'économie politique, pour en montrer les résultats funestes. Mais je constate qu'en fait, au 1er janvier 1888, ni la philosophie, ni l'économie politique, ni les assemblées, ni les gouvernements n'avaient pris en main, d'une manière pratique, la cause de l'esclavage africain, et que, depuis le mois de mai de la même année, cette cause s'agite dans tous les esprits et dans tous les cœurs.

Que s'est-il donc passé entre ces deux dates? Simplement ce fait, que le Souverain Pontife, faisant écho aux longs cris de douleur de l'Afrique intérieure, a jeté lui-même un cri puissant qui a réveillé le monde chrétien. Ce cri, il l'a jeté dans l'Encyclique *In plurimis*, adressée aux évêques du Brésil pour les

féliciter de l'abrogation de l'esclavage dans cet empire, et pour leur donner des conseils de sagesse et de zèle. C'est à ce moment que, voyant le fléau détruit enfin dans les Indes Occidentales, il a tourné ses regards vers l'Afrique et porté résolument les premiers coups à son esclavage.

Vos lecteurs connaissent tous ce grave document. Je n'en reproduirai ici, pour prouver ma thèse, que ce qui regarde directement l'esclavage africain. Il me suffira d'ajouter, puisqu'on nous a opposé l'histoire et la philosophie dans cette matière, que Léon XIII, avec la netteté de son esprit, l'autorité et la sûreté de sa science, n'a pas manqué d'établir, ce que n'avait jamais fait au même degré aucun de ses prédécesseurs, que, pour le théologien et le philosophe, l'esclavage est condamné tout autant par la loi de la nature que par la loi de Dieu. Il a expliqué, d'une manière non moins victorieuse, comment l'Église n'a cessé, depuis son origine, de travailler à son abolition, dans la mesure de son pouvoir, d'abord en prêchant la fraternité universelle et la libération de l'homme par la rédemption de Jésus-Christ, et en faisant ensuite, sans se lasser, progresser, de siècle en siècle, dans les mœurs et dans les lois, l'application de ces principes chrétiens, jusqu'à ce qu'enfin, sans révolution violente, ainsi qu'il était désirable, un jour vînt où l'esclavage antique se trouva vaincu et où le monde le vit disparaître.

S'il se reproduisit, il y a trois siècles, sous l'inspiration de la cupidité sans mesure, dont furent victimes les Indiens de l'Amérique d'abord, et ensuite

les noirs, le Pape fait encore remarquer que ce fut l'Église qui alors l'attaqua de front, la première, malgré les passions des intéressés et les résistances des puissants, et, en définitive, fournit à ses adversaires les armes pour le détruire.

Il ne manque pas d'invoquer sur ce point le témoignage de ses plus glorieux prédécesseurs : Benoît XIV, Pie VII, Grégoire XVI.

Enfin il en vient, après avoir parlé du Brésil, à l'esclavage africain.

Léon XIII s'exprime toujours avec éloquence ; mais ici le cœur, la pitié du Père se sont faits jour, après les considérations élevées par lesquelles il venait de frapper et de broyer à jamais l'esclavage. Écoutez ses paroles et dites encore, après les avoir entendues, si mes descriptions du malheur des noirs exagèrent la réalité :

« Cet ignoble trafic d'hommes, dit-il, ne se fait
» plus sur mer ; mais, sur terre, il est pratiqué trop
» souvent et de la façon la plus barbare. Tombant à
» l'improviste, comme des brigands, sur les tribus
» éthiopiennes, au moment où elles s'y attendent le
» moins, les pourvoyeurs de cet odieux commerce
» se jettent sur les villages, sur les hameaux, sur
» les cabanes, dévastant tout, ravageant tout, pil-
» lant tout ; ils prennent sans peine, hommes,
» femmes et enfants, les attachent et les emmènent
» pour les traîner par force aux marchés les plus
» infâmes. Des hommes chargés de chaînes, n'ayant
» presque rien à manger, font de longues marches

» sous les coups répétés des fouets. Ceux qui n'ont
» pas la force de supporter la fatigue sont égorgés;
» les survivants, réunis en bandes, mis en vente
» comme de vils troupeaux, sont étalés devant
» l'acheteur minutieux et impudent. A mesure que
» chacun est vendu et livré, il se voit arraché sans
» pitié à sa femme, à ses enfants, à ses parents; au
» pouvoir de son maître, il subit la plus dure servi-
» tude, une servitude impie, il ne peut se soustraire
» à la religion de Mahomet. »

Le Saint-Père n'hésite pas, comme on le voit, ainsi que je l'ai fait moi-même, à rappeler la part que les musulmans ont dans ces infamies. Il y revient dans plusieurs autres passages, confirmant ainsi par son autorité ce que j'ai hautement affirmé.

« Comme les mahométans partent de ce principe
» pervers que les Éthiopiens et autres peuples sem-
» blables sont à peine supérieurs aux brutes, c'est
» une chose horrible à voir que la perfidie et la
» cruauté avec lesquelles ils les traitent. »

Et il ajoute encore :

« L'Égypte, le Zanzibar et une partie du Soudan,
» sont les stations d'où partent ces expéditions abo-
» minables. »

Nous reviendrons plus bas sur ce sujet; reprenons ici la parole du Saint-Père :

« Nous, dit-il avec autant de majesté que de ten-
» dresse, Nous qui tenons la place de Jésus-Christ,

» Sauveur plein d'amour et Rédempteur de toutes les
» nations, et qui Nous réjouissons si vivement des
» nombreux et glorieux services rendus par l'Église à
» toutes sortes de malheureux, Nous pouvons à peine
» exprimer quelle commisération Nous sentons pour
» ces peuples infortunés, avec quelle charité Nous
» leur tendons les bras, combien Nous désirons ar-
» demment pouvoir leur procurer tous les secours et
» tous les soulagements possibles, afin que, secouant
» à la fois l'esclavage des hommes et l'esclavage de
» la superstition, ils puissent enfin, sous le joug ai-
» mable du Christ, servir le seul et unique vrai Dieu
» et avoir part avec nous au divin héritage. Plaise à
» Dieu que tous ceux qui ont la puissance et qui
» tiennent l'empire, ou qui veulent que les droits des
» nations et de l'humanité soient sacrés, ou qui sont
» du fond du cœur dévoués au progrès de la reli-
» gion, que tous, en tout lieu, écoutant Nos exhor-
» tations et Nos prières, unissent leurs efforts pour
» réprimer, pour empêcher, pour abolir le plus hon-
» teux et le plus criminel de tous les trafics!

» Tandis que, par un concours plus actif des intel-
» ligences et des entreprises, de nouvelles voies, de
» nouvelles relations commerciales sont ouvertes
» vers les terres africaines, c'est aux hommes voués
» à l'apostolat de prendre tous les moyens possibles
» pour procurer le salut et la liberté des esclaves. Ils
» n'y réussiront qu'autant que, fortifiés par la grâce
» divine, ils s'appliqueront tout entiers à répandre
» et à développer de plus en plus, par leurs travaux,
» notre foi très sainte, dont le fruit insigne est d'ac-

» quérir et de produire merveilleusement la liberté
» *par laquelle Jésus-Christ nous a faits libres* (1). »

Voilà ce que proclamait, en présence du monde chrétien, le Vicaire de Jésus-Christ, le 24 mai de cette année 1888.

*
* *

Mais ce n'est pas tout, et cette Encyclique solennelle n'était que le prélude d'une scène attendrissante et sublime, qui devait se passer aux pieds mêmes du Vicaire de Jésus-Christ, afin de consacrer à jamais la part qu'il allait prendre à cette œuvre de libération et de vie, qui doit marquer la fin de ce siècle. Le lendemain même du jour où était lue, à Rome, l'Encyclique sur l'esclavage, Léon XIII voulait recevoir au Vatican le pèlerinage africain, venu pour prendre part aux fêtes de son Jubilé sacerdotal. Là se trouvait, à côté des évêques, des prêtres, des missionnaires, un groupe de noirs chrétiens, autrefois rachetés de l'esclavage et depuis élevés par nous, avec les ressources de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. J'eus la consolation de les présenter au Vicaire de Jésus-Christ.

« Très Saint Père, lui disais-je, il semble que la divine Providence ait tout disposé pour que Vous puissiez, dès la première heure, recevoir l'expression d'une reconnaissance si justement due, et avoir

---

1. Encyclique *In plurimis* de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, aux évêques du Brésil.

ici comme une confirmation visible de Votre parole. C'est la première fois, dans le cours des siècles, que des nègres chrétiens, partis du centre même de l'Afrique, paraissent devant le Vicaire de Jésus-Christ, et, sans que rien ait pu le faire prévoir, ils se trouvaient dans Votre ville de Rome, le jour même où Votre voix, faisant écho à celle de Vos plus glorieux prédécesseurs, les saints Grégoire, les Innocent III, les Benoît XIV, rappelait au monde les droits de l'humanité, de la nature, si affreusement violés, et l'obligation, pour les chrétiens, de faire cesser tant d'horreurs !

» Ils viennent de lire à Rome, hier même, l'Encyclique admirable que Votre Sainteté adresse aux évêques du Brésil. Ils y ont vu qu'après avoir hâté, par Vos vœux, par Vos prières, l'abolition de la servitude dans un grand empire chrétien où elle existait encore, Vous Vous êtes souvenu de leur Afrique. Ils ont lu, tracé par Vos mains sacrées, le tableau des misères sans nom que l'esclavage fait peser sur les populations de l'intérieur équatorial. Ils ont vu avec quelle vigueur et quelle tendresse apostoliques, après avoir rappelé et flétri tant de crimes, Votre Sainteté s'adresse aux peuples chrétiens pour leur demander, au nom de l'Église, au nom de la religion, au nom de l'humanité, de s'opposer à la continuation d'un commerce infâme et des scélératesses qu'il entraîne après lui.

» Ce que Votre Sainteté a rappelé et flétri ainsi avec tant d'éloquence, c'est la propre histoire des noirs qui sont, en ce moment, à Vos genoux. Tous,

sans exception, ont été les victimes de ces infamies. Tous ont été, par la violence, enlevés à leurs familles, séparés de leurs pères, de leurs mères, qu'ils ont, le plus souvent, vu massacrer sous leurs yeux. Tous ont été traînés sur des marchés à esclaves de l'intérieur, sur ces routes impies dont parle Votre Sainteté avec une vérité qui fait frémir, et qui sont tracées aux voyageurs par les ossements de nègres esclaves. Tous, enfin, ont été vendus comme un vil bétail; et, si les missionnaires envoyés par Vous, Très Saint Père, il y a maintenant dix années, dès les premiers jours de Votre Pontificat, ne s'étaient trouvés là pour les racheter, au nom de l'Église, ils seraient encore sous le joug et les coups de maîtres impitoyables, ou déjà morts de leurs souffrances sur les sables arides de nos déserts! »

Léon XIII, tendrement ému, voulut lui-même, comme vous vous en souvenez, prendre alors la parole, et, dans le langage le plus paternel et en même temps le plus élevé, il renouvela les exhortations de son Encyclique.

« Dès le début de Notre Pontificat, disait-il, Nos
» yeux se sont portés vers l'Afrique, cette terre dés-
» héritée; et ce qui, par-dessus tout, n'a cessé de
» remplir Notre âme de tristesse et de commiséra-
» tion, c'est la pensée de ce grand nombre de créa-
» tures humaines, réduites par la force et la cupidité
» à un esclavage honteux et dégradant. Nous avons
» publié la Lettre Encyclique, dont vous venez de

» parler tout à l'heure, Monsieur le Cardinal, adressée
» aux évêques du Brésil. Après les avoir félicités de
» l'heureux événement qui vient de se produire en
» leur pays, après avoir exposé la doctrine de
» l'Église catholique et la constante sollicitude des
» Pontifes Romains à ce sujet, suivant l'exemple de
» nos prédécesseurs, Nous avons invité et vivement
» engagé tous ceux qui ont le pouvoir entre les
» mains, à mettre un terme au hideux trafic appelé
» *la traite des nègres,* et à employer tous les
» moyens pour que cette plaie ne continue pas da-
» vantage à déshonorer le genre humain. Et puisque
» le continent africain est le théâtre principal de ce
» trafic, et comme la terre propre de l'esclavage,
» dans cette même Lettre, Nous recommandons à
» tous les missionnaires qui y prêchent le Saint-
» Évangile, de consacrer toutes leurs forces, leur
» vie même, à cette œuvre sublime de rédemption,
» à l'exemple du glorieux Pierre Claver que Nous
» avons récemment canonisé. Mais c'est sur vous
» surtout, Monsieur le Cardinal, que Nous comptons
» pour le succès des difficiles œuvres et missions
» d'Afrique. Nous avons la confiance que vous ne
» vous lasserez pas, avant d'avoir mené à bonne fin
» vos grandes entreprises. »

*
* *

Je n'ai donc fait qu'obéir à la voix du Vicaire de Jésus-Christ, et c'est à lui, c'est à l'Église dont il est le chef et le guide, qu'appartient tout l'honneur de

cette campagne que ses ennemis lui envient aujourd'hui (1).

Mais c'est en vain qu'on voudrait donner le change à l'opinion. Les faits, les dates, l'Encyclique, les discours sont là pour protester contre une usurpation aussi audacieuse.

Nous y pouvons joindre, en France, la grande voix de l'épiscopat qui a voulu s'associer tout entière à celle du Vicaire de Jésus-Christ. J'ai déjà reçu, en effet, des lettres d'adhésion chaleureuse à la croisade ordonnée par le Saint-Père, de la part de tous les cardinaux, de tous les archevêques français, de presque tous leurs vénérables suffragants (2). Quelques-uns avec une haute éloquence, tous avec l'accent de la charité et de l'indignation apostoliques, déclarent qu'ils s'associent à l'initiative, aux sentiments du Vicaire de Jésus-Christ.

Il en est de même dans les autres pays chrétiens. En Belgique, en Angleterre, en Allemagne, la voix de Léon XIII trouve un écho profond. Elle retentit en Portugal, en Espagne et jusqu'en Amérique. Les associations se forment et se disposent à agir. C'est l'Église entière, dans son Chef, dans ses Pasteurs, dans ses fidèles, qui, dans un sentiment nouveau, reprend, ainsi que le disait récemment le Conseil

1. On sait que des journaux antichrétiens ont prétendu, en France, comme je l'ai dit plus haut, que cet honneur appartient tout entier aux philosophes du dix-huitième siècle! Et je viens de lire, dans une feuille allemande, le discours d'un ministre protestant faisant ressortir, aux yeux de ses coreligionnaires, qu'il importe de ne pas le laisser à l'Eglise.

2. Voy. *Pièces justificatives*.

antiesclavagiste de France, l'ancien cri des croisades : « Dieu le veut !

» Il veut que les droits, la liberté, la dignité de la nature humaine ne soient pas plus longtemps violés.

» Il veut que, dans la mesure de notre pouvoir, nous contribuions tous à arrêter le sang qui coule à flots sur les hauts plateaux de l'Afrique.

» Il veut que, pour faire cesser ces crimes, chacun de nous sacrifie un peu de son or, et quelques-uns qui en auront l'héroïsme, leur vie même, s'il le faut. »

Il nous reste à voir quel doit être le caractère pratique de cette action.

Tout rétablir dans le Christ, telle est la règle que saint Paul donne aux chrétiens pour la reconstitution de la société antique. C'est donc la règle qu'il faut suivre, lorsqu'il s'agit, comme aujourd'hui, de restaurer l'ordre et la paix dans tout un grand continent. Mais, si l'obligation est la même pour tous, la manière de l'accomplir est proportionnée pour chacun à la mesure de ses forces et de son pouvoir. Il y en a une cependant qui est à la portée de tous, c'est l'aumône. C'est aussi celle qu'indique, avant toutes les autres, N. S. P. le Pape Léon XIII.

« Nous désirons ardemment, dit-il dans son
» Encyclique, pouvoir procurer aux esclaves tous
» les secours et tous les soulagements possibles. »

Et il ajoute, en s'adressant aux missionnaires :

« C'est pourquoi Nous engageons les mission-

» naires à mettre devant leurs yeux, comme un
» miroir de la vertu apostolique, la vie et les actions
» de Pierre Claver dont naguère Nous avons relevé
» la gloire par de nouveaux honneurs. Qu'ils consi-
» dèrent ce saint qui, avec une infatigable con-
» stance, pendant quarante années consécutives, se
» dévoua tout entier aux plus misérables troupeaux
» d'esclaves maures, vraiment digne d'être appelé
» l'apôtre de ceux dont il s'était dit et fait l'esclave
» pour toujours. S'ils ont soin d'acquérir et de re-
» tracer la charité et la patience de ce grand homme,
» ils deviendront assurément de dignes ministres de
» salut, des consolateurs, des messagers de paix, et
» ils pourront, avec l'aide de Dieu, changer l'hor-
» reur de la solitude et de la sauvagerie en une
» terre fertile où fleurira la religion et la civilisa-
» tion (1). »

Il revient, dans son allocution au pèlerinage africain, sur la même recommandation :

« Nous recommandons à tous les missionnaires
» qui prêchent l'Évangile en Afrique de consacrer
» toutes leurs forces, leur vie même, à cette œuvre
» sublime de rédemption, à l'exemple du glorieux
» Pierre Claver que nous avons récemment cano-
» nisé. A ces missionnaires Nous recommandons
» aussi de racheter autant d'esclaves qu'il leur sera
» possible ou, du moins, de leur procurer tous les

1. Encyclique *In plurimis* de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux évêques du Brésil.

» soulagements de la plus tendre charité de pères
» et d'apôtres (1). »

*
* *

Cette adjuration paternelle, adressée aux missionnaires d'Afrique par le Saint-Père est, par là même aussi, adressée à tous les chrétiens et particulièrement aux Associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, appelée à prendre une si grande part dans les Missions, chaque jour plus nombreuses et plus étendues, du cœur de l'Afrique. Ils ne seraient pas dignes de se dire les membres de votre Association et même simplement les disciples de Jésus-Christ, s'ils fermaient les oreilles aux appels désespérés qui arrivent maintenant jusqu'à eux. C'est ce que je n'ai cessé de répéter dans toutes les chaires où je suis monté depuis le commencement de ma croisade :

« Accepterez-vous, chrétiens, ai-je dit, de recevoir plus longtemps, sans frémir, les échos de ces boucheries? Accepterez-vous, sans chercher à les secourir, que des milliers de créatures humaines soient ainsi réduites en esclavage, privées de leur liberté, entraînées au loin sur les marchés où elles agonisent, entassées dans de noirs bateaux, dispersées aux quatre vents du monde musulman, les mères séparées des enfants, pour servir, les uns et les autres, à de honteuses débauches? Accepterez-vous que des provinces entières soient dépeuplées?

1. Allocution de Sa Sainteté au pèlerinage africain.

» Disons tout. Voulez-vous en porter le déshonneur devant l'histoire et surtout devant Dieu? Voulez-vous qu'au jour des justices, Il vous dise, comme Il en menace dans son Évangile : « Loin de moi! Car » j'ai été opprimé, et vous n'êtes point venus à » mon aide; j'ai été enchaîné, et vous ne m'avez » pas délivré; j'ai été torturé, et vous n'avez pas » eu pitié de moi; on a versé mon sang, et vous » l'avez laissé couler. »

» Ah! sans doute, vous pourrez répondre, comme Il vous le suggère Lui-même :

« Et quand donc, Seigneur, vous avons-nous vu » dans l'oppression, dans l'esclavage, dans les tor- » tures, dans le sang? » Mais il Lui suffira de dire, pour vous confondre : « C'est avec les noirs, avec » vos noirs, que j'ai souffert, et vous m'avez aban- » donné, sans même me faire une aumône. »

» Enfin, mes Très Chers Frères, avez-vous oublié, comme saint Paul vous l'enseigne, la règle de la solidarité chrétienne, que, « quand un membre souffre » dans ce corps immense de l'humanité, tous les » autres lui doivent compatir »?

» Je ne veux pas croire que de tels sentiments d'indifférence puissent exister dans le cœur d'un seul d'entre vous, lorsqu'il s'agit des souffrances, de la servitude et de la mort de tant de millions d'hommes. »

*
* *

Mais qu'ai-je besoin de parler ici de l'appel que j'ai fait du haut de nos chaires? Les lecteurs de cette

lettre l'ont entendu, d'une manière bien plus puissante, dans les navrants récits qui la remplissent, dans les regrets déchirants qu'exprimaient nos missionnaires de n'avoir pas reçu de France des ressources suffisantes pour arracher à leur triste sort les infortunés qu'ils avaient sous leurs yeux. Ils n'ont pas oublié ce passage de la lettre du Père parlant d'une de ces horribles caravanes qui traversaient leur territoire :

« Le chef arabe, disait-il, nous laisse racheter, parmi les victimes de la chasse de cet après-midi, les femmes et les enfants dont nous pouvons payer la rançon. Tout ce que nous avons y passe. Jugez de la joie des élus qui peuvent rentrer dans leurs foyers, mais aussi du désespoir des pauvres malheureux qui ne peuvent participer à la délivrance, et qui sont emmenés de force, enchaînés à leurs cangues, au milieu de leurs cris de désespoir! Oh! que n'avons-nous de quoi les délivrer tous! »

Et encore un peu plus bas :

« Ce matin, à sept heures, les oppresseurs, les meurtriers infâmes de notre paisible population, sont partis et nous ont quittés, à travers une pluie battante, emportant l'exécration de tous les indigènes. Ils étaient près de trois cents en tout, une troupe comme celles qui viennent de la côte. La caravane des esclaves suivait tristement. Une pauvre vieille emmenée en captivité, passant à côté du bon Frère Jérôme, veut s'attacher à ses habits et lui crie de la

sauver; mais il n'y peut rien, et elle est entraînée comme une bête de somme, la corde au cou... Il ne restait plus rien pour la racheter (1). »

Combien l'on se sentirait heureux de participer à la joie de ceux qui délivrent ces esclaves! Je n'ai pu, pour ma part, lire sans émotion ce passage de Livingstone où, après avoir raconté que, trouvant sur son chemin une caravane d'esclaves, il en avait assez épouvanté le chef pour que celui-ci prît la fuite, abandonnant son malheureux bétail humain :

« Les prisonniers, restés seuls avec nous, dit-il, s'agenouillèrent et battirent des mains pour exprimer leur gratitude. Nous eûmes bientôt coupé les liens des femmes et des enfants ; mais il était plus difficile de délivrer les hommes. Chacun de ces malheureux avait le cou pris dans l'enfourchure d'une forte branche, de six à sept pieds de long, que maintenait à la gorge une tige de fer solidement rivée aux deux bouts. Cependant, au moyen d'une scie qui, par bonheur, se trouvait dans les bagages, la liberté leur fut rendue. Nous dîmes alors aux femmes de prendre la farine dont elles étaient chargées et d'en faire de la bouillie pour elles et pour leurs enfants. Tout d'abord elles n'en voulurent rien croire; c'était trop beau pour être vrai. Mais, quand l'invitation leur eut été renouvelée, elles se mirent promptement à l'œuvre, firent un grand feu et y jetèrent les cordes

1. Lettre du R. P. Moinet, de la Société des Missionnaires d'Alger.

et les fourches, leurs maudites compagnes de tant de nuits douloureuses et de tant de journées pénibles.

» Beaucoup d'enfants avaient à peine cinq ans; il y en avait de plus jeunes. Un petit garçon disait à nos hommes avec la simplicité de son âge : « Les
» autres nous attachaient et nous laissaient mou-
» rir de faim : vous nous avez détachés, vous,
» puis vous nous donnez à manger; qui donc que
» vous êtes et d'où venez-vous? »

Combien on voudrait être là et avoir à sa disposition tous les trésors pour multiplier ces délivrances! C'est le désir constant qu'expriment les missionnaires. En ce moment même, j'ai sur ma table une lettre de l'un d'eux, toute récente et inédite, par conséquent, celle-là, qui montre quelles horreurs on pourrait empêcher.

*
* *

Voici ce que m'écrit le Père Guillemé, de la misssion de Kibanga, le même qui, il y a quelques mois, me faisait cette description horrible du marché à esclaves d'Ujiji, description qui a soulevé tout à la fois et consterné le monde chrétien.

Mission de Kibanga (Haut-Congo), 14 juin 1888.

« Depuis le 1er janvier jusqu'au 1er juin, nous avons pu racheter et délivrer cent cinquante esclaves, hommes, femmes et enfants. Ce qui nous a permis de racheter tant de monde, c'est le prix relativement très peu élevé que nous devions payer pour les avoir.

Malgré ce prix peu élevé, nos ressources se sont cependant épuisées, et nous avons dû nous arrêter.

» Nous avons créé un hôpital pour y recevoir les plus faibles et les plus malades, comme nous recevons les enfants dans l'orphelinat où nous les élevons et qui en compte aujourd'hui plus de trois cents.

» Notre hôpital se compose principalement de vieillards, eux aussi très intéressants, d'anciens esclaves rachetés pour quelques cotonnades, ou encore de vieilles négresses rejetées par leurs maris ou leurs enfants auxquels elles ne peuvent plus, à cause de leur âge, rendre de services. Cette maxime toute païenne est pratiquée dans presque toute l'Afrique : « Quand ton père ou ta mère, devenu vieux et par » conséquent inutile, commencera à se pencher vers » la tombe, délivre-le de la vie ou chasse-le dans les » bois. » C'est pourquoi, grâce à la générosité d'une de nos bienfaitrices, nous avons pu créer un asile pour ces pauvres abandonnés où nous leur procurons les soins du corps et ceux de l'âme. Les vieux sont l'objet de nos prédilections, et, quand nous connaissons, dans les villages des environs, quelques vieillards, nous tâchons, par nos soins qui consistent simplement à leur donner le pain de chaque jour, de les attirer près de nous. Ces vieillards étant un fardeau inutile, on les laisse venir sans répugnance.

» Tout dernièrement, une pauvre vieille négresse esclave, demeurant à plusieurs journées de la Mission, ayant entendu parler des bons soins que ses semblables recevaient chez nous, et comparant leur état à la misère, aux rebuts auxquels elle était

réduite, se décida à entreprendre le voyage de Kibanga pour venir, elle aussi, y demeurer. Elle arriva exténuée de fatigue, de misère et de faim, dans un état qui lui attira la compassion de tous. Confiée aux soins d'une autre bonne vieille plus forte qu'elle, elle se remit promptement de ses fatigues. Elle était heureuse, nous disait-elle tous les jours, et voulait mourir près des missionnaires, dans la maison de leurs enfants. Mais, hélas! il n'en fut point ainsi et son bonheur ne devait pas durer longtemps; car ses maîtres, auxquels elle n'avait point dit qu'elle venait chez les missionnaires, apprenant qu'elle était fixée chez nous, vinrent la chercher pour l'emmener dans son pays. Ils tenaient peu à cette pauvre créature, mais ils voulaient exploiter notre pitié, et ce qu'ils espéraient, c'étaient des étoffes, en compensation de la perte qu'ils faisaient, disaient-ils. Des étoffes leur furent accordées, mais leurs exigences furent si grandes que nous ne pûmes accepter leurs conditions. La pauvre femme se vit donc entraînée de force et obligée de reprendre le chemin de son village. Comme ses jambes raidies par l'âge ne pouvaient suivre le pas de ses maîtres, un individu armé d'un bâton fut placé derrière elle pour lui faire hâter le pas. Véritable bête féroce, il ménageait peu les coups sur le dos de sa victime qui, après dix minutes, fut exténuée de fatigue et s'arrêta à bout de forces. Nous entendîmes alors un coup d'arme à feu, du côté où ils avaient disparu. La pauvre femme venait de tomber sur le sentier, la tête percée d'une balle. Plusieurs de nos chrétiens, soupçonnant le

crime, se rendent immédiatement dans cette direction; mais il était trop tard : la victime avait expiré et les brigands s'étaient enfuis.

» Voilà, pour ne citer qu'un fait, les scènes dont nous sommes souvent les tristes témoins, impuissants pour les empêcher, et cela, faute de quelques mètres de cotonnade. Comme le cœur du missionnaire est gros, en présence de ces atrocités! et avec quels accents de ferveur mêlée de compassion ne dit-il pas alors à Dieu, du fond de son cœur : *Adveniat regnum tuum* (1)! »

On voit, par cette lettre, ce qu'il serait possible de faire, dès maintenant, dans les missions de l'intérieur africain, et aussi ce qui s'est déjà fait. Combien seraient utiles, pour adoucir de tels maux, des fondations semblables à celles de Kibanga ! Quand on pense qu'avec quelques mètres de cotonnade nos missionnaires pourraient, tous les jours, délivrer, de l'esclavage, de pauvres infortunés que l'on torture sous leurs yeux, le cœur saigne de ne point posséder des ressources suffisantes, afin de les employer à un tel but et d'attirer ainsi sur soi et sur les siens la miséricorde de Dieu.

*
* *

Mais il faut le reconnaître, jamais, comme je l'ai dit déjà, on ne pourrait arriver, par ce moyen, à supprimer toutes les souffrances de l'esclavage. Non

1. Lettre du R. P. Guillemé, de la Société des Missionnaires d'Alger.

seulement le nombre de ceux qu'il faudrait racheter est trop grand ; mais encore, si l'on ne se contentait pas de secourir, comme le bon Samaritain, les misères que l'on rencontre près de soi, si l'on allait les chercher au loin, on créerait peut-être un mal nouveau, on pourrait donner aux esclavagistes, par la certitude de placer toutes leurs tristes captures, une nouvelle fureur pour les multiplier encore.

Aussi l'aumône serait insuffisante à elle seule pour remédier à l'esclavage : il y faut une puissance d'un autre ordre, et c'est ce que signale également Léon XIII, lorsqu'il fait appel aux gouvernements de l'Europe et de l'Afrique :

« Plaise à Dieu, dit-il dans son Encyclique, » comme vous l'avez entendu, que tous ceux qui ont » la puissance et qui tiennent l'empire, ou qui » veulent que les droits des nations et de l'huma- » nité soient sacrés, ou qui sont du fond du cœur » dévoués au progrès de la religion, que tous, en » tout lieu, écoutant Nos exhortations et Nos » prières, unissent leurs efforts pour réprimer, pour » empêcher, pour abolir le plus honteux et le plus » criminel de tous les trafics (1) ! »

Dans son allocution au pèlerinage africain, il revient sur la même pensée :

« Nous avons invité, dit-il, et vivement engagé

1. Encyclique *In plurimis* de Sa Sainteté Léon XIII aux évêques du Brésil.

» tous ceux qui ont le pouvoir entre les mains à
» mettre un terme au hideux trafic appelé « *la traite*
» *des nègres* » et à employer tous les moyens pour
» que cette plaie ne continue pas davantage à dés-
» honorer le genre humain (1). »

Dans cet appel direct aux Puissances, le Saint-Père a mis autant de sollicitude pour les esclaves qu'il a mis de délicatesse pour les grands. Il aurait pu, en effet, ne pas se contenter d'exprimer, comme il le fait, des désirs ou des vœux; il aurait pu rappeler les gouvernements européens à l'accomplissement des obligations solennelles, prises par eux à divers reprises.

Je l'ai fait, moi-même, au milieu d'un auditoire protestant, lorsque, dans ma Conférence de Londres, je me suis publiquement adressé, après lord Granville, aux gouvernements de l'Europe et j'ai osé leur dire :

« C'est sans contredit aux gouvernements de l'Europe que l'obligation de sauver l'Afrique est tout d'abord imposée. L'honorable président de ce meeting, avant de me donner la parole, vous avait rappelé comment, en 1815, à Vienne, et plus tard encore à Vérone, en 1822, ils se sont solennellement engagés à ne plus tolérer l'esclavage dans le monde. Mais il leur en faut la ferme volonté. Et pourquoi ne l'auraient-ils pas? Est-il une œuvre plus noble, plus grande, plus généreuse? Sur quelles questions

1. Allocution de N. S. P. le Pape au pèlerinage africain.

peuvent-ils plus honorablement se consulter et s'entendre que sur la cessation de si effroyables maux? On parle souvent de leurs alliances, et les peuples, dont aucun, au fond, ne veut la guerre, semblent n'y voir que le prélude des luttes où ils vont s'entr'égorger. Il en faudrait donc revenir à l'amère ironie de notre Montesquieu, lorsqu'il disait, il y a plus d'un siècle, en parlant de l'esclavage colonial : « De
» petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on
» fait aux Africains; car, si elle était telle qu'ils
» le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des
» princes d'Europe, qui font entre eux tant de con-
» ventions inutiles, d'en faire une générale en faveur
» de la miséricorde et de la pitié (1)? »

» Il est vrai que les gouvernements européens pensent à l'Afrique; mais ils semblent n'y penser, jusqu'ici, que pour s'en emparer. Se réunir en congrès, pour tracer des lignes sur une carte, et s'attribuer des empires est chose facile. Mais des États chrétiens ne peuvent oublier que le droit est corrélatif du devoir. Les principales nations de l'Europe, l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Portugal, ont, par un consentement commun, reconnu et proclamé leurs droits présents et futurs sur l'Afrique. Ils ont, dès lors, des devoirs vis-à-vis d'elle. De ces devoirs, le premier est celui de ne pas laisser cruellement détruire la race indigène et fermer de nouveau, en la transformant en d'inaccessibles déserts, la terre que les explorateurs avaient ouverte

1. *Esprit des lois*, liv. XV, chap. v.

à la civilisation. C'est là leur premier intérêt. Mais, si la voix de l'intérêt ne parle pas aux gouvernements avec assez de puissance, il faut les forcer à entendre, pour parler avec Montesquieu, le cri « de la miséricorde et de la pitié ». Et pour cela il faut que ce cri soit poussé, enfin, par tous, avec une telle puissance que l'on soit forcé de lui obéir. »

⁂

Bien loin de contester la vérité de ces paroles et, par conséquent, celle des obligations contractées par les gouvernements de l'Europe, le meeting devant lequel je parlais, et qui était présidé par un ancien ministre des affaires étrangères d'Angleterre, s'est rallié tout entier à cette pensée et, à l'unanimité, sur la proposition de son président et celle du cardinal Manning, a voté la résolution suivante :

« Le temps est maintenant arrivé où toutes les
» nations de l'Europe, qui, au Congrès de Vienne,
» en 1815, et à la Conférence de Vérone, en 1822,
» ont pris une série de résolutions condamnant sé-
» vèrement le commerce des esclaves, doivent
» prendre des mesures sérieuses pour aboutir à un
» effet pratique. Comme les brigands arabes dont
» les dévastations sanguinaires dépeuplent, en ce
» moment, l'Afrique ne sont ni sujets à des lois, ni
» sous une autorité responsable, il appartient aux
» gouvernements de l'Europe d'assurer leur dispa-
» rition de tous les territoires où ils ont eux-mêmes
» quelque pouvoir. Ce meeting se propose égale-

» ment de faire instance auprès du gouvernement
» de Sa Majesté, pour que, de concert avec les
» pouvoirs européens qui réclament, en ce moment,
» une possession ou une influence territoriale en
» Afrique, il adopte telles mesures qui puissent as-
» surer l'abolition de l'affreux commerce des es-
» claves, qui est encore maintenant pratiqué par ces
» ennemis de la race humaine. »

Je n'ai cessé depuis, dans tous mes discours, de proclamer la même pensée. La destruction de l'esclavage africain est une œuvre si considérable et si difficile que seules l'initiative et l'entente des Puissances européennes peuvent la mener à bon terme. Il faudrait donc une Conférence nouvelle qui complète l'œuvre de la Conférence de Berlin, et en assure enfin l'exécution. Dans l'acte fondamental dans lequel elles ont constitué leurs nouvelles possessions africaines, toutes les Puissances intéressées se sont, en effet, comme je l'ai dit, engagées à détruire l'esclavage africain.

L'article sixième de cet acte fondamental porte ce qui suit :

ART. 6.

« Toutes les Puissances exerçant des droits de sou-
» veraineté ou une influence dans lesdits territoires
» s'engagent à veiller à la conservation des popula-
» tions indigènes et à l'amélioration de leurs condi-
» tions morales et matérielles d'existence, et à con-
» courir à la suppression de l'esclavage et surtout

» de la traite des noirs : elles protégeront et favori-
» seront, sans distinction de nationalité ni de culte,
» toutes les institutions et entreprises, religieuses,
» scientifiques ou charitables, créées et organisées
» à ces fins (1). »

L'article neuvième est plus explicite encore :

ART. 9.

« Conformément aux principes du droit des gens,
» tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signa-
» taires, la traite des esclaves étant interdite,
» et les opérations qui, sur terre ou sur mer,
» fournissent des esclaves à la traite, devant
» être également considérées comme interdites, les
» Puissances qui exercent ou qui exerceront des
» droits de souveraineté ou une influence dans les
» territoires formant le bassin conventionnel du
» Congo, déclarent que ces territoires ne pourront
» servir ni de marché, ni de voie de transit pour la
» traite des esclaves de quelque race que ce soit.
» Chacune de ces Puissances s'engage à employer
» tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à
» ce commerce et pour punir ceux qui s'en oc-
» cupent (2). »

*
* *

Mais jusqu'ici ces engagements n'ont pas été tenus. C'est même beaucoup si l'on peut dire que l'action inexpérimentée des Puissances qui se sont

---

1. Acte général de la Conférence de Berlin, ch. II, art. 6.
2. *Ibid.*, ch. Ier, art. 9.

divisé l'intérieur de l'Afrique n'a pas contribué à rendre plus dure, en certaines régions, la situation des noirs. D'une part, les esclavagistes, sentant approcher le moment où ils ne pourront plus compter, comme ils l'ont fait jusqu'ici, sur la complicité des autorités musulmanes qui maintiennent ou favorisent indirectement l'esclavage, malgré tous les traités, se sont hâtés d'exploiter sans pitié et d'épuiser les sources de la vie africaine. C'est ce qu'on a vu, en particulier, dans le Haut-Congo et sur les plateaux du Nyanza et du Tanganika, dont les esclaves s'exportent par la côte orientale. De l'autre, le fanatisme musulman s'est surexcité à la vue de ces premières prises de possession, par la force, de territoires qu'il considérait comme sa propriété ou sa proie. Il en est résulté une augmentation dans les ravages matériels et dans le nombre des esclaves. Mais, il faut être juste, l'expérience la plus consommée ne pouvait triompher de toutes les difficultés. Le mal vient surtout de ce que les Puissances ont entrepris, sans s'en douter, comme l'avaient fait les Espagnols au moment de la conquête de l'Amérique, une tâche au-dessus de leurs forces. Pour la remplir, il faut, d'une part, une entente commune, des sacrifices financiers; de l'autre, des forces armées qu'aucune d'elles ne peut fournir, seule, dans l'état actuel de l'Europe.

*
* *

Voilà pourquoi il est nécessaire qu'elles soient aidées, dans l'accomplissement de leur entreprise,

par tout ce qui garde encore, parmi nous, le sentiment de la solidarité chrétienne. Le premier devoir des catholiques est donc de donner, dans cette entreprise, leur appui décidé à leurs gouvernements respectifs, et pour cela, ce qu'il faut tout d'abord, c'est faire connaître, sans réticences, la vérité sur l'esclavage africain, comme je le fais moi-même dans cette lettre.

C'est aux femmes, qui sont associées en plus grand nombre à l'Œuvre de la Propagation de la Foi et qui sont naturellement indiquées pour une œuvre de pitié, que j'adresse principalement cette prière.

Il leur appartient maintenant de faire connaître partout de telles horreurs et d'exciter contre elles l'indignation du monde civilisé. Ne laissez point de paix à vos pères, à vos maris, à vos frères, femmes pieuses ou simplement chrétiennes qui lisez ces lignes; employez l'autorité qu'ils tiennent de leur éloquence, de leur fortune, de leur situation dans l'État, à arrêter l'effusion du sang de vos sœurs. Vous ne trouverez pas d'occupation plus sainte. N'oubliez pas que c'est le livre d'une femme, un simple roman, qui, traduit dans toutes les langues du monde, a mis le sceau à la délivrance des esclaves de l'Amérique.

C'est en se sentant ainsi soutenus, entraînés, sommés, pour ainsi dire, par les organes de l'opinion, que les gouvernements prendront courage pour des efforts nouveaux. C'est ainsi qu'on suscitera, dans chaque nation, assez de bienfaiteurs pour créer à une croisade commune des ressources suffisantes.

assez de dévouements personnels pour suppléer, par des milices volontaires, aux troupes régulières dont les gouvernements disposent.

J'ai déjà, vos lecteurs le savent, fait connaître cette pensée. J'ai demandé que des corps de généreux chrétiens se forment pour aller combattre, partout où cela sera nécessaire, dans notre Afrique, au jugement des nations intéressées. J'ai exprimé la confiance que de tels dévouements ne seraient pas rares, et, en effet, il se produisent partout en grand nombre. A l'heure présente, et des divers pays catholiques, nous avons reçu plus de deux mille demandes dont plusieurs signées de noms illustres. En même temps, nous avons ouvert une souscription pour pourvoir aux frais de telles expéditions. Cette souscription suit son cours. Je ne puis entrer ici dans tous les détails de cette entreprise. Ils ne regardent pas directement les associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

XXII

BREF DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII.

A Notre Cher Fils Charles-Martial Lavigerie, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine, Archevêque de Carthage et d'Alger.

LÉON XIII, PAPE

NOTRE CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Pressé par Notre charité, Nous vous avons confié une œuvre à coup sûr grande et difficile, en vous demandant de tenter généreusement, par tous les moyens en votre pouvoir, de mettre fin, en Afrique,

---

Dilecto Filio Nostro Carolo Martiali, S. R. E. Presbytero, Cardinali Lavigerie, Archiepiscopo Carthaginiensi et Algeriensi.

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili Noster, salutem et apostolicam benedictionem. — Opus tibi sane magnum et arduum, urgente Nos caritate, mandavimus; scilicet ut omnia fidenter experiri, quæcumque in tua essent potestate, velles, ad prohibendam tot miserorum in Africa

à l'esclavage de tant d'infortunés. Vous l'avez acceptée avec tant de dévouement qu'il était facile de voir avec quel cœur et quelle élévation de sentiments vous agissez, lorsqu'il y va du salut des hommes. Nous voyons maintenant, par vos lettres, que votre zèle pour cette entreprise augmente, chaque jour, votre ardeur et votre courage, et que non seulement vous ne refusez pas des travaux même excessifs, mais qu'encore vous les désirez et vous les recherchez. C'est pourquoi Nous ne pouvons et même Nous ne devons pas tarder plus longtemps à vous témoigner, comme Nous le faisons par ces Lettres, que Nous approuvons grandement les commencements de votre entreprise et que Nous sommes heureux de les voir aussi louer sans retard par les Évêques. Nous souhaitons et Nous demandons à Dieu que vous obteniez, dans une cause si noble et si excellente, tout le succès que vous désirez. Ce qui est fait déjà Nous permet, du reste, d'y avoir confiance, avec le secours de la grâce divine. Les souverains de l'Europe sont d'accord qu'il convient de s'opposer à un si grand mal, avec plus de force que

servitutem. Quod tamen ita suscepisti libens, ut facile appareret qualem animum, ubi salus hominum agitur, quamque excelsum geras. Nunc vero ex Litteris tuis intelleximus, et alacriorem te et ardentiorem ea in re quotidie fieri, ut vel summos pro eadem labores non modo non recusare, sed appetere etiam ac deposcere videaris; proptereaque non possumus, aut etiam non debemus continere Nos, quin his apud te Litteris testemur, probari Nobis vehementer cœptus istos tuos; in quibus ipsis pro merito commendandis haud segnes extitisse Episcopos, et scimus et lætamur. Ceterum eum tibi optamus precamurque exitum, quem par est in causa tam nobili bonaque consequi. Atque initia quidem satis iubent confidere, si Deo placet, de reliquis. — Consentiunt enim summi

par le passé. Ils en sont convenus à la Conférence de Berlin. Nous voyons aussi que la pitié d'un très grand nombre de personnes privées a été excitée par vos discours, et cela, comme votre rapport écrit Nous le confirme, non seulement parmi vos concitoyens, nation toujours magnanime, mais encore parmi les Belges, toujours prêts aussi à venir au secours des misères d'autrui, parmi les Anglais qui, depuis si longtemps, ont si bien mérité de la cause des esclaves noirs, et parmi les catholiques de l'Allemagne et ceux du Portugal, dont la piété nous permet de tout attendre. Nous ne doutons pas enfin davantage que les Italiens et les Espagnols ne deviennent, avec le même cœur, les promoteurs et les auxiliaires d'une telle œuvre. Si, en faisant simplement mieux connaître l'infâme et horrible esclavage africain, vous avez pu enflammer ainsi tout d'un coup les esprits et les porter à chercher, sans délai, des remèdes à un tel mal, en excitant ces vifs sentiments d'humanité et de charité chrétienne, Nous avons le droit de penser que l'ap-

---

Europæ principes, quod anno MDCCCLXXVIII in Conventu Berolinensi spoponderant, obviam animosius eundum tam ingenti malo. In privatis autem hominibus, videmus plurimorum misericordiam litteris abs te ac sermone commotam : idque, ut epistola tua confirmat, non modo apud magnanimum genus cives tuos, sed etiam apud Belgas, in alienarum solatia calamitatum et ipsos natura paratissimos; et apud Britannos de mancipiis Æthiopum diu multumque meritos, et apud Catholicos e Germania, de quorum pietate, quemadmodum etiam de Lusitanorum, nihil est tam magnum quod non iure expectemus. Pari autem propensione voluntatis et Italos et Hispanos fautores operis adiutoresque futuros, nullo pacto ambigimus. Si servitutis Afrorum indignissimæ teterrimæque plenior aliquanto cognitio continuo inflammavit animos, et ad quærenda remedia fecit alacres, humanitatis simul caritatisque

probation et la faveur que vous avez obtenues déjà de l'Europe, assurent, pour l'avenir, son concours et son appui.

Nous ne vous exhorterons donc pas, car de quelle exhortation aurait besoin un si ardent courage ? mais Nous vous féliciterons de ce que vous êtes disposé à continuer cette œuvre, par la grâce de Dieu, avec le même zèle et la même constance. Certes, vous ne pouvez employer, nulle part ailleurs, plus utilement votre charité épiscopale, et il n'est guère d'œuvre où vous puissiez mieux mériter du nom chrétien. La liberté est, en effet, à un titre égal, le bien propre de tous les hommes, et elle n'est pas moins fondée sur le droit chrétien que sur le droit naturel. Si quelques-uns ont osé dire que l'Église a, dans d'autres temps, favorisé l'esclavage ou qu'elle n'a pas assez travaillé à l'abolir, ceux-là ne se montrent ni reconnaissants envers elle, ni instruits des faits véritables, car l'histoire établit avec évidence ce que les hommes apostoliques ont fait pour une telle cause, même en Afrique, et ce que, dans cette

---

christianæ sensibus magnopere excitatis, non inepte coniicimus, quantum ex Europa approbationis gratiæque hactenus impetravisti, tantumdem operæ ac liberalitatis te posthac impetraturum. Itaque non hortabimur te, neque enim hortatione indiget tam actuosa virtus, sed potius gratulabimur, quod pergas isto animo constantiaque, Deo auspice, cœpta persequi. Certe nuspiam episcopalem caritatem tuam utilius collocaveris, nec ulla propemodum re merueris de christiano nomine melius. Est enim cunctorum æque hominum, non minus christiano quam naturali iure, sancita libertas; Ecclesiamque si qui criminantur, aut ullo tempore fuisse servituti conniventem, aut non satis de eadem tollenda laboravisse, ii nec gratos se, nec gnaros rerum probant, cum luculente historia loquatur quid hanc ad rem viri apostolici in ipsa Africa, quid ex

ville de Rome, capitale du monde catholique, les Souverains Pontifes ont entrepris dans le même but. Pour vous, ne doutez point que Nous ne cherchions à aider, par tous les moyens en Notre pouvoir, vos projets et votre zèle. Recevez, comme preuve de cette volonté de Notre part, **les trois cent mille francs** que Nous vous envoyons de grand cœur, pour que vous les partagiez, comme vous le trouverez plus convenable, entre les Conseils ou Comités établis pour l'abolition de l'esclavage. Rien ne peut être plus doux à Notre cœur que de venir ainsi au secours d'hommes si cruellement atteints, et Nous pensons que les catholiques de toutes les nations, dont la générosité s'est montrée si grande envers Nous, principalement pendant cette année, seront heureux d'apprendre que leur munificence a pu Nous servir aussi à réparer tant d'atroces injustices, et à défendre, dans un si grand nombre de nos frères, la dignité de la nature humaine. Courage donc, Notre cher Fils, et mettez votre ferme espérance dans ce Dieu qui est le Père et le Sauveur de tous les

---

urbe Roma, principe catholici orbis, Summi Pontifices præstiterint. Tu vero ne dubites, quin rebus omnibus, quibus possumus, consilia Nos industriamque tuam simus adiuturi. Cuius voluntatis Nostræ quasi pignus habeto argenteos italicos nummos ad CCC millia : quam tibi summam perlibenter destinamus, ut in collegia *seu comitatus* abolendæ Afrorum servituti institutos, opportune cures partiendam. — Nihil profecto optatius esse Nobis potest, quam ferre opem hominibus tam inhumane vexatis : ipsosque ex omni gente Catholicos, quorum eximia erga Nos, hoc nominatim anno, liberalitas extitit, nosse iuverit, munificentiæ suæ fructus huc etiam adhibitos, nimirum ad propulsandas tam immanes iniurias tuendamque in tot fratribus nostris humanæ personæ dignitatem. Macte animo, Dilecte Fili Noster, spemque maxi-

hommes. Comme gage de son appui et de Notre paternelle bienveillance, Nous donnons très affectueusement dans le Seigneur Notre Bénédiction Apostolique à vous, Notre cher Fils, à votre clergé et à tout votre peuple.

Fait à Rome, auprès de Saint-Pierre, le dix-septième jour d'octobre de l'année 1888, onzième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

---

mam in parente ac servatore cunctorum hominum Deo repone : cuius munerum auspicem, paternæque benevolentiæ Nostræ testem tibi et clero populoque tuo universo apostolicam benedictionem peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XVII Octobris,
Anno MDCCCLXXXVIII, Pontificatus Nostri Undecimo.

LEO PP. XIII.

XXIII

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. L. SORELA, OFFICIER DE LA MARINE ESPAGNOLE, SUR LA FONDATION, EN ESPAGNE, DE LA SOCIÉTÉ ANTIESCLAVAGISTE.

Cambo, 24 *octobre* 1888.

MONSIEUR,

Je ne regrette pas moins que vous les obstacles qui, en ce moment, s'opposent à mon voyage de Madrid. J'aurais été heureux de me rencontrer avec les hommes distingués qui désirent fonder, en Espagne, une grande société nationale antiesclavagiste. Je les aurais félicités, ainsi que leur honorable président, d'une aussi noble pensée.

En exprimant ces sentiments à vos honorables collègues, après le Bref récent où Notre Saint-Père le Pape Léon XIII vient de manifester visiblement ses désirs à cet égard, je n'aurais fait que rester fidèle aux sentiments de toute ma vie.

J'ai toujours eu, pour votre pays, une affection sincère. Elle remonte à mon enfance, qui s'est passée tout entière près des frontières de votre Espagne, à

l'ombre des montagnes, sur le bord des flots qui séparent nos deux patries. J'ai été bercé aux accents de votre langue, comme vous-même à ceux de notre langue française. J'ai connu, à Bayonne, des catholiques, des prêtres espagnols dont j'ai admiré la foi, le ferme caractère. Rien de ce qui vous touche ne m'a donc jamais été étranger; et maintenant un nouveau lien, celui de la tendresse pastorale, m'unit aux cent cinquante mille Espagnols qui sont venus chercher, en Algérie, une patrie nouvelle.

Je ne puis donc que me réjouir de voir l'Espagne suivre l'impulsion généreuse qui, à la suite du Chef de l'Église, entraîne les nations chrétiennes au secours de tant de millions de créatures humaines vouées à l'esclavage dans notre continent. Il est beau de voir un peuple qui vient à peine d'achever, dans ses propres colonies, l'œuvre de la délivrance, se hâter ainsi de l'entreprendre en Afrique, dans un sentiment chrétien et désintéressé d'humanité et de justice.

Des raisons nombreuses justifient un tel zèle.

L'Espagne est la nation catholique de l'Europe la plus voisine des pays à esclaves. Des hauteurs qui bordent votre détroit de Gibraltar, vous apercevez les rivages où se tiennent publiquement des marchés de pauvres noirs, enlevés à leur Soudan par la violence, traînés à travers le Sahara au milieu d'indicibles cruautés, et répandus ensuite dans les villes et les bourgs du Maroc, où les conduisent les caravanes de Touaregs musulmans. Dans le reste des contrées de l'Islam, les Puissances chrétiennes ont obtenu, des

princes, du moins en apparence, l'engagement de mettre désormais fin à ces horreurs. Seul le sultan du Maroc s'est jusqu'ici refusé à cet acte de condescendance. Son fanatisme, l'indépendance spirituelle dont il est fier vis-à-vis de Constantinople, lui ont permis une résistance qui, si elle est un honneur pour lui, aux yeux de ses sujets, est une honte pour les nations catholiques. Il est digne de l'Espagne, établie sur plusieurs points de cet empire, et qui, dans ce moment même, fonde, sur l'Océan, aux extrémités du Sahara, une colonie nationale, d'amener, de concert avec les autres nations de l'Europe, la fin d'un tel état de choses.

Tout son passé ne l'engage pas moins à combattre l'esclavage musulman. Elle a, sous ce rapport, dans son histoire, des pages et des noms glorieux. Le souvenir d'un Las Cases, celui d'un saint Claver sont là pour lui montrer de quelle générosité ses fils ont été capables, lorsqu'il a fallu combattre l'esclavage des noirs contre les préjugés, les intérêts, les passions des grands.

Le Saint-Père a honoré ces souvenirs, lorsqu'il a choisi un Saint espagnol pour patron de cette croisade nouvelle. Ce sont ses exemples que, dans son Encyclique *In plurimis*, il a proposés à tous les missionnaires, à tous les chrétiens du monde, dans l'accomplissement de cette œuvre de fraternité sublime.

Comment la catholique Espagne n'en serait-elle pas fière? Comment les cœurs de vos compatriotes, de vos prêtres, de vos évêques, ne seraient-ils pas

prêts à suivre l'un des leurs dans la carrière qu'il a si généreusement parcourue ?

Mais ce n'est pas tout.

Pendant de longs siècles, vous avez eu à lutter, sur votre propre sol, contre les musulmans qui s'emparaient de vos pères pour les jeter, eux aussi, dans la servitude et dans les fers. Grâce à la foi intrépide de tant de générations chrétiennes, au courage de vos rois, de vos Ordres militaires, vous en avez délivré l'Espagne. Pendant longtemps encore, vous avez vu, à Oran, à Alger, à Bône, à Tunis, de nombreux esclaves enlevés sur vos vaisseaux ou sur vos rivages. Vous ne les avez jamais abandonnés ; vous les avez secourus par vos Ordres religieux ; vous les avez aidés par vos armes qui, plus d'une fois, les ont délivrés, en faisant tomber les citadelles africaines, et je ne puis oublier qu'un cardinal, votre grand Ximénès, a pris lui-même le commandement d'une de ces expéditions sacrées.

Que de nobles souvenirs ! Mais aussi que d'obligations ils vous imposent, et comment, après avoir eu tant de place à l'honneur, n'en prendriez-vous pas une, aujourd'hui, dans les combats qui restent à livrer pour faire cesser, sur le sol de l'Afrique, les barbaries dont elle est encore le théâtre !

Voilà, Monsieur, ce que j'aurais voulu pouvoir dire de près, au nom du Saint-Père et au mien, à vos catholiques espagnols. Voilà surtout ce que je serais heureux de dire à votre chrétienne et noble reine, si justement entourée, pour ses vertus, du respect de tous. Elle est femme et, par conséquent, disposée à compatir aux misères et aux souffrances de tant de

millions d'êtres humains, parmi lesquels les femmes, les pauvres négresses africaines, trouvent une si grande place. Elle est pieuse et pleine de foi, et, par conséquent, elle voit dans les malheureux l'image même de Dieu dont ils sont les créatures. Elle est reine d'un grand peuple, et, par conséquent, elle est puissante. Je lui aurais demandé, à ce triple titre, son appui pour la croisade de pitié, que je prêche à l'Europe, son intervention auprès des souverains, ses encouragements pour ceux de ses sujets qui prendront en main une telle cause. Je ne puis le faire en personne; mais je le fais, du moins, dans ces lignes, que je vous prie de communiquer à tous ceux qu'animent des sentiments semblables aux vôtres. Une lettre n'aura pas les accents qu'aurait eus ma voix de vieux pasteur; mais j'ai la confiance qu'avec la grâce de Dieu elle contribuera à exciter tant de cœurs généreux qui, chez vous comme dans les autres nations chrétiennes de l'Europe, comprennent qu'il faut en finir avec des infamies que ne peuvent plus désormais supporter ni des hommes dignes de ce nom, ni une nation chrétienne et chevaleresque comme l'Espagne.

P. S. — Vous aurez vu, dans le Bref du Saint-Père dont je parle au commencement de ma lettre, que Sa Sainteté me charge de distribuer, en son nom, une offrande vraiment royale aux Conseils déjà existants

des sociétés antiesclavagistes. Dès que j'apprendrai la création officielle de celui de Madrid, je m'empresserai de lui envoyer la part que je lui réserve, dès maintenant, dans les libéralités du Vicaire de Jésus-Christ.

XXIV

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. LE RÉDACTEUR DU « MONITEUR DE ROME ».

Rome, le 28 *novembre* 1888.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous voulez bien me demander ce qu'il y a de vrai dans divers articles publiés, ces jours derniers, à Rome, et où il est question d'entrevues que plusieurs directeurs ou rédacteurs de journaux auraient sollicitées de moi.

Il est très vrai que j'ai eu l'honneur de voir, à l'hôtel de Londres, plusieurs journalistes italiens, dans l'intérêt de l'Œuvre que je prêche pour l'abolition de l'esclavage africain. Mais il est faux que j'aie parlé à aucun d'entre eux ni en qualité d'homme politique, ce que je n'ai jamais voulu et ce que je ne veux être à aucun degré, ou encore moins comme interprète des pensées du gouvernement de mon pays, qui ne me fait pas, comme personne n'aura de peine à le croire, de confidences sur ses desseins.

J'ai parlé simplement en mon nom de vieux missionnaire.

Comme pasteur, j'ai exprimé à mes interlocuteurs le désir de voir les catholiques d'Italie sauver les esclaves africains, de concert avec toutes les autres nations européennes.

Comme pasteur, j'ai rappelé que la Tripolitaine était le pays où le transport et la vente des esclaves étaient, en ce moment, les plus lamentables, et celui où le voisinage même semblait inviter les catholiques italiens à porter, dès maintenant, ne fût-ce que pour préparer l'avenir, les secours de leur zèle et de leur charité. Ils le peuvent, en effet, déjà d'une manière efficace, par le ministère des Sœurs et des Religieux italiens qui y sont établis.

Comme pasteur, j'ai exprimé mes regrets profonds de voir les divisions qui existent, en Tunisie et ailleurs, entre les catholiques italiens et les catholiques français, qui sont également mes fils spirituels et que j'ai toujours également aimés, contrairement à des fables et à des calomnies étranges et persévérantes.

Comme pasteur, j'ai manifesté mon vif désir de voir cesser ces haines, pour le bien commun d'une colonie où la discorde ne peut que nuire aux intérêts de tous.

Comme pasteur, enfin, j'ai exprimé l'espérance que, de part et d'autre, il se trouvera des hommes assez sages pour inspirer à tous des sentiments de concorde et de paix.

C'est la substance de mes discours, comme elle

est celle de mes sentiments, et, sans entrer dans des détails accessoires et inutiles, j'entends désavouer ouvertement et publiquement tout ce qui m'a été prêté en dehors de ce programme de missionnaire africain et français.

XXV

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. LE RÉDACTEUR DU « MONITEUR DE ROME ».

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous avez bien voulu insérer, dans vos colonnes, le démenti public que j'ai dû donner, il y a deux jours, aux assertions de plusieurs journaux de Rome, qui, oubliant le caractère exclusivement humanitaire de notre Œuvre, prétendaient donner un but politique ou même une couleur gouvernementale à mon action, dans la question de l'esclavage.

Je me vois aujourd'hui obligé de reprendre la plume pour donner, dans un autre sens, un démenti semblable à ceux qui me prêtent, comme vient de le faire un journal de Naples, immédiatement reproduit à Rome, une mission du Saint-Siège pour ce qu'on appelle l'*africanisation* de l'Italie.

Jamais le Saint-Père, ni personne en son nom, ne m'a dit, de loin ni de près, un seul mot à cet égard. Il n'y a là qu'une de ces inventions auxquelles une certaine presse est habituée, en ce qui concerne l'Église et le Saint-Siège; mais il ne me convient pas

de l'autoriser par mon silence, et j'y donne, en conséquence, un démenti formel.

Puisque je vous écris, laissez-moi ajouter qu'on vient de me porter ici la *Tribuna* de ce jour. J'y lis, à ma grande surprise, que, d'après un journal ou des correspondances de Paris, c'est à cette feuille que j'aurais donné un démenti, dans la lettre que je vous adressais, le 28 novembre.

Je ne puis pourtant laisser passer sans protestation une telle assertion et les aménités qui la suivent. Ce n'est nullement à la *Tribuna*, comme vous le savez, mais au *Popolo romano* et à d'autres journaux qui m'étaient signalés, que j'ai voulu répondre, en donnant le programme de mon Œuvre, qui est exclusivement un programme de pasteur. La *Tribuna* n'ayant pas, comme d'autres, attribué à notre Œuvre. dans son récit, de caractère politique, je n'ai pas eu à la démentir et je ne l'ai point fait.

Il y a donc confusion complète dans les témoignages cités à propos de cette affaire. J'ai désavoué absolument le *Popolo romano* auprès de tous ceux qui m'en ont parlé. Quant à la *Tribuna*, j'ai fait remarquer simplement aux mêmes personnes que je ne m'étais exprimé, dans ma conversation avec son rédacteur, qu'en qualité de missionnaire d'Afrique en ce qui concerne l'esclavage, et, pour le reste, dans un désir d'union et de paix entre les Français et les Italiens de la Tunisie, où M. Fabri a des liens de famille.

C'est dans le même esprit de paix que M. le Directeur de la *Tribuna* m'a communiqué ses épreuves. Je

les ai lues rapidement. J'y ai fait quelques corrections, mais sans importance. J'ai trouvé la rédaction modérée et courtoise, le fond exact, si on l'entend au sens exclusivement pastoral, tel que je l'ai exposé dans ma lettre du 28, et j'ai laissé, dès lors, à leur auteur, sans m'arrêter à certains détails, la liberté entière et la responsabilité de leur publication. Voilà la vérité de cet incident. Elle vous montrera ce qu'il faut en penser au milieu de toutes les contradictions des journaux.

XXVI

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A S. ÉM. LE CARDINAL CELESIA, ARCHEVÊQUE DE PALERME, SUR L'ÉTABLISSEMENT, EN SICILE, DE L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE.

Éminentissime Seigneur,

J'avais lu, dans la *Sicilia Cattolica*, l'annonce de la réunion solennelle qui doit être tenue, demain, sous Votre présidence. J'y avais lu, en particulier, que l'excellent et zélé pasteur de San-Niccolo all' Albergheria s'est chargé d'y plaider la cause de nos esclaves africains. Elle ne pouvait être en de meilleures mains.

J'apprends, avec non moins de joie, que nos vénérables collègues, Nosseigneurs les Archevêques et Évêques de la Sicile, s'unissent à Votre Éminence pour protéger et promouvoir cette Œuvre. Ce sera, je l'espère, pour votre île, Éminentissime Seigneur, une source de bénédictions, que ce mouvement de justice, de miséricorde et de pitié envers tant d'infortunées créatures.

Ce n'est pas, en effet, là une œuvre ordinaire. Il

s'agit de mettre fin au plus affreux, au plus grand des crimes de notre temps. Les chrétiens d'Europe ne peuvent, sans déshonneur, en accepter la responsabilité devant Dieu. La plupart en avaient jusqu'ici ignoré l'étendue; mais, aujourd'hui, tous la connaissent. Des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, nos frères, puisqu'ils sont sortis des mains du même Dieu, qu'ils portent, comme nous, son image, qu'ils sont rachetés par le même sang du Sauveur, sont voués, dans notre Afrique, sans aucune faute de leur part, aux plus atroces tortures. Ils subissent, tour à tour, de la part d'esclavagistes féroces, la chasse impie, tous les supplices et, enfin, une mort funeste et prématurée. Un continent tout entier, à peine découvert par les explorateurs, parmi lesquels plusieurs appartiennent à l'Italie, est condamné à une destruction prochaine. Témoin de ces horreurs, je n'ai pu en supporter le spectacle. J'ai quitté, avec la bénédiction et sur la demande même du Saint-Père, mon siège épiscopal; je suis venu, malgré l'âge et la maladie, jeter au monde un cri de détresse, d'indignation, de pitié. Ce cri, qui n'est que le faible écho des cris de douleur de notre Afrique, va, grâce à Votre Éminence, retentir dans votre Sicile. Je ne puis que faire des vœux pour qu'il y soit entendu. Si j'avais pu moi-même venir assister à votre réunion, j'aurais dit à vos fils spirituels ce que je vous demande la permission de tracer rapidement ici.

L'histoire de la Sicile la presse de répondre à un tel appel. Elle a été mêlée, dans le passé, à toutes les grandes œuvres qui se sont accomplies, pour le

nom chrétien, sur les bords de la Méditerranée. Elle est allée aux croisades ; elle n'a jamais cessé de combattre la barbarie. Elle en a triomphé dans notre Afrique du nord, depuis Tabarka jusqu'à Tripoli dont elle s'était emparée. A Mehdia, elle avait non seulement établi le centre d'un empire, mais encore une chrétienté nouvelle. Cosmas, qui en fut l'archevêque, longtemps après la destruction du siège de Carthage, est enseveli dans l'une de vos églises, comme pour y rappeler le souvenir de vos gloires et vous exciter à les faire revivre, un jour.

Victime, plus tard, dans un si grand nombre de ses enfants, des pirates musulmans, la Sicile a vaincu la cruauté des persécutions par sa charité, par sa foi, par l'héroïque courage de ses habitants. Votre sainte Olive est venue consacrer par son sang les plages africaines.

Maintenant, grâce à Dieu et à la valeur des armées et des flottes chrétiennes où figuraient vos pères, ce n'est plus pour votre indépendance, pour la sécurité de vos côtes et le salut de leurs habitants, que vous avez à combattre ; ce ne sont plus les plaintes des bagnes de Bizerte et de Tunis, celles des captifs de Tabarka, dernières victimes d'une oppression criminelle, qui arrivent aujourd'hui jusqu'à vous ; ce sont les gémissements des noirs. Ils inondent de leur sang l'Afrique orientale. On les entraîne, avec une cruauté non moins grande, des profondeurs du Soudan jusque dans l'oasis du Sahara, au Maroc, en Égypte, dans la Tripolitaine, où, malgré les traités, le commerce infâme augmente secrètement, chaque

jour, comme le prouvent, cette année même, les documents officiels publiés par le *Blue Book* du Parlement britannique.

Mais nous ne devons, dans cette œuvre, faire de la politique à aucun degré. Ce rôle appartient aux gouvernements chrétiens qui sauront, à coup sûr, s'entendre pour délibérer et adopter, enfin, en commun, des mesures vraiment efficaces pour l'abolition de l'esclavage. La seule chose que je demande aux catholiques, comme je le disais hier à ceux de Naples, c'est de soutenir les pouvoirs publics par leurs sympathies, par les manifestations de l'opinion, toute-puissante dans une telle entreprise. Ce que je leur demande, c'est d'avoir pitié de mes noirs. Je m'adresse à eux comme pasteur. Je n'ai en vue, en plaidant la cause de tant d'infortunés, que le salut de leurs corps et de leurs âmes, que le respect de la justice, des lois de la nature et des lois de Dieu, d'après lesquelles tous les hommes sont égaux, sont libres, sont frères et doivent se traiter comme tels, quelles que soient leur origine et leur couleur.

A tous ces titres, les catholiques de la Sicile, de l'Italie ont leur place marquée dans une si noble croisade. Déjà, la flotte, les troupes de leur pays sont engagées sur le sol, sur les rivages africains; elles ont devant elles le spectacle de l'esclavage. Votre Sicile peut trouver, dès maintenant, non seulement là, mais à sa portée, un vaste champ de miséricorde. La Tripolitaine qu'elle a autrefois possédée sous ses rois normands, l'Égypte, la mer Rouge sont infestées, désolées par les hontes et les

ruses cruelles du commerce infâme. Les esclaves de ces régions qui bordent la Méditerranée, sans même parler de l'Afrique orientale, quoique, à vrai dire, la charité ne connaisse pas de distance, semblent vous tendre les bras. Leur fermerez-vous vos cœurs?

C'est ce que j'ai déjà demandé à tous les chrétiens d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, de France.

« Accepterez-vous, leur ai-je dit, de recevoir plus longtemps, sans frémir, les échos de tant de boucheries sacrilèges? Accepterez-vous que des millions de créatures humaines soient ainsi privées de leur liberté, ce premier bien de l'homme, entraînées au loin sur les marchés où elles agonisent, entassées dans de noirs bateaux, la mère séparée des enfants, l'époux de l'épouse, pour servir, les uns et les autres, aux plus durs traitements et aux plus honteuses débauches?

» Disons tout. Voudrez-vous qu'un jour Dieu vous réclame le sang de vos frères? qu'au jour des justices, Il vous dise, comme Il en menace dans son Évangile : « Loin de moi! car j'ai été opprimé, et vous » n'êtes point venus à mon aide; j'ai été enchaîné, » et vous ne m'avez pas délivré; j'ai été torturé, et » vous n'avez pas eu pitié de moi; on a versé mon » sang, et vous l'avez laissé couler. »

» Ah! sans doute, vous pourriez répondre, comme Il vous le suggère lui-même : « Et quand donc, Seigneur, vous avons-nous vu dans l'oppression, dans » l'esclavage, dans les tortures, dans le sang? »

» Mais il Lui suffira de vous dire, pour vous con-

fondre : « C'est avec les noirs que j'ai souffert, c'est » en eux que j'ai subi l'esclavage et que vous avez » été indifférents pour mes douleurs, car ce que vous » auriez fait au moindre d'entre eux, c'est à moi- » même que vous l'auriez fait. »

Avez-vous oublié, catholiques de la Sicile, la règle de la solidarité chrétienne? Ne savez-vous plus que, quand un membre souffre dans ce corps immense de l'humanité, tous les autres lui doivent compatir? Je ne veux pas croire que ces sentiments d'indifférence existent dans le cœur d'un seul d'entre vous. C'est donc à vous que je fais appel. Vous avez une voix : élevez-la comme un tonnerre, jusqu'à ce qu'elle soit entendue; servez d'écho aux voix plaintives qui vous arrivent d'au delà des mers. Ce sont celles de tant de millions d'hommes, vos frères, qui périssent inhumainement, chaque année, sur toute la surface de l'Afrique !

Mais en même temps, et en attendant que l'opinion publique renverse, peu à peu, victorieusement tous les obstacles à une œuvre commune et décisive, combien d'œuvres privées auxquelles chacun d'entre vous pourrait participer! Combien de pauvres enfants noirs on pourrait recueillir pour les faire élever dans quelque établissement de votre île, et les envoyer ensuite dans leur pays, pour en changer les mœurs, comme des initiateurs, des apôtres tout autrement puissants que les Européens eux-mêmes! Je l'ai dit hier encore aux Napolitains, cette œuvre, je l'ai entreprise à Malte, où de jeunes nègres, choisis dans l'intérieur de l'Afrique par mes missionnaires, reçoivent,

à l'Université, avec un succès qui étonne les professeurs, la science médicale et vont ensuite, grâce à cette science, exercer dans leurs anciennes tribus une influence civilisatrice et chrétienne. Combien de pauvres esclaves, de femmes, de vieillards accablés par d'indicibles souffrances, par des traitements affreux, dans les caravanes qui les traînent à travers le désert jusqu'au lieu où ils doivent être vendus, mourant de faim, d'angoisses, dans des traversées maritimes qui les transportent, sans air, sans lumière, sans nourriture, entassés les uns sur les autres à fond de cale, en Crète, en Syrie, en Asie Mineure et jusqu'à Constantinople, pourraient être soulagés, délivrés même, quelquefois, par les Missionnaires, par les Sœurs, préparés, s'ils doivent mourir, à une mort chrétienne, et, s'ils doivent vivre, à une vie de moralité et de travail!

Tout cela serait possible, facile même à une si courte distance, soit que des établissements se fondassent en Sicile, soit qu'on les ouvrît sur les rivages de la Tripolitaine ou de l'Égypte. L'Italie y a des Religieux auxquels ces Missions appartiennent; elle y a des Sœurs : il ne leur manque que des ressources. Ces ressources, des comités établis dans le but d'une telle Œuvre ne pourraient-ils pas les leur fournir?

A défaut même de tout le reste, n'avez-vous pas, au moins, la prière pour demander à Dieu la fin de tant de maux, en faveur d'hommes qui sont vos frères? Il n'attend, peut-être, pour les sauver, qu'une ardente supplication de vos cœurs.

Éminence, qu'une voix puissante et paternelle

comme la vôtre fasse entrer peu à peu ces pensées dans tous les esprits et dans tous les cœurs. Votre initiative, mieux que toute autre, répandra cette semence heureuse, et elle ne tardera pas à produire ses fruits, comme les produisent, sur votre terre et sous votre ciel, toutes les semences généreuses.

Qu'en retour de cette charité pour la pauvre Afrique, les bénédictions d'En Haut descendent sur votre Sicile et sur votre Italie !

XXVII

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A S. ÉM. LE CARDINAL SANFELICE, ARCHEVÊQUE DE NAPLES.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

J'avais déjà reçu, dans le passé, de nombreuses et tendres marques de votre charité fraternelle pour notre Afrique. Vous m'en donnez une nouvelle, en m'invitant à commencer par Naples l'établissement, en Italie, de la Société antiesclavagiste, et à plaider moi-même sa cause dans la chaire de votre cathédrale. Tout m'engageait à accepter une telle offre : et la foi de votre peuple, et les religieux souvenirs qui ont uni, autrefois, l'Église de Naples à celle de Carthage.

Je n'oublie pas, en effet, que, sous le dôme de votre cathédrale, nos Saints d'Afrique reposent au milieu de vos Saints. J'y retrouve la vierge Restitute, les évêques Gaudiose et Quodvultdeus, celui-ci l'un des successeurs de saint Cyprien, et, à côté d'eux, la multitude des confesseurs qui les avaient imités dans leur courage intrépide pour la défense de la

foi. Les persécuteurs les avaient entassés, sans voiles, sans pilote, sur des bateaux à demi brisés où ils pensaient les voir périr; mais les vents et les flots se chargèrent de les conduire à votre port. C'est là qu'un de vos prédécesseurs, honoré lui-même du culte des saints, Nostrianus, avec cette charité dont vous avez hérité en même temps que de son siège, leur offrit un asile et leur permit d'avoir, aux portes mêmes de la cité, le monastère où ils achevèrent de sanctifier leur vie. L'Église de Naples a fait plus. Elle a inscrit leurs noms dans le catalogue de ses Pontifes les plus vénérables et placé leurs reliques dans ses autels.

Mais si ces souvenirs m'encouragent, un grave obstacle m'arrête, c'est mon impuissance à exposer, dans votre belle langue italienne, les détails nombreux qui sont nécessaires pour bien faire connaître et apprécier une telle œuvre. Je puis bien suivre, en italien, une conversation privée; je ne puis, sans témérité, le parler en public.

J'ose donc vous demander, Éminentissime Seigneur, de me permettre d'adresser, simplement dans ma langue, une exhortation à ceux de vos fidèles, et ils sont nombreux, qui la parlent et la comprennent. Pour les autres, je ferai traduire en italien un opuscule publié, en Allemagne, par les soins de notre Comité antiesclavagiste, et qui suffit à faire connaître tout ce qui regarde l'esclavagisme, du moins en ce qui concerne l'Afrique orientale. Pour l'Afrique du Nord et le bassin de la Méditerranée, qui intéressent plus directement l'Italie, j'y ferai joindre

un chapitre spécial où seront indiqués les détails qui concernent l'existence de l'esclavagisme dans l'Afrique du Nord et dans le bassin de la Méditerranée, les œuvres principales que pourraient entreprendre les membres des Comités antiesclavagistes italiens, pour supprimer ou, du moins, adoucir cet esclavage, et enfin la lettre que je viens d'adresser à S. Ém. le cardinal Celcsia.

Ce petit livre est ainsi destiné, non seulement aux catholiques de Naples, mais encore à tous ceux de l'Italie.

Venant d'une ville qui a vu naître, jusque dans notre siècle même, tant d'œuvres charitables destinées à l'instruction chrétienne des esclaves, au soulagement de leurs misères, à l'éducation des enfants noirs rachetés par la charité, et s'offrant à eux sous le patronage d'un pasteur qui a placé son nom, par les inspirations de sa charité généreuse, par son héroïque courage, parmi ceux des Charles et des Fréderic Borromée, il ne pourra qu'être favorablement accueilli de tous.

XXVIII

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. LE DIRECTEUR DU « COURRIER DE NAPLES », LUI ANNONÇANT LA MISE EN LOTERIE DE LA CROIX PECTORALE OFFERTE PAR S. ÉM. LE CARDINAL SANFELICE, ARCHEVÊQUE DE NAPLES, EN FAVEUR DES ESCLAVES NOIRS.

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *Corriere di Napoli*,

Je ne puis garder pour moi seul les sentiments de ma reconnaissance. Ils débordent vraiment de mon cœur pour tout ce que Naples a voulu témoigner de sympathie à mes pauvres noirs et à leur humble missionnaire.

Mais il est surtout un témoignage de charité, que je dois vous faire connaître. Il s'élève, il est vrai, jusqu'à l'héroïsme ; mais il n'étonnera personne, lorsqu'on saura que c'est l'œuvre de votre grand et charitable archevêque.

Son Éminence le cardinal Sanfelice avait reçu, de son peuple, après l'épreuve terrible du choléra, un souvenir auquel il tenait, je le sais, plus qu'à tout autre. C'était une croix pectorale, enrichie de pierres

précieuses et suspendue à une chaîne d'or. Il vient de me l'envoyer, par Mgr Pacifice, avec sa carte de visite, qui porte simplement les mots suivants : « *All'Emo e Rmo signor cardinale Lavigerie.* — Il car-» dinale Sanfelice, gloriandosi di non avere denari, » e non vergognandosi di avere debiti contratti per » questa carissima chiesa di Napoli, manda all'Emi-» nenza Vostra la catena di oro e la croce riccamente » gemmata che mi donarono i miei Napoletani, per-» chè si vendano in beneficio dell'opera contra la » schiavitù africana. »

En lisant ces lignes, je me suis rappelé avec attendrissement les exemples de la primitive Église, lorsque saint Cyrrien, dont je suis, sur le siège de Carthage, l'indigne successeur, faisait vendre les vases sacrés de ses sanctuaires pour racheter des esclaves africains, et j'ai baisé avec respect la croix qui m'était envoyée et le nom de celui qui en faisait si généreusement le sacrifice pour nos esclaves noirs.

Mais cette croix, puis-je maintenant la garder et la vendre ? Je croirais vraiment commettre un sacrilège, et surtout faire au cœur des catholiques napolitains la plus douloureuse des blessures.

Je viens donc vous prier de m'accorder le secours de votre publicité pour faire connaître à vos compatriotes, dont je sens que je suis devenu l'ami, que je leur offre, à mon tour, la croix que je viens de recevoir de votre cardinal archevêque. A cet effet, je l'envoie dans vos bureaux, où la portera mon secrétaire, et je vous prie de vouloir bien, de concert avec un certain nombre de prêtres et de catho-

liques honorables de votre cité, décider de quelle manière elle pourra être rachetée. Peut-être une loterie, dont le prix serait remis au Comité antiesclavagiste de Naples, qui est en voie de formation, serait-elle le mode le plus simple et aussi le plus convenable, dans ce sens que celui qui aurait le numéro vainqueur gagnerait simplement l'honneur de reporter sa croix à votre grand archevêque, au nom de toute la population de son diocèse. En la remettant à l'heureux mandataire, vous pourrez l'assurer qu'il sera suivi, auprès du cardinal Sanfelice, par les cœurs de tous ceux qui, dans le monde entier, conservent encore les sentiments de la charité, de l'humanité et de l'honneur chrétien.

XXIX

CONFÉRENCE SUR L'ESCLAVAGE AFRICAIN, FAITE A ROME, DANS L'ÉGLISE DU « GÉSU », PAR S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE.

Mes très chers Frères,

Chaque fois que, durant l'année qui va finir, j'ai pris la parole, en Europe, pour plaider la cause des noirs de mon Afrique, je me suis senti comme écrasé par mes propres pensées. D'une part, un continent menacé de ruine et de mort, au moment où il sortait de ses ténèbres pour entrer dans la vie; des populations sans nombre, gémissant sous une oppression cruelle, étouffées dans le sang, vouées à toutes les tortures, et fauchées comme, dans les champs, on fauche et on livre au feu l'herbe desséchée; de l'autre, pour persuader à l'Europe de se porter au secours de ces millions de créatures infortunées, un vieillard brisé par les fatigues, et une voix que l'émotion paternelle, plus encore que les années, fait trembler sur ses lèvres. D'elle, en effet, je le sens, dépend, en partie, le sort de mes fils, et mon âme en est tristement troublée.

Mais, s'il en a été ainsi partout, près de vous mes appréhensions augmentent encore.

Je parle à Rome, cette capitale du monde, et devant des chrétiens appartenant à tous les peuples; à Rome, où l'antique servitude avait son centre, où le christianisme porta, dès ses premiers jours, les enseignements qui l'ont abolie; à Rome, enfin, d'où est parti, il y a huit mois, par la grande voix de Léon XIII, le signal de la croisade nouvelle destinée à donner la paix à notre continent.

J'ai donc, plus que jamais, besoin du secours de Dieu, et je l'implore humblement, lui demandant de mettre le souffle de la charité dans mon cœur, la vérité sur mes lèvres, et de suppléer à l'insuffisance de ma parole, par l'action de sa grâce.

Et maintenant, je suis heureux, sans doute, de voir la foule immense et empressée qui remplit cette enceinte; mais je ne me méprends pas sur le sentiment qui l'attire. C'est l'étrangeté même de ce spectacle : un Cardinal qui arrive, pour la première fois, de contrées perdues dans la barbarie. Je n'ai rien, par ailleurs, en effet, pour justifier votre attente, à moins que vous ne voyiez dans ma pourpre le reflet du sang qui couvre, en ce moment, nos missions lointaines, et qu'une telle pensée n'excite encore plus dans vos âmes les sentiments de la pitié.

Je commence sans autre préliminaire cette Conférence. Je ne me propose pas seulement d'y faire, comme je l'ai fait ailleurs, comme je le faisais encore, il y a deux jours, devant l'assemblée des nobles chrétiennes de Rome, le tableau des horreurs

dont je voudrais arrêter le cours. Je me propose surtout de vous éclairer sur les caractères et l'étendue de la traite qui désole l'Afrique, afin de tirer de cet exposé les conclusions pratiques qui s'imposent au monde chrétien.

Je vous dirai donc :

1° Où en est, en ce moment, la traite africaine;

2° Quelles sont les causes de son accroissement depuis un quart de siècle;

3° Quels sont les moyens pratiques de l'abolir.

I

La traite africaine!

On peut dire que l'Europe commence à peine à la connaître. Il y a huit mois seulement, on n'en parlait que comme d'une ancienne histoire, croyant que la vente et la chasse à l'homme avaient cessé avec notre esclavage colonial. Les lettres ou les livres des explorateurs, les Livingstone, les Stanley, les Schweinfurth, nous portaient, il est vrai, de loin en loin, les récits d'un esclavagisme nouveau, inauguré pour le monde musulman, dans la partie orientale de l'Afrique et aux confins des anciens États barbaresques. Mais ces lettres ou ces récits ne dépassaient guère les limites des académies. Les masses les ignoraient, l'opinion y était indifférente. C'est que le livre et les académies ne s'imposent point. Il faut, pour émouvoir les foules, les accents d'une voix vivante, ces accents qui sortent des profon-

deurs de l'âme humaine et trouvent seuls le chemin des cœurs.

C'est la mission que j'ai reçue du Père de la grande famille chrétienne, notre grand Léon XIII.

Depuis huit mois, dans toutes les contrées de l'Europe, je parle, je supplie, je raconte les supplices des noirs. C'est ainsi que j'ai pu faire connaître l'esclavagisme africain, tel qu'il existe aujourd'hui. Mais ces détails sont épars dans mes discours, dans mes lettres. Ce que je me propose, en ce moment, c'est de tout résumer en un tableau d'ensemble, en y indiquant, par des traits rapides, les maux des régions infortunées où la traite domine : l'Afrique orientale d'abord, et ensuite le Soudan dont je n'ai pas encore assez parlé jusqu'ici.

Pardonnez-moi d'abord quelques données de géographie et de statistique; elles me sont nécessaires pour être clair.

L'Afrique orientale, dont je veux vous entretenir, s'étend depuis les rivages de l'Océan Indien jusqu'au sommet des Hauts-Plateaux de l'intérieur, et depuis le nord du Nyanza jusqu'aux vallées du Zambèze. Ces régions sont connues de tous, depuis que, à la suite du Congrès de Berlin, quatre nations européennes ont entrepris de se les assujettir par la force.

Il y a trente années, les côtes seules de Zanguebar et les territoires qui en sont les plus proches nous étaient connus. On savait que, jusqu'à une distance de deux ou trois cents kilomètres, existait la

chasse à l'esclave. Elle était faite par les maîtres du littoral, musulmans venus, depuis longtemps déjà, de La Mecque et de Mascate, pour conquérir peu à peu le pays. Persuadés, comme ils le disent, au témoignage des officiers anglais (1), que « non seulement leur religion autorise la traite, mais encore que les Africains sont destinés par Dieu à les servir », ils enlevaient, dans leur voisinage immédiat, ce que les habitudes de leur vie en rendaient nécessaire et ce que consommait le commerce des provinces de l'Arabie. L'intérieur était inconnu. On en était réduit aux traditions antiques et aux conjectures, et ces conjectures en faisaient un désert semblable à celui du Sahara. C'est ce que nous avons tous vu sur les cartes de nos collèges.

La Providence réservait à notre temps, au milieu de tant d'autres découvertes, le secret de ces profondeurs mystérieuses.

Des explorateurs intrépides, dont le plus illustre fut Livingstone et le plus audacieux Stanley, découvrirent ce nouveau monde. Dans ces déserts supposés, ils trouvèrent, d'une part, la plus riche nature; de l'autre, en dehors de la portée des Européens, et à l'abri des incursions arabes, une population dense, heureuse, patriarcale. Livingstone donne une idée de la densité de cette population noire, en disant que, de quart d'heure en quart d'heure, sur la plupart des Hauts-Plateaux, il trouvait un village.

---

1. *Blue-Book* de 1888.

Mais, en même temps que les explorateurs ouvraient l'Afrique à la lumière, d'autres et les propres compagnons de leurs voyages l'ouvraient à l'incendie et à la mort. Les métis qui les avaient conduits, partageant leurs périls et leurs fatigues, formant leurs caravanes, portant les fardeaux (car, dans ces pays où nulle voie n'est encore tracée, où une mouche venimeuse, la tzétzé, fait périr les bêtes de somme, tous les transports se font sur des épaules humaines), les métis, dis-je, ne virent dans la population indigène qu'une proie facile pour leur cupidité. Types, non du fanatisme, comme les musulmans de l'Arabie, mais de tous les penchants pervers du cœur de l'homme, ils apparurent comme des démons aux pauvres nègres de l'intérieur : « Dieu a fait les blancs, Dieu a fait les noirs, disent-ils dans leur langage; c'est le démon qui a fait les métis. »

De retour à la côte avec les explorateurs, ils firent connaître ce qu'ils avaient vu aux complices de leurs violences, de leurs pillages, de leurs débauches accoutumées : ces populations désarmées, cette riche nature, les quantités d'ivoire, presque inépuisables, amassées là depuis le commencement du monde. L'envie s'alluma, les associations se formèrent. On s'assura que le Sultan de Zanzibar, le Khédive d'Egypte, le Sultan de Constantinople, celui de Mascate, les Cheiks de La Mecque protégeraient le transit ou la vente des esclaves, et la curée commença. On franchit les bornes dans lesquelles s'était renfermée jusqu'alors l'occupation arabe; on pé-

nétra dans les tribus, sous prétexte d'y acheter l'ivoire. L'ivoire entassé, on se jeta sur les habitants des villages, on tua ce qui résistait, on enchaîna les autres, on les attacha comme nous joignons nos bœufs; une fois sous le joug, on les chargea de tout ce qu'on leur avait pris par la force ou par la ruse, et, ainsi chargés, le revolver et le fouet terrible à la main, ce fouet dont chaque coup enlève à la chair des victimes une sanglante lanière, il fallut se traîner jusqu'au rivage.

Là se trouvaient les grands complices, non seulement le Sultan de Zanzibar qui levait l'impôt, mais des entremetteurs appartenant à toutes les nations, même chrétiennes, et les propriétaires de boutres arabes qui transportent la marchandise infâme dans les îles de l'Océan Indien et jusqu'en Égypte et en Arabie. Détail affreux qui a été constaté par les explorateurs : pour un esclave qui arrivait ainsi sur les marchés de l'Asie, il périssait, par les coups, par les supplices, par la fatigue, par la faim, par le manque d'air sur les bateaux où ils gisaient entassés, en proie le plus souvent à la maladie, cinq et quelquefois dix créatures humaines. Dans l'intérieur des terres, c'était pire encore. Cameron raconte (1) avoir vu un de ces traitants, pour prendre et amener dix femmes qu'il s'était engagé à livrer sur le littoral, faire périr les habitants de trois villages.

Voilà trente ans que durent ces scènes de mort. Ce n'est pas assez dire : elles augmentent, chaque

---

1. Cameron, *A travers l'Afrique.*

jour, en horreur. Les métis étaient partis de l'Ougogo; ils sont arrivés, grossissant toujours leurs bandes infernales, entraînant avec eux des nègres esclaves, formés à leurs excès, jusqu'aux sommets des Hauts-Plateaux. Aujourd'hui, ils redescendent, sous la protection des lieutenants de Tipo-Tipo, les pentes qui mènent à l'Océan Atlantique. A mesure que l'on avance, la *chasse à l'homme* est devenue plus dévastatrice et plus cruelle. Les nègres, avertis, de proche en proche, du sort qui les menace, ont cherché, non à se défendre, mais à se réfugier dans les asiles qu'ils jugeaient les plus impénétrables, dans les forêts, dans les jungles, dans les hautes herbes. Tout est bon pour les forcer à sortir de ces retraites et à se livrer à ceux qui rabattent ce gibier humain, comme on rabat le fauve dans la chasse ordinaire.

Le grand moyen, c'est l'incendie. Si l'on peut s'approcher, la nuit, d'un village, on met le feu aux huttes de paille. Surpris dans leur sommeil, les habitants sortent éperdus. Ils se jettent dans les fourrés inextricables. Les chasseurs forment un cercle autour d'eux. On y porte la flamme. Bientôt les cris de désespoir et de douleur s'élèvent de toutes parts. Tout ce qui n'est pas consumé par le feu ou suffoqué par la fumée s'enfuit pour tomber aux mains des traqueurs. La population de tout un village est ainsi prisonnière. Les vieillards sont massacrés, les hommes en état de servir, les femmes, les jeunes gens, les enfants, enchaînés de force. Il faut partir. Partir jusqu'au marché où l'intérêt trouve le

mieux son compte, c'est-à-dire où l'esclave se vend plus cher, quelles que soient la distance et les épreuves.

Oh! c'est ici que je devrais parler, comme je l'ai fait, ailleurs, tant de fois, des malheureux qui tombent et qui sont laissés mourants, sur les chemins déserts, jusqu'à ce que les hyènes ou les lions les achèvent, des petits enfants qui retardent la marche et que ces monstres à face humaine arrachent à leurs mères pour leur briser la tête sur les pierres des sentiers. Mais je ne renouvellerai pas ces hideux tableaux. Vous les avez pu voir dans les feuilles publiques de Paris, de Londres, de Bruxelles, de Naples. Qu'il me suffise de vous dire que, dans l'Afrique orientale, la seule dont je parle ici, et sur une étendue grande comme le tiers de l'Europe, l'œuvre de destruction marche à son terme, et la population indigène disparaîtra dans un prochain avenir. En Angleterre, on a dressé, cette année même, la carte exacte des ravages causés par la traite. Les provinces mises ainsi en coupe réglée, par le meurtre, l'incendie, le rapt des esclaves, y sont représentées par des teintes de plus en plus sombres, selon les progrès de la dévastation. Les deux tiers, au moins, sont ainsi désignés; mais cinq d'entre elles, grandes chacune comme la moitié de l'Italie, y sont tout à fait noires, c'est-à-dire qu'elles n'ont plus d'habitants. Ce sont les mêmes provinces traversées, pour la première fois, par Livingstone et par Stanley, et dont ils disaient qu'à chaque quart d'heure on y rencontrait un village.

Dans leur ensemble, ces provinces renfermaient plusieurs millions d'habitants. On n'y trouve plus, d'après la carte anglaise, ni villages, ni cultures, ni indigènes, rien que les traces de l'incendie, et, de loin en loin, dans les lieux écartés, les squelettes de ceux qui ont échappé aux traitants pour aller mourir de désespoir et de faim !

Ce spectacle, je le répète, commence près du Zambèze pour s'étendre jusqu'aux Lacs et au Congo, sur la moitié de la largeur de l'Afrique.

Ce n'est pas encore tout; car l'esclavage local et traditionnel, l'esclavage indigène se voit, à des degrés divers, dans toutes les tribus de l'intérieur; j'en parlerai bientôt. Je ne puis que le mentionner, en ce moment, pour ne pas paraître l'oublier; mais l'esclavage intérieur, c'est la barbarie qui vit et se perpétue. La traite, qui alimente, au dehors, les marchés du monde musulman, c'est la destruction même de l'Afrique.

Sous ce rapport, il est une grande région non moins infortunée que l'Afrique orientale. Je n'en ai encore parlé qu'en passant; mais, aujourd'hui, à Rome, c'est-à-dire au centre même du bassin de la Méditerranée et en face des rivages de l'Afrique du Nord, je ne puis me taire.

Sachez donc, mes très chers frères, qu'il existe, en Afrique, près de vous, un théâtre plus vaste encore de traite et d'infamie, c'est-à-dire de sang, de carnage, de chasse et de vente de l'homme. C'est le Soudan, qui s'étend sur toute la largeur de l'Afrique, depuis l'Egypte du Mahdi et l'Abyssinie, où flotte

déjà votre drapeau national, jusqu'à l'Océan Atlantique, le long du Haut-Nil, de la Tripolitaine, de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, sur une profondeur qui s'étend jusqu'à cinq cents lieues dans l'intérieur. Là s'accomplit, depuis cent ans, une transformation sociale et religieuse sur laquelle l'Europe a fermé les yeux et qui menacera bientôt, cependant, les côtes mêmes de la Méditerranée : c'est l'invasion du mahométisme et la préparation de multitudes farouches pour les incursions de l'avenir. Le grenier de l'ancienne Asie, qui a fourni, il y a quinze siècles, le flot d'invasion qui a tout englouti, et votre Rome elle-même, avec les Huns, les Vandales, tous les barbares, ne sera plus seul dans l'histoire. On en verra, si on laisse s'achever l'œuvre commencée, un second, non moins terrible, en Afrique.

Depuis un siècle, de proche en proche, des chefs farouches, partis de l'Egypte, de l'Arabie, des États barbaresques, ont comme pris d'assaut l'intérieur de notre continent. Le Mahdi, les Senoussis, les derviches, les suivent, en ce moment même, le long des déserts. Ils forment, dans ces régions, des empires qui vont jusqu'aux limites du Sénégal. C'est l'Islam qui a repris son cri antique : « Crois ou meurs! » Mystérieux phénomène! tandis qu'en Europe et en Asie le mahométisme semble se préparer au dernier sommeil, il renouvelle, sur notre continent africain, sa vigueur dans le sang.

La couche qui arrive, celle du Mahdi et des Senoussis, est encore plus ardente que celle qui l'a précédée. Elle fait schisme avec le reste du monde

musulman, auquel elle reproche sa mollesse. Faisant appel à la fureur sauvage des noirs, ces fanatiques couvrent déjà de leurs ramifications secrètes toutes nos provinces. Je vous signale ce danger plus voisin que l'Europe ne le pense. Croyez-en un vieux pilote qui connaît les écueils et les tempêtes de la barbarie.

Mais je ne veux m'occuper, en ce moment, ni de politique, ni même de foi religieuse; je ne parle que de la traite. L'immense région du Soudan et du Sahara lui est donc absolument livrée. La chasse et la vente de l'homme y existent avec les mêmes cruautés et les mêmes infamies que dans l'Afrique orientale. Il y faut ajouter celles qu'amène, pour les caravanes d'esclaves, la traversée du désert.

Là, aux fatigues, aux cruautés sanglantes, à la faim, aux autres maux des caravanes ordinaires, se joint encore le plus affreux de tous : la soif! Au Zanguebar, l'eau est abondante pour tous; dans le désert, il n'y a pas d'eau pour les esclaves, ou il n'y en a que de loin en loin, dans les puits trop souvent comblés par les sables. La soif, sous le soleil africain, fait plus de victimes que tout le reste. Aussi, les caravanes ne peuvent-elles plus, aujourd'hui, dans le désert, comme on l'a dit atrocement, s'égarer sur leur route. Le sable efface la trace des pas, mais il n'ensevelit pas tous les squelettes, et le nombre en est si grand qu'il en reste toujours assez pour jalonner la voie. On les rencontre surtout là où devaient se trouver des puits : on voit que ces infortunés, trompés dans leur longue attente, ont manqué de force en même temps que d'espérance, et sont

tombés pour mourir. Ce spectacle est l'un des plus affreux qui frappent le voyageur; il est poursuivi par l'image de ces squelettes sans sépulture, de ces crânes, témoins lugubres de tant de désespoirs; il les voit longtemps, jusque durant son sommeil, et souvent, comme Livingstone, il se réveille en criant, frappé d'horreur, à ce souvenir.

Les cruautés de la traite du Soudan dépassent donc encore celles des Grands Lacs.

Une différence essentielle entre les deux est, néanmoins, que, dans l'Afrique orientale, la traite est entre les mains de bandes de brigands sans loi, tandis que, dans le Soudan, elle est organisée par les princes musulmans eux-mêmes.

Une partie seulement de la population de ces nouveaux empires a embrassé le mahométisme, après la conquête; le reste est païen, comme le sont les habitants des régions voisines, restées indépendantes. Or, si les mahométans ne peuvent, d'après le Coran, réduire leurs coreligionnaires en esclavage, ils y peuvent réduire les païens, lorsqu'ils les ont pris à la guerre. Une fois donc, deux fois, trois fois, plus souvent même, chaque année, lorsque les caisses de l'État sont vides, l'armée du prince part, comme elle part, dans d'autres contrées de l'Afrique, pour lever l'impôt.

L'impôt, ce sont les nègres infidèles. La troupe régulière, comme au Haut-Congo les métis, se précipite sur les villages désarmés. On enchaîne les habitants à travers l'incendie, au milieu des massacres; on ramène ensuite les captifs par milliers;

trois mille, quatre mille, cinq mille quelquefois, de manière à tenir toujours pourvus les magasins royaux où les traitants s'approvisionnent, pour aller revendre, au loin, la marchandise impie. On la nomme, d'un nom emprunté à l'Egypte, *les nègres du trésor!* Ils tiennent lieu, en effet, des revenus publics, et constituent les recettes du budget.

Le roi barbare ne peut payer un officier : il lui donne quatre, six, huit, dix esclaves, selon son grade. Il ne peut solder les marchands qui apportent, du Sénégal, du Maroc, de la Tripolitaine, les étoffes, les armes, les bijoux : il a, pour les payer, mis de côté quatre cents, sept cents, huit cents esclaves. Au marchand, quand ils lui sont livrés, de les traîner ensuite à travers les déserts, pour en tirer une fortune.

Mille esclaves, quand ils ont pu franchir les sables du Sahara et pénétrer, à force de souffrances, d'une part, de ruses, de l'autre, dans les provinces de la Turquie, ne représentent pas, souvent, moins d'un million, au prix où on les achète, et c'est là ce qui assure le maintien de la traite.

Les caravanes se dirigent donc du côté où on demande des noirs : les unes vers le Maroc, où la traite est encore, vous le savez, légale et publique; d'autres vers les oasis et jusqu'aux frontières des possessions européennes, où la vente se fait encore à ciel ouvert; d'autres, plus nombreuses, vers la Tripolitaine, pour être, de là, transportées, par la voie de mer, en Asie et jusqu'à Constantinople; d'autres, enfin, en Égypte et ensuite, par la mer Rouge, jus-

qu'en Arabie. C'est donc partout, dans l'Afrique du Nord, que l'on rencontre la traite.

Il y a seize ans, en 1872, M. Bartle Frère n'a pas craint d'évaluer, devant le Parlement anglais, le nombre des Noirs exterminés ou capturés, dans l'intérieur du Soudan, à un million, chaque année, et celui des esclaves réellement vendus, dans les marchés secrets ou publics des provinces africaines, asiatiques et européennes de l'Empire turc, à deux cent mille. Eh bien! le *Livre bleu*, distribué, cette année même, aux Chambres anglaises, estime que les esclaves vendus, malgré les traités, malgré la surveillance du gouvernement turc, sont en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient jamais été, dans le passé, sur certains points de ces provinces, et particulièrement sur les bords de la mer Rouge.

Résumons en trois mots ce que je viens de dire dans cette première partie :

Partout, en Afrique, depuis les siècles les plus reculés, l'esclavage indigène, parmi les Noirs.

Dans la portion orientale du Continent, la traite, avec, au maximum, un million, au minimum, cinq cent mille créatures humaines sacrifiées tous les ans.

Dans le Soudan, un autre million de victimes (1).

C'est donc, je le répète, à bref délai, la dépopulation de l'Afrique ; tout son intérieur fermé à l'Eu-

1. Voir plus loin la note où toutes ces assertions sont prouvées par les détails officiels que fournit le *Blue-Book* anglais.

rope, ses richesses, ses mines d'or, d'argent, de houille, ses terres fertiles, ses eaux abondantes, les beautés de ses Hauts-Plateaux, soustraites à la civilisation, rendues inutiles au reste du monde, le jour même où nous avons appris leur existence.

Mais que sont ces pertes matérielles, à côté de multitudes d'hommes si cruellement massacrés, privés de leur liberté, traités d'abord comme des bêtes fauves, comme des bêtes de somme ensuite.

Chrétiens ! n'en doutez pas, c'est le plus grand crime et le plus odieux de ce siècle et, peut-être, par ses proportions chaque jour croissantes, de tous les siècles écoulés. On a vu, dans le passé, des hommes pris et vendus, après des guerres entreprises pour la défense, pour la conquête, pour la gloire. Mais s'armer et combattre uniquement pour réduire en esclavage des êtres humains, nos semblables, nos frères, pour vouer à la débauche les femmes et les enfants, pour les vendre comme un bétail, pour les livrer à tous les martyres, l'antiquité même ne l'a point vu et s'en serait crue déshonorée. Et c'est le dix-neuvième siècle qui le voit et qui le tolère, ce siècle que nous avons nommé le siècle de la liberté, et que nous laissons se clore, pour l'Afrique, par l'oppression sanglante, par la destruction de toute une race infortunée !

Et l'on veut encore que je me taise ! Non, certes, je ne me tairai pas, jusqu'à ce que j'aie fait partager mes sentiments d'indignation et d'horreur aux chrétiens de l'Europe !

II

Quelles sont donc les causes qui entretiennent et augmentent, en ce moment, ce grand crime social?

C'est ce que je veux maintenant examiner avec vous, avant d'indiquer les moyens pratiques d'y mettre un terme.

Un mot seulement de l'esclavage qui règne, depuis l'origine des temps, dans les tribus de l'intérieur africain. Cet esclavage est le même, au fond, que celui qui existait, dans tout l'univers, avant le christianisme. Il est fils de la corruption ou, si vous l'aimez mieux, des passions et des erreurs de l'humanité déchue, fils de l'orgueil qui veut tout s'asservir, de la paresse qui se débarrasse sur autrui du travail de la vie, de celui qui fournit le luxe; fils de la débauche qui ne trouve jamais assez de victimes pour ses voluptés et pour ses caprices; fils de la force brutale qui, lorsqu'elle a perdu l'idée du droit et du devoir, ne voit plus, dans tout ce qui est faible, les femmes, les enfants, qu'un bétail destiné à servir les forts. D'où il faut conclure que toute société où dominent sans contrepoids la paresse, la débauche, la force brutale, est vouée à l'esclavage, comme au châtiment de ces désordres. C'est ce qui a fait dire au plus grand génie de notre Afrique, à cet Augustin qui fut écrivain, philosophe, théologien tout ensemble, ce mot profond, que le nom d'esclavage est un nom de châtiment : *Nomen servi*,

nomen pœnæ! Il fait remarquer aussi que la première fois que ce nom apparaît dans l'histoire du genre humain, c'est sur les lèvres de Noé maudissant celui de ses fils dont la postérité a peuplé l'Afrique. Cham s'enfuit devant la malédiction paternelle, emportant sous notre ciel de feu, pour les transmettre à ses fils, les passions brutales qui germaient dans son cœur, ces mêmes passions que je viens de dire, l'orgueil, la paresse, la débauche, la force brutale, sous lesquelles gémissent ses descendants.

A cette cause qui vient de la corruption du cœur, il faut en joindre une qui vient des préjugés de l'esprit.

Le fatalisme, tel qu'il existe chez les peuples avec lesquels l'Afrique est en contact et qui la dominent, en partie, est la doctrine qui dispose le plus à l'esclavage. Quand l'homme ne se croit qu'un instrument aveugle entre les mains de la destinée, de quelque nom qu'on la nomme, quand tous ses actes sont forcés ou, comme le disent les musulmans, *écrits* d'avance, que lui importe un maître? Il n'a ni plus ni moins de pouvoir, puisqu'il n'a pas de libre arbitre, et son esclavage personnel est fait sur le modèle de celui que la Providence impose au genre humain. Aussi l'esclavage n'a-t-il, aux yeux des musulmans, rien de l'abaissement dont le flétrissent les autres peuples. Chez eux, un esclave devient soldat, général, ministre, et cela ne choque personne dans un pays où la mère du Souverain lui-même a été presque toujours esclave.

Voilà les causes de l'esclavage traditionnel, tel qu'il existe parmi les noirs.

Mais ce n'est pas de cet esclavage, c'est surtout de la traite, de la chasse et de la vente de l'homme, que je veux vous dire les causes actuelles.

La cause principale pour laquelle cette traite s'exerce, en ce moment, avec fureur dans ces contrées, c'est qu'il y a, tout autour de l'Afrique, des marchés où les esclaves noirs sont achetés et vendus. On poursuit, on massacre, on enchaîne, dans le Soudan et l'Afrique orientale, parce qu'on sait que les hommes, les femmes, les enfants, devenus esclaves, trouveront toujours des acheteurs. L'esclavage fait de l'homme une marchandise. Il subit, dès lors, la loi commerciale.

Or, cette loi est que toute marchandise demandée à des conditions avantageuses est aussitôt offerte. Tant que la demande persiste, l'offre se continue. On ferait remonter plutôt un fleuve vers sa source qu'on n'empêcherait, pratiquement, une telle conséquence. L'intérêt, la cupidité, quand ils y trouvent leur compte, surmontent tous les obstacles, étouffent les sentiments même les plus sacrés de la nature. Ils y emploient tour à tour la ruse, la menace, l'argent, la bassesse, jusqu'à ce qu'ils aient renversé ou tourné les barrières qui leur sont opposées.

Il en est ainsi de la traite, non seulement dans les provinces musulmanes de l'Afrique, le Maroc, le Soudan, la Tripolitaine, l'Égypte, mais dans les provinces de l'empire turc. Il existe, il est vrai, des traités formels entre plusieurs nations européennes,

parmi lesquelles la vôtre est comprise, et l'Empereur ottoman, le Khédive, les Sultans de Mascate et de Zanzibar; mais, malgré les traités, non seulement la vente des noirs enlevés à l'Afrique n'est pas supprimée dans leurs États, ELLE Y A ENCORE AUGMENTÉ, DANS CES DERNIERS TEMPS.

A une assertion si grave, je le sens, il faut des preuves. Je vais les donner de manière à satisfaire les plus difficiles.

Ce sont, en effet, des preuves officielles, produites au grand jour, dans le courant même de l'année qui s'achève. L'Angleterre nous les fournit, l'Angleterre dont je ne saurais assez louer le zèle pour une si noble cause. Non seulement elle y emploie ses vaisseaux, ses agents, mais elle veut encore que l'on rende, chaque année, compte à ses représentants de ce qu'elle a fait pour continuer sa glorieuse tâche.

C'est au dernier *Blue-Book* publié par son « Foreign Office », au mois de mars de la présente année 1888, pour rendre compte des faits de l'année précédente, que j'emprunte ce que je vais dire. Je ne puis, il est vrai, lire ici les pièces sur lesquelles j'établirai mes assertions; mais j'imprimerai ce discours et j'y joindrai le texte officiel des témoignages sur lesquels je vais m'appuyer (1).

---

1. **Esclaves du Soudan.**

DANS LE MAROC

Je commence par le Maroc, quoique cet empire n'ait voulu jamais consentir à l'abolition de la traite, ces témoignages

Voilà les causes de l'esclavage traditionnel, tel qu'il existe parmi les noirs.

Mais ce n'est pas de cet esclavage, c'est surtout de la traite, de la chasse et de la vente de l'homme, que je veux vous dire les causes actuelles.

La cause principale pour laquelle cette traite s'exerce, en ce moment, avec fureur dans ces contrées, c'est qu'il y a, tout autour de l'Afrique, des marchés où les esclaves noirs sont achetés et vendus. On poursuit, on massacre, on enchaîne, dans le Soudan et l'Afrique orientale, parce qu'on sait que les hommes, les femmes, les enfants, devenus esclaves, trouveront toujours des acheteurs. L'esclavage fait de l'homme une marchandise. Il subit, dès lors, la loi commerciale.

Or, cette loi est que toute marchandise demandée à des conditions avantageuses est aussitôt offerte. Tant que la demande persiste, l'offre se continue. On ferait remonter plutôt un fleuve vers sa source qu'on n'empêcherait, pratiquement, une telle conséquence. L'intérêt, la cupidité, quand ils y trouvent leur compte, surmontent tous les obstacles, étouffent les sentiments même les plus sacrés de la nature. Ils y emploient tour à tour la ruse, la menace, l'argent, la bassesse, jusqu'à ce qu'ils aient renversé ou tourné les barrières qui leur sont opposées.

Il en est ainsi de la traite, non seulement dans les provinces musulmanes de l'Afrique, le Maroc, le Soudan, la Tripolitaine, l'Égypte, mais dans les provinces de l'empire turc. Il existe, il est vrai, des traités formels entre plusieurs nations européennes,

parmi lesquelles la vôtre est comprise, et l'Empereur ottoman, le Khédive, les Sultans de Mascate et de Zanzibar; mais, malgré les traités, non seulement la vente des noirs enlevés à l'Afrique n'est pas supprimée dans leurs États, ELLE Y A ENCORE AUGMENTÉ, DANS CES DERNIERS TEMPS.

A une assertion si grave, je le sens, il faut des preuves. Je vais les donner de manière à satisfaire les plus difficiles.

Ce sont, en effet, des preuves officielles, produites au grand jour, dans le courant même de l'année qui s'achève. L'Angleterre nous les fournit, l'Angleterre dont je ne saurais assez louer le zèle pour une si noble cause. Non seulement elle y emploie ses vaisseaux, ses agents, mais elle veut encore que l'on rende, chaque année, compte à ses représentants de ce qu'elle a fait pour continuer sa glorieuse tâche.

C'est au dernier *Blue-Book* publié par son « Foreign Office », au mois de mars de la présente année 1888, pour rendre compte des faits de l'année précédente, que j'emprunte ce que je vais dire. Je ne puis, il est vrai, lire ici les pièces sur lesquelles j'établirai mes assertions; mais j'imprimerai ce discours et j'y joindrai le texte officiel des témoignages sur lesquels je vais m'appuyer (1).

---

1. **Esclaves du Soudan.**

DANS LE MAROC

Je commence par le Maroc, quoique cet empire n'ait voulu jamais consentir à l'abolition de la traite, ces témoignages

La première assertion des agents anglais est donc non seulement que l'esclavage, avec toutes ses

---

officiels du *Blue-Book*. Là, comme je l'ai dit plus haut, le commerce se fait publiquement. Les caravanes arrivent du Soudan, après avoir traversé le désert, et, à peine arrivés, les nègres, encore exténués par suite de leurs privations et de leurs souffrances, sont mis publiquement en vente. C'est ce dont témoignent les rapports de sir John Kerbi Green au marquis de Salisbury.

Voici ce qu'il lui écrit dans une lettre du 12 mai 1886, publiée au *Livre bleu*, page 175 :

« Depuis que je suis dans la ville de Maroc, j'ai, conformément au désir du ministre de Sa Majesté, visité six fois le marché à esclaves de cette ville, quelquefois seul, et quelquefois accompagné par d'autres membres de la mission. Dans une dernière visite, il y a trois semaines, le marché était absolument plein à cause de la récente arrivée du désert d'une caravane nombreuse. Je vis, dans cette occasion, plus de cent cinquante nègres, principalement des jeunes filles. Le marché est tenu seulement les lundis et les jeudis, une demi-heure avant le coucher du soleil, dans le but de permettre aux ouvriers d'y venir, après la fin de leur travail. A l'occasion sus-indiquée, d'un marché nombreux, je remarquai des enfants qui ne paraissaient pas avoir plus de six à sept ans chacun, et qui étaient vendus au prix de dix-huit ou vingt dollars par tête (1). »

Aux pages 173 et 174 du même *Blue-Book*, je trouve une Adresse de la Société antiesclavagiste de Londres au sultan, pour le supplier d'abolir, dans ses Etats, les horreurs de l'esclavage. Les membres de cette Société s'adressent à lui, non seulement au nom de l'humanité, mais encore au nom même

1. *Blue-Book*, p. 375.

cruautés, persiste dans les régions qui ont refusé tout traité relativement à l'esclavage, comme le Ma-

---

du Coran, qui condamne les cruautés spéciales qui s'étalent sur les marchés et dans les établissements secrets du Maroc :

« Il est vrai, disent-ils, que l'existence de l'esclavage est reconnue par Mahomet, mais seulement pour les captifs pris dans la guerre, et que le prophète enjoint strictement de bien traiter tous les esclaves, de même qu'il recommande comme un acte spécialement agréable au Ciel, celui de le rendre à la liberté. Le Coran n'approuve pas non plus la séparation du mari d'avec la femme ou des enfants d'avec leurs parents, comme cela se fait maintenant ouvertement dans les marchés du Maroc. Enfin, la mutilation des enfants pour les harems, telle qu'elle se fait d'une manière si fréquente dans les domaines de Votre Hautesse, est un crime contre Dieu et la nature humaine que le Coran prohibe (1). »

Or, le 24 juin 1888, sir William Green rend compte au premier ministre britannique de l'insuccès de ses efforts :

« Dans une audience du Sultan, en date du 30 avril dernier, dit-il, je lui parlai de l'Adresse de l'*Anti-Slavery Society*, que M. Donald Mackenzie lui a fait présenter par Cid Emfadel Gharneet. Sa Majesté schérifienne répondit que les Maures traitent leurs esclaves tout différemment des autres peuples, et qu'en conséquence l'institution de l'esclavage au Maroc n'a besoin ni de réforme, ni de changement (2). »

Mais le ministre anglais n'accorde pas une grande foi à cette assertion :

« Malgré l'observation que les esclaves semblent être heureux et contents, je crois, dit-il, qu'il est juste d'ajouter que l'esclavage a son noir côté dans le Maroc, et que le bonheur

1. *Blue-Book*, page 174.
2. *Ibid.*

roc, mais encore que, sur plusieurs points importants de l'empire turc, la traite des noirs s'est accrue. Ils

---

des esclaves y dépend uniquement du caractère des maîtres dans les mains desquels le sort les a fait tomber. »

On ne tarde pas à se convaincre de ce qui peut exister à cet égard, lorsqu'on trouve, dans un document publié par le *Livre bleu*, cette affreuse révélation :

« A Messfoua se trouve un vaste établissement destiné à la préparation des eunuques, pour le sérail de Sa Majesté schérifienne. Je remarquai une grande quantité d'enfants nègres, dont la plupart avaient l'air extrêmement malades, et, le soir, je demandai aux Maures, qui étaient venus me voir dans ma tente, la raison de leur état de souffrance, si l'on devait l'attribuer au climat ou à l'eau; mais je ne pus en obtenir aucune réponse. Quand ils se furent retirés, je fus informé confidentiellement que c'était parce que là étaient préparés les eunuques pour le Sultan, et que, si le caïd apprenait que ce secret a été divulgué, la vie du révélateur serait sacrifiée. Je suis aussi informé que, sur trente de ces enfants opérés, il en meurt au moins vingt-huit. C'est une chose horrible et révoltante (1). »

Donc, pour le Maroc, plus de doute : l'esclavage y est toujours public, l'empereur a résisté même aux instances des gouvernements et des sociétés antiesclavagistes, il refuse d'abolir même les coutumes les plus atroces, en ne voulant rien changer de ce qui existe chez lui.

DANS LA TRIPOLITAINE

De la Tripolitaine, j'en dois dire autant, sous une forme différente. Là, le commerce criminel de l'homme n'est pas officiel et public; il est même, en vertu du traité anglo-turc

1. *Blue-Book*, page 173.

le constatent pour la mer Rouge, ils le constatent pour la Tripolitaine, et ajoutent que, devant l'accrois-

---

de Constantinople, prohibé par la loi; mais il a des caractères qui le rendent, en un sens, plus odieux encore.

Le premier est le nombre des esclaves. Il dépasse de beaucoup, d'après tous les témoignages, celui du Maroc. Pour une petite ville maritime sans importance, comme Bengazi et ses alentours, le consul anglais Vood n'hésite pas à porter jusqu'à près de vingt et un mille les esclaves capturés et amenés du Soudan, en quatre années.

Voici ce qu'il dit dans sa lettre du 11 juin 1887 au marquis de Salisbury :

« En admettant, lui écrit-il, que le nombre des esclaves qui est en la possession de la population nomade des alentours, dont la culture, la semence, la moisson sont faites, en grande partie, par le travail des nègres, est plus du double de celui qui existe dans la ville et dans ses faubourgs immédiats, nous arrivons à un total de 6104 esclaves. Et en tenant compte du fait affirmé par les voyageurs et les autres qui se sont intéressés à l'étude de cette question, que, pour chaque esclave qui arrive à destination, au moins trois succombent dans la route, on trouve que le nombre d'êtres humains qui ont été capturés et envoyés dans cette région monte, en un espace d'un peu moins de quatre ans, à 20601 (1). »

Si de ces chiffres, pour une petite ville et ses environs, on conclut à un total proportionnel pour la Tripolitaine, pour la ville de Tripoli, pour celle de Mourzouk, pour le Fezzan, on arrive, comme on pourra, du reste, le voir par ce qui va suivre, à un chiffre énorme que les témoins oculaires estiment, pour la Tripolitaine, à plus de **cent mille esclaves!**

Le second caractère de la traite, particulièrement odieux

1. *Blue-Book*, p. 196.

sement d'un tel fléau, les moyens dont le gouvernement ottoman dispose sont impuissants à l'arrêter.

---

dans la Tripolitaine, c'est la complicité vénale des autorités inférieures qui rend inutiles les promesses du gouvernement turc.

Voici ce qu'en disait déjà Nachtigal, longtemps après l'adoption du traité turco-britannique :

« Aux yeux des musulmans, ce genre de trafic n'a pas cessé d'être légitime, et toutes les fois qu'un chef de province peut le faire impunément, *il ferme les yeux sur ce chapitre*, favorisant même les contraventions, pour peu que son intérêt le lui commande. Les gouvernements de là-bas, toujours obérés, paient peu ou point leurs fonctionnaires : n'est-il pas naturel que ceux-ci recherchent un supplément de profit dans une branche d'affaires *qui s'accorde avec leurs convictions religieuses?* Le gouverneur du Fezzan, pour chaque esclave importé, reçoit, suivant une vieille règle, la somme de deux mahaboubs (9 fr. 45 environ), ce qui, naguère encore, lui faisait, au bout d'une année, un casuel de 50000 francs. Un fonctionnaire chargé du contrôle dans la dernière oasis du pays touchait, bien entendu, sa petite part. Par malheur, cette source de gain n'est pas suffisante pour un pays qui ne possède point d'industrie lucrative (1). »

Les récits de Rohlf, rapportés par Berlioux dans son livre de la *Traite orientale*, disent la même chose de la Tripolitaine. « Suivant le docteur de Morzouk, il y aurait un étrange marché entre les autorités et les négriers : ces derniers ne font entrer leurs convois que la nuit. Le sultan et les négrophiles doivent être enchantés de cette politesse. C'est véritablement une preuve d'égards et de bonne éducation (2). »

Ceci est déjà ancien et n'est pas officiel, mais je ne le rap-

1. Nachtigal, *Sahara et Soudan*, p. 96.
2. *Blue-Book*, p. 194-195.

Cette assertion est d'une extrême conséquence. Elle prouve que la chasse à l'esclave augmente aussi dans

---

porte que pour faire comprendre les témoignages et les plaintes récentes des agents anglais, par les explications du passé. A chaque instant, dans leur correspondance, ils mentionnent cette complicité des Turcs. Dans une lettre du 24 mai 1887, M. Vood parle de faux certificats délivrés par le greffier du tribunal de Bengazi et munis du sceau de ce tribunal, pour permettre à des marchands d'esclaves de les faire voyager, en qualité d'hommes libres, jusqu'au lieu où ils veulent les conduire ; il parle aussi de négresses esclaves transportées, à bord du steamer *Kiamil Pacha*, par des gardiens de la régie des tabacs, de femmes enlevées à une caravane de 150 nègres arrivée la veille, du Soudan, dans un lieu désert appelé Waldi-el-Faragh, saisies par les zaptiés et reprises par les propriétaires.

A l'occasion d'autres femmes esclaves, il ajoute dans la même lettre :

« Le 25 avril, un lot de seize négresses, si récemment arrivées de l'intérieur qu'elles ne comprenaient pas les questions qui leur étaient adressées en arabe par mes cavass, étaient embarquées sur des steamers de la Compagnie Mahsoussé. Quoique pourvues de papiers d'émancipation, elles ignoraient absolument le nom de leurs propriétaires (je ne peux pas dire des employés) et leur dernière destination. Elles étaient à la charge d'un indigène nommé Hussein, Arabe de mauvaise réputation. Lorsqu'on le requerra, la liste des noms de leurs propriétaires prouvera le peu de confiance que méritent les employés de Bengazi, quand ils traitent de ces affaires criminelles (1). »

Tout cela se trouve aux pages 194 et 195 du *Livre bleu*.

1. Berlioux, *la Traite orientale, Premier Théâtre de la chasse*, p. 25.

le Soudan. Car, si l'on en vend davantage, c'est que l'on en capture, que l'on en massacre, que l'on en enlève un plus grand nombre.

Les mêmes plaintes se renouvellent dans une autre lettre du 9 février 1887 :

« Il vient d'arriver justement à ma connaissance, écrit le consul Vood au consul Biliotti, de la Canée, en Crète, que huit esclaves ont été embarqués à bord d'un steamer ottoman qui part d'ici pour la Crète, et que quelques-uns d'entre eux sont munis de faux papiers de libération (1). »

Le 2 mars de la même année, nouvelles plaintes du même consul à son collègue :

« Je suis encore obligé de vous importuner par rapport aux esclaves. Ayant été informé, au dernier moment, que six femmes esclaves sont à bord du steamer ottoman *Kiamil Pacha*, je ne puis que m'adresser à vous et vous demander vos bons offices, pour qu'elles soient interrogées à leur arrivée dans votre région.

» De ces femmes infortunées, deux sont destinées à notre Vali, une a été embarquée pour notre Defterdar, mais elle a été payée pour le compte de Hussein Effendi, l'un des employés du bateau, deux autres ont été vendues, pour l'exportation, pour un certain Hadj Ohalem, et une pour le Moulazim de Karaka.

» Elles sont toutes en possession de papiers de libération, dont la vraie raison s'explique par l'intervention du Defterdar (2). »

Le *Foreign Office* écrit, de son côté, au consul Vood, le 15 juillet 1887 :

1. *Blue-Book*, p. 195.
2. *Ibid.*

Mais ce n'est pas tout. Les mêmes agents de la Grande-Bretagne donnent la raison de cette augmen-

---

« Monsieur,

» Un résident de Smyrne m'annonce qu'il a été constaté qu'une entière cargaison d'esclaves a été récemment mise à terre à Smyrne, d'un vaisseau naviguant sous pavillon turc et venant de Tripoli. Je suis chargé par le marquis de Salisbury de vous en informer pour que vous fassiez un rapport sur cette dénonciation (1). »

La Tripolitaine est donc, à n'en point douter, une des grandes portes par lesquelles le Soudan envoie aujourd'hui ses esclaves sur les bords de la Méditerranée, en Crète, à Smyrne et jusqu'à Constantinople.

Pour la Crète, le fait est constaté dans une lettre du 30 mai 1887, écrite par l'ambassadeur de Constantinople au ministre Saïd-Pacha.

« Constantinople, le 30 mai 1887.

» Monsieur le Ministre,

» Je suis informé qu'en dépit de tous les efforts faits en Crète, par les autorités civiles et militaires, dans le but de mettre un terme au commerce des esclaves, CE TRAFIC PROHIBÉ EN EST VENU AU POINT QUE LES BATEAUX A VAPEUR DE LA COMPAGNIE MAHSOUSSÉ EMPORTENT MAINTENANT UN GRAND NOMBRE D'ESCLAVES, DANS CHACUN DE LEURS VOYAGES des côtes de l'Afrique, et c'est là une preuve évidente que ces esclaves sont introduits secrètement dans cette île et dans les autres ports de l'empire ottoman.

» *Signé :* W.-A. WHITE (2). »

1. *Blue-Book*, p. 199.
2. *Ibid.*, p. 193.

tation lamentable. Elle leur a été suggérée par un témoin qui ne saurait être suspect, le Khédive même

---

Smyrne et Constantinople reçoivent également de Tripoli la triste marchandise.

On vient de lire, relativement à Smyrne, une lettre de lord Salisbury; mais, dans plusieurs pièces du *Livre bleu* de 1888, on trouve la mention d'un fait qui suffit à lui seul pour établir et l'étendue et les horreurs de ce commerce. Il s'agit d'un bateau chargé d'esclaves et parti de la Tripolitaine pour les transporter et les vendre. Il s'était déjà débarrassé, en Crète, d'une partie de son triste chargement, lorsque, surpris par une tempête, il fut obligé de relâcher dans le port de Fokia. Là, trahi par un matelot, mécontent sans doute, le capitaine musulman prit la fuite, et les autorités, avisées par le dénonciateur, entreprirent, sur la demande expresse de l'agent anglais, la visite du navire.

Ici, les détails sont vraiment horribles. Je les emprunte à la déposition juridique du matelot turc lui-même. Il raconte que, durant trois jours et malgré trois visites consécutives, les commissaires délégués ne purent rien découvrir, malgré des recherches minutieuses, et qu'alors lui-même dut intervenir et découvrir la cachette où étaient retenues, ou plutôt où agonisaient dix-huit malheureuses négresses. C'était à fond de cale, le long de la quille du bâtiment, sous un amas de sable entassé là comme du lest, que se trouvaient ces infortunées (1)!!

L'ambassadeur d'Angleterre n'en parle pas avec moins d'horreur au ministre Saïd Pacha :

« Monsieur Baker, dit-il, faisant fonctions de consul, m'a rapporté que, le 30 du mois dernier, le schooner turc *Mahroussa*, capitaine Ahmed Amora, a été poussé par une tempête dans le port de Fokia, à côté du golfe de Smyrne, et que,

1. *Blue-Book*, p. 205.

d'Égypte. Ce prince a affirmé au colonel Schaeffer, chef du bureau de l'esclavage en Égypte, que la dis-

---

pendant qu'il était à l'ancre auprès de la ville, un marin est descendu et a informé les autorités qu'il était parti de Bengazi avec vingt-six esclaves, dont huit avaient été débarqués dans la baie de Valaah et le reste était caché à bord. Le Kaïmakan de Fokia envoya un homme de la police, accompagné par le dénonciateur, et, sur la déclaration de ce dernier, le ballast de sable ayant été soulevé, on vit un compartiment s'étendant sur tout le long de la cale. Dans ce réceptacle furent trouvées, entassées les unes sur les autres, dix-huit négresses esclaves, dans un pitoyable et dégoûtant état, réduites à l'état de squelettes et mourant de faim. Les esclaves furent descendues à terre où les autorités leur donnèrent les soins nécessaires. L'équipage cependant ne fut pas arrêté, et le maître du port se borna à retenir les papiers du navire, pensant que cela suffirait pour prévenir son départ; mais le maître leva l'ancre durant la nuit et fit voile, abandonnant le marin (1). »

L'audace des négriers ne s'arrête pas aux côtes de la Syrie; elle brave les autorités musulmanes jusque dans Constantinople. C'est ce que prouve le *Mémorandum* de M. Marinitch, inséré à la page 226 du *Livre bleu :*

« Dès que j'ai eu connaissance, dit-il, du télégramme transmis par M. le consul Biliotti, en date du 16 courant, je me suis empressé d'informer le ministère de la police que le paquebot ottoman *Kiamil Pacha*, parti de la Canée le 15, avait à bord un nombre considérable d'esclaves embarqués à Bengazi et à Tripoli de Barbarie, et je le priai de faire des recherches, à l'arrivée dudit bateau, pour pouvoir saisir les esclaves et les affranchir, à teneur des dispositions de la

1. *Blue-Book*, p. 226.

tation lamentable. Elle leur a été suggérée par un témoin qui ne saurait être suspect, le Khédive même

---

Smyrne et Constantinople reçoivent également de Tripoli la triste marchandise.

On vient de lire, relativement à Smyrne, une lettre de lord Salisbury; mais, dans plusieurs pièces du *Livre bleu* de 1888, on trouve la mention d'un fait qui suffit à lui seul pour établir et l'étendue et les horreurs de ce commerce. Il s'agit d'un bateau chargé d'esclaves et parti de la Tripolitaine pour les transporter et les vendre. Il s'était déjà débarrassé, en Crète, d'une partie de son triste chargement, lorsque, surpris par une tempête, il fut obligé de relâcher dans le port de Fokia. Là, trahi par un matelot, mécontent sans doute, le capitaine musulman prit la fuite, et les autorités, avisées par le dénonciateur, entreprirent, sur la demande expresse de l'agent anglais, la visite du navire.

Ici, les détails sont vraiment horribles. Je les emprunte à la déposition juridique du matelot turc lui-même. Il raconte que, durant trois jours et malgré trois visites consécutives, les commissaires délégués ne purent rien découvrir, malgré des recherches minutieuses, et qu'alors lui-même dut intervenir et découvrir la cachette où étaient retenues, ou plutôt où agonisaient dix-huit malheureuses négresses. C'était à fond de cale, le long de la quille du bâtiment, sous un amas de sable entassé là comme du lest, que se trouvaient ces infortunées (1)!!

L'ambassadeur d'Angleterre n'en parle pas avec moins d'horreur au ministre Saïd Pacha :

« Monsieur Baker, dit-il, faisant fonctions de consul, m'a rapporté que, le 30 du mois dernier, le schooner turc *Mahroussa*, capitaine Ahmed Amora, a été poussé par une tempête dans le port de Fokia, à côté du golfe de Smyrne, et que,

1. *Blue-Book*, p. 205.

d'Égypte. Ce prince a affirmé au colonel Schaeffer, chef du bureau de l'esclavage en Égypte, que la dis-

---

pendant qu'il était à l'ancre auprès de la ville, un marin est descendu et a informé les autorités qu'il était parti de Bengazi avec vingt-six esclaves, dont huit avaient été débarqués dans la baie de Valaah et le reste était caché à bord. Le Kaïmakan de Fokia envoya un homme de la police, accompagné par le dénonciateur, et, sur la déclaration de ce dernier, le ballast de sable ayant été soulevé, on vit un compartiment s'étendant sur tout le long de la cale. Dans ce réceptacle furent trouvées, entassées les unes sur les autres, dix-huit négresses esclaves, dans un pitoyable et dégoûtant état, réduites à l'état de squelettes et mourant de faim. Les esclaves furent descendues à terre où les autorités leur donnèrent les soins nécessaires. L'équipage cependant ne fut pas arrêté, et le maître du port se borna à retenir les papiers du navire, pensant que cela suffirait pour prévenir son départ; mais le maître leva l'ancre durant la nuit et fit voile, abandonnant le marin (1). »

L'audace des négriers ne s'arrête pas aux côtes de la Syrie; elle brave les autorités musulmanes jusque dans Constantinople. C'est ce que prouve le *Mémorandum* de M. Marinitch, inséré à la page 226 du *Livre bleu* :

« Dès que j'ai eu connaissance, dit-il, du télégramme transmis par M. le consul Biliotti, en date du 16 courant, je me suis empressé d'informer le ministère de la police que le paquebot ottoman *Kiamil Pacha*, parti de la Canée le 15, avait à bord un nombre considérable d'esclaves embarqués à Bengazi et à Tripoli de Barbarie, et je le priai de faire des recherches, à l'arrivée dudit bateau, pour pouvoir saisir les esclaves et les affranchir, à teneur des dispositions de la

1. *Blue-Book*, p. 226.

parition graduelle des esclaves blancs, à Constantinople et dans le bassin de la Méditerranée, a rendu

---

Convention relative à la suppression de la traite des nègres.

» A la réception des télégrammes de M. le consul Dennis, en date du 18 et du 19 courant, j'ai écrit de nouveau au ministère de la police pour lui faire part que, d'après toutes les indications, le vapeur *Kiamil Pacha* avait des esclaves cachés à bord dans plusieurs cachettes du navire et qu'il y avait même des marchands d'esclaves. J'ai demandé aux agents de faire faire les perquisitions les plus rigoureuses, en présence de mon cavass, en vue de découvrir les esclaves ainsi cachés. Je me suis rendu moi-même aussi au ministère de la police, pour faire ressortir aux yeux des autorités la nécessité de sévir contre les coupables, afin de prouver à tous qu'un bateau, appartenant à une compagnie de navigation ottomane, comme la Mahsoussé, ne pouvait pas se livrer impunément au commerce des esclaves, en dépit des lois et des traités qui le prohibent absolument.

» J'ai la satisfaction de pouvoir annoncer à l'Ambassade que le ministre de la police, guidé par le sentiment du devoir, a, de suite, pris toutes les mesures qui étaient dictées par la gravité du cas ; mais ces recherches n'ont pas donné tous les résultats voulus, grâce à la connivence du capitaine et des officiers du bord, qui avaient intérêt à cacher les esclaves qu'ils avaient transportés. On est parvenu, il est vrai, à découvrir quelques femmes esclaves, mais elles étaient munies de leurs cartes d'affranchissement.

» Toutefois, comme les autorités avaient conçu de forts soupçons sur l'existence d'autres esclaves à bord, elles prirent des mesures pour surveiller le navire et empêcher tout débarquement clandestin. C'est ainsi qu'elles ont pu mettre la main sur douze esclaves que l'on avait essayé de débarquer, la nuit, munies de certificats d'affranchissement irréguliers. Ces esclaves se trouvent maintenant gardées et soignées au

nécessaire l'accroissement des esclaves noirs, les mœurs, les traditions, les besoins des populations

---

ministère de la police. Elles ont été affranchies d'office par le gouvernement ottoman, comme le prévoit la Convention, et elles seront placées comme domestiques.

» Quant aux quatorze autres esclaves que l'on est parvenu à débarquer en secret, la police est déjà sur leur trace et elle espère les saisir aussi (1). »

DANS L'ÉGYPTE ET L'ARABIE

Tout semblerait dit en ce qui concerne la continuation de la traite méditerranéenne ; mais il faut revenir sur nos pas, car, outre la voie de mer, l'esclavage du Soudan prend encore, par des routes détournées et plus longues, la voie de terre par l'Arabie, en traversant simplement la mer Rouge.

Nous avons ici, par les mêmes agents anglais, la preuve formelle, d'une part, que cette traite augmente, d'autre part, qu'elle se fait avec la complicité des autorités turques, et, enfin, qu'elle prend, une fois en Arabie, toutes les routes de terre, y compris celles de Damas, de la Syrie et de l'Asie Mineure.

Voici les textes formels. Je me contenterai de les citer, laissant aux hommes de cœur de faire, à cet égard, les réflexions qu'une telle constatation suggère.

Le colonel Schaefer à M. Baring.

Le Caire, 24 janvier 1887.

« Dans le rapport ci-annexé, j'ai établi que le commerce des esclaves à Djeddah se faisait maintenant **et avait pris une extension qu'il n'avait jamais eue jusqu'ici.**

1. *Blue-Book*, p. 226.

musulmanes en ayant fait, pour elles, un mal nécessaire.

» Je n'ai pas parlé par ouï-dire, mais par une conviction personnelle acquise sur les lieux, à Djeddah. Lorsque j'arrivai dans cette ville, comme le paquebot s'y arrête huit heures, je résolus de profiter de cette circonstance pour voir comment les choses se passaient là, et j'envoyai un de mes officiers voir s'il pourrait acheter un esclave. Il demanda, comme par hasard, au batelier qui l'avait conduit à terre, quel était l'endroit où il trouverait le plus facilement à acheter un esclave. Le batelier lui offrit de le conduire aux maisons du principal marchand. Lorsqu'il fut connu qu'il désirait un esclave, plusieurs personnes vinrent à lui dans la rue et lui offrirent de le conduire dans quelques autres maisons. Il entra ainsi dans dix-huit maisons de marchands, où il trouva des esclaves nègres et abyssins, au nombre de six à quatorze dans chaque maison. Pour montrer comment tout cela se fait ouvertement, il me suffira de dire qu'il était accompagné par un officier égyptien, en uniforme, et par un sergent-major de mon département, également en uniforme. Il m'aurait été également très facile d'entrer dans ces maisons, mais je préférai ne pas le faire, car, si j'avais été reconnu, on aurait probablement fait quelque désordre, sous prétexte qu'un chrétien entrait dans une maison musulmane.

» Mon délégué ne put voir un plus grand nombre de maisons, à cause du peu de temps qu'il avait pour cela; mais il est convaincu qu'il n'a pas vu le quart des maisons de ces marchands.

» Les esclaves sont introduits avec la complicité des autorités, qui reçoivent, je m'en suis assuré, un dollar par tête. Les marchands ont un nombre considérable d'esclaves, **et on n'en a jamais vu, jusqu'ici, une pareille abondance sur le marché de Djeddah.** Les prix sont aussi

Jusqu'après la prise d'Alger, il y a un demi-siècle, les esclaves blancs abondaient, en effet, chez les mu-

---

bons, variant de 60 à 300 dollars et davantage encore, dans certains cas.

» Un certain nombre de ces esclaves demeurent à Djeddah après leur vente; mais UN PLUS GRAND NOMBRE VONT A LA MECQUE, D'OU ILS SONT CONDUITS, AVEC LES CARAVANES DE PÈLERINS, EN PERSE, A BAGDAD ET EN SYRIE (1). »

Dans le *Mémorandum* dont le colonel Schaefer parle au commencement de sa lettre, il s'exprime d'une manière à peu près identique :

« Conformément à mes instructions, dit-il, je partis pour Souakim, le 4 mai. A mon arrivée à Djeddah, je pus me convaincre facilement que le commerce des esclaves **y augmente dans une proportion alarmante, et cela tout récemment.**

» Aussi longtemps que les hostilités du Soudan n'ont pas été terminées et que les tribus du Kordofan étaient sous les armes avec le Mahdi et son successeur, elles avaient peu de temps pour s'occuper de la chasse aux esclaves et de leur vente, mais, maintenant que ces tribus sont retournées dans leurs propres districts, elles ont de nouveau repris le commerce des esclaves, entraînées par les gros profits.

» Dans un tel état de choses, il n'est pas étonnant qu'il se trouve un très grand nombre d'esclaves prêts pour l'exportation. J'ai déjà fait observer ce fait que, les marchés égyptiens étant fermés maintenant aux marchands d'esclaves, ils ont essayé de placer leur marchandise soit à Djeddah, soit à Tripoli.

» La clef de cette situation est entre les mains des autorités turques, et, si elles ne peuvent arriver à remplir les

1. *Blue-Book*, p. 125-126.

sulmans, et ceci, je le dis à votre gloire, car vous avez contribué à la suppression de la piraterie dans

---

engagements pris dans la convention conclue entre le Sultan et le Gouvernement britannique, rien ne peut arrêter le présent commerce QUI EST TOUS LES JOURS EN PROGRÈS (1). »

La même constatation est faite dans une lettre de M. Razzack, faisant fonctions de consul à Djeddah, et datée d'environ trois mois plus tard, du 25 juillet 1887 :

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que jamais la traite n'a cessé dans le Hedjaz, et que les fluctuations de son activité ont été en proportion des facilités d'importation ou de la surveillance exercée, par les autorités égyptiennes et les croiseurs anglais, de l'un et l'autre côté (de la mer Rouge).

» Tant que les hostilités ont continué dans le Soudan, très peu d'esclaves noirs ont été importés ici, et il y a eu une grande hausse de prix, tant sur les Abyssins que sur les Gallas et, plus particulièrement, sur les noirs; mais, en dernier lieu et depuis la fin de la guerre du Soudan, LA TRAITE A REPRIS, ET L'EXTENSION DE CE TRAFIC A ÉTÉ, DE TEMPS EN TEMPS, SIGNALÉE AU FOREING OFFICE PAR CE CONSULAT.

» Les autorités des deux côtes de la mer Rouge semblent être sans force suffisante, l'une pour prévenir le départ, l'autre pour s'opposer au débarquement des groupes d'esclaves, sur leurs côtes respectives. CE QUE LE GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN, AVEC SON ORGANISATION SPÉCIALE, ET AIDÉ PAR LES ANGLAIS, TROUVE IMPOSSIBLE, LES AUTORITÉS DE L'HEDJAZ, AVEC UNE POLICE ET DES FORCES RÉGULIÈRES VRAIMENT INSUFFISANTES POUR TENIR LE PAYS, SUR UNE AUSSI GRANDE ÉTENDUE DE CÔTES, LE TROUVENT ENCORE PLUS DIFFICILE A ARRÊTER.

» Autrefois les esclavagistes avaient l'habitude de partir des criques et des abris qui sont au nord de Souakim; mais,

1. *Blue-Book*, p. 126, 127, 128, 129.

le bassin de la Méditerranée, de cette piraterie qui remplissait de captifs italiens, français, espagnols, les bagnes du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de

---

maintenant, ils trouvent plus commode de prendre la mer des côtes voisines de Massaouah, et, depuis quelque temps, toutes les fois qu'une cargaison arrive, on en parle comme venant de cette ville.

» Les dahous arabes ne viennent jamais dans le port même de Djeddah, et jamais, non plus, les esclaves ne sont débarqués à Djeddah. Depuis qu'ils y ont été saisis quelquefois, ils prennent terre dans quelque lieu convenable de la côte, au-dessus ou au-dessous de Djeddah, près de quelque village bédouin où les esclaves, dès qu'ils sont débarqués, sont pris et transportés à travers le pays, en petits groupes, jusqu'à la Mecque, ou introduits en contrebande dans Djeddah.

» Les esclaves ne sont pas, en effet, vendus dans un marché ouvert; ils le sont dans des maisons privées où chacun peut aller et les acheter à volonté. CES SALLES DE MARCHÉS SECRETS NE SONT PAS INTERDITES PAR LES AUTORITÉS.

» Très peu d'esclaves, si même il y en a de ceux qui sont amenés ici, sont emportés ensuite par la voie de mer, mais les caravanes de terre qui viennent de Syrie, du Nedjed et de la Perse, particulièrement de ces deux dernières contrées, en ramènent un nombre considérable (1). »

DANS LA TURQUIE

Enfin, une lettre encore pour prouver qu'après avoir traversé l'Egypte et la mer Rouge pour se rendre sur les marchés de l'Arabie, les esclaves sont encore transportés, par les caravanes, jusqu'en Syrie ou embarqués de nouveau pour la Méditerranée.

1. *Blue-Book*, p. 213-214.

Constantinople. C'étaient alors vos frères, vos femmes, vos enfants, arrachés à tous vos rivages, ou enlevés

---

Le consul Dickson au comte de Iddeisleig.

Damas, le 26 janvier 1887.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la dépêche du sieur Julien Pauncefote's, du 7 courant. Avant de vouloir traiter avec la Sublime Porte la question de l'importation des esclaves à Alep par le moyen des pèlerins qui retournent de La Mecque, vous désirez savoir si je suis en état d'établir ce fait.

» Voici ma réponse. J'ai l'honneur de dire à Votre Seigneurie que les informations contenues dans ma dépêche du 24 novembre dernier, relativement à l'importation des esclaves par le retour des caravanes de la Mecque, ont été obtenues des pèlerins eux-mêmes, au moment où la caravane était à quelque distance de Damas, et avant que les pèlerins ne se séparassent pour rentrer dans leurs demeures.

» Les renseignements que j'ai pu me procurer et dont je place une copie sous ce pli ont été confirmés par l'aveu même du gouverneur général de la Syrie, dans la lettre qu'il m'a adressée et dont j'ai eu l'honneur de vous transmettre la traduction, dans la dépêche mentionnée ci-dessus, que quelques esclaves ont été introduits en Syrie; et, en même temps, des informations privées m'ont appris que des esclaves, qualifiés de serviteurs domestiques et, quelquefois même, pourvus de papiers de libération, sont embarqués sur les côtes de l'Arabie ou de la mer Rouge pour la Méditerranée (1).

» *Signé :* John Dickson. »

Pour terminer ce tableau, il faudrait ajouter ici les longues listes d'esclaves transportés à Constantinople et qui ont pu, après leur arrivée, réclamer leur liberté à l'ambassade d'An-

1. *Blue-Book*, p. 184.

de vos barques et de vos navires, qui subissaient les infamies que subissent aujourd'hui les noirs. Après l'esclavage des bagnes, celui des provinces du Caucase et du Danube a disparu à son tour.

---

gleterre, aussi bien que la liste de ceux qui ont été délivrés par cette ambassade, après un temps plus ou moins long de séjour. On comprendrait alors combien le mal est étendu.

Du reste, les musulmans, instruits de ce qui se passe en ce moment dans les contrées orientales, non seulement avouent la continuation de la traite, mais encore l'expliquent et la reconnaissent comme une nécessité.

Voici, en effet, LES PAROLES SIGNIFICATIVES DU KHÉDIVE D'ÉGYPTE, rapportées à sir Baring par le colonel Schaefer, directeur du service de l'esclavage en Egypte, dans une lettre en date du 24 mai 1887 :

« Pour éviter d'être découverts, dit le colonel, soit par crainte du châtiment, soit par crainte d'amende pécuniaire, les marchands devraient être contraints à de telles précautions que l'importation devînt une impossibilité. LA RAISON QUI REND CELA ABSOLUMENT NÉCESSAIRE M'EN A ÉTÉ DONNÉE PAR LE KHÉDIVE. M'entretenant de ce sujet avec Sa Hautesse, lorsque je pris congé d'Elle pour aller remplir ma mission à Souakim, Elle me dit qu'elle avait appris de très bonne source qu'à Constantinople les esclaves circassiens arrivaient en très petit nombre, parce que, depuis la dernière guerre avec la Russie, le peu de districts où les Circassiens étaient encore sous le gouvernement des Turcs ont été annexés par la puissance moscovite. EN CONSÉQUENCE, LES ESCLAVES NOIRS SONT RECHERCHÉS COMME DOMESTIQUES (1). »

Une lettre de M. Portal, en date du 11 juillet 1888, au marquis de Salisbury n'hésite pas à affirmer l'augmentation du nombre des esclaves.

1. *Blue-Book*, p. 126.

La Russie, à mesure qu'elle prenait une autorité plus grande dans ces contrées, y supprimait l'odieux commerce qui alimentait les harems de Constantinople, de l'Asie, de l'Égypte, de la Tunisie. Elle l'avait supprimé déjà, à son immortel honneur, dans les provinces centrales de l'Asie, même chez les barbares.

Mais, à mesure que les esclaves blancs disparaissaient, les noirs prenaient leur place. Les esclaves de la côte orientale ne pourront plus bientôt, il faut l'espérer, grâce aux flottes européennes, prendre la

---

M. Portal au marquis de Salisbury.

11 juillet 1887.

« Que l'importation des esclaves noirs dans la Turquie se soit CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, C'EST L'OPINION D'UN GRAND NOMBRE DE CEUX QUI SONT PLUS EN ÉTAT DE SE FORMER UNE IDÉE EXACTE, et la preuve de ce fait se trouve dans le cas qui a été récemment porté à ma connaissance par un gentleman qui a longtemps résidé à Smyrne, et dont les renseignements peuvent, je crois, être considérés comme certains. Il m'informe que, récemment, une cargaison complète d'esclaves noirs a été débarquée à Smyrne, d'un vaisseau voyageant sous pavillon turc et venant de Tripoli (1). »

Je m'arrête.

Ces citations suffiront, sans doute, pour faire connaître aux nations des bords de la Méditerranée que tout près d'elles et sous leurs yeux l'esclavage existe, se perpétue, s'augmente malgré les obstacles, et, si elles ne font rien, les déshonorera un jour aux yeux de l'histoire.

1. *Blue-Book*, p. 132.

voie de la mer, être transportés dans l'Arabie, l'Égypte et le nord de l'Inde. Mais, dans le Soudan, il n'en est pas ainsi. Dans les États musulmans de l'Afrique, dans le Maroc, il n'existe point d'obstacle matériel au passage des caravanes. La Tripolitaine, l'Égypte du Mahdi, laissent les esclavagistes pénétrer dans les provinces turques de l'Asie et de l'Europe. On les conduit jusqu'à la Méditerranée ou à la mer Rouge, on les embarque secrètement, sinon dans les ports, du moins dans les baies désertes qui bordent les rivages; on les fait passer en Crète, à Smyrne, à Constantinople et, ensuite, jusque sur les bords de l'Euphrate et les frontières de la Perse et de l'Inde.

Je ne puis vous donner une statistique exacte des ventes actuelles; mais je vous ai dit qu'en 1872 Sir Bartle Frère estimait, en plein Parlement anglais, à un million, le nombre des esclaves pris, chaque année, dans le Soudan; je vous ai dit, d'après le témoignage des agents anglais, que, dans la mer Rouge et la Tripolitaine, du moins, la traite est plus active qu'elle ne l'avait été jusqu'ici. Pour une petite ville de la Régence de Tripoli, Bengazi, le consul d'Angleterre affirme que, dans l'espace de quatre ans, on a pris au Soudan 20600 esclaves noirs. A chaque instant, dans la correspondance du *Blue-Book*, il est question, comme vous le verrez, de bateaux transportant des esclaves, d'esclaves voyageant jusque sur les vapeurs turcs avec de faux papiers de libération, d'employés de toute sorte favorisant la traite, de noirs nombreux délivrés à Constantinople par le consulat d'Angleterre, quel-

ques-uns après un long séjour, d'autres au moment même de leur arrivée.

Voilà ce qui explique l'augmentation de la chasse à l'homme dans le Soudan.

Mais, si un tel fléau effraie par son extension seule, je dois rendre aux musulmans ce témoignage que je leur ai toujours rendu : chez eux, l'esclavage a un caractère de douceur et, si j'osais le dire, de famille, qui ne ressemble ni aux horreurs de l'esclavage des noirs dans l'intérieur de l'Afrique, ni même à celles qui se voyaient dans les colonies d'Amérique, il y a seulement quelques années. Chez les colons du Nouveau Monde, l'esclavage était dur, souvent féroce. Dans les familles de l'empire ottoman, il a un autre caractère qui tient des prescriptions mêmes du Coran et de ses principaux commentateurs. Aussi voit-on souvent les esclaves, même lorsqu'ils le peuvent, comme en Algérie et en Tunisie, ne vouloir pas quitter leurs maîtres. Leur travail est modéré, les traitements moins sévères qu'ils ne le sont, pour les ouvriers, dans la plupart des villes d'Europe, l'attachement entre maîtres et esclaves plus grand que dans d'autres contrées entre maîtres et serviteurs, l'union, l'adoption légales fréquentes.

Mais, me direz-vous, si tel est l'esclavage chez les Turcs, pourquoi l'interdire? les noirs y sont à coup sûr plus heureux que dans leur Afrique.

Je répondrai par un simple exemple.

Un des membres les plus honorables de l'Institut de France, M. Antoine d'Abbadie, le compagnon, dans l'exploration de l'Abyssinie, l'ami de votre

illustre cardinal Massaja, rapporte la réponse indignée que faisait, un jour, devant lui un noir à l'Arabe qui venait de l'acquérir.

Il avait été la victime, selon un horrible et fréquent usage, d'une mutilation cruelle : on le destinait aux harems, où on vend ces malheureux cinq fois plus qu'un esclave ordinaire. Or, cet homme maudissait publiquement son acheteur pour l'avoir réduit à cet odieux état. Le musulman se défendait, disant que c'était la première fois qu'il le voyait dans sa vie; mais le nègre, avec sa colère, lui répondait, à l'applaudissement de tous : « C'est toi seul qui es le coupable, parce que si ceux qui m'ont ainsi traité n'avaient pas su que tu te trouverais là, pour m'acheter, un jour, afin de garder tes femmes, jamais le fer n'aurait touché mon corps! »

C'est là, mes frères, ce que je dis de l'esclavage même le plus doux et le plus facile. Si les brigands esclavagistes, si les cheiks du Soudan ne savaient pas qu'ils trouveront, dans les États musulmans, des acheteurs pour leurs esclaves, ils n'auraient ni la pensée de poursuivre les nègres infortunés, ni la cruauté de brûler leurs villages, ni l'infamie d'en massacrer souvent des centaines pour en vendre quelques-uns.

Maintenant, quels remèdes efficaces trouver pratiquement pour de tels maux ?

C'est par là que je vais finir.

III

Si je ne puis traiter cette grave question avec tous les détails qu'elle comporterait, je dirai du moins le nécessaire, et je chercherai à suppléer au reste par une netteté qui portera, je l'espère, la lumière dans vos esprits.

Et tout d'abord, y a-t-il, en ce moment, obligation, pour les peuples chrétiens, pour vous catholiques, de venir, dans la mesure du possible, au secours de populations aussi cruellement opprimées ?

Sur ce point, il ne saurait y avoir de doute aux yeux de la foi.

C'est la loi même de la charité, de la solidarité chrétiennes, c'est-à-dire tout l'Évangile.

Non seulement cette loi nous oblige à nous aimer comme des frères, elle nous enseigne que Dieu tient pour fait à lui-même ce que nous faisons pour ceux qui pleurent, pour ceux qui souffrent, pour ceux que l'injustice ou la force tient dans les fers. Elle nous enseigne qu'au dernier jour, c'est sur ce précepte que ce Dieu bon nous jugera, appelant à Lui, pour les récompenses éternelles, ceux qui l'auront secouru dans la personne du dernier d'entre les hommes, maudissant, repoussant ceux qui auront refusé de le secourir. Vous ne pouvez donc douter que les chrétiens, instruits des souffrances de tant de créatures humaines, n'aient l'obligation formelle, absolue de leur venir en aide, dans la mesure de leur pouvoir.

Je me suis déjà expliqué, auprès des autres nations chrétiennes de l'Europe, sur cette obligation sacrée. Aucune ne l'a mise en doute, aucun fils de l'Eglise ne l'a niée.

Mais, dans la foule accourue de toutes parts pour remplir ce temple, il y a des hommes qui, peut-être, ne croient pas comme nous, et je veux m'adresser à eux néanmoins, dans une cause qui intéresse l'humanité tout entière. L'esclavage, tel qu'il se pratique en Afrique, n'est pas seulement, en effet, contraire à l'Évangile, il est contraire au droit de la nature. C'est ce qu'affirme, avec une liberté et une vigueur qui n'ont jamais été dépassées, dans son Encyclique sur l'esclavage, Notre grand Léon XIII : « *Contra quod est,* dit-il, *a Deo et a natura institutum.* »

Or, les lois de la nature ne regardent pas seulement les chrétiens, elles intéressent tous les hommes.

Voilà pourquoi je fais appel à tous, sans distinction de nationalités, ni de partis, ni de confessions religieuses. Je ne m'adresse pas seulement à la foi, je m'adresse à la raison, à la justice, au respect, à l'amour de la liberté, ce bien suprême de l'homme, comme l'a dit encore Notre Pontife. Sans doute, je plaide aujourd'hui cette cause dans un temple et devant des autels, mais je suis prêt à la plaider partout. Je l'ai plaidée dans *Princess Hall*, devant les protestants d'Angleterre, dans les salons, devant les philosophes, devant les impies, et toujours j'ai trouvé dans les cœurs l'écho de ce sentiment que traduisait le poète antique :

Homo sum et nihil humani a me alienum puto.

Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. C'est un cri qui est parti de Rome, et qui, lui aussi, a son écho dans tout l'univers. Je suis homme, l'injustice envers d'autres hommes révolte mon cœur. Je suis homme, l'oppression indigne ma nature. Je suis homme, les cruautés contre un si grand nombre de mes semblables ne m'inspirent que de l'horreur. Je suis homme, et ce que je voudrais que l'on fît pour me rendre la liberté, l'honneur, les liens sacrés de la famille, je veux le faire pour rendre aux fils de cette race infortunée la famille, l'honneur, la liberté.

Ce que je dis des hommes isolés, de chacun de vous, en particulier, mes très chers frères, je le dis des peuples, et je ne fais, je le sais, qu'interpréter leurs vœux, en criant, chaque jour, aux quatre vents du ciel : Assez de sang! assez de captures impies! assez de larmes! assez d'enfants enlevés à leurs mères! assez d'hommes arrachés à leurs villages, à la paix du foyer domestique, pour être jetés à la discrétion d'un maître cruel, aux infamies de la débauche! Assez, non seulement au nom de la religion, mais au nom de la justice, de la solidarité, de la nature humaine et de Celui qui a tracé sa loi dans nos cœurs!

Mais il faut aller plus loin et affirmer nos devoirs envers la civilisation même et le progrès du monde. Dieu nous les a imposés, en nous plaçant sur la terre. S'il a, comme le disent nos Saintes Lettres, livré le monde à nos libres recherches et à notre empire, c'est pour que nous travaillions à l'améliorer et à

l'embellir, et chacun de nous est appelé à le faire au sein de la nation dont il est le fils. Mais il ne s'agit pas ici d'un seul peuple; il s'agit de tout un continent, et cela dans des circonstances où l'Afrique est le complément nécessaire des contrées dont la population étouffe désormais, dans des limites trop étroites, l'espérance d'un commerce à qui des régions si riches promettent les produits naturels du sol, et demanderont, un jour, en échange, tout ce que préparent nos manufactures et nos industries.

C'est le quart du globe terrestre qu'un fanatisme chaque jour croissant tente de séparer à jamais de nous. Point de doute! Je le répète; il n'y a pas dans l'ancien monde un peuple digne de ce nom, il n'y a pas un homme qui ne comprenne le devoir de cette croisade de salut, de miséricorde, de pitié, de progrès, de civilisation, de justice, qui ne comprenne que ce devoir lui est imposé par le nom d'homme, et par l'ordre établi de Dieu :

Homo sum et nihil humani a me alienum puto.

Et maintenant, puisque le devoir est certain, quels sont les moyens pratiques de le remplir?

Avant de vous parler de la traite proprement dite et de ce que les Puissances chrétiennes doivent tenter pour l'abolir, dans les contrées musulmanes, je veux vous dire un mot, du moins, de l'obligation que ces Puissances doivent remplir elles-mêmes, aujourd'hui, dans l'intérieur de l'Afrique, vis-à-vis de l'esclavage indigène.

Les Puissances se sont partagé, à Berlin, la plus grande partie de notre continent. Elles ont, depuis,

complété ce partage; elles le complètent, chaque jour, en créant, pour chacune d'elles, ce qu'elles ont nommé des zones de souveraineté ou d'influence; mais elles ne peuvent méconnaître qu'en acquérant ces territoires, elles ont, par une conséquence naturelle, contracté, vis-à-vis de leurs habitants, des obligations de protection et de tutelle. L'acte général du Congrès de Berlin le leur impose d'une manière expresse.

Or, je le répète, l'esclavage règne partout, maintenant, parmi les noirs, dans l'intérieur de l'Afrique.

Tradition séculaire, d'une part, corruption brutale, exemples plus récents, de l'autre, cet esclavage pèse sur la race indigène tout entière. On l'a dit, et il est vrai, il n'y a plus un seul noir, dans les régions barbares de l'Afrique, qui ne veuille aujourd'hui avoir un esclave et qui n'emploie tous les moyens, surtout la violence, pour l'obtenir.

Que faire devant un tel mal?

Les Puissances européennes qui possèdent aujourd'hui les territoires de l'intérieur doivent-elles proclamer d'un seul coup l'abolition de l'esclavage? Je n'hésite pas à dire que ce serait pour elles une obligation sacrée, si elles en avaient le pouvoir. Mais, hélas! sur les immenses étendues dont chacune d'elles est devenue souveraine ou Protectrice, une telle mesure est impossible. Il y faudrait la force en permanence, presque dans chaque village, et toutes les armées européennes réunies n'y suffiraient pas. Mais ce qu'il faut demander, et ce que l'opinion européenne imposera, je n'en doute point,

lorsqu'elle sera suffisamment éclairée, c'est, du moins, la cessation des violences et des cruautés auxquelles l'esclavage indigène donne lieu.

J'ai rendu hommage, pour obéir à la vérité et à la justice, à la douceur de l'esclavage musulman. Pour obéir aux mêmes sentiments, je dois dire que l'esclavage, tel qu'il existe chez les noirs, n'est qu'un long tissu de cruautés et d'infamies. On l'avait déjà vu dans notre esclavage colonial. Le nègre chargé de surveiller ou de diriger ses compagnons d'esclavage était plus cruel que le colon lui-même. Il n'y a pas aujourd'hui de maître plus barbare pour l'esclave que le maître noir. Il s'arroge le droit de lui infliger tous les supplices. J'ai fait frémir, du haut de la chaire de Sainte-Gudule, les Belges qui m'entouraient, en leur citant des traits d'atrocités commises dans leur propre Congo. Je leur ai parlé, d'après le témoignage de témoins de leur nation, de de noirs tués à la mort de leur maître et ensevelis avec lui, de femmes esclaves brûlées vives pour satisfaire un caprice ou une vanité féroce, d'infortunés auxquels un chef sans entrailles fait couper les mains, afin de rendre plus doux le son de ses tambours. J'ai cité d'autres exemples non moins odieux. J'aurais pu y joindre celui de noirs tués, pour alimenter, là où l'anthropophagie existe encore, des boucheries sacrilèges.

J'aurais pu m'étendre sur l'espèce de rage insensée que mettent les nègres à s'emparer de tout ce qui est plus faible qu'eux : femmes, enfants, hommes mêmes, lorsqu'ils ne peuvent résister à

l'agresseur. Faut-il parler de la chasse organisée quelquefois pour procurer aux Européens, sous le nom de travailleurs libres, des captifs auxquels il ne manquera de l'esclavage que le nom?

Sans doute, même dans cet ordre d'excès, on ne peut tout empêcher d'un seul coup; mais je n'hésite pas à dire qu'on doit, du moins, poser les principes et manifester, par des exemples, la volonté d'en finir un jour. Aucune Puissance européenne n'hésitera plus bientôt, j'en ai la confiance, à faire ce que la France a fait, dès le premier jour, au Sénégal et en Algérie : interdire, en droit, sous des peines sévères, en attendant qu'on puisse les appliquer, en fait, l'homicide ou la mutilation des esclaves, le rapt des faibles par les forts, la chasse aux noirs, pour en faire ce que, par une cruelle ironie, on a nommé travailleurs libres. Celle qui refuserait d'entrer dans cette voie se déshonorerait aux yeux de l'histoire et mériterait la réprobation de l'univers.

Ce que je dis suffit, relativement à l'esclavage indigène; il faut maintenant revenir à la traite.

Je veux vous parler des moyens qui dépendent de chacun de vous.

Le premier de tous, c'est d'éclairer l'opinion. La cause principale de la continuation de tous nos maux, c'est qu'ils ne sont pas connus. Ce qu'il faut donc, c'est éclairer l'Europe, par la révélation courageuse, persévérante de tant d'infamies. C'est la mission que je me suis donnée et que d'autres, je n'en doute point, voudront se donner après moi. Dire ce qui se passe dans notre Afrique, publier

partout les cruautés qui la désolent, le nombre des victimes, la perte certaine de notre continent, émouvoir les consciences, troubler les entrailles des peuples, et peu à peu entraîner, révolter tout ce qui, sur la terre, mérite encore le nom d'homme et celui de chrétien ! Qu'on se plaigne, si on le veut, qu'un vieillard se soit mis à parcourir le monde, pour troubler ainsi son repos. Mais je savais ce que je faisais, et le maître auguste, chargé d'enseigner la vérité au monde, le savait aussi, lorsqu'il me donnait ma mission première. C'est le seul moyen efficace.

A moi seul, il est vrai, je ne puis rien.

Je me tairai bientôt, et sur ma parole passera l'oubli. Mais le cri que je jette trouvera des échos.

Je fais appel à ceux qui agissent sur l'opinion. Elle mène le monde. Je n'exclus personne. Je supplie quiconque tient une plume ou peut faire un discours, pourvu qu'il adopte ma devise : *Homo sum et nihil humani a me alienum puto*. Voilà pourquoi je suis heureux de voir, dans cet auditoire, des représentants si nombreux de la presse italienne, pourquoi je les remercie d'avoir répondu à mon appel, malgré ce qui, par ailleurs, nous divise. Que Dieu leur rende, selon sa promesse, ce qu'ils voudront faire, à la demande d'un vieux pasteur, pour tant de misérables créatures.

Et ce que j'ose leur demander, c'est de se faire, lorsqu'elles viendront jusqu'à eux, l'écho des voix plaintives qui s'élèvent de notre Afrique, de ne se

laisser arrêter, ni par les promesses, ni par les menaces.

Mesdames, vous aussi, je vous convie surtout à notre croisade. Vous y réussirez mieux que personne, parce que votre puissance est dans votre cœur. Vous êtes mères, vous êtes sœurs; vous comprenez mieux, dès lors, les souffrances des mères, des sœurs, des enfants de notre Afrique. Ce sont des femmes qui, par leurs aumônes, par leurs paroles, par leurs écrits, par leurs romans mêmes, ont contribué à sceller, en Amérique et en Angleterre, la pierre du sépulcre sur l'esclavage colonial; qu'elles trouvent des imitatrices parmi vous !

Mais, l'opinion une fois éclairée et convaincue, où faut-il diriger son action ?

Les particuliers peuvent et doivent donner leur concours, secourir la misère des pauvres esclaves, racheter les petits enfants, recueillir et assister les malades, les vieillards, quand ils tombent sur les marchés, quand leurs maîtres les abandonnent. Ils peuvent s'armer, si des héros comme les Emin, les Stanley, les Joubert, préparent des expéditions privées. Il faut donc les y encourager et le faire tous les jours. Mais cela ne saurait suffire. L'action des gouvernements se trouve seule à la hauteur d'une telle tâche, et ils s'y sont engagés à Berlin.

Cinq nations contribuent, en ce moment, et la vôtre est du nombre, à en finir avec la traite, en lui barrant les voies de mer et, comme le voulait Gordon, pour l'Égypte, même les voies de terre.

La chasse à l'homme ne finira, en effet, vraiment

que lorsque tous les marchés d'esclaves seront devenus inaccessibles. Tant qu'on pourra vendre les noirs, les vendre de manière à réaliser des fortunes, à donner des subventions, à payer des complices, car les choses en sont là, on trouvera des bandits pour l'incendie et pour les massacres, des intermédiaires même chrétiens, des défenseurs d'office, des négriers enfin, comme on les nommait autrefois et comme il faut les nommer encore pour les flétrir et les arrêter du moins par la honte : oui, des négriers sur le Nil et dans la Tripolitaine, des négriers en Arabie, des négriers dans la politique, des négriers dans la presse, des négriers en tous ceux qui, par leurs sophismes, leurs complaisances, leurs lâchetés, leurs outrages, veulent obtenir que nos voix se taisent et que les marchands de chair noire soient assurés de l'impunité, dans la continuation de leurs bénéfices sacrilèges.

Et ici, je ne demande rien de plus que ce dont le Gouvernement ottoman a reconnu, lui-même, la justice. Il s'est engagé avec celui de l'Égypte, celui de Zanzibar, celui de Mascate, par des traités solennels, à empêcher et à punir la traite, le passage, la vente des esclaves qu'elle fournit, dans toute l'étendue de leurs États.

Mais, ces empires musulmans partageraient-ils, ce qui n'est pas toujours, les sentiments que ces violations du droit naturel nous inspirent, ils n'ont pas la puissance nécessaire pour exécuter leurs engagements. Avec des frontières sans fin, avec la Tripolitaine, les déserts, la mer Rouge, le Golfe Persique,

toute l'Asie Mineure jusqu'à la Perse, avec Constantinople, comment veiller partout et s'assurer de la fidélité de tant d'agents disposés à s'abstenir, par les préjugés et par l'intérêt ?

Vous le voyez dans le *Livre bleu* de l'Angleterre, le Gouvernement de Constantinople a contracté l'obligation et donné des ordres pour la prohibition du commerce des noirs. Ses agents les éludent ou les dissimulent, les traitants y joignent leurs ruses, les populations leurs traditions invétérées, leurs besoins domestiques, et les agents constatent officiellement l'impossibilité d'arrêter, par les moyens actuels, l'exploitation de la traite dans l'Égypte et dans la Turquie.

Ce qu'il faut donc, ce n'est pas seulement forcer les Puissances musulmanes à tenir les engagements pris, mais encore les aider loyalement à les accomplir, à sévir contre les métis, chasseurs d'esclaves, à les empêcher d'introduire dans l'intérieur les armes et la poudre. Ici encore on ne peut tout faire à la fois. A la rigueur et pour en finir, il faudrait, sans doute, abolir, sur l'heure, l'esclavage domestique dans l'Empire turc ; mais ce serait là une mesure qui ressemblerait à de la persécution religieuse. Il faut l'éviter.

Sans doute, le Coran ne rend pas l'esclavage obligatoire, il ne fait que le permettre. Il va même plus loin, puisqu'il place, en tête des œuvres de miséricorde, par lesquelles les croyants peuvent mériter le ciel, la libération des captifs. Rien ne blesserait donc, à proprement parler, leur conscience dans

l'abolition de l'esclavage; mais les habitudes sont là, elles ont un caractère sacré par leur antiquité même, et on ne les brisera pas d'un seul coup.

C'est ce qu'a fait l'Église, pour l'abolition de l'esclavage antique parmi les chrétiens, laissant au temps, au progrès des mœurs et des lumières, le soin de mûrir une question si grave et de la résoudre au moment venu. Mais, tout en laissant durer ce qui est, pour ne pas compromettre par la précipitation le succès de la cause elle-même, il faut s'opposer résolument à l'extension du mal. Il faut interdire et fermer les marchés, aider le Gouvernement ottoman dans cette œuvre, charger les agents des Puissances d'employer leur autorité, leur influence à la suppression d'un commerce illégal et impie.

Voilà ce que l'opinion publique doit obtenir des Gouvernements chrétiens : il ne s'agit là ni de guerres ni de conquêtes, ce sont des actes équitables et faciles; équitables, parce qu'ils répondent à des engagements pris et à une pensée de suprême justice; faciles, parce que, sans effort, on arriverait, par une entente commune, à un résultat que les expéditions, même armées, des Puissances n'obtiendraient qu'avec de plus grands sacrifices.

Elles s'y sont, du reste, je ne saurais assez le redire, solennellement engagées, en principe, à Vienne, en 1815, à Vérone, en 1822, et enfin, tout spécialement pour l'Afrique, à Berlin, en 1882, lorsqu'elles ont mis la traite au ban du monde civilisé et ont promis de l'abolir.

J'ai terminé, mes très chers frères. J'ai confiance, non dans ma faible voix, mais dans les grandes voix que je vous ai fait entendre : celle de Dieu, celle de la religion, celle de la nature. Bientôt s'y joindra la voix des peuples, qui retentira comme un tonnerre et renversera les obstacles qui s'opposent encore au triomphe de l'humanité !

Que les bénédictions du ciel descendent sur tous ceux qui y donneront leur concours ! Qu'elles assurent à tous les peuples chrétiens, au milieu des antagonismes qui les divisent, la joie de s'associer pour une si sainte entreprise ! Il n'y en a pas qui puisse mieux les disposer à oublier leurs propres querelles et les haines du passé. La lutte africaine, avec ce qu'elle peut demander d'efforts, effraie quelques esprits, mais elle finira par le salut de tout un continent. Les luttes de l'Europe, si elles revenaient, ne pourraient se terminer que par des catastrophes sur lesquelles pleureraient encore nos arrière-neveux. Laissez-moi demander à Dieu, selon l'obligation de mon ministère(1), qu'il détourne ces

---

1. Développant la même pensée, à Milan, et m'adressant alors aux Italiens dans leur propre langue, je disais, quelques jours après :

« J'aurais voulu, mes très chers frères, pouvoir vous adresser la parole dans votre belle langue italienne, depuis le commencement de ce discours ; mais je ne résiste pas au désir de l'employer, du moins, pour vous exprimer mes derniers vœux.

sombres nuages qui semblent nous menacer, et qu'en retour de votre pitié pour nos noirs, il ranime

---

» Le poète latin a dit autrefois :

» *Si natura negat, facit indignatio versum.*

» Mais moi, je suis pasteur; ce n'est pas l'indignation qui me fait parler, c'est l'amour. Je souhaite donc que tous les peuples chrétiens de l'Europe entrent dans la croisade de miséricorde et de pitié que je prêche, en ce moment, en faveur des pauvres noirs. Ce souhait, je le forme non seulement pour les victimes de l'esclavage, mais encore pour les nations catholiques et, en particulier, pour votre Italie. Je crois qu'une telle œuvre, entreprise en commun, attirerait également sur tous les peuples les bénédictions de Dieu, et que le premier fruit de ces bénédictions serait de faire disparaître les divisions et les haines, de nous assurer le premier des biens de ce monde, *l'union et la paix!* Ce souhait ne vous étonnera pas sur les lèvres d'un vieil Evêque, en ces jours où la venue du Fils de Dieu apporte la paix à la terre, et où les anges chantent, près de la crèche de Bethléem, ces douces paroles : *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

» Il me vient à la pensée que, sur notre terre d'Afrique, un usage consacré par les traditions anciennes veut que, lorsque deux hommes, deux tribus, ont répandu et mêlé leur sang sur une même terre, la guerre ne peut plus exister entre eux. On a la croyance que celui qui viole ce pacte sacré est maudit du Ciel, et celui qui l'observe en est béni.

» Or, mes très chers frères, le vieil Evêque africain qui vous parle appartient, par sa naissance, à un peuple qui a mêlé son sang avec le vôtre. Tout autour de Milan fument encore, pour ainsi dire, les champs de votre liberté, les champs de bataille de Magenta, de Montebello, de Solférino, où le sang de la France a été mêlé au sang de l'Italie.

» Oh! que ce sang versé garde la paix entre nos deux

entre tous les peuples chrétiens les sentiments fraternels qui ne devraient jamais cesser de les unir.

---

peuples ! qu'il vous préserve des maux que la guerre entraîne avec elle ! qu'il préserve les mères des larmes amères qu'elles verseraient sur leurs fils ! qu'il préserve vos cités de la ruine !

» Seigneur ! c'est, devant ces autels, la dernière prière de ce pauvre successeur de saint Augustin :

» Pour les esclaves nègres de ma pauvre Afrique, la vie ! la liberté ! la fin de tant d'horreurs ! Pour les peuples de l'Europe, pour ces fils de saint Ambroise, la paix ! la paix ! la paix !

» La paix dans ce monde, la paix, un jour, auprès de vous, dans l'éternité ! »

XXX

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A M. KELLER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE.

Marseille, le 19 *janvier* 1889.

MONSIEUR ET HONORÉ PRÉSIDENT,

Je vais enfin pouvoir rentrer dans mon diocèse, après avoir rempli la première partie de ma tâche.

Elle consistait, comme vous le savez, à faire connaître au monde les horreurs de l'esclavage africain, et à créer, dans les différents États de l'Europe, des associations ou des comités qui continueraient, par la presse et par des conférences, la révélation d'un tel état de choses et l'agitation ainsi commencée. Il y aura demain huit mois et quatorze jours que je débarquais à Marseille, amenant à Rome avec moi le pèlerinage africain, pour entretenir Notre Saint-Père le Pape Léon XIII de ce que j'étais presque seul à savoir alors moi-même et prendre ses ordres à cet égard. Depuis lors, je n'ai plus ni couché un jour sous mon propre toit, ni pris place à ma propre

table. C'est vous dire qu'avec les fatigues des voyages et des conférences, avec les obstacles auxquels il fallait faire face, et, enfin, avec ce qui pèse encore plus que tout le reste, les longues années et les travaux de ma vie, je suis à bout de forces. J'ai perdu le sommeil, l'appétit, la faculté même, je crois, de me mouvoir et de penser; il ne me reste que celle de sentir, et je sens que, jusqu'au bout, je resterai attaché à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage, ne croyant pas qu'il y ait, en ce monde, dans ce moment, une œuvre plus sainte et plus nécessaire.

C'est donc à votre Comité et à tous les Comités de l'Œuvre que je confie le soin d'entretenir la flamme de cet apostolat d'humanité et de liberté chrétiennes, pendant que je vais prendre, dans notre Afrique, quelques semaines d'un repos sans lequel je sens que je devrai succomber.

Mais, si j'ai accompli la première partie de ma tâche, en faisant connaître au monde tant de misères, il en reste une seconde à remplir : il ne suffit pas de connaître les horreurs de l'esclavage, il faut travailler à les abolir. Évidemment on ne peut le faire que peu à peu, et ce n'est pas en un jour que l'esclavage disparaîtra de l'Afrique. Mais, sous prétexte que la tâche est difficile et longue, ce n'est pas une raison pour ne pas se mettre à l'œuvre. Aussi je crois qu'il faut songer, dès maintenant déjà, à la seconde partie de notre tâche, c'est-à-dire à l'action pratique et efficace. Il y a, en effet, des choses qui peuvent être entreprises sans retard, celles, par exemple, du Congo belge, du Nyassa, du Zambèze. Il y en a

d'autres qui demandent plus de temps et de ressources, surtout lorsqu'elles ont été, comme dans l'Afrique orientale, précédées de fautes et d'excitations qui vont rendre si difficile une œuvre qui, à l'origine et avec des moyens différents, eût été, sans doute, aisée. Pour de pareilles entreprises, ce qui est surtout nécessaire, c'est l'organisation, l'union, l'entente en présence d'une œuvre aussi vaste. Il faut donc, avant d'en venir à une action générale, faire appel à toutes les forces, à toutes les expériences. C'est le quart de notre globe qu'il s'agit de donner à la civilisation et à la vie. Je ne crois pas qu'il y ait, au dix-neuvième siècle, un seul peuple dans le sein duquel il ne se trouve des hommes de cœur, qui ne soient heureux d'y coopérer, sans même parler des sentiments de pitié, si naturels pourtant à quiconque mérite encore, sur la terre, comme je l'ai dit souvent, non seulement le nom de chrétien, mais même le nom d'homme.

Voilà pourquoi, Monsieur le Président, il faudrait dès maintenant penser à une réunion, disons le mot sans le craindre, à un Congrès international des délégués des Comités antiesclavagistes actuellement existants en Europe, des délégués volontaires de tous les peuples qui s'intéresseraient à une question aussi grande et voudraient mettre en commun leurs lumières, leurs sentiments, leur action, s'il le faut. Dites donc à votre Comité que, pour couronner la première partie de mon œuvre et avant de commencer la seconde, je me propose, après Pâques, de faire un appel aux délégués du monde entier, spécia-

lement réunis, pour ce but, dans l'une de nos capitales européennes, sans distinction de religion ni de personnes, et que je pense même tout particulièrement, pour honorer cette race noire qu'il s'agit de sauver aujourd'hui, y appeler aussi quelques délégués des peuples noirs déjà constitués et les nègres du sud de la libre Amérique.

Ce que je désire, en effet, dans une réunion pareille, c'est faire entendre à l'humanité comme l'écho universel des cris de désespoir, de justice, de liberté, sortis des entrailles de toute une race aussi cruellement vouée à la mort, espérant que ce que ne pourrait seule la voix d'un vieillard et d'un pasteur, toutes ces voix fraternelles, réunies à la sienne, le pourront alors.

Nous demanderons à ces hommes venus de toutes les parties du monde s'ils pensent que l'on doive abandonner à l'indifférence ou à la cupidité le sort d'un continent et des créatures humaines qui l'habitent. Nous leur demanderons s'il y a lieu, parce que nous sommes occupés, en Europe, à préparer peut-être les dernières catastrophes, de laisser perdre ainsi, sans retour, les richesses, les produits, le travail que l'Afrique promet à l'avenir. Nous leur demanderons enfin ce qu'il y aurait, suivant eux, pratiquement à faire pour obtenir l'entente indispensable et les ressources nécessaires à une telle entreprise.

Plusieurs seront étonnés, sans doute, de nous voir alors poser solennellement ces questions. Il semble, en effet, qu'elles soient déjà résolues, d'après

quelque exemple donné, en passant, et généralisé par l'ignorance des choses africaines. Je vous parlais, plus haut, du Congo. Vous savez que j'ai demandé, d'accord en cela avec Sa Majesté le Roi des Belges, cent hommes et un million pour fermer le lac Tanganika au passage des caravanes d'esclaves. Des esprits inattentifs ont cru que j'avais parlé ainsi, à Bruxelles, de toute l'Afrique. D'autres ont pensé que je voulais combattre, à la fois, et dès la première heure, non pas seulement la traite, mais le servage, l'esclavage domestique, tel qu'il existe chez les musulmans et dans certaines contrées orientales, à Madagascar, par exemple. Je n'ai réclamé que la suppression immédiate de la traite, c'est-à-dire de la chasse à l'homme, de la vente, soit secrète, soit publique, et du transport des esclaves sur les marchés turcs. C'est là, en effet, ce qui alimente ces cruautés, cette destruction sans pitié, contre lesquelles j'ai protesté du haut des chaires de l'Europe. Le reste viendra peu à peu avec le progrès des mœurs. Voilà des questions à éclaircir, à traiter en commun et à résoudre, je l'espère, avec le concours des hommes d'intelligence et de cœur, des explorateurs, des philosophes, des économistes, de tous ceux, — et ils sont nombreux, — qui s'occupent aujourd'hui des questions de l'esclavage.

*
* *

J'achevais cette lettre, lorsque j'ai reçu du Procureur de nos Missions à Zanzibar une nouvelle que vous aurez déjà reçue, vous-même, car elle a paru,

depuis, dans les journaux d'Angleterre et de France. Le R. P. Jamet, de la Société des Missionnaires d'Alger, m'apprend, par une longue dépêche qui m'est spécialement adressée, la révolution qui vient de s'accomplir dans le principal royaume de l'intérieur de l'Afrique orientale, celui de l'Ouganda, qui compte plusieurs millions d'âmes. Le roi de ce pays, Mwanga, fils de Mtéça, fit périr, il y a environ trois ans, dans les plus affreux supplices, plus de cent quarante chrétiens qui servaient dans ses armées et dans sa garde, sous le nom de pages. Il avait fait auparavant massacrer l'évêque anglican Hannington et ses compagnons de route, qui remontaient du rivage jusqu'au lac Nyanza pour aller s'établir dans l'Ouganda. Or, sa cruauté même vient de lui ravir le trône, et de servir aussi de prétexte aux musulmans pour s'emparer du pouvoir et fermer définitivement l'intérieur de l'Afrique équatoriale à la civilisation de l'Europe.

Voici donc ce que me fait connaître, par une longue dépêche que je viens de recevoir, notre Procureur à Zanzibar :

« Il y a, me dit-il, sur le Nyanza, assez au loin » dans cette mer intérieure, plusieurs petites îles » désertes. Je ne sais pour quelle faute ou par quel » caprice le tyran s'est mis dans l'esprit, il y a » quelques mois, d'y faire transporter toute sa garde, » avec tous ses pages dont il croyait, sans doute, la » patience à bout, avec ordre à ceux qu'il chargeait » de les transporter, de les y abandonner ensuite » et de les y laisser mourir de faim. Le secret ne fut

» pas gardé, et, devant la perspective d'une mort
» semblable, la garde refusa de s'embarquer, se
» porta sans retard sur le palais de Mwanga et le
» déclara déchu du trône. En même temps, l'un des
» frères aînés de Mwanga, Kiwewa, était, selon les
» lois du pays, proclamé souverain. Il était favorable
» aux Européens, et il se fiait aussi davantage à
» leur fidélité. Il se choisit donc un premier ministre
» parmi les chrétiens, et des chefs de province
» parmi les noirs élevés dans les établissements des
» protestants ou des catholiques. Les choses allèrent
» ainsi pendant quelques jours; mais il y avait long-
» temps qu'un complot autrement redoutable était
» tramé par les musulmans pour s'emparer de l'Ou-
» ganda. Profitant de ce changement complet d'ad-
» ministration, ils prirent leurs mesures et, à un
» jour donné, se jetèrent sur les blancs. Quatre
» missionnaires, parmi lesquels se trouvait Mgr Li-
» vinhac, Vicaire Apostolique du Nyanza, et deux
» missionnaires anglais, furent arrêtés, emprisonnés,
» et Kiwewa fut menacé de déposition immédiate,
» s'il ne destituait tous les chefs favorables aux chré-
» tiens, pour les remplacer par des chefs musul-
» mans.

» Ces esclavagistes sont riches et bien armés. Le
» roi céda, et les chefs qu'il avait récemment nom-
» més prirent la fuite pour éviter le sort qui leur
» était réservé; ils se sont retirés dans l'Ounyoro,
» c'est-à-dire (si cette indication du télégraphe est
» exacte et n'est pas le résultat d'une erreur) dans
» le voisinage du pays où se trouve Emin Pacha.

» Les missions anglaises et françaises ont été sac-
» cagées et incendiées, les orphelinats détruits, les
» missionnaires, avec Mgr Livinhac à leur tête, en-
» fermés dans une prison et, pendant une semaine
» entière, exposés aux insultes et à la mort. Ils
» étaient ensemble, catholiques et protestants an-
» glais, et se sont donné, dans ces tristes circon-
» stances, les marques d'une charité touchante.
» Cependant, après les avoir dépouillés de tout, le
» nouveau ministre musulman leur permit de se
» retirer dans une barque, de l'autre côté du lac, où
» ils ont aussi plusieurs missions dans différents
» royaumes et, particulièrement, dans le Bukumbi.
» La barque dans laquelle on plaça ces confesseurs
» de la foi ressemblait à celles dont il est souvent
» question dans l'histoire de nos martyrs d'Afrique,
» durant les premiers siècles; elle était dans un état
» pitoyable, et, pour comble de malheur, lorsqu'elle
» s'éloigna du rivage, elle fut attaquée et renversée
» par un hippopotame qui se rua tout à coup sur
» elle. Les missionnaires furent sauvés par une
» barque qui suivait; mais cinq des orphelins qu'ils
» emmenaient avec eux furent noyés. Les Pères
» sont, aujourd'hui, arrivés sains et saufs au bord
» opposé du lac; mais les musulmans triomphent
» d'une telle affaire, et ceux qui sont actuellement,
» sous le nom de Kiwewa, les maîtres de l'Ouganda
» ont écrit à M. Mackay, chef de la mission anglaise.
» Ils lui annoncent que, pour se venger de ce que
» l'Allemagne et l'Angleterre avaient voulu *manger*
» l'Ouganda, ils tueraient l'un après l'autre tous les

» blancs établis dans l'intérieur de l'Afrique équa-
» toriale! »

Si ces détails sont vrais, comme il n'y a malheureusement pas lieu d'en douter, à cause de ce que nous savions déjà des sources multiples dont ils émanent, **c'est, à coup sûr, pour le présent et l'avenir, l'événement le plus grave qui se soit produit en ce siècle dans l'Afrique équatoriale,** et aussi le coup le plus rude porté à l'influence civilisatrice et européenne dans le centre de l'Afrique orientale. Ce n'est, du reste, que l'accomplissement des complots longtemps ourdis dont j'ai moi-même, à plusieurs reprises, soit dans nos revues de missions catholiques, soit dans les journaux, soit même dans mes communications aux gouvernements divers de ces régions, donné connaissance.

Il y a plusieurs années déjà (six ou huit ans), que le roi Mtéça, se voyant menacé par l'influence toujours envahissante des musulmans fanatiques du sud de l'Égypte (les derviches d'aujourd'hui), me fit demander, par nos missionnaires et par ce même et courageux Mgr Livinhac qui vient de voir la mort de si près, de lui obtenir le protectorat politique de la France, afin d'empêcher la prise de possession de ses États par les musulmans esclavagistes. Je m'adressai à notre ministre des affaires étrangères, mais sans grand espoir. Il me donna la seule réponse à laquelle je devais, en effet, m'attendre et devant laquelle je ne pus que courber la tête : il me répondit que notre pays avait déjà, en Afrique, une lourde part de responsabilité, ses colonies des côtes

de Guinée, le Sénégal, l'Algérie, la Tunisie (et bientôt le Congo) : il ne voulait pas augmenter ses charges, surtout à une pareille distance dans l'intérieur. Une réponse pleine de bienveillance dans la forme, mais négative dans le fond, fut faite à Mtéça qui mourut, du reste, bientôt après.

A plusieurs reprises ensuite, et à mesure que l'on se rendait mieux compte, à Zanzibar et dans l'intérieur de l'Afrique, des décisions du Congrès de Berlin et de leurs conséquences prochaines, les musulmans de l'Afrique orientale en ont comploté l'anéantissement par la destruction de toutes les fondations européennes et le massacre de tous les chrétiens de l'intérieur. Je crus devoir, d'après les renseignements précis qui m'étaient donnés par nos missionnaires, faire connaître, en ma qualité de chef de ces Missions, des circonstances aussi graves aux divers gouvernements intéressés dans la question : à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Belgique et, enfin, à la France à qui appartenait naturellement la protection morale des missionnaires français de l'Ouganda et du Tanganika. Je leur indiquais que le seul moyen pratique d'éviter de tels malheurs était d'exercer une pression très ferme sur le sultan de Zanzibar, qui était alors Saïd Bargash, en le rendant responsable des massacres commis par les esclavagistes de l'intérieur, qui tous venaient de ses États et reconnaissaient son pouvoir. C'est ce qui sauva alors tant de victimes vouées à l'extermination. Saïd Bargash écrivit, lui-même, à tous ces chefs; il écrivit à Mtéça et, ensuite, à Mwanga, et nos mis-

sionnaires eurent communication de ces lettres.

Mais aujourd'hui la situation est bien différente : la côte est fermée, l'autorité du sultan de Zanzibar n'est plus reconnue dans l'intérieur; il est officiellement considéré et déclaré comme étant sans pouvoir à plus de dix kilomètres du rivage. Les Européens sont donc sans protection et sans défense possible de ce côté, et entièrement à la discrétion d'hommes qui veulent se rendre maîtres du pays et l'exploiter par l'esclavage. J'ai déjà parlé longuement de ces projets musulmans, et j'ai donné de nombreux et intéressants détails, à cet égard, d'après une lettre récente de Mgr Livinhac. Il y parle de ce complot de l'invasion de l'Afrique orientale, qui se relie par des liens logiques à ce qui s'accomplit dans le Soudan, c'est-à-dire depuis les côtes de la mer Rouge jusqu'à celles de l'Océan Atlantique, sur une largeur de cinq cents kilomètres. Il y parle de ce qui se préparait à La Mecque, à cet égard.

Voici, en effet, deux fragments d'une lettre que m'écrivait Mgr Livinhac et qui a été publiée dans notre *Bulletin antiesclavagiste* du mois de septembre dernier :

« Nous avons souvent parlé des esclavagistes ou négriers arabes qui résident, une partie de l'année, à la cour de l'Ouganda pour y acheter les esclaves que le Kabaka fait chasser et saisir, soit dans ses propres provinces, soit dans les royaumes voisins. C'est un puissant prince pour l'Afrique, puisqu'il a plusieurs millions de sujets, et il met souvent sur pied, pour

ses razzias, des armées de plusieurs milliers d'hommes. A des intervalles malheureusement trop rapprochés, nous voyons revenir ces armées victorieuses, poussant devant elles de véritables troupeaux d'esclaves, souvent trois ou quatre mille d'un seul coup. Le roi fait son choix, se réserve ceux qui lui plaisent ou les distribue à ses grands chefs, et vend le reste aux négriers musulmans qui entraînent tout pour le revendre, soit sur le littoral aux pourvoyeurs de l'Arabie, soit sur les marchés de la Haute-Égypte. C'est un affreux, mais très important commerce, qui enrichit les négriers par le haut prix où ils revendent leur marchandise, et qui procure à Mwanga tout ce qu'il emploie à augmenter ses États, à affermir son pouvoir, à multiplier ses esclaves et ses victimes : des armes et de la poudre.

» Depuis longtemps déjà, et sous le prédécesseur même de Mwanga, ces négriers musulmans avaient tenté de s'établir plus solidement dans le Bouganda, et, pour cela, d'entraîner le Kabaka au mahométisme. Nous avons été les témoins de leurs efforts; mais, si nous n'avons pu décider, nous-mêmes, le prince à se faire chrétien, à cause de ses quinze cents femmes et de l'impossibilité où il se disait être de pratiquer la monogamie, nous avons pu, du moins, l'empêcher de se faire musulman. Les négriers sont donc ici un peu comme l'oiseau sur la branche, au milieu d'une population qu'ils exploitent cruellement par leurs expéditions sanguinaires, mais qui les craint et les déteste. Ils ne cessent de mettre Mwanga en suspicion contre les projets des Européens et même des

missionnaires, et ils ne réussissent que trop à exciter, par leurs calomnies, les soupçons du prince.

» Mais, ce jour-là, ils avaient malheureusement une arme nouvelle et terrible entre leurs mains.

» Gordon arriva, au moment où les Arabes venaient de traduire et de commenter une longue lettre, écrite en arabe, nous ne savons par qui, mais très certainement en Égypte ou à Zanzibar, dans laquelle on informait Sa Majesté de la résolution que venaient de prendre, de concert, les Puissances de l'Europe, de *manger* tout le pays des noirs. Les Allemands s'adjugeaient la région comprise entre la côte de Zanguebar et l'Ounyanyembé inclusivement; les Anglais, le Bouganda et les pays voisins. Ces nouvelles n'étaient guère de nature à disposer le roi à subir, avec patience, une troisième lecture de la lettre menaçante de l'évêque anglican. M. Gordon, ne connaissant pas ce qui venait de se passer, tira de sa poche la pièce à laquelle il semblait attacher tant d'importance, la lut d'un ton solennel, y ajoutant un commentaire qui était loin, assure-t-on, d'atténuer ce qu'elle avait de blessant. Cette fois, Mwanga n'y tint plus : « Puisque vous me parlez » ainsi, dit-il à M. Gordon d'un ton fier et provoquant, » je vous déclare que vous êtes mon prisonnier de » guerre. Si les Anglais viennent à m'attaquer ou à » arrêter les marchandises à la côte, c'est vous que je » tuerai le premier. » Puis, prenant une poignée de cendres et les jetant dans la lettre adressée à Parker, il ajouta : « Voilà ma déclaration de guerre. (D'après l'usage du pays, envoyer des cendres à un ennemi,

c'est lui dire qu'on accepte les hostilités.) Faites » porter cette réponse à ceux qui m'ont adressé » la lettre. Pour vous, je vous le répète, vous êtes » mon otage, jusqu'à ce qu'un autre vienne pren- » dre votre place. Je vais, en outre, faire tuer les » gens que vous instruisez et tenez cachés chez » vous... » Enfin, se tournant vers les gens du royaume, il s'écrie d'une voix tremblante de colère : « Voilà un blanc qui m'insulte en face! » Huez-le, insultez-le! » Et toute la cour de lancer les plus grossières injures à la face du pauvre M. Gordon.

» Ces malheureuses démarches, faites, je n'en doute pas, dans les meilleures intentions, peuvent avoir les plus fâcheuses conséquences et pour les protestants et pour les catholiques. Le P. Lourdel se trouvant à la cour, quelques jours après la scène dont je viens de parler d'après lui, le roi dit en sa présence : « Les blancs se sont partagé tous nos » pays : les Allemands mangent la côte, les Anglais » le Bouganda. »

» Tout le discours roula sur les projets des blancs et eut pour conclusion ces paroles peu rassurantes : « Achetez des fusils et de la poudre! Achetez des » fusils! beaucoup de fusils! » Aussitôt les grands se lèvent pour faire les protestations d'usage. Armés de longues lances qu'ils brandissent, comme s'ils étaient en face de l'ennemi, ils s'écrient : « Kabaka, tu nous » vois! Le patrimoine de Kamagna, de Mandé, de » Kiméra, de Kintu, ne périra pas! Nous le défen- » drons! Nous nous battrons pour Kabaka, jusqu'à

» la mort. » Katikiro, le premier ministre, en sa qualité de premier seigneur du royaume, fait sa protestation à part et assis : « Que les blancs » viennent du Levant, qu'ils viennent du Couchant, » qu'ils viennent du Nord, qu'ils viennent du Sud, » qu'ils descendent du Ciel ou qu'ils sortent de la » terre, nous trouverons moyen de les arrêter. »

» Quoique, comme je viens de le dire, les desseins de l'Europe nous rendent la situation difficile, ce n'est cependant pas de là que vient le grand mal. Le grand mal vient des négriers arabes. **En ce moment, accompagnés de ce qu'il y a de pire parmi les musulmans de la côte, ils se portent en nombre vers le Nyanza et surtout vers le Bouganda. Ont-ils quelque dessein caché de conquête? Il serait permis de le croire.** Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils mettent tout en œuvre pour rendre les blancs odieux et les faire chasser de partout. La première chose que devraient faire les nations qui veulent coloniser ces contrées serait d'en bannir l'élément arabe et moungwana. Pour y réussir, il faudrait leur rendre, à la côte, le commerce impossible, et leur interdire, sous peine sévère, toute importation de fusil et de poudre. Il y a longtemps qu'on aurait dû prendre cette mesure. Un nombre prodigieux d'armes à feu se trouve, à l'heure qu'il est, entre les mains des nègres. Dans le Bouganda seul, on en compte plusieurs milliers, de tout système... C'est ce qui explique la fierté de Mwanga. Encore quelques années de ce trafic imprudent, et les blancs ne pourront plus voyager dans l'intérieur de l'Afrique,

s'ils n'ont, pour les escorter, une armée nombreuse et bien disciplinée. C'est aussi là qu'est la source des maux chaque jour croissants de l'esclavage. Tous ces fusils servent à armer les brigands qui accompagnent les esclavagistes, et les maux que ceux-ci font, dans l'intérieur de l'Afrique, bien au delà des lacs Albert-Nyanza, sont incalculables. Combien l'Europe est indifférente ou aveugle ! »

Ces menaces sont maintenant réalisées, et il ne s'agit plus que de savoir ce que doivent faire ceux qui considèrent comme un malheur suprême la dépopulation de l'Afrique, son mahométisme forcé, et cet immense continent devenant ainsi, peu à peu, la proie des ennemis-nés de l'Europe.

J'indique cette question, non au point de vue de récriminations que je trouverais misérables, mais au point de vue de ce qui est à faire, en ce moment, pour sauver encore, s'il se peut, cette portion de l'Afrique et les Européens qui l'habitent.

Ouvrez donc devant vous une carte de l'Afrique : vous verrez qu'il n'est plus possible, avec les événements qui se passent à la côte, de songer à une expédition dans l'intérieur, semblable à celle que j'avais conseillée dès le premier jour. Alors, avec deux corps de cinq cents hommes, on s'établissait autour du Tanganika et du Nyanza, on continuait à user du nom et de l'influence du sultan de Zanzibar, et on empêchait les musulmans de s'enfermer dans l'Afrique. On ne peut plus le faire maintenant. Tout est soulevé, il faut une expédition de plusieurs mil-

liers d'hommes, et l'on n'a plus de route ouverte sur le littoral.

On doit donc abandonner absolument les points de départ de Bagamoyo, de Monbaza et même les points plus au nord; on n'y pourrait plus passer, près des musulmans, sans des armées nombreuses et sans des difficultés extrêmes. Il n'y a plus qu'une seule voie pour pénétrer dans l'Afrique orientale, c'est la voie d'eau. Il faut se résigner à descendre jusqu'au Zambèze, avec le consentement du Portugal, à s'y embarquer, à remonter le Chiré et le Nyassa, à traverser le Tanganika et ensuite le plateau qui sépare ce dernier du Nyanza et de l'Albert-Nyanza. La route est libre, elle est salubre : elle dépend de la Belgique et du Portugal. Elle est assez facile pour les transports, dans la plus grande partie de son parcours. Une telle expédition ferait les affaires de la Belgique, et surtout les affaires de la civilisation et de l'humanité. Il n'y faudrait pas trop d'Européens, mais les bien choisir, avoir, si on peut, des émules de Joubert, de Stanley, d'Emin, et leur faire prendre leurs recrues parmi les indigènes, avec les ressources des comités ou même celles des gouvernements, s'ils voulaient contribuer à réparer les fautes commises jusqu'à ce jour.

Je n'ai pas le temps, avant de partir, de recopier ma lettre. Envoyez-en un exemplaire aux divers Comités antiesclavagistes déjà existants, afin qu'ils se rendent compte de ce qu'ils peuvent faire, surtout auprès de leurs gouvernements respectifs. Il y a là des colons, des missionnaires, Français, Belges,

Allemands, Anglais, menacés, chaque jour, d'une mort affreuse. Est-ce que nous allons les laisser périr, sans chercher, du moins, à leur porter secours? Ce serait la honte de l'Europe. C'est aussi, peut-être, le dernier moment de salut pour cette partie de l'Afrique intérieure. Je voudrais pouvoir vous développer ces pensées; je me contente de jeter ce cri, et, en vous le jetant, je le jette à tout le monde civilisé et, en particulier, à nos vénérables Évêques de France, à qui nous avons demandé une quête et qui ne voudront pas me la refuser, à coup sûr, maintenant qu'un Évêque français se trouve entre les mains des barbares.

P.-S. Comme compensation de cette désolante nouvelle de l'Ouganda et de l'Afrique intérieure, je lis, dans le *Temps*, une dépêche relative à Stanley ; elle est ainsi conçue :

« Banana, 16 janvier. Un courrier est arrivé du Haut-
» Fleuve avec des nouvelles très importantes. Stanley a re-
» joint, le 17 août, son arrière-garde à Urénia. D'après une
» lettre à Tippo-Tip, il aurait rejoint Emin-Pacha et Casati,
» à une localité du lac Albert. Il aurait trouvé ceux-ci en
» parfaite santé et possédant des vivres en abondance. Stan-
» ley ne donne aucun renseignement sur sa marche. Il ac-
» cuse trois morts parmi les indigènes; les Européens sont
» arrivés en bon port. Tippo-Tip avait refusé de l'accompa-
» gner, et Stanley quittait Urénia, le 27, se dirigeant de nou-
» veau vers le lac Albert, emmenant tout son monde, plus
» cent porteurs. Le voyage de retour a duré 82 jours. Stan-
» ley déclare que la route est sûre sur tout le parcours et que
» l'on peut s'y procurer une grande quantité d'ivoire. Le
» retour du grand explorateur, lorsque tout le monde le
» croyait perdu, va faire grand bruit en Europe. »

Peut-on se fier, dans l'Afrique intérieure qui est le pays

des romans, à des nouvelles si inattendues? Sans doute, il faut attendre qu'elles soient confirmées; mais, si elles le sont, nous serons les premiers à nous en réjouir, pour l'Ouganda et pour l'Afrique équatoriale. Je vous ferai, en effet, remarquer que, si les relations de Stanley et d'Emin sont assurées, si, d'autre part, un certain nombre des chefs de l'Ouganda ont pu se retirer dans l'Ounyoro, voisin, comme je vous le disais, du pays d'Emin, il y a, peut-être, là un motif d'espérer; il y a aussi un motif de se hâter. Soyez persuadé que les musulmans esclavagistes ne perdront pas un moment, les derviches dont ils suivent les plans ne manqueront pas de les aider; ce sera trop tard. Je ne suis rien; mais est-ce qu'il ne se trouvera pas, en Europe, deux ou trois voix puissantes pour émouvoir tous les cœurs, à l'aspect d'une situation si intéressante?

XXXI

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A MM. LES PRÉSIDENTS ET MEMBRES DES COMITÉS ANTIESCLAVAGISTES, POUR LES INVITER A UN CONGRÈS INTERNATIONAL DE LEUR ŒUVRE, QUI SE RÉUNIRA A LUCERNE, LE 4 AOUT 1889.

Alger, le 25 *avril* 1889.

MESSIEURS,

Le 20 janvier dernier, jour où je m'embarquais, à Marseille, pour rentrer en Afrique, j'annonçais qu'après avoir révélé à l'Europe les horreurs de la traite africaine, je me proposais, ayant ainsi terminé la première partie de ma tâche, d'en entreprendre prochainement la seconde. J'ajoutais, en conséquence, mon intention de préparer l'organisation définitive de l'Œuvre antiesclavagiste et de convoquer, pour y travailler en commun, un Congrès international de tous les Comités déjà constitués.

J'estime, en effet, comme Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, que, si l'indépendance absolue

est nécessaire à chacun des Comités nationaux, pour le plus grand succès de ses travaux propres, l'entente commune et l'appui mutuel ne leur sont pas moins indispensables pour atteindre leur but.

Il leur faut l'indépendance, parce qu'appartenant à des peuples dont les vues politiques sont le plus souvent opposées entre elles, ils doivent conserver la liberté de leur action et se réserver de promouvoir spécialement les entreprises qui intéressent davantage leur propre patrie.

Dans l'état actuel du monde, il n'est pas possible, en effet, d'espérer que les membres des nations diverses puissent accepter, en Afrique, de se subordonner les uns aux autres et de recevoir, pour leurs travaux, la direction de l'étranger.

Il a donc été convenu, dès l'origine, que les Comités seraient constitués exclusivement *par nation*, ayant le même but final, celui de l'abolition de l'esclavage, mais conservant la liberté de s'organiser chacun comme ils le jugeront plus utile. La facilité et la rapidité avec lesquelles les Comités déjà fondés jusqu'ici (1) ont accepté ces conditions, montrent combien elles répondaient à ces exigences délicates.

Mais, s'il est nécessaire que les Comités nationaux

1. Voici, par ordre d'ancienneté, les noms des pays où ces Comités existent en ce moment : l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, auxquels j'ajoute la Hollande, et, en Amérique, Haïti, où des Comités se préparent. Quelques-unes de ces contrées comptent déjà chacune plusieurs Comités divers se groupant autour d'un Comité principal. La Belgique en a six, la France cinq, l'Italie quatre, etc.

conservent, dans leur action propre, toute leur indépendance et joignent ainsi aux puissants mobiles de la religion, de l'humanité, du progrès, de la civilisation, auxquels ils obéissent, les inspirations du patriotisme, il ne l'est pas moins que les membres d'une Œuvre, qui se proposent de mettre un terme aux mêmes maux, qui doivent agir partout dans des conditions semblables, établissent entre eux, à quelque pays qu'ils appartiennent, une entente et des liens fraternels. Ainsi seraient rendues possibles, et même faciles quelquefois, des entreprises qui, sans cela, ne pourraient se réaliser. Non seulement, en effet, les ressources pourraient, dans certains cas, se grouper avec plus d'abondance, mais, ce qui vaut mieux encore, l'autorité morale et l'expérience des uns profiteraient aux autres, et les lumières de tous, réunies en un seul foyer, éclaireraient plus complètement les questions que chaque Conseil pourrait avoir à résoudre.

C'est ce que commencent à réaliser les publications des divers Comités nationaux, et, particulièrement, les Bulletins antiesclavagistes, qui, nés d'hier à peine, soutiennent déjà avec zèle, défendent et éclairent avec avantage la cause qui leur est commune.

Mais des publications, même périodiques, ne peuvent amener qu'à la longue l'unité dans les vues. Il faut, pour s'entendre sur tant de détails, des communications plus faciles, plus intimes, et, pour cela, le rapprochement et les libres discussions personnelles sont indispensables, du moins dans le principe.

C'est donc seulement en se réunissant que les membres délégués des différents Comités antiesclavagistes pourront se mettre d'accord sur l'ensemble des problèmes que doit résoudre leur Œuvre.

Dans ces réunions seulement, ils pourront, sans embarras et sans obstacle, tout entendre, tout dire, tout établir sur des preuves certaines, proposer les objections, les résoudre, régler par leurs décisions tous les points essentiels et donner ensuite à leur Œuvre une impulsion puissante.

Je n'ai voulu ni pu, en effet, en prêchant l'Œuvre du haut des chaires chrétiennes ou dans les réunions populaires, établir des règles formelles, mais simplement faire connaître la traite africaine dans toute son horreur et donner une idée de ce que, malgré les difficultés qui retarderont encore longtemps, des siècles peut-être, le succès complet de l'Œuvre, on peut, dans certains cas particuliers, réaliser, sans trop d'efforts, pour l'abolition de l'esclavage.

Il reste maintenant à reprendre et à soumettre ces données premières à l'examen approfondi des hommes les plus autorisés et les plus dévoués à notre entreprise.

C'est par cet examen que le Congrès devra logiquement commencer ses travaux.

Ainsi, qu'y a-t-il de réel dans la situation à laquelle l'Œuvre antiesclavagiste doit pourvoir? Quel est, au milieu de tant d'appréciations divergentes, le nombre exact des victimes de la traite, que des juges éclairés portent à un million, chaque année, et d'autres au double même de ce chiffre? Que croire sur les

cruautés affreuses dont les noirs sont l'objet, non seulement dans les chasses impies par lesquelles on s'en empare, mais encore dans l'esclavage domestique, soit dans l'intérieur de l'Afrique, soit dans quelques pays musulmans? Est-il donc vrai que plusieurs milliers d'infortunés, enfants encore pour la plupart, subissent, chaque année, avec l'assentiment et sous les yeux mêmes des autorités musulmanes, les mutilations odieuses qui doivent assurer les débauches des maîtres et qui, en réalité, vouent presque tous ces pauvres noirs à une affreuse et honteuse mort?

Si cela est vrai, comme ne permettent pas d'en douter tant d'irrécusables témoignages, est-il possible à l'Europe de laisser plus longtemps, sans se déshonorer et sans manquer à tous les devoirs qu'impose aux peuples civilisés la solidarité humaine, se continuer un tel état de choses? Ne s'est-elle pas d'ailleurs solennellement engagée à l'abolir, non seulement, d'une manière générale, à Vienne et à Vérone, mais encore à Berlin, spécialement pour l'Afrique? Si les gouvernements oublient ces engagements sacrés, les peuples n'ont-ils pas le droit et le devoir de les forcer à s'en souvenir? Les obstacles qui s'opposent à l'abolition de la traite et de la chasse à l'homme sont-ils d'ailleurs invincibles? Quels moyens a-t-on proposés pour en triompher? Peuvent-ils être également efficaces? Quels sont ceux qui doivent être adoptés de préférence, soit en Afrique, soit en Europe?

En Afrique : action morale des missions reli-

gieuses, de l'instruction, du commerce, de l'exploitation pacifique des richesses du sol; à côté de l'action morale, séculaire de sa nature, action de la force, plus prompte, là où elle est possible, soit de la part des gouvernements, soit de la part de chefs particuliers aidés par les indigènes eux-mêmes, comme le sont les Emin, les Stanley, les Joubert, non pas pour attaquer et augmenter l'effusion du sang, mais pour la diminuer, au contraire, et sauver d'innombrables victimes, ne fût-ce qu'en enlevant leurs armes aux esclavagistes ou en les empêchant de les recevoir; organisation de corps volontaires et peut-être même, sur quelques points essentiels, de corps religieux, par exemple, au milieu des déserts du Sahara, où les Européens et les Musulmans paisibles eux-mêmes ne peuvent plus pénétrer aujourd'hui, pour leur commerce, sans danger certain d'assassinat. Pourquoi n'y créerait-on pas ainsi, de proche en proche, comme l'ont proposé les officiers les plus compétents et quelques-uns les plus illustres, des asiles fortifiés, comme ils ont existé autrefois, dans les siècles de barbarie, sur les grandes voies de communication, en Espagne, en Hongrie, en Orient, pour protéger les voyageurs et faire avancer peu à peu la vie, le commerce européen et la civilisation jusqu'aux limites mêmes du Soudan.

En Europe : moyen de triompher des résistances des gouvernements que le sentiment d'une grave responsabilité fait hésiter à accepter, même dans un si noble but, des entreprises lointaines et périlleuses; moyens d'assurer les ressources nécessaires,

en provoquant, par le courage, le désintéressement et la noblesse même de l'entreprise, l'enthousiasme, la charité et, par suite, le concours de tous; moyens pratiques d'exercer sur les États musulmans une pression pacifique, mais ferme et suivie, pour les contraindre de supprimer, en fait, ce qui est le point capital, la vente des esclaves, qu'ils se sont engagés à empêcher et qui, néanmoins, augmente, chaque année.

J'indique ces moyens, parce que, dans certains cas, ils peuvent tous être utiles, quelques-uns même nécessaires; mais celui sur lequel j'insisterai le plus, en Europe, c'est l'action incessante et obstinée de l'opinion publique. L'expérience du passé sert, en effet, à en montrer la puissance. C'est en agissant sur l'opinion que, il y a un siècle, l'antiesclavagisme américain a triomphé des résistances qui lui étaient opposées. Les écrits de ses promoteurs ont, peu à peu, soulevé la conscience humaine, et, après l'avoir ainsi éveillée et éclairée, ils ont précipité toutes les forces de l'Europe, comme un torrent irrésistible, à la délivrance de tant de millions d'infortunés. « C'est » seulement quand les peuples se passionnent, a dit » Cooper (1) à cette occasion, que les gouverne- » ments agissent. »

Un petit nombre d'hommes religieux et pacifiques ont ainsi entraîné, par l'éloquence de la vérité, par la sincérité de la parole, par les descriptions, par les preuves, chaque jour renouvelées, des faits atroces

1. *Le Continent perdu.*

qu'ils dénonçaient dans leurs discours et dans leurs brochures, l'Angleterre d'abord, et ensuite la France et toute l'Europe. Les vils traitants, les colons, les négriers infâmes, les ministres, les princes et les assemblées ont dû céder devant la modeste et honnête *Société des amis*.

Voilà ce que nous devons nous efforcer de reproduire, et notre Congrès, qu'il se tienne avant ou après le Congrès des Puissances, qui s'annonce en ce moment, n'a pour but que de préparer et de seconder dans l'opinion l'action des gouvernements. Mais comment, avec les changements qui ont eu lieu dans la publicité contemporaine, obtenir aujourd'hui un résultat semblable? Comment associer pratiquement la presse à une croisade et la garder des séductions que l'avarice cupide des uns, le fanatisme antichrétien des autres, et les passions des acheteurs d'esclaves lui préparent? Que dis-je? l'œuvre honteuse des négriers littéraires est commencée. Des feuilles en renom, qui se respectent d'ordinaire, se déshonorent, en France, en Belgique, en Italie, en soutenant par des inventions grossières les plus abominables excès dont il soit question dans l'histoire.

Un mot m'a été dit, à ce sujet, que je veux répéter, parce qu'il est de l'un des hommes qui, à coup sûr, connaissent le mieux l'état du monde : « Si » j'avais, en ce moment, un million à dépenser pour » la cause de l'esclavage, me disait-il, je croirais la » mieux servir en l'employant à une campagne de » presse qu'à une expédition armée. »

Je ne suis pas éloigné de croire cette pensée vraie en principe; mais que faut-il faire pratiquement dans cet ordre d'idées ? Faut-il que l'Œuvre ait des journaux propres, en dehors des Bulletins mensuels ? Faut-il, au contraire, s'assurer le concours d'écrivains spéciaux, pour traiter, dans les feuilles les plus répandues, la question de l'esclavage africain ? Faut-il aller jusqu'à ouvrir, pour les auteurs de talent, des concours, comme on le fait dans les académies, pour les questions de sciences et de lettres ? Un « *Oncle Tom* » africain n'aurait-il pas, parmi nous, un succès décisif ?

A la presse, enfin, ne serait-il pas urgent de joindre des conférences populaires dont nous avons eu déjà de si nobles et éclatants exemples (1); des prédications pour lesquelles nous trouverions, à coup sûr, des apôtres, si nous faisions appel à leur foi ?

Mais, cet examen fait, et lorsque les idées de tous seront arrêtées, il faut que le Congrès trace enfin des règles administratives qui seront l'œuvre de tous, parce que tous auront été appelés à les discuter et à les voter, et s'entende sur les moyens par lesquels les Comités nationaux pourront, sans aliéner leur liberté, se prêter un mutuel concours.

Là se présente une nouvelle et dernière question.

Faut-il qu'une commission centrale permanente, élue dans le sein des Comités, soit appelée, comme quelques-uns le proposent, à mettre tous les mem-

1. Qu'il nous suffise de citer la belle Conférence de M. Jules Simon, à la Sorbonne.

bres en communication régulière et à traiter extraordinairement, dans l'intervalle du Congrès, les sujets plus graves dont l'examen s'imposerait à tous ?

Telles sont quelques-unes des questions qui nous ont été posées et que nous nous sommes posées à nous-même, et que pourra traiter le Congrès international.

On voit assez, par là, sans qu'il soit nécessaire d'y insister autrement, l'intérêt pratique et l'importance de cette assemblée.

Quant au moment de sa réunion, il me semble providentiellement indiqué.

Une exposition universelle doit réunir autour d'elle, dès le mois prochain, des millions de visiteurs venus de toutes les contrées. Elle attirera non seulement les habitants de l'Europe, mais encore, ce qui est plus rare et ce qui offre pour nous un intérêt plus direct, de l'Amérique et de l'Afrique. Paris ouvrirait, à coup sûr, à notre Congrès international les portes hospitalières qu'il ouvre à tout l'univers, et il ne montrerait pas moins de sympathies pour des discussions d'un caractère si généreux et si noble en faveur de la liberté humaine que pour celles qui concernent le commerce et l'industrie.

Mais, au milieu du tourbillon de la foule attirée à Paris, aurions-nous trouvé la paix des réflexions ? J'ai pensé, d'ailleurs, que, pour mieux répondre au caractère international de notre Congrès et à celui de ses travaux qui sont, comme vous le savez, absolument étrangers à toute vue politique, il était préférable de le réunir dans un pays qui, par sa situa-

tion centrale et sa complète neutralité, pût offrir à notre Œuvre toutes les garanties désirables.

J'ai donc choisi la Suisse, et c'est à Lucerne que je convoque, en ma qualité de fondateur de l'Œuvre, notre premier Congrès.

Il s'ouvrira le dimanche 4 août prochain, pour se terminer le dimanche suivant, 11 du même mois.

Un nom planera, entre tous, au-dessus de cette assemblée, celui du grand et sage Pontife qui, le premier, a hautement élevé la voix, au milieu des peuples, pour la suppression de la traite africaine, et a voulu, dès l'origine, encourager nos Comités par un don vraiment royal. Léon XIII fait d'avance, je le sais, des vœux pour le couronnement de l'Œuvre dont le signal partait, il y a un an, du pied de son trône. Ses vœux paternels seront accueillis de tous avec reconnaissance, et nous verrons, une fois de plus, ce que voyait naguère le meeting protestant de Manchester, où tous, sans distinction de religion ni de race, admiraient et acclamaient, avec un égal respect, le nom de ce vieillard auguste qui retrouvait les ardeurs de sa jeunesse pour défendre, dans la personne des esclaves noirs, la cause de l'humanité tout entière.

Et maintenant, j'invite tous nos Comités à se faire représenter, par un et encore mieux par plusieurs de leurs membres, au Congrès international de Lucerne.

J'invite également tous ceux que des titres particuliers, la science, les découvertes géographiques, les sentiments d'humanité, écrivains, orateurs.

économistes, missionnaires, rattachent naturellement à l'Œuvre antiesclavagiste, à honorer le Congrès de leur présence. Nous ne leur demanderons pas de prendre part à nos délibérations intérieures; mais ils pourront, dans nos réunions publiques qui seront ouvertes à tous et particulièrement aux membres, hommes et femmes, de nos Comités de patronage, communiquer à tous leurs pensées, faire accepter leurs conseils et animer d'une ardeur nouvelle tous ceux qui apprendront, par eux, avec l'autorité qui s'attache à leurs noms, la grandeur, le vrai caractère de notre Œuvre et sa nécessité pour empêcher les musulmans de fermer, une fois encore, l'Afrique à la civilisation.

Des orateurs illustres, appartenant à des nations diverses, nous ont déjà promis leur concours. Il suffira à ceux qui ne sont encore officiellement agrégés à aucun de nos Comités, de me faire connaître, s'ils le désirent, leur intention, par écrit. Ils recevront de moi, en retour, à quelque nation qu'ils appartiennent, une carte d'admission.

J'ose faire enfin, à travers les mers, appel à ceux que doivent intéresser davantage encore les questions africaines. Je parle, et je parle avec un sentiment qui m'émeut jusqu'au fond de l'âme, des noirs qui ont précédé leurs frères dans la voie de la liberté et de la lumière. Ils doivent désirer ardemment la cessation des malheurs du continent qui est toujours pour eux la patrie, puisqu'elle est la terre maternelle. Les libres citoyens d'Haïti, de Libéria, les millions de noirs des États-Unis répondront, je

l'espère, à mon appel, dans la personne de quelques-uns d'entre eux, dignes de représenter leurs frères. Je le leur adresse, cet appel, au nom de l'Afrique, au nom de l'Europe qui ne les entendra pas, sans se sentir touchée, prendre, au milieu de nous, la parole en faveur de leurs frères et recevoir nos acclamations amies.

Une fois réunis, les membres de l'assemblée nommeront eux-mêmes, à la majorité des voix, le président du Congrès et ceux des Commissions diverses. Ils voteront ensuite l'ordre de leurs travaux sur la proposition qui leur en sera faite par la Commission préparatoire d'organisation.

Je recevrai avec reconnaissance, pour les transmettre à cette Commission, toutes les propositions utiles qui pourront m'être adressées, soit pour les mesures à prendre, soit pour les travaux à soumettre au Congrès, soit pour l'ordre des conférences et des discours.

Des mémoires écrits dans l'une des langues de l'Europe, sur quelqu'un des sujets indiqués plus haut, pourront aussi m'être adressés d'avance. S'ils ne sont pas écrits en français, ils seront, par mes soins, traduits dans cette langue, afin de pouvoir être, s'il y a lieu, lus dans les réunions publiques et publiés ensuite dans les comptes rendus.

Ainsi se manifestera, en toutes choses, l'esprit d'union qui anime les membres de l'Œuvre. Puisse-t-il rayonner au delà des bornes de notre Congrès, entraîner, à notre exemple, nos nations respectives et, en nous rapprochant pour une œuvre d'humanité

en faveur de l'Afrique, amener, pour l'Europe, par l'heureuse contagion du bien, une paix solide et féconde !

Il ne me reste plus qu'à faire des vœux ardents pour le complet succès de cette Assemblée, la dernière peut-être où mes infirmités me permettront de paraître. Après avoir ainsi jeté à l'Europe, à la demande de Léon XIII, le cri qui devait émouvoir sa pitié, je n'aurai qu'à rentrer dans le silence et, sans refuser ni mon concours, ni mes conseils, s'ils étaient nécessaires, à me souvenir que je dois surtout désormais lever les mains vers Dieu, pour obtenir la force à ceux qui soutiendront les luttes glorieuses qu'ils vont commencer.

XXXII

ALLOCUTION PRONONCÉE, LE JOUR DU VENDREDI-SAINT, 19 AVRIL 1889, DANS LA CATHÉDRALE D'ALGER, AVANT LES PRIÈRES SOLENNELLES POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE AFRICAIN, SUR LA PASSION DE L'AFRIQUE.

Semetipsum Christus exinanivit formam servi accipiens... factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Philip.*, II, 7, 8.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Le Vendredi-Saint est, pour les chrétiens, le jour des méditations douloureuses et saintes, et cette heure où je vous parle, qui est celle même de la mort du Sauveur, est, plus que toutes les autres, l'heure de la prière et de la miséricorde. C'est à ce moment que Notre-Seigneur, couvert de blessures et de sang, environné de trahisons, de malédictions et d'outrages, mourait sur la croix, de la mort des esclaves. Il en avait, vous venez de l'entendre de nos Saints Livres, voulu prendre la forme (*formam*

servi accipiens), et, du haut de sa croix, il demandait à son Père de pardonner à tous les hommes devenus esclaves du péché.

Chargé, comme je le suis par le Saint-Siège, de plaider la cause des pauvres esclaves africains, j'ai pensé que rien n'était plus propre à appeler votre pitié sur leurs souffrances que de les placer, aujourd'hui, sous la protection de ces souvenirs de la Passion du Sauveur.

Ils continuent, eux aussi, ces esclaves, leur passion douloureuse, livrés à d'infâmes bourreaux qui les traquent de toutes parts, comme des bêtes fauves, qui les vouent aux plus affreuses tortures, à la captivité, aux hontes d'une débauche sans nom, à la mort. Je sais ce que l'on peut dire du triste abaissement où ils sont tombés, durant tant de siècles de barbarie; mais je sais aussi que rien ne saurait légitimer les affreux supplices qu'ils endurent. Fussent-ils même, d'ailleurs, coupables de tout l'abrutissement que leurs oppresseurs leur attribuent, nous devrions encore dire d'eux, comme Notre-Seigneur : « O Dieu, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font! »

C'est pour vous inspirer cette prière que j'ai voulu vous parler, en ce moment. Tout, il est vrai, me conseillait de m'en abstenir : les infirmités, les fatigues, les souffrances; mais j'ai pensé que c'était là un devoir auquel, comme Pasteur, je ne devais à aucun prix me soustraire. Si brisé que soit mon corps, mon cœur ne l'est pas encore, et, tant qu'il me restera un souffle de vie, je le dois à la cause que m'a

confiée Léon XIII, pour le salut des Noirs infortunés.

Je l'ai déjà plaidée, en Europe ; mais, aujourd'hui, ce n'est ni le secours des armes, ni celui de l'aumône, que je vous demande, comme je les sollicitais alors ; c'est un secours plus haut que, comme Évêque, je demande aux fidèles catholiques : celui de la prière.

Sans doute, l'aumône et le sacrifice ont, par eux-mêmes, une vertu, et, lorsqu'ils sont faits dans des intentions pures, ils attirent les bénédictions d'en haut. Mais si je les ai implorés de tous, sans distinction ni de nationalité, ni de race, ni de culte, c'est que je ne faisais appel qu'aux sentiments d'humanité, de pitié, de justice, naturels à tous les hommes. La prière, mes très chers frères, je ne puis la demander qu'à vous, parce qu'elle suppose une foi ferme et l'obéissance religieuse. L'Église enseigne que c'est Dieu lui-même qui nous impose surnaturellement ce devoir. Il exige que nous lui demandions, dans l'humilité de notre impuissance, jusqu'aux biens qu'il a résolu de nous accorder lui-même, voulant que nous reconnaissions ainsi son souverain domaine, la bonté et la liberté de sa Providence. C'est donc de vous, catholiques, que je viens réclamer, aujourd'hui, non pas seulement le renouvellement de la prière que nous avons déjà faite, vous et moi, dans le secret de nos cœurs, mais la prière publique qui se fait avec plus de ferveur dans les temples de Dieu, aux occasions plus solennelles. Or, il s'agit ici, non d'une infortune privée, mais des intérêts et de l'honneur

de notre continent et de l'humanité tout entière. Personne ne peut donc y demeurer ni y paraître étranger, et nous devons nous unir pour faire tous ensemble violence au ciel.

Pendant que quelques-uns, enrôlés sous l'étendard de la pitié et de la solidarité fraternelles, prennent déjà les armes, prêts à partir pour le combat, nous, qui restons, devons invoquer le nom du Seigneur (*Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus*) (1), et monter sur la montagne pour élever ensemble nos mains vers le ciel.

Ayez confiance ; la prière publique a déjà souvent assuré, dans de semblables circonstances, la victoire à l'Église contre les calamités, les fléaux, les persécutions sanglantes. Nous l'avons vu, dès les premiers temps où la prière de tous les chrétiens de Jérusalem faisait tomber les fers de Pierre (2). Nous l'avons vu dans les siècles modernes. Pour ne vous en citer qu'un exemple illustre, la victoire qui a sauvé l'Europe de la suprême invasion des musulmans, aujourd'hui les soutiens et les pourvoyeurs de l'esclavage, la victoire de Lépante, est encore due aux supplications des fidèles. Saint Pie V, après avoir décidé les princes et les peuples aux plus généreux efforts, les exhortait surtout à recourir à Dieu. De toutes parts, dans les basiliques, dans les cloîtres, dans les plus humbles églises, les chrétiens suivaient avec anxiété les pré-

1. Ps. 19.
2. *Act. Ap.*, XII.

paratifs d'une entreprise qui allait décider de leur fortune, de leur liberté, de leur vie. Le pieux Pontife lui-même suppliait la Mère des miséricordes de sauver l'Europe menacée. La flotte chrétienne montrait la même foi ; elle avait arboré sur ses vaisseaux, comme preuve de sa confiance, l'image du Dieu crucifié ; elle y invoquait hautement le secours de Marie.

On vit bientôt que la victoire était accordée plus encore à ces prières qu'au courage des soldats et à l'habileté des chefs. C'est pendant que le Vicaire de Jésus-Christ priait au loin, tout inondé de larmes, à Rome, dans son oratoire, que Dieu lui fit connaître, au moment même de la bataille, que ses vœux étaient exaucés. Vous connaissez ce fait mémorable. Le souvenir s'en est solennellement conservé dans la fête où nous invoquons Marie sous le titre de *Secours des chrétiens.*

C'est une confiance semblable que je veux vous inspirer, aujourd'hui, en vous invitant à prier, aux pieds de l'image de Jésus crucifié et de celle de sa Mère, pour le succès de notre croisade nouvelle. Nous ne pouvons trouver, pour un tel appel, un moment plus propice. Nous l'adressons à Dieu, comme je le disais en commençant, devant le Calvaire où son Fils est mort, sous la forme d'un esclave, pour sauver tous les esclaves de l'univers. Combien je voudrais que ma voix fût entendue non seulement de ceux qui se trouvent dans ce temple, mais encore des vrais fidèles de mes deux diocèses, de tous ceux de cette Province qui, à l'appel de leurs Évêques, ont déjà donné à cette Œuvre les marques

de leurs sympathies, de ceux de toute l'Afrique dont, comme successeur de saint Cyprien (1), ce grand homme qui, même aux temps des persécutions, consacrait au rachat des esclaves jusqu'aux vases sacrés de son église, je suis aujourd'hui le Primat! Combien je voudrais qu'elle traversât les mers et qu'en arrivant ainsi jusqu'aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, Promoteur suprême de cette entreprise, l'une des plus vastes et des plus nobles de ce siècle, elle reçût de Lui une bénédiction et une efficacité nouvelles!

---

1. Le Pape français Léon IX a proclamé l'honneur du Siège de Carthage dans des paroles que je ne saurais assez rappeler pour vous montrer le prix de l'œuvre qu'un autre Léon vient d'accomplir en ressuscitant cette Église :

« Il est hors de doute, dit-il, qu'après le Pontife Romain, le premier Archevêque et le grand Métropolitain de toute l'Afrique est l'Évêque de Carthage. Ce dernier ne peut être dépouillé, en faveur de quelque Évêque d'Afrique que ce soit, de ce privilège qu'il a reçu du Saint-Siège Apostolique et Romain; mais il le conservera jusqu'à la fin des siècles et tant que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera invoqué en Afrique, soit que Carthage reste abandonnée, soit qu'elle ressuscite, un jour, dans sa gloire. C'est ce que démontrent clairement le texte du Concile du bienheureux martyr Cyprien, celui des Conciles d'Aurélius, celui de tous les Conciles d'Afrique, et, ce qui est encore plus décisif, les décrets de nos Vénérables Prédécesseurs, les Pontifes Romains. »

« *Sine dubio, post Romanum Pontificem, primus Archiepiscopus et totius Africæ maximus Metropolitanus est Carthaginiensis Episcopus; nec pro aliquo Episcopo in tota Africa potest perdere privilegium semel susceptum à Sancta Romana et Apostolica Sede; sed obtinebit illud usque in finem sæculi et donec invocabitur in ea nomen Domini nostri Jesu Christi, sive deserta jaceat Carthago, sive resurgat gloriosa aliquando. Hoc ex concilio beati martyris Cypriani, hoc ex synodis Aurelii, hoc ex omnibus Africanis Conciliis, hoc, quod majus est, ex venerabilium Prædecessorum Nostrorum Romanorum Præsulum decretis aperte monstratur.* » (S. Leonis IX Epist. ad Petrum et Joannem Episcop. — Patr. Lat. CXLIII, 730.)

Puisque, comme nous n'en saurions douter, sans douter de sa parole, Notre-Seigneur regarde comme fait à Lui-même ce que nous faisons pour ceux qui souffrent, c'est le moment de prouver au Dieu crucifié notre reconnaissance et notre amour, en compatissant aux indicibles tortures de nos Noirs et en cherchant à les y arracher.

Rappelez-vous, mes très chers frères, ce que je viens de révéler à l'Europe. Depuis environ un quart de siècle, plus de vingt millions de victimes ont été livrées à l'esclavage et à la plus horrible mort. Lorsque j'en ai tracé le tableau, d'après les récits des explorateurs et des missionnaires, partout j'ai soulevé l'horreur. J'ai pu calculer, d'après les témoins oculaires, que deux millions de créatures humaines disparaissent ainsi, chaque année. Vous entendez, mes très chers frères? Deux millions d'hommes, comme nous créatures de Dieu, c'est-à-dire cinq mille Noirs environ, massacrés, enlevés, vendus, chaque jour, si l'on compte les victimes de toute l'Afrique. Ce n'est pas assez. Le massacre et l'incendie sont partout. C'est la destruction de tout un continent. Et cependant, malgré les clameurs indignées de tout ce qui mérite encore, sur la terre, le nom d'homme et celui de chrétien, ces horreurs continuent et se multiplient.

Vous avez pu lire, hier même, dans vos journaux, la lettre de l'explorateur fameux (1) qui vient de tra-

1. Stanley.

verser, pour la première fois, les plaines immenses qui séparent les sources du Nil des rives du Congo. Il semblait que, dans ses premiers voyages, il dût trouver heureuses et paisibles des régions lointaines qu'aucun Européen n'avait encore jamais traversées et où il n'avait pu, par conséquent, conduire, même comme simples porteurs, les Musulmans après lui. Mais non; les Musulmans sont seuls partis, cette fois, et, dans un territoire aussi vaste que certains royaumes de l'Europe, la population noire, jusque-là si dense et si heureuse, a disparu tout entière, en quatre années, capturée, entraînée au loin par les associés sanguinaires de l'esclavagiste (1) qui a déjà ravagé impunément tant de provinces. La solitude est telle, désormais, que Stanley lui-même a dû souffrir avec ses compagnons les horreurs de la faim, parce qu'il n'y a plus trouvé ni villages ni habitants. C'est le renouvellement des infamies du Manyéma et du Haut-Congo.

O Dieu, l'histoire a-t-elle jamais constaté un tel excès d'infamies? Et si je voulais tout dire, si je voulais démasquer, un jour, les hypocrisies, les noms qui se cachent, les lâchetés, les calculs impies, les ambitions des uns, l'indifférence inhumaine des autres, quel cri d'horreur et de malédiction dans le monde civilisé!

La voilà donc renouvelée, vraiment, pour toute une race infortunée, la Passion cruelle du Sauveur. Tous les traits s'y retrouvent. Je pourrais les y marquer un

---

1. Tipo-Tipo.

à un. Rien n'y manque, ni les Hérode, ni les Pilate, ni les Judas, ni la cruauté des flagellations, ni les insultes lâches, ni la croix.

Jamais on n'avait rien vu dans des proportions si abominables. A Jérusalem, le Calvaire était le sommet d'une colline. Il ne portait que trois croix. En Afrique, c'est un continent immense. Le sang y coule, de toutes parts, des veines de millions de Noirs, mêlé aux larmes des mères devant lesquelles on massacre leurs fils. L'abandon cruel, de parti pris, est pratiqué, honteusement prêché même par quelques-uns qui trouvent qu'on peut bien laisser se continuer, sans s'émouvoir, ce qui dure depuis tant de siècles, et qui ne rougissent pas de le déclarer au monde! Dans l'Afrique intérieure, le cri de désespoir du Calvaire sort de toutes les poitrines: « Pourquoi sommes-nous abandonnés? ». Et, chose plus triste encore, nous commençons à deviner, jusqu'au sein de l'Europe, la cupidité, la débauche, la haine prêtes à s'unir pour la continuation de ce long martyre.

C'est ce que font, à leur manière, non seulement les musulmans de la Turquie, mais ceux qui, ailleurs, ont entrepris de défendre l'esclavagisme, par amour de l'or ou, peut-être, par opposition à notre foi. Leurs calomnies, leurs fables, leurs sophismes semblent braver la honte, pour reconstituer, comme on l'a vu déjà dans les luttes du commencement de ce siècle, **le parti infâme des négriers** (1).

---

1. Ce parti est poussé par les Musulmans qui espèrent garder ainsi, en trompant l'opinion, les profits et les débauches de l'escla-

Mais vous, puisque la Passion se continue aussi cruellement dans notre Afrique, je vous demande d'entourer de votre pitié ce nouveau Calvaire, en souvenir de celui du Christ.

J'aime à répéter, en m'adressant à des Français, la parole de Clovis, alors que, pour la première fois, un Évêque de France, saint Remi, lui racontait les souffrances et la mort du Sauveur. Transporté d'une généreuse horreur, au récit des douleurs divines, il brandit son épée devant les siens, en s'écriant : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! » Qu'en entendant le récit de la Passion des Noirs, le même cri sorte de vos lèvres, et, si vous ne pouvez être à leur Calvaire par vos épées, soyez-y aujourd'hui par vos prières !

Dans ces prières, demandez à Notre-Seigneur de faire cesser les maux de ces esclaves dont il a porté l'image. Une malédiction vingt fois séculaire pèse sur leur race infortunée. Dites à Dieu, avec une respectueuse confiance : « Assez, Seigneur ! assez de sang ! assez de souffrances ! assez de larmes !

---

vage; par les traitants de toute nation, dont le commerce de chair humaine fait la fortune, avec ses deux cents millions de produit par année; par les ennemis de l'Église, qui se promettent de l'empêcher de réaliser ainsi la plus belle œuvre d'humanité et de civilisation de ce siècle. Ils trouvent des complices dans tous les rangs, même dans ceux que l'on s'était habitué à considérer comme honorables, depuis un Ministre grec de Turquie, qui a osé affirmer, dans une lettre publique, que la vente des esclaves n'existe plus dans l'Empire turc, jusqu'à un ancien Ambassadeur français qui déclare s'appuyer sur son titre et ses sentiments de catholique, pour conseiller ouvertement aux catholiques de France de s'abstenir dans la question de l'esclavagisme et de repousser les appels réitérés du Chef de l'Église pour l'abolition de l'esclavage.

Rappelez vos antiques miséricordes; jamais, en aucun temps, douleurs semblables n'ont imploré votre pitié. Vous qui tenez entre vos mains les cœurs des hommes, soutenez ceux qui prennent la cause des Noirs; inspirez aux puissants qu'endurcit ou qu'aveugle une politique sans entrailles, de faire valoir enfin, en leur faveur, l'autorité qu'ils ont reçue de vous; aux âmes intrépides, d'y sacrifier leur vie; à ceux qui peuvent donner l'aumône, de la donner, cette fois, avec abondance. »

C'est la prière que nous vous adressons, Seigneur, en présence de cette croix sur laquelle vous êtes mort pour sauver tous les hommes, et où vous avez demandé grâce, non pas seulement pour les esclaves, mais encore pour vos bourreaux.

Mais votre image n'est pas seule sur le Calvaire. Nous y voyons l'image de Celle qui a voulu y rester debout au milieu d'un océan d'amertume, pleurant, comme Rachel, des larmes inconsolables sur les souffrances de son Fils. C'est à Elle, je viens de le dire, que l'Église a eu recours à Lépante contre le monde infidèle. Elle peut sauver l'Afrique de cet esclavage qui est l'œuvre des Musulmans, comme elle sauva autrefois l'Europe de leurs coups. A l'exemple de saint Pie V, adressons-nous à Elle avec confiance. Vous l'avez nommée, nous la nommons tous, maintenant, ici, Notre-Dame d'Afrique. Elle est donc notre Protectrice et notre Reine. Nous lui avons élevé, sous ce titre nouveau, un temple aussi magnifique que nous le permettait notre indigence. Par une pensée qui maintenant me semble touchante, nous avons voulu

qu'Elle y fût représentée sous les traits mêmes de la race noire. Autour de sa statue nous avons gravé l'inscription qui l'implore non seulement en faveur des chrétiens qui la vénèrent, mais aussi en faveur des Africains qui ne la connaissent pas encore. C'est à son cœur de Mère que nous devons recommander leur cause. Puisque j'ai dit, si souvent, aux populations de l'Afrique, en leur parlant d'Elle : « C'est votre Mère ! » aujourd'hui je Lui dis, avec confiance, à Elle-même, en Lui présentant nos millions d'esclaves ensanglantés : « O Mère, ce sont vos enfants ! »

J'ai lu, au jour de votre Compassion, ô Marie, l'hymne que l'Église vous adresse pour s'unir à vous, au pied de la Croix, et y invoquer votre secours. J'y ai trouvé, presque à chaque parole, un encouragement à mes espérances, par la ressemblance même des douleurs de votre Fils avec celles que souffrent aujourd'hui les Noirs, vos enfants d'adoption. Eux aussi, ils sont attachés à la croix, et à quelle croix ! Depuis le temple que nous vous avons élevé sur les rives de la Méditerranée, elle s'étend jusqu'à l'autre extrémité de notre continent. Partout les nègres y sont attachés et y meurent dans leur supplice atroce :

Stabat mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa,
Dum pendebat Filius.

Ah ! que votre pitié descende sur eux, comme vos larmes descendaient sur le pied de la croix de Jésus ! Lui-même vous les a donnés pour fils à sa place.

« *Mulier*, disait-il en parlant d'eux, *ecce filius tuus* (1) ! » C'est donc encore sur vos fils que vous pleurez dans notre Afrique :

Quæ mærebat et dolebat,
Pia mater dum videbat,
Nati pœnas inclyti.

O Mère de miséricorde, inspirez à tous les chrétiens ces sentiments de compassion pour ceux qui sont aussi leurs frères. Qu'ils se décident tous à les secourir enfin ! Qu'ils mêlent les larmes de leur charité à celles que vous avez vous-même si abondamment répandues ! Faites-leur comprendre que rien n'attirera plus abondamment sur eux les bénédictions et les miséricordes divines, que de prendre avec vous la défense de tant de malheureux. C'est vraiment ainsi qu'ils mériteront d'obtenir le pardon de leurs fautes et d'être défendus, un jour, par vous auprès du Juge suprême :

Flammis ne urar succensus,
Per te, Virgo, sim defensus,
In die judicii.

Tels sont, mes très chers frères, les sentiments et les pensées qui doivent, en ce moment, en présence du souvenir de la Passion du Calvaire et de la Passion de l'Afrique, remplir vos cœurs et le mien.

En conséquence, et conformément à ce qu'avait

1. S. Jean, XIX, 27.

déjà réglé le Mandement du Carême, des prières solennelles vont commencer, en ce moment même, dans cette église cathédrale, pour obtenir de Dieu, par les mérites de la Passion de Notre-Seigneur et de celle de sa Mère, que la Passion africaine, je veux dire l'esclavage affreux qui désole l'Afrique, soit enfin supprimée.

Vous prierez, sans doute, indistinctement, pour toutes les régions africaines, lointaines et rapprochées, où les horreurs de la chasse, de la vente, de la servitude de l'homme existent encore. Vous prierez, surtout, pour les régions qui nous sont voisines et sur lesquelles s'étend plus particulièrement notre influence; envers lesquelles, par conséquent, nous avons à remplir un devoir plus sacré de charité et de justice.

Je vous en parlerai, un jour, longuement, dans une Instruction spéciale que je prépare à cet effet, et je vous montrerai que, pendant que l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, le Portugal ont ailleurs, par suite de leurs intérêts propres, des devoirs précis à remplir, qui ne nous sont pas également imposés, nous ne pouvons oublier que, nulle part, les infamies qui déshonorent et désolent l'Afrique ne sont plus affreuses que dans le Sahara et le Soudan, sur les limites de nos possessions du Sénégal, de l'Algérie et du Protectorat tunisien.

Si l'emploi de la force ne nous est pas encore possible ou si les jalousies de la politique s'opposent à notre action, la prière nous reste. Elle ne connaît

pas d'obstacles. Elle est libre, comme notre foi, et elle trouve partout le moyen d'arriver jusqu'au cœur du Dieu du Calvaire. Faisons-la donc retentir tous ensemble sous les voûtes de ce temple. Elles sont drapées de noir, pour nous rappeler, non seulement la Passion du Sauveur, mais encore la mort qui plane sur l'Afrique et la destruction qui la menace. Que cette pensée émeuve vos cœurs et que leurs cris montent jusqu'au ciel, pour faire, du moins, rougir de honte ceux qui n'écouteraient ni la voix de leur conscience, ni celle de Dieu.

Ainsi soit-il !

XXXIII

LETTRE CIRCULAIRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE RELATIVEMENT A L'ÉLÉVATION DE MONSEIGNEUR SALVATOR-ALEXANDRE-FÉLIX-CARMEL BRINCAT, VICAIRE GÉNÉRAL D'ALGER, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, DIRECTEUR DE L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE, A LA DIGNITÉ ÉPISCOPALE AVEC LE TITRE D'AUXILIAIRE DE CARTHAGE.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Vous connaissez la longue épreuve que je viens de subir, à la suite de la mission que j'ai remplie, l'année dernière, en Europe, pour la prédication de notre croisade pacifique contre l'esclavage. Obéissant aux généreuses inspirations de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, j'ai cru ne devoir tenir aucun compte de mes fatigues, certain que j'étais, d'une part, du secours de Dieu pour l'accomplissement d'une œuvre qui est la sienne, puisque c'est l'œuvre de l'humanité, et convaincu, de l'autre, que, s'il fallait me sacrifier pour elle, je ne pouvais trouver une meilleure occasion de bien finir.

Un moment, j'ai cru que Notre-Seigneur avait

accepté mon sacrifice; mais, grâce à sa bonté, j'ai pu surmonter la crise douloureuse qui m'avait conduit aux portes du tombeau. Chaque jour apporte, maintenant, à mon état une amélioration nouvelle, et j'ai pu reprendre enfin, dans ces derniers mois, comme vous l'avez vu, les travaux de mon administration épiscopale et ceux de mon ministère.

Néanmoins la prudence me conseille et les médecins les plus éclairés me prescrivent de ne pas affronter, de nouveau, des fatigues au-dessus des forces de mon âge, et qui, cette fois, me disent-ils, ne pourraient avoir qu'une issue funeste.

Je parle ici des travaux, des voyages, des préoccupations, des écrits, des discours qu'exigent nécessairement la fondation et la direction de l'Œuvre antiesclavagiste. Pour mes deux diocèses, en effet, malgré leur vaste étendue, les choses sont organisées de façon à ce que je puisse, même après le départ récent de Mgr Jourdan de la Passardière, pourvoir à leur direction, avec l'aide, à Alger, de mon vénérable Coadjuteur et de mes excellents Vicaires généraux, et, à Tunis, des deux Vicaires généraux récemment honorés de la prélature par le Saint-Père. Mais si, de ce côté, je n'ai pas besoin de nouveaux secours, je ne puis suffire, seul, à tout ce que demande l'Œuvre antiesclavagiste, et j'ai dû penser à m'y donner un coadjuteur. J'ai donc prié le Saint-Père d'agréer celui que je lui ai désigné pour cette charge et de daigner l'élever à la dignité épiscopale, afin qu'il ait l'autorité nécessaire pour me représenter en Europe et m'aider de sa coopération. Elle m'est plus particu-

lièrement utile, en effet, au moment où je vais vous quitter, une fois encore, pour assister au Congrès antiesclavagiste de Lucerne, que j'ai convoqué sous la haute inspiration du Saint-Père.

Pour des fonctions si lourdes et qui demandent, avec toute la force de la jeunesse, la vertu sûre, le zèle actif, le dévouement entier au Saint-Siège, la distinction de l'esprit, l'habileté pour traiter les affaires avec les gouvernements et avec les œuvres diverses, j'ai pu, heureusement, trouver une combinaison facile dans ma propre administration.

J'ai associé à mon ministère épiscopal, depuis plusieurs années, un prêtre que distinguent toutes les qualités que je viens de dire, et qui, à ce titre, mérite toute ma confiance. Il a, de plus, pris récemment avec moi, en qualité de mon Vicaire général et de Prélat de la Maison du Saint-Père, une part active à la création de l'Œuvre antiesclavagiste dans toute l'Europe. Il m'a accompagné en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande; je l'ai envoyé me représenter en Suisse, en Allemagne, où je ne pouvais aller moi-même, et c'est lui qui s'est rendu au congrès de Fribourg-en-Brisgau, pour communiquer aux catholiques allemands la lettre que je leur écrivais et qu'ils ont cordialement accueillie. Il ne s'est pas contenté de m'accompagner, il a prêché lui-même l'Œuvre contre l'esclavage, et, tout récemment encore, il faisait entendre, avec succès, sa parole ardente et pieuse dans l'une des principales chaires de Paris.

Je trouvais donc en Mgr Brincat, car vous comprenez que c'est de lui que je vous parle, toutes les

conditions que je devais désirer pour qu'il pût porter utilement avec moi la charge qui m'est imposée, et, le titre d'Auxiliaire de Carthage se trouvant vacant, je l'ai sollicité pour lui, du Saint-Siège. J'ai été heureux de voir mon sentiment apprécié et partagé, non seulement par le Saint-Père qui l'a sanctionné par sa nomination souveraine, mais encore par le Gouvernement qui l'a immédiatement agréée par un décret du 12 de ce mois.

L'époque du sacre n'est pas encore fixée ; mais j'ai l'espérance qu'il s'accomplira prochainement et qu'il pourra, malgré la distance, puisque c'est à Paris que Mgr Brincat réside et remplit ses fonctions, depuis quatre ans, avoir lieu à Alger.

Il est juste qu'un tel sacre se fasse au milieu de nous. Mgr Brincat sera, en effet, le premier prêtre, vraiment africain, élevé à l'épiscopat. Il n'est pas venu seulement se fixer à Alger, à un moment plus ou moins avancé de sa carrière sacerdotale ; il n'y a pas seulement fait ses études dans nos Séminaires comme plusieurs autres de ses vénérables collègues. Il y est né d'un vaillant Algérien de la première heure, qui est venu de Malte à Alger, à l'époque même de la conquête, et qui y a passé toute une vie de foi courageuse, de travail et d'honneur, jusqu'à l'extrême vieillesse où Dieu le conserve encore pour lui donner, ainsi qu'à la mère du nouveau Prélat, une récompense et une consolation si douces et si méritées, dans l'élévation de leur fils.

XXXIV

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGÉRIE A MESSIEURS LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS CENTRAUX DE L'ŒUVRE ANTI-ESCLAVAGISTE, SUR LA PROROGATION DU CONGRÈS ANTI-ESCLAVAGISTE DE LUCERNE.

Lucerne, le 24 *juillet* 1889.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je viens d'arriver à Lucerne, pour y assister au Congrès des sociétés antiesclavagistes que j'avais convoquées, il y a six mois, et y prendre les dernières mesures nécessaires à la tenue de cette réunion.

Mais j'apprends, aujourd'hui même, par la communication officielle qui m'en est faite, que presque tous les hommes considérables de France, qui m'avaient fait, à l'origine, espérer leur présence, ne peuvent maintenant venir, à cause des élections générales qui approchent dans leur pays. Dix-huit Français, en tout, dont quatre seulement sont membres de droit de l'Œuvre et peuvent, dès lors,

prendre part régulièrement aux délibérations de cette Assemblée, se sont inscrits jusqu'à ce jour.

Les raisons de cette abstention sont d'une telle nature que je ne puis que les approuver.

Je comprends que tous les hommes qui exercent une influence, en France, ne puissent se résoudre à l'abandonner, dans une période où va de nouveau se décider son avenir. Je suis donc le premier à reconnaître que, malgré toute l'importance de l'œuvre antiesclavagiste, ils se doivent, avant tout, à leur pays, dans une circonstance aussi grave. Mais, d'autre part, je ne puis non plus admettre la pensée d'un Congrès international où seraient discutés les intérêts et les projets de tous, dans la grande question de la civilisation africaine, en l'absence des représentants de l'une des grandes Puissances catholiques de l'Europe. Les Français qui nous avaient promis leur concours et qui sont empêchés, en ce moment, par les intérêts vitaux de la France de se joindre à nous, s'étonneraient, à bon droit, que je leur rendisse impossible, en maintenant la date précédemment fixée dans des conditions différentes, la participation à une réunion décisive pour une œuvre qui a pris naissance au milieu d'eux.

En conséquence, je crois nécessaire de proroger et je proroge, en effet, le Congrès de Lucerne à une époque où chacun aura pu reprendre sa liberté d'action.

Je dois m'excuser de prendre cette décision à la dernière heure ; mais je la prends le jour même où j'ai connu, à Lucerne, le chiffre que j'ai indiqué

ci-dessus et je compte trop sur l'esprit de fraternité, qui anime les membres de la Société antiesclavagiste, pour ne pas espérer qu'ils approuveront un Cardinal qui veut faciliter à tous les chrétiens, également, l'exercice de leurs droits, et un Français qui ne veut paraître sacrifier, lorsqu'il est encore possible de l'éviter, aucun des intérêts de sa patrie.

XXXV

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A MM. LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ANTIESCLAVAGISTES NATIONAUX, SUR LA PROROGATION DU CONGRÈS INTERNATIONAL ANTI-ESCLAVAGISTE.

Monsieur le Président,

J'ai reçu les réponses que j'avais eu l'honneur de solliciter de Messieurs les Présidents des comités antiesclavagistes, sur la date et le lieu de la réunion de notre prochain congrès.

La plupart d'entre eux ont été d'avis que notre congrès ne peut désormais se réunir utilement qu'après la conclusion du prochain congrès des Puissances, et qu'en conséquence il y a lieu de le remettre au moment où les déterminations prises par cette assemblée auront pu être publiquement connues.

L'hiver ne paraissant pas, néanmoins, une saison favorable pour les réunions et pour les voyages lointains, j'ai cru bien interpréter la pensée du plus grand nombre, en remettant au printemps prochain

l'ouverture de notre congrès. Quant au jour précis et au lieu de son ouverture, il me paraît opportun de ne les fixer qu'un peu plus tard, afin de mieux se rendre compte de ce que pourront exiger les circonstances. En attendant, j'ose prier instamment les membres de nos divers comités de ne point perdre de vue les graves questions qui leur avaient été soumises et qui formaient le programme de notre assemblée.

Il est, en effet, d'une extrême importance que ces questions soient mûrement étudiées pour pouvoir être utilement résolues par nous; et l'examen qu'en fera forcément, dans le cours de ses travaux, la Conférence de Bruxelles, ne fera qu'en rendre la solution plus délicate.

J'ose aussi exprimer le vœu de voir les comités nationaux reprendre avec ardeur le travail de propagande, qu'ils ont déjà courageusement et fructueusement commencé, afin que les ressources se trouvent prêtes, dans toutes les mains, au moment où l'action pourra être décidée.

XXXVI

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE COLOGNE.

MONSEIGNEUR,

Je reçois, au pied des Pyrénées, où je prends, en ce moment, des soins que ma santé réclame après une récente et grave atteinte, les échos de comptes rendus publiés par les journaux sur l'assemblée générale des catholiques allemands à Bochum. J'y rencontre, sur l'Œuvre antiesclavagiste, des erreurs si complètes que je ne crois pas pouvoir me dispenser de protester contre elles en les signalant en quelques mots à Votre Grandeur.

1° Il est dit d'abord, dans les discours ou articles auxquels je fais allusion, que le motif de la prorogation du Congrès de Lucerne était un sentiment d'opposition ou même de haine contre la nation allemande. Jamais un semblable sentiment n'a pu, vous le savez, Monseigneur, entrer dans mon esprit.

J'ai cru devoir différer ce Congrès de Lucerne à

cause des circonstances politiques qui ne permettaient pas aux Comités français de s'y faire représenter suffisamment. C'était, non pas une pensée d'opposition ou de haine, mais une pensée de convenance et de justice, à laquelle j'étais convaincu que tous nos Comités antiesclavagistes voudraient s'associer dans une pensée fraternelle, comme je l'ai dit publiquement. Aucun d'eux, du reste, ne m'avait, jusqu'ici, adressé un seul mot d'observation sur ce point.

Quant à mes sentiments pour l'Allemagne catholique, Monseigneur, vous les connaissez depuis l'origine. J'aime, sans doute, ma patrie plus que toute autre; mais vous savez que je ne suis pas mêlé aux passions ni aux divisions politiques, vous savez ce que j'ai écrit sur elle, et la justice que je lui ai rendue publiquement dans la personne de ses explorateurs africains. Il m'est donc bien difficile d'expliquer, en ce moment, la levée de boucliers de quelques orateurs de Bochum contre mon attitude prétendue.

Rien n'est plus faux que ces assertions.

Je suis évêque catholique, j'ai parlé et agi comme tel, et mon premier devoir était d'observer envers tous, comme je l'ai fait, les règles de la justice et de la charité. Si des paroles offensantes ont été faussement publiées sous mon nom, dans quelques journaux, je les renie complètement, et je n'accepte que celles qui portent ma propre signature. Celles-là se trouvent dans ma lettre adressée, l'année dernière, au Congrès des Catholiques de Fribourg.

2° Je ne m'étonne pas moins, Monseigneur, de

l'idée qui aurait été donnée, par les mêmes écrivains ou orateurs, de la constitution de notre Œuvre. Ils l'auraient présentée, en effet, comme une association composée de Comités subordonnés les uns aux autres, malgré la différence des nationalités.

Rien de plus faux.

Dans l'état actuel de l'Europe, j'ai cru, dès l'origine, impossible de soumettre ainsi, les uns aux autres, les Comités de nationalité diverse; chacun d'eux a son existence indépendante, purement nationale. Ils emploient, chacun, directement, tout l'argent qu'ils recueillent, pour les Œuvres qui intéressent, en Afrique, leurs nations respectives, si elles y ont des territoires propres ou soumis à leur influence.

En ce qui concerne l'Allemagne, non seulement il ne lui a jamais été demandé quoi que ce soit par un Comité d'une autre nation, mais il a été décidé, au contraire, dès l'origine, que le Comité de Cologne, qui est son Comité central, centraliserait seul toutes les collectes faites dans l'Empire et les emploierait exclusivement aux missions allemandes d'Afrique. Non seulement cela a été décidé d'un commun accord et observé rigoureusement; mais encore j'ai voulu, moi-même, comme vous le savez, Monseigneur, fournir à votre Comité ses premières ressources.

Je lui ai donné 50000 *francs prélevés sur le don royal que le Saint-Père avait eu la bonté de me transmettre pour notre Œuvre.*

La réunion du Congrès n'a pas plus que tout le reste le caractère d'un acte d'autorité, simple résultat

d'un accord fait par mon entremise, entre les divers Comités nationaux. C'est ce qui a eu lieu à Lucerne. Et c'est encore en vertu d'un accord semblable que le Congrès prochain va se réunir. Je n'ai fait autre chose, comme vous le savez encore, que de consulter, en ma qualité de fondateur, tous les Comités particuliers, afin de tout régler, conformément à leur avis.

L'idée réelle de l'Œuvre est donc uniquement celle-ci : des Comités nationaux travaillant exclusivement au service de la même idée humanitaire, mais restant absolument indépendants les uns des autres dans leur propre pays et y travaillant exclusivement à l'avantage de celui-ci.

Et, dans le cas où ces Comités indépendants le jugent utile, des réunions volontaires pour mieux étudier les questions qui les concernent tous également.

Là, c'est la majorité qui décide; et la direction générale de l'Œuvre, qui a été créée, sur ma demande, et confiée à un Prélat distingué, d'origine étrangère (1), qui ne puisse exciter les jalousies de qui que ce soit, a uniquement pour but de fournir aux Comités réunis tous les renseignements qu'elle centralise, et de faire ensuite publier et exécuter les résolutions prises en commun.

Voilà, en quelques mots, Monseigneur, toute la vérité. Il est facile de voir combien les comptes rendus auxquels je fais allusion, la faussent et avec

---

1. Mgr Brincat, évêque d'Adrumète, né en Afrique, d'une honorable famille maltaise.

quelle rare injustice on voudrait faire croire que nous avons jamais demandé à l'Allemagne catholique de verser à d'autres qu'à ses propres Comités une partie quelconque de ses fonds. Dans notre Œuvre, je le répète, il n'y a de commun que l'idée ; la direction, l'action, les ressources de chaque nation sont propres à chacune d'elles ; c'est ce qui s'est fait depuis les premiers jours et se fera jusqu'à la fin, sous l'inspiration paternelle du Saint-Siège qui, dans un sentiment de paix, de concorde, de haute raison, de justice et de charité, a décidé qu'il en fût ainsi.

J'ai mis, pour ma faible part, tous mes soins à réaliser cette pensée et j'ose demander à Votre Grandeur de vouloir bien m'accorder son concours pour faire comprendre aux catholiques qui se sont associés ou qui s'associeront plus tard à notre Œuvre, combien on s'est trompé, en me prêtant, vis-à-vis de l'Allemagne, le langage et les sentiments que je viens de rappeler et de démentir.

Je suis heureux de pouvoir ajouter encore qu'au moment où j'ai reçu le compte rendu du Congrès de Bochum, je m'occupais de donner une marque plus visible encore de l'esprit qui nous anime, en établissant la direction générale de l'Œuvre en dehors de toute autorité nationale et en la plaçant, en fait comme en droit, sous l'autorité exclusive du Vicaire de Jésus-Christ.

Je ne doute pas, Monseigneur, que Votre Grandeur ne m'aide dans la réalisation d'une pensée aussi vraiment chrétienne et catholique.

XXXVII

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A MM. LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS CENTRAUX ANTIESCLAVAGISTES, POUR LES CONSULTER SUR LE MODE, LA DATE ET LE LIEU OU ILS PENSERAIENT QU'UN CONGRÈS NOUVEAU DEVRAIT SE TENIR.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous connaissez, comme moi, les erreurs accueillies par divers journaux, sur les causes et le caractère de la prorogation du Congrès antiesclavagiste de Lucerne.

Quoique vous sachiez à quoi vous en tenir sur ce point, je crois devoir vous prier néanmoins de vouloir bien faire démentir ces assertions.

1° En effet, aucune Puissance ne s'est opposée, en aucune façon, à la réunion du Congrès de Lucerne;

2° L'unique raison de la prorogation du Congrès a été l'impossibilité de réunir, au milieu des préoccupations actuelles, une représentation suffisante des Comités français de l'Œuvre, raison à laquelle il faut joindre celle de la grave maladie qui m'a saisi, dès mon arrivée à Lucerne, et qui ajoutait un inconvé-

nient nouveau à l'absence presque complète de mes compatriotes;

3° Il n'a jamais été question de supprimer le Congrès de Lucerne, mais seulement de le différer jusqu'après la fin de l'agitation actuelle en France, et d'en modifier les dispositions, de manière à rendre désormais impossibles l'inégalité de la représentation des Comités et les surprises auxquelles cette inégalité pourrait donner lieu.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après m'en être entretenu avec les plus influents de nos collègues, et avoir reçu, à cet égard, l'avis de plusieurs de nos Comités nationaux, j'ai décidé que la réunion, qui n'a pu avoir lieu à Lucerne, se tiendrait, à l'époque qui sera déterminée par la majorité des Comités, dans les conditions que nous dicte l'expérience.

Ces conditions sont les suivantes :

La première : que toutes les sociétés nationales soient représentées *par un nombre égal de leurs membres*, régulièrement élus et désignés par leur comité central, et qu'aucun autre que les membres ainsi délégués ne soit admis à donner son vote au Congrès, afin d'éviter l'inégalité choquante qui se préparait à Lucerne;

La seconde : que chaque Comité national ait préalablement examiné, discuté et voté, avec maturité, les questions du programme qui lui est soumis, afin que les délégués qu'il nommera représentent exactement et officiellement sa pensée et la consignent dans un rapport écrit, et non une opinion particu-

lière, ou même la simple impression du moment;

La troisième : d'éviter les réunions trop nombreuses qui, dans les circonstances actuelles, et au milieu de prétentions ou de jalousies dont l'Afrique est l'objet de toutes parts, pourraient nuire à la grande cause d'humanité que nous voulons uniquement servir. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas faire du bruit, c'est faire un bien solide par une entente commune sur les points qui intéressent notre Œuvre.

Nous nous bornerions, en conséquence, aux délibérations des seuls membres délégués, et nous donnerions ensuite à leurs travaux la publicité et l'éclat nécessaires, par l'impression des Mémoires, des Rapports, des Votes et des Vœux de l'Assemblée. Le compte rendu officiel en serait fait par ordre du Congrès et sous la surveillance de la direction générale de l'Œuvre, après la clôture de la session. Nous aurions ainsi, d'une part, tous les avantages d'une entente commune, et nous éviterions, de l'autre, les périls d'un bruit inutile ou même dangereux, en ce moment où les échos de l'Europe sont avidement recueillis par les esclavagistes africains.

Trois membres choisis et délégués par chaque Comité national me sembleraient suffire pour les représenter.

Une fois réunis, les Délégués choisiraient leurs Présidents et leurs secrétaires.

J'assisterai moi-même à leurs réunions, pour leur donner tous les renseignements et éclaircissements qui seraient jugés utiles. En cas d'empêchement momentané, Mgr Brincat, évêque d'Adrumète, et mon

coadjuteur dans la direction générale de l'Œuvre, pourrait, parce qu'il en possède aujourd'hui les détails aussi bien que moi-même, se charger de me remplacer.

Pour un congrès de cette nature, nous n'aurions plus à nous préoccuper de la multitude de détails matériels qu'aurait comportés celui de Lucerne. Il nous serait donc facile de déterminer, dès que les événements nous le permettraient, cette année ou l'année prochaine, le lieu et la date de sa réunion, sur lesquels je demande à chaque conseil national de vouloir bien me faire connaître ses intentions ou ses désirs.

En attendant, il importe d'imprimer une vitalité nouvelle à l'Œuvre, afin qu'elle puisse, à l'époque de cette réunion, offrir des résultats meilleurs encore que ceux qu'elle aurait pu présenter, en ce moment.

Dans cet ordre d'idées, j'appelle d'une manière particulière l'attention des Comités nationaux sur la grande utilité qu'il y aurait à multiplier partout des Comités de Dames Patronnesses. Je compte m'en occuper aussi moi-même sans retard, de concert avec Mgr Brincat et les auxiliaires que nous aurons choisis dans ce but.

XXXVIII

ORDONNANCE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE, PORTANT CRÉATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ANTIESCLAVAGISTE.

Lorsque Notre Saint-Père le Pape Léon XIII se préparait à adresser aux Évêques du Brésil, par une Encyclique solennelle, ses félicitations sur l'abolition de l'esclavage dans cet empire, je me permis d'appeler son attention paternelle sur le sort lamentable où gémissent, depuis tant de siècles, les populations esclaves d'Afrique.

Léon XIII, dont le cœur magnanime s'ouvre à toutes les infortunes, daigna se rendre à ma prière et signala à l'univers entier, dans l'Encyclique *In plurimis*, les horreurs que je lui avais exposées, d'après les rapports de nos missionnaires et ma propre expérience. Quelques jours après, dans une audience qu'il accorda aux évêques, aux prêtres, aux anciens esclaves de l'Afrique, Il me chargea publiquement d'entreprendre la prédication et l'organisation d'une œuvre nouvelle pour l'abolition de l'esclavage africain.

Vous savez ce que j'ai pu entreprendre, pour obéir aux ordres du Vicaire de Jésus-Christ, et où notre entreprise en est maintenant parvenue. Mais vous savez aussi quelles ont été les conséquences des fatigues si fort au-dessus de mon âge. J'ai donc dû faire connaître au Saint-Père qu'il me serait impossible de continuer à porter, désormais, seul, un tel fardeau, qui s'est ajouté à tant d'autres, et je l'ai supplié de m'accorder un coadjuteur qui serait chargé, près de moi, de la direction générale de l'Œuvre, et qui en accomplirait le travail, comme il convient à un évêque jeune et fort, tandis que j'en garderais la direction, comme il convient à un vieillard.

Sa Sainteté répondit à ma prière avec la bonté dont Elle m'a déjà donné tant de preuves, et accepta que Mgr Brincat partageât avec moi la direction supérieure de la Société antiesclavagiste, et, pour lui donner une autorité plus haute, Elle lui conféra, malgré son jeune âge, la dignité épiscopale qu'il a reçue de mes mains, le 7 juillet dernier, dans la basilique de Notre-Dame d'Afrique, à Alger. Les précédentes publications du Comité antiesclavagiste de France, dont Mgr Brincat était auparavant le directeur particulier, ont déjà fait connaître la plupart de ces dispositions. Mais ce qu'elles n'ont pu encore promulguer en détail, ce sont les attributions propres de la direction générale, telle que je l'ai constituée, et les conditions de son fonctionnement. Or, pour que l'Œuvre en retire les avantages nécessaires, il est indispensable que ces conditions soient connues,

et voilà pourquoi je veux publier aujourd'hui l'Ordonnance d'après laquelle j'ai tout réglé à cet égard.

Cet exposé est suivi d'une Ordonnance, en deux chapitres, dont le premier a onze articles et le second quatre.

Ces articles disposent :

1° Qu'il est créé un titre de Directeur général de la Société antiesclavagiste, à côté de celui de Président général de l'Œuvre ;

2° Que le Directeur général, honoré du caractère épiscopal, devient le coadjuteur du Président général pour ce qui concerne les développements et les relations générales de l'Œuvre ;

3° Qu'en conséquence il supplée, en tout, le Président général, lorsque celui-ci est absent ou empêché, ou qu'il lui a délégué ses fonctions ;

4° Que le Directeur général ne relève d'aucun comité national, mais simplement de l'autorité du Président général ;

5° Que, pour éviter de donner à la direction générale un caractère national particulier quelconque, le Directeur général est libre de résider, ou définitivement ou temporairement, partout où cela lui paraîtra le plus utile aux intérêts de l'Œuvre ;

6° Que, dans le même ordre d'idées, il donne, sans distinction, ses encouragements, sa direction et son appui à tous les Comités, quelles que soient d'ailleurs les régions où ils sont établis, et que, dans ce but, il les visite tous, lorsque cela lui sera possible ;

7° Qu'il travaille également à multiplier, de concert avec les Comités nationaux, les Comités privés

de propagande, et surtout les Comités de Dames patronnesses;

8° Que le Directeur général siège, de droit, au même titre que le Président général, dont il est le coadjuteur, dans tous les Comités qui se réunissent au lieu même de sa résidence, ou dans ceux où il se trouverait simplement de passage;

9° Que, conformément à la décision précédemment prise et notifiée par le fondateur de l'Œuvre, en vertu de laquelle les Comités dont les nations n'ont pas de territoire propre, en Afrique, mettent leurs fonds à la disposition de la Présidence générale, pour venir en aide aux œuvres qui auraient momentanément besoin de plus grands secours, c'est le Directeur général qui a, sous l'autorité du Président général, la surveillance et la gestion de cette caisse particulière;

10° Qu'en conséquence ces fonds sont envoyés directement aux lieux où il a établi ses bureaux, qui sont actuellement à Paris, et inscrits par ses soins sur un registre spécial;

11° Enfin, que tous les trois mois le Directeur général rend compte, au Président général, de la situation de l'Œuvre et de celle de sa comptabilité propre.

XXXIX

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE, LE 23 JUIN 1889, DANS LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE, A L'OCCASION DU DÉPART DE CINQ MISSIONNAIRES D'ALGER POUR LA MISSION DU LAC NYASSA.

Mes très chers Frères,

Il y a déjà de longues années que les fidèles catholiques d'Alger assistent souvent à ce touchant et religieux spectacle; de longues années que les Missionnaires, partis du pied de cet autel de Notre-Dame d'Afrique et faisant généreusement, par avance, le sacrifice de leur vie, s'enfoncent, sans autre appui que celui de Dieu, dans les profondeurs barbares où un peuple immense est plongé dans les ténèbres de la mort.

Les premiers parmi les apôtres catholiques de ce temps, ils sont arrivés jusqu'aux bords des grands lacs de l'intérieur, d'où sortent le Nil et le Congo. Ils avaient déjà montré leur courage, en inondant de leur sang les sables arides du Sahara. L'entreprise était, sans doute, périlleuse, et quelques-uns

sont allés, je le sais, jusqu'à l'accuser de témérité. Mais, en acceptant l'offre qu'ils avaient faite au Saint-Siège et à moi, d'un tel sacrifice, j'ai pensé, comme je l'ai dit déjà, que je ne faisais que remplir un devoir, vis-à-vis de Dieu, de l'Église, du nom français, du nom chrétien.

On oublie, en effet, aujourd'hui, que nous voyions alors, déjà depuis vingt années, des explorateurs, des savants, faisant profession de libre pensée, des missionnaires appartenant aux sectes hérétiques et venant tous de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Amérique, aborder les régions inconnues d'Afrique, y supporter généreusement toutes les souffrances, y braver et y attendre la mort. Et cependant aucun prêtre catholique n'avait eu la pensée de les précéder ou de les suivre. Il y en avait partout sur le littoral; mais on avait craint de manquer à la prudence, en les exposant à une mort certaine, en les envoyant, seuls, au milieu de tant de peuples sauvages. J'ai cru que nous ne pouvions pas hésiter plus longtemps, et que ce serait, pour l'Eglise, pour la France, une honte ineffaçable que de laisser l'erreur affronter seule un champ de bataille, qu'il appartenait surtout à la vérité de conquérir.

C'est alors que se formait, à Alger, cette petite Congrégation, encore bien faible et bien obscure. Je les appelai les missionnaires d'Alger, du nom d'une province encore presque tout entière infidèle. Pour mieux marquer l'humilité de leur origine, je les plaçai, dans le même esprit, sous le patronage d'un martyr, sorti, il y a trois siècles, des rangs des mu-

sulmans indigènes, le vénérable Géronimo. La voix populaire, la vôtre, mes très chers frères, les a depuis, il est vrai, baptisés d'un nom nouveau. Elle a eu raison. Elle les a nommés les Pères Blancs. Ce nom, ils le doivent surtout au blanc costume qu'ils portent, en ce moment même, sous vos yeux, devant cet autel; mais ils le doivent encore plus aux ardeurs de leur charité, à ce soleil intérieur qui enflamme et éclaire leurs âmes et qui leur donne, non seulement aux regards des hommes, mais, ce qui vaut mieux encore, aux regards de Dieu, la blancheur éclatante de la justice et de la charité.

Quelle charité, mes très chers frères, que celle qui arrache ces jeunes hommes à la terre qui les a vus naître, pour les conduire d'abord au milieu de nous, afin de les préparer, sous un autre ciel, à la lutte contre les obstacles du climat, des fatigues, des fièvres africaines, de la faim, de la barbarie, des bêtes fauves et d'hommes souvent plus cruels que les fauves eux-mêmes!

Depuis le premier jour où nous avons vu partir, comme je le rappelais en commençant, leurs troupes héroïques, combien nous en avons vu périr! Ils comptent, dans l'intérieur de l'Afrique, dans leurs rangs ou dans ceux de leurs chrétiens, plus de deux cents martyrs massacrés. Ils en comptent, à eux seuls, hélas! un trop grand nombre qui ont succombé aux épreuves du voyage ou à celles de leurs souffrances, loin, bien loin de tout ce qu'ils aimaient, manquant souvent des choses nécessaires pour sou-

tenir leurs forces, pour adoucir les douleurs de la maladie, calmer leurs fièvres, étancher leur soif, n'ayant, pour se consoler de tout, que l'amour de Dieu, la conscience de leur sacrifice et le souvenir de l'affection que leur ont conservée leurs pères, leurs frères, tous les chrétiens, des prières qu'ils faisaient pour eux, de celles que vous venez faire avec moi, en ce moment qui est celui du départ, et qu'ils garderont, dans leur mémoire, comme une bénédiction et une espérance.

Oui, mes chers enfants, un jour viendra, qui, pour quelques-uns, n'est peut-être pas loin, où l'heure du sacrifice sonnera pour vous.

Dans cette détresse suprême qui précède la mort, n'oubliez pas Notre-Dame d'Afrique et ce spectacle, digne des anciens jours de la foi, qui frappe vos regards. Revoyez en esprit ce temple saint dédié à Notre-Seigneur et à sa Mère Immaculée, qui semble étendre d'ici sur tout notre continent son ombre protectrice; ces feux sacrés qui entourent sa statue; ce vieux Pontife qui vous aime et qui vous bénit; tous vos frères qui sont autour de vous, avec les représentants du clergé de ce diocèse; tout ce peuple fidèle, venu en tel nombre que les neuf dixièmes n'ont pu entrer dans cette église, et qui vous entoure tout entier des témoignages suprêmes de son respect et de sa foi; et, ce que vous ne voyez pas, mais ce que vous savez, la prière ardente et attendrie qui demande à Dieu de vous garder la force au milieu des fatigues, la joie sainte du sacrifice au milieu des souffrances cruelles, et tout cela, au delà

des bornes de cette vie pleine de larmes, vous préparant les joies de l'éternité!

Ce sera la parole même de saint Paul : « *Momentaneum et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* » Oui, si vous partez pleins de force, de jeunesse, d'espérances, si vous laissez tout cela, c'est que votre foi vous donne l'assurance de la récompense, et que cette récompense mérite d'être achetée par les douleurs d'un jour.

Ces douleurs, elles vous attendent, il est vrai, plus que jamais, en ce moment. Depuis que vos frères, les premiers missionnaires des Grands Lacs, sont établis dans l'Afrique centrale, les difficultés et les périls ont grandi. Je ne fais pas, ici, de politique; mais, vous savez comme moi, et je n'ai pas de raison pour le taire, comment toutes les contrées qui s'étendent le long de l'Océan Indien, et au fond desquelles nos Missions d'Alger ont été fondées, sont aujourd'hui soulevées, par suite de l'ignorance des situations et d'imprudences malheureuses; et il n'est pas un seul Européen, un seul missionnaire de l'intérieur, qui ne soit exposé à la mort. Les dernières nouvelles nous représentaient les Pères de l'Ounyanyembé prêts à partir pour l'exil, les Pères de l'Ouganda brutalement chassés par un tyran et demeurés, pendant huit jours, prisonniers de ces barbares qui se faisaient un jeu, après leur avoir tout ravi, de leur annoncer, à chaque instant, leur prochain supplice.

Et ce qu'il y a de plus triste encore pour moi qui suis leur père, c'est de penser que, tant que durera

l'état d'insurrection actuelle des musulmans et des noirs, il sera impossible de parvenir jusqu'à mes fils, à travers des contrées insurgées, impossible de les secourir.

Chaque matin, je tremble de recevoir une dépêche de Zanzibar, qui m'annonce leur fin, comment la nommerai-je, ah! sans doute, pour eux, bienheureuse, mais pour nous, pleine d'amertume. Chaque matin, cherchant encore à me faire illusion à moi-même, je lève les yeux sur les chemins, attendant, comme le père du jeune Tobie, le messager qui m'annonce que mes fils sont sauvés.

Mais non, mes très chères frères, le messager n'est point venu, et ce que vous voyez, en ce moment, est précisément la preuve du contraire. Ces cinq missionnaires nouveaux partent dans un élan de généreux courage, pour se rendre dans ces mêmes régions lointaines, pour s'associer à leurs travaux apostoliques et chercher à parvenir jusqu'à eux.

On avait dit, je ne sais plus où, mais à coup sûr là où l'on ne connait pas le véritable esprit catholique, que nous abandonnions nos Missions, fondées au prix de notre sang, depuis dix années, Oh, certes! ils ne savent pas de quel esprit nous sommes. C'est parce que le péril est plus pressant que nous ne pouvons les abandonner. Abandonner nos néophytes, nos catéchumènes, nos esclaves rachetés, pour sauver une vie d'un jour, jamais! Mes très chers frères, jamais! J'aime mes fils; j'ai consacré la meilleure part de ma vie à former leur petite

Société que Dieu a si visiblement bénie; je les aime jusqu'à mourir pour eux, s'il le faut; mais si je les voyais céder à la lâcheté, pour sauver leur vie, en vérité, entendez ce que je dis, mes enfants qui allez partir : « Vous avez témoigné le désir d'aller au combat; si vous le désertiez, un jour, par quelque lâche faiblesse, je vous repousserais de moi... » Mais non, mes chers fils, je n'ai rien de semblable à craindre de vous, et vous, quoi qu'il arrive, vous pouvez toujours compter sur mon cœur de Père.

Ces missionnaires nouveaux se rendent donc, mes très chers frères, sur les bords du lac Nyassa où nous n'avions pas encore pu fonder de mission. Ils s'y rendent, parce qu'ils peuvent y parvenir, en prenant une autre voie que la voie de terre, qui est aujourd'hui fermée, et en se servant de celle du fleuve Zambèze et du Chiré que des barques portugaises remontent jusqu'à Mponda, lieu de leur résidence future. Là, en remontant le lac Nyassa, ils espèrent se mettre en relations suivies avec les missionnaires du Tanganika et du Nyanza, connaître leur situation et leurs besoins, et nous permettre de leur porter secours.

Et ici, mes très chers frères, j'ai à remplir un devoir public de gratitude vis-à-vis du gouvernement catholique qui nous permet de fonder ainsi un établissement aux bords du Nyassa. La France n'a point, dans ces régions, de terres soumises à son influence; c'est au Portugal qu'appartiennent les territoires sur lesquels nos missions vont s'établir et où il fonde, lui-même, une province nouvelle, après

une récente et périlleuse campagne accomplie sous l'autorité de deux courageux explorateurs (1). Lui-même nous a noblement ouvert les portes, et je ne saurais assez adresser mes prières à Dieu et vous demander de Lui adresser les vôtres, pour que sa bonté récompense dignement cet acte de foi et d'humanité. En agissant ainsi, le Portugal continue, en effet, à soutenir les missions catholiques, à dompter l'esclavage, à répandre, dans ses plus lointains domaines, les lumières de la civilisation. C'est à tout cela que nos missionnaires, qui sont là, se sont engagés solennellement vis-à-vis de lui. Ils l'ont fait, il y a cinq jours, entre les mains du représentant du Portugal en Algérie.

Pour qui connaît le passé du Portugal, mes très chers frères, il n'y a rien là qui doive étonner. Un tel acte n'est que l'écho de sa noble histoire. C'est un petit royaume, il est vrai, par le nombre de ses provinces et par l'étendue de son territoire en Europe; mais je ne trouve, nulle part, dans le cours des siècles, de plus vaillants cœurs, de plus glorieuses entreprises. Aucune nation n'a rendu, dans le passé, de plus grands services à la propagation de la foi et aux relations fécondes entre les peuples. Je ne vous parlerai pas de ce qu'il a fait dans l'Amérique du Sud, où il a fondé le Brésil, ni dans les Indes dont il a eu longtemps seul le commerce. Pour l'Afrique, je ne vous citerai aucun nom, pas même celui de Vasco de Gama, cet

1. Serpa Pinto et le capitaine Cardoso.

autre Colomb ; je me bornerai à vous dire que, partis, il y a cinq siècles, des rivages qui bordent le détroit de Gibraltar, ses navigateurs ont successivement parcouru et comme dompté notre continent. Ils avaient précédé tous les peuples au cap des Tempêtes, que l'un de leurs plus grands princes nomma, avec raison, le cap de Bonne-Espérance. Ils avaient soumis successivement toutes les côtes qui s'étendent de là, non seulement jusqu'à l'Abyssinie, où ils avaient pénétré par leurs armes, mais encore jusqu'à Suez et aux extrémités de la mer Rouge, laissant partout des traces ineffaçables de leur intrépidité, de leur habileté, de leur puissance. Je l'entendais, hier encore, de la bouche d'un navigateur qui a parcouru toutes les plages africaines. « Il n'en est pas, me disait-il, où l'on ne trouve des traces de sa splendeur, villes encore puissantes ou villes ruinées, forteresses, ports, et, jusque sur les plages abandonnées et désertes, débris de leurs anciens vaisseaux et canons portant encore le nom de Lisbonne et la date de leur départ. »

Rien n'est déjà plus glorieux aux yeux des hommes; mais, pour nous, chrétiens, nous trouvons aux Portugais une gloire encore plus pure, celle d'avoir été les plus fidèles soutiens et propagateurs de la foi chrétienne. Le nombre des chrétientés fondées par eux est considérable; celui de leurs missionnaires l'est bien davantage encore, et, comme pour les récompenser de ce noble zèle, à la tête de ces héros la Providence a placé le plus grand apôtre des temps modernes, ce saint François Xavier que

le Portugal avait obtenu du Saint-Siège et qu'il a porté aux Indes sur ses vaisseaux.

La première ville que vous toucherez, mes chers enfants, en arrivant bientôt dans l'Afrique orientale, sur un vaisseau portugais comme celui qui portait Xavier, a été évangélisé par lui : c'est Mozambique, et le chant national portugais que vous venez d'entendre, encore tout à l'heure, au pied de cet autel, est le chant qu'entendait saint François Xavier. J'ai voulu le faire retentir à vos oreilles, sous les voûtes de ce temple, au moment de votre départ, comme un salut religieux à votre nouvelle patrie. Il va y retentir, de nouveau, pendant que je baiserai vos pieds.

Que ces souvenirs soutiennent vos ardeurs, mes très chers fils, et, quoique aucune pensée politique ne puisse et ne doive se mêler à votre apostolat, n'oubliez pas que vous avez désormais deux patries : comme hommes, celle qui vous a donné le jour et qui vous sera toujours sacrée ; comme missionnaires, celle qui vous ouvre les portes de l'apostolat.

Et maintenant, je finis, mes très chers frères, car je ne veux pas prolonger cette cérémonie et retarder la procession à laquelle nous allons assister comme à un acte solennel d'actions de grâces. Il ne vous reste plus qu'à aller baiser les pieds de ceux qui vont partir. Il semble, mes chers enfants, que je devrais, comme je le fais d'ordinaire, embrasser vos visages que je ne vois jamais sans émotion, parce qu'ils sont les visages de mes fils ; mais, aujourd'hui, ce sont vos pieds que je veux baiser, malgré mon caractère sacré et mon âge. Ce n'est

plus, en effet, seulement un acte d'amour paternel, que je veux accomplir, c'est un acte de foi aux paroles mêmes de nos Saints-Livres : « *Quam pulchri pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona.* » Vous ferez comme moi, mes très chers frères, et, par cet acte de religieux respect, vous acquerrez un droit au mérite des apôtres et des martyrs. Ainsi soit-il!

XL

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE A MADAME LA COMTESSE LEDOCHOWSCA, SUR LA CRÉATION DE COMITÉS DE DAMES PATRONNESSES DE L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE.

Madame la Comtesse,

Je crois, comme vous, nécessaire de mettre tous ceux qui s'intéressent à l'Œuvre antiesclavagiste au courant de mes projets nouveaux, après la prorogation forcée du Congrès de Lucerne. Cette prorogation n'est, en effet, nullement une renonciation à cette assemblée, ce n'est qu'une suspension sans doute à bref délai. Je viens de consulter, à cet égard, nos Comités nationaux, et j'espère que, sur ce point, leur pensée sera conforme à la mienne.

D'une part, nous venons de constater, il est vrai, les difficultés que présente, pour une œuvre comme la nôtre, la réunion de personnes nombreuses, qui appartiennent à des contrées et à des partis divers : chacun y veut soutenir ses intérêts particuliers; on y est entraîné à des écrits ou à des discours d'apparat; les travaux de préparation, les pertes de temps

sont, dès lors, considérables. Le fardeau semble bientôt trop lourd, et, au dernier moment, le plus grand nombre est obligé de se retirer en s'excusant. C'est ce qui vient de nous arriver à Lucerne.

D'autre part, un tel Congrès suppose, pendant un certain nombre de jours, où toutes les heures se trouvent prises, une assiduité et des fatigues dont très peu de personnes sont capables. Il faut avoir, pour diriger de tels travaux, une santé robuste ; j'en ai fait, moi-même, l'expérience pour les seuls travaux de préparation.

Or l'avantage d'un Congrès tenu aujourd'hui, dans de telles conditions, pour l'Œuvre antiesclavagiste, ne peut être, au fond, bien considérable.

Les discours éloquents des assemblées publiques serviraient, sans doute, à entretenir le zèle, mais ils ne seraient plus que l'écho de ceux qui ont déjà été prononcés et qui peuvent être lus, aujourd'hui, dans toutes les langues de l'Europe. Ce qu'il nous faut, ce n'est plus « inspirer au monde civilisé l'horreur de l'esclavage », ce n'est plus « faire connaître des faits, désormais connus de tous, mais fixer enfin les bases communes de l'action pratique, et régler les conditions nécessaires à cette action, pour en assurer le succès. »

On s'étonnerait, désormais, en effet, à bon droit, si nous n'entreprenions pas de traduire en actes la pensée qui a présidé à la fondation de notre Œuvre.

Jusqu'ici, l'approche du Congrès de Lucerne était une raison pour ne rien tenter encore ; mais, aujourd'hui, il faut commencer enfin. Pour cela de nou-

velles ressources sont nécessaires. Celles que nous avons ne suffisent pas.

Je m'estimerais donc coupable, si je ne jetais pas un nouveau cri de détresse et de pitié.

Vous m'avez vu, hier, Madame la Comtesse, vous savez où en sont mes forces et ma santé. Il y a huit jours à peine, une crise cruelle me clouait sur un lit de douleur, qui semblait être un lit de mort. Je me relève aujourd'hui, pour faire encore un appel décisif à l'Europe, et lui représenter où nous en sommes, après un an de travaux qui m'ont presque conduit à la tombe.

Des fonds ont déjà été recueillis, de toutes parts. En France, on a fait passer par mes mains plusieurs centaines de mille francs, que j'ai déposés au Bureau de la rue du Regard, où siège le Conseil de France, et dont Mgr Brincat, évêque d'Adrumète, mon zélé et vénérable auxiliaire de Carthage, a la direction.

En Belgique, on a réuni des sommes à peu près égales. Dans les autres contrées, on se met à l'œuvre. Notre Saint-Père le Pape avait, vous le savez, encouragé toutes les nations, par l'exemple de sa générosité vraiment royale. Il ne m'appartient pas de dire ici, pour tous les pays, ce qu'il convient de faire de l'argent ainsi recueilli depuis une année; mais, pour celui qui m'a été confié et que j'ai remis au Conseil de Paris, je n'hésite pas à dire que l'intention des donateurs est qu'on l'emploie le plus tôt possible, et c'est, à coup sûr, je le sais, le désir du Comité lui-même.

Pour la France donc, j'ose déclarer que l'exécu-

tion des projets que j'avais formés, dès l'origine, va être prochainement commencée. Je ne puis en donner publiquement les détails, pour éviter les pièges que la situation actuelle de l'Afrique peut faire craindre; il appartient, d'ailleurs, au Comité d'y donner d'abord son assentiment. Mais je puis affirmer, pour le bien connaître, qu'ils intéressent également l'honneur chrétien et celui de l'humanité.

Tous ceux qui pensent comme moi uniront leurs voix à la mienne, non seulement en France, mais hors de France. Sans doute, l'Œuvre a été, dès l'origine, instituée par nationalités distinctes, réservant à chacune d'elles de travailler spécialement dans l'intérêt des portions de l'Afrique qui lui appartiennent ou qui relèvent de son influence. Mais il y a des contrées qui n'ont aucun intérêt particulier sur notre continent. Votre noble Autriche, Madame la Comtesse, la Hollande, la Suisse, la Pologne, sont de ce nombre.

On m'a demandé souvent si je consentirais à recevoir, pour hâter l'exécution de mes projets personnels, l'argent qui y serait recueilli dans l'intérêt de l'Œuvre. J'avais cru, jusqu'ici, devoir m'abstenir de répondre, pensant le faire au Congrès; mais, puisque le Congrès est remis pour quelque temps encore, je crois devoir répondre aux questions qui intéressent tant d'âmes zélées. Vous avez bien voulu me l'adresser hier, vous-même, Madame la Comtesse, et j'y ai répondu de la manière la plus affirmative, comme je vais le faire ici, de nouveau. Oui, je recevrais volontiers, pour les employer

à l'Œuvre en Afrique, tous les dons qui me viendront des contrées qui n'ont point de possessions sur notre continent, et même ceux qui seraient envoyés des contrées où l'on paraît ne pas vouloir se décider encore à l'action.

Faites-le savoir à l'Autriche catholique, par la voix de ceux de vos journaux qui soutiennent votre cause. Faites-lui savoir surtout que ce qu'il importe spécialement de réaliser pour se procurer des ressources suffisantes, c'est la multiplication des Comités de Dames Patronnesses. Les Comités d'hommes conviennent surtout pour les délibérations; seuls, les Comités de Dames conviennent pleinement pour l'action charitable.

Leur charité, leur courage, leur persévérance, la grâce de leur parole, tout les destine à cette mission.

Je suis tellement persuadé de l'efficacité de leur concours, que je suis décidé, pour les mieux honorer, à accepter la présidence personnelle de ces Comités de Dames Patronnesses, pour moi-même, ou, à mon défaut, pour Mgr Brincat, mon coadjuteur.

J'ai eu l'honneur de vous voir hier, Madame, et j'ai jugé, à la flamme de vos regards et de votre parole, que vous conduirez, à coup sûr, une armée de ce genre, non seulement au combat, mais à la victoire. J'ose donc vous prier d'en hâter la création dans les contrées qui sont les vôtres, et particulièrement à Vienne, en procurant, par votre influence, la fondation, partout où ils ne sont pas encore établis, des Comités de Dames Patronnesses.

Une autre noble femme qui garde, malgré les années qui passent vainement sur sa tête, tout l'enthousiasme de la jeunesse, Mme la comtesse de Stainlein-Saalenstein, vous a précédée dans cette voie, en Belgique et dans plusieurs provinces. Vous trouverez, n'en doutez pas, des imitatrices dans les autres pays catholiques, et, puisqu'on peut dire que les hommes ont montré quelquefois des cœurs de femme, il faut, comme au temps de nos pères, que les femmes montrent maintenant des cœurs virils.

Veuillez me pardonner, Madame la Comtesse, le vif sentiment qui dicte ces paroles.

J'aurais deux excuses auprès de vous : c'est qu'elles ne reflètent encore que bien imparfaitement le zèle ardent qui vous anime, et que je vous parle d'une Œuvre pour laquelle je suis disposé à donner ce qui me reste de vie.

LETTRES

DE NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE

A S. Ém. le Cardinal Lavigerie

AU SUJET DE LA CAMPAGNE ANTIESCLAVAGISTE

Lettre de S. Ém. le cardinal Bernadou, Archevêque de Sens.

Sens, le 8 septembre 1888.

Éminentissime Seigneur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les Conférences sur l'esclavage dans le Haut-Congo, que vous avez faites à Paris et à Bruxelles; je vous suis très reconnaissant de me les avoir envoyées. Les faits dont vous rendez compte sont bien de nature à émouvoir les cœurs que l'égoïsme n'a pas encore glacés. Vous entrez dans des détails vraiment navrants sur le sort réservé aux malheureux esclaves; ils sont traités avec une brutalité inouïe, lorsqu'on ne les met pas à mort, aussitôt qu'ils sont capturés. On les arrache à leur pays, à leur famille, et puis on les vend comme des bêtes de somme. Comment la traite des nègres peut-elle exister encore au dix-neuvième siècle, et malgré l'effort de certaines nations pour l'abolir? Et cependant on la trouve encore, avec toutes ses horreurs, dans cette partie du monde évangélisée par vos in-

fatigables missionnaires ; c'est un fait certain, incontestable, vos éloquentes paroles en font foi. Vous entreprenez, Éminentissime Seigneur, avec un zèle au-dessus de tout éloge, de la faire disparaître. Votre âme apostolique ne sera satisfaite que lorsque vous aurez mis un terme à cet affreux et dur esclavage qui est une véritable honte pour l'espèce humaine. Votre entreprise est essentiellement civilisatrice et chrétienne ; elle fait l'admiration du monde et sera votre éternel honneur. Les infortunés que vous voulez sauver sont vraiment dignes de pitié, et ils ont droit à notre assistance, car, comme nous, ils sont les enfants de Dieu, et, comme nous, ils ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ.

Notre grand et immortel Pontife Léon XIII, dans une magnifique encyclique, vient d'exposer au monde la nature, la grandeur et les avantages si précieux de la liberté humaine ; cette parole si haute et si puissante a du retentissement jusqu'aux extrémités de la terre. C'est un enseignement sublime qui répond au besoin de notre époque ; c'est une solennelle démonstration de la vérité et une condamnation de l'erreur dans une matière qui nous intéresse si profondément.

Dans une autre lettre non moins remarquable ni moins instructive, adressée aux évêques du Brésil à l'occasion de l'abolition de l'esclavage dans cet empire, le Souverain Pontife établit d'une manière éclatante que la Papauté a toujours favorisé tout ce qui peut soulager les misères de l'humanité, et signale l'esclavage comme une des grandes plaies qui l'affligent. Aussi demande-t-il à l'Épiscopat de se vouer à la libération des esclaves.

C'est donc de la pensée de Léon XIII, Éminentissime Seigneur, que vous vous êtes pénétré, c'est son désir que vous vous efforcez de réaliser, vous Archevêque et Cardinal français, dans ces régions lointaines soumises à votre juridiction. Votre œuvre est belle, elle est admirable ; elle trouve de l'écho dans tous les cœurs. Soyez-en bien sûr, Éminentissime Seigneur, elle a toutes mes sympathies, et je fais les vœux

les plus sincères et les plus ardents pour son plein succès. Je suis heureux et fier que la Providence ait choisi pour cette glorieuse mission un des plus illustres fils de notre France, de cette France qui a donné naissance à saint Pierre Nolasque et à saint Jean de Matha, dont la vie fut entièrement consacrée au rachat des captifs, à saint Vincent de Paul qui n'hésita pas à se faire esclave pour rendre un esclave à la liberté.

Veuillez agréer, Éminentissime Seigneur, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels, en baisant très humblement vos mains, j'ai l'honneur de me dire,

De Votre Éminence le très dévoué et très obéissant serviteur.

† V.-F. CARDINAL BERNADOU,
Archevêque de Sens.

Lettre de S. Ém. le cardinal Place, Archevêque de Rennes.

Rennes, le 9 septembre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

J'ai reçu, avant-hier, au moment de partir pour les fêtes du couronnement de Notre-Dame du Folgoët, l'exemplaire de votre Conférence à Bruxelles sur l'esclavage et la lettre par laquelle vous m'avez fait l'honneur de me l'annoncer.

Rentré aujourd'hui de ces fêtes, manifestation incomparable de la foi bretonne, je ne veux pas attendre à vous dire combien je suis avec vous de cœur, de vœux et de prières, dans votre vaillante campagne pour l'abolition de l'esclavage en Afrique et la rédemption du *continent noir*.

Ce qui se passe dans ces vastes régions dont vous êtes l'apôtre, déshonore le *genre humain*, suivant l'énergique expression du Pape, dans l'émouvante audience où il vous donna mission de faire triompher l'œuvre sublime de la rédemption des esclaves, véritable croisade dont il venait de

donner lui-même le signal, par son admirable lettre aux évêques du Brésil.

Cette initiative de Léon XIII, bien digne de sa grande âme, ne sera pas son moindre titre à la reconnaissante admiration dont il est le juste objet, ni le moins mémorable des signes dont restera marquée, dans la mémoire des peuples, l'année jubilaire.

Léon XIII était bien ainsi dans le rôle historique de la papauté, et continuait glorieusement la mission de l'Église et son œuvre de délivrance et d'affranchissement. Après avoir brisé les fers des esclaves antiques, il lui était réservé de faire tomber les chaînes sous le poids desquelles une effroyable tyrannie accable encore, dans cet immense intérieur équatorial, où n'a pas lui le flambeau de l'Évangile, des centaines de millions de créatures humaines.

Vous avez, Éminentissime Seigneur, été choisi pour être le Pierre l'Ermite de cette croisade libératrice, et personne ne méritait cet honneur plus que vous, par la vaillance et les ardeurs de votre noble cœur, votre amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour les âmes, votre intrépide activité et la puissance irrésistible de votre entraînante et pathétique parole.

Ainsi que vous y étiez résolu, en acceptant du Pape cette mission, vous avez jeté un grand cri ; il a été entendu, et, selon votre espérance, il a remué tout ce qui dans le monde est encore digne du nom d'homme et du nom de chrétien. La révélation des horreurs sans nom qui désolent l'intérieur de l'Afrique a soulevé une immense pitié ; l'éloquence de votre voix, accrue de toute la douloureuse éloquence des choses, a créé dans l'opinion européenne un mouvement auquel tout porte à croire que l'Amérique ne demeurera pas étrangère. On a vu la capitale d'une nation hérétique acclamer un cardinal de l'Église romaine, auquel, de leur côté, des indifférents en religion et des ennemis même rendent hommage. Vous avez forcé la civilisation, fille orgueilleuse et trop souvent ingrate de l'Église, à rougir d'avoir si mal

secondé l'effort persévérant de sa mère; et la philanthropie, dans l'inefficacité constatée des théories humanitaires, a dû s'incliner devant la charité catholique.

De généreux dévouements s'allument à la flamme de votre zèle. A la voix du Pape et à vos vibrants appels, quelques-uns sont prêts à payer de leur personne; ceux qui le peuvent comprennent le devoir de payer de leur bourse, tous au moins de leurs ardentes sympathies.

L'élan est puissamment donné, et ce ne sera pas en vain: qui pourrait, en effet, rester insensible à tant de maux? qui ne serait heureux et ne se sentirait obligé de concourir, pour sa part, à effacer de la terre et de l'humanité la souillure de cet abominable commerce qui s'exerce sur des hommes, des femmes, des enfants traités avec une férocité inouïe et qui fait, chaque année, un nombre effrayant de victimes!

Courage, Éminentissime Seigneur. Que le divin Rédempteur du genre humain soutienne vos forces parmi tant de fatigues! Qu'il daigne donner la fécondité et l'accroissement à ce grain dont vous êtes l'infatigable semeur!

Veuillez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur et frère en Notre-Seigneur.

† CHARLES-PHILIPPE CARDINAL PLACE,
Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.

Lettre de S. Ém. le cardinal Langénieux, Archevêque de Reims.

Reims, le 14 septembre 1888.
En la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

Éminentissime Seigneur,

Je viens de terminer la lecture des Conférences que vous avez faites à Paris, à Londres et à Bruxelles contre l'esclavage africain. C'est l'âme encore troublée par les scènes sau-

vages que vous faites passer sous nos yeux, le cœur ému par vos accents de pasteur et de Père, et comme entraîné par l'ardeur communicative de votre éloquence apostolique que je trace ces lignes.

Mon premier devoir, Éminence, est de vous exprimer ma vive et respectueuse gratitude.

Tout ce qui honore l'Église nous remplit d'un légitime orgueil; tout ce qui relève et grandit la France nous est cher. A ce double titre, votre œuvre et vos travaux méritent notre reconnaissance.

Oui, à l'heure actuelle, après les incomparables splendeurs du Jubilé pontifical, la noble entreprise, que vous poursuivez, sous l'inspiration de Léon XIII, et le courage que vous déployez pour lui assurer le succès me semblent ajouter un beau fleuron à la couronne immortelle qui ceint le front de notre Mère. — Et c'est à la France dont vous êtes le Fils illustre, dont vous connaissez l'inépuisable générosité, que vous adressez votre premier appel. Elle répondra à votre confiance; elle vous donnera son or, et, s'il le faut, le meilleur, le plus pur de son sang.

Un fait me frappe, que Votre Éminence me permettra de remarquer. En nous parlant de ce commerce « plein de scélératesse » qui constitue l'odieux esclavage africain, vous aimez à nous rappeler les récits indignés des nombreux explorateurs qui, avant vos intrépides missionnaires eux-mêmes, ont vu et dénoncé à l'Europe l'état misérable auquel sont réduites les populations du centre de l'Afrique. En lisant ces extraits d'ouvrages connus depuis longtemps et hautement loués, on se demande comment la révélation de faits aussi monstrueux n'a pas produit, à défaut d'une intervention des gouvernements, un de ces mouvements de réprobation universelle, capables de provoquer, d'exciter et de soutenir des dévouements efficaces.

Pourquoi aucun de ces récits n'a-t-il pu réveiller les peuples civilisés, ni les faire sortir de leur indifférence? Et pourquoi, aujourd'hui, suffit-il que vous paraissiez, Émi-

nence, dans un temps où, cependant, tout ce qui porte le caractère religieux semble, hélas! condamné d'avance devant l'opinion égarée, pour qu'aussitôt la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne vous offrent le concours que vous réclamez d'elles, au nom de Dieu et de la civilisation?

Ah! c'est qu'avec vous et par vous, Éminentissime Seigneur, c'est l'Église qui parle, qui se plaint et qui prie; c'est que les inimitables accents que vous donnez à sa voix ont une puissance irrésistible; c'est que l'heure providentielle a sonné, l'heure marquée par la sagesse de Dieu, indiquée par le Père de la grande famille humaine, l'heure de la justice, de la pitié et de la miséricorde.

Quand, au onzième siècle, le B. pape Urbain décrétait la guerre sainte et que son génie allumait au cœur des vaillants d'alors la sainte ambition de délivrer le tombeau du Christ et les chrétiens, leurs frères, du joug de la tyrannie musulmane, ce n'était pas la première fois, non plus, que l'Europe entendait le récit de l'oppression qui pesait sur Jérusalem. Mais c'était la première fois que l'Église, par l'organe de son Pontife suprême, au nom de la divine charité, implorait la pitié de ses enfants. Et malgré la coupable indifférence, l'hostilité même de certains pouvoirs, malgré les divisions intestines qui paraissaient rendre toute entente impossible, on vit se réaliser ce miracle historique : la première croisade.

Un chroniqueur n'a pas craint de l'appeler : « *Gesta Dei per Francos.* » Il y a dans ces mots, devenus si glorieux pour nous, plus qu'une belle expression : l'exposé et toute la théorie des causes qui amenèrent ce prodigieux résultat. Avant leur historien, les Croisés disaient déjà : « Dieu le veut! » Il n'y a pas, en effet, d'autre explication; et cette simple parole, qui suffit au passé, suffit aussi à nous rendre compte du présent. Elle résume votre mission, Éminence; elle dit comment et pourquoi les sympathies vous viennent de toutes parts, et en même temps elle est le gage assuré du succès définitif.

Dieu le veut! Puissent les gouvernements chrétiens le com-

prendre, et accepter pour eux l'invitation pressante que Léon XIII adresse au monde civilisé ! Quelle plus sûre garantie de la paix, pour les peuples ! Ne serait-ce pas, comme autrefois, l'union refaite, pour longtemps, entre les nations européennes, sur la seule base qui puisse, à l'heure où nous sommes, la rendre durable et féconde ?

Du moins, Éminence, vous trouverez, auprès de vos Frères dans l'Episcopat, avec la reconnaissance qu'ils vous doivent, un concours dévoué, forcément restreint par le malheur des temps, mais persévérant et fidèle, jusqu'au jour où vous aurez délivré votre Afrique du joug humiliant qui l'opprime.

Veuillez agréer, Éminentissime Seigneur, avec la modeste offrande que je joins à cette lettre, l'hommage du profond respect avec lequel, en baisant votre pourpre sacrée, j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et tout dévoué serviteur.

† BENOIT-MARIE CARDINAL LANGÉNIEUX,
Archevêque de Reims.

Lettre de S. Ém. le cardinal Desprez, Archevêque de Toulouse.

Toulouse, le 26 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Le cri de détresse que vous poussiez naguère à Paris, à Londres et à Bruxelles en faveur des esclaves d'Afrique, a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. Tous les organes de la presse applaudissent à votre langage si élevé de cœur et d'éloquence. Pour souscrire à l'abolition de l'esclavage africain, il n'est pas nécessaire d'être catholique, il suffit d'avoir la notion vraie de la dignité et de la solidarité humaines. Et j'ai moins le droit que tout autre de suivre d'un œil indifférent la belle campagne que vous avez entreprise dans l'espoir de guérir cette plaie du vieux continent. C'est dans une

île africaine que j'ai inauguré mon ministère épiscopal. Je pris possession de mon siège de Saint-Denis peu de temps après que la France, toujours généreuse dans ses aspirations, venait de décréter l'émancipation des esclaves de nos colonies; et ce fut une immense joie pour mon cœur d'évêque de trouver en débarquant plus de 80000 noirs qui venaient de bénéficier de cet acte de justice, et de reconquérir un bien inaliénable, comme tout ce qui tient à l'essence de notre nature, la liberté.

Éminence, que le bonheur ressenti par le père de famille, quand il voit les chaînes de l'esclavage tomber des mains de ses enfants, devienne bientôt le vôtre. Je le souhaite pour l'honneur de la papauté qui a pris l'initiative de cette croisade, et dont la paternelle sollicitude envers les esclaves d'Amérique et d'Afrique montre aux sophistes et aux politiciens du jour de quel côté se trouvent les vrais amis du progrès, de la civilisation, de la justice et de la liberté. Je le souhaite pour la consolation de Votre Éminence qui a rendu de si grands services à la patrie de Cyprien et d'Augustin, et qui serait heureuse d'obliger encore cette terre bien-aimée, en rendant désormais impossibles les actes de brigandage auxquels la traite des noirs donne lieu, surtout dans le Haut-Congo. Je le souhaite dans l'intérêt de notre cher pays. Les pauvres noirs, dont vous serez un jour le libérateur, ne tarderont pas à savoir que vous êtes Français, et ils béniront, avec une reconnaissance mêlée d'admiration, le peuple chez lequel se forment tant d'âmes généreuses qui se dévouent, sur tous les rivages du monde, au service des petits et des faibles. Je le souhaite enfin à cause des espérances que le catholicisme peut fonder sur votre entreprise. Entre le croissant arboré par des bandits qui les traquent comme des bêtes fauves, pour les charger de fers, et la croix à l'ombre de laquelle marchent les héros qui vont leur apporter, au péril de leur vie, la délivrance et le salut, entre Mahomet qui déchaîne contre eux le meurtre, la tyrannie et la rapine, et Jésus-Christ qui commande à tous les hommes de s'aimer et

de s'entr'aider comme des frères, les noirs, dont vous avez si éloquemment raconté les malheurs, n'hésiteront pas. On les verra tomber d'eux-mêmes à genoux devant le Dieu couronné d'épines qui nous apprit à ne reculer devant aucun sacrifice pour leur faire du bien. Ils auront reconnu la vérité sous le manteau de la charité. Nous en avons fait la douce expérience à l'île de la Réunion. Les noirs rendus à la liberté vivaient au milieu de sectateurs de Bouddha. Nous avons pu constater que pas un seul affranchi ne songea à s'attacher aux superstitions de ce culte ; tous s'empressèrent de se faire instruire des mystères et de la morale de l'Évangile ; ceux d'entre eux qui n'avaient pas reçu le baptême nous le demandèrent, et, pour s'y préparer, ils venaient avec une docilité d'enfant s'asseoir sur les bancs des catéchismes établis pour eux ; tous enfin, selon leur naïve expression, avaient hâte d'*entrer en religion.*

Pour atteindre ces précieux résultats dans les vastes contrées du continent africain, il faut des hommes et de l'argent. Vous en trouverez, Éminence. Ce n'est pas en vain que le Seigneur intime dans l'Écriture à chaque membre de la famille humaine l'ordre de prendre soin de ses frères, et par suite de prévenir ou de réprimer l'ignoble trafic auquel se livrent, sans autre droit que celui de la force, les esclavagistes des diverses contrées d'Afrique. Votre parole si autorisée est une semence venue du ciel. Vous l'avez jetée sur un sol fertile ; elle ne tardera pas à germer, et l'on verra se produire une magnifique floraison de dévouement sur laquelle d'ores et déjà Votre Eminence peut compter pour la croisade qui s'organise.

Que les fils de Toulouse la Sainte marchent sur les traces de leurs illustres devanciers ; qu'ils fassent revivre les siècles de foi et d'amour où le comte Raymond partait pour la terre sainte après avoir reçu la croix, des mains du Pape Urbain II, sous les voûtes de notre insigne Basilique ; qu'ils se lèvent avec enthousiasme ; qu'ils mettent à votre service leur sang ou leur or. Je serai aussi heureux que fier de les

voir concourir à une œuvre si digne de passionner des cœurs chrétiens et français. Vous avez eu raison d'emprunter, au début de la croisade, les accents de Pierre l'Ermite. Puisque Rome a parlé, et Léon XIII l'a fait en deux circonstances solennelles, *c'est que Dieu le veut.*

L'épiscopat catholique le veut aussi. Il ne pouvait rester sourd aux enseignements de l'Encyclique et de l'Allocution du Prince des Pasteurs sur le sujet qui nous occupe. Le Christ souffre en la personne de tant de malheureux qui sont destinés comme nous à faire partie de son corps mystique, et que la barbarie extermine par le fer ou le feu, quand elle ne peut les réduire en servitude. Oserions-nous refuser à ce chef auguste de toute la race humaine le secours qu'il sollicite du peuple chrétien en faveur d'un grand nombre de ses membres voués à l'extermination de l'esclavage? S'il menace les égoïstes que ses cris de détresse ne peuvent émouvoir, il tient en réserve de magnifiques récompenses pour les sacrifices, à l'aide desquels nous allons délivrer une foule de malheureux qu'il chérit comme d'autres lui-même, et leur ouvrir du même coup les portes de l'Église et celles de la civilisation.

Ferai-je observer, en terminant, que l'heure me paraît bien choisie pour entreprendre cette croisade? Nous sommes au lendemain des canonisations jubilaires. Le Prince de l'orthodoxie inscrivait, il y a peu de temps, sur le catalogue des saints l'héroïque apôtre de Carthagène. Cette coïncidence n'ajoute-t-elle pas à vos nombreuses garanties de succès? Pour répondre aux hommages que vient de lui décerner le monde catholique, Pierre Claver tiendra sans doute à rendre plus manifeste son crédit dans le ciel; et je ne crois pas être téméraire en disant qu'il appellera de préférence les miséricordes divines sur cette race noire dont il fut si attentif à soigner les blessures physiques et morales, pendant qu'il était sur la terre. Aussi, j'ose mettre votre entreprise sous le patronage de cet illustre missionnaire, et, si mes vœux sont exaucés, il fera réussir sur une vaste échelle l'œuvre d'affran-

chissement qui vous préoccupe, et nous ne tarderons pas à enregistrer ce nouveau triomphe de l'apostolat chrétien.

Je baise respectueusement vos mains, et je me dis, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

FL. CARD. DESPREZ,
Archevêque de Toulouse et Narbonne.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Bordeaux.

Bordeaux, le 8 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Vos trois Conférences sur l'esclavage africain, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je les ai lues avec un bien vif intérêt, mais aussi avec une bien profonde tristesse.

Si les misères de l'Afrique ne nous étaient pas inconnues, nous étions loin d'en soupçonner même l'étendue et les atrocités, et je comprends l'émotion paternelle de Léon XIII et son cri d'alarme à une telle révélation, comme je comprends la noble entreprise que vous a inspirée votre grand cœur.

Vous ne pouvez douter, Monseigneur, que tout l'épiscopat, non seulement de France, mais de tout l'univers catholique, ne soit avec le Saint-Père et avec vous dans cette œuvre d'affranchissement. Il n'est pas un chrétien, pas un homme civilisé, qui ne s'empresse de s'y associer et d'y contribuer selon ses moyens.

Le point qui me paraît capital, c'est de la vulgariser, sans perdre de temps, et de faire connaître surtout à quelles horreurs sont livrées et abandonnées, en plein dix-neuvième siècle, ces milliers de créatures humaines sur cette malheureuse terre d'Afrique.

Est-il possible, nous ne le croyons pas, qu'un pareil spectacle laisse insensibles et indifférents nos chefs d'États? Partout, hélas! dans notre vieille Europe, il n'est question que

d'armements formidables qui sont un effroi pour l'avenir et épuisent présentement les fortunes nationales. Combien ne serait-il pas facile de trouver, dans les rangs de notre brave armée, comme dans celles des autres nations chrétiennes, un nombre plus que suffisant de soldats de bonne volonté, prêts à se dévouer à la noble cause que vous défendez si bien et qui est la cause de la liberté et de l'humanité.

Les dépenses qu'entraînerait cette entreprise si sympathique ne seraient certes pas une lourde charge, et tous les peuples civilisés seraient unanimes pour y applaudir.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monseigneur, que je fais les vœux les plus ardents pour que la grande voix de Léon XIII et la vôtre soient entendues et comprises. Que Dieu bénisse vos efforts et vos travaux, et nous donne à tous la joie de les voir couronnés d'un plein succès !

Veuillez, Monseigneur, agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

† A. V. F.,
Archevêque de Bordeaux.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Tours.

Tours, le 10 septembre 1888.

Éminence,

Je me reprocherais de ne pas vous adresser l'expression de mon admiration sincère pour les deux si remarquables Conférences de Paris et de Bruxelles, dont vous avez bien voulu me faire l'envoi. Les catholiques ont tressailli, sans doute, à la voix de Léon XIII exhortant les Puissances à s'unir pour abolir l'esclavage partout où il existe encore. Mais il fallait qu'un homme de cœur comme vous, un apôtre, se mît à l'œuvre et réalisât les vœux du Saint-Père, dans la mesure possible, à une époque qui n'est plus celle des croisades. Vous

l'avez fait avec cet esprit résolu et pratique qui caractérise votre admirable charité. Nous usons trop souvent nos forces dans des récriminations et des plaintes stériles ; nos revendications, si justes qu'elles puissent être, paraissent à tort trop personnelles et trop intéressées. Vous sortez heureusement le clergé du cercle où il semble s'enfermer. Vous nous conviez à vos œuvres d'apôtre : merci, nous vous suivrons. La religion et la civilisation y sont intéressées à un même degré. Personne mieux que vous ne pouvait enlever les cœurs et convaincre les esprits, susciter chez les chrétiens de généreux dévouements. Témoin navré des horreurs qu'engendre l'esclavage sur cette terre d'Afrique dont vous êtes depuis longtemps l'éclatant apôtre, vous vous faites l'écho du Pontife suprême et vous en partagez la gloire. Honneur au zèle, au talent, à l'esprit d'initiative et à la mâle vertu que vous mettez au service de l'Église. Vous avez le mérite bien rare de faire louer nos œuvres catholiques de ceux mêmes qui ne partagent pas toutes nos croyances.

Votre œuvre peut compter sur l'appui de l'épiscopat de France tout entier. Il vous accompagne de ses vœux et de ses prières. Laissez-nous être fiers de voir à la tête de cette glorieuse et sainte entreprise un cardinal français, que l'étranger vénère et voudra aider, comme nous, en ce qui intéresse, en effet, l'Église catholique tout entière.

Veuillez donc agréer, avec mes chaleureuses félicitations, l'hommage des sentiments les plus respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† GUILLAUME,
Archevêque de Tours.

Lettre de Mgr l'Archevêque d'Albi.

Albi, le 12 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Vous poursuivez avec une ardeur infatigable l'œuvre si belle de l'abolition de l'esclavage sur cette terre d'Afrique dont la Providence vous a confié la régénération et le salut. Après l'admirable Encyclique du Souverain Pontife sur la liberté, où sont exposés avec tant de clarté, d'assurance et de majesté les droits aussi bien que les devoirs de l'homme, il est intéressant de vous entendre prêchant une nouvelle croisade en faveur de ces esclaves, victimes d'une barbarie sans nom, traités comme de vils animaux, quoique rachetés par le sang d'un Dieu. Votre œuvre est de celles que rien ne peut arrêter ; elle a toutes les sympathies, et tous, sans dis-tion de religion, d'opinions, de nationalité, applaudiront à votre initiative et l'encourageront de leurs vœux, de leurs offrandes et de leurs prières.

Je suis heureux de m'associer aux approbations si précieuses que vous avez déjà obtenues. On a dit que l'Épiscopat a fait la France; l'avenir dira que l'Épiscopat a fait l'Afrique, et ce sera vous, Éminence, qui aurez donné le signal et marché à la tête d'une croisade inspirée par Dieu, dirigée par son esprit, assurée d'un succès que la sagesse divine ne refuse jamais à de telles entreprises.

Je suis avec un profond respect, de Votre Éminence révérendissime, le très humble et très obéissant serviteur.

† JEAN-ÉMILE,
Archevêque d'Albi.

Lettre de Mgr l'Archevêque d'Auch.

Auch, le 12 septembre 1888.

MONSEIGNEUR,

J'éprouve le besoin de dire à Votre Éminence avec quel enthousiasme j'assiste à votre croisade contre l'esclavage, avec quelle douloureuse émotion je lis vos si éloquents discours.

Vos efforts pour la civilisation chrétienne s'uniront à toutes les encycliques du Saint-Père, particulièrement à la dernière, pour redire à nos contemporains la parole de notre divin Maître : *Veritas liberabit vos.*

Vos luttes pour la dignité humaine resteront parmi les souvenirs les plus instructifs et les plus glorieux de l'histoire.

Ah ! si les braves gens s'entendaient en France, ils en seraient les maîtres et les sauveurs ! Et le rayonnement de la France sur le monde en serait la lumière et la paix.

Je prie Votre Éminence d'agréer l'hommage ému de mon humble admiration et de mes vœux les plus ardents.

† LOUIS,
Archevêque d'Auch.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Lyon.

Lyon, le 14 septembre 1888.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu avec reconnaissance et lu avec admiration les Conférences de Votre Éminence à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain.

Votre Éminence ne peut douter de ma complète adhésion à une œuvre qui sera l'une des gloires du Pontificat de Léon XIII et aussi, permettez-moi de l'ajouter, de votre épiscopat déjà si fécond, non seulement pour vos diocèses, mais

pour l'Orient, pour le continent africain, j'allais dire pour l'Église universelle.

Que Dieu, Monseigneur, continue à vous bénir et qu'il vous donne une santé et des forces égales à votre courage! Vous savez de quel cœur je fais ce vœu.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon respectueux attachement.

† JOSEPH,
Archevêque de Lyon.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Damas, Coadjuteur d'Alger.

Alger, le 12 septembre 1888.

EMINENCE,

Lorsque le monde catholique tout entier, et même les peuples qui n'ont pas le bonheur d'avoir conservé la foi dans son intégrité, suivent avec intérêt et admiration respectueuse la marche et les progrès de l'œuvre magnifique que votre zèle n'a pas craint d'ajouter à celles qui vous surchargeaient déjà de tant de sacrifices et de durs travaux, nous, les fils de votre paternité pontificale, plus rapprochés, par conséquent, de votre cœur, nous mêlons à ces sentiments plus de tendresse et plus de fierté.

Nous sommes légitimement fiers de cette gloire nouvelle; mais notre tendresse s'inquiète de ces nouvelles fatigues et de ce nouveau labeur.

Nous voulons suivre cependant le noble exemple d'abnégation que vous nous donnez, et, faisant taire nos appréhensions filiales, nous voulons être uniquement à la joie de voir notre Vénéré Père élevé à ce degré de gloire apostolique.

Le moment est venu où les derniers vestiges de l'esclavage doivent disparaître.

L'œuvre de destruction de cette plaie de l'humanité a commencé, le jour où apparut sur la terre le Dieu de toutes les

rédemptions. Notre siècle, si fécond en calamités, mais si illustre aussi par tant de gloires, semble destiné à voir, avant de finir, le couronnement de cette œuvre de salut.

S'il est vrai que le jour approche où la terre doit être définitivement délivrée de ce fléau, quelle gloire pour l'Église, pour l'immortel Léon XIII et pour vous, Père vénéré !

Qui pourrait ne pas être avec vous, auprès de vous?

Nous y sommes tous par l'affection filiale, par l'admiration, par la prière, demandant à Dieu de vous donner des forces proportionnées à la grandeur de l'entreprise, à la générosité de votre dévouement et à la majesté de vos actes.

Daignez agréer, Éminence Révérendissime, l'hommage de mes sentiments profondément respectueux.

† AUGUSTE,
Archevêque de Damas, coadjuteur d'Alger.

Lettre de Mgr l'Évêque de Vannes.

Vannes, le 5 septembre 1888.

MONSEIGNEUR,

Votre Éminence a daigné m'envoyer les admirables Conférences qu'Elle a faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain. Il ne me suffirait pas de La remercier de cette gracieuse attention.

Je vous ai accompagné de mes vœux et de mes prières, Monseigneur, durant cette course vraiment apostolique, où vous avez déployé un zèle, un talent, une ardeur au-dessus de tout éloge.

Qu'il plaise à Dieu de mener à bonne fin votre charitable entreprise ! Bénie et encouragée par Notre Très Saint Père le Pape, elle ne pouvait manquer de vous valoir la sympathie de l'épiscopat. Il y va du salut de millions d'âmes et de l'honneur des nations chrétiennes. Courage et confiance !

Je prie Votre Éminence d'agréer l'hommage de mon profond respect.

† JEAN-MARIE,
Évêque de Vannes.

Lettre de Mgr l'Évêque de Bayeux.

Bayeux, le 6 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Je suis, avec le plus vif intérêt, la campagne que vous poursuivez contre l'odieux trafic d'esclaves, qui se fait dans l'Afrique centrale. Vos discours m'ont profondément ému. Les journaux de toute opinion ont applaudi à vos efforts. L'épiscopat ne peut ni être ni paraître indifférent à ce nouvel apostolat. Pour ma part, j'éprouve le besoin de vous exprimer, non seulement au nom d'une vieille amitié, mais comme évêque français, mon admiration, et de vous envoyer mes vœux les plus ardents pour l'heureux succès de votre entreprise. Je me réjouis de l'honneur qu'elle fait à l'Église et à la France. Elle est digne du grand Pontife Léon XIII qui l'a inspirée et qui l'a bénie. Elle ouvre une ère nouvelle à la civilisation chrétienne en Afrique. Elle vous rangera au nombre des apôtres illustres de l'Église et des bienfaiteurs insignes de l'humanité.

Veuillez agréer, Éminence, l'hommage de mon profond respect.

† FLAVIEN,
Évêque de Bayeux et Lisieux.

Lettre de Mgr l'Évêque de Limoges.

Limoges, le 6 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Le monde catholique suit avec un vif intérêt la sainte croisade que vous avez entreprise pour l'abolition de l'escla-

vage africain. Vos discours et vos actes, inspirés par la charité la plus pure, secondés par les prières et les aumônes de toutes les âmes chrétiennes, encouragés et bénis par le chef suprême de l'Église, Notre Très Saint Père Léon XIII, seront bientôt, nous l'espérons tous, couronnés de succès. Vous ajouterez ainsi aux annales des apôtres qui ont illustré la patrie de saint Cyprien et de saint Augustin une page glorieuse entre toutes. Et cette œuvre de civilisation restera dans l'histoire comme l'un des plus grands bienfaits de la haute mission de paix et de salut, pour laquelle vous avez été choisi par la divine Providence.

Je suis confus, Illustrissime et Révérendissime Seigneur, de vous parler ainsi. La voix du dernier venu et du plus petit parmi les évêques de France ne peut ajouter qu'une faible note au concert d'applaudissements et de louanges qui s'élève, d'un pôle à l'autre, en faveur de votre noble et généreuse entreprise. Vous excuserez ma témérité, et vous n'y verrez que l'humble témoignage de l'admiration et de la vénération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très obéissant et très dévoué serviteur.

† FIRMIN,
Évêque de Limoges.

Lettre de Mgr l'Évêque de Coutances.

Coutances, le 7 septembre 1888.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu les trois Conférences faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, par Votre Éminence, pour l'abolition de l'esclavage africain, et je m'empresse de vous exprimer la vive gratitude que m'inspire ce précieux envoi.

Comme toujours, Monseigneur, vous avez vaillamment secondé l'admirable initiative du Saint-Père.

Votre parole ne saurait manquer de convertir les incrédules, s'il en restait encore.

Elle excitera les indifférents.

Elle sera, pour les âmes généreuses, un aiguillon brûlant et hâtera le succès de cette grande œuvre de civilisation et de foi.

C'est le vœu que forme du fond du cœur, en priant Votre Éminence d'agréer ses plus respectueux hommages,

Votre dévoué serviteur,

† ABEL,
Évêque de Coutances et Avranches.

Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Claude.

Saint-Claude, le 7 septembre 1888.

Éminence,

En vous accusant réception de votre admirable Conférence faite à Bruxelles pour l'abolition de l'esclavage africain, je me sens pressé de bénir la Providence qui a inspiré au Saint-Père la grande pensée dont vous vous êtes fait l'intrépide apôtre. Dieu bénira vos labeurs, et, une fois de plus, le monde verra que l'Église catholique sait toujours prendre l'initiative des grandes œuvres qui, seules, affranchissent la race humaine en lui donnant la vérité, mère de la liberté des enfants de Dieu. Continuez donc, Éminence, sous la conduite du Saint-Père, votre noble et sainte mission; l'Épiscopat vous suit et vous soutient de ses prières, de sa haute approbation. La Sainte Église notre Mère attend de votre apostolat les bénédictions des peuples que vous allez affranchir pour l'honneur de notre Maître le Christ Rédempteur. Et puisque la Providence choisit un pontife français pour l'abolition de l'esclavage africain, ne pouvons-nous pas espérer pour notre chère patrie un retour à la vraie liberté qui porte avec elle la paix sociale avec tous ses précieux fruits?

Agréez, Éminence, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

† CÉSAR-JOSEPH,
Évêque de Saint-Claude.

Lettre de Mgr l'Évêque de Montauban.

Montauban, le 7 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser les Conférences que vous avez faites à Paris, à Londres, à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain. Je viens de les lire et je m'empresse de vous exprimer mes sentiments de respectueuse reconnaissance. Je tiens à vous dire en même temps l'émotion profonde que cette lecture m'a fait éprouver et l'ardente sympathie qu'elle m'a inspirée pour votre noble et sainte entreprise.

Quelle âme généreuse, quel cœur chrétien pourraient rester insensibles en présence des tableaux déchirants que vous avez fait passer sous les yeux de vos auditeurs ? Qui n'éprouverait le désir de s'associer, dans la mesure de son pouvoir, à vos efforts pour arracher ces malheureuses populations de l'Afrique centrale à une situation si désolante ?

Vous avez prononcé le mot de croisade. Le mot est bien choisi. Ils obéissaient à la voix de l'humanité et aux inspirations de la religion, ces preux chevaliers qui, au moyen âge, se précipitaient sur l'Orient afin de protéger leurs frères dans la foi et de soustraire aux sacrilèges profanations des musulmans les lieux qu'avaient sanctifiés les pas du Sauveur.

Mais arracher des millions de créatures sorties des mains de Dieu, des vieillards, des femmes, des enfants, à ces cruelles tortures, à ces ignominies sans nom, à cette extermination complète et prochaine que votre parole d'apôtre vient de révéler à l'Europe chrétienne, leur assurer, avec la vie, les bienfaits de la civilisation, les amener à la connaissance de Dieu, les rendre participants de la Rédemption de

Jésus-Christ, est-ce une œuvre moins admirable, moins noble et moins sainte?

Un jour, on n'en saurait douter, à côté des noms d'Urbain II, de Pierre l'Ermite, de saint Bernard, l'histoire placera le nom de Léon XIII, promoteur de cette nouvelle croisade, et celui de l'éminent Cardinal que Dieu a suscité pour être l'instrument de ses miséricordes envers cette nombreuse portion de la famille humaine.

L'épiscopat français est fier de voir un de ses membres à la tête d'une telle entreprise. Nous vous accompagnerons de nos meilleurs vœux. Nous demanderons à Dieu qu'il daigne vous accorder des forces égales à votre courage, et couronner vos efforts du plus glorieux succès.

Soyez assuré, Éminence, qu'aux prières nous joindrons un concours que le malheur des temps rendra sans doute modeste, mais qui sera aussi sympathique que dévoué, heureux de montrer une fois de plus que, lorsqu'il s'agit des intérêts de la civilisation, de l'honneur de l'Église, du salut des âmes, nous n'avons tous qu'un cœur et qu'une âme.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† ADOLPHE,
Évêque de Montauban.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Autun.

Autun, le 8 septembre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Nous n'avons pas perdu le souvenir de l'émouvante allocution que vous prononciez, il y a neuf ans, dans votre cathédrale d'Alger.

C'était le 20 juin 1879.

Douze missionnaires, appartenant à la famille religieuse dont vous êtes le fondateur, allaient s'embarquer pour le Zanzibar et rejoindre ceux de leurs frères qui les avaient déjà précédés dans l'Afrique équatoriale, sur les bords des lacs Victoria et Tanganika.

Un grand nombre de prêtres et de fidèles étaient accourus à cette imposante cérémonie. Tous étaient avides de recevoir leur part des bénédictions que le Pontife s'apprêtait à répandre sur les courageux apôtres, et de recueillir les exhortations tombées de ses lèvres et de son cœur pour les fortifier dans leur héroïque sacrifice et provoquer en leur faveur les plus ardentes prières.

Simple et grand comme la scène dont il était le commentaire, ce discours mettait tout l'auditoire en contact immédiat avec le drame deux fois solennel qui se déroule, depuis tant de siècles, dans les mystérieuses profondeurs du continent africain.

En effet, il ne s'agit pas seulement de porter la lumière et les bienfaits de la révélation évangélique à des peuples infidèles qui sont encore ignorants de Jésus-Christ et ne connaissent que d'une façon très incomplète le Dieu personnel, principe et sanction de la loi morale. L'Afrique centrale est encore le théâtre d'un autre désordre qui a pris, depuis un demi-siècle, des proportions épouvantables et bénéficie de l'incroyable insouciance dans laquelle les grandes Puissances de l'Europe, dont les soldats se comptent par millions, laissent s'accomplir, presque sous leurs yeux, les horreurs de la traite des nègres.

Dès ce jour, votre parole trouvait, pour stigmatiser l'esclavage, tel qu'il se pratique dans une partie considérable de l'Afrique, et pour soulever contre lui l'indignation efficace de tous les hommes de cœur, les accents les plus pathétiques. Elle dénonçait cet horrible fléau avec la courageuse indépendance qui sied bien à un ministre de Jésus-Christ. « Au nom de la justice, — disiez-vous, Monseigneur, — au » nom de l'humanité, au nom de la foi et du Dieu des chré-

» tiens, je lui voue une guerre sans fin et je le déclare » anathème (1). »

Ce serment, fait à la face des saints autels, le jour où, par une providentielle coïncidence, l'Église envoyait aux infortunées victimes de l'idolâtrie et de l'esclavage des messagers libérateurs et consolateurs appartenant à quatre nations européennes, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre;

Ce serment de l'Archevêque d'Alger, le Primat d'Afrique, revêtu depuis cinq ans de la pourpre romaine, l'a fidèlement tenu.

Quel bonheur pour les catholiques, et combien ils doivent être reconnaissants envers Dieu! Dans un temps où ne leur sont épargnées ni les épreuves ni les humiliations, voici qu'ils ont la gloire de déployer devant le monde le drapeau sacré de la liberté; non de cette liberté hypocrite et sectaire qui opprime les consciences, mais de la liberté vraie et fraternelle, telle qu'est venu la prêcher parmi nous le Sauveur Jésus, l'immortel et divin Rédempteur des âmes et des sociétés!

L'année qui aura vu toutes les nations de la terre, catholiques, hérétiques, voire même infidèles, s'unir dans une immense manifestation de respect à l'égard de la personne du Chef de l'Église, et lui faire oublier, un instant, par l'unanimité de leurs hommages, tant de préoccupations douloureuses; cette année du Jubilé pontifical marquera aussi de son glorieux millésime la prédication d'une croisade libératrice en faveur des tribus africaines que l'esclavage opprime et détruit.

Au Pape d'abord, l'initiative d'une entreprise inspirée par la sainte hardiesse de la charité! La lettre de Léon XIII à l'épiscopat brésilien a retenti jusqu'aux extrémités de la terre.

1. Discours de Mgr l'Archevêque d'Alger, le 20 juin 1879, page 11.

Avec tout le poids de l'autorité attachée par Jésus-Christ lui-même au suprême Pontificat, elle dénonce au monde chrétien et civilisé « la monstrueuse atrocité et perversité de l'escla-» vage, cet opprobre de la religion, de l'humanité, de la jus-» tice » (1).

Elle énumère toutes les protestations élevées par l'Église et par les Papes « contre ce criminel attentat à la dignité » native de l'homme, sorti des mains de Dieu, non pour être » asservi à ses semblables, mais pour exercer l'empire sur » toute la création inférieure ».

Elle renouvelle et confirme tout ce qu'ont dit de noble et de généreux, sur ce sujet, saint Paul, saint Augustin, saint Grégoire le Grand.

Elle mentionne les décrets émanés de la chaire pontificale aux temps d'Adrien I[er], d'Alexandre, d'Innocent et d'Honorius III, de Grégoire IX, tantôt pour protéger la liberté individuelle, tantôt pour encourager les œuvres destinées au rachat des esclaves.

Elle exhume de la poussière des archives les réclamations tout apostoliques de Pie II, de Léon X, de Paul III. Elle rappelle avec quelle vigueur ces Papes, sans se laisser éblouir par l'éclat des plus puissants trônes, ont reproché aux colonisateurs du nouveau monde d'avoir importé, dans les contrées récemment découvertes de l'Amérique, le fléau de l'esclavage et autorisé, de la part des populations indigènes, de formidables préjugés contre la prédication de l'Évangile.

Elle montre comment, sur cette question capitale, l'Eglise catholique n'a jamais varié d'attitude ni de langage, et elle place justement, parmi les plus constants adversaires de la traite des nègres, plusieurs Papes des trois derniers siècles, Urbain VIII, Benoît XIV, Pie VII, Grégoire XVI.

---

1. *Servitutis immanitatem... monstruosa perversitas... eam licentiam religioni pariter atque humanitati justitiæque probrosam.*

Enfin elle confirme, par le plus auguste de tous les témoignages, les descriptions des voyageurs du centre de l'Afrique, racontant avec les détails lamentables les crimes et les douleurs sans nom auxquels donne lieu cette chasse aux esclaves, qui occasionne la mort de plus de mille victimes par jour.

La conclusion de la Lettre pontificale était un pressant appel adressé aux « hommes apostoliques ». Le Vicaire de Jésus-Christ les adjure « de ne rien épargner pour procurer le salut et la liberté des esclaves » (1).

Votre Éminence arrivait à Rome pour les fêtes du Jubilé de Sa Sainteté, au moment même où venait d'être publiée cette lettre de Léon XIII aux évêques du Brésil.

Vous aviez la consolation de présenter au successeur de saint Pierre un certain nombre de prêtres nègres, attestant, par leur vocation au sacerdoce, que la race de Cham était relevée de la malédiction portée contre elle par un père outragé, et que, dans la grâce de Jésus-Christ, « il n'y a plus ni Scythe, ni Barbare, ni Juif, ni Gentil, » mais seulement des frères appelés à jouir des mêmes droits et à partager, un jour, la même béatitude.

Le Pape voulut répondre par une allocution à l'Adresse que Votre Éminence lui avait lue, au nom des pèlerins de l'Afrique et de notre métropole lyonnaise.

Il renouvela ses précédentes déclarations contre « le hideux trafic de la traite des nègres ». Puis, s'adressant directement au Cardinal Primat de l'Église d'Afrique, il lui imposa la mission d'employer sa personne et sa parole, son infatigable activité et son influence à faire triompher « l'œuvre sublime de la rédemption des esclaves ».

Sans aucun retard, Éminentissime Seigneur, vous vous êtes mis au travail. Lorsque saint Pierre eut entendu le com-

---

1. *Contendant viri apostolici ut, quoad melius fieri possit, sit saluti servorum libertatique consultum.*

mandement du Sauveur Jésus, il ne jeta pas plus promptement ses filets à la mer : *In verbo tuo laxabo rete.*

Depuis trois mois, la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande retentissent de vos éloquentes prédications. Les foules se pressent dans les enceintes trop étroites de Saint-Sulpice de Paris et de Sainte-Gudule de Bruxelles; à Londres, catholiques et protestants vous acclament à l'envi dans un meeting présidé par le vénérable cardinal Manning. On vous écoute; on s'instruit; on pleure; on s'indigne; on s'enthousiasme; on s'inscrit pour de généreux sacrifices. Les uns donnent leur or; les autres mettent, au service du prêcheur de la libération des esclaves, la puissance de la presse et toutes les ressources de la publicité. D'autres enfin, allant intrépidement jusqu'à la consommation de la charité, offrent leurs personnes. Ils demandent à s'enrôler dans ces légions de volontaires, formées pour aller, sous les ardeurs meurtrières du soleil des tropiques, combattre les hordes qui dévastent et dépeuplent l'Afrique centrale.

Comment les évêques du monde entier ne seconderaient-ils pas de tout leur pouvoir une si noble et nécessaire entreprise? Comment ne la recommanderaient-ils pas à l'attention, aux prières, aux aumônes des fidèles placés sous leur juridiction?

Il est vrai, et Votre Éminence ne l'ignore pas, des charges de toutes sortes sont imposées à nos sollicitudes pastorales. Les évêques de France, en particulier, sont souvent obligés de faire campagne et de solliciter la charité de leurs diocésains. Ils ont, eux aussi, à racheter, de la servitude des écoles neutres, des milliers d'enfants, exposés chaque jour aux périls d'un enseignement dans lequel on ne leur parle jamais ni de Dieu, ni de Jésus-Christ, ni des destinées de leurs âmes immortelles.

Toutefois, ils ne voudront pas demeurer étrangers aux efforts et aux sacrifices que vous provoquez pour accomplir le mandat confié par le Saint-Père à l'infatigable énergie de votre zèle.

Oh! puissent bientôt ces populations africaines, dont les cris de désespoir se perdent dans l'immensité du désert, faire monter vers le ciel leurs chants d'actions de grâces! Puisse se réaliser pour elles cette parole que l'Église nous donne à lire dans l'office d'aujourd'hui (la Nativité de la très sainte Vierge); elle est de ce grand Augustin dont vous avez reçu l'héritage à cultiver : « Le gémissement d'Ève a cédé la place au *Magnificat* de Marie : *Evæ planctum Mariæ cantus exclusit.* »

Avec l'offrande ci-jointe, Votre Éminence voudra bien agréer l'expression des vœux que forme pour le prochain et complet triomphe de la croisade libératrice des esclaves d'Afrique son serviteur très humblement et respectueusement dévoué en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE-LOUIS,
Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon.

Lettre de Mgr l'Évêque de Tarentaise.

Moutiers, 8 septembre 1888.

ÉMINENCE,

J'ai lu avec bonheur les Conférences éloquentes que vous avez faites à Paris, à Londres, à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain.

Je suis avec le plus vif intérêt la noble campagne que Votre Éminence a entreprise, sur la recommandation de Léon XIII, et c'est avec une sainte fierté que je vois l'Église et la France associées dans une œuvre si importante au triomphe de l'Évangile et de la civilisation.

L'Église, qui en prend l'initiative, se montre bien la mère des hommes, l'épouse du Sauveur qui a versé son sang pour les délivrer tous du péché et des suites malheureuses du péché. Comme son unité admirable resplendit dans la dé-

marche généreuse de Léon XIII, faisant suite à la démarche de saint Paul, il y a dix-huit siècles, en faveur de l'esclave Onésime! Et quel touchant rapprochement entre saint Paul et le successeur actuel de Pierre! C'est de sa prison, à Rome, que le grand Apôtre écrivait à Philémon pour lui demander la grâce et la liberté d'Onésime. C'est de sa prison aussi, dans cette même Rome, que Léon XIII, également *senex et vinctus Jesu Christi*, écrivait, le 5 mai, aux Évêques du Brésil pour l'abolition de l'esclavage dans le nouveau monde, et, quelques jours après, le 26 mai, vous confiait, Éminence, la même mission pour l'Afrique. A dix-huit siècles de distance, c'est le même esprit de charité, l'esprit divin, qui animait saint Paul et qui anime Léon XIII.

Si l'Église est l'inspiratrice de cette sainte croisade, c'est la France qui en est l'instrument, grâce à vous, Éminence, grâce au choix que Léon XIII a fait de votre personne pour en poursuivre l'accomplissement. Aux services signalés que Votre Éminence a déjà rendus à l'Algérie, va s'ajouter la gloire d'un bienfait immense procuré à l'Afrique entière. Daigne Notre-Seigneur bénir les efforts de votre zèle, et les couronner d'un plein succès.

Daignez, Éminence, agréer l'hommage de ma religieuse vénération.

† PIERRE-EMMANUEL,
Évêque de Tarentaise.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Evreux.

Évreux, 8 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'adresser les Conférences que vous avez faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain.

Qu'il me soit permis de vous dire, Éminence, avec quelle

respectueuse et vive sympathie j'applaudis à la noble croisade dont la noble âme de Léon XIII a conçu le dessein et donné le signal, et que vous avez entreprise avec tant de zèle, de courage et d'éloquence. Vous continuez ainsi l'œuvre libératrice que la Sainte Église a commencée dès son origine et qu'elle n'a cessé de poursuivre à travers les siècles. J'adresse à Dieu les vœux les plus ardents pour qu'il vous soit donné de mener à bonne fin cette œuvre glorieuse; c'est de tout cœur que je lui demande de soutenir vos forces et d'accorder le succès à vos généreux efforts.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† FRANÇOIS,
Évêque d'Evreux.

Lettre de Mgr l'Évêque de Clermont-Ferrand.

Clermont-Ferrand, 8 septembre 1888.
En la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.

ÉMINENCE,

Le Dieu rédempteur avait dit au monde cette grande parole :

« *Veritas liberabit vos !* »

Or, au sein de cette Afrique dont vous êtes l'apôtre, vous avez découvert tout un monde plongé encore dans les horreurs d'un épouvantable esclavage; et vous avez pensé que, pour affranchir ces millions d'esclaves, il devait suffire que le monde chrétien connût la vérité sur toutes ces horreurs.

Vous avez accepté la noble tâche de publier vous-même cette vérité. Et voici que, à votre voix et déjà d'un bout de l'Europe à l'autre, surgissent des dévouements qui bientôt,

grâce à Dieu et à vous, auront rendu ces infortunés à la liberté matérielle de la vie !

Mais vous voulez encore, pour eux, une autre liberté; et, afin de la leur procurer, vous leur envoyez ces hommes héroïques qui sont vos fils, et qui ont mission de leur porter, à travers tous les périls, la vérité qui affranchit l'âme, parce qu'elle lui donne cette liberté supérieure si justement appelée la liberté des enfants de Dieu.

Vous apparaissez donc à cette heure, Éminence, comme le commentaire vivant et émouvant du grand enseignement que le Vicaire de Jésus-Christ adressait naguère à l'univers étonné, pour lui apprendre à bien connaître l'origine, les droits, les devoirs, en un mot la sainteté de la **liberté humaine.**

Soyez-en béni !

J'offre à Dieu mes vœux et mes prières pour le succès complet de cette œuvre de libération si urgente; et à vous, Éminence, l'expression de ma religieuse et profonde admiration.

† J.-Pierre BOYER,
Évêque de Clermont.

Lettre de Mgr l'Évêque de Versailles.

Luchon (Haute-Garonne), le 8 septembre 1888.

Éminence,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'adresser un exemplaire des Conférences que vous avez faites à Paris, à Bruxelles et à Londres, pour provoquer l'abolition de l'esclavage africain. Je les ai lues non seulement avec un vif intérêt, mais aussi avec une patriotique et religieuse satisfaction. C'est à l'Église, inspirée par son auguste Chef, notre grand Pontife Léon XIII, que reviendra encore l'honneur d'avoir réprimé efficacement, dans notre siècle, les excès de la barbarie et

étendu les conquêtes de la civilisation. C'est un cardinal français qui prêche en faveur de l'Afrique cette nouvelle croisade, et, signe merveilleux des temps! qui va provoquer à Londres même les applaudissements et le concours du peuple anglais.

Que Dieu bénisse la grande œuvre que vous avez entreprise pour sa gloire et pour l'honneur de l'humanité! Vous serez le bienfaiteur et l'apôtre du continent africain; vous aurez une belle page dans l'Histoire de l'Église; l'Europe chrétienne acclamera votre nom, et la France vous comptera parmi ses plus glorieux et plus utiles enfants.

Veuillez agréer, Éminence, l'hommage des sentiments de respectueuse affection avec lesquels je suis votre très humble, reconnaissant et dévoué serviteur.

† PAUL,
Évêque de Versailles.

Lettre de Mgr l'Évêque de Langres.

Langres, le 8 septembre 1888.
En la fête de la Nativité de la très sainte Vierge.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Vous avez bien voulu m'envoyer les discours que vous avez prononcés à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain. Je vous remercie mille fois de votre gracieuse attention. J'ai lu avec émotion ces éloquents plaidoyers pour la plus malheureuse portion de l'humanité.

Je tiens surtout à vous féliciter de cette glorieuse croisade que vous avez entreprise au nom de l'Église et de la France catholique.

Dans ce siècle, si épris de liberté, et qui, à travers ses théories souvent erronées et ses agitations confuses, recherche, non sans quelque grandeur, l'idéal de la dignité humaine, il est beau de voir un cardinal saisir le côté pra-

tique de ces nobles aspirations, et chercher, par l'éloquence, le dévouement et, s'il le faut, par le sacrifice de la vie même, à repousser, à faire disparaître jusqu'au fond de l'Afrique les horreurs de l'esclavage.

Pour ma part, comme Français, comme chrétien et comme évêque, j'applaudis à l'œuvre admirable pour laquelle vous déployez un zèle si actif et si intelligent, et je me plais à espérer que Dieu couronnera de succès vos généreux efforts.

Mon espérance trouve ses points d'appui dans les encouragements accordés à Votre Éminence par notre grand Pape Léon XIII, qui a placé entre vos mains, avec le drapeau de l'Évangile, celui de la vraie liberté ; dans les sympathies universelles qui vous ont accueilli, partout où vous avez paru, comme l'ange de la vraie civilisation; en particulier, dans l'enthousiasme avec lequel la France s'est reconnue elle-même, en vous écoutant et en vous voyant agir. Elle oubliera, un instant, ses divisions, elle oubliera même les cruelles blessures qu'elle porte dans son sein, pour vous aider à panser et à guérir la plaie hideuse d'une barbarie qui déshonore l'humanité.

Quelle gloire pour l'Église, pour la France, pour tous ceux qui vous offrent leur concours, ou plutôt quel bonheur pour l'humanité, si la barbarie est obligée d'abandonner ses derniers retranchements, et si, à l'ombre de la croix, l'esprit de la vraie liberté peut faire fleurir les déserts. Je n'ai point qualité pour parler au nom de mes collègues dans l'épiscopat; mais je pense ne pas être téméraire en vous affirmant que, représentant Notre Saint-Père le Pape, vous serez suivi par les évêques, le clergé et les fidèles du monde entier, comme un chef par son armée.

Je m'unis donc d'esprit et de cœur à tout ce que vous avez fait jusqu'à ce jour et à tout ce que vous ferez encore pour l'abolition de l'esclavage.

Je demande au Seigneur de répandre sur vos glorieux travaux ses plus abondantes bénédictions et de vous accorder la grâce de mener à bonne fin vos grandes entreprises.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage des sentiments les plus respectueux et les plus affectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence, le très humble et très dévoué serviteur.

† ALPHONSE-MARTIN,
Évêque de Langres.

Lettre de Mgr l'Évêque de Perpignan.

Perpignan, le 10 septembre 1888.

ÉMINENCE,

J'ai l'honneur de vous remercier de l'envoi gracieux de vos Conférences tendant à l'abolition de l'esclavage en Afrique.

C'est avec une admiration profonde que j'ai lu ces pages inspirées par votre cœur d'apôtre et qui ont eu déjà un si grand et sympathique retentissement parmi les nations civilisées.

En prêchant cette croisade antiesclavagiste, Votre Éminence découvre, avec une éloquence émouvante, une plaie hideuse attachée aux flancs de la société moderne qui paraissait l'ignorer ou ne pas vouloir s'en inquiéter.

Votre appel aux nations, Éminence, fait l'honneur de l'Église catholique et de la France; il montre une fois de plus que, bien loin de méconnaître la liberté et le progrès, l'Eglise catholique, comme son divin Fondateur, est toujours au premier rang pour les répandre et les protéger. La France, de son côté, doit se glorifier de voir un de ses plus nobles enfants imprimer la première impulsion à un mouvement si magnifiquement réparateur de la société moderne.

L'épiscopat tout entier sera heureux, j'en ai la ferme confiance, d'applaudir à votre grande pensée, Éminence, et de favoriser par une adhésion efficace votre magnanime entreprise qui ne peut manquer de réussir, surtout après les

puissants encouragements donnés par Sa Sainteté Léon XIII.

Pour moi, Éminence, toujours profondément ému au souvenir de votre si généreuse bienveillance à mon égard, je ne cesserai jamais de regarder comme un honneur et un devoir des plus doux de ne former avec Votre Éminence, en cette circonstance, comme toujours, qu'un seul cœur et une seule âme.

C'est dans ces sentiments que je vous prie, Éminence, de vouloir agréer la nouvelle expression de ma vive gratitude et de mon respect le plus profond.

† NOEL,
Évêque de Perpignan.

Lettre de Mgr l'Évêque de Châlons.

Châlons, le 11 septembre 1888.

Éminence,

Vous avez exprimé le désir de connaître la pensée de l'épiscopat français sur la campagne dont vous avez pris l'initiative, contre la chasse et la vente des nègres dans l'Afrique centrale.

Après la lecture des Conférences dont vous avez daigné m'envoyer le texte, il me semble permis d'espérer que cette magnanime entreprise deviendra un des plus grands événements de notre époque. — Si vous parvenez à décider la ligue des princes chrétiens pour mettre au service de cette cause la force armée qui est indispensable à son triomphe, l'Église vous devra d'égaler en ce siècle la gloire dont elle se couvrit autrefois en abolissant l'esclavage païen, plus tard le servage barbare, plus tard le marché des races indigènes de l'Amérique. — L'avenir placera votre nom au même rang que celui des Las Casas, des Pierre Claver, et des autres apôtres de la liberté humaine, telle que l'Évangile l'a proclamée.

Le mouvement évangélique dont vous êtes le promoteur, Éminence, est de nature à frapper, à éclairer cette partie de la société française, qui, ayant le pouvoir, s'est engagée dans la lutte contre l'Église; lutte sans issue comme elle est sans motif. Peut-être ces Français comprendront-ils qu'il est temps de faire trêve à une guerre aussi funeste à notre patrie qu'elle est contraire à toutes les leçons de l'histoire.

Veuillez agréer, Monseigneur, les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le respectueux admirateur.

† G.-MARIE,
Évêque de Châlons.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Agen.

Agen, le 11 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Les *Conférences* que vous avez bien voulu m'envoyer n'ont fait qu'accroître mes profondes sympathies en faveur de la croisade libératrice dont vous êtes l'apôtre, et légitimer mon admiration devant ces glorieuses entreprises qui seront, dites-vous, la couronne de votre épiscopat.

Qui donc pourrait maîtriser son émotion, en entendant Votre Éminence plaider une cause si divine et si humaine, avec des accents où la tendresse le dispute à la douleur, l'expérience amère du passé aux espérances consolantes de l'avenir? Il y a tout cela dans ces pages émues qui mettent dans un jour cruel et vouent à la réprobation universelle l'épouvantable condition des nègres sur le continent africain.

Sans doute, comme Votre Éminence le remarque, l'esclavage avait toujours existé dans ces régions, mais jamais dans les proportions où il se révèle aujourd'hui, car il menace désormais d'anéantir tout un peuple.

Et c'est à l'heure où les civilisations modernes semblent

parvenues à leur apogée, où, dans la mêlée des choses et des idées contemporaines, la question des améliorations sociales et des droits de l'homme prime, semble-t-il, toute autre question, que le Pape élève la voix pour protester au nom de la conscience et de la religion. Il flétrit cette exploitation organisée de l'homme par l'homme, cette traite immorale et sacrilège de cinq cent mille esclaves vendus, chaque année, sur les marchés de l'intérieur.

Comment les évêques, à qui Dieu confie la défense de la justice et de la vérité, refuseraient-ils de vous suivre par leurs adhésions, leurs vœux, leurs prières sur ce terrain où cesse toute contention politique, où s'éteint toute clameur de parti, pour ne plus laisser voir que « la conscience profonde du droit personnel, de la valeur individuelle devant les autres hommes et devant Dieu »?

Du reste, c'est l'œuvre de l'Église. Dans sa marche à travers les siècles, elle n'a jamais cessé de plaider la cause des vaincus, des faibles, des opprimés. Elle prêche la rédemption sociale aussi bien que le salut individuel, et votre initiative démontre bien opportunément que le catholicisme est la grande école de l'égalité véritable et de la fraternité universelle. « L'histoire de l'Eglise est l'histoire du peuple », a dit excellemment M. Guizot.

Par leurs oboles, les chrétiens faciliteront les conquêtes pacifiques de vos fils, les missionnaires d'Alger. Et, comprenant les devoirs de la solidarité humaine, par une action protectrice, les États chrétiens, selon le vœu du Souverain Pontife, ne manqueront pas d'intervenir. Dans quelle mesure? La Providence et l'avenir le diront. Un penseur a écrit que, depuis le martyre de la Pologne, l'Europe était en « état de péché mortel ». N'y aurait-il pas comme une noble et mystérieuse revanche dans ces luttes pacifiques ou défensives, qu'il ne nous appartient pas de déterminer?

Quoi qu'il en soit, — c'est là mon ardent désir, — votre cri de liberté touchera le cœur de Dieu et celui des hommes : un jour, qui n'est pas loin peut-être, verra votre nom associé

à celui de Léon XIII, acclamé et béni par des milliers de consciences affranchies, sur les hauts plateaux du continent africain.

Veuillez agréer, Éminence, l'hommage de mes sentiments profondément respectueux.

† CHARLES,
Évêque d'Agen.

Lettre de Mgr l'Évêque de Fréjus.

Fréjus, 12 septembre 1888.

MONSEIGNEUR,

Si quelque chose pouvait ajouter à la grandeur du renom dont vous jouissez dans le monde catholique et augmenter l'éclat du rang que vous occupez dans l'épiscopat français, ce serait, à coup sûr, l'effort que vous tentez, en ce moment, pour faire disparaître l'esclavage du continent africain. — Je viens de lire les Conférences que Votre Éminence a daigné m'adresser, et il ne faut rien moins que la crainte de blesser une modestie supérieure peut-être au talent dont elle est l'inséparable compagne, pour arrêter sur mes lèvres le témoignage de mon admiration. Toutefois, je croirais manquer à un devoir en ne déposant pas à vos pieds, avec mes remercîments de votre gracieux envoi, l'expression de ma reconnaissance et de mon adhésion.

L'Église, Monseigneur, à l'exemple de son divin Fondateur, a toujours été le soutien des faibles et l'appui des opprimés. On peut même dire que, partageant en cela l'ineffable partialité des mères de la terre, elle ressent une plus vive tendresse et témoigne d'une plus profonde sollicitude à l'égard de ses enfants les plus malheureux. Aussi, l'histoire de son existence, dix-huit fois séculaire, n'est-elle guère que l'histoire de toutes les peines qu'elle a prises, de tous les sacrifices qu'elle a faits pour soulager les pauvres, élever les

petits et sécher les larmes de tous les déshérités. Partout où la malice des hommes a étendu la main pour frapper, l'Église a étendu la sienne pour défendre : pieusement elle s'est agenouillée au chevet de tous les blessés, et, quelles que fussent leurs plaies, elle ne s'est relevée qu'après y avoir déposé le baume de ses bénédictions et de ses baisers.

Et, pour ne parler que de celle sur laquelle Votre Éminence vient de faire couler tant de larmes, qui donc s'est appliqué davantage à la guérir?... De la crèche de Bethléem à la croix du Golgotha, la vie de Notre-Seigneur est une prédication constante, soit en paroles, soit en actes, dans le but d'apaiser les superbes, d'exalter les humbles et d'apprendre aux hommes que, brebis du même bercail, ceps de la même vigne, enfants du même père, ils sont appelés aux mêmes destinées et doivent en attendre ici-bas l'accomplissement, en vivant comme des frères dans une sainte égalité. S'inspirant de ces enseignements, l'apôtre saint Paul, dans une lettre où son cœur apparaît tout entier, parle à Philémon de son esclave Onésime comme d'un fils, et prélude aux revendications que des voix chrétiennes feront bientôt entendre en faveur de la liberté. Parce que le mal est profond, la lutte sera longue : chassé d'une position, l'ennemi reparaîtra plus loin; vaincu sous une forme, il combattra sous une autre, et, dans nos annales religieuses, rien n'est plus intéressant que de suivre, pas à pas, les phases de ce duel gigantesque entre la force brutale, réduisant l'homme en servitude, et l'Église défendant les droits de l'esclave, rompant ses chaînes et prêchant au vieux monde étonné la fraternité des individus et des peuples. Il faudra que les Papes et les Conciles protestent contre les abus, que les Évêques et les Prêtres élèvent la voix et se fassent l'écho des mêmes condamnations, que des Ordres religieux soient fondés pour le rachat des captifs, et que l'Église décerne aux Blandines et aux Potamiennes l'honneur de ses autels : mais enfin, quand tous ces combats auront été livrés, la victoire sera complète, la violence disparaîtra du code des nations civilisées, et l'on pourra dire que

c'est au feu de l'Évangile que fut allumé le flambeau de la liberté. C'est pourquoi ce n'est pas un *centenaire* que nous devrons célébrer l'an prochain, mais bien les dix-neuf siècles qui se sont écoulés depuis le jour où les principes dont nous nous glorifions furent apportés au monde dans le berceau du Sauveur Jésus. Cela est tellement vrai que les historiens pour lesquels le christianisme n'a rien de divin, en expliquent la rapide diffusion par ce fait que les Apôtres, en prêchant le respect de la dignité humaine et l'égalité devant Dieu, devaient flatter les masses et ranger du premier coup les millions d'esclaves romains sous les étendards de la religion nouvelle.

Sa Sainteté Léon XIII, Monseigneur, n'a donc fait que continuer de glorieuses traditions, lorsque, jetant un regard de sa paternelle sollicitude vers ces régions qui semblent être le dernier rempart de l'esclavage, Elle a conçu le magnanime dessein d'y porter la délivrance et la rédemption. Déjà le Brésil lui devait la disparition de la plaie hideuse qui faisait tache sur son brillant soleil : l'Afrique lui devra bientôt le même bienfait, et nous nous réjouissons de voir ce nouvel honneur réservé à un Pontificat que conduit si visiblement la main de Dieu.

De cette inspiration divine il est difficile de ne pas trouver une preuve frappante dans le choix de Votre Éminence, pour mener à terme un pareil projet. Qui donc a lancé sur la route de Tombouktou ces admirables *Pères blancs*, riches déjà de martyrs et de gloire? Qui donc, au rapport de nos vaillants officiers, bons juges en pareille matière, a plus fait pour la pacification de nos possessions méditerranéennes qu'une armée tout entière? Qui donc, par le prestige de ses vertus et l'ascendant de sa charité, a conquis l'âme de l'Algérie à la métropole, à ce point que, d'un côté comme de l'autre du grand lac, c'est toujours la Patrie?

Deux Frances : un seul cœur pour la joie ou l'épreuve;
On dirait simplement les deux rives d'un fleuve.

Votre Éminence seule serait embarrassée, peut-être, pour donner la réponse à ces questions; mais la France la connaît, Monseigneur, et cela suffit à notre espoir.

Déjà, du reste, vous avez commencé l'entreprise avec une ardeur qui n'a plus le pouvoir d'étonner personne, mais devant laquelle chacun éprouve le besoin de s'incliner. De temps à autre, on entendait raconter quelque chose de l'esclavage en Afrique; toutefois ce n'étaient là que de vagues rumeurs, de lointains échos incapables de s'imposer à l'attention publique et de la fixer. Les documents, d'ailleurs, étaient rares, et, l'atrocité même des faits signalés les rendant invraisemblables, beaucoup doutaient de l'étendue du mal et de son intensité. Mais votre voix puissante, continuant la voix des Stanley, des Livingstone et des Cameron, vient de jeter une note dont le retentissement ne s'arrêtera devant aucune frontière; le doute n'est plus possible, et d'autre part les renseignements que vous avez fournis, les scènes effroyables, les détails navrants que vous avez racontés, les appréhensions trop justifiées que vous avez exprimées au sujet de la disparition prochaine de tout un peuple, ne permettent plus à l'Europe de se désintéresser de cette question. L'opinion est saisie; c'est la reine du monde, et j'espère qu'elle ne laissera pas subsister plus longtemps des crimes qui n'ont, hélas! que trop duré. La barbarie a fait son œuvre, à la charité de faire la sienne! Vous les avez mises en face l'une de l'autre avec les accents d'une incomparable pitié : *Remansit magna miseria et magna misericordia.*

Aussi, Monseigneur, la noble Angleterre a laissé de côté ses préjugés pour vous recevoir avec honneur. Elle a dû tressaillir, en entendant plaider une cause que ses croisières ont puissamment servie, et comprendre qu'il importe d'agir sans délai, puisque en pareille circonstance le temps est, non pas de l'argent, mais du sang. La Belgique vous a ménagé l'accueil que Votre Éminence était en droit d'attendre d'une terre féconde en dévouements et en hommes. Elle a déjà donné son or; bientôt elle donnera ses fils, heureuse de marcher sur les

traces de son roi, et fière de montrer que la grandeur des nations se mesure moins à l'étendue de leur territoire qu'à l'élévation des sentiments qui les animent. Les catholiques allemands, privés de votre présence, ont acclamé votre Rapport au Congrès de Fribourg. Quant à la France, vous étiez sûr de trouver le chemin de son cœur. L'éclat dont vous l'avez illustrée, et la sympathie qu'en retour elle accorda toujours à vos œuvres, ont créé entre elle et vous, Monseigneur, des liens que rien ne saurait rompre, et votre auditoire de Saint-Sulpice a prouvé que l'âme de la Patrie n'a rien perdu de ses généreux élans, qu'elle vibre toujours sous la pression d'une main aimée, et qu'en dépit du sensualisme et des divisions dont elle souffre, les grandes causes auront toujours le pouvoir de la remuer et de l'incliner au bien.

Ce sont là de consolants présages qui, joints à la bénédiction de Sa Sainteté, nous autorisent à regarder comme prochain le succès de cette nouvelle croisade. Oui, nous en avons l'espérance, bientôt les eaux du Tanganika seront sillonnées par la poignée de braves que vous avez conviés à la belle mission de protéger vos enfants. Votre cœur de pasteur sera consolé, l'Église une fois de plus aura pris la défense de la justice, et l'histoire, un jour, dira qu'à un âge où les autres hommes demandent le repos, vous vous êtes levé pour défendre la liberté ; que, parvenu au sommet de toutes les grandeurs et de toutes les gloires, vous vous êtes rappelé le mot de Pline à Trajan, et que, ne pouvant plus monter, vous vous êtes abaissé vers les petits pour les délivrer et les sauver : *Cum nihil ad augendum fastigium superest, hoc unum restat si descendat.*

Tels sont les vœux, Monseigneur, que je me permets d'offrir à Votre Éminence, en la priant d'agréer le profond respect avec lequel je me plais à me dire son très humble serviteur.

† F.-HENRI,
Évêque de Fréjus et Toulon.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Ajaccio.

Ajaccio, le 12 septembre 1888.

Éminentissime Seigneur,

En lisant vos Conférences sur l'abolition de l'esclavage africain, j'ai été saisi d'un profond sentiment d'admiration pour le zèle vraiment apostolique qui vous les a inspirées. La croisade que vous avez entreprise contre une pratique barbare, qui ne devrait plus exister après dix-neuf siècles de christianisme, les exhortations entraînantes que vous adressez, dans ce but, aux peuples et aux souverains de l'Europe, rappellent les temps des croisades, et réveillent le souvenir de Pierre l'Ermite, de saint Bernard et de Guillaume de Tyr, qui en furent les plus ardents promoteurs. Il s'agissait alors de la délivrance, par les armes, des chrétiens d'Orient et du tombeau du Sauveur. Il s'agit aujourd'hui de l'affranchissement de pauvres esclaves, victimes de la cupidité et de la cruauté musulmanes, par un apostolat de zèle et de sacrifice de la part des peuples et par la légitime influence des souverains, de ceux surtout qui ont des intérêts à défendre dans ces contrées.

C'est donc la continuation de l'œuvre de la rédemption des captifs, d'autant plus méritoire qu'elle est ici plus désintéressée, puisqu'il ne s'agit pas de délivrer des frères du joug des infidèles, mais de sauver la vie et d'assurer la liberté des infidèles eux-mêmes, comme appartenant à la grande famille humaine.

Cet acte généreux d'humanité sera, Éminentissime Seigneur, l'un des plus glorieux de votre apostolat sur cette terre d'Afrique, où vous faites revivre le siècle de saint Augustin et de saint Cyprien. Oui, la postérité reconnaissante vous donnera le nom d'Apôtre de l'Afrique, pour avoir travaillé, pendant votre épiscopat, à reconquérir la meilleure

partie de ce continent au christianisme, à la liberté et à la civilisation.

La grande œuvre que vous poursuivez en ce moment, s'accomplira, grâce à la correspondance que vous rencontrez dans tous les cœurs, que remue votre parole éloquente. Car, plus heureux que saint Paul devant l'Aréopage, vous ne trouvez pas d'auditeurs indifférents. Votre appel sera donc entendu : puisque, comme vous l'avez dit avec raison dans votre Conférence de Londres, la cause que vous plaidez est déjà gagnée devant l'opinion publique.

Or, si vous rencontrez des sympathies générales dans les peuples, à combien plus forte raison devez-vous compter sur l'adhésion de vos collègues dans l'épiscopat ? Le plus humble d'entre eux, je ne veux pas être le dernier à vous donner la mienne. Du reste, le Chef suprême de l'Église, qui a pris l'initiative de cette œuvre d'humanité et de justice, vous a ouvert la voie dans laquelle il vous encourage à marcher, et où nous vous suivrons au moins de nos vœux et de nos prières.

Agréez, Eminentissime et vénéré Seigneur, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† PAUL,
Évêque d'Ajaccio.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Oran (Algérie).

Oran, le 12 septembre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

J'ai l'honneur de prier Votre Eminence d'agréer mes plus chaleureux remerciements pour l'envoi qu'Elle a daigné me faire de ses Conférences sur l'abolition de l'esclavage en Afrique. C'est avec un bien grand bonheur que j'ai lu ces discours et immortels monuments du plus haut dévouement et de la charité la plus tendre, enfantés par votre cœur aposto-

lique pour la défense et la protection d'innombrables êtres humains les plus infortunés du monde.

C'est aussi avec des sentiments de profonde reconnaissance envers Dieu, d'abord, qui couronne de succès votre entreprise si hardie contre les esclavagistes!

Comme ce lévite dont il est parlé au livre des Juges, qui, à l'aspect des derniers outrages exercés sur les siens par les Gabaonites, sut provoquer contre eux le courroux et la vengeance des douze tribus d'Israël; ainsi votre amour de père pour les nègres, vos chers enfants, profondément atteint par les horribles traitements qu'on leur fait subir depuis si longtemps, vous a inspiré des accents tels que, au loin comme de près, vous avez fait pénétrer, dans toute âme qui sent, votre si juste indignation et celle qui débordait de la grande âme de Sa Sainteté Léon XIII, au moment solennel où il vous confiait la haute mission de vous opposer de toutes vos forces aux scélératesses des esclavagistes; et cette indignation générale, provoquée par vos révélations sur tant d'infamies, produit des fruits abondants. Déjà elle a fait surgir des phalanges d'hommes courageux, disposés à se rendre dans ces régions lointaines pour y faire cesser la plus révoltante des injustices; elle fait arriver aussi et elle fera abonder les ressources nécessaires à l'entretien des trois cents braves qui, sous la conduite d'un nouveau Gédéon, voleront à un triomphe certain.

Reconnaissance envers Notre Saint-Père le Pape, qui vous a appelé, vous, notre Primat, à la gloire d'une entreprise si digne de votre invincible courage et qui a si bien prophétisé de « votre zèle actif et intelligent ».

Reconnaissance à l'égard de votre personne, Éminentissime Seigneur, qui aurez l'insigne honneur d'offrir à notre Père commun, en l'année de ses noces d'or, le don le plus agréable qui puisse lui être offert, la liberté assurée aux peuplades nègres du continent africain. — Puisse leur prochaine délivrance être l'avant-coureur de celle de l'auguste prisonnier du Vatican!

Avec mes sympathies les plus profondes, que ne puis-je, Éminence, vous offrir un million pour votre œuvre! A mon grand regret, je ne puis vous offrir que mille francs, que je tiens à la disposition de M. le trésorier du Comité, lorsque je connaîtrai son nom.

Agréez, je vous prie, Éminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel je suis heureux de me dire votre très humble et dévoué serviteur en Notre-Seigneur.

† GÉRAUD,
Évêque d'Oran.

Lettre de Mgr l'Évêque de Rodez et Vabres.

Rodez, le 14 septembre 1888.

ÉMINENCE,

L'un des plus glorieux souvenirs du jubilé sacerdotal du Pape Léon XIII sera, sans contredit, cette audience solennelle où, conduisant par la main au pied du trône du Vicaire de Jésus-Christ les noirs enfants de l'Afrique, vous vous présentiez devant lui et devant l'Église, comme le rédempteur de ces nations déshéritées et soumises au plus affreux esclavage.

Il n'est pas un de nous à qui on n'ait fait retracer, dans ses exercices d'humaniste, l'admirable scène de Barthélemy de Las Casas venant plaider, devant les rois d'Espagne, la cause des Indiens du nouveau monde et se plaindre, au nom de l'humanité et de la religion, des mauvais traitements que d'âpres gouverneurs faisaient subir à ces peuplades que le généreux Colomb avait voulu donner à la civilisation et à Dieu.

Cette scène, Éminence, vous l'avez renouvelée et vous l'avez agrandie. Si j'étais peintre, je voudrais la reproduire. Je ne sais rien, en effet, de plus beau et de plus honorable que la vue de ce grand cardinal que la postérité, ratifiant en

cela le jugement du présent, appellera l'apôtre et le rédempteur de l'Afrique; je ne sais rien, dis-je, de plus émouvant que la vie de cet illustre évêque se dressant tout à coup en face d'un monde égoïste et distrait, et lui criant avec toute l'autorité de son nom, de son talent et de ses vertus : « Réveille-toi, car, pendant que tu t'absorbes dans tes affaires et dans tes plaisirs, on égorge tes frères. »

Ce cri, Éminence, vous l'avez poussé au milieu des nations de la vieille Europe, d'une façon tellement retentissante qu'il a été entendu de partout, et, pour ma part, je viens vous féliciter, comme évêque catholique et comme Français, de l'honneur qui en revient à ma double patrie, la France et l'Église. Je veux aussi m'y associer dans la proportion de mon humilité, et protester avec vous contre cette traite impie qui ravale au-dessous des bêtes des créatures humaines, et qui est à la fois un outrage à la dignité de l'homme et à la loi de fraternité que Dieu promulgua dès le commencement, en gravant sur son front son image.

Poursuivez, Éminence, poursuivez votre noble croisade. Les contradictions ne vous manqueront pas. C'est le cachet des grandes œuvres et la marque particulière de celles qui ont reçu les divines consécrations de la Providence. Mais je connais trop votre dévouement évangélique et l'indomptable courage de votre généreuse nature, pour ne pas savoir que rien ne vous rebutera. Vous avez entrepris, avec l'aide de Dieu et des nobles cœurs qui ont su vous comprendre, d'arracher l'Afrique à l'effroyable plaie de l'esclavage et aux corruptions qui en sont la hideuse suite; vous arriverez à vos fins, et ce ne sera pas pour votre mémoire un médiocre honneur que d'avoir accompli une rénovation qui pouvait paraître impossible au grand nombre.

Telle est, d'ailleurs, votre vocation, dont il m'a été donné plus qu'à d'autres de suivre de près le providentiel développement. Depuis le jour où les pauvres chrétiens du Liban bénissaient votre main qui leur portait les aumônes de leurs frères de France, jusqu'au moment où vous avez foulé le sol

des antiques Numides, il semble que tous les malheureux qui gémissaient sous le joug du Croissant aient mis en vous toutes leurs espérances. Ces espérances ne seront pas trompées. A l'encontre des vœux homicides du vieux Caton, vous avez relevé Carthage et refait sa gloire. L'ombre, je me trompe et ne veux point parler en païen, la grande âme des Cyprien, des Monique et des Augustin a tressailli sous les rayons de la nouvelle auréole que vous replaciez sur leur tête, et l'Évangile a de rechef pénétré ces terres d'où on avait voulu le bannir à jamais.

Vous nous faites assister à un combat et à des victoires d'un nouveau genre : la charité dont vous vous êtes proclamé le champion, et dont vous avez voulu mettre sur votre cœur la devise, essayant d'émousser le cimeterre des sectateurs de l'Islam; la voix d'un apôtre s'efforçant de réaliser ce que ne purent faire saint Louis et ses vaillants chevaliers. Gloire à Dieu et à vous, Éminence; reconnaissance à votre zèle et à votre puissante initiative, de la part de l'Église et de tous vos collègues.

Ce sera ma dernière parole, à laquelle je ne veux plus que joindre l'expression de mon respect et de mon admiration.

† ERNEST,
Évêque de Rodez et Vabres.

Lettre de Mgr l'Évêque de Constantine et Hippone (Algérie).

Constantine, le 14 septembre 1888.

Éminence,

Nous ne pouvons plus longtemps résister au désir qui nous presse de vous exprimer notre admiration pour la mission que vous remplissez avec un zèle apostolique et un talent incomparable.

Il y a quelques années, l'intérieur de l'Afrique, reconnu par de hardis explorateurs, attirait votre attention.

Vous conceviez dès lors la pensée de planter dans ces régions lointaines et d'annoncer la bonne nouvelle à tant de peuplades assises dans les ombres de la mort.

Encouragée, bénie par le Saint-Siège, cette pensée généreuse ne tarde pas à recevoir un commencement de réalisation. Les premières caravanes de missionnaires partent pour les Grands Lacs.

Mais une plaie hideuse, que vous aviez signalée en 1878, dans un exposé complet sur l'apostolat des régions équatoriales, menace d'une extermination prochaine des tribus innombrables.

A la honte du genre humain, l'esclavage cause dans ces contrées tant de carnages et de ruines, que l'imagination ne peut s'en former une idée exacte.

Grâces à Dieu, le moment approchait de panser cette plaie mortelle et de réveiller l'indignation et l'honneur au cœur de l'humanité.

. Au mois de mai, vous aviez conduit à Rome le pèlerinage africain pour déposer aux pieds du Pasteur suprême les hommages de l'Afrique chrétienne.

Inspiré d'en haut, Léon XIII, Léon le Grand venait d'écrire aux Évêques du Brésil pour la délivrance des esclaves.

En vous voyant, il vous charge de la délivrance des pauvres nègres d'Afrique, et vous institue chef d'une nouvelle croisade à prêcher.

Nous entendons encore le Vicaire de Jésus-Christ : « C'est » sur vous, Monsieur le Cardinal, que Nous comptons... Nous » connaissons votre zèle actif et intelligent ; Nous savons ce » que vous avez fait jusqu'à ce jour, et Nous avons la con- » fiance que vous ne vous lasserez point avant d'avoir mené » à bonne fin cette vaste entreprise. »

Depuis ce jour à jamais mémorable, vous n'avez pas cessé, un seul instant, de plaider, devant l'opinion et la conscience humaines, la cause des esclaves du noir continent.

Au monde indigné, vous avez révélé les horreurs, les atrocités dont ils sont les victimes, et, avec une parfaite connaissance de cette situation horrible, vous avez indiqué les moyens de mettre enfin un terme à tant d'infortunes.

Paris, Londres, Bruxelles retentissent des accents de votre voix, qui, portés jusqu'aux extrémités du globe, provoquent d'universelles et enthousiastes adhésions.

Pour racheter et secourir les captifs, mon immortel prédécesseur, saint Augustin, faisait rompre et fondre les vases sacrés.

A l'exemple de l'Évêque d'Hippone, les Évêques du monde chrétien ne voudront reculer devant aucun sacrifice. Pour assurer le succès d'une entreprise qui intéresse autant l'humanité que l'Église, ils sauront trouver les dévouements dignes d'une cause aussi sainte, et les ressources matérielles qu'elle réclame.

Pour nous, vos collaborateurs, vos fils sur cette terre africaine que votre génie régénère, nous sommes fiers que la Providence ait choisi notre Primat et notre Père pour le triomphe d'une œuvre sublime de justice et de rédemption.

Ces sentiments, qui débordent de notre cœur, vous voudrez bien les agréer, Éminence, comme la faible expression de notre admiration profonde et de notre filial dévouement.

† CLÉMENT,
Évêque de Constantine et d'Hippone.

Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes.

Nantes, le 15 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Vous avez bien voulu m'adresser vos trois Conférences sur l'esclavage africain. Je vous en remercie.

Léon XIII ne pouvait trouver un meilleur interprète de ses sentiments et de ses pensées. Vous avez su mettre, Émi-

nence, au service d'une cause qui intéresse au plus haut point la religion et l'humanité, toutes les ressources d'une magnifique éloquence et d'un cœur d'apôtre. Personne, après le Souverain Pontife, ne pouvait aborder ce douloureux sujet avec plus de compétence et d'autorité que le Cardinal Archevêque d'Alger. Aussi, Éminence, à Londres, à Bruxelles comme à Paris, les accents de votre grande parole ont-ils excité de profondes et unanimes sympathies. On peut même dire que le monde entier s'est ému en face du navrant tableau que vous avez fait passer sous ses yeux. Quel peuple, quelle nation, surtout quelle nation chrétienne pourrait demeurer insensible au spectacle de ces millions de créatures humaines, traitées et exploitées jusqu'à ce jour par d'odieux trafiquants, avec plus de cruauté qu'on ne traite d'ordinaire même un vil bétail?

Tout permet d'espérer, Éminence, que vos nobles efforts pour faire disparaître cette large et hideuse plaie seront, dans un avenir prochain, couronnés de succès.

Quoi qu'il arrive, un fait incontestable reste désormais acquis à l'histoire : c'est que, dans ce siècle agité et divisé de tant de manières, où d'ailleurs les intérêts matériels tendent de plus en plus à prévaloir, l'Église, toujours inspirée par l'esprit de l'Évangile et toujours fidèle à ses traditions, a plaidé une fois de plus, par la voix de son auguste Chef, de ses évêques et de ses missionnaires, la cause sacrée de la civilisation et de la vraie liberté. Ce sera l'éternel honneur du catholicisme d'avoir constamment protesté, avec énergie et indépendance, contre tous les scandales et contre toutes les iniquités qui trop souvent, hélas! ont désolé la terre.

Daignez, Éminence, agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

† JULES,
Évêque de Nantes.

Lettre de Mgr l'Évêque de Troyes.

Troyes, le 17 septembre 1888.

Éminence,

Je n'ai pu lire sans frémir d'épouvante les effroyables détails que vous nous avez racontés dans vos Conférences sur l'esclavage africain. Non, jamais le monde chrétien n'avait soupçonné de telles horreurs, jamais on n'eût imaginé que les ténèbres qui nous dérobaient l'intérieur de l'Afrique recouvraient de leur ombre toutes ces sanglantes atrocités. Pour nous en faire entrevoir une partie, il fallait que des explorateurs intrépides parcourussent, Dieu sait au prix de quelles fatigues, ces immenses contrées; il fallait surtout que vos héroïques missionnaires, dévorés comme vous de la soif des âmes, eussent pénétré dans ces régions inconnues, et qu'ils eussent vu de leurs yeux, touché de leurs mains, les mystères d'iniquité qui s'y accomplissent.

Ce hideux esclavage qui déshonore le genre humain, N. T. S. P. le Pape Léon XIII l'a dénoncé, dans son Encyclique *In plurimis* et dans ses admirables Allocutions, en termes d'une incomparable énergie; et cet illustre Pontife, à qui rien n'échappe de ce qui intéresse le salut des âmes, vous a confié la mission d'en réclamer la répression vigoureuse et d'en poursuivre l'abolition totale. Vous étiez trop désireux d'accomplir cette œuvre sublime de rédemption, Éminence, pour ne pas obéir avec empressement aux désirs du Souverain Pontife.

Sans compter avec vos forces épuisées déjà par tant de travaux apostoliques, vous avez entrepris cette croisade nouvelle. Ce que vos missionnaires ont vu, ce qu'ils ont écrit, votre voix éloquente vient de le redire à la France, à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Allemagne, à l'Europe entière, avec une indignation qui cherche vainement à se contenir.

Votre âme d'évêque et de père a poussé une de ces clameurs qui retentissent jusqu'aux extrémités du monde et que rien, désormais, ne saurait plus étouffer.

Ainsi l'Église catholique continue, de siècle en siècle, sa mission de liberté. En affranchissant les âmes, elle se propose aussi d'affranchir les peuples. Dès sa naissance, elle ouvrait la lutte contre l'esclavage païen; elle la recommençait au quinzième et au seizième siècle contre l'esclavage d'Amérique; elle la renouvelle aujourd'hui contre la traite des nègres africains. Vous aurez la gloire, Éminence, d'avoir été le prédicateur de cette guerre sainte, qui doit rendre à tant d'âmes opprimées ces deux biens supérieurs à tous les biens : la liberté sur la terre et le bonheur au ciel.

Que le Sacré-Cœur de Jésus, dont l'amour infini a voulu sauver tous les hommes, donne à vos courageux efforts le succès que votre cœur désire ! C'est le vœu que forme pour vous, Éminence, avec la plus entière admiration,

Votre très humble et très respectueux serviteur.

† PIERRE,
Évêque de Troyes.

Lettre de Mgr l'Évêque de Maurienne.

Saint-Jean-de-Maurienne, le 17 septembre 1888.

Éminence,

Je vous remercie vivement d'avoir daigné m'envoyer vos magnifiques Conférences sur l'abolition de l'esclavage. Elles m'ont fait verser des larmes, des larmes de compassion sur la condition horrible des pauvres esclaves africains, et des larmes de joie, en voyant briller l'espérance de leur délivrance. Que de fois, en vous entendant plaider leur cause sacrée devant la France, l'Angleterre, la Belgique, et tout le monde civilisé, s'est présentée à mon esprit la douce et sublime figure de l'apôtre des Indiens occidentaux, de cet

évêque héroïque qui a bravé toutes les fatigues et tous les dangers de l'Océan, pour les arracher à la dégradante servitude à laquelle les réduisaient leurs cruels oppresseurs ! On ne peut prononcer son nom sans penser à ce que la charité chrétienne offre de plus sublime. Plus heureux que Las Casas, vous verrez votre apostolat couronné de succès : j'en suis persuadé, et j'aime à l'espérer pour le bonheur des malheureux nègres auxquels vous avez voué toutes vos affections, et pour l'honneur de l'Europe, qui trahirait sa mission, si elle tardait de faire disparaître de l'Afrique la plaie de l'esclavage qui la dévore.

Je prierai de tout mon cœur N.-S. Jésus-Christ et sa divine Mère, la Vierge Immaculée, d'accorder à l'Église cette immense consolation ! Fasse le ciel que les nègres soient bientôt amenés à la liberté des fils de Dieu, par les sages industries de votre zèle infatigable ? Alors, d'une extrémité à l'autre de l'Afrique, ils vous salueront, dans les transports de leur joie et de leur reconnaissance, par les paroles des prêtres du Seigneur à Judith : « *Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple.* »

Daignez agréer, Éminence, l'expression du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

† MICHEL,
Évêque de Maurienne.

Lettre de Mgr l'Évêque de Grenoble.

Evin-Malmaison (Pas-de-Calais), 18 septembre 1888.

MONSEIGNEUR LE CARDINAL,

Je suis en retard avec Votre Éminence, et si un évêque en congé peut être excusé de négliger quelque peu sa correspondance et d'écrire sur papier de petit format, j'en bénéficierai.

J'admire les travaux de Votre Éminence et sa mission. Comment en serait-il autrement? J'ai passé avec les noirs

d'Afrique vingt-cinq ans de ma vie, et, si Dieu le voulait, je leur donnerais ce qui m'en reste.

Votre Éminence peut dire sur sa route, souvent épineuse, comme Pierre l'Ermite : *Dieu le veut.*

Oui, Dieu veut que l'Afrique soit évangélisée. J'en ai des preuves bien claires dans ma propre expérience.

Lorsque j'arrivai, en 1858, à la côte orientale d'Afrique, que je parcourus, je ne trouvai ni un prêtre, ni un blanc, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au cap Gardafui. Il y avait des blancs sur l'îlot de Mozambique et dans l'île de Zanzibar, mais pas sur le continent. De sorte que ces régions immenses, replongées dans leur morne solitude, par les édits sectaires de Pombal, étaient délaissées, comme au temps du passage de saint François-Xavier.

Personne, Monseigneur le Cardinal, ne pouvait plus efficacement que Votre Éminence rallumer en Europe le feu sacré de l'apostolat, en faveur de l'Afrique.

Ayant à prononcer le panégyrique de saint Pierre Claver, le père des noirs, prochainement, à Grenoble, je me propose de résumer ce qu'il a fait pour l'Afrique, comme missions. Il me sera facile alors de montrer que les travaux de Votre Éminence achèvent de jeter la lumière sur ce vaste pays, tant délaissé depuis longtemps.

Moïse aurait voulu que tout le monde prophétisât, et Votre Éminence, Monseigneur le Cardinal, voudrait voir toutes les nations chrétiennes s'occuper de colonisation ; certes, c'est bien leur devoir. Seulement, fasse le ciel qu'elles comprennent cette grande vérité : Jésus-Christ seul est la vie des âmes et des familles ! Les sacrifices d'hommes et d'argent qu'il faut faire pour coloniser un pays sauvage méritent bien d'avoir pour fin le triomphe d'un Dieu et le salut des âmes. La fortune est impuissante à payer de telles entreprises, et, en vérité, si la France n'avait gagné en Algérie que des profits matériels, enluminés de quelque gloire, ce serait peu de chose, et notre patrie aurait le droit de redemander à l'Afrique ses légions d'enfants et son or.

Votre Éminence contribuera beaucoup à rajeunir l'Europe, que l'hérésie et le schisme ont trop vieillie. Elle lui rendra la foi en Jésus-Christ, afin qu'elle arrive, par elle, à l'Afrique, pour qui *le Christ est mort*, ainsi que le lui disait autrefois Augustin, aux jours où elle était fière d'être chrétienne.

Veuillez, Monseigneur le Cardinal, recevoir l'expression du profond et religieux respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

† AMAND-JOSEPH,
Évêque de Grenoble.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Angoulême.

Angoulême, 18 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel intérêt j'ai lu vos Conférences de Paris, Londres et Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain. On ne pouvait mieux plaider une si grande cause. Vous y avez mis votre talent et votre cœur d'apôtre. Aussi ne suis-je pas étonné de la profonde émotion avec laquelle partout votre parole a été accueillie.

Sa Sainteté avait ouvert la voie avec l'autorité et l'éclat qui caractérisent tous ses actes. Investi de la mission de poursuivre cette sainte œuvre, vous lui gagnez d'universelles sympathies, qui permettent d'en espérer le succès prochain. Soyez persuadé, Monseigneur, que tous vos frères dans l'épiscopat partagent vos pensées, applaudissent à votre zèle et qu'ils admirent l'immense labeur que vous vous êtes imposé; qu'ils en sont heureux pour le bien de tant de pauvres peuples, dont vous peignez si éloquemment les douleurs, et pour l'honneur que l'Église reçoit de votre dévouement. Le plus humble d'entre eux, je ferai connaître vos Conférences, surtout dans nos séminaires et nos maisons d'éducation, en ajoutant un appel à la prière, si puissante

pour féconder le travail par la grâce et assurer à la parole son efficacité.

Je n'insisterai pas, Éminence, sur une thèse que vous avez parfaitement exposée et défendue ; thèse si conforme d'ailleurs, à l'esprit de l'Évangile, à son influence dans le monde, et à la mission de l'Église aujourd'hui comme dans le passé.

- Mais je tiens à vous dire que je suis d'esprit et de cœur avec vous.

Et je vous prie d'agréer, Eminence, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

† A. L.,
Évêque d'Angoulême.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans.

Orléans, le 19 septembre 1888.

Éminence,

Je viens de lire avec une émotion et un serrement de cœur inexprimables les trois Conférences sur l'esclavage africain, que vous avez faites naguère à Paris, à Londres et à Bruxelles.

Vous y avez décrit, avec la précision du témoin et l'éloquence indignée du chrétien, les horreurs de cette « chasse aux esclaves », qui a détruit déjà plusieurs millions d'êtres humains dans le centre de l'Afrique, et qui menace de transformer en un hideux cimetière une des plus riches contrées du monde.

Oui, ils sont infâmes et abominables les procédés de capture pratiqués par ces hommes affreux au sujet desquels vous citez le proverbe africain : Dieu a fait les blancs, Dieu a fait les noirs, c'est le démon seul qui fait les métis.

Mais, si leur œuvre de sang est infernale, que dire de l'inertie et du laisser-faire de l'Europe civilisée, en présence de l'horrible trafic qui se poursuit à ses portes et qui devien-

drait son éternel opprobre, si elle n'opposait enfin au plus odieux des fléaux une résistance énergique et décisive?

Éminence, vos paroles ardentes et vos cris de douleur ont retenti dans l'âme de tous ceux qui les ont entendus; et, comme autrefois le vaillant guerrier qui, au récit de la Passion, s'écriait, la main sur son épée : Que n'étais-je là avec mes Francs! ils ont senti naître en eux le désir de réprimer par tous les moyens un brigandage que l'impunité enhardit.

Jamais l'épée fut-elle tirée pour une plus légitime défense; et, depuis Pierre l'Ermite et saint Bernard, jamais cause fut-elle plaidée avec une éloquence plus entraînante? Aujourd'hui d'ailleurs, comme au moyen âge, il s'agit de refouler la barbarie musulmane, et si ce n'est plus le tombeau du Christ, dont la conquête réclame une nouvelle croisade, c'est au moins une portion considérable de son héritage, rachetée par sa croix, et que nous ne pouvons, de sang-froid, laisser périr.

La cause est donc entendue; il faut s'armer pour la défendre; Dieu le veut.

Vous ne pouvez douter, Éminence, que, dans une entreprise aussi sainte, bénie et encouragée par le Saint-Père, tout l'Épiscopat français ne soit avec vous.

Pourquoi faut-il que la grande voix de notre commun maître, mon bien-aimé prédécesseur, ait cessé de se faire entendre? Avec quelle puissance de persuasion, avec quelle chaleur communicative, l'illustre Évêque, toujours prêt à défendre les opprimés, n'aurait-il pas, comme le généreux Primat d'Afrique, rappelé à leur devoir les gouvernements et les peuples, et protesté contre ce crime atroce : l'extermination de toute une race par une bande de vils assassins!

Interprète et héritier des sentiments de Mgr Dupanloup, je viens vous promettre, Éminence, le concours qu'il dépend de moi de vous prêter, au milieu de la crise douloureuse que traverse encore, en notre pays de France, la liberté la plus précieuse, celle des âmes et des consciences.

Puissions-nous, en tendant la main aux peuplades infortunées qui gémissent et agonisent là-bas, au fond de votre vaste diocèse, et en faisant, s'il est possible, tomber leurs chaînes, appeler sur nos têtes la bénédiction de Celui qui regarde tous les hommes, et surtout les plus délaissés, comme les enfants de sa grande famille.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

† PIERRE,
Évêque d'Orléans.

Lettre de Mgr l'Évêque de Marseille.

Marseille, le 20 septembre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Lorsque le pèlerinage africain vint, sous la conduite de Votre Éminence, offrir à Léon XIII, pendant les fêtes jubilaires, l'hommage de son respect, de son amour et de son obéissance filiale, vous lui présentâtes de jeunes nègres chrétiens, prémices de l'apostolat de nos missionnaires dans l'Afrique centrale.

Le cœur du Pape éprouva une vive joie de voir l'aurore se lever sur un peuple assis depuis longtemps dans les ombres de la mort, et cette joie ne fut pas la moindre de celles que lui procura son jubilé sacerdotal. Mais il ne put qu'être affligé à la pensée du dur esclavage qui pèse encore si lourdement sur ce malheureux pays, et il confia à votre zèle la mission d'établir et de propager « l'œuvre sublime de la rédemption des esclaves ».

Par cet acte, le Souverain Pontife continue la tradition de ses prédécesseurs. Vous l'avez souvent et éloquemment rappelé et vous le disiez hier encore : « L'Église catholique a condamné par la voix de vingt papes (et en dernier lieu par le pape Léon XIII), comme *contraires au droit naturel*, la chasse et la vente de l'homme. »

Vous avez entrepris cette mission avec l'autorité d'un prince de l'Eglise, qui agit au nom du Vicaire de Jésus-Christ ; vous l'accomplissez avec la grandeur, la générosité, l'élévation d'un cœur français, vraiment digne de la nation qui mérita, par son zèle à servir l'Église dans ses projets de liberté chrétienne, d'être appelée sa fille aînée. Vos accents émus qu'ont entendus Paris, Londres, la Hollande et la Belgique, ont retenti dans tout le monde chrétien. Il n'est certainement aucun évêque catholique qui n'ait senti son cœur battre à l'unisson de vos propres sentiments, qui ne soit soulagé et heureux d'entendre stigmatiser, à la face du monde, les hontes de l'esclavage du centre de l'Afrique, et qui ne désire, qui n'espère avec vous le voir cesser bientôt.

Pour moi, Éminentissime Seigneur, j'ai recueilli vos nobles paroles, non seulement avec admiration et avec un assentiment respectueux, mais, permettez-moi de le dire à Votre Éminence, je les ai reçues aussi avec une joie filiale. C'est de vos mains et sur la terre d'Afrique que j'ai reçu la consécration épiscopale. J'y ai travaillé plusieurs années, guidé et excité par les grands exemples de votre vie pastorale. Aussi éprouvé-je un véritable bonheur du bien qui arrive à l'Église d'Afrique, et des succès qui couronnent le zèle infatigable et la charité sans mesure du Père qui en dirige les destinées.

La mission à laquelle vous consacrez toutes vos forces est très grande et dépasse toute puissance humaine. Mais l'œil, qui a suivi attentivement jusqu'ici vos œuvres dans leur suite et dans leur progrès, peut reconnaître le plan de la Providence qui vous préparait l'œuvre immense de la rédemption des esclaves. Dieu vous la confie aujourd'hui, comme le couronnement et la consommation de celles qui l'ont précédée. Après avoir agrandi, par un exercice constant et toujours croissant, la charité de votre grand cœur, il vous demande aujourd'hui d'en répandre les trésors jusque dans le centre de l'Afrique, par vos missionnaires. Il veut que vous mettiez entre leurs mains et dans les mains des coopé-

rateurs de leur œuvre cette arme puissante de la charité, qui vous a déjà obtenu de si brillantes conquêtes.

Nous pouvons bien répéter avec le même enthousiasme de nos pères : Dieu le veut. Il bénira vos travaux. Ce sera votre gloire, ce sera aussi la gloire de la nouvelle Église de Carthage qui n'aura rien à envier à la Carthage d'autrefois.

Je suis heureux de penser que Notre-Dame de la Garde ne restera pas étrangère à cette glorieuse entreprise. Vous lui avez voué un amour filial et un culte assidu; son cœur maternel soutiendra et bénira vos travaux. Cette étoile de la mer guidait autrefois les missionnaires qui allaient briser les chaînes des captifs retenus dans les États barbaresques; aujourd'hui, elle guidera et protégera plus puissamment encore, puisqu'il s'agit d'une œuvre plus vaste et plus difficile, tous ceux qui, répondant à votre appel, viendront s'embarquer à nos rivages pour aller travailler à la grande œuvre de l'abolition de l'esclavage.

Je ne doute point que mes bien-aimés diocésains, dont vous connaissez la foi et le dévouement pour toutes les grandes choses, ne s'empressent d'apporter leur concours à la sainte entreprise que, sur la parole du Souverain Pontife, vous commencez avec une généreuse intrépidité et que, avec la grâce de Dieu, vous mènerez à bonne fin, malgré les obstacles de toute nature que l'esprit du mal ne manquera pas de vous opposer.

Veuillez agréer, Vénéré et Éminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Éminence, le très humble et reconnaissant serviteur.

† LOUIS,
Évêque de Marseille.

Lettre de Mgr l'Évêque de Séez.

Séez, le 21 septembre 1888.

ÉMINENCE,

J'ai lu et reçu avec le plus vif, le plus consolant intérêt, vos admirables Conférences sur l'abolition de l'esclavage, que vous avez bien voulu m'adresser de Paris et de Londres. Quel est le cœur chrétien et français qui pourrait y rester insensible ?

Vous avez, Éminence, accompli de grandes choses dans le cours de votre vie épiscopale si noblement remplie. Vous ne pouviez mieux la couronner qu'en entreprenant, avec tant de courage et de sublime dévouement, d'intéresser l'Europe, que dis-je ? le monde civilisé tout entier à briser les chaînes honteuses qui pèsent si lourdement sur une immense partie de l'humanité. Il fallait un grand cœur comme le vôtre pour oser, dans un siècle sceptique et égoïste par excellence, lever d'une main ferme, héroïque le drapeau de la vraie liberté pour tous, telle que l'entend le Christ rédempteur.

Honneur à vous, Éminence, et que Dieu vous donne la victoire. Vous aurez ainsi acquis des droits nouveaux à la reconnaissance de l'Église qui vous a placé au plus haut rang de sa hiérarchie. L'humanité vous bénira, et la France sera fière de son noble enfant.

Agréez, je vous prie, Éminence, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux, les plus entièrement dévoués.

† FRANÇOIS-MARIE,
Évêque de Séez.

Lettre de Mgr l'Évêque de Périgueux et Sarlat.

Périgueux, 22 septembre 1888.

ÉMINENCE,

J'ai reçu avec reconnaissance les Conférences que vous avez faites à Paris, à Londres et à Bruxelles.

Le douloureux intérêt qui s'attache à la lecture des scènes de barbarie dont les populations du centre de l'Afrique sont victimes, vous assure l'appui moral, et, autant qu'il se pourra, le concours effectif de tout l'épiscopat catholique.

Après l'Encyclique de Léon XIII sur l'abolition de l'esclavage au Brésil, et son allocution du 26 mai dernier au pèlerinage africain, c'était l'heure opportune de la croisade dont vous êtes, Éminence, l'infatigable et puissant apôtre. Ce qui le prouve encore, c'est le retentissement donné par la presse européenne à vos éloquentes Conférences, c'est l'émotion qu'elles ont produite au sein des nations chrétiennes, c'est enfin, qu'il me soit permis de le dire, l'admiration de tous devant le courage, l'activité, le zèle que vous consacrez à une œuvre d'humanité et de civilisation, qui comptera, il est vrai, parmi les plus grandes de ce siècle.

Pour ma part, Éminence, si le désastre qui a récemment frappé mon diocèse, d'ailleurs cruellement éprouvé, ne me permet de venir en aide à votre mission que par une bien modeste offrande, j'y participerai du moins par mes prières et celles de mon clergé. Je fais des vœux pour que de nombreux jeunes hommes au cœur vaillant répondent à votre appel. Et il en sera ainsi ; car notre France n'est pas tellement dégénérée qu'en elle soit éteinte la race glorieuse de nos anciens croisés.

Daigne aussi le Seigneur bénir les négociations dont le Saint-Siège a déjà pris l'initiative ; et que, sous l'action commune des peuples chrétiens, tout un grand continent, trop longtemps désolé par les horreurs de la tyrannie, soit bientôt ouvert à la lumière de l'Évangile et au progrès de la vraie civilisation !

Daignez agréer, Éminence, l'hommage de mon affectueux respect.

† N.-JOSEPH,
Évêque de Périgueux et Sarlat.

Lettre de Mgr l'Évêque de La Rochelle.

La Rochelle, le 22 septembre 1888.

ÉMINENCE,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les remarquables Conférences que vous avez données à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain. Le monde entier connaît votre éloquence; mais j'ose dire qu'elle s'est surpassée dans la description des scènes cruelles dont l'Afrique est le théâtre. C'est que votre cœur de pasteur et de père est profondément attristé, et qu'il veut communiquer à toutes les âmes chrétiennes le feu brûlant de la charité paternelle.

La noble croisade que vous entreprenez, sur l'initiative de l'auguste Léon XIII, sera le glorieux couronnement des grandes œuvres que Votre Éminence a fondées et dont j'aimais à suivre le radieux épanouissement pendant mon épiscopat sur la terre d'Afrique. Elle sera le plus beau fleuron de la riche couronne qui ceint votre front de Pontife et d'apôtre.

En brisant les liens de nos frères captifs, vous rendrez le plus immense service à l'Église et à l'humanité. Je souhaite que votre chaleureux appel soit entendu, et qu'une nombreuse armée d'âmes vaillantes se lève pour marcher à votre suite.

Veuillez agréer l'assurance de la profonde vénération et des sentiments bien respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble serviteur.

† ÉTIENNE,
Évêque de La Rochelle.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Annecy.

Annecy, le 24 septembre 1888.
En la fête de Notre-Dame de la Rédemption des captifs.

ÉMINENCE RÉVÉRENDISSIME,

Il a plu à Dieu de choisir la grandeur pour le caractère propre du Pontificat du Pape aujourd'hui régnant. Dieu a fait ainsi, en un temps où tous les hommes, qui peuvent observer et penser, accusent une dépression effrayante de l'idée chez leurs contemporains.

Les saintes et si vénérables Églises connues vaguement, parmi nous, sous le nom d'Églises d'Orient ont été des premières à entendre la voix de Léon XIII. Elles étaient à peu près oubliées des catholiques de l'Europe occidentale. La vie administrative emprisonnait non seulement l'essor de la prédication de l'Évangile, mais aussi les regards; les exigences d'une foule d'intérêts secondaires nous avaient accoutumés à donner des proportions restreintes à cette Église qui n'a d'autres limites que celles du monde.

Mais le Pape ne s'est point borné à tirer de leur long sommeil les Églises de l'Asie Mineure et de l'Afrique septentrionale : il a voulu encore reprendre contre l'esclavage l'œuvre de ses prédécesseurs sur la Chaire de Pierre. Cette glorieuse lutte avait été interrompue bien souvent et pendant de longues périodes de temps. Les divisions entre les Princes chrétiens et la prétendue Réforme, pendant les derniers siècles, et, en celui-ci, l'instabilité et le déplacement continuel des forces sociales avaient arrêté la marche de l'Église vers la libération de l'esclave. Cette immobilité a pris fin : nous reprenons la marche en avant. Ce sera, pour les catholiques de cette génération, le sujet de continuelles et très vives actions de grâces envers la bonté de notre Dieu.

Mais qu'elle soit encore bénie et mille fois glorifiée de ce que, à la fin du dix-neuvième siècle comme à la fin du onzième, c'est en France que le Vicaire de Jésus-Christ trouve

un apôtre de ces pensées de délivrance, un chef d'une armée de libérateurs combattant au nom du Christ Sauveur.

Il n'est pas une époque de votre vie, Éminence, qui ne vous ait préparé à cette mission unique et grande entre toutes. Le doigt de Dieu, comme on appelait si bien autrefois son action providentielle, le doigt de Dieu vous a tracé la voie et conduit jusqu'à cette heure où nous vous voyons rallier au combat pour la liberté les âmes généreuses. Qu'il achève cette Œuvre! qu'il vous conduise, toujours combattant et toujours vainqueur, à ce jour de gloire pour la sainte Église, sur lequel votre pensée, vos désirs sont fixés, depuis bien des années déjà, avec un si ardent amour, avec une si infatigable persévérance !

Tel est, Éminence Révérendissime, le vœu bien cher de celui qui a l'honneur de se dire, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† LOUIS,
Évêque d'Annecy.

Lettre de M. Duboury, Vicaire Capitulaire de Saint-Brieuc.

Saint-Brieuc, le 26 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Comme vous le savez, notre diocèse a eu le malheur de perdre son Évêque bien-aimé. Nous nous sommes permis, mon collègue et moi, d'ouvrir la lettre et de lire les admirables Conférences que vous lui adressiez, et nous avons l'honneur de vous en accuser réception. Nous n'avons pas qualité pour unir notre voix à celle de l'épiscopat et pour dire à Votre Éminence notre adhésion complète à cette œuvre de l'abolition de l'esclavage africain, et notre admiration profonde pour la manière dont vous menez cette campagne laborieuse. Ces sentiments seront sans nul doute partagés par le nouveau Pontife que la Providence nous enverra. Nous lui

remettrons fidèlement les documents que nous avons entre les mains.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

A. DUBOURY,
Vicaire Capitulaire.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Rouen.

Rouen, le 24 septembre 1888,
Fête de Notre-Dame de la Merci.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Écho fidèle de la grande voix de Léon XIII, votre appel à la croisade contre l'esclavage a fait tressaillir tous les cœurs. Depuis que vous avez retracé à nos yeux le sombre tableau des tortures infligées en Afrique à des milliers de créatures humaines, victimes du plus abominable trafic, nous ne pouvons en détourner notre pensée; nous voyons cette longue chaîne de cinq cent mille esclaves vendus, chaque année, en Turquie et sur les marchés du continent africain; nous entendons les cris de terreur et d'angoisse, et les râles des mourants, dans les massacres qui accompagnent cette chasse à l'homme; nous assistons aux désespoirs et aux convulsions de ces captifs, de ces femmes, de ces enfants qui rougissent de leur sang le chemin des caravanes.

Ces horribles scènes, tant de fois décrites par nos missionnaires et par les explorateurs les plus renommés : Livingstone, Cameron, Stanley, Buxton, Speke, Pinto, semblent prendre, aux accents de votre parole, une vérité plus accablante encore. Nous en avons l'âme brisée et nous oublions toute autre préoccupation pour nous écrier avec vous : « Assez d'opprobres, assez de crimes, assez d'insultes à l'humanité et à la civilisation chrétienne ! Il faut que cette plaie hideuse disparaisse tout de suite et à tout prix du monde moderne ! »

Les Souverains Pontifes ont souvent réclamé contre ces trafics criminels et les ont frappés d'anathème. Est-il besoin de rappeler les Lettres Apostoliques de Pie II, 7 octobre 1462, de Paul III, 29 mai 1537, d'Urbain VIII, 22 avril 1639, de Benoît XIV, 2 décembre 1711, et de Grégoire XVI, 3 décembre 1838, où se trouve condamnée et flétrie la traite des esclaves?

Léon XIII, renouvelant les protestations de ses prédécesseurs contre « la monstrueuse atrocité de l'esclavage, opprobre de la religion, de la justice et de l'humanité », a dénoncé, dans son admirable Lettre aux évêques brésiliens, les attentats de ceux qui osent trafiquer de la chair humaine, et il a conjuré « les hommes apostoliques de ne rien épargner pour assurer le salut et la liberté des esclaves ».

Vous avez apporté, Monseigneur, votre irrécusable témoignage en faveur de l'Afrique, plus éprouvée encore que le nouveau monde par les ravages de ce fléau.

En effet, depuis que les invasions des barbares et la conquête musulmane ont arrêté l'expansion de l'Évangile dans ces vastes régions où « les assemblées d'Évêques étaient autrefois aussi nombreuses que les conciles universels, et où la loi de Dieu attendait son explication de la bouche d'Augustin », les peuples y sont en proie à toutes les erreurs et à tous les vices de l'idolâtrie. L'esclavage, qui doit son origine à l'abus de la force et au mépris des âmes, n'a revêtu nulle part un caractère plus odieux. C'est là que l'infâme commerce des nègres s'est exercé et s'exerce encore avec le plus de cynisme et d'impunité.

Poursuivez donc, Éminentissime Seigneur, votre œuvre si vaillamment entreprise au nom de l'Évangile et de l'humanité. L'épiscopat et le clergé français sont fiers de marcher avec vous. La cause que vous défendez est nôtre à tous; nous lui consacrerons toutes les forces de notre dévouement, et point de repos pour nous tant qu'elle n'aura pas triomphé. Le passé, d'ailleurs, est ici le garant de l'avenir. Rome païenne regorgeait d'esclaves, on les comptait déjà sous saint

Léon Ier. Il n'y en avait plus un seul en Europe sous le pontificat de Léon X. Il faut que le pontificat de Léon XIII, qui a si bien mérité de la civilisation chrétienne, porte un coup mortel à l'esclavage.

Un jour, l'Afrique régénérée célébrera comme une des grandes étapes de son affranchissement le jubilé de Léon XIII et cette audience où, devant vous et le pèlerinage africain, « il a invité et vivement engagé tous ceux qui ont le pouvoir entre les mains à mettre un terme au hideux trafic des nègres et à employer tous les moyens pour que cette plaie ne continue pas davantage à déshonorer le genre humain ». Elle bénira la croisade que vous avez commencée avec tout l'élan d'un grand cœur, tout le prestige de vos longs et glorieux services, et où vous suivra fidèlement l'élite de l'humanité. Elle gravera en lettres d'or, au frontispice de l'histoire de sa liberté, la parole de l'Apôtre que vous avez jetée aux quatre vents du ciel, et dont vous avez fait le texte de vos appels à tout ce qu'il y a dans le monde d'esprits élevés et de nobles cœurs : *Ubi non est servus et liber, sed omnia et in omnibus Christus.*

Agréez, Éminentissime Seigneur, avec ces vœux et l'assurance de mon concours le plus absolu et le plus dévoué, mes respectueux hommages.

† LÉON,
Archevêque de Rouen.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Bourges.

Bourges, le 16 septembre 1888.

Éminentissime Seigneur,

Vous avez noblement répondu à l'appel du Souverain Pontife, et votre nom sera répété avec honneur dans tous les temps et dans tous les lieux où retentira la parole libératrice de Léon XIII, c'est-à-dire partout et toujours. J'ai lu avec la plus vive émotion vos discours en faveur de ces populations de l'Afrique, flétries, ruinées et détruites par l'esclavage, et,

comme tous vos auditeurs, j'ai compris quel est le devoir des nations chrétiennes, surtout de celles qui ont conservé l'intégrité de la foi catholique.

C'est l'honneur du Siège Apostolique de n'avoir jamais cessé, dans le cours des siècles, de rappeler que la *vérité* évangélique est *libératrice*, *Veritas liberabit vos*, et d'en avoir persuadé les peuples chrétiens au point qu'ils considèrent l'esclavage comme irréconciliable avec la vraie civilisation, tandis qu'il était considéré, chez les peuples les plus illustres de l'antiquité, comme l'une des bases essentielles de l'édifice social. Longtemps l'Église dut procéder avec prudence, proclamant la doctrine dans toute sa pureté, mais ménageant les institutions et les hommes. Aujourd'hui, le triomphe de la doctrine est complet, et nul ne le conteste. Le champ libre est donc ouvert à l'action. Il ne reste plus qu'à montrer que cette action est nécessaire, à persuader qu'elle est un devoir, et à faire voir qu'elle est possible et qu'elle sera efficace.

C'est ce que vous avez fait, Éminence, avec toute l'autorité de votre dignité dans l'Église, de votre longue expérience des choses d'Afrique et de la générosité de votre cœur. Vous avez fait parler des témoins irrécusables, et, maintenant que la cause de l'esclavage africain est si parfaitement instruite, il n'est plus permis de douter de la nécessité de l'intervention active des peuples civilisés et chrétiens. Dieu le veut! Nous le répétons avec vous, sans hésiter.

Votre parole a retenti au loin, et elle s'est répandue dans le monde comme ces murmures que les vents emportent sur leurs ailes. Partout où Jésus-Christ est reconnu, adoré et aimé comme le Rédempteur de tous les hommes, votre appel suscitera de ferventes prières, de généreuses offrandes et de courageux dévouements.

Daignez recevoir mon aumône. Elle est modeste comme mes ressources; mais j'espère qu'il me sera possible de la renouveler.

Veuillez agréer, je vous prie, l'hommage des sentiments d'admiration et de respect avec lesquels je suis, Éminence, votre très humble et bien dévoué serviteur.

† JOSEPH,
Archevêque de Bourges.

Lettre de Mgr l'Archevêque d'Avignon.

Avignon, le 2 octobre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Je suis bien en retard pour vous exprimer ma reconnaissance de l'envoi de vos éloquentes et si touchantes Conférences de Paris, de Londres et de Bruxelles. J'ai vivement regretté que des circonstances indépendantes de ma volonté ne m'aient pas permis de m'acquitter plus tôt de ce devoir.

Je les ai lues toutefois, Éminentissime Seigneur, avec un bien vif intérêt et une profonde émotion.

La croisade contre l'esclavage africain, que Votre Éminence, sous l'inspiration du chef de l'Église, prêche avec tant de zèle et de dévouement, sera, sans contredit, l'une des plus grandes œuvres de notre siècle. Elle occupera dans l'histoire une place d'honneur, à côté de celle qui fut prêchée autrefois par Pierre l'Ermite et par saint Bernard. Pour la France et pour l'Église, elle sera un nouveau titre de gloire, et un inappréciable bienfait pour l'humanité.

Mettre un terme aux horreurs sanglantes, aux ignominies sans nom que vos discours ont révélées au monde; arrêter la barbarie qui menace d'anéantir toute une race humaine et de dépeupler un vaste continent; préparer à ces populations de l'Afrique, si malheureuses jusqu'à ce jour, les biens de la foi, de la liberté et de la civilisation : quoi de plus propre à exciter l'admiration, à susciter le concours de toutes les âmes nobles et généreuses !

Telle est votre entreprise, Eminentissime Seigneur, et elle peut compter sur notre admiration, et, dans la mesure du possible, sur notre concours.

Nous aussi, hélas! nous avons une croisade à soutenir contre une barbarie non moins odieuse et non moins redoutable que celle des esclavagistes africains. Il nous faut lutter contre ceux qui attentent criminellement à la liberté des consciences chrétiennes et s'efforcent d'arracher les âmes à l'influence vivifiante de la vérité et de la vertu et à les entraîner dans l'esclavage de l'erreur et du vice. Nos ressources matérielles, malgré le dévouement des catholiques, ont peine à suffire aux besoins créés par la déplorable situation qui nous est faite.

Néanmoins, Éminentissime Seigneur, nous ferons de notre mieux pour répondre à votre charitable appel et à celui de l'auguste Léon XIII.

Le Ciel bénira le zèle de ce grand Pape et le vôtre, et votre œuvre commune, malgré les obstacles que prévoit la prudence humaine, aura le succès qui est assuré aux œuvres de Dieu.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage de la religieuse vénération et des sentiments dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† ANGE,
Archevêque d'Avignon.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Paris.

Paris, le 4 octobre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

J'ai suivi avec un religieux intérêt l'accomplissement de votre mission pour l'abolition de l'esclavage africain.

Parmi les sujets de consolation que Dieu a donnés à son Église, durant cette année jubilaire, nous devons, sans contredit, compter l'acte de notre grand Pape Léon XIII, qui, à l'occasion de l'abolition de l'esclavage au Brésil, a de nouveau mis en lumière l'enseignement catholique sur cette

question qui touche aux intérêts les plus graves de l'humanité. Il est vraiment beau de voir l'Église, depuis l'origine, appliquée à guérir l'humanité de cette plaie de l'esclavage, par une action aussi prudente qu'efficace et énergique.

Votre Eminence nous a signalé les régions que ronge encore cette plaie hideuse. Bien des fois, Éminentissime Seigneur, j'ai admiré, avec une grande reconnaissance envers Dieu, les œuvres de votre zèle apostolique pour la régénération des populations africaines. Ces œuvres reçoivent aujourd'hui leur complément dans la mission que le Souverain Pontife vous a donnée pour l'abolition de l'esclavage en Afrique.

Il semble que l'heure de la miséricorde divine soit venue pour ces malheureuses contrées. Les Puissances européennes se sont unies pour interdire la traite des noirs. Les Missionnaires pénètrent jusqu'au centre du continent africain. Comme toujours, c'est la charité qui, s'unissant aux moyens humains, viendra y donner l'efficacité.

Puisse notre vieille Europe oublier ses querelles et ses dissensions, faire la trêve de Dieu et consacrer l'influence prédominante qu'elle tient de la civilisation chrétienne à christianiser l'Afrique !

Nos prières et nos vœux les plus fraternels accompagnent Votre Éminence dans sa religieuse entreprise. Je m'y sens obligé plus particulièrement que bien d'autres, puisque Votre Éminence a établi à Paris le siège du Comité national pour l'abolition de l'esclavage africain. Les chrétiens éminents qui le composent pourront toujours compter sur mon concours le plus dévoué.

Veuillez, Éminentissime Seigneur, agréer l'hommage de la vénération et du religieux dévouement avec lesquels je suis, de Votre Éminence, le très humble et obéissant serviteur.

† FRANÇOIS,
Archevêque de Paris.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Besançon.

Besançon, le 7 octobre 1888,
En la fête du Saint-Rosaire.

Éminentissime Seigneur,

J'ai été heureux de recevoir et de lire les Conférences que Votre Éminence a faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, contre l'esclavage africain. J'adhère de toutes les puissances de mon âme à l'œuvre dont vous vous êtes fait l'apôtre.

Il appartenait au Pape de donner le signal et le mot d'ordre de cette croisade antiesclavagiste qui est si bien dans la tradition de l'Église. Nous aimons à voir l'Encyclique aux évêques du Brésil et l'allocution du 26 mai dans le magnifique reflet de ces fêtes jubilaires qui ont mis si puissamment en relief, devant le monde entier, la personne et l'autorité de Léon XIII.

Mais, qu'il me soit permis de le dire, la Providence qui tient en réserve les vaillants et les forts pour les entreprises extraordinaires, avait admirablement préparé Votre Éminence pour seconder, comme il faut, les desseins du Saint-Père.

Nulle voix plus éloquente et plus autorisée que la vôtre ne pouvait porter aux capitales de l'Europe l'écho et le commentaire indispensable de la parole pontificale. Notre génération contemporaine, facilement distraite par les courants multiples de l'opinion, prompte à l'illusion de croire que tout est bien, dans un siècle de liberté et de progrès, avait besoin de se voir mettre franchement en présence de ces épouvantables réalités qu'a vues et sondées votre cœur d'évêque, de pasteur et de père.

Aux récits que vous faites, Éminentissime Seigneur, sur des témoignages irrécusables et pour ainsi dire *de visu*, on est saisi non pas d'émotion, mais d'une sorte de stupeur. Est-il possible qu'en ce dix-neuvième siècle, malgré les

mœurs et malgré le droit des gens, à deux pas du monde civilisé, sous les yeux des nations européennes, subsiste encore un foyer de barbarie, de corruption et d'indicible cruauté ! La cause que vous avez entrepris de plaider, pourrait-elle n'être pas gagnée d'avance devant toutes les âmes généreuses, sans distinction de partis et de croyances, devant les chefs de gouvernement eux-mêmes? C'est la cause de l'humanité et de la civilisation, en même temps que celle de l'Église et des âmes.

Votre appel sera entendu, Éminence, comme il mérite de l'être. Nous serons avec vous, heureux de vous seconder chacun dans la sphère d'action et d'influence qui peut nous appartenir, fiers de l'honneur qui revient à la religion, de l'initiative du Souverain Pontife et de votre courageuse intervention.

Que Dieu soutienne vos forces ! Puissiez-vous, sinon mener jusqu'au bout une entreprise qui dépasse l'effort d'un homme et d'une génération, du moins la mettre en si bonne voie que le mouvement imprimé par vous ne se ralentisse plus, tant que ne sera pas définitivement extirpé le chancre qui ronge le continent africain !

Veuillez dès maintenant recevoir ma modeste offrande et agréez l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Éminence Révérendissime, le très humble et obéissant serviteur.

† ARTHUR-XAVIER,
Archevêque de Besançon.

Lettre de Mgr l'Archevêque d'Aix.

Aix, le 8 octobre 1888.

ÉMINENCE,

La grande œuvre que vous avez entreprise pour l'abolition de l'esclavage africain ne pouvait pas ne pas obtenir l'approbation et l'admiration universelles : Africain vous-

même par le cœur et par le dévouement, par vingt-cinq ans d'apostolat, connaissant les mœurs, les coutumes, les besoins et les misères profondes de ces nombreuses tribus dont le Saint-Siège vous a confié l'évangélisation, vous étiez prédestiné à cette sublime mission : vous n'avez calculé ni avec l'âge, ni avec les fatigues, ni avec les dépenses et mille autres difficultés prévues et imprévues. Au moment où le Pape se demandait : Qui enverrai-je? *Quem mittam*, vous vous êtes présenté, et vous lui avez dit : *Ecce ego, mitte me : me voici, envoyez-moi : tout ce que vous me commanderez, je le prêcherai.* — Ce mandat, il vous l'a donné, le 26 mai, quand vous lui avez annoncé le pèlerinage africain. Ce jour-là, nous avons vu se renouveler la scène de Clermont : Léon XIII parlait comme Urbain II, et pour la même cause : il organisait et prêchait la croisade du dix-neuvième siècle. — Nouveau Pierre l'Ermite, avec la même mission, les mêmes bénédictions, avec la même flamme apostolique, vous êtes parti à travers tous les chemins de l'Europe, répétant le cri de ralliement des premiers croisés : *Dieu le veut!* Vous prêchez avec une ardeur infatigable dans nos plus vastes églises de France et de Belgique, jusque dans une immense réunion de protestants anglais, qui ne sont pas vos admirateurs les moins dévoués et les moins sincères, comme ils ne seront pas les derniers à vous seconder généreusement; vous ne pouvez répondre à toutes les invitations. — Mais vos loyales et émouvantes Conférences font le tour du monde. — Elles sont lues avec avidité par quiconque ne veut pas rester étranger aux événements les plus considérables de notre siècle, et porte encore un cœur d'homme dans sa poitrine.

Sur ce terrain-là, il ne peut exister divergence d'opinions. Aussi toutes les nations, catholiques, hérétiques, schismatiques, et même infidèles, à l'exception de celles qui se livrent à cet abominable trafic et qui ne méritent que le nom de hordes sauvages, toutes les nations vous disent : « *Courage*, » magnanime libérateur des esclaves; nous sommes avec » vous : c'est notre dignité que vous vengez, en travaillant

» à détruire cette tyrannie, la plus infâme de toutes les ty-
» rannies, la honte de l'humanité : ceux que vous voulez
» rendre à la liberté sont nos frères. »

Qui donc n'aurait pitié de ces pauvres nègres, que des maîtres, plus inhumains que les tigres, traitent avec la dernière cruauté, comme nous ne ferions pas des animaux à notre service ; qu'ils tuent, qu'ils égorgent, laissent mourir de faim, de soif, livrent à la dent des bêtes féroces, dès qu'ils ne peuvent plus en retirer quelques services ou quelques pièces de monnaie ? — Qui donc oserait dire que ces malheureux ne nous valent pas, aux yeux de Dieu ? qu'ils ne sont pas ses créatures et ses enfants formés à son image, doués d'une âme immortelle, et destinés à le connaître, à l'aimer, à le servir, et à le posséder dans le ciel ?

Vous portez les bienfaits de la Rédemption à ces vastes contrées, livrées à des abominations qui paraîtraient incroyables, si vous ne les attestiez par votre témoignage personnel, par celui des voyageurs qui en ont été les témoins oculaires, par les correspondances de ces légions d'apôtres, de ces héroïques religieuses, que vous avez formées exprès, et que vous envoyez dans le centre de cette Afrique, si riche des dons de la nature, mais dévastée par ces hideux commerçants de chair humaine. Jésus-Christ est mort pour eux comme pour nous : à eux comme à nous, il a été dit : Frères, *vous êtes appelés à la liberté : il n'y a plus ni juif, ni gentil, ni scythe, ni barbare : vous êtes tous à Jésus-Christ.*

Vous continuez, Éminence, l'œuvre émancipatrice de l'Église catholique. Avant Jésus-Christ, la condition de l'immense majorité des hommes était l'esclavage. Depuis le Calvaire, l'Église n'a cessé de le battre en brèche, lentement, sagement, obligée qu'elle était de compter avec les temps, avec d'impérieuses exigences, avec d'inextricables obstacles, mais ne perdant aucune occasion de briser les chaînes. Tous les Pontifes romains, tous les missionnaires ont hautement prêché la doctrine devenue encore plus célèbre sur les lèvres de Léon XIII : *Libertas, præstantissimum*

donum, *la liberté*, *don qui surpasse tous les dons*. L'Église catholique ne pouvait pas manquer une seule occasion de réclamer la liberté pour tous ses enfants : qui est l'esclave des hommes ne peut être le serviteur libre de Dieu. — Son devoir ici-bas est de procurer à Dieu de vrais et libres serviteurs. Dans son sein et par son inspiration, se sont formés des Ordres spéciaux pour le rachat des captifs et des esclaves en pays infidèles : l'Ordre de la Merci, vingt ans après sa fondation, comptait six cents maisons, dans les diverses contrées de l'Europe. Qui ne connaît saint Jean de Matha, saint Pierre Nolasque, deux Français, et notre saint Vincent de Paul, qui a porté les fers de l'esclave sur votre sol africain. Pierre Claver, un des plus saints et des plus célèbres ennemis de l'esclavage, vient d'être placé sur nos autels. Vous êtes une preuve, Monseigneur, que le nouveau saint n'a pas oublié ses *chers et bien-aimés nègres*, ses meilleurs amis : vous avez hérité de son zèle.

Le moyen âge nous a laissé plus de trois cents décrets de conciles, définitions synodales et pontificales en faveur des esclaves. J'ai sous les yeux une admirable lettre de Grégoire XVI, dans laquelle, après avoir rappelé les efforts incessants, tentés par ses prédécesseurs et par tous les prédicateurs de l'Évangile pour la destruction de l'esclavage sur toute la surface de la terre, il termine par ces énergiques paroles : « En conséquence et en vertu de Notre autorité » apostolique, Nous réprouvons toutes ces choses (le com- » merce des noirs) comme indignes du nom chrétien, et en » vertu de cette même autorité Nous défendons, Nous inter- » disons à tout ecclésiastique et à tout laïque de considérer » le commerce des nègres comme permis, sous quelque pré- » texte que ce soit, ou de prêcher et d'enseigner, soit en se- » cret, soit en public et de toute autre manière, une doctrine » en contradiction avec cette lettre apostolique. » (3 décembre 1839.)

Est-ce clair, est-ce net, est-ce explicite? Il n'y a que le Vicaire de Jésus-Christ qui puisse parler de si haut, et se

faire entendre de si loin. Lui seul a l'autorité et le devoir de protéger le droit partout où il est violé, de défendre le faible, quelque puissant que soit celui qui s'appelle son maître, individu ou multitude.

Votre entreprise est difficile, Monseigneur, mais vous voyez que votre appel est entendu : les dévouements ne vous manquent pas : vous savez les créer : votre exemple entraîne.

Notre siècle, tout mal mené, mal gouverné et tout mauvais qu'il est, possède encore de nobles cœurs. — Plus d'un regrettera d'être né trop tôt, et de ne pouvoir s'enrôler sous votre bannière antiesclavagiste. Quelqu'un a dit que celui qui ferait disparaître cette plaie honteuse du commerce des esclaves serait le plus grand homme de son siècle.

Monseigneur, vous serez cet homme : c'est là notre confiance : *Dominus tecum*, *virorum fortissime.* La Providence vous a choisi et doué pour être la lumière de ces pauvres créatures, *pour ouvrir leurs cachots et briser leurs chaînes.* Elle *a fait de vous un vase d'élection, propre à tout bien, utile à Dieu lui-même.* — Nous savons que, votre œuvre accomplie, vous ne vous réserverez que le droit de dire avec les apôtres : *Nous avons fait ce que nous devions faire*, nous sommes des *serviteurs inutiles.* C'est Dieu qui a tout fait, et *je suis le premier à m'en étonner.*

Mais nous, Français, mais nous, prêtres, nous sommes fiers que cette nouvelle croisade de liberté chrétienne soit entreprise par un Français et par un prêtre ! Oui, par un Français, par un fils de cette nation qui est toujours à la tête des œuvres de dévouement, de zèle, de civilisation, et qui demeure le perpétuel soldat de Dieu, toujours l'arme au bras, toujours prête à partir, toujours habile à savoir vaincre et mourir pour la cause de Dieu et le bonheur spirituel et temporel des hommes.

Oui, par un prêtre, par un évêque, par un cardinal : si l'Europe a été faite par les évêques, comme les abeilles font leur ruche, vous êtes en voie, Éminence, de refaire cette

merveille dans la patrie des Augustin et des Cyprien : les prêtres en butte à tant de haines et d'injustices, à tant de malveillance et de préventions, se rencontreront donc partout où il y a des misères à soulager, des captifs à délivrer, des sacrifices à faire, des morts volontaires à souffrir pour l'amour de Dieu et de leurs frères. Les puissances de ce monde ont des milliards dans leurs trésors, et des millions de soldats dans leurs casernes, elles reconnaissent et condamnent la cruelle servitude qui pèse sur les nègres : dans la conférence de Berlin, elles ont promis de la combattre : leurs promesses sont restées lettres mortes : pourquoi? parce que la liberté est fille du Ciel! pour la prêcher, la répandre et la faire accepter par des ennemis, il faut un envoyé du Ciel : vous en êtes l'apôtre. A ceux qui nous attaquent nous pouvons dire : Vous qui vantez votre amour pour vos semblables, montrez-nous donc un Léon XIII, un cardinal Lavigerie, et des milliers d'autres formés à l'école du même maître.

Après la guérison du paralytique de l'Évangile, le peuple juif, émerveillé, *glorifiait Dieu qui donnait un tel pouvoir aux hommes*. Nous sommes saisis du même sentiment d'admiration : en voyant les œuvres que Dieu opère par vos mains, nous le glorifions d'avoir donné une telle puissance à un cœur charitable et apostolique : c'est plus que le mouvement que vous allez rendre à vos intéressants clients. Ils sont plus à plaindre que le paralytique sur son grabat ; lui avait au moins la liberté de prier, de demander ; mais eux n'ont que la liberté de se taire, d'être vendus, de mourir de faim, d'être roués de coups ; comme le divin Maître à l'infirme perclus de tous ses membres, vous leur direz : Levez-vous, emportez votre grabat, et rentrez dans votre maison. En recouvrant la liberté, ils rentreront dans la maison de Dieu qui est leur père : *Surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam.*

Veuillez agréer, Éminence, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec la mo-

deste offrande ci-incluse, regrettant de ne pouvoir faire plus.

† XAVIER,
Archevêque d'Aix.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Chambéry.

Chambéry, le 11 octobre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Si je suis l'un des derniers des Évêques de France à vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de vos deux Conférences faites à Paris et à Bruxelles dans le but de délivrer des horreurs de l'esclavage les populations de l'Afrique centrale, veuillez n'attribuer ce retard qu'à l'état de souffrance où je me trouve depuis plus de neuf mois et qui me permet à peine d'accomplir, chaque jour, les fonctions les plus essentielles de mon saint ministère.

Il y a quarante-cinq ans, Éminence, que, vous rencontrant, pour la première fois, au séminaire d'Issy, j'ai pu apprécier votre haute intelligence, votre grand cœur et l'ardeur de votre foi. Je n'ai donc jamais été surpris, en suivant pour ainsi dire pas à pas, dans votre vie sacerdotale et épiscopale, toutes les grandes œuvres que vous accomplissez, de n'avoir qu'à vous admirer et à en bénir la divine Providence.

Ma reconnaissance envers Dieu, qui vous a permis de faire de si grandes choses, avec une générosité constante, est devenue plus vive encore, à partir du jour où, sur l'initiative et avec les bénédictions particulières du Souverain Pontife Léon XIII, je vous ai vu, malgré votre âge et l'épuisement de vos forces physiques, causé par des labeurs inouïs, entreprendre l'œuvre qui vous a attiré, si justement, les félicitations de l'épiscopat, en France, et dans l'univers catholique, depuis que vous l'avez commencée.

J'espère que, dans son infinie bonté, le Seigneur vous don-

nera tous les moyens qui vous sont nécessaires pour la réaliser pleinement; nos prières les plus ferventes ne vous ont pas manqué et ne manqueront pas désormais à cette intention, et, en y joignant la minime offrande que contient cette lettre, je serais trop honoré que vous voulussiez bien l'agréer, avec l'hommage des sentiments très respectueux et tout dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Éminentissime Seigneur, votre serviteur très humble et affectueux en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† FRANÇOIS DE SALES-ALBERT,
Archevêque de Chambéry.

Lettre de Mgr l'Évêque de Pamiers.

Pamiers, le 21 septembre 1888.
En la fête de saint Matthieu.

ÉMINENCE,

Sur la parole du Vicaire de Jésus-Christ, vous avez entrepris contre l'esclavage une admirable croisade. Avec vous sont tous les cœurs chrétiens, toutes les âmes sacerdotales, tous les évêques du monde catholique.

Permettez au plus humble de ces derniers de vous parler au nom de ses fidèles, de ses prêtres, en son propre nom, et de vous dire que tous, dans ce diocèse de Pamiers, nous écoutons avec avidité vos paroles, que nous applaudissons à vos efforts, que nous prions Dieu pour le succès de votre grande œuvre, l'une des plus propres à faire bénir votre saint nom, et que nous sommes disposés à la seconder de tous nos efforts.

Daignez agréer, Éminence, l'hommage du profond respect de votre très humble et très obéissant serviteur.

† PIERRE-EUGÈNE,
Évêque de Pamiers.

Lettre de Mgr l'Évêque de Nîmes.

Nîmes, le 24 septembre 1888.
En la fête de Notre-Dame de la Merci.

Éminence,

Après avoir lu, relu, admiré vos magnifiques discours contre l'esclavage, qui font l'entretien de tous les peuples civilisés, il est bien utile de vous entendre répliquer, avec tant de compétence et de précision, aux contradicteurs que vous trouvez dans la presse. Ce n'est pas sans en ressentir quelque honte que nous voyons des plumes françaises s'employer à cette odieuse critique. Notre langue ne devait servir qu'à l'honneur, à la liberté, à la civilisation. Vous gémissez de voir l'abus qui en est fait pour défendre la plus misérable des causes, mais vous ne connaissez pas le découragement. La libre pensée se découvre, avec toutes ses corruptions, vous la poursuivez dans tous ses repaires, vous la déconcertez, vous la réduisez au silence. Ce sera le premier mérite et le premier succès de votre croisade.

Permettez-moi de vous citer, en ma qualité d'évêque de Nîmes, quatre vers de notre poète Reboul :

. . . . . D'où viendra le dictame
Qui doit guérir un cancer aussi grand?
C'est de la foi qui régénère l'âme;
Le scepticisme est esclave ou tyran.

Ce n'est pas seulement dans l'Afrique centrale qu'on trouve des tyrans et des esclaves. Nous avons les tyrans de la plume et les esclaves du journal. La foi qui vous anime et qui vous soutient est pour eux une énigme, ils refusent d'y croire et ils combattent votre entreprise avec toute la fureur de l'aveuglement.

Mais vous avez pour vous Dieu, le Pape, l'Église et tout ce qui reste, dans le monde, de justice, de grandeur et d'humanité. Nous avons admiré, dès notre enfance, ce grand évêque du seizième siècle, ce Las Casas, qui venait plaider, à

la cour des rois d'Espagne, la cause des esclaves. Nous imaginions les discours qu'il avait dû tenir, et nous nous efforcions, dans nos exercices de rhétorique, de mettre sur ses lèvres les paroles les plus propres à persuader Leurs Majestés catholiques.

Vous nous donnez, Éminence, au déclin du dix-neuvième siècle, un spectacle plus émouvant encore. C'est l'Europe entière que vous parcourez pour la même cause. Ce n'est pas seulement devant les cours, c'est devant les peuples que vous la plaidez ; et le mouvement ne s'arrêtera plus.

Quelque lointaine que soit la région où s'exerce l'esclavage, la parole auguste de Notre Saint-Père le Pape, répétée par vos lèvres, franchira des espaces immenses de terre et de mer et pénétrera, renversera tous les obstacles. Les marchands avides qui, tout chrétiens qu'ils semblent être, ne reculent pas devant la plus abominable des cruautés; les navires espagnols ou anglais qui, sans la pratiquer ostensiblement, cachent quelquefois à fond de cale quelque cargaison humaine destinée aux marchés d'esclaves ; les Puissances musulmanes, dont les unes ne font rien pour empêcher ce trafic, dont les autres le favorisent hautement, tous ces complices de la traite des noirs sauront qu'une croisade se forme pour y mettre fin, que le Pape l'ordonne, que vous en êtes le Pierre l'Ermite, et que, quelque effort que fassent les impies, toute l'humanité s'enrôlera à votre suite sous le drapeau de la croix. Plusieurs y mettront leur honneur, leur courage, leur sang ; un grand nombre, leurs dons et leurs aumônes ; tous, leurs sympathies et leurs prières. Dieu le veut ! Dieu le veut !

Je m'arrête sur ce mot qui résume toute la question et qui animera toute l'entreprise. Il ne me reste plus qu'à déposer dans vos mains l'obole d'un évêque deux fois ruiné par ses écoles libres et ses séminaires. Je rougirais de vous offrir si peu de chose, si un évêque pouvait rougir de sa pauvreté.

Daignez en agréer l'humble tribut, avec l'expression de mon admiration pour votre apostolat, de ma patriotique re-

connaissance pour vos glorieux services, et des sentiments de vénération affectueuse que vous trouverez toujours dans votre très humble, très dévoué et très obéissant serviteur.

† LOUIS,
Évêque de Nîmes.

Lettre de Mgr l'Évêque de Nevers.

Nevers, le 26 septembre 1888.

Éminentissime Seigneur,

J'ai lu, avec le plus vif intérêt, les magnifiques Conférences que vous avez faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage en Afrique.

Je remercie Notre-Seigneur d'avoir inspiré au Souverain Pontife la pensée d'une croisade contre cette traite des noirs, dont vous venez de mettre en si vive lumière les cruautés et les infamies. Cette touchante initiative ne sera pas, assurément, une des moindres gloires de ce Pontificat, illustré déjà par tant de grandes et saintes œuvres. Léon XIII ne fait, d'ailleurs, que continuer les traditions du Saint-Siège qui a toujours, l'histoire l'atteste, courageusement défendu, contre toutes les oppressions, les droits sacrés de la liberté et de la dignité humaine.

Mais le Chef de l'Église a dû, sans nul doute, bénir la divine Providence de lui donner, pour réaliser son généreux dessein, un tel auxiliaire dans la personne de Votre Éminence. Votre long séjour en Afrique, votre connaissance profonde des besoins de ces populations auxquelles vous avez consacré votre vie, l'intérêt surnaturel que vous leur portez, votre réputation si bien méritée de science, de vertu, de zèle apostolique, tout vous désignait pour être l'apôtre de cette œuvre admirable.

D'ailleurs, la cause que vous plaidez avec tant d'éloquence et de cœur est trop belle, trop digne d'intérêt pour ne pas susciter, dans tous les rangs de nos sociétés civilisées, d'ar-

dentes sympathies. Comment n'aurait-elle pas, avant toutes les autres, celles de l'épiscopat! Pour mon humble part, je ne saurais vous dire, Éminence, avec quelle religieuse émotion j'ai suivi, dès le début, votre sainte entreprise; combien j'ai remercié Dieu d'avoir choisi, pour être l'instrument de ses miséricordes sur ces malheureuses peuplades de l'Afrique, un enfant de la France; de quel cœur je lui demande de vous accorder la grâce de mener à bonne fin ce que vous avez si heureusement commencé.

Oui, que Dieu soutienne vos forces, écarte les oppositions, renverse les obstacles, multiplie les dévouements! Mais, surtout, qu'il inspire aux nations chrétiennes la noble ambition de prêter leur concours à cette œuvre d'un intérêt, on peut le dire, humanitaire! Jamais elles ne mettront mieux en pratique leurs devises de liberté et de fraternité, qu'en favorisant de tout leur pouvoir l'abolition de cet infâme trafic qui, continuant à se pratiquer après vos émouvantes révélations, deviendrait, pour notre civilisation, déjà si fière d'elle-même, une honte et un remords. Jamais elles ne trouveront une occasion plus favorable d'attirer sur elles les bénédictions du Dieu de toute charité, dont ces pauvres nègres sont, comme nous, les enfants bien-aimés.

Puisse, en particulier, notre France répondre à cet appel d'un de ses plus illustres fils et prendre, dans cette croisade, le rang qui convient à son caractère généreux et à ses traditions séculaires!

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'assurance du profond respect et de l'entier dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† ÉTIENNE,
Évêque de Nevers.

Lettre de Mgr l'Évêque de Tulle.

Tulle, le 29 septembre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

J'ai reçu avec reconnaissance et j'ai lu avec admiration les éloquentes Conférences que Votre Éminence a faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain. Assurément ma faible parole ne peut rien ajouter à toutes les lettres qui vous ont été adressées déjà par la plupart de nos vénérables collègues de France, pour ne pas dire du monde catholique tout entier; mais c'est un devoir bien doux de vous exprimer, avec mes humbles félicitations, ma plus ardente adhésion de Français et d'Évêque.

Dieu soit béni d'avoir suscité un défenseur digne de cette grande cause! Dieu soit béni d'avoir donné à la grande voix de Léon XIII un écho assez puissant pour être répercuté d'abord dans tout l'épiscopat de notre patrie! Il sera prouvé qu'aujourd'hui comme dans les premiers siècles de l'Église le Pape et les Évêques sont unanimes à revendiquer, par tous les moyens légitimes, la liberté véritable des hommes créés à l'image de Dieu, rachetés par le sang de Jésus-Christ et unis à nous par les liens de fraternité naturelle et divine. Dans ce nouvel horizon qui s'ouvre, Éminentissime Seigneur, nous croyons découvrir aussi toute l'étendue de votre vocation pour la terre d'Afrique. C'était déjà beaucoup de gouverner les âmes dans cette France nouvelle; c'était bien plus encore d'en porter le nom, l'influence et la foi dans l'antique province de Carthage, enfin relevée de ses ruines; mais vous êtes dans l'apostolat comme un nouvel Alexandre qui a trouvé cette contrée trop petite pour son zèle. Vous passez du littoral à l'intérieur, des Européens aux nègres, et la Providence, qui proportionne toujours les dons à la mission, vous a fait un cœur encore plus vaste que cette mission même; elle vous a donné une foi, une espérance et une charité que n'arrête aucune limite, aucun obstacle; après

vous avoir donné une légion d'apôtres, elle vous donnera, s'il le faut, des soldats et des tributs volontaires; les anciens croisés et les Religieux rédempteurs des captifs seront remplacés, à votre chaleureux appel, selon les intentions du Saint-Père et les besoins urgents de cette œuvre incomparable.

Déjà, non seulement les catholiques, mais les protestants eux-mêmes ont applaudi à vos audacieux projets, comme à votre parole plus brûlante encore que le soleil et les sables de l'Afrique. Les notes discordantes qui ont murmuré, parmi nous, quelques protestations ou accusations, honteuses d'elles-mêmes, se sont perdues dans le concert unanime des acclamations parties de la France et de l'étranger. Il faut plaindre la jalousie peu patriotique de ces aveugles sectaires qui s'attachent à dénigrer une entreprise aussi glorieuse pour le nom français que pour le nom chrétien. Ils prennent occasion de votre œuvre libératrice, pour accuser l'Église d'avoir conservé l'esclavage, comme si elle n'avait pas été seule capable de guérir cette hideuse plaie des sociétés païennes et de prévenir ensuite le renouvellement des anciens crimes. Bien plus, ils incriminent votre acte même, en le représentant comme inspiré par la haine contre les mahométans, comme si vous n'aviez pas fait tous les sacrifices pour les civiliser et les convertir, comme si ce n'était pas une éminente charité envers eux de réprimer leur infâme et sanglante pratique de la traite des esclaves.

Mahométans et nègres, vous les avez tous aimés avec un cœur tendrement paternel : les uns et les autres le savent bien et vous rendent pleine justice. A plus forte raison devons-nous rendre témoignage à cette œuvre de salut, et hommage à son vaillant ouvrier. Oui, nous le proclamons, en prenant à témoin la parole de notre suprême Docteur, Pasteur et Père, vous êtes pleinement dans l'esprit, l'enseignement et la pratique dix-huit fois séculaire de la sainte Église. Oui, devant ce monstrueux trafic de la chair et de la liberté humaines, c'est en union avec notre magnanime

Pontife, que vous avez jeté, par la voix et la plume, à tous les échos du monde, le généreux cri de nos ancêtres : « Dieu le veut ! » Au cri d'alarme et de réprobation, vous avez joint le cri de la confiance. Plaise au Ciel que ce soit bientôt le cri de l'affranchissement, de la joie et du triomphe ! Puisque vous êtes envoyé, selon l'annonce du prophète, « *pour guérir les cœurs broyés et prêcher aux captifs la délivrance* », allez, par vos dignes fils, et, s'il le faut, sous la protection d'un nouveau bras séculier, porter la bonne nouvelle qui rompt les liens de toute ignoble servitude ; faites connaître, par des bienfaits sans mesure et sans nombre, la France en même temps que l'Église. Nous serons avec vous par nos vœux, nos secours et nos prières, avec le ferme espoir que vos conquêtes pacifiques et régénératrices, attirant sur nous les bénédictions de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, par l'intercession de Marie et des Saints, obtiendront les conditions chrétiennes de la liberté pour le Pape et l'Église, pour nos institutions et nos âmes.

Agréez, Eminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† HENRI,
Évêque de Tulle.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Aire.

Aire, fête de Saint-Jean de Matha, 1888.

ÉMINENCE,

Nos retraites ecclésiastiques terminées, je m'empresse de venir vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire des discours que vous avez prononcés à Paris, à Londres et à Bruxelles, pour l'abolition de l'esclavage africain.

Il serait superflu d'en faire l'éloge, après le retentissement qu'ils ont eu dans la presse européenne, et l'universelle admiration qu'ils ont provoquée.

C'est avec un sentiment de légitime fierté, ainsi que leurs lettres en témoignent, que tous les membres de l'Épiscopat français vous ont entendu prêcher si éloquemment cette croisade dont Léon XIII a pris la glorieuse initiative, achevant de marquer ainsi une année déjà si pleine de son nom.

A cette fierté que j'éprouve comme mes vénérés collègues, s'ajoute pour moi, Éminence, un sentiment particulier de bonheur à la vue du zèle que vous déployez pour une telle cause. C'est que le séjour que j'ai fait à l'Ile de la Réunion, comme évêque, presque en face de ces côtes africaines qui sont témoins de l'odieux trafic que vous signalez à la réprobation du monde, m'a permis de constater que ce que vous révéliez de l'horrible chasse à l'homme, à laquelle il donne lieu, n'est, hélas! que trop vrai. Que de fois mon cœur a saigné en entendant de pauvres nègres me raconter les scènes de carnage dont ils avaient été témoins, ou me faire le récit des affreuses souffrances qu'ils avaient endurées eux-mêmes, lorsque, après avoir été arrachés à tout ce qu'ils aimaient, ils avaient été violemment emmenés, accablés des plus mauvais traitements et vendus comme un vil bétail.

Je me plais à l'espérer, Éminence, votre long cri d'indignation et de douleur trouvera écho chez toutes les nations chrétiennes; elles comprendront qu'il y va de leur honneur de faire cesser ces horreurs qui sont une honte pour l'humanité. Notre France, qui s'est toujours montrée la première pionnière de la civilisation, parce qu'elle a toujours été la nation chrétienne par excellence, viendra, j'en ai la confiance, se placer en tête de ces vaillantes phalanges que vous organisez. Puissions-nous apprendre bientôt que, reprenant le rôle des saint Louis, des Vincent de Paul, des Jean de Matha, des Pierre Nolasque et de tant d'autres de nos héros, un grand nombre de ses nobles enfants sont allés planter la croix au sein de ces contrées dans lesquelles vos missionnaires leur tracent si bien la voie!

Je forme en terminant, Éminence, les vœux les plus ardents pour que vous ayez la consolation de voir de si belles

et de si justes espérances se réaliser. Mais, quel que soit le temps que Dieu mette à couronner vos efforts, vous n'en aurez pas moins été l'instrument de ses miséricordes, le fidèle interprète de ses volontés paternelles, et, en plaçant votre nom à côté de ceux de Pierre l'Ermite et de saint Bernard, vous aurez bien mérité tout à la fois de Dieu et de l'humanité, de l'Église et de la France.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence, le très humble et bien dévoué serviteur.

† VICTOR,
Évêque d'Aire et Dax.

Lettre de Mgr l'Évêque de Blois.

Blois, le 30 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Comment ne pas adhérer, de l'adhésion la plus ferme et la plus sympathique, à cette sainte croisade dont notre grand Pape, Léon XIII, a été l'inspirateur et dont vous vous êtes fait l'apôtre infatigable ? Comment ne pas seconder les ardeurs de votre zèle, par la prière, l'aumône, le dévouement et tous les moyens mis à notre disposition ? Assurément il n'est pas un homme aux aspirations généreuses, pas un cœur chrétien, pas un fils de l'Église catholique qui ne salue l'*Œuvre antiesclavagiste* comme l'une des plus dignes de fixer l'attention du monde.

Pour moi, Éminence, j'ai compris, en lisant vos discours, l'immense effet produit à Paris, à Londres, à Bruxelles, partout où vous avez fait entendre votre parole émue et indignée. Je ne puis, aujourd'hui, que former des vœux pour le plein succès de cette grande entreprise. Si Dieu daigne exaucer ma prière, il soutiendra votre courage, il bénira vos efforts, et il vous accordera la consolation de voir le triomphe

de la civilisation et de la foi sur ce continent africain, depuis si longtemps arrosé de vos sueurs.

Veuillez agréer, Éminence, l'hommage de mon profond respect.

† CHARLES,
Évêque de Blois.

Lettre de Mgr l'Évêque de Meaux.

Meaux, le 1er octobre 1888.

Éminentissime Seigneur,

Vous avez entrepris une grande œuvre, et l'Esprit-Saint qui vous l'a inspirée vous donnera la force de la mener à bonne fin. Votre cœur de Père et d'Evêque a gémi à la vue de tant d'infortunes et de cruautés, et votre zèle apostolique a voulu apporter le remède à tant de maux, en rendant à la liberté ces troupeaux d'esclaves dont vous nous dites si bien la lamentable histoire.

Enfants de Dieu, appelés comme nous à l'héritage du ciel et de la gloire divine, ils sont nos frères. Levez-vous, allez à leur secours et rendez-leur la liberté de vivre de la vie temporelle aussi bien que de la vie éternelle.

Je prie Votre Éminence d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

† EMMANUEL,
Évêque de Meaux.

Lettre de Mgr l'Évêque de Carcassonne.

Carcassonne, 2 octobre 1888.

Éminentissime Seigneur,

Plus d'une fois, en lisant les récits de nos grands explorateurs de l'Afrique centrale, Livingstone, Cameron, Stanley, comme eux, ému de l'état de dégradation et d'oppression des peuples infortunés qui l'habitent, avec eux, indigné des

atrocités commises par les ignobles trafiquants de chair humaine, je me suis pris à désirer voir s'organiser, pour l'honneur du genre humain, une vraie croisade en faveur de l'abolition de l'esclavage dans le *continent noir*.

Grâces en soient rendues à la divine Providence! Cette croisade, l'Église, par l'organe de son Chef suprême, vient de la demander : glorieux continuateur des traditions du Saint-Siège, notre grand Pontife Léon XIII l'a décrétée.

Le monde catholique a lu avec admiration la lettre du Saint-Père aux évêques du Brésil : le Pasteur universel stigmatise, avec non moins d'énergie que d'autorité, « l'abominable cruauté, la perversité monstrueuse de l'esclavage, déshonneur patent de la religion, de l'humanité et de la justice », et ceux qui se livrent à l'odieux commerce des nègres ne réussiront pas à effacer l'empreinte dont la parole du Vicaire de Jésus-Christ les a marqués au front, comme d'un fer chaud.

Toutefois, à l'inflexible austérité du Maître de la vérité, qui dénonce et condamne le mal, se mêlent dans la Lettre pontificale la compassion et la miséricorde du Père qui travaille à le guérir. Le Souverain Pontife termine son encyclique à l'épiscopat brésilien, en adjurant, dans un chaleureux appel, les hommes apostoliques de se dévouer avec ardeur et sans défaillance au salut et à la liberté des esclaves.

Cet appel, vous ne sauriez l'oublier, Eminence, Léon XIII vous le rappela publiquement dans l'audience solennelle où vous eûtes le bonheur de lui présenter le pèlerinage africain, et il ajouta ces mémorables paroles : « C'est sur vous » surtout que Nous comptons pour le succès. Nous connaissons » votre zèle actif et intelligent. Nous savons tout ce que vous » avez fait jusqu'à ce jour et Nous avons la confiance que vous » ne vous lasserez pas avant d'avoir mené à bonne fin vos » grandes entreprises. »

On a donc eu raison de le proclamer, si Léon XIII est le promoteur de la croisade libératrice de l'Afrique intérieure, vous en êtes le Pierre l'Ermite. Encore est-il vrai de dire

que l'enthousiasme produit par les prédications de l'intrépide auxiliaire d'Urbain II est à peine comparable à l'entraînement que crée l'irrésistible ascendant de votre parole.

Quand on lit, Éminence, vos éloquentes Conférences de Paris, de Bruxelles et de Londres, quand on constate le mouvement d'opinion qui va se propageant partout, en France, en Angleterre, en Hollande, sous le souffle communicatif de vos pressantes adjurations, il est permis d'entrevoir le jour où l'illustre Primat d'Afrique, qui déjà, suivant le vœu de Livingstone, a fait succéder le ministère de l'apôtre aux explorations du géographe, réalisera l'espérance du commandant Cameron, et sera compté au nombre des plus dignes serviteurs de Dieu, pour avoir assuré la liberté à la race nègre.

Oui, Eminentissime Seigneur, malgré les résistances de l'intérêt et de la spéculation, malgré les raisons spécieuses de certains politiques, en dépit des contradictions et des critiques de sectaires que renie notre chère France, patrie et foyer de toutes les idées généreuses, la victoire récompensera votre zèle; le triomphe est réservé à votre entreprise qui s'abrite à l'ombre de la croix : *in hoc signo vinces*, et, au soir de votre glorieuse carrière, en lisant le psaume CX de David, vous chanterez avec la joie la plus vive, comme autrefois saint Pierre Nolasque : *Redemptionem misit populo suo*, Dieu a envoyé la rédemption à son peuple.

L'évêque du diocèse qui a le privilège d'avoir donné naissance au saint fondateur de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci est heureux de vous offrir pour votre grande œuvre son humble concours. Veuillez agréer, Éminentissime Seigneur, sa modeste obole, avec l'hommage de sa profonde vénération et de sa vive reconnaissance.

Votre très humble et très dévoué serviteur.

† FÉLIX-ARSÈNE,
Évêque de Carcassonne.

Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Dié.

Saint-Dié, le 2 octobre 1888.

Éminence,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser vos Conférences sur l'esclavage africain, et je vous en aurais accusé plus tôt réception, si l'état de ma santé ne m'avait pour longtemps condamné à un repos absolu. Il est doux pour les chrétiens d'entendre un Évêque, honoré de la pourpre sacrée, plaider devant les peuples civilisés la cause d'une partie si considérable de l'humanité, vouée jusqu'à ce jour, et en dépit de tous les traités, au plus honteux des trafics et à des supplices sans nom. Nous sommes fiers, Éminence, que cette croisade soit prêchée par un ministre du roi de paix et sur l'ordre du grand Pontife qui, dans sa sollicitude apostolique, dans son désir de voir régner partout la vraie liberté, a considéré cette plaie hideuse et vous a chargé d'y apporter le remède efficace. Il faut bien avouer, ici encore, que, si Dieu lui-même n'élève un édifice, c'est en vain que s'agitent les travailleurs. Jusqu'à ce jour, savants et voyageurs, hommes d'État mêmes avaient tenté quelques efforts; mais la main de Dieu n'était pas avec eux, tandis qu'elle vous conduit, Éminence, à travers bien des contrariétés et des épreuves, à des consolations et, je l'espère et le demande de tous mes vœux, à la victoire.

Veuillez agréer, Éminence, l'hommage du profond respect avec lequel, en baisant votre pourpre sacrée, j'ai l'honneur d'être votre très humble et très dévoué serviteur.

† MARIE-ALBERT,
Évêque de Saint-Dié.

Lettre de Mgr l'Évêque de Montpellier.

Montpellier, le 30 octobre 1888.

MONSEIGNEUR,

C'est à ma rentrée dans mon diocèse, après une absence de quelques semaines, et après les exercices de la Retraite pastorale, que je puis lire l'éloquent discours, prononcé par Votre Éminence dans le « meeting » du 31 juillet dernier, pour dénoncer au monde les horreurs de l'esclavage africain.

Je suis heureux de pouvoir joindre mon humble suffrage à celui de nos vénérés collègues, les cardinaux, archevêques et évêques de France. Avec eux et comme eux, Monseigneur, je félicite Votre Éminence, et je la remercie des généreux efforts qu'elle daigne faire, des fatigues sans nombre qu'elle affronte, pour provoquer, contre cet abominable trafic, si odieux à nos croyances, condamné par les lumières de la raison, funeste et menaçant pour des populations immenses, non pas seulement des protestations et des cris de dégoût, mais l'emploi de la force, et d'une force armée, qui se fasse redouter et obéir.

Il est beau de voir un homme tel que vous, Monseigneur, blanchi dans les labeurs de l'apostolat, ne pas hésiter, dès que la Patrie ou l'Église sollicitent de votre dévouement quelque prodige nouveau. Rien ne vous surprend, rien ne vous fait reculer; et Votre Éminence, rappelant les illustres exemples des plus hardis missionnaires, semble mépriser toutes les barrières que dressent la distance, la difficulté des voyages, dès qu'il s'agit d'affermir l'influence civilisatrice de notre pays et de notre religion.

Bien loin que vos vingt ans de travaux sur le sol africain aient épuisé vos forces ou attiédi votre ardeur, vous apparaissez en France, en Belgique, en Angleterre, à Rome surtout, comme le Pierre l'Ermite d'une nouvelle croisade, enflammant les multitudes par votre parole, enrôlant des soldats d'élite sous la bannière de la croix, et trouvant le secret

de purifier le nom de la Liberté, souillé par l'haleine empoisonnée des fauteurs de désordre et d'anarchie.

Dieu veuille, Monseigneur, bénir et féconder les semences que vous répandez ainsi, au prix de tant de sueurs, dans les sillons de l'opinion publique, au milieu des plus grands peuples de l'Europe ! Ni vos exemples, ni vos discours ne seront inutiles et perdus pour les âmes ! Et quelle que soit la réponse qui vous sera faite par la bonne volonté des uns ou le courage des autres, Votre Éminence n'en aura pas moins honoré la pourpre romaine et le nom français, en consacrant l'autorité et le prestige de son influence incontestée à servir la cause des malheureux esclaves, poursuivis comme des bêtes fauves par d'indignes marchands.

Je suis, Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble, très dévoué et très respectueux serviteur et frère.

† FR.-MARIE-ANATOLE,
Évêque de Montpellier.

Lettre de Mgr l'Évêque de Soissons.

Soissons, le 3 octobre 1888.

ÉMINENCE,

Il vous appartenait de jeter le cri d'alarme, qui, de Paris, de Londres et de Bruxelles, vient de retentir dans le monde civilisé. Par la merveilleuse fondation d'un apostolat héroïque, par une mission spéciale du Vicaire de Jésus-Christ, Votre Éminence se trouve investie des droits les plus paternels à l'égard des membres de la famille humaine qui peuplent le centre de l'Afrique.

Nous supposions presque tous, habitants de la vieille Europe, nous supposions ces peuples sur le chemin de la foi chrétienne, par suite aux portes de la civilisation, près de connaître une ère de prospérité bien supérieure à tout ce qu'ils avaient jamais pu rêver du fond de l'immémoriale barbarie. Et voilà qu'on apprend tout à coup, voilà que vous

nous criez, Éminence, que les noirs de cette Afrique, nouvellement révélée, périssent par milliers et par millions; qu'on les extermine en masse pour en asservir quelques-uns; que la demi-civilisation immobilisée de l'islamisme détruit, dans leur splendide pays, et tout germe de civilisation chrétienne, et, si l'on n'arrête immédiatement cette dévastation inouïe, tout reste de population humaine! Nous avions l'œil ouvert sur bien des maux, présents ou possibles; nous ne songions pas à l'abominable atrocité dont Votre Éminence a tracé le navrant tableau.

Vous ne nous aurez pas éveillés en vain. Certes, nous ne sommes pas en train de devenir fort délicats devant les intérêts de la liberté; la moitié au moins de ce siècle, qui a tant parlé d'elle, l'a servie assez mal, pour ne rien dire des plus mauvais jours. Toutefois, quand il s'agit de l'exercice le plus élémentaire de la faculté humaine la plus inséparable de la raison, il est peu d'hommes, en ce temps, qui ne fassent écho à la grande parole qui sortait hier des lèvres de Léon XIII: *Libertas, præstantissimum naturæ bonum*... Or cette parole est elle-même un des plus purs échos de la conscience humaine et de l'Évangile.

Le monde civilisé ne sera donc pas sourd à votre voix, Eminence. Les chrétiens, les catholiques surtout, répondront à votre appel. Tous les évêques se feront les auxiliaires de votre entreprise contre les attentats horribles, les derniers, il faut l'espérer, par lesquels l'esclavage vient de se signaler. Pour moi, sitôt votre œuvre organisée, je ne manquerai pas d'y demander une modeste place et d'inviter à m'y suivre ceux auprès desquels pourra quelque chose la faible voix de celui qui est depuis longtemps, qui est plus que jamais, Éminence, votre admirateur respectueux et votre religieusement dévoué serviteur.

† ODON,
Évêque de Soissons et Laon.

Lettre de Mgr l'Évêque de Nice.

Nice, le 4 octobre 1888.

Éminence,

J'ai reçu avec reconnaissance et j'ai lu avec le plus vif intérêt les Conférences que vous avez faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, en faveur des esclaves africains. Qui ne serait profondément ému de la situation lamentable de ces pauvres victimes de la cupidité et de la barbarie? Surtout après les détails horribles que nous révèlent vos vaillants missionnaires et votre cœur indigné, qui ne ferait les vœux les plus ardents pour le succès de vos efforts ?

Dieu vous a suscité, Éminence, et il vous a admirablement préparé pour hâter l'affranchissement de ces malheureux, rachetés comme nous sur le Calvaire par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le grand Pontife qui gouverne l'Église et qui venait d'applaudir avec tant de joie à l'abolition de l'esclavage dans le Brésil, vous a donné la plus belle mission que puisse recevoir un prince de l'Église romaine. Obéissant à sa parole et aux nobles aspirations de votre cœur, vous êtes allé, nouveau Las Casas, plaider la cause des esclaves devant les empereurs et les rois. C'est ainsi, sans doute, que Pierre l'Ermite et saint Bernard prêchèrent pour la délivrance des Lieux Saints. Continuez à prêcher comme eux cette croisade d'un nouveau genre. Nous devrons à votre éloquence entraînante, à votre zèle d'apôtre, le triomphe d'une cause bien chère à tous les cœurs chrétiens, à tous les cœurs français.

Déjà votre pressant appel a été entendu. Déjà des hommes généreux se lèvent et s'offrent à vous. La charité vous fournira les ressources nécessaires à une entreprise que le Ciel doit bénir. Quel soulagement pour le monde entier, quel consolation pour le Saint-Père, dont la grande âme a si bien compris la vôtre, quel surcroît de gloire pour vous, Éminence, si, grâce à votre parole, à vos démarches, à vos ef-

forts, l'humanité n'a bientôt plus à rougir du trafic honteux et cruel que l'Église, notre mère, n'a cessé de flétrir et de combattre par les moyens dont elle dispose.

C'est de tout cœur que je prie Dieu pour Votre Éminence, pour l'affranchissement et pour le salut de ces pauvres esclaves dont vous êtes devenu le sauveur et le père.

Veuillez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence Révérendissime, le très humble et très obéissant serviteur.

† MATHIEU-VICTOR,
Évêque de Nice.

Lettre de Mgr l'Évêque de Beauvais.

Beauvais, le 4 octobre 1888.

ÉMINENCE,

Je ne puis, sous peine de répétition, que m'unir de toutes les forces de mon âme et de ma foi aux adhésions si explicites et si éloquentes que mes vénérés collègues dans l'épiscopat vous ont adressées, en grand nombre, pour féliciter Votre Éminence de la campagne si profondément chrétienne et apostolique que vous avez entreprise et que vous poursuivez pour l'abolition de l'esclavage africain, avec un zèle et un courage vraiment surhumains.

Les sectaires impies qui adoptent pour maxime : *Périssent les esclaves plutôt que d'être sauvés par l'Église* de Jésus-Christ, ont beau dire, ont beau faire, cette œuvre est par-dessus tout l'œuvre de Dieu.

Oui, Éminence, la doctrine que vous prêchez avec tant d'éloquence dans vos admirables Conférences, pour la prompte délivrance de ces malheureuses victimes de la barbarie la plus cruelle, c'est la doctrine de Jésus-Christ lui-même qui a préparé, que dis-je? assuré leur émancipation par sa doctrine de l'unité de race, par l'universalité de la Rédemption,

par l'égalité de tous les hommes devant Dieu. « Vous n'avez tous qu'un Père dans les cieux et vous êtes tous frères. » C'est la doctrine constante de son Église, et son Chef suprême, le Souverain Pontife, la proclamait naguère avec une autorité qui n'appartient qu'au Vicaire de Jésus-Christ.

Or, si tous les évêques, selon ces belles paroles de Bossuet, n'ont tous ensemble qu'une même chaire par le rapport essentiel qu'ils ont avec la Chaire unique où saint Pierre et ses successeurs sont assis; si, en conséquence de cette doctrine, ils doivent tous agir dans l'esprit de l'unité catholique, que puis-je faire de mieux, Éminence, que de vous adresser mon adhésion pleine et entière en faveur d'une si noble cause, en y joignant une offrande que rendent on ne peut plus modeste les besoins de nos séminaires, qui se renouvellent et croissent avec les années, et les charges plus grandes qu'elles amènent, et aussi la création des écoles libres, qui nous impose à bref délai les plus grands sacrifices, pour défendre l'âme de nos enfants contre un nouveau genre d'esclavage et de tyrannie non moins funeste, dans ses conséquences, que celui dont Votre Éminence poursuit l'abolition.

Daignez agréer, Eminence, l'hommage de ma profonde vénération et de mon respectueux dévouement.

† JOSEPH-MAXENCE,
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

Lettre de Mgr l'Évêque de Chartres.

Chartres, le 6 octobre 1888.

ÉMINENCE,

J'ai reçu avec reconnaissance les Conférences imprimées que vous avez faites à Paris, à Londres et à Bruxelles, sur l'abolition de l'esclavage en Afrique.

Assurément, ce ne sera pas une des moindres gloires de Léon XIII que d'avoir élevé la voix contre cette plaie indigne de notre époque. Mais, pour réussir dans cette généreuse ten-

tative, il ne pouvait choisir un meilleur, un plus habile instrument, qu'en vous chargeant de cette mission, en vous mettant à la tête de cette nouvelle croisade.

Vous aviez déjà prouvé, par vos courses apostoliques à travers les déserts, par l'établissement de vos missionnaires d'Afrique, votre amour pour ces pauvres populations et votre zèle à leur venir en aide. Après un long épiscopat marqué par tant de travaux à Alger, à Tunis, à Carthage, vous allez reprendre votre vie de sacrifice, en vous dévouant à la délivrance de pays ravagés et de peuplades massacrées sans pitié; vous y allez avec la foi et l'élan de la jeunesse, malgré le poids des ans et des fatigues accumulées. Puisse Dieu vous soutenir dans cette œuvre d'humanité et de civilisation chrétienne, et vous redonner un peu de cette force qui, il y a longtemps déjà, vous permettait de voler au secours de nos frères du Liban! L'épiscopat français ne peut rester insensible à votre charitable entreprise et à la grande pensée de notre Très Saint Père qui l'a suscitée. C'est pourquoi je joins ma voix à celle de mes vénérés collègues pour applaudir à votre courage et pour prier Notre-Seigneur, venu sur la terre pour rendre à tous la liberté, de vous aider, de vous bénir et de couronner vos efforts de succès.

Veuillez, Éminence, agréer l'expression de mon sincère dévouement et de ma respectueuse vénération.

† L.-EUGÈNE,
Évêque de Chartres.

Lettre de Mgr l'Évêque de Nancy et Toul.

Chambéry, le 6 oblobre 1888.

ÉMINENCE,

Il n'y a rien évidemment à ajouter à vos Conférences si éloquentes, si émouvantes, sur l'esclavage africain, et aux lettres que vous ont adressées plusieurs de nos vénérés collègues. Je ne veux que vous exprimer ma reconnaissance et

mon admiration pour la grande croisade que vous venez d'entreprendre contre un des fléaux les plus funestes et les plus hideux qui aient désolé et déshonoré l'humanité.

Le récit des effroyables hécatombes qui menacent de détruire des peuples entiers et de rendre stériles et désertes des régions immenses, le tableau des tortures et de la dégradation des infortunés qui échappent à ces massacres sans nom ont soulevé partout l'indignation.

Il est impossible que tous les gouvernements ne vous donnent pas un sérieux concours. La France ne vous refusera ni son or, ni son sang, et vous avez pour vous quiconque a un cœur d'homme.

L'initiative généreuse que vous avez prise est un bonheur pour votre pays et pour l'Église. Vous la poursuivez avec les bénédictions de Léon XIII, cette grande œuvre qui s'ajoute à tant d'autres qui ont illustré votre nom, et Dieu la couronnera d'un éclatant succès.

Veuillez agréer, Éminence, l'hommage de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

† CHARLES-FRANÇOIS,
Évêque de Nancy et Toul.

Lettre de Mgr l'Évêque de Roséa.

Tunis, le 6 octobre 1888.

ÉMINENCE,

J'ai tenu à vous adresser de Tunis, l'antique et douloureuse terre de l'esclavage, apprenant aujourd'hui, grâce à l'Église et à Votre Éminence, à goûter les joies et les gloires de la liberté des enfants de Dieu, mon humble et entière adhésion à vos apostoliques travaux contre l'odieuse servitude qui écrase encore, en Afrique, tant de milliers de pauvres créatures humaines.

Uni de cœur et d'âme, de désirs et de prières aux labeurs

et aux espérances de Votre Éminence pour le succès de cette grande œuvre, je viens d'avoir, ce matin même, la grâce d'y coopérer, en conférant l'ordination sacerdotale à plusieurs de vos chers et intrépides fils, les missionnaires d'Alger.

Ce sont de nouveaux rédempteurs d'âmes pour le continent mystérieux de l'Afrique, et, pensant à leur apostolat dont Votre Éminence a pris la noble et généreuse initiative, j'aimais à me redire tout à l'heure que chacun de ces jeunes prêtres pouvait vraiment répéter, à la suite de Notre-Seigneur Jésus, le Rédempteur divin : « L'esprit du Seigneur s'est re-
» posé sur moi, et c'est pour cela qu'il m'a donné son onction
» sainte. Je vais maintenant évangéliser les pauvres, prêcher
» la liberté aux esclaves, donner le repos à leurs membres
» meurtris, et leur dire : Courage ! L'année du Seigneur s'est
» levée ! »

Oui, c'est vraiment l'année du Seigneur, celle du jubilé de Léon XIII et de Votre Éminence; et nous pouvons redire avec allégresse les paroles de l'Esprit-Saint, que je citais tout à l'heure, en voyant leur accomplissement sous nos yeux ravis.

Grâce, en effet, à vos émouvants appels, deux armées vont se lever : celle des missionnaires, celle des nouveaux croisés suscités par votre parole, et de toutes deux, filles de Léon XIII et de Votre Éminence, on pourra dire qu'elles ont vraiment des Pères glorieux : « *Gloria Filiorum, Patres eorum.* »

Je les vois déjà, ces soldats de Jésus-Christ et de la vraie liberté reconquise par lui au Calvaire. Ils iront dans les profondeurs de cette Afrique à laquelle on pourrait appliquer tout entière, hélas ! la désignation géographique d'un des points de son immense littoral, *la Côte des esclaves*, et ils répéteront avec saint Paul, en ouvrant leurs bras et leur cœur à ces multitudes qui agonisent et qu'on dégrade : « Les
» armes de notre milice ne sont pas des armes humaines;
» mais, appuyés sur la puissance de Dieu, nous venons dé-
» truire la citadelle fortifiée du mal, et abaisser l'orgueil qui
» s'élève contre les desseins de Dieu ! — Frères bien-aimés,

» vous êtes appelés à la liberté du Christ. Et nous, qui étions
» libres, et sans aucune entrave, nous nous sommes faits vos
» esclaves pour vous gagner à Jésus-Christ et vous sauver! »

Daigne Celui qui nous a rachetés tous par son sang précieux, de toute tribu, de toute langue et de toute nation, pour nous faire participer à son royal sacerdoce, daigne Notre-Seigneur Jésus, source de la miséricorde et qui nous a donné une si abondante rédemption, accorder à votre grande âme de pasteur et de conquérant spirituel la réalisation de ses apostoliques désirs!

Daigne la sainte Vierge Marie qui a bien voulu, dans sa touchante et maternelle bonté, en regardant la terre désolée d'Afrique pour lui envoyer des rédempteurs, s'appeler Notre-Dame de la Merci, tourner encore et plus que jamais vers cette vallée de larmes et d'atroces misères ses yeux pleins de miséricorde et d'ineffable pitié!

Que les chers saints qui, autrefois, donnaient tout ce qu'ils avaient et se donnaient eux-mêmes, par surcroît, pour les pauvres esclaves, Pierre Nolasque et Raymond Nonnat, Félix de Valois et Jean de Matha, Pierre Claver, l'incomparable apôtre des pauvres nègres, l'esclave des esclaves, si providentiellement placé, cette année même, sur les autels; qu'eux tous reconnaissent pour leurs fils les croisés du Pape et de Votre Éminence, et leur préparent la voie sur les flots et au milieu des grands déserts!

Qu'il vous bénisse et vous soutienne dans la lutte, notre admirable et cher saint Vincent de Paul, le glorieux captif qui porta pour Jésus-Christ les lourdes chaînes de l'esclave, ici même, dans les bagnes de Tunis.

La Providence a placé le berceau de Votre Éminence à côté du sien, près des grandes dunes où l'Adour apporte un peu de fraîcheur, et où le vent de l'Océan gémit dans les forêts de pins! Il vous reconnaît pour un fils de sa race! N'avez-vous pas tous deux la même et féconde devise, la Charité? *Charitas!*

Puisse la Sainte Église romaine remporter, grâce à vous,

un nouveau et pacifique triomphe ! Votre Éminence a obéi au Vicaire de Jésus-Christ, et il est écrit : « *Vir obediens loquetur victorias !* »

Oui, nous hâterons par tous nos efforts et nos prières l'heure où nous pourrons dire avec de Maistre : « O sainte » Église de Rome, je te salue et je te célèbre ! *Salve, magna* » *Parens !* C'est toi qui as fait cesser les sacrifices humains, » les coutumes barbares et infâmes. Les grands hommes » t'appartiennent : *Magna virum !* Le monde ouvrira bientôt » les yeux, et il proclamera les Pontifes les pères de la civi- » lisation, les destructeurs de l'esclavage, les protecteurs de » la vraie liberté ! »

Autour de nous le monde s'enfonce dans la nuit, et la tourmente le secoue comme un grain de poussière ; mais, grâce à l'Eglise, les peuples comprendront, une fois de plus, la vérité de cette parole de saint Jean Chrysostome : « Les » saints Évêques ne sont pas seulement la lumière pour plu- » sieurs villes, mais pour le monde entier. »

Dans notre ciel, il y aura toujours des étoiles, et, comme aux jours sombres du onzième siècle, le grand Patriarche de la solitude, saint Bruno, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, pourra redire encore, Éminence, en voyant avec quelle intrépide fierté votre main tient le drapeau de Jésus-Christ et sa croix : « *Stat Crux, dum volvitur orbis.* »

Daignez agréer, Éminence, l'hommage des sentiments les plus respectueux de votre serviteur très humble et très dévoué en Notre-Seigneur.

† F.-JULES-XAVIER,
Évêque de Roséa, Administrateur de Tunis,
Suffragant de Carthage.

Lettre de Mgr l'Évêque de Verdun.

Verdun, le 7 octobre 1888.

ÉMINENCE,

C'est avec un sentiment de vive admiration que je vous ai suivi dans vos voyages à travers la France, la Belgique, la

Hollande, l'Angleterre, et que j'ai lu ces belles Conférences où se révèle si bien votre cœur d'apôtre.

Dieu vous a donné une vaste mission, comme un nouveau monde à conquérir, et vous consacrez à cette mission sublime les dons merveilleux de votre esprit, de votre éloquence, de votre cœur, cette vigueur d'initiative qui ne compte jamais avec les obstacles, cette hauteur de vues qui vous fait toujours choisir les moyens égaux à l'entreprise, ce zèle enfin dont l'âge et les fatigues, au lieu d'éteindre la flamme, semblent lui donner un plus vif rayonnement.

Cette terre d'Afrique, consacrée par les glorieux souvenirs des premiers siècles de l'Église, la barbarie musulmane la détient; elle y règne au milieu des ruines. Il semble que Dieu ait pitié de ces ruines, qu'il veuille les relever et rendre à l'Eglise une Afrique régénérée, une Afrique chrétienne. *Ædificabunt deserta a sæculo et ruinas antiquas erigent.* Vous êtes, Eminence, l'ouvrier de cette grande restauration : le prestige que vous exercez sur ces populations rebelles jusqu'ici à l'influence chrétienne, la vénération dont elles vous entourent, les œuvres considérables que vous avez réalisées, sont le prélude d'une ère nouvelle et l'aurore d'une résurrection.

Votre zèle apostolique ne s'arrête pas aux limites des possessions françaises; c'est le continent africain qu'il embrasse tout entier, qu'il veut gagner à la civilisation chrétienne et à l'Église. Sous l'inspiration et les bénédictions de notre glorieux Léon XIII, dont la voix plaide si bien la cause de l'humanité et de la liberté, vous avez entrepris une croisade contre cette exploitation hideuse de l'homme par l'homme, contre cet esclavage des nègres, dont vous avez révélé au monde les cruautés et les infamies. Tous ceux qui vous ont entendu, tous ceux qui vous ont lu ont éprouvé le même sentiment de pitié pour les victimes et d'indignation contre les bourreaux. Ce double sentiment ne restera pas stérile; la France et les nations catholiques vous donneront ce que vous avez demandé : de l'argent et des hommes; de l'argent, pour

subvenir aux frais d'expéditions lointaines; des hommes de cœur et de foi, qui ne reculeront devant aucun sacrifice, pour briser le joug de ces millions d'esclaves achetés, vendus, traités comme des bêtes de somme. Quelle joie pour la sainte Église, quelle gloire pour vous, Éminence, si ces pauvres nègres, rendus à la liberté, amenés à la lumière de la foi, rentraient un jour dans l'héritage du Christ et constituaient un vaste État chrétien au centre de l'Afrique !

Je me rappelle, en ce moment, ce grand serviteur de Dieu, qui avait voué sa vie aux malheureux nègres et s'appelait leur esclave, il l'était bien par son héroïque charité. Esclave des nègres, c'est un titre glorieux aux yeux de notre foi; l'histoire vous en réserve un autre qui ne sera pas moins glorieux : elle vous appellera le libérateur des nègres de l'Afrique.

Je prie Dieu de bénir votre généreuse et si sainte entreprise. J'ajoute à ma lettre l'obole de ma pauvreté. Que n'ai-je des millions pour les donner aux nègres, par vos mains !

Daignez agréer, avec les sentiments de mon admiration reconnaissante, l'assurance des sentiments profondément respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Éminence, votre très humble et très obéissant serviteur.

† JEAN-PIERRE,
Évêque de Verdun.

Lettre de Mgr l'Evêque de Saint-Flour.

Saint-Flour, le 7 octobre 1888.
En la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Je me fais presque un reproche de m'être laissé devancer auprès de Votre Éminence par un très grand nombre de mes vénérés collègues de l'Episcopat français, et de venir, peut-être un des derniers, vous offrir mon humble adhésion.

Toutefois, que Votre Éminence me permette de lui dire que, si cette adhésion est quelque peu tardive, elle n'en est pas moins sincère, ni moins vive, ni surtout moins cordiale.

C'est, en effet, du fond de mon âme que j'applaudis à tout ce que votre apostolat, — qui s'inspire toujours de l'esprit de charité, de dévouement et de sacrifice des premiers apôtres de l'Afrique, aussi bien que des saintes ardeurs dont était dévoré le cœur de l'Apôtre des nations, — ne cesse de produire, en merveilles de tout genre, pour le plus grand bien moral et matériel des peuples confiés à votre sollicitude pastorale. C'est bien surtout du fond de mon âme que j'applaudis à cette glorieuse et pacifique croisade, pour l'abolition de l'esclavage, que vous poursuivez, Éminence, sous la bénédiction et avec les hauts encouragements du Vicaire de Jésus-Christ, que vous poursuivez, dis-je, avec le saint enthousiasme d'un autre Pierre l'Ermite et que vous prêchez avec l'éloquence inspirée du grand Pape des Croisades, non seulement dans les premières chaires et les principales villes de France, mais encore dans les pays voisins et en présence des puissants, des princes et des rois. Les foules accourent partout où doit se faire entendre votre entraînante parole, et, dans leur admiration, elles sont heureuses de saluer l'illustre prince de l'Église, devenu l'apôtre des malheureux esclaves de l'Afrique centrale.

Qu'elle est belle, Éminence, la mission que vous remplissez! Et comme, partout où vous passez, les petits et les grands peuvent bien répéter, à votre rencontre, ces accents enflammés du Prophète : Qu'ils sont beaux les pieds de *celui* qui annonce et qui prêche la paix, de *celui* qui annonce la bonne nouvelle et qui prêche le salut aux peuplades abandonnées de ce vieux continent sur lequel, depuis des siècles, semblait peser la plus terrible des malédictions!

Oui, certes, il est beau, il est sublime l'exemple donné à la France et au monde, dans ce siècle d'égoïsme et à l'heure des oppressions et des persécutions religieuses, l'exemple de cet évêque français qui, au déclin de l'âge et après vingt-

cinq ans d'un laborieux épiscopat, ne craint pas de s'imposer encore les plus dures pratiques et les plus lourds sacrifices et, comme un autre saint Vincent de Paul, serait prêt à sacrifier sa propre liberté et sa vie elle-même, pour arracher de pauvres nègres à la plus dégradante des servitudes!

Et ce qui donne un éclat de plus à ce sublime exemple de dévouement, ce qui lui imprime un caractère incomparable de grandeur et d'héroïsme, c'est que l'âme de l'évêque des malheureux esclaves a reçu, de l'âme même du grand Pontife du Vatican, captif lui aussi au fond de son palais, le souffle divin qui la pousse et qui l'entraîne vers ces pauvres déshérités de la grande famille humaine.

Puisse cet héroïque exemple éclairer les hommes de bonne foi, que de malheureux préjugés auraient pu trop souvent rendre injustes envers l'Église et ses ministres, et surtout à confondre la malice de ceux qui, de parti pris, méconnaissant ses bienfaits, ne cessent de vomir contre elle et l'insulte et la calomnie.

Ils parlent au peuple de liberté, ces hommes, alors qu'ils lui préparent le joug du plus asservissant despotisme.

Ah! la liberté, la vraie liberté! Mais c'est une fille du Ciel! Elle en est descendue avec l'Évangile! Et, dès lors, elle est devenue l'apanage de la nombreuse famille qui a Dieu pour Père et Jésus-Christ pour chef.

Voilà bien la liberté — et la vraie celle-là — que votre cœur d'apôtre, Éminence, est impatient d'apporter à tous les enfants du désert, que vous avez déjà reconnus comme vôtres.

Nos vœux et nos prières vous accompagneront partout dans l'accomplissement de cette simple et noble mission à laquelle l'histoire consacrera une de ses plus belles pages et dont la gloire et le mérite rejailliront sur l'Église, notre mère bien-aimée, et sur la France, notre bien chère patrie.

Nous conjurerons les Anges, protecteurs de l'antique Église d'Afrique, — anges désolés depuis de longs siècles, mais qui peuvent maintenant reprendre tous leurs chants de triomphe,

— nous les conjurerons de vous couvrir de leur ombre ou plutôt de vous porter sur leurs ailes, Éminence, et de vous préserver ainsi de tout fâcheux accident dans vos œuvres apostoliques, — *ne forte offendas ad lapidem pedem tuum,* — afin que, conservant longtemps encore, — *ad multos annos*, — sous votre couronne de cheveux blancs, la vigueur même de la jeunesse, il vous soit donné de voir le jour où les infortunés esclaves de votre chère Afrique pourront venir vous faire hommage de leur liberté conquise et vous proclamer leur libérateur et leur père.

Avec l'expression de ces sentiments, veuillez agréer, Révérendissime Seigneur, l'assurance du respectueux et tout cordial dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble serviteur en Notre-Seigneur.

† F.-M.-BENJAMIN,
Evêque de Saint-Flour.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Arras.

Arras, le 8 octobre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

J'ai reçu avec reconnaissance et j'ai lu avec le plus vif intérêt votre discours sur l'esclavage africain, que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Je n'ignorais pas l'existence de ce fléau dans les profondeurs du continent africain; mais j'étais loin d'en soupçonner l'étendue et les horreurs. Je connaissais moins encore les proportions épouvantables qu'a prises, depuis un demi-siècle, dans l'Afrique centrale, la monstrueuse atrocité de la traite des nègres. Aussi, après vous avoir lu, je me réjouis davantage du concours qu'apportent à votre grande mission un certain nombre de prêtres, un évêque même, sortis des rangs de notre clergé d'Arras.

Votre éloquent appel à la conscience des nations chrétiennes, écho de la grande parole que le Souverain Pontife

adressait naguère aux Évêques brésiliens, a déjà retenti, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, comme en France, au milieu des foules sympathiques que remue profondément le récit de ces iniquités. Les âmes demeurées chrétiennes, malgré les défaillances particulières, ont reconnu en vous le digne successeur des Apôtres qui ont posé, au milieu d'un monde païen, les principes libérateurs de la vraie civilisation et fait prévaloir, sur les ruines d'une société voluptueuse et égoïste, une société nouvelle, toute pénétrée de liberté, de dignité et de charité.

Je me réjouis pour ma part, Éminentissime Seigneur, du nouveau service que vous rendez à cette portion si nombreuse encore et si malheureuse de la race humaine. La sainte Eglise, dont vous êtes une des plus nobles figures, l'épiscopat catholique, dont vous êtes un des plus vaillants représentants, la France chrétienne, que vous faites connaître et aimer au loin, recueilleront une gloire considérable des œuvres que vous entreprenez pour l'abolition de l'esclavage africain.

Je vous prie d'agréer, Éminentissime Seigneur, avec mes sentiments de profonde gratitude, l'hommage de mon profond respect en Notre-Seigneur.

† DÉSIRÉ-JOSEPH,
Évêque d'Arras.

Lettre de Mgr l'Évêque de Digne.

Digne, le 11 octobre 1888.

Monseigneur,

J'arrive du Nord, mon pays natal, et je m'empresse de remercier Votre Éminence du triple hommage de ses Conférences de Paris, de Londres et de Bruxelles, qu'Elle a daigné m'adresser.

L'œuvre de l'abolition de l'esclavage africain est tout à fait sociale, chrétienne et catholique. Le Saint-Père l'a inspirée comme la croisade du dix-neuvième siècle. Votre Émi-

nence, en obéissant au Souverain Pontife, a renouvelé le cri du moyen âge : *Dieu le veut!*

Je joins avec bonheur mon adhésion à celle de mes vénérés collègues dans l'Épiscopat, et je prie la divine Providence de bénir une entreprise dont l'idée ne peut venir que du Ciel.

Daigne Votre Éminence agréer, avec l'expression de ces vœux, l'hommage de mon bien profond et religieux respect.

† HENRI-ABEL,
Évêque de Digne.

Lettre de Mgr l'Évêque de Luçon.

Luçon, le 19 septembre 1888.

ÉMINENCE,

Il n'est pas un homme, ayant au cœur le sentiment de la dignité humaine, qui n'applaudisse à l'œuvre de charité et de civilisation à laquelle vous vous dévouez avec une ardeur vraiment irrésistible.

Mais c'est bien aux catholiques surtout, c'est particulièrement aux évêques, qu'il appartient de vous seconder de leurs efforts, de vous accompagner de tous leurs vœux.

La mission qui vous a été confiée par le Pape Léon XIII n'est, en effet, que la continuation d'une entreprise essentiellement chrétienne, qui est toujours l'objet de la sollicitude de l'Église.

En ce qui me concerne, je contemple avec une religieuse admiration l'apôtre de l'Afrique, brisé par les fatigues de son long ministère et trouvant encore des forces, dans l'activité de son zèle et de sa charité, pour parcourir l'Europe et prêcher la croisade contre l'esclavage.

Daigne Votre Éminence agréer l'humble hommage de mon plus profond respect.

† CLOVIS-JOSEPH,
Évêque de Luçon.

Lettre de Mgr l'Évêque de Cahors.

Cahors, le 10 octobre 1888.

Éminentissime Seigneur,

Je suis bien en retard pour vous remercier de l'envoi de vos admirables discours ; une longue absence de ma ville épiscopale et les exercices de ma retraite ecclésiastique m'en ont empêché. Mais c'est de grand cœur que je m'unis à mes vénérables collègues pour applaudir à votre dévouement et faire des vœux pour le succès de la grande œuvre que le Souverain Pontife a confiée à votre zèle. Elle est difficile, sans doute, mais elle n'est pas au-dessus de votre courage. Il y a longtemps que nous vous suivons avec admiration dans les labeurs d'un apostolat que rien n'arrête, et dont les merveilleux résultats attestent le secours de Dieu. Ce secours ne vous manquera pas dans votre nouvelle entreprise qui couronnera une carrière dont l'Église et la France ont le droit de se glorifier.

Veuillez recevoir ma modeste offrande, et agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

† PIERRE,
Évêque de Cahors.

Lettre de Mgr l'Évêque de Moulins.

Moulins, le 14 octobre 1888.

Monseigneur,

Je viens bien tard inscrire mon nom à côté de tous les hommages qu'a déjà reçus Votre Éminence. C'est qu'il ne pouvait m'appartenir de vous louer. Je n'avais qu'à admirer tout ce que vous pouvez dire et faire.

Je ne saurais cependant résister plus longtemps à la tentation de vous exprimer combien j'ai béni Dieu d'avoir confié la défense de la dignité humaine à des lèvres d'une éloquence

aussi touchante que la vôtre, et à des mains aussi infatigables.

Dans un temps où, sous le nom de liberté, la licence, par la destruction de la famille et de la société, conséquence d'une législation hostile à toutes les inspirations de la foi et de la charité chrétienne, tend à ramener l'esclavage, c'est une grande gloire pour l'Église que son Chef suprême, doublant le pas sur les traces de ses prédécesseurs, vienne encourager par ses enseignements et ses bénédictions les efforts des chrétiens pour l'extirpation d'une plaie sociale aussi hideuse que barbare. C'est également une grande gloire pour notre chère France qu'un de ses Évêques ait eu la généreuse inspiration de fermer cette plaie, en révélant les horreurs du commerce qui l'entretient et en suscitant dans l'Europe entière de nouveaux croisés pour mettre fin à des guerres fratricides.

Il était d'ailleurs dans l'ordre que le privilège d'une aussi héroïque mission fût réservé à un enfant de la contrée où, depuis sa conversion au christianisme, il avait toujours suffi à un esclave de mettre le pied pour devenir libre.

Heureux êtes-vous, Monseigneur, du choix de la Providence qui vous a appelé à rendre un aussi grand service à l'humanité, et heureux et fiers sommes-nous de le voir rendu par un tel apôtre.

C'est vous dire que tous mes vœux sont acquis à votre charitable et sainte entreprise. Veuillez en agréer l'assurance unie à l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† PIERRE,
Évêque de Moulins.

Lettre de Mgr l'Évêque de Belley.

Belley, le 19 octobre 1888.

Éminence,

En lisant vos admirables Conférences de Londres, de Paris, de Bruxelles, il est impossible de n'être pas saisi de la plus

profonde émotion. Qui ne serait touché de compassion et de tristesse aux récits navrants que vous nous faites « de la misère de ces pauvres noirs qui agonisent au Congo » et dans une grande partie de ce vaste continent africain, victimes de la traite des nègres et d'un cruel esclavage, arrachés à leur pays, séparés de leurs familles, vendus comme un vil bétail, et traités enfin comme des bêtes de somme?

La voix du Père commun des fidèles avait déjà signalé ces horreurs à la pitié des peuples chrétiens. Mais c'est à vous, Monseigneur, qu'appartiendra l'honneur d'avoir provoqué par des moyens efficaces la réalisation de ses charitables projets. La cause dont vous vous faites l'apôtre est trop touchante et fait trop d'honneur à l'Église pour qu'un évêque puisse ne pas tenir à vous assurer de son adhésion. Tandis qu'une philosophie, dont le succès ferait la honte de notre siècle, nie l'unité de la race humaine et la noblesse divine de notre origine; tandis que les fausses religions ne trouvent rien dans leurs dogmes qui leur interdise cet odieux commerce de la traite des noirs, l'Église catholique nous enseigne que nous sommes tous créatures et enfants du même Dieu, issus du même père, rachetés par le même Sauveur, et que, destinés à être, un jour, les concitoyens d'une même patrie, nous devons dès ici-bas nous aimer comme des frères. Sa loi se résume en celle de la charité. Son culte nous montre le ciel se peuplant d'élus qui lui viennent « de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, de toute nation ». Pénétrée de ces sublimes enseignements, les infortunés que le musulman chasse comme des fauves, charge de chaînes, et fait mourir sous ses coups, elle brise leurs fers, les prend dans ses bras, les réchauffe contre son cœur, les baptise en Jésus-Christ, et les civilise en les faisant chrétiens. Ses annales sont remplies des merveilles accomplies par ses apôtres et ses missionnaires, qui, sur la trace des Las Casas, des Xavier, des Vincent de Paul, des Pierre Claver, ont consacré leur vie au bonheur et au salut de l'humanité par la propagation de la foi et de la civilisation chrétiennes.

A ces noms glorieux et bénis, Monseigneur, l'histoire reconnaissante ajoutera désormais le vôtre. Nous applaudissons de tout cœur à vos discours si brillants de zèle apostolique, à vos courses à travers l'Europe, à la sainte croisade que vous avez entreprise. Nos prières accompagneront vos pas; nous demanderons à Dieu de bénir vos efforts en leur donnant le succès, et nous souhaitons que vos paroles trouvent partout l'écho que méritent votre dévouement et la justice de votre cause.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† LOUIS-JOSEPH,
Évêque de Belley.

Lettre de Mgr l'Évêque de Viviers.

Viviers, le 26 octobre 1888.

ÉMINENCE,

Je viens de lire, avec le douloureux intérêt qu'elles éveillent, vos Conférences sur l'esclavage africain.

Quel spectacle navrant elles font passer sous nos yeux! De quelle impression on demeure saisi en présence de cette plaie hideuse, triste fruit du paganisme, que l'on croyait disparue, et qui manifeste encore toutes ses horreurs sur ce continent africain, où vos intrépides missionnaires s'attachent à faire pénétrer, au prix de tant d'efforts, avec la lumière de l'Évangile, le nom et l'amour de la France!

Votre grand cœur ne pouvait pas ne pas s'émouvoir devant ces infortunes inouïes; il a compris qu'il appartenait surtout à l'apostolat catholique de mettre un terme aux scènes barbares dont les lettres des missionnaires et les récits des explorateurs mettaient sous vos yeux l'horrible et révoltant tableau.

L'esclavage ne peut exister là où le christianisme apporte

avec sa doctrine divine le devoir du respect de l'homme, créature de Dieu, son image vivante, le prix du sang de son Fils. Jésus-Christ est le vrai libérateur de l'esclavage : c'est lui qui est venu en plein paganisme le frapper au cœur, en proclamant que « nous sommes les fils d'un même père qui est aux cieux », — « que le premier de nos devoirs est de nous aimer les uns les autres comme il nous aime lui-même ». L'Apôtre était l'écho de sa pensée, quand il appelait indistinctement tous les hommes sous le drapeau catholique, déclarant qu'à son ombre « il n'y avait, il ne saurait y avoir ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, mais que tous doivent ne faire qu'un dans le Christ Jésus ».

C'est de cette idée que devait mourir l'esclavage antique, non point par une de ces révolutions violentes et stériles, telles que les rêvent ou accomplissent les hommes de ce temps, mais par cette vertu latente et souveraine que Dieu sait donner à sa parole et imprimer à ses œuvres. C'est de cette idée que devait sortir, avec la vraie notion de la dignité humaine, notre grande civilisation chrétienne qui a constamment refoulé l'esclavage, qui a plusieurs fois armé contre l'envahissement de ce fléau déshonorant l'Europe, aujourd'hui si égoïste ou si distraite qu'elle semble ignorer jusqu'ici son existence.

Ce fléau, Éminence, vous l'avez rencontré sur cette terre encore païenne que vous avez la noble ambition de conquérir à la vérité; vous avez courageusement élevé la voix pour le combattre, plaidant éloquemment la cause des victimes, ne craignant pas de flétrir comme ils le méritent les procédés inhumains et le honteux trafic des bourreaux.

Dans cette croisade contre une des formes les plus répugnantes de la barbarie, vous aurez, Éminence, pour vous encourager et vous soutenir, la haute mission du Chef de l'Église, l'admiration de tous vos collègues dans l'épiscopat, les vœux ardents des âmes catholiques, les applaudissements de tout ce que le monde civilisé compte de plus honnête et de meilleur. Il ne pouvait vous manquer la contradiction, qui est le sceau des grandes œuvres. Quelques

esprits sectaires, un petit nombre, il est vrai, ne pouvant supporter qu'on rajeunisse une des gloires les moins contestées de la Sainte Église, n'ont pas craint de représenter le catholicisme comme favorisant l'esclavage, alors que sa morale, ses plus belles institutions et presque toutes les pages de son histoire protestent contre cette indigne et méchante accusation.

Que Dieu, Éminence, daigne vous accorder le courage et le temps de conduire à son terme une œuvre dant j'ai salué avec admiration l'initiative généreuse, et dont je suis le progrès avec la plus religieuse sympathie. J'éprouve le besoin de mieux faire : je prierai pour le succès d'une entreprise qui serait le couronnement de votre longue et glorieuse carrière épiscopale, et qui ajouterait une nouvelle page, non pas la moins brillante, à l'histoire déjà si belle du rôle civilisateur de l'Église au sein des sociétés humaines.

Veuillez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Éminence, le serviteur bien humble.

† J.-M.-FRÉDÉRIC,
Évêque de Viviers.

Lettre de Mgr l'Évêque du Mans.

Le Mans, le 28 octobre 1888.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

C'est avec gratitude que j'ai reçu et avec la plus vive émotion que j'ai lu les discours que Votre Éminence a prononcés à Paris, Londres et Bruxelles, en faveur de l'abolition de l'esclavage africain, et je considère comme un devoir de venir humblement vous offrir mon adhésion d'Évêque et de Français.

L'œuvre incomparable que vous avez entreprise, selon les intentions du Saint-Père, honore trop l'Église, la France, l'humanité, pour que nous n'applaudissions pas de tout cœur aux généreux projets qu'elle vous inspire. C'est avec

une légitime fierté que nous en suivons les développements.

Votre grand cœur n'a pu supporter le monstrueux et honteux trafic qui se fait, sur les côtes africaines, de la liberté des pauvres noirs, et vous avez jeté à l'univers chrétien un cri d'horreur et de réprobation.

Je forme les vœux les plus ardents pour que cet appel retentisse efficacement dans notre Europe et que, selon le désir exprimé par Léon XIII dans cette lettre qui est pour Votre Éminence le plus glorieux titre de noblesse, « la pitié » d'un très grand nombre de personnes privées soit excitée » par vos lettres et vos discours, non seulement parmi vos » concitoyens, nation toujours magnanime, mais encore » parmi les Belges » et les catholiques d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie.

Daigne le Tout-Puissant soutenir vos forces, vous conserver la santé, et vous permettre de voir triompher sur la terre d'Afrique les efforts de votre foi et de votre charité.

Agréez, je vous prie, Éminence, l'hommage de ma profonde et religieuse vénération.

† G.-M.-JOSEPH,
Évêque du Mans.

Lettre de Mgr l'Évêque de Valence.

Valence, le 16 novembre 1888.

ÉMINENTISSIME ET TRÈS VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

A toutes les grandes œuvres que vous avez accomplies pendant votre épiscopat, Votre Éminence vient d'en ajouter une qui suffirait à elle seule pour illustrer votre nom et pour le faire bénir à jamais.

Au bienfait de la foi que vos travaux ont propagée en Algérie et en Tunisie, et que vos zélés missionnaires sont allés porter, en la fécondant de leur sang, dans l'Afrique centrale, vous avez voulu ajouter cet autre bienfait inesti-

mable de la liberté, heureux fruit de la civilisation chrétienne.

Votre grand cœur, touché de compassion pour le sort lamentable des pauvres tribus nègres condamnées par la violence et l'égoïsme musulmans au plus dur esclavage, a conçu la noble pensée d'affranchir d'une aussi cruelle servitude ces populations faibles et malheureuses.

Sans compter avec les fatigues de ce laborieux apostolat, vous parcourez l'Europe, pour aller prêcher dans toutes les capitales la sainte croisade de l'abolition de l'esclavage, au nom de l'Évangile et de l'humanité. Votre parole trouve un fidèle écho dans tous les cœurs généreux, dans toutes les âmes affranchies par le Christ.

Déjà s'organisent, de toutes parts, des comités disposés à tous les sacrifices pour seconder votre pieuse initiative. Le Souverain Pontife lui-même, défenseur de tous les droits et soutien de tous les opprimés, déclare « que vous ne pouvez » employer nulle part plus utilement votre charité épisco- » pale, et qu'il n'est guère d'œuvre où vous puissiez mieux » mériter du nom chrétien ».

Ses félicitations, les dons de sa largesse et ses bénédictions la consacrent et la rendent chère aux deux cents millions de catholiques répandus sur la surface de la terre.

Quelle joie pour votre cœur d'apôtre d'entrevoir la délivrance prochaine de toute une race d'hommes voués jusqu'à présent au mépris et à l'abjection !

Quelle gloire pour l'Épiscopat français de voir un de ses membres diriger ce mouvement qui a pour but d'assurer le triomphe du droit naturel et du droit chrétien !

Quel bonheur pour ces peuples asservis de rentrer en possession de la liberté et de la dignité humaines, si indignement outragées en eux par les plus barbares oppresseurs !

Puissent-ils, du moins, se montrer reconnaissants des biens que vous leur aurez rendus, en embrassant fermement cette foi chrétienne qui vous inspire tant d'amour pour eux et à laquelle ils devront leur affranchissement !

Daigne Votre Éminence agréer le religieux hommage de ma vénération profonde et de mon humble dévouement.

† CHARLES,
Évêque de Valence.

Lettre de Mgr l'Évêque de Dijon.

Dijon, le 17 novembre 1888.

Éminence,

C'est pour moi un honneur inattendu, que vous daigniez donner quelque intérêt à mon humble appréciation sur votre grande œuvre.

Depuis longtemps j'applaudis avec enthousiasme à l'effort généreux qui vous vaut les acclamations reconnaissantes de l'Europe et du monde.

Il y a près d'un an, au commencement de ce jubilé qui aura été le principe et l'occasion de si grandes choses, j'entendais tomber des lèvres du Pontife suprême, dans l'intimité de la conversation, quelques paroles qui m'ouvrirent l'immense horizon où se meut aujourd'hui, avec tant de puissance, votre zèle d'apôtre.

Le regard paternel du Vicaire de Jésus-Christ se promenait sur le monde, pour voir où et de quels maux pouvaient souffrir quelque part les enfants de Dieu.

Le spectacle douloureux de millions d'esclaves abrutis s'étant révélé dans le fond des terres africaines, la pensée de l'illustre Pontife devait tourner vers ce point de l'espace toutes ses attentions et toutes ses recherches. Il y avait là du mal; il fallait travailler à le faire disparaître.

L'ouvrier de cette belle œuvre fut vite trouvé.

Depuis longtemps, vos courageux missionnaires vous avaient éclairé sur l'état des populations africaines de l'intérieur. Il n'était pas douteux pour vous que la lèpre de l'esclavage s'était gardée dans ses terres immenses, aussi générale, aussi hideuse qu'elle ait pu jamais s'offrir sur une terre barbare.

Et, de vous-même, Éminence, rêvant quelque grand projet dont la réalisation pût illustrer le jubilé du Pontife suprême, vous veniez apporter à Léon XIII votre opulent cadeau, en lui offrant de l'aider dans la solution d'un grand problème de *liberté*.

Il serait difficile de dire à qui Dieu inspira la première pensée de cet acte libérateur. Léon XIII le voulut, et il trouva dans votre âme, préparée de longtemps à cette héroïque tentative, le trésor d'intelligence et d'énergie nécessaire à un si sublime effort.

Aujourd'hui, l'Europe est avec vous; les deux tiers de l'Amérique vous applaudissent; tout le monde civilisé est pris d'un étonnement sympathique, en vous voyant vous mesurer avec des difficultés incomparables. Les gouvernements s'unissent pour donner à votre projet et aux vœux du Saint-Père un commencement de réalisation. Ce soulèvement général, produit par votre parole de feu, est déjà un triomphe.

Là ne s'arrêtera pas le succès. Partout, l'agitation se fait; les esprits sont éclairés, les âmes s'émeuvent, les cœurs tressaillent : *le Grand Libérateur de l'Afrique*, comme vous appelait, il y a quelques semaines, la Hollande catholique, sera entendu.

Veuillez compter sur nous, Éminence. Nous vous offrons nos prières; nous vous offrirons bientôt, j'espère, un peu d'argent : un jour, peut-être, nous vous donnerons des hommes, bien convaincus que c'est servir la Religion et la France que de servir sous vos auspices la sainte cause de la liberté humaine.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

† VICTOR-LUCIEN,
Évêque de Dijon.

Lettre de Mgr l'Évêque de Tarbes.

Tarbes, 18 novembre 1888.

Éminentissime Seigneur,

Chose étrange et pourtant vraie! c'est en admirant l'œuvre que vous avez entreprise et qui sera l'une des plus belles de notre époque, que j'omettais d'y donner mon adhésion formelle, à l'exemple de tous mes vénérés collègues dans l'épiscopat. En vous demandant mille fois pardon, j'ordonne à ma plume, pour réparer un tel oubli, de courir sur le papier du souffle brûlant de mon cœur.

Le début de ma lettre trop longtemps attendue, n'en soyez pas surpris, sera tout simplement un hymne, celui-là même qu'entonnèrent les anges sur le berceau de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Oui, avec ce chœur d'esprits célestes, je chante : Gloire à Dieu au plus haut du ciel, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté !

Il ne s'agit de rien moins, en effet, pour des millions d'enfants du sol africain, que de la bonne nouvelle qui nous fut annoncée, il y aura bientôt deux mille ans. Car, après dix-neuf siècles de christianisme, où en est encore la lumière évangélique qui n'a cessé d'affranchir le monde, à mesure qu'il lui a été donné de briller sur lui? Hélas! elle n'a pu encore pénétrer efficacement au sein d'immenses populations qui demeurent plus que jamais vouées à toutes les horreurs de l'antique esclavage.

Informé par vos vaillants missionnaires de tout ce qui s'accomplit là d'infamies révoltantes, vous n'avez pu contenir l'indignation qu'elles ont soulevée dans votre âme si profondément sacerdotale. Nouveau Las Casas, vous avez résolu, pour mettre un terme à tant d'abominations, de venir les dénoncer au monde civilisé, auquel elles semblent jeter un insultant défi. Mais, avant d'aller frapper à la porte de nos Puissances politiques, vous n'avez eu garde de l'oublier, c'est du Vicaire du vrai Libérateur de l'humanité, tout

captif qu'il soit lui-même, qu'il vous fallait recevoir la parole qui envoie comme celle qui bénit.

Tandis que vous accomplissiez ce grand devoir, il s'est produit, sous les voûtes du Vatican, une scène à la fois simple et sublime, comme on n'en voit que peu ici-bas. Un jour, les annales de l'Église la consigneront dans des pages d'or, et quelque digne enfant de Raphael la fera revivre sur des toiles immortelles. Vous étiez là dans tout l'éclat de la pourpre romaine, environné, comme d'un trophée glorieux, de vos jeunes clercs noirs, et le cœur de Paul battant jusqu'à rompre dans votre poitrine.

Devant vous, c'était le Chef suprême du catholicisme, assis sur son trône tant de fois séculaire, la main encore chaude des lettres d'émancipation, adressées aux évêques du Brésil, et sentant en lui ce qu'en lui-même avait senti notre divin Sauveur en face des maux sans nombre qu'il venait guérir. Après un silence solennel, la voix pleine de larmes, vous avez dit au Saint-Père tout ce que souffraient d'atrocités d'innombrables régions assignées à votre zèle de conquérant; et vous avez revendiqué pour vous et pour les vôtres le bonheur et la gloire de vous immoler dans l'intérêt de leur rachat, de leur délivrance. Et lui, le Christ visible, plutôt aussi par des sanglots que par des paroles, vous a répondu que son cœur battait sur votre cœur, et que partout où vous pousserait le souffle d'en haut, son âme suivrait votre âme avec tous ses vœux et toutes ses bénédictions.

Heureux et fier de cette investiture nouvelle, de cette nouvelle mission, qu'avez-vous fait? Plus rapide que l'aigle de nos montagnes, qui sont aussi les vôtres, vous avez volé de palais en palais, de chaire en chaire, remplissant tout, gouvernements et foules, du feu divin de votre éloquence.

Non, je n'hésite pas à le proclamer, jamais l'immortel abbé de Clairvaux, quand il soulevait l'Europe pour reconquérir le tombeau du Christ, ne trouva sur ses lèvres des accents plus enflammés, plus électriques que ceux qui sont tombés

de votre bouche. Aussi, de Londres à Constantinople, comme de Saint-Pétersbourg à Lisbonne, tout se lève, à votre voix, pour venger la cause commune de Dieu et de l'homme. Quelle immense gloire pour l'Église catholique que ce mouvement unanime, provoqué par elle, lorsque toutes les nations, bardées de fer, se regardent avec une méfiance réciproque! Elle complète sur son front celle dont elle s'était couronnée, il y a bien des siècles, en détruisant l'horrible esclavage que nous avaient légué les civilisations païennes de Rome, d'Athènes et d'Alexandrie. Car, ce qui a fait tomber les chaînes des bras des deux tiers au moins de l'humanité, ce ne sont ni les lettres, ni les sciences, ni les Césars, ni même les Spartacus; mais l'Evangile dans les mains de l'Église, avec ces deux armes qui seules délivrent, la vérité et l'amour.

Eh bien! pour que cette grande leçon historique fût rappelée à ceux qui ne l'oublient que trop, voilà que nos sociétés contemporaines, partout en quête de pays favorables à leur commerce, en ont trouvé devant elles, où l'on fait la chasse aux hommes, pour en trafiquer ensuite comme d'une vile marchandise. En présence de ce spectacle, je ne veux pas en douter, elles ont frémi d'horreur; mais l'idée, la résolution d'organiser une croisade, pour délivrer le monde d'un tel opprobre, n'est venue qu'à un évêque, qu'à un cardinal catholique.

Par conséquent, en même temps qu'à l'Église, honneur, mille fois honneur à la nation qui compte parmi ses enfants ce grand libérateur de l'humanité méconnue! C'est celle qui, malgré des oublis graves, de graves errements, méritait naguère encore d'être appelée, par le représentant même de Jésus-Christ, *la très noble nation française*. Oh! qu'il nous est doux, à nous ses fils dévoués, quand nous tremblons pour elle, de saisir tout ce qui peut cacher nos craintes, dissiper nos alarmes! Notre cœur se rouvre à l'espérance, à la vie, lorsque nous la voyons, en dépit des indignes entraves qu'on lui jette, se ressouvenir de temps en temps du génie que Dieu lui fit, en partageant tour à tour les triomphes et les

amertumes de la Papauté, son immortelle mère. Non, elle ne périra pas, cette fille aimée de l'Église, dont on peut bien tromper un instant les instincts généreux; mais on ne réussira jamais à pervertir sa nature, toute faite de foi et d'héroïsme.

Certes, ce n'est pas en vain que le Christ, qui l'aime toujours et qu'au fond elle aime toujours aussi, place un de ses enfants à la tête de ce que je ne crains pas de proclamer le chef-d'œuvre de notre siècle. De ce siècle, en effet, l'historien dira : avant de se coucher à la manière d'un jour, il couronna ses immenses progrès matériels, en donnant à tout un monde la liberté avec la foi!

Je vous prie d'agréer, Illustrissime Père, avec la modeste offrande de ma bourse, le dévouement sans bornes de mon cœur.

† PROSPER-MARIE,
Évêque de Tarbes.

Lettre de Mgr l'Évêque de Mende.

Mende, le 24 novembre 1888.

ÉMINENCE,

Je viens bien tard vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de vos admirables Conférences sur l'abolition de l'esclavage africain. La maladie m'a privé de la consolation que j'aurais éprouvée à vous adresser plus tôt mon humble adhésion; mais, dès la première heure, j'ai applaudi de tout cœur à votre généreuse entreprise.

Jadis des Ordres se fondaient pour la rédemption des captifs; des religieux se dirigeaient vers les pays infidèles, apportant aux chrétiens tombés dans l'esclavage les aumônes dont la charité des fidèles les avaient enrichis. Aujourd'hui, la voix du Pontife qui gouverne glorieusement l'Église vous confie une plus grande mission. Ce n'est pas la délivrance de quelques captifs, c'est l'abolition de l'esclavage que vous poursuivez; ce n'est pas seulement à quelques chrétiens,

c'est à des milliers d'infidèles que vous apportez l'espérance et la liberté.

Puisse le Christ Rédempteur bénir votre apostolat, et accorder à ces populations africaines, qu'une infortune sans égale rend si dignes d'intérêt, l'affranchissement du double esclavage où la malice du démon et la cupidité des hommes les retiennent enchaînées.

Veuillez agréer les sentiments de respect avec lesquels je suis, de Votre Éminence, le très humble et obéissant serviteur.

† JULIEN,
Évêque de Mende.

Lettre de Mgr l'Évêque du Puy-en-Velay.

Le Puy, le 21 novembre 1888.

Éminence,

Votre appel au monde chrétien, en faveur des pauvres esclaves, a fait tressaillir toutes les âmes libres. C'est une gloire pour la France, c'est un honneur surtout pour l'Épiscopat, que ce cri de délivrance ait jailli d'un cœur de Pontife et de Français, qui ne compte pour rien les obstacles, qui ne regarde que le but et ne consulte que le devoir.

Si je n'avais écouté que l'élan spontané de ma sympathique et respectueuse admiration, j'aurais, à la première heure, adressé à Votre Éminence l'expression de ma reconnaissance. Mais il appartenait à des voix plus autorisées que la mienne de faire parvenir à l'Éminentissime Prince de l'Église, pour sa glorieuse initiative, des félicitations auxquelles je suis heureux d'unir mon humble tribut d'hommages.

Dernier venu sur le siège, illustre à tant de titres, d'Adhémar de Monteil, le premier des croisés, qui amenait au pape Urbain, pour prendre la croix, quatre mille de ses diocésains, dont quatre cents de la ville épiscopale, je voudrais

pouvoir mettre à la disposition de Votre Éminence un semblable concours. Mais les temps sont bien changés!...

Ce qui ne change pas, c'est la générosité des nobles cœurs; c'est la grandeur immortelle et la puissance morale de la religion qui a arraché le monde à l'erreur, civilisé l'Europe et sauvé les mœurs. Le catholicisme a, partout et à toutes heures, mais surtout aux heures mauvaises de la décadence des peuples, défendu le droit contre la force et protégé les faibles contre la violence. Dès son apparition, pénétrée des enseignements de son fondateur, l'Église « a placé la liberté sous son patronage », et, à travers tous les siècles et toutes les luttes, « elle a sauvé de la ruine ce « grand bien de l'homme », ainsi que le proclame notre Saint-Père, le grand Pontife glorieusement régnant.

Les papes, en effet, ont été à toutes les époques les intrépides défenseurs de la faiblesse désarmée, et les vengeurs persévérants de la dignité humaine restaurée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les enseignements de Léon XIII, dans ses incomparables encycliques, ont, à ce point de vue surtout, provoqué les applaudissements de l'univers. Ainsi l'Église romaine n'a jamais failli à ses traditions de dévouement dans le passé; elle n'y faillira pas dans l'avenir. Dans le présent, malgré ses épreuves et ses douleurs, elle revendique le périlleux honneur de sa mission. La nouvelle croisade, que Votre Éminence a si magnifiquement entreprise, est un nouveau témoignage de cette fidélité de l'Église à la doctrine libératrice de son divin Maître : elle n'en sera pas la moins glorieuse.

Daignez agréer l'hommage de profond respect et de religieuse vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Éminence le très humble et très obéissant serviteur.

† FULBERT,
Évêque du Puy.

Lettre de Mgr l'Évêque de Bayonne.

Bayonne, le 6 décembre 1888.

Éminence,

L'Évêque de votre pays natal serait inexcusable de n'avoir pas encore répondu à l'appel que vous adressez à l'épiscopat tout entier pour l'intéresser à la cause des malheureux esclaves que vous voudriez rendre à la liberté des enfants de Dieu, si nous n'étions pas, vis-à-vis de vous, dans une situation exceptionnelle. Semblable à ces familles qui voient un de leurs membres s'illustrer par l'éclat d'actions admirables, nous étions retenus par une certaine discrétion, attendant l'explosion de l'admiration universelle pour exprimer tout haut, après les autres, les sentiments que nous avions conçus les premiers. Les Bayonnais étaient déjà bien fiers de voir leur illustre compatriote arborer si vaillamment le drapeau de la foi dans l'Afrique centrale; leur fierté a grandi encore, quand ils l'ont vu entreprendre si courageusement l'œuvre éminemment chrétienne et patriotique de la civilisation au sein de ces contrées barbares. Vous personnifiez, au milieu d'un siècle incrédule, la double mission de l'Église catholique répandant à travers le monde le bienfait de la liberté humaine avec les lumières de l'Évangile.

Vos compatriotes tiennent à vous témoigner leur vénération profonde et leur respectueuse sympathie par une coopération efficace à vos glorieux travaux. Par leurs prières ferventes, ils demandent à Dieu de soutenir votre zèle, de vous donner le courage et les forces nécessaires pour mener à terme la sainte croisade que vous avez entreprise.

Nous continuerons à vous envoyer des ouvriers apostoliques pour vos missions de l'Afrique équatoriale, et nous contribuerons par nos offrandes généreuses aux frais immenses que nécessite votre œuvre civilisatrice pour laquelle je prescris une quête dans toutes les églises et chapelles du

diocèse. J'espère que cette quête vous sera une nouvelle preuve du dévouement de vos concitoyens à votre personne sacrée.

Veuillez agréer les sentiments de profonde vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† A.-FRANÇOIS,
Evêque de Bayonne.

Lettre de Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Quimper, le 26 novembre 1888.

ÉMINENCE,

Nous avons lu avec une émotion profonde l'appel que vous adressez à tous Nos Seigneurs les Cardinaux, Archevêques et Évêques de France, en faveur de la croisade ouverte, sous votre direction, par Sa Sainteté Léon XIII, pour l'abolition de l'esclavage africain.

Notre cœur saigne au récit des atrocités périodiquement renouvelées, dont vos généreux missionnaires des Hauts-Plateaux de l'Afrique centrale sont réduits jusqu'à présent à être les témoins impuissants, en attendant qu'ils en soient les victimes. Rien n'égale de telles horreurs, et nous comprenons le cri d'indignation et de détresse sorti de votre cœur de pasteur, dont retentissent tous les échos du monde civilisé.

Il est temps que les gouvernements chrétiens, pour réaliser les engagements solennels pris dans les congrès européens, arrêtent enfin des mesures efficaces pour s'opposer à un pareil mal. Mais, à elle seule, l'intervention des gouvernements ne suffit pas.

Vous faites appel au dévouement des âmes héroïques; il ne vous manquera pas. Toutefois, après avoir mis sur pied la milice des défenseurs des droits de l'humanité et de la civilisation, destinés à préparer les voies à l'évangélisation des pauvres noirs, l'Œuvre ne serait pas assurée, si

la charité ne lui fait un budget proportionné à ses besoins, et ses besoins sont immenses. Mais la charité produit des merveilles : nul ne le sait mieux que vous, Éminence!

Nos populations sont plus riches des trésors de la foi que des biens de la terre. Elles souffrent plus que d'autres de la crise qui pèse sur le pays tout entier. Nous avons néanmoins sollicité leur charité, et j'ai l'honneur de vous adresser en mon nom et au nom du diocèse la somme de 1 200 francs.

Daignez agréer, Éminence, l'hommage de mon profond et affectueux respect.

† THÉODORE,
Évêque de Quimper et Léon.

Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Denis (Ile de la Réunion).

Saint-Denis, le 19 octobre 1888.

Éminence,

Toutes les nations se sont émues aux accents de votre vaillante parole, et tous les cœurs dévoués aux nobles causes de Dieu et de l'humanité vous bénissent d'avoir conçu, dans votre grande âme, l'héroïque projet de détruire l'esclavage en Afrique. L'histoire dira, un jour, que, dans un siècle d'égoïsme, profondément troublé et divisé, votre voix réveilla la conscience publique, et que les peuples civilisés, oubliant leurs discordes, se levèrent, à votre suite, en répétant le cri libérateur de la vieille Europe chrétienne : *Dieu le veut!*

Évêque d'un diocèse où l'esclavage a longtemps régné, et voisin de ce continent africain où il règne encore, j'ai suivi avec le plus vif intérêt votre sainte croisade, et j'ai mêlé, à travers l'Océan, mes applaudissements à ceux que vous avez partout recueillis. Mais je voudrais vous offrir plus

que l'hommage de mon admiration. Au lendemain de l'émancipation des noirs de la Réunion, en 1848, est née, à Saint-Denis, une congrégation de filles pieuses et dévouées qui se consacrèrent au service de leurs frères devenus libres. Les Filles de Marie furent bénies de Dieu. Leur Institut, approuvé par l'État, dirige aujourd'hui plusieurs écoles, hôpitaux, orphelinats, léproseries, à la Réunion, à Maurice, à Zanzibar, au Zanguebar. Les Filles de Marie, originaires de la Réunion ou de Maurice, ont dans leurs rangs un grand nombre de Sœurs de couleur, ce qui les rend très sympathiques à la population noire. Elles sont habituées au climat du tropique. Comme les noirs, elles vivent uniquement de riz ou de manioc. Sous la conduite de l'évêque diocésain dont elles dépendent, elles ont toujours montré un grand esprit d'humilité et de pauvreté.

Je sais, Éminence, que vous créez une congrégation de femmes pour aider vos héroïques missionnaires. En attendant qu'elle soit en état de se mettre à l'œuvre, je vous offre mes Filles de Marie. Elles ne sont pas éloignées du théâtre où va se livrer la grande bataille de la liberté chrétienne. Enfants de nos anciens esclaves, elles savent le prix du don divin. Peut-être même, Éminence, votre congrégation et la mienne pourraient s'unir. L'île de la Réunion offrirait à vos religieuses, pour la partie orientale de l'Afrique, un sanitorium et des maisons de réserve, car les vocations parmi nos créoles deviendraient plus nombreuses, si de plus vastes espaces étaient ouverts au zèle de cette congrégation.

Quoi qu'il advienne de mes propositions, je m'estimerais heureux et flatté, Éminence, que vous ayez bien voulu agréer mes humbles félicitations. Je prie le Seigneur de couronner votre œuvre de succès. Heureux le jour où le cri de liberté, qui a retenti dans notre île affranchie, retentira aussi dans ces régions de l'Afrique que le sang de vos martyrs a marquées pour une prochaine délivrance. Le monde entier se réjouira de ces nouveaux triomphes de l'Église, et votre

nom, uni à l'auguste nom de Léon XIII qui vous a envoyé, restera à jamais gravé dans les annales de la civilisation et dans la reconnaissance des peuples.

Je baise Votre pourpre sacrée, et me dis avec un profond respect, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

† FRÉDÉRIC,
Évêque de Saint-Denis.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Nous croyons utile de donner, en tête de ces pièces justificatives, le texte officiel des articles du Congrès de Vienne et de la Conférence de Vérone, relatifs à l'esclavage, ainsi que celui des procès-verbaux de la Conférence de Berlin, qui traitent du même sujet.

Ces derniers extraits ont été récemment publiés par le *Mouvement antiesclavagiste de Bruxelles.*

I

CONGRÈS DE VIENNE

DÉCLARATION DES PLÉNIPOTENTIAIRES DES PUISSANCES QUI ONT SIGNÉ LE TRAITÉ DE PARIS DU 30 MAI 1814, RELATIVE A L'ABOLITION DE LA TRAITE DES NÈGRES D'AFRIQUE OU DU COMMERCE DES ESCLAVES.

Les Plénipotentiaires des Puissances qui ont signé le traité de Paris du 30 mai 1814, réunis en conférence, ayant pris en considération que le commerce connu sous le nom de *Traite des nègres d'Afrique* a été envisagé, par les hommes justes et éclairés de tous les temps, comme répugnant aux principes d'humanité et de morale universelle;

Que les circonstances particulières auxquelles ce commerce a dû sa naissance et la difficulté d'en interrompre brusque-

ment le cours ont pu couvrir, jusqu'à un certain point, ce qu'il y avait dans sa conservation; mais qu'enfin la voix publique s'est élevée, dans tous les pays civilisés, pour demander qu'il soit supprimé le plus tôt possible;

Que, depuis que le caractère et les détails de ce commerce ont été mieux connus, et les maux de toute espèce qui l'accompagnent complètement dévoilés, plusieurs des gouvernements européens ont pris, en effet, la résolution de le faire cesser, et que successivement toutes les Puissances possédant des colonies dans les différentes parties du monde ont reconnu, soit par des actes législatifs, soit par des traités et autres engagements formels, l'obligation et la nécessité de l'abolir;

Que, par un article séparé du dernier traité de Paris, la Grande-Bretagne et la France se sont engagées à réunir leurs efforts au Congrès de Vienne pour faire prononcer, par toutes les Puissances de la chrétienté, l'abolition universelle et définitive de la traite des nègres;

Que les Plénipotentiaires rassemblés dans ce Congrès ne sauraient mieux honorer leur mission, remplir leur devoir et manifester les principes qui guident leurs Augustes Souverains, qu'en travaillant à réaliser cet engagement et en proclamant, au nom de leurs Souverains, le vœu de mettre un terme à un fléau qui a si longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe et affligé l'humanité;

Lesdits Plénipotentiaires sont convenus d'ouvrir leurs délibérations sur les moyens d'accomplir un objet aussi salutaire, par une déclaration solennelle des principes qui les ont dirigés dans ce travail.

En conséquence, et dûment autorisés à cet acte par l'adhésion unanime de leurs cours respectives au principe énoncé dans ledit article séparé du traité de Paris, ils déclarent, à la face de l'Europe, que, regardant l'abolition universelle de la traite des nègres comme une mesure particulièrement digne de leur attention, conforme à l'esprit du siècle et aux principes généreux de leurs Augustes Souverains, ils sont animés

du désir sincère de concourir à l'exécution la plus prompte et la plus efficace de cette mesure par tous les moyens à leur disposition, et d'agir, dans l'emploi de ces moyens, avec tout le zèle et toute la persévérance qu'ils doivent à une aussi grande et belle cause.

Trop instruits toutefois des sentiments de leurs Souverains pour ne pas prévoir que, quelque honorable que soit leur but, ils ne le poursuivront pas sans de justes ménagements pour les intérêts, les habitudes et les préventions mêmes de leurs sujets, lesdits Plénipotentiaires reconnaissent en même temps que cette déclaration générale ne saurait préjuger le terme que chaque Puissance en particulier pourrait envisager comme le plus convenable pour l'abolition définitive du commerce des Nègres ; par conséquent, la détermination de l'époque où ce commerce doit universellement cesser sera un objet de négociation entre les Puissances ; bien entendu que l'on ne négligera aucun moyen propre à en assurer et à en accélérer la marche, et que l'engagement réciproque, contracté par la présente déclaration entre les Souverains qui y ont pris part, ne sera considéré comme rempli qu'au moment où un succès complet aura couronné leurs efforts réunis.

En portant cette déclaration à la connaissance de l'Europe et de toutes les nations civilisées de la terre, lesdits Plénipotentiaires se flattent d'engager tous les autres Gouvernements, et notamment ceux qui, en abolissant la traite des Nègres, ont manifesté déjà les mêmes sentiments, à les appuyer de leur suffrage dans une cause dont le triomphe final sera un des plus beaux monuments du siècle qui l'a embrassée et qui l'aura si glorieusement terminée.

Vienne, le 8 février 1815.

Signé : Castlereagh, Stewart, Wellington, Nesselrode, C. Lœwenhielm, Gomez Labrador, Palmella, Saldanha, Lobo, Humboldt, Metternich, Talleyrand.

II

CONFÉRENCE DE VÉRONE

DÉCLARATION DU 28 NOVEMBRE 1822 SUR L'ABOLITION DE LA TRAITE DES NOIRS

Les Plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, réunis en Congrès à Vérone;

Considérant que leurs Augustes Souverains ont pris part à la déclaration du 8 février 1815, par laquelle les Puissances, réunies en Congrès à Vienne, ont proclamé, à la face de l'Europe, leur résolution invariable de faire cesser le commerce connu sous le nom de *Traite des nègres d'Afrique ;*

Considérant de plus que, malgré cette déclaration et en dépit des mesures législatives dont elle a été suivie dans plusieurs pays, et des différents traités conclus depuis ladite époque entre les Puissances maritimes, ce commerce, solennellement proscrit, a continué jusqu'à ce jour, qu'il a gagné en intensité ce qu'il peut avoir perdu en étendue, qu'il a pris même un caractère plus odieux et plus funeste par la nature des moyens auxquels ceux qui l'exercent sont forcés d'avoir recours ;

Que les causes d'un abus aussi révoltant se trouvent principalement dans les pratiques frauduleuses, moyennant lesquelles les entrepreneurs de ces spéculations condamnables éludent les lois de leur pays, déjouent la surveillance des bâtiments employés pour arrêter le cours de leurs iniquités, et couvrent les opérations criminelles dont des milliers d'êtres deviennent, d'année en année, les innocentes victimes;

Que les Puissances de l'Europe sont appelées, par leurs en-

gagements antérieurs autant que par un devoir sacré, à chercher les moyens les plus efficaces pour prévenir un trafic que déjà les lois de la presque totalité des pays civilisés ont déclaré illicite et coupable, et pour punir rigoureusement ceux qui le poursuivent, en contravention manifeste de ces lois;

Ont reconnu la nécessité de vouer l'attention la plus sérieuse à un objet d'aussi grande importance pour le bien et l'honneur de l'humanité, et déclarent, en conséquence, au nom de leurs Augustes Souverains :

Qu'ils persistent invariablement dans les principes et les sentiments que ces Souverains ont manifestés par la déclaration du 8 février 1815 :

Qu'ils n'ont pas cessé et ne cesseront jamais de regarder le commerce des Nègres comme un fléau qui a trop longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe et affligé l'humanité, et qu'ils sont prêts à concourir à tout ce qui pourra assurer et accélérer l'abolition complète et définitive de ce commerce.

Qu'afin de donner effet à cette déclaration renouvelée, leurs cabinets respectifs se livreront avec empressement à l'examen de toute mesure compatible avec leurs droits et les intérêts de leurs sujets pour amener un résultat constatant, aux yeux du monde, la sincérité de leurs vœux et de leurs efforts en faveur d'une cause digne de leur sollicitude commune.

Vérone, le 28 novembre 1822.

Signé : METTERNICH, LEBZELTERN, CHATEAUBRIAND, CARAMAN, FERRONAIS, WELLINGTON, HATZFELDT, NESSELRODE, LIEVEN, TATISCHEFF.

LES PROTOCOLES DE LA CONFERENCE DE BERLIN

PROTOCOLE N° I

Séance d'ouverture du 15 novembre 1884.

Dans le discours d'ouverture de la Conférence, S. A. S. Le Prince de Bismarck s'exprimait en ces termes :

« En conviant la Conférence, le Gouvernement Impérial a été guidé par la conviction que tous les Gouvernements invités partagent le désir d'associer les indigènes d'Afrique à la civilisation, en ouvrant l'intérieur de ce continent au commerce, en fournissant à ses habitants les moyens de s'instruire, en encourageant les missions et les entreprises de manière à propager les connaissances utiles, et préparant la suppression de l'esclavage, *surtout de la traite des noirs*, dont l'abolition graduelle fut déjà proclamée au Congrès de Vienne, en 1815, comme un devoir sacré de toutes les Puissances. »

De son côté, Sir Edward Malet, Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique, prononçait les remarquables paroles suivantes :

« Si l'exploitation des marchés du Congo est désirable, le bien-être des indigènes ne doit pas être négligé.

» Ceux-ci perdront plus qu'ils ne gagneront, si la liberté du commerce, dépourvue de contrôle raisonnable, venait à dégénérer en licence. J'ose espérer que cette considération aura son poids, et que des mesures de précaution seront prises, en ce qui concerne le commerce légitime, pour que son intro-

duction assure, autant que possible, les avantages de la civilisation aux indigènes et l'extinction des maux pareils à la traite, dans l'intérieur, par lesquels leur progrès est à présent retardé.

» Je dois me rappeler que les indigènes ne sont pas représentés dans notre sein, et que, cependant, les décisions de la Conférence auront pour eux une gravité extrême.

» Le principe qui emportera la sympathie et l'appui du Gouvernement de Sa Majesté Britannique sera le progrès du commerce légitime avec garantie pour l'égalité de traitement envers toute nation, et le bien-être des indigènes. »

Annexe au protocole n° I, *projet de Déclaration :*

« Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires prendront l'obligation de concourir à la suppression de l'esclavage et *surtout de la traite des noirs*, de favoriser et d'aider les travaux des missions et toutes les institutions *servant à instruire les indigènes* et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation. »

PROTOCOLE N° II

Séance du 19 novembre 1884.

M. le Marquis DE PENAFIEL, Plénipotentiaire de Portugal, prend la parole en ces termes :

« Le Gouvernement de Sa Majesté Très Fidèle partage complètement la profonde pensée, si noblement exprimée par notre Président S. A. S. le Prince Chancelier, à la séance d'inauguration, que les relations commerciales qui vont se développer sur le continent africain serviront la cause de la paix et de l'humanité ; il espère enfin voir les vœux émis par S. E. le Plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, pour que les indigènes profitent autant que possible des avantages de la civilisation, se réaliser d'une manière complète, au moyen de l'extinction de *la traite et de l'esclavage*, les plus grands

obstacles qui puissent être opposés aux progrès de cette civilisation sur les côtes de l'Afrique.

» Vous savez, Messieurs, que le Portugal a introduit les germes de la civilisation en Afrique; vous connaissez aussi les sacrifices qu'il s'est imposés pour arriver à l'entière suppression de la traite dans ces territoires. »

M. le Comte DE LAUNAY, Plénipotentiaire d'Italie, s'exprime à son tour comme suit :

« J'ai lu avec la plus grande attention les considérations exposées dans la première séance par notre illustre Président, et qui portent l'empreinte de sa haute intelligence. Elles répondent, en substance, à l'esprit de mes instructions. Les déclarations de mon honorable collègue britannique me semblent également inspirer une juste confiance que les questions essentielles renfermées dans notre programme pourront être résolues dans un sens équitable et conforme au droit public moderne. Je me rallie, entre autres, aux généreux sentiments émis par S. A. S. et par S. E. le Plénipotentiaire britannique, en faveur des populations indigènes, *pour la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs.* Dans cet ordre d'idées aussi, il existe un lien de solidarité entre tous les Etats civilisés. »

M. le Comte DE LAUNAY, prenant une seconde fois la parole un peu plus tard, ajoute :

« Dans l'exposé de notre Président et à l'alinéa 6 du projet de déclaration, il est dit que toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires qui forment le bassin du Congo prendraient l'obligation de concourir à la suppression de l'esclavage, *et surtout de la traite des noirs. Je suis autorisé à me montrer favorable à toute mesure qui assurerait le mieux la cessation de ce trafic infâme. Nous sommes disposés à appuyer tout ce qui pourrait contribuer à une répression sérieuse et à affirmer en même temps la solidarité des États civilisés contre cet attentat de lèse-humanité, que nous voudrions voir compris, comme la piraterie, parmi les crimes contre le droit des gens.* Le code

d'Italie pour la marine marchande contient maints articles infligeant des punitions très sévères, et notre régime conventionnel à ce sujet établit le droit de visite, entre autres sur la côte occidentale d'Afrique, depuis le Cap Vert jusqu'à la distance du 10° au sud de l'équateur. »

M. Kasson, Plénipotentiaire des États-Unis, ajoute à ces déclarations la manifestation suivante des intentions de son Gouvernement :

« Le plus sérieux désir du Gouvernement des États-Unis a été que ces découvertes pussent être utilisées pour civiliser les races indigènes, *pour obtenir l'abolition de la traite des esclaves*, et que des mesures fussent bientôt prises pour empêcher des conflits entre les nations. »

Parlant ensuite de l'Œuvre fondée par S. M. Léopold II, M. Kasson s'exprime en ces termes remarquables :

« Le Président des États-Unis, dûment informé de l'organisation de cette Société et connaissant ses droits pacifiquement acquis, les moyens dont elle dispose pour protéger les personnes et la propriété, et ses desseins équitables à l'égard des nations étrangères, a reconnu le Gouvernement actuellement établi par elle et le pavillon qu'elle a adopté. Ses droits reposaient sur le consentement même des indigènes, dans un pays actuellement occupé par elle et dont les routes commerciales et les voies de communication étaient placées sous son contrôle et sous l'autorité de son administration. Il a pensé qu'en reconnaissant le seul pavillon représentant une domination dans ces parages, il a agi dans l'intérêt commun des nations civilisées. Il considère l'existence de ce Gouvernement local et de celui qui lui succéderait, établi sur les mêmes bases et reposant sur les mêmes principes, comme une garantie contre des dangers de violences internationales, *comme destinée à amener la suppression du trafic odieux des esclaves, et comme moyen de faire comprendre aux noirs que la civilisation et le gouvernement des hommes de race blanche signifient pour eux paix et liberté, en même temps que développement du commerce libre pour tout le monde.*

» Aussi loin qu'on pourra étendre les limites de cette Puissance neutre et pacifique, il prévoit la consolidation des garanties du maintien de la paix, les progrès de la civilisation africaine et un développement du commerce profitable à la famille entière des nations. »

PROTOCOLE N° IV

Séance du 1er décembre 1884.

Les annexes I et II à ce protocole renferment, l'une, le projet de Déclaration rédigé par la Commission, concernant la question de la liberté du commerce dans le bassin du Congo; l'autre, le rapport fait par M. le Baron LAMBERMONT, au nom de cette Commission. Le projet de Déclaration émané de la Commission est ainsi conçu :

« VI. — Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence, *et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs.* »

Le rapport de M. le Baron LAMBERMONT renferme les passages suivants :

« L'article VI règle des matières diverses, mais appartenant toutes à l'ordre des intérêts moraux. D'après son texte, comme d'après les observations auxquelles il a donné lieu au sein de la Commission, il y faut distinguer trois éléments :

» Le premier concerne la protection ainsi que le développement matériel et moral des populations indigènes.

» A l'égard de ces populations qui, pour la plupart, ne doivent pas, sans doute, être considérées comme se trouvant en dehors de la communauté du droit des gens, mais qui, dans l'état présent des choses, ne sont guère aptes à défendre elles-mêmes leurs intérêts, la Conférence a dû assumer le rôle d'un tuteur officieux. La nécessité d'assurer la conservation

des indigènes, le devoir de les aider à atteindre un état politique et social plus élevé, l'obligation de les instruire et de les initier aux avantages de la civilisation sont unanimement reconnus.

» C'est l'avenir même de l'Afrique qui est ici en cause : aucun dissentiment ne s'est manifesté et n'a pu se manifester à cet égard dans la Commission.

» Deux fléaux pèsent sur la condition actuelle des peuples africains et paralysent leur développement : *l'esclavage et la traite*. Chacun sait, — et le témoignage de M. STANLEY n'a fait que confirmer sous ce rapport une notion acquise, — combien l'esclavage a de profondes racines dans la constitution des sociétés africaines. Certes cette institution malfaisante doit disparaître; c'est la condition même de tout progrès économique et politique; mais des ménagements, des transitions sont indispensables. C'est assez de marquer le but; les Gouvernements locaux chercheront les moyens et les adapteront aux circonstances de temps et de milieux.

» *La traite a un autre caractère : c'est la négation même de toute loi, de tout ordre social.* La chasse à l'homme est un crime de lèse-humanité. Il doit être réprimé partout où il sera possible de l'atteindre, sur terre comme sur mer. Sous ce rapport, la Commission a entendu prescrire une obligation rigoureuse. Les événements dont le Soudan égyptien est actuellement le théâtre, les scènes dont M. STANLEY a été naguère le témoin sur les rives du Haut-Congo, les expéditions abominables qui, d'après le docteur NACHTIGAL, s'organisent fréquemment dans le Soudan Central et qui pénètrent déjà dans le bassin du Congo, commandent une intervention que les Pouvoirs locaux seront tenus d'envisager comme un devoir pressant et comme une mission sacrée.

» Mais la sphère d'action de ces Pouvoirs sera, pendant quelque temps encore, limitée. C'est pour ce motif que la Commission leur demande d'encourager et de seconder les initiatives généreuses et civilisatrices. La religion, la philanthropie, la science pourront envoyer des apôtres qui recevront

toute protection et toutes garanties. La déclaration, telle qu'elle est formulée, ne fait aucune exception de cultes ni de nationalités; elle ouvre le champ à tous les dévouements et les couvre indistinctement de son patronage. »

PROTOCOLE N° V

Séance du 18 décembre 1884.

Sir EDWARD MALET remet au Président une proposition concernant la traite et ainsi conçue :

« *Selon les principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Hautes Parties Contractantes, la traite des nègres et le commerce qui fournit des nègres à la traite sont interdits, et c'est du devoir de toutes les nations de les supprimer autant que possible.* »

Sir EDWARD MALET prononce, à l'appui de sa motion, les paroles suivantes :

« La traite des nègres a été mise au ban de l'Europe civilisée par une Déclaration du Congrès de Vienne, du 8 février 1815. La même question fut discutée par les Conférences d'Aix-la-Chapelle, en 1818, et, finalement, au Congrès de Vérone, une résolution, en date du 20 novembre 1822, proclamait le commerce des nègres d'Afrique comme coupable et illicite, « un fléau qui a trop longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe et affligé l'humanité ». Par conséquent, les Puissances s'engagèrent à concourir à tout ce qui pourrait assurer et accélérer l'abolition de ce commerce.

» Le projet de Déclaration ci-dessus est rédigé dans l'intention de faciliter et d'accentuer l'exécution des principes du Congrès de Vérone, qui consacrait le devoir des nations civilisées de concourir à la suppression de la traite.

» Nous pensons que les mots « et le commerce qui fournit des nègres à la traite » sont nécessaires pour développer, d'une manière complète, les principes énoncés, et c'est dans

l'espoir que cette interprétation sera agréée par les Puissances réunies à la Conférence de Berlin que j'ai l'honneur de soumettre le projet à leur considération. »

Le Président annonce que cette proposition sera discutée dans la prochaine séance.

PROTOCOLE N° VI

Séance du 22 décembre 1884.

« Le Président lit le texte de la proposition remise, lors de la séance précédente, par Sir Edward Malet et concernant la traite des nègres.

L'Ambassadeur d'Italie appuie vivement le projet de Déclaration, présenté par l'Ambassadeur de la Grande-Bretagne.

» Le Comte de Launay rappelle les idées qu'il a énoncées, lors de la deuxième séance. D'après ses instructions, il se rallierait à toute proposition tendant à prescrire les mesures les plus sévères, notamment en ce qui concerne la traite des nègres. Le Gouvernement du Roi voudrait même que cet attentat de lèse-humanité fût compris, comme la piraterie, parmi les crimes contre le droit des gens, et puni comme tel.

» M. Busch fait observer que la motion de Sir Edward Malet vise deux formes différentes du commerce des esclaves :

» 1° La traite des nègres, considérée comme se faisant par mer ;

» 2° Le commerce qui fournit des nègres à la traite.

» Or, d'après le droit public actuel, la traite des nègres est déjà interdite, tandis que le commerce qui fournit des nègres à la traite n'a encore été l'objet d'aucune stipulation. Il conviendrait donc, pour plus de clarté, de remarquer la distinction entre ces deux modalités de commerce des esclaves, en se référant, d'abord, à l'interdiction préexistante qui atteint la première, et en formulant ensuite l'interdiction nouvelle qu'il s'agit d'établir contre la deuxième.

» Le Baron DE COURCEL demande si la proposition actuellement soumise à la Conférence est destinée à être intercalée dans l'une des trois Déclarations comprises dans le programme des travaux de la Haute Assemblée, ou si, au contraire, elle formerait la matière d'un Acte supplémentaire.

» Le PRÉSIDENT se proposait précisément de consulter la Conférence à cet égard.

» L'AMBASSADEUR DE FRANCE fait remarquer que l'article VI de la Déclaration relative à la liberté du commerce répond déjà en grande partie à l'objet que Sir Edward Malet a en vue. La motion actuellement soumise à la Conférence constitue, en quelque sorte, un amendement destiné à compléter le texte déjà voté, et elle pourrait, dès lors, être rattachée à ce texte.

» Sir EDWARD MALET préférerait que sa proposition fît l'objet d'un Acte distinct. En l'insérant dans la Déclaration relative à la liberté commerciale, qui s'applique seulement à des territoires limitativement désignés, on prêterait à penser que les dispositions concernant le commerce des esclaves ne doivent pas être étendues en dehors de ces mêmes territoires, alors que, dans la pensée du Gouvernement britannique, elles devraient avoir une portée plus générale. *L'Ambassadeur d'Angleterre ajoute que bien des difficultés insurmontables ne permettent pas d'espérer la suppression, à bref délai, de l'esclavage dans les régions du centre africain. Mais ce que l'on peut et ce que l'on doit tenter immédiatement, c'est d'empêcher le commerce de ces troupeaux de noirs, qui alimente la traite.*

» M. KASSON adhère aux idées du Représentant de la Grande-Bretagne. Le Gouvernement des États-Unis voudrait même aller plus loin et obtenir que chacune des Puissances représentées dans la Haute Assemblée s'engageât non seulement à ne pas tolérer *le commerce des esclaves dans les territoires soumis à sa juridiction, mais encore à ne pas permettre aux traitants de chercher asile et refuge dans ces mêmes territoires.* Le Plénipotentiaire des États-Unis, rappelant l'existence de

six millions de noirs émancipés aux États-Unis, affirme que la question intéresse spécialement le peuple américain.

» M. Busch désirerait que M. Kasson formulât ses idées en un texte précis, afin de mettre les Plénipotentiaires en mesure de soumettre la question à une étude plus approfondie.

» M. Kasson exprime son consentement à cet égard.

» Le Baron de Courcel croit avoir compris que, d'après les intentions de l'Ambassadeur d'Angleterre, les dispositions suggérées par Sir Edward Malet devaient être applicables, non pas seulement dans les contrées dont s'occupe la Conférence, mais dans le monde entier.

» Le Représentant de la Grande-Bretagne ayant répondu que telle est bien, en effet, sa pensée, le Baron de Courcel fait observer que la question prend ainsi une extension imprévue et que, dès lors, il semble que les Plénipotentiaires ne sauraient la résoudre, sans en avoir référé à leurs Gouvernements.

» Le Président indique que, dans ces conditions, il s'agirait, en effet, d'appliquer un principe nouveau dans le droit des gens.

» Un échange de vues a lieu entre le Baron de Courcel et Sir Edward Malet, confirmant que, pour répondre d'une manière complète aux intentions du Représentant de la Grande-Bretagne, la Conférence devrait préparer un acte séparé, applicable dans le monde entier et destiné à former le complément du droit international en matière de traite.

» Le Baron de Courcel, revenant à la proposition de M. Kasson, relève qu'elle ne sera pas sans présenter de sérieuses difficultés au point de vue du droit constitutionnel, au moins pour certains États. En France, par exemple, les principes de la législation pénale établissent qu'un citoyen ne saurait être exclu d'un territoire français, sinon en vertu d'un jugement. Les pouvoirs attribués au gouvernement par la Constitution ne vont pas jusqu'à lui permettre des mesures d'expulsion, en dehors des cas énumérés limitativement, par les codes nationaux. Il faut donc prévoir qu'il ne sera pas aisé

de trouver une rédaction permettant de concilier ces règles fondamentales du droit avec les désirs de M. Kasson.

» M. van der Hoeven dit que ces observations peuvent s'appliquer en ce qui concerne les Pays-Bas; il s'agit d'une sorte d'exil ou de bannissement à prononcer contre les gens qui font le commerce des esclaves; mais la peine du bannissement n'existe pas, d'après le nouveau code pénal néerlandais, qui punit sévèrement ceux qui font ou favorisent la traite.

» M. Kasson explique qu'un Gouvernement ne doit pas tolérer que des traitants prennent un territoire placé sous sa juridiction comme base d'opérations pour leur infâme commerce.

» Quiconque serait activement engagé dans un tel trafic devrait se voir refuser le droit de résidence et être traité en ennemi du monde entier, tout comme un pirate.

» Le Baron de Courcel ne met pas en doute la légitimité du but poursuivi par M. Kasson; mais, à raison des difficultés déjà signalées par l'Ambassadeur de France, on doit considérer comme nécessaire l'étude préalable de la question par des criminalistes.

» Sir Edward Malet consulte le Président relativement aux changements de forme, qui pourraient être apportés à sa proposition, en vue de tenir compte de la distinction, signalée comme opportune, entre la répression de la traite et celle du commerce qui fournit les esclaves.

» M. Busch répond qu'il n'a pas préparé une rédaction et ne saurait proposer une formule définitive, séance tenante, mais que, sauf examen plus approfondi, on pourrait, par exemple, donner à la notion une forme analogue à la suivante :

» *Selon les principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Hautes Parties Contractantes, la traite des nègres étant interdite, les Puissances s'engagent à interdire ou à supprimer également le commerce qui fournit des nègres à la traite.* »

» Le Baron DE COURCEL, pour éviter toute ambiguïté dans les termes, pense qu'il serait utile de spécifier nommément :

» 1° L'interdiction de la traite par mer;

» 2° Celle de la traite sur terre.

» L'AMBASSADEUR DE FRANCE partage, d'ailleurs, l'opinion de M. Busch, relativement à l'utilité de viser, d'une part, l'interdiction déjà existante, frappant la traite par mer, et, d'autre part, l'interdiction qu'il s'agirait d'instituer, conformément aux vues du Représentant de l'Angleterre, au sujet de la traite sur terre.

» M. BUSCH croit qu'il convient de renvoyer à la Commission l'examen de la proposition de Sir Edward Malet et de celle de M. Kasson. Il ne se dissimule pas, d'ailleurs, la difficulté qu'il pourra y avoir à concilier cette dernière avec les droits souverains et l'autonomie administrative de la plupart des États.

» La HAUTE ASSEMBLÉE prononce le renvoi conformément aux conclusions de son Président.

» Le Baron DE COURCEL a déjà fait remarquer que, la question actuellement discutée ayant pris, au cours du débat, une ampleur inattendue, la plupart des Plénipotentiaires ne sauraient se prononcer sans avoir, au préalable, obtenu des instructions de leurs Gouvernements. En vue de ces demandes de direction, il serait indispensable que la portée et le caractère de la proposition fussent exactement déterminés dès à présent.

» Sir EDWARD MALET dit que, dans la pensée de son Gouvernement, la décision à intervenir devrait avoir les effets les plus larges et les plus généraux possibles.

» Le PRÉSIDENT fait ressortir que les Plénipotentiaires, en sollicitant les instructions des Cabinets, auront à leur demander, notamment, s'il leur convient d'adhérer à une résolution d'un caractère général, ou simplement à une résolution destinée à être intercalée dans le texte de l'acte relatif à la liberté du commerce, et ayant, par suite, une portée plus limitée. Il annonce, en outre, que l'amendement à

la motion britannique, dont il a lui-même suggéré la pensée, ainsi que l'amendement de M. Kasson, seront formulés et distribués aux Plénipotentiaires. »

PROTOCOLE N° VII

Séance du 7 janvier 1885.

« Le Président ouvre le débat sur le projet de Déclaration concernant la traite des esclaves, qui a été soumis par la Commission à la Conférence, dans les termes suivants :

» *Selon les principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite, et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo déclarent que ces territoires ne pourront servir de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves, de quelque race que ce soit. Chacune de ces Puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent.*

» M. Busch demande si les Membres de la Conférence ont des observations à présenter relativement à ce projet.

» Le Comte de Launay désire motiver son vote; il constate que le projet de Déclaration, élaboré par la Commission (n° 37 des documents imprimés), a obtenu l'assentiment unanime de ses Membres. Si l'on peut regretter qu'il ne lui ait pas été donné toute l'ampleur désirée par l'Ambassadeur d'Angleterre, cette Déclaration n'en prêtera pas moins une nouvelle force à l'application rigoureuse des mesures déjà adoptées *jure gentium*, à l'égard de l'interdiction de la traite.

» En faisant dériver, des principes établis par le Congrès de Vienne, cette juste conséquence que les opérations qui, sur terre aussi bien que sur mer, fournissent des esclaves à la

traite doivent être également considérées comme interdites, les Plénipotentiaires réunis en conférence à Berlin donneront une sanction de plus en plus pratique à ces mêmes principes. On ne saurait, en effet, montrer trop de vigilance et de sévérité envers ceux qui se livrent, directement ou indirectement, à cet odieux trafic.

» C'est là un progrès dans le droit public international, dont personne ne saurait contester la valeur. C'est à la fois un hommage rendu à la morale publique et à l'humanité. Le Comte de Launay se réfère aux arguments qu'il a énoncés, dans le même ordre d'idées, au sein de la Commission.

» Le Baron Lambermont, au seul point de vue de la forme, demande si la Conférence s'opposerait à remplacer, au commencement de la Déclaration, les mots *selon les principes* par ceux de *conformément aux principes.*

» La Haute Assemblée adopte le texte proposé par la Commission, avec la modification indiquée par le Plénipotentiaire belge.

» Le Baron Lambermont fait, d'autre part, observer que les mots de *Puissances signataires*, inscrits dans le texte qui vient d'être voté, signifient *Puissances signataires du présent Traité ou de la présente Déclaration.* Il y aura là une légère correction à introduire en temps et lieu; c'est ainsi que certaines modifications de détail, intéressant exclusivement la forme, pourront être utilement opérées, lorsque viendra le moment d'établir les Actes définitifs.

» M. de Serpa dépose un amendement, tendant à intercaler quelques mots dans l'alinéa marqué 2°, qui se trouverait alors conçu comme suit :

» 2° *Lesdites Puissances reconnaissent l'obligation d'établir et de maintenir, dans les territoires ou endroits occupés ou pris sous leur protection, une juridiction suffisante pour faire observer la paix, respecter les droits acquis, rendre effective l'abolition de l'esclavage, et, le cas échéant, faire respecter les conditions sous lesquelles la liberté du commerce et du transit aura été garantie.*

» Le Comte DE LAUNAY, en vertu de ses instructions générales, adhère, en principe, à cette motion.

» Le PRÉSIDENT annonce que l'amendement de M. de Serpa sera renvoyé à la Commission.

» Il indique ensuite que l'ordre du jour est épuisé.

» Le Baron DE COURCEL rappelle que, lors de la dernière séance de la Commission, il a été examiné s'il ne conviendrait pas de détacher, pour en faire la matière d'une Déclaration séparée, les stipulations comprises dans l'article VI de la Déclaration relative à la liberté du commerce et qui ne se rapportent, en réalité, pas aux intérêts commerciaux. La Conférence voudrait peut-être reprendre aujourd'hui la question.

» M. BUSCH pense qu'elle pourrait être examinée, lors de l'établissement des Actes définitifs.

» Le Baron LAMBERMONT rappelle les discussions qui ont eu lieu, relativement à la question de l'esclavage, tant à l'occasion de l'article VI de la Déclaration commerciale qu'à l'occasion des projets présentés par divers Membres de la Conférence. Au cours de ces débats, on a marqué une distinction, en envisageant séparément :

» 1° *La traite, déjà abolie en vertu du droit international actuel;*

» 2° *Le commerce qui fournit des esclaves à la traite, ce dernier devant être également réprimé.*

» Il y aurait plus qu'un intérêt de pure forme à détacher de l'article VI ce qui concerne l'esclavage et à le rattacher à la Déclaration séparée concernant la traite. On ferait ainsi mieux ressortir les différents cas qui ont été visés. En outre, et d'une manière générale, les dispositions à intervenir gagneraient en clarté, si l'on réunissait, dans un même Acte, toutes les stipulations afférentes au même objet.

» Sir EDWARD MALET croit qu'il peut y avoir avantage à laisser, dans l'Acte même relatif à la liberté commerciale, un vestige de la sollicitude accordée par la Haute Assemblée à la question de l'esclavage.

» A la suite d'observations présentées par le premier Plénipotentiaire des États-Unis, le PRÉSIDENT fait ressortir qu'il y a quelque intérêt, pour l'histoire de la Conférence, à conserver la trace des préoccupations successives qui l'ont inspirée et qui se manifestent par l'ordre et la suite de ces décisions.

» Les Actes finals ne seront pas volumineux et les recherches y seront toujours faciles. Il ne serait pas sans inconvénient, en vue d'assurer une logique et un ordre plus rigoureux, de remettre en question des textes déjà arrêtés.

» Le Baron LAMBERMONT et M. BUSCH échangent quelques remarques à ce sujet; M. DE KUSSEROW fait observer qu'en empruntant à l'article VI de la Déclaration commerciale la matière d'une nouvelle Déclaration séparée, on multipliera beaucoup le nombre des Actes à intervenir.

» Le Comte DE LAUNAY appuie les observations de M. Busch.

» Il est, en définitive, décidé de laisser tels quels les textes déjà acceptés, sous la réserve des modifications de pure forme, qui pourraient y être apportées, lors de l'établissement de l'Acte final. »

PROTOCOLE N° VIII

Séance du 31 janvier 1885.

L'annexe I à ce protocole renferme le rapport de M. le Baron LAMBERMONT, fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de Déclaration relative aux occupations nouvelles sur la côte d'Afrique. L'éminent rapporteur s'exprime comme suit :

« L'un des Plénipotentiaires portugais avait formulé un amendement tendant à rendre effective, dans les territoires occupés, l'abolition de l'esclavage. D'après les explications fournies par M. DE SERPA PIMENTEL, son intention était non *d'atteindre l'esclavage domestique des nègres, ce qui implique-*

rait, dans l'organisation sociale des indigènes, un changement qui peut-être ne serait pas l'œuvre d'un jour, mais d'interdire à la population blanche l'achat et l'emploi d'esclaves. La proposition même ne pouvait soulever aucun dissentiment; mais, comme ce n'est point là une condition d'occupation, il a été convenu qu'une décision définitive pourra intervenir, lorsqu'il s'agira d'arrêter l'Acte général qui embrassera tous les travaux de la Conférence. »

L'annexe II renferme les observations soumises à la Commission par S. E. le Comte DE BENOMAR, Plénipotentiaire d'Espagne, au sujet du droit de visite sur la côte occidentale de l'Afrique. Ces observations sont ainsi conçues :

« J'adhère en termes généraux, au nom du Gouvernement que j'ai l'honneur de représenter, à la proposition humanitaire de S. E. l'Ambassadeur d'Angleterre, sur la traite et le commerce des esclaves, qui fait aujourd'hui l'objet des délibérations de la Commission.

» Le Plénipotentiaire d'Allemagne, M. Busch, a fait observer avec beaucoup de justesse, dans la séance du 22 décembre, que la motion de Sir Edward Malet vise deux formes différentes du commerce des esclaves :

» I. — La traite des nègres, considérée comme faite par mer;

» II. — Le commerce qui fournit les esclaves à la traite.

» S. E. l'Ambassadeur de France a fait remarquer, dans la même séance, que, pour éviter toute ambiguïté dans les termes de la proposition de S. E. l'Ambassadeur d'Angleterre, il serait utile de spécifier nommément :

» 1° L'interdiction de la traite par mer;

» 2° Celle de la traite sur terre.

» S. E. le Baron DE COURCEL partage, d'ailleurs, l'opinion de M. Busch relativement à l'utilité de viser, d'une part, l'interdiction déjà existante, frappant la traite par mer, et, d'autre part, l'interdiction qu'il s'agirait d'instituer, conformément aux vues du Représentant de l'Angleterre.

» Dans cet ordre d'idées, je viens soumettre à l'attention

de la Commission quelques observations pratiques au sujet de la suppression de la traite par mer, sur la côte occidentale d'Afrique.

» Quand l'Europe, réunie en Congrès, à Vienne, à Aix-la-Chapelle et à Vérone, a flétri la traite avec raison et justice, la situation était bien différente de celle d'aujourd'hui.

» D'un côté, on trouvait des nations chez lesquelles existait l'esclavage ou qui le toléraient dans leurs colonies; d'un autre, la côte occidentale d'Afrique, dominée, dans presque toute son étendue, par des peuplades nègres sauvages dont les chefs vendaient les prisonniers de guerre au plus offrant, était le siège principal du commerce immoral et réprouvé appelé la traite.

» Les mesures que les Puissances se sont vues dans la nécessité d'adopter, d'un commun accord, pour remédier à cet état de choses, ont dû être empreintes d'une grande sévérité, parce que les marchands d'esclaves de tous les pays, entraînés par l'intérêt, ne mettaient plus de limites à leur audace.

» Je ne veux citer qu'un seul exemple de cette sévérité alors nécessaire.

» En vertu du traité conclu entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, le 28 juin 1835, les croiseurs espagnols dont les commandants sont dûment autorisés à cet effet, ont le droit de visiter les navires marchands anglais soupçonnés de faire la traite ou d'être équipés pour la faire. Ce droit peut s'exercer dans toutes les mers du Sud du 37° lat. Nord, à l'exception de la Méditerranée, etc., c'est-à-dire dans la mer qui baigne toute la côte occidentale de l'Afrique, depuis l'entrée du Détroit de Gibraltar jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, et même aux embouchures des rivières, si l'on veut interpréter largement le paragraphe 4 de l'article 4 dudit traité de 1835.

» Les croiseurs espagnols ont non seulement le droit de visiter les navires anglais soupçonnés de faire la traite ou d'être équipés pour la faire, mais aussi celui de les arrêter et de les emmener pour être jugés, s'ils ont à bord, d'après

l'opinion du commandant du croiseur, plus d'eau qu'il est nécessaire pour pourvoir aux besoins de l'équipage, ou une chaudière de dimensions trop grandes, ou une trop grande provision de riz, ou une trop grande quantité de farine de maïs ou d'autres approvisionnements ou aménagements du même genre que l'article X du traité de 1835 considère comme étant un indice indiquant, *prima facie*, que le navire visité est employé à la traite.

» Par ledit traité de 1835, les croiseurs anglais ont, par une juste réciprocité, les mêmes droits sur les navires marchands espagnols.

» Ces droits sont tombés en désuétude, parce que l'esclavage a été aboli, pour le bien de la civilisation et la gloire des Puissances chrétiennes qui l'ont supprimé dans leur territoire ou dans celui de leurs colonies, et aussi parce que la côte occidentale de l'Afrique, qui était le marché d'esclaves pour la traite au long cours, est aujourd'hui occupée, presque dans toute son étendue, par les Puissances d'Europe, de sorte que la traite y est seulement possible dans la forme de cabotage, de chef de tribu à chef de tribu, et cela seulement dans les quelques portions de la côte qui ne sont pas dans la possession ou sous le protectorat d'une Puissance chrétienne.

» Les droits énormes dérivant du traité de 1835, et d'autres similaires, quoiqu'ils ne soient plus en usage, sont néanmoins en vigueur et forment la seule législation internationale existante. Ils sont une menace constante pour la liberté du commerce et de la navigation que la Conférence a établie dans les immenses territoires du Congo et dans les embouchures du Congo et du Niger.

» Le Gouvernement que j'ai l'honneur de représenter est disposé à abandonner ces droits qui aujourd'hui n'ont plus de raison d'être, une fois disparues les causes qui ont fait adopter des mesures aussi sévères. Il l'a fait savoir, dans les termes les plus amicaux, au Gouvernement de Sa Majesté Britannique, et il espère pouvoir arriver à un accord en ce qui touche la côte occidentale de l'Afrique et les mers situées

depuis l'entrée du Détroit de Gibraltar jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

» Le besoin se fait sentir dans ces mers de donner à la navigation et au commerce toutes les garanties et toutes les assurances contre un abus éventuel; garanties et assurances dont le commerce ne jouira pas, tant qu'il y aura des traités comme celui de 1835.

» Je ne viens pas présenter une proposition, je ne fais qu'expliquer la situation, telle qu'elle est aujourd'hui, et exprimer un vœu dans l'espoir qu'un jour il se réalise.

» Ce vœu a deux objets :

» 1° Annuler, d'un commun accord en ce qui touche la côte occidentale d'Afrique, les traités relatifs au droit de visite, puisque les circonstances qui ont motivé l'ensemble de leurs dispositions ont complètement disparu. Seulement ainsi on pourra assurer la parfaite et absolue liberté de navigation, depuis le Détroit de Gibraltar jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, liberté de navigation qui doit être le complément de l'œuvre de la Conférence.

» 2° Remplacer les stipulations des traités sur le droit de visite par des mesures adaptées à l'état actuel des choses, qui soient efficaces et puissent faire disparaître complètement la traite par mer sur la côte occidentale de l'Afrique.

» Ces mesures pourraient être les suivantes :

» *a*) Surveillance par un ou deux navires des Puissances signataires, faisant ce service à tour de rôle et pendant une durée d'un an ou six mois, ladite surveillance s'exerçant le long des parties de la côte qui ne seraient pas occupées ou placées sous le protectorat d'une Puissance civilisée, et où pourrait exister le danger que l'on fasse la traite par mer, d'après l'avis des Puissances ou de la Commission Internationale du Congo.

» Ces croiseurs pourraient saisir seulement les navires ayant à leur bord un grand nombre de nègres, si les capitaines ne peuvent pas prouver qu'ils sont à bord de leur propre gré et ne sont ou ne vont être conduits en esclavage.

» *b*) Création d'un tribunal composé des consuls établis au Congo, pour juger, d'après des règlements arrêtés d'un commun accord par les Puissances, les capitaines des navires saisis. »

ACTE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE

(26 *février* 1885.)

Art. VI. — Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence, et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs.

Art. IX. — Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves de quelque race que ce soit. Chacune de ces Puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Numéro 1.

EXTRAITS DU JOURNAL MANUSCRIT DE LA MISSION DE KIBANGA, PRÈS DU LAC TANGANIKA, ADRESSÉ A S. ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE.

Kibanga, 3 *décembre* 1887.
Fête de saint François Xavier.

La matinée se passe comme à l'ordinaire. Vers midi, nous commençons à voir, sur les collines qui entourent notre station, des nègres qui semblent fuir, en se dirigeant vers notre tembé (1). Les premiers arrivés nous apprennent qu'un chef métis esclavagiste (2), de l'est du Tanganika, vient de fondre sur la contrée. Beaucoup d'indigènes éloignés de la Mission se sauvent chez nous, avec tout ce qu'ils possèdent.

Tout d'abord nous croyons que ce n'est qu'une fausse alerte, comme il en arrive souvent dans ces contrées; mais, vers trois heures, nous voyons défiler, au loin, vers l'est, une

---

1. C'est une vaste enceinte en pisé, qui entoure la maison des Missionnaires et est destinée à donner asile à leurs nègres, en cas de péril.

2. La plupart des esclavagistes qui font avec leurs troupes infernales la chasse à l'esclave, sont des métis de nègres et de musulmans arabes, qui n'ont eux-mêmes de musulman que le nom, et dont la cruauté est proverbiale dans toute l'Afrique. « Dieu a fait les » blancs, disent les indigènes, *Dieu a fait les noirs, mais c'est le* » *démon qui fait les métis.* »

troupe de métis et de nègres armés, sur les hauteurs qui se trouvent en deçà de la rivière Louvou, limite du terrain de notre Mission. Tous nos néophytes fuient en toute hâte chez nous.

En effet, ce sont les soldats de Mohammed, qui viennent faire leur razzia, comme ils en font dans tous les pays qui nous environnent; nous apprenons qu'ils viennent de saisir deux de nos enfants. Aussitôt toutes les mesures de prudence sont prises; le tembé est fermé, et des munitions sont distribuées aux nègres de notre village, dont une vingtaine vont, avec le T. R. P. Supérieur et le P. Vyncke, au-devant des pillards, pour les arrêter et leur demander compte de leur invasion sur le terrain de la Mission, pendant que les autres, avec le P. Guillemé et le F. Jérôme, gardent la maison et rassurent les fugitifs. Arrivée à environ 250 mètres de notre enceinte, notre avant-garde se trouve en présence des Rouga-Rouga (1) qui ont passé, drapeau rouge en tête, à travers les villages, fait main basse sur tout ce qu'ils ont trouvé, choses et gens, et sont en train de poursuivre quelques fuyards éperdus, dans les hautes herbes d'une vallée.

On leur crie de s'arrêter, de venir parlementer, de dire pourquoi et de la part de qui ils viennent; mais, au lieu de répondre, ils changent de direction et vont vers un autre village du côté du Tanganika. Mais bientôt des renforts arrivaient aux brigands; une bande d'une cinquantaine d'hommes sort du côté des collines du Louvou et vient se joindre à l'avant-garde.

Nous étions alors à une dizaine de minutes de la maison. Ne voulant pas commettre l'imprudence de nous éloigner davantage, et voulant empêcher les chasseurs à l'homme d'entrer dans notre enceinte, — ce qui serait arrivé certainement sans cette première sortie, — le Père donne le signal de se replier. La retraite s'effectue en bon ordre.

---

1. *Brigands.* C'est le nom que portent, dans la langue indigène, ces bandes esclavagistes.

Grâce à l'arrivée de quelques-uns de nos nègres chrétiens, envoyés par le T. R. P. Provicaire, qui faisaient entendre le feu de la fusillade, les Rouga-Rouga n'osèrent pas poursuivre nos tirailleurs qui rentrèrent tranquillement dans la *boma* (1), sans être inquiétés. Durant ces premiers incidents, tous les pauvres sauvages du pays, qui avaient confiance en nous (d'autres s'étaient enfuis sur le lac ou dans les hautes herbes), étaient venus se blottir sous nos ailes protectrices, bien assurés qu'au dehors ils seraient, comme toujours, pris comme esclaves ou massacrés impitoyablement. La panique était grande, parmi les femmes et les enfants de nos chrétiens; mais ils avaient confiance en Dieu et ils priaient. Les enfants de l'orphelinat disaient le chapelet à la chapelle, les femmes récitaient en pleine cour du tembé toutes les prières de leur répertoire. Les hommes de nos villages chrétiens reçurent d'abondantes munitions; mais ordre était donné de ne pas sortir et de s'en tenir à défendre l'accès de notre *boma*, en cas de nouvelle attaque, et à brûler jusqu'à la dernière cartouche, à travers les meurtrières de notre enceinte heureusement terminée, plutôt que de laisser tomber entre les mains des brigands arabes les femmes et les enfants dont nous avons racheté les corps et les âmes, ainsi que les pauvres indigènes qui cherchaient leur salut chez nous. En attendant, nous essayons de parlementer avec l'ennemi, de savoir si vraiment Mohammed, qui se disait notre ami, a commandé à ses gens de piller la Mission, s'il n'a pas reçu d'instructions de Saïd Bargash (2) pour nous respecter.

L'effectif de notre personnel, dans notre enceinte murée, se composait d'environ cent hommes armés de fusils (dont une dizaine à tir rapide, mais avec peu de cartouches), de près de deux cents sauvages avec des lances, de trois à quatre

1. C'est le nom que l'on donne aussi au tembé ou enceinte fermée.
2. On ne connaissait pas encore sa mort à cette date, au Tanganika.

cents femmes et autant d'enfants, y compris notre orphelinat; total : environ mille personnes.

Nous voilà donc sur le qui-vive et à garder notre colline, nous mettant nous-mêmes sous la garde de Dieu. Mais la nuit approche. Les Wangwana, ne trouvant plus personne sur leur passage, occupaient sans coup férir les villages environnants, et immédiatement ils se mettaient à faire main basse sur tous les objets qui se trouvent à leur portée. Nous les voyons, du haut de notre butte, attraper les volailles, arracher les cultures et voler tout ce qu'ils trouvent dans les cases, et que les pauvres habitants n'ont pu emporter dans leur fuite précipitée. Nous aurions pu les inquiéter dans leur pillage, en leur envoyant quelques projectiles avec les fusils à longue portée; mais nous préférions savoir enfin à quoi nous en tenir pour nos chrétiens et parlementer avec eux. Ils répondirent à notre appel, cette fois-ci, et dirent qu'ils étaient bien les hommes de l'Arabe Mohammed et que leur chef de troupe n'allait pas tarder d'arriver. En effet, ce lieutenant arriva vers six heures et demie, et ne pouvant venir lui-même jusque près de nous, à cause d'un mal de jambe vrai ou prétexté (on ne sait trop ce qu'il faut croire, quand un Mgwana parle), il nous envoyait un billet pour nous dire que son maître avait reçu, de Saïd Bargash, des instructions pour ne pas piller chez les blancs, et que sa troupe venait simplement battre les nègres du pays. En même temps il nous envoyait une femme indigène (la belle-mère d'un de nos chrétiens) qui avait été capturée dans un des villages, et nous disait que, le lendemain, de bonne heure, on arrangerait bien toutes les affaires.

Enfin, nous savons à quoi nous en tenir pour nos gens, et nous les rassurons, en leur disant de bien prier pour qu'il n'y ait pas de guerre; mais nous faisons bonne garde avec nos hommes et prenons toutes les précautions possibles pour être à l'abri d'un coup de main ou de la trahison dont ces sauvages métis mahométans seraient bien capables.

Dimanche, 4 décembre.

Dieu soit béni! La nuit a été calme, les sentinelles n'ont rien eu à signaler, aucune alerte n'est survenue. Nous disons nos messes de bon matin, ajoutons un *Pater* et un *Ave* à la prière pour demander à la Sainte Vierge, saint Joseph, saint Michel et tous nos anges gardiens de nous tirer d'embarras; puis, vers sept heures, le T. R. P. Provicaire et le Père Vyncke vont trouver le chef dans son campement, un de nos hameaux abandonnés dans l'invasion d'hier. Ce lieutenant de Mohammed est un métis de petite taille, de vingt-cinq à trente ans, petite barbe noire, teint très bronzé. A peine introduit dans la case, le T. R. P. Provicaire demande si c'est ainsi, en venant saccager le pays jusque sous les murs de notre habitation, qu'on tient compte des ordres de Sa Hautesse le Sultan de Zanzibar. L'autre se confond en excuses, il dit avoir donné ordre à ses gens de ne rien piller chez nous, de ne pas se battre contre nos enfants, etc.; qu'il venait seulement, d'après les ordres de son chef, après avoir battu le Mténis (1) de la presqu'île, battre également le Moami (2) et Poré (ce sont les deux chefs voisins de la Mission); que, pendant que lui, commandant des troupes, se trouvait avec ses nyampara (3) à l'arrière de la colonne, ses Rouga-Rouga (4) indisciplinés, ayant faim, après dix jours d'expéditions, avaient pu ne pas distinguer entre le pays de Poré et le nôtre, et qu'ainsi quelques déprédations avaient pu être commises contre sa volonté. Le T. R. Père exige qu'on restitue immédiatement les deux enfants qui ont été saisis chez nos néophytes, ce à quoi on fait droit. Enfin tout s'arrange à l'amiable, grâce à la fermeté du T. R. Père. Le chef des troupes défend à ses

1. Chef nègre.
2. Roi nègre.
3. Capitaines.
4. Brigands.

hommes de piller n'importe quoi dans nos cultures, et dit à nos gens de chasser tous les maraudeurs.

En reconduisant les Pères qui quittent le campement, Bwana Masoudi nous promet une visite pour l'après-midi. Il vient effectivement avec sa suite, une dizaine de brigands; nous empêchons le reste de sa tourbe d'entrer dans l'enceinte, par mesure de prudence. Le pauvre chef a revêtu, pour la circonstance, sa grande tenue, une longue veste rouge, comme en portent les laquais ou les suisses chez les grands seigneurs, en Europe. Il cause beaucoup et répond à nos nombreuses questions sur les pays qu'il a saccagés, sur le Rouando du Nord, sur les lacs Kiro et Kangaro, le Manyéma, l'Ounyabemba, l'Ouboudjwé, etc., etc. Il est mendiant, comme tous les gens de cette race de métis-arabes-nègres; nous écartons poliment ses demandes de cartouches et le contentons avec une paire d'espadrilles, de vieux souliers et une bouteille vide qu'il nous demande avec instance.

Mais, au soir, nous assistons, dans le pays qui nous environne, au triste spectacle d'une razzia d'esclaves; partout on voit flamber les villages, les gens se sauver sur le lac. Les Rouga-Rouga reviennent chargés de poulets, de chèvres, de paquets de poissons, de moutama, etc., etc. Une troupe d'une trentaine de brigands parcourt sous nos yeux les collines et les bas-fonds de la rivière Maongolo où sont cachés de pauvres fuyards; **ils reviennent au soir avec les femmes et les enfants liés.**

C'est un spectacle affreux! On voudrait pouvoir fusiller sur place ces ignobles bandits, sans foi ni loi, qui volent ainsi des créatures humaines, pour les plonger dans le double esclavage de l'âme et du corps. Nous aurions peut-être la chance de délivrer beaucoup de malheureux, en permettant à nos gens armés de sauter sur cette troupe de démons incarnés, mais ce serait la guerre ouverte, et la Mission serait perdue.

Hélas! quand donc un pouvoir européen quelconque voudra-t-il détruire cette maudite traite des esclaves et tous les

maux qui en sont le triste cortège ! Il suffirait d'un détachement de cinquante soldats européens bien armés et acclimatés pour anéantir, en quinze jours de temps, toute cette vilaine troupe (un ramassis de deux à trois cents brigands) qui fait la terreur de tous les pays, depuis Tabora par Oujiji jusqu'au Manyéma, et sur tout le Tanganika jusqu'à l'Albert-Nyanza.

Si la conférence de Berlin et les démarches des consuls n'ont pu amener que de si maigres résultats, il faut reconnaître que le prestige de l'Europe ne doit guère briller aux yeux des indigènes qui espéraient voir disparaître les traitants avec leurs infamies.

Mais qu'y pouvons-nous faire, pauvres missionnaires, sinon prier Dieu pour la pauvre race noire et pour ses pires ennemis qui sont les Arabes et les métis ! Mais qu'il est horrible de voir ces chasses à l'homme !

Au soir de ce triste dimanche qui ne s'effacera jamais de notre mémoire, le cœur plein de ces pensées, le T. R. P. Supérieur envoie le P. Vyncke au camp arabe, pour demander qu'on mette au plus tôt fin à ces indignes vexations, que la troupe déguerpisse au plus vite et qu'on laisse rentrer nos nègres chrétiens dans leurs villages où on a détruit presque toutes les plantations. Le chef arabe, qui est incapable de faire respecter l'ordre dans les rangs de ses coquins, promet de partir, demain matin, de bonne heure, et nous laisse racheter, parmi les victimes de la chasse de cet après-midi, les femmes et les enfants dont nous pouvons payer la rançon. Tout ce que nous avons y passe. Jugez de la joie des élus qui peuvent rentrer dans leurs foyers, mais aussi du désespoir des pauvres malheureux qui ne peuvent participer à la délivrance et qui sont emmenés de force, enchaînés à leurs cangues, au milieu de leurs cris de désespoir ! Oh ! que n'avions-nous de quoi les délivrer tous !

Lundi, 5 décembre.

Encore une fois, Dieu soit loué !... Ce matin, à sept heures, les oppresseurs, les meurtriers infâmes de notre paisible population sont partis et nous ont quittés, à travers une pluie battante, emportant l'exécration de tous les indigènes. Ils étaient près de trois cents en tout, une troupe, comme celles qui viennent de la côte, avec tambour et drapeau, portefaix, femmes et enfants, etc... La caravane des esclaves suivait tristement. Une pauvre vieille, emmenée en captivité, passant à côté du bon Frère Jérôme, veut s'attacher à ses habits et lui crie de la sauver; mais il n'y peut rien et elle est entraînée comme une bête de somme, la corde au cou... Il ne restait plus rien pour la racheter... Le défilé a été assez long, l'arrière-garde est restée jusqu'après la pluie; nous ne leur souhaitons ni adieu ni au revoir. Ces horribles sangsues sont tombées maintenant sur l'Oubembé où on voit de loin s'allumer les incendies.

Ces tristes expéditions sont de véritables pompes pneumatiques de l'enfer; elles font le vide autour de nous; tous les villages où nous allions, encore hier, faire le catéchisme, sont maintenant de vastes déserts.

Une pauvre femme de celles que les Rouga-Rouga avaient prises, vient de mourir sous nos yeux. Elle s'était débattue, en criant, lorsqu'on l'avait arrêtée, ne voulant pas se laisser enchaîner; alors un de ces brigands lui avait déchargé un coup de pistolet dans le sein. Elle tomba mortellement blessée. Elle était enceinte et, peu après, elle accouchait d'un enfant mort. Elle-même se tordait dans d'atroces douleurs; nous la prîmes et l'emportâmes dans le tembé. Elle connaissait déjà un peu la religion, nous lui parlâmes du ciel et du baptême. Elle accepta celui-ci, le reçut et cessa de se plaindre. Elle est morte! O Dieu! qui nous délivrera de tant d'horreurs! »

R. P. Moinet, de la Société des Missionnaires d'Alger.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Numéro 2.

EXTRAITS DU JOURNAL DES MISSIONNAIRES D'ALGER ET DES EXPLORATEURS LIVINGSTONE ET CAMERON POUR CONFIRMER PAR DES TÉMOIGNAGES PRÉCIS LA CONFÉRENCE FAITE A SAINT-SULPICE SUR L'ESCLAVAGE.

Nous croyons devoir donner ici quelques extraits du Journal manuscrit des Missionnaires d'Alger et des récits imprimés, également en forme de journal, des explorations de Livingstone et de Cameron, les deux voyageurs qui ont le mieux étudié ces mêmes régions de l'Afrique équatoriale. Ces extraits n'ont, comme cela est naturel pour un journal de voyage, d'autre ordre que celui du temps. Ils se rapportent tous à l'esclavage.

EXTRAITS DU JOURNAL DES MISSIONNAIRES D'ALGER

La caravane d'Arabes, qui, depuis plus d'un an, fait son commerce dans le Marungu, est passée chez nous, malgré les

appréhensions du chef de cette caravane. Il me donna un enfant, pour sa bonne venue, et je pus racheter treize enfants, de tout petits enfants qui ne pouvaient suivre la marche et qu'on devait porter, ainsi que les malades que pour quelques sous on nous laissait. On aurait bien voulu notre bateau pour aller sur le lac, au moins jusqu'à l'Uguha, mais ils nous est impossible de nous prêter à un tel commerce. Encore cent cinquante créatures humaines qui suivent, la chaîne au cou, le chemin si rude de l'esclavage. Plusieurs autres caravanes, qui étaient aussi dans le Marungu à y faire leur boule de neige, sont également passées par ici. Tipo - Tipo doit y revenir aussi avec Kampa-Kampa son frère, celui-là même qui a conduit la caravane de nos Pères, avec Mohammed ben Raffan : ils doivent y faire une grande guerre.



Je crois voir en ce moment une recrudescence de mouvement commercial chez les Arabes. Le Manyéma est scruté dans tous les sens, pressé, pressuré jusqu'à la dernière goutte. Le Marungu est traversé en tous sens aussi; voilà que je vois passer sous mes yeux plus de trois cents esclaves. A Mtoa (Uguha) il n'y a pas de jour où les bateaux ne chargent pour Ujiji des centaines d'esclaves.



On devrait bien, dans les pays d'Europe où l'on veut abolir le commerce arabe, aller un peu plus vite, dire un peu moins de paroles et agir un peu plus : ce ne sont pas les paroles qui guériront cette plaie, mais les actes. Congrès, conférences, meetings, partout on pérore; on parle bien, si vous voulez; mais, au loin, et sur les lieux de l'intérieur de l'Afrique, où l'on a eu vent de tout cela, on s'agite et on augmente la traite, sans qu'il y ait personne pour s'y opposer.



Mzovera, instrument fidèle entre les mains de l'Arabe Zed

de Tabora, occupé, depuis plus d'un an, à dépeupler le Marungu, se trouve cette fois, malgré ses appréhensions, forcé de traverser notre petit territoire, avec son triste butin, fruit de ses exploits. Rencontrant dernièrement un de nos hommes, il lui fit part ouvertement de ses craintes et de son désir de suivre une autre route, craignant d'étaler à nos yeux ses captures humaines. Son butin se compose d'ivoire et d'esclaves; ces derniers, au nombre de deux cents, femmes, hommes et enfants, se trouvent enlacés dans de longues chaînes, comme des grains de chapelet. « Caravane lourde, dit Mzovera, à nulle autre pareille; » douze jours chez Kyula; neuf chez Katela; il devra rester vingt et un jours chez nous, avec des gens épuisés par la fatigue, les mauvais traitements et le manque de nourriture. Dans le but d'abréger son voyage et ses dépenses, il aurait voulu louer nos bateaux pour conduire ses esclaves à Ujiji, pensant également que son monde, souffrant du mal de mer, économiserait la nourriture; nous nous sommes refusés avec indignation à son honteux stratagème. Il fut donc dans la nécessité de nous céder une partie de ses esclaves, ne pouvant leur procurer la nourriture qui leur était strictement nécessaire pour ne pas succomber d'inanition. Nous avons pu racheter ainsi onze enfants dont deux sur le point de mourir, réduits à l'état de squelettes : aussi avons-nous pu nous les procurer pour sept francs.

Très volontiers nous nous entretenons avec les plus grands qui nous donnent les détails les plus navrants sur leur existence. Dans leur ingénuité enfantine ils nous disaient : « Ces Wangwana nous brisent les jambes, ils nous prennent pour nous faire mourir de faim, marcher sur les pierres, nous n'en voulons plus. Nous voulons rester ici chez les blancs, nous y sommes si bien, au moins nous pouvons manger. » Un pauvre petit qui avait certainement été pris à la mamelle (il peut avoir de deux à trois ans) disait à l'un de ses camarades : « Il faut nous échapper et repartir auprès de notre mère; » il doit être à sept ou huit jours de

chez lui. Son petit camarade vint immédiatement m'avertir : « Kabwilé veut se sauver, » me dit-il, — Le P. Moinet le consola de son mieux. « Attends un peu, mon enfant, lui dit-il, les pluies sont encore abondantes, les rivières sont fortes et les chemins mauvais. — Mama! Mama! nataka mama; maman, maman, je veux maman. — Il est trop tard aujourd'hui, lui répond le Père, et puis, si tu pars, les Wangwana vont encore te prendre et te faire souffrir; alors tu ne pourras plus voir ta maman; si tu restes avec moi, tu la reverras, et les Wangwana ne pourront plus te faire de mal. » L'enfant finit par se rendre aux raisons du P. Moinet et par se calmer. Tout ce petit monde nous fut cédé uniquement parce qu'il encombrait la caravane; sans cette raison nous n'aurions pu les racheter; à Ujiji, ils auraient été vendus plus cher. Pendant son séjour, Mzovera ne manqua pas à la visite du matin. D'ailleurs, outre la politesse dont les Arabes sont parfois prodigues, la visite était gratuite : aussi se faisait-il suivre de vingt ou trente malades qui tous recevaient les soins du P. Moinet.



Je viens au triste spectacle que j'ai en ce moment sous les yeux. La caravane que nous avons actuellement sur notre territoire, se compose non seulement d'enfants cruellement arrachés à l'affection de leurs parents, mais aussi de vieillards qui se voient forcés de partager les tortures d'un enfant, d'un petit-fils peut-être. La jeunesse est méprisée, la vieillesse outragée, l'infirmité même ne trouve pas grâce dans le cœur de ces cruels barbares qui, les confondant tous, leur font endurer les mêmes souffrances en leur tenant les jambes fortement serrées dans de gros morceaux de bois percés.



Quels crimes ont donc commis ces enfants, ces pauvres vieillards? dit le P. Moinet à Mzovera, le chef de la troupe

esclavagiste. — Ils se sauveraient, répond Mzovera. — Mais alors pourquoi retirer ces pauvres gens de leur pays? Pourquoi ne pas les y laisser mourir en paix? — Pour en tirer un bénéfice en les vendant. — Mais quel bénéfice tireras-tu de ces vieillards avancés en âge, sans force, qui, peut-être, trouveront la mort pendant le trajet? Pas un de tes esclaves n'arrivera au terme, si tu les prives ainsi de nourriture: deux sont déjà morts chez nous; de plus, pour une somme dérisoire nous t'avons racheté d'autres mourants. Pourquoi ne soignes-tu pas mieux tes esclaves! — Comment veux-tu, lui répondit Mzovera, que des gens qui n'ont qu'une maigre ration, et une seule encore par jour, puissent engraisser. » J'avoue que mon cœur se fendit de pitié pour ces pauvres esclaves, et d'indignation envers ce cruel traitant. Quand donc le règne pacifique de Notre-Seigneur viendra-t-il rendre à ces pauvres peuples la dignité qu'ils ont perdue! Ce jour, nous l'appelons de tous nos vœux, offrant à Dieu nos prières et nos sacrifices, le priant de hâter sa venue au milieu de ces peuplades barbares.



Le lac est parsemé de bateaux chargés de sauvages, ce sont des fuyards, des wolwari de Lukomburé, qui viennent se réfugier au Massanzé chez leurs parents et amis, dans la crainte, disent-ils, que le Mtémi qui va porter des esclaves et des défenses d'éléphant à Sadala, chef des Wangwana de Cheniu, n'en reçoive du secours et des fusils : ce qui rendrait les forces inégales et le succès du Mtémi certain. Une grande quantité de ces fuyards viennent chercher un abri à l'ombre de la Mission où ils sont bien reçus, malgré les menaces des brigands qui prétendent que Sadala viendra les poursuivre jusque chez nous. Cette arrivée subite nous procure une augmentation de visites.



Dans nos pays du centre de l'Afrique, on redouble de

fureur, on vole, on pille, on enchaîne, on est sur le point de voir des pays entiers anéantis et réduits en immenses déserts. Le Manyéma est traversé en tous sens, pressuré jusqu'à la dernière goutte; à Mtowa, débarcadère du Manyéma, **il n'y a pas de jour où les bateaux ne chargent des centaines d'esclaves.** Le Marungu est aussi traversé en tous sens avec d'autant plus d'acharnement que la race des Maringa, des Watawa, des Malemba reçoit une bonne rémunération, et, dans l'espace de moins de deux mois, nous avons vu passer à notre station plus de quatre cents esclaves : **c'est le signe d'une agonie prochaine.**



Mzovera part avec sa caravane; nous demandons aux enfants que nous avons rachetés s'ils veulent partir avec leur ancien maître. « *Rawe*, *Rawe*, non, disent-ils, nous restons avec toi, ici. »

Pour remplacer Mzovera, il arrive ce soir une seconde caravane et un bateau très chargé. On fait descendre une partie des esclaves sur le rivage ; encore des chaînes, des cangues; mais on hésite à faire sortir les enfants, on pousse le bateau au large et à l'ancre. « Les blancs sont là, dit le chef de la caravane, ils nous voient, nous ne descendrons les enfants qu'après leur départ. » Nous étions, en effet, sur un petit tertre qui surplombe le port. Le spectacle de ces caravanes d'esclaves revêt toujours la même forme de tristesse : c'est la force qui prime le droit, même celui de vivre; c'est la souffrance étalée sous toutes ses formes, plus lugubres les unes que les autres; c'est le sentiment naturel le plus pur méprisé; c'est la famille brisée, l'amitié rompue; c'est l'image de la mort s'avançant à pas comptés. Ils sont cependant troublés par le passage des Wangwana qui aiment le pays pour les esclaves; car, outre que l'esclave Marungu est à bas prix, on l'estime comme travailleur. Il y a aussi un autre sujet de trouble, causé par la présence de quelques Wanyamouézi qui sont venus dans ces contrées pour chasser

l'éléphant, s'y sont établis et ont voulu imposer leur autorité, en combattant et en frappant d'impôts les indigènes, qui les détestent.



Voici quelques mots sur les moyens d'action des esclavagistes. Un Arabe d'Ujiji ou de Tabora envoie un de ses nyampara avec quelques provisions et des fusils entre les mains de ses esclaves. Il se rend dans une contrée, engage d'excellents rapports avec les petits chefs qui, jaloux les uns des autres, se tracassent sans cesse et se déclarent la guerre, lorsqu'ils se sentent forts. C'est alors que le nyampara tire profit de ses nombreux fusils en prêtant son concours à l'un de ces petits chefs qui lui demande son appui et lui promet une rançon. Cette rançon est généralement de l'ivoire et des esclaves : aussi un traitant peut devenir possesseur d'un grand nombre d'esclaves sans en avoir acheté un seul. Bouleverser ainsi sept ou huit villages suffit pour former une caravane. Sur les deux cents esclaves que nous avons, en ce moment, sur notre territoire, pas un seul n'a été acheté.

EXTRAITS DE LIVINGSTONE

On dit qu'en certains endroits l'esclavage est doux et bienfaisant; les Boërs affirment qu'ils sont les meilleurs de tous les maîtres, et que, si les Anglais avaient eu des Hottentots pour esclaves, ils les auraient beaucoup moins bien traités qu'eux : il serait difficile d'imaginer comment ils auraient pu les faire souffrir davantage. J'ai pris les noms de plusieurs vingtaines d'enfants, des deux sexes, dont la plupart étaient venus à notre école; mais je n'ai pu consoler leurs mères éplorées, en leur donnant l'espoir qu'ils reviendraient, un jour.

Tous les Béchuanas aiment beaucoup les enfants; un bambin qui, chancelant sur ses jambes, s'approche d'un cercle d'hommes occupés à manger, est bien sûr de revenir les

mains pleines. Cet amour pour l'enfance est dû, en grande partie, au système patriarcal en vigueur chez ces peuples ; chaque enfant est considéré comme accroissant la force de la tribu, et le petit étranger est soigneusement apporté au chef qui devient son père adoptif; les garçons, toutefois, sont préférés aux filles. Les parents prennent le nom de leur fils aîné auquel on ajoute *ra* qui veut dire père et *ma* qui signifie mère. Le nôtre s'appelait Robert, et mistress Livingstone ne fut plus désignée, après la naissance du cher petit, que sous le nom de Ma-Robert, au lieu de celui de Mary, qui avait toujours été le sien (1).



Les Boërs savent, par expérience, qu'il est impossible de conserver des adultes en captivité, dans un pays sauvage où la fuite est trop facile pour qu'on ait le moyen de la prévenir; c'est pour cela qu'ils s'emparent d'enfants assez jeunes pour oublier leurs parents et accepter un esclavage perpétuel ; j'ai vu souvent dans leurs maisons de véritables bambins qu'ils avaient capturés; autrefois ils niaient le fait; aujourd'hui la déclaration de leur indépendance permet aux Boërs transvaal de ne plus dissimuler qu'ils font la guerre aux esclaves (2).



L'un des Pombeiros avait à la chaîne huit femmes assez jolies qu'il conduisait dans le pays de Matiamvo, avec l'intention de les échanger contre de l'ivoire. Elles paraissaient honteuses, quand je passais auprès d'elles, et avaient l'air de sentir vivement leur dégradation et leur malheur ; je crois qu'elles avaient été prises chez les Cassangés révoltés. La façon dont on parle aux esclaves, dans la province d'Angola, doit sonner d'une manière étrange, même à l'oreille des pos-

1. Livingstone, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe,* p. 129.
2. *Id.*, p. 130.

sesseurs, lorsque ces derniers arrivent d'Europe : « O brutu! O diabo! » sont les appellations qu'on emploie le plus ordinairement à leur égard; et il est très commun d'entendre un gentleman s'écrier : « O diabo! apporte-moi du feu. » Dans l'Afrique orientale, c'est le terme *bicho* (animal) qui leur est appliqué ; et vous entendez continuellement : « Dites à l'*animal* de faire telle ou telle chose. » Les propriétaires d'esclaves, en effet, ne considèrent pas leurs nègres comme des hommes et leur jettent souvent à la tête qu'ils sont de la race des chiens (1).



Il est si naturel de supposer que le trafiquant d'esclaves est poussé, par l'intérêt même, à soigner sa marchandise, que cette théorie paraît plausible, et qu'on lui accorde toute créance. Mais l'atroce gaspillage de vie humaine, fait par les négriers, n'était pas moins grand, à l'époque où leur trafic était légal. Cela devait être, en raison de l'imprévoyance qui caractérise l'assassin. Tout le monde s'étonne, en voyant celui qui vient de commettre un crime ne pas prendre telle ou telle précaution qui le mettrait à l'abri des poursuites. On peut se demander, avec autant de surprise, comment les trafiquants d'esclaves ont toujours entassé leur bétail sur des navires où il était décimé, agissant ainsi en opposition directe avec leurs intérêts; c'est l'effet de la fatalité qui est inhérente au meurtre, et qui poursuit son auteur. L'encombrement de ces navires homicides a toujours existé, et le nombre des morts, dont il a été cause, défie toute exagération.

M. Wilson, missionnaire américain de la plus haute intelligence, auquel on doit le meilleur ouvrage qui ait paru sur la côte occidentale d'Afrique, déclare que les efforts du gou-

1. Livingstone, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe*, p. 444-445.

vernement anglais pour la répression de la traite sont dignes de tout éloge. Sans les croisières, dit-il, l'Afrique serait restée inaccessible aux propagateurs de la foi ; et il est à désirer que cette noble mesure continue d'être prise, jusqu'au jour où l'esclavage aura entièrement disparu (1).



Nous ne parlerions pas des menues difficultés de la route, difficultés qui assiègent tous les explorateurs de pays neufs, si les embarras que nous rencontrons ne se rattachaient pas au commerce d'esclaves, et ne témoignaient pas de l'influence qu'il donne à ceux qui le pratiquent. Nos hommes étant malades, bien qu'ils puissent encore marcher, il nous faut des porteurs. Les conditions faites, on nous dit souvent à l'heure du départ que plusieurs des gens que nous avions loués ont été pris par les traitants; quelquefois même ceux-ci les enlèvent tous.

Ces marchands d'esclaves ont la haute main dans toutes les affaires, et l'on ne doit pas s'en étonner : la poudre leur donne la toute-puissance. Les tribus armées d'arcs et de flèches ne connaissent que l'embuscade. C'est dans les bois, ou dans les hautes herbes, que leurs guerriers attendent l'ennemi; jamais en rase campagne. Il en résulte que, si on les attaque avec des armes à feu, à l'époque où l'herbe a été brûlée, ce qui arrive toujours, ils ne peuvent plus se défendre; leur position est celle d'un navire de commerce en face d'un vaisseau cuirassé.

La chasse à l'homme se fait au moment où l'incendie vient de finir, ou quand l'herbe est assez mûre pour s'embraser promptement. Cette herbe sèche est pareille à nos blés, au moment où on les rentre. Qu'on se figure un de nos villages entouré de ces chaumes arrivant à la crête des toits, et n'ayant de limite que l'horizon; le feu mis tout à coup à

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 7.

cette paille, sur une longueur d'un ou deux milles, par le simple contact des brandons que l'ennemi promène; le vent poussant la flamme vers le village condamné; celui-ci n'ayant qu'un ou deux mousquets, et, dix fois pour une, manquant de poudre; les flammes bondissant à trente pieds de hauteur, au milieu d'un nuage compact de fumée noire, et les éclats du chaume retombant en averse charbonneuse. Quel est le paysan d'Angleterre, qui, n'ayant que des flèches à opposer aux balles de l'ennemi, ne reculerait pas devant cette muraille ardente?

Lorsque de loin nous avons vu pareille scène, et que, malgré la distance, nous nous sommes trouvés littéralement inondés de ces charbons, non moins pressés que les flocons d'une neige épaisse, nous avons compris sans peine le pouvoir du chasseur d'esclaves, et le secret de sa puissance (1).



Les tombes nouvelles, en quantité considérable, annoncent combien la misère a déjà fait de victimes; et, parmi les survivants, il en est des centaines qui ressemblent à des squelettes emmaillotés dans du cuir brun et ridé. Lorsque les milles, succédant aux milles, vous remettent sans cesse sous les yeux ces tristes preuves de la cruauté de l'homme pour l'homme, vous êtes accablé par le sentiment de votre impuissance à soulager les maux de la race humaine; et vous adressez au Tout-Puissant une prière silencieuse, pour qu'il rapproche l'heureux avenir où tous les hommes seront frères (2).



15 *octobre*. — Arrivé au village de Katosa, nous y avons trouvé une trentaine de jeunes gens ayant au cou cette fourche des captifs que l'on appelle *gori*. Ils appartenaient aux Arabes qui sont à l'embouchure de la rivière, et furent em-

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 286-287
2. *Id.*, p. 313-314.

menés presque aussitôt. Accablés de fatigue, ces malheureux avaient essayé de dormir; mais le poids du gori les en avait empêchés. Avant qu'on les délivre de cette fourche, il faut d'abord qu'ils aient traversé plusieurs rivières, et qu'ils aient perdu tout espoir d'évasion (1).



L'un des caractères les plus fâcheux de ce commerce est de bénéficier de tous les maux qui fondent sur le pays. Le marchand d'esclaves met à profit tous les désordres, toutes les querelles; la disette lui est avantageuse; et si, en pareil cas, il sauve quelques individus, règle générale, c'est lui qui envenime les haines et pousse les tribus à la guerre : plus il y a de vaincus, plus la moisson est abondante. Où la traite et le bétail n'existent pas, les habitants ont une vie paisible (2).



Au village de Chibisa, que nous avions fini par atteindre, on nous apprit que la guerre était dans le pays des Manganjas et que le trafic des esclaves y était des plus actifs. Un chef des environs du mont Zomba venait d'envoyer une députation à Chibisa, qui était alors dans une bourgade éloignée, pour le supplier de venir, ou de lui donner un charme qui le protégeât contre les Vouaiaos, Vouaiaous, ou Ajahouas, dont les bandes armées désolaient le pays. Enfin une troupe considérable de Manganjas, récemment capturés, et que l'on dirigeait sur Têté, avait traversé la rivière peu de jours auparavant (3).



Au bout de quelques instants, Mbamé nous dit qu'une

---

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 318.
2. *Id.*, p. 318.
3. *Id.*, p. 329.

chaîne d'esclaves allait traverser le village pour se rendre à Tété. Devions-nous intervenir? Telle était la question que nous nous posions réciproquement. Tous nos bagages personnels, ayant quelque valeur, se trouvaient entre les mains des habitants de Tété. Si nous délivrions les esclaves, il était possible qu'en revanche on s'emparât de notre avoir, et même des objets qui nous avaient été confiés pour les besoins de l'expédition. Mais ces faiseurs d'esclaves, pénétrant, grâce à nous, dans un lieu où jusqu'alors ils n'osaient pas s'aventurer; ces chasseurs d'hommes, fomentant la guerre civile pour se procurer des captifs, et se disant nos enfants pour mieux atteindre leur but, s'opposaient tellement à la mission dont nous étions chargés, mission qu'avait approuvée le gouvernement portugais, que nous ne pouvions pas nous dispenser d'agir. Il fut donc résolu que nous essayerions d'arrêter ce commerce odieux qui profitait de nos découvertes pour s'étendre.

Il y avait à peine quelques minutes que nous étions avertis, quand une longue chaîne composée d'hommes, de femmes et d'enfants, liés à la file les uns des autres, et les mains attachées, serpenta sur la colline, et prit le sentier du village. Armés de fusils, et parés d'une toilette pimpante, les noirs agents des Portugais, placés à l'avant-garde, sur les flancs et à l'arrière de la bande, marchaient d'un pas délibéré. Quelques-uns tiraient des notes joyeuses de longs cornets de fer-blanc; tous prenaient des airs de gloire, comme des gens persuadés qu'ils ont fait une noble action. Néanmoins, dès qu'ils nous aperçurent, ces triomphateurs se précipitèrent dans la forêt, et tellement vite, que nous ne fîmes qu'entrevoir leurs calottes rouges et la plante de leurs pieds.

Le chef demeura seul au poste; il était en avant, l'un de nos chefs le reconnut et lui serra vivement la main. C'était un esclave de l'ancien commandant de Tété; nous l'avions eu, nous-mêmes, à notre service, et nous le reconnûmes à notre tour. Aux questions qui lui furent adressées à l'égard des captifs, il nous dit qu'il les avait achetés; mais les captifs,

interrogés ensuite, répondirent tous, à l'exception de quatre, qu'ils avaient été pris en combattant. Pendant que nous faisions cette enquête, le chef avait disparu. Les prisonniers, restés seuls avec nous, s'agenouillèrent et battirent des mains avec énergie, pour exprimer leur gratitude.

Nous eûmes bientôt coupé les liens des femmes et des enfants, mais il était plus difficile de délivrer les hommes. Chacun de ces malheureux avait le cou pris dans l'enfourchure d'une forte branche, de six à sept pieds de long, que maintenait à la gorge une tige de fer, solidement rivée aux deux bouts. Cependant, au moyen d'une scie qui, par bonheur, se trouvait dans les bagages de l'évêque, la liberté leur fut rendue. Nous dîmes alors aux femmes de prendre la farine dont elles étaient chargées et d'en faire de la bouillie, pour elles et pour leurs enfants. Tout d'abord, elles n'en voulurent rien croire; c'était trop beau pour être vrai. Mais, quand l'invitation leur eut été renouvelée, elles se mirent promptement à l'œuvre, firent un grand feu et y jetèrent les cordes et les fourches, leurs maudites compagnes de tant de nuits douloureuses et de tant de journées pénibles.

Beaucoup d'enfants avaient à peine cinq ans; il y en avait de plus jeunes. Un petit garçon disait à nos hommes, avec la simplicité de son âge : « Les autres nous attachaient et » nous laissaient mourir de faim : vous nous avez détachés, » vous, puis vous nous donnez à manger; qui donc vous » êtes? et d'où venez-vous? »

Deux femmes avaient été tuées, la veille, pour avoir essayé de détacher leurs courroies. Il fut dit à tous les captifs qu'il leur en arriverait autant, s'ils cherchaient à s'évader. Une malheureuse mère, ayant refusé de prendre un fardeau qui l'empêchait de porter son enfant, vit aussitôt brûler la cervelle au pauvre petit. Un homme, accablé de fatigue, et ne pouvant plus suivre les autres, avait été expédié d'un coup de hache. L'intérêt, à défaut d'humanité, aurait dû prévenir ces meurtres; mais nous avons toujours vu que, dans cet

affreux commerce, le mépris de la vie humaine et la soif du sang parlaient plus haut que la raison (1).



Le 22 au matin, on dit que les Ajahouas approchaient et qu'ils avaient brûlé un village, à quelques milles de celui où nous étions. Laissant derrière nous les captifs libérés, nous partîmes aussitôt pour rejoindre cette armée dévastatrice. Le chemin était couvert de Manganjas qui fuyaient en masse devant les chasseurs d'hommes; ces malheureux, abandonnant tout leur avoir, n'avaient d'autres provisions que ce qu'ils portaient sur leurs têtes.

Les champs se succédaient sur notre passage; le maïs et les fèves y étaient mûrs, mais personne n'était là pour les cueillir (2).



Vers deux heures, éclatèrent de nouveaux incendies; et nous entendîmes les chants de triomphe se mêler aux gémissements des femmes qui pleuraient ceux qu'on avait tués. L'évêque nous fit agenouiller, et prononça une fervente prière. Au moment où nous nous relevions, une longue file d'Ajahouas, suivis de leurs captifs, descendaient la montagne. Déjà les premiers de la bande avaient gagné leur village, car on entendait leurs femmes les saluer de cris joyeux. Le chef quitta le sentier pour nous voir, et monta sur une fourmilière, afin de compter nos hommes. Nous lui criâmes que nous étions venus avec l'intention de lui parler; mais quelques-uns des Manganjas qui nous suivaient, ayant fait entendre ces paroles : « Voilà notre Chibisa, » l'Ajahoua prit la fuite en hurlant, et cria d'une voix perçante : « Nkondo ! nkondo ! » (Guerre ! guerre !) (3).

---

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 330-331.
2. *Id.*, p. 334.
3. *Id.*, p. 334.

* * *

Une Barotsé, jeune fille très belle, ayant refusé en mariage un homme qu'elle n'aimait pas, fut donnée par le chef, dans un accès de dépit, à des traitants venus de Benguéla ; quand elle vit que la chose était sérieuse, elle saisit la lance de l'un de ceux qui voulaient l'emmener, s'en frappa et tomba morte (1).



Que ne pouvons-nous faire le récit exact des horreurs de la traite de l'homme, et donner un total approximatif des existences qu'elle détruit, chaque année ! Car, nous le sentons, si la moitié de ces horreurs pouvaient être connues, l'indignation et la pitié qu'elles éveilleraient seraient telles que ce trafic infernal disparaîtrait bientôt, quelques sacrifices qu'il dût en coûter pour l'anéantir. Mais nous n'avons pas les matériaux nécessaires pour un ouvrage de ce genre ; les chiffres manquent ; et personne ne les possède plus que nous. Disons seulement ce que nous savons de cette partie de l'Afrique : le lecteur pourra faire le calcul des misères qui nous échappent, d'après le compte de celles que nous lui aurons exposées (2).



Nous tenons du colonel Rigby, consul anglais et chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique à Zanzibar, qu'il passe à la douane de cette île, venant de la seule région du Nyassa, dix-neuf mille esclaves par an. Il est bien entendu que les esclaves expédiés dans les rades portugaises ne sont pas compris dans ce nombre.

Et qu'on ne se figure pas que ce chiffre de dix-neuf mille représente toutes les infortunes créées par cet envoi annuel

---

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 353.
2. *Id.*, p. 364.

au marché de Zanzibar. Les captifs qu'on arrache du pays ne forment qu'une légère fraction des victimes de la traite. Nous n'avons pu nous faire une idée réelle de ce commerce atroce qu'en le voyant à sa source ; c'est bien là que demeure Satan.

Pour quelques centaines d'individus que procure une de ces chasses, des milliers d'hommes sont tués ou meurent de leurs blessures, tandis que les autres, mis en fuite, expirent de faim et de misère, ou périssent dans les guerres civiles et de voisinage, tués, qu'on ne l'oublie pas, par les demandes des acheteurs d'esclaves de Cuba et d'ailleurs.

Les nombreux squelettes que nous avons trouvés dans les bois ou parmi les rochers, près des étangs, le long des chemins qui conduisent aux villages déserts, atteste l'effroyable quantité d'existences sacrifiées par ce trafic maudit.

D'après ce que nous avons vu de nos propres yeux, nous avons la ferme conviction, et jamais opinion ne fut plus consciencieuse, que l'esclave ne représente pas le cinquième des victimes qu'on a faites pour l'avoir. Si nous prenions même la vallée du Chiré pour base de nos calculs, nous dirions que, terme moyen, il n'y a pas un dixième des victimes de la traite, qui arrive à l'esclavage.

En face d'une perte d'hommes aussi effrayante, d'une perte de travail aussi grande, dirons-nous à ceux qui ne savent que compter, et lorsque le système qui fait cette monstrueuse dépense perpétue la barbarie dans les lieux où il règne, osera-t-on donner, comme argument en sa faveur, que les esclaves peuvent rencontrer de bons maîtres? Ce raisonnement, s'il n'est pas dû à l'ignorance, est au moins d'une absurde philanthropie (1).



Ils meurent d'inanition et se vendent les uns les autres, non pas pour des aliments, mais pour de l'étoffe dont ils

---

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 364-365.

n'ont guère besoin. C'est tellement contre nature, qu'il nous sembla tout d'abord que les noirs pouvaient seuls être capables d'un tel crime. Comment l'idée de s'approprier un être humain aurait-elle pu germer dans un cerveau comme le nôtre? A cette question, nous nous sommes rappelé avoir vu un homme, que l'on disait généreux et qui n'avait pas de sang nègre dans les veines, céder, pour vingt dollars, une belle fille qui lui tenait de plus près que le petit prisonnier au méchant noir dont nous parlons. Cette pauvre fille, en outre, était la nourrice de l'enfant de celui qui la vendait; et tous les deux, enfant et nourrice, eurent tant de désespoir de leur séparation, que le marchand, un mulâtre pourtant, peu sensible, en fut touché; il pria le maître de reprendre son esclave, mais le blanc ne voulut pas. La communauté d'infortune n'engendre pas toujours la sympathie, comme on pourrait le supposer; nous en avons assez d'exemples parmi nous, pour ne pas croire que c'est un fait particulier à la race nègre(1).



Il n'est pas de mots qui puissent rendre la désolation de cette vallée autrefois si riante. Partout les mêmes scènes de mort; partout la solitude(2).



Quel que fût l'endroit où se dirigeaient nos pas, nous rencontrions des squelettes; et les différentes postures dans lesquelles avaient expiré les malheureux, dont ils représentaient l'agonie, étaient pour nous un sujet de remarques, à la fois pénible et intéressant. On les trouvait en monceau, au bas d'une pente située derrière un village, où de nombreux fugitifs, venant de l'est, avaient passé la rivière. Dans l'une des

---

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 369-370.
2. *Id.*, p. 424.

cases de ce village, il n'y avait pas moins de vingt tambours, que le passeur avait, sans doute, reçus en payement.

Un grand nombre de ces infortunés étaient morts sous des arbres touffus. Dans les montagnes, ils s'étaient traînés sous les saillies des rocs. Beaucoup d'autres avaient achevé leur misère au fond de leurs cases, et les portes closes; on y trouvait leurs cadavres, ayant de pauvres guenilles autour des hanches, et le crâne tombé à côté de l'oreiller; puis, entre les deux grands squelettes, un petit corps roulé avec soin dans une natte.

La vue de ce désert, littéralement jonché d'os humains, nous donna la ferme conviction que le dépeuplement de cette partie de la vallée, si énorme qu'il fût déjà, n'était qu'une faible partie du désastre; et nous avons compris qu'il serait impossible d'établir un commerce régulier dans cette région, tant que la vente de l'homme, cette iniquité monstrueuse qui pèse depuis longtemps sur l'Afrique, n'aurait pas disparu (1).



Quand nous parlons des Africains, le lecteur devra se rappeler que nous ne prenons pas les habitants du littoral de la côte de l'ouest pour type de la race noire, comme le font ceux qui n'ont pas pénétré dans l'intérieur du continent, et qui n'en connaissent pas les peuplades (2).



17 *septembre.* — J'ai eu avec Mâkaté une longue discussion, à propos de la traite. Certains Arabes lui ont dit qu'en saisissant les daous, nous avions pour objet de nous emparer des esclaves et de les convertir. Les maux qui ont frappé nos regards, les crânes, les cadavres, les ruines de villages, le nombre d'hommes qui périssent d'ici à la côte, les

1. Livingstone, *Explorations du Zambèze*, p. 426-427.
2. *Id.*, p. 571.

meurtres commis en masse, le pays dépeuplé par les Aïahous, pour que les Arabes fassent bâtir leurs maisons et cultiver leurs champs : tout cela, Mâkaté a essayé d'en rire. Mais nos paroles sont tombées dans le cœur de beaucoup d'autres. Ce matin, pendant la marche, et spontanément, notre guide en transmettait la substance aux gens des villages que nous trouvions sur la route. Un chef, il y a quelques jours, en me faisant la conduite, m'avait dit à l'oreille : « Parlez à Mâkaté, pour qu'il renonce aux razzias. »

Nous ne pouvons que bien peu de chose; mais nous semons dans les cœurs une protestation qui, avec le temps, germera. Le grand argument est celui-ci : « Que ferions-nous sans l'étoffe des Arabes? — Ce que vous faisiez avant que les Arabes vinssent chez vous; » telle est ma réponse. Au train dont va la dépopulation, toute la contrée sera bientôt déserte (1).



19 *mai.* — L'émancipation de nos esclaves des Indes occidentales n'a été l'œuvre que d'un petit nombre d'Anglais : les philanthropes de l'époque et les penseurs les plus avancés du siècle. Numériquement, c'était un groupe infime, n'ayant de puissance que par la supériorité de ses chefs, et parce que le droit, la vérité, la justice étaient avec lui. Dans la nation, l'immense majorité se composait d'indifférents, qui n'avaient pas de sympathie à dépenser au dehors de leurs petits cercles de famille. Plus tard, surgirent des écrivains à sensation, qui, pour se donner un cachet original, condamnèrent toutes les mesures et tous les hommes qui les avaient précédés. « L'émancipation était une faute; » et ces beaux diseurs entraînèrent avec eux beaucoup de gens qui auraient volontiers possédé des esclaves (2).

---

1. Livingstone, *Dernier Journal*, t. Ier, p. 113-114.
2. *Id.*, t. II, p. 8.

*
* *

Gens de la pire espèce que ces négriers d'Oujiji; les traitants que j'ai vus dans l'Ouroungou et dans l'Itahoua sont des gentlemen; ceux d'ici, vils entre les plus vils, de même que ceux de Quiloa et du bas Zambèze. Ce n'est pas un commerce que le leur, mais un système de vols et de meurtres, pillage et capture; chaque tournée commerciale est une razzia (1).

*
* *

Presque tous les traitants d'Oujiji sont de misérables métis du Sahouahil, et ne possèdent ni les manières ni le jugement des Arabes (2).

*
* *

16 *avril.* — Au bord du Nyanzé se trouvent le marché et la ville principale du chef Dzourammpéla. Rachid a visité celui-ci, et en a reçu deux esclaves, pour lui avoir promis d'amener et de faire se battre les gens d'Ebed contre son voisin Tchipannghé. Par le même moyen, Tchipannghé a obtenu l'aide de Sélim Mokadem, associé de Rachid, pour faire, chez l'autre, des captifs dont le nombre a été de quatre-vingt-deux. Rachid vendra ses esclaves le plus tôt possible et laissera Dzourammpéla découvrir la fraude.

Cette tromperie, qui est un spécimen de la façon d'agir des métis, empêche d'ajouter foi au rapport que ce Rachid m'a fait d'un trait de cannibalisme, dont il se dit témoin oculaire. Toutefois, c'est après un combat que les victimes furent coupées par morceaux; et ceci concorde avec l'assertion que les Manyéma ne font pâture que des gens tués à la guerre.

Quelques-uns tiennent pour avéré qu'ils mangent aussi

---

1. Livingstone, *Dernier Journal*, t. II, p. 10.
2. *Id.*, t. II, p. 11.

des captifs, et qu'ils achètent pour cela des esclaves, dont le prix est une chèvre; mais j'en doute très fort (1).

*
* *

L'esclavage paraît être contemporain du fer. Les monuments de l'ancienne Égypte montrent que ce fléau est une vénérable antiquité.

« Dès lors, disent certaines gens, pourquoi essayer de » détruire un usage consacré par les siècles? » Très bien; mais on a dit que le mal dont Job, le plus ancien des patriarches, avait été affligé, était la petite vérole; pourquoi arrêter les ravages de cette maladie vénérable et lui opposer la vaccine?

Dans tous les cas, personne n'attend rien de ceux qui épiloguent sur les efforts que font les gouvernements et les peuples pour guérir cette énorme plaie du monde. « Nous » aimons mieux, disent-ils, donner notre obole pour les » misères de nos compatriotes que pour celles des nègres. » Bien réellement une obole, et que, le plus souvent, ils oublient d'apporter, se l'adjugeant eux-mêmes. Il est reconnu, c'est presque un axiome, que les hommes qui font le plus de sacrifices pour les païens du dehors, sont également les plus généreux pour les païens de l'intérieur. C'est de leur côté que se tourne notre espérance; auprès des autres, tous les arguments sont inutiles; la seule réponse que j'ai cure de leur envoyer, est cette remarque d'un matelot anglais qui, voyant des négriers à l'œuvre, dit à un camarade : « J'en frémis » dans tous mes couples! si le diable n'emporte pas ces » gens-là, nous n'avons que faire de lui (2). »

EXTRAITS DE CAMERON

Sur la route, toujours des ruines. Voir les débris de tant de villages, naguère habités par des gens heureux, me jetait

1. Livingstone, *Dernier Journal*, t. II, p. 137.
2. *Id.*, t. II, p. 252-253.

dans une tristesse inexprimable. Où étaient ceux qui avaient bâti ces cases, cultivé ces champs? Ils avaient été saisis comme esclaves, massacrés par des bandits engagés dans une lutte à laquelle ces malheureux n'avaient pris aucune part, ou morts de faim et de fatigue dans les jungles.

L'Afrique perd son sang par tous les pores. Un pays fertile, qui ne demande que du travail pour devenir l'un des plus grands producteurs du monde, voit ses habitants, déjà trop rares, décimés par la traite de l'homme et par les guerres intestines. Qu'on laisse se prolonger cet état de choses, et tout ce pays, retombé dans la solitude, repris par le hallier, redeviendra impraticable au commerçant et au voyageur.

La seule possibilité d'un pareil événement est une souillure pour notre civilisation trop vantée. Si l'Angleterre, avec ses usines qui chôment la moitié du temps, négligeait de s'ouvrir un marché pouvant donner de l'emploi à ses milliers d'hommes en détresse, ce serait inexplicable.

Espérons que la race anglo-saxonne ne permettra à aucune autre de la distancer dans les efforts qui doivent être faits pour racheter des millions de créatures humaines de la misère et de la dégradation où elles tomberaient infailliblement, si on n'allait pas à leur secours (1).



Partis de Kouaséré, nous fîmes plusieurs étapes dans un pays bien arrosé, pays populeux, où l'on voyait des champs de sorgho, d'une végétation luxuriante, et où nous fûmes accueillis avec une tranquillité morne, un calme hostile : les traitants n'y devaient leur sécurité qu'à la crainte inspirée par leurs fusils.

Néanmoins, les indigènes venaient au camp nous offrir non seulement des vivres, mais des esclaves. Ceux-ci, ordinairement, étaient bâillonnés avec un morceau de bois,

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, p. 145-146.

placé comme un bridon ; ils avaient, en outre, la fourche au cou, les mains liées derrière le dos, et, de plus, étaient attachés, par une corde, à la ceinture du vendeur (1).



Coïmbra arriva, dans l'après-midi, avec cinquante-deux femmes enchaînées par groupes de dix-sept à dix-huit. Toutes ces femmes étaient chargées d'énormes fardeaux, fruits des rapines du maître. En surplus de ces lourdes charges, quelques-unes portaient des enfants, d'autres étaient enceintes. Les pauvres créatures, accablées de fatigue, les pieds déchirés, se traînaient avec peine. Leurs membres, couverts de meurtrissures et de cicatrices, montraient ce qu'elles avaient eu à souffrir de celui qui se disait leur maître.

La somme de misère et le nombre des morts qu'avait produits la capture de ces femmes, est au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Il faut l'avoir vu pour le comprendre. Les crimes perpétrés au centre de l'Afrique sembleraient incroyables aux habitants des pays civilisés.

Pour obtenir les cinquante femmes dont Alvez se disait propriétaire, dix villages avaient été détruits ; dix villages ayant chacun de cent à deux cents âmes, un total de quinze cents habitants ! Quelques-uns avaient pu s'échapper ; mais la plupart — presque tous — avaient péri dans les flammes, été tués en défendant leurs familles, ou étaient morts de faim dans la jungle, à moins que les bêtes de proie n'eussent terminé plus promptement leurs souffrances.

La bande, qui avait pour escorte des gens du roi, comptait, en surplus des cinquante-deux captives, deux hommes appartenant à Coïmbra, deux épouses du maître, données à celui-ci par Kassonngo et parfaitement à la hauteur de leur tâche, qui était de surveiller les esclaves ; enfin

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, p. 247.

trois enfants, dont l'un portait une idole, également offerte par Kassonngo à Coïmbra, et que ce dernier considérait comme un Dieu tout aussi bon qu'un autre, bien qu'il fît profession d'être chrétien (1).



Des tombeaux et de nombreux ossements témoignaient de la quantité de victimes qui avaient péri en cet endroit. Des entraves et des jougs, encore attachés à des squelettes ou gisant auprès d'eux, montraient également que la traite de l'homme se faisait toujours sur cette ligne. D'autres fourches, d'autres liens pendaient aux arbres, et si peu détériorés, au moins un certain nombre, qu'évidemment il n'y avait pas plus d'un mois qu'ils étaient là. On les avait enlevés à des gens trop affaiblis pour qu'on pût redouter leur fuite, et avec l'espoir que le peu de forces qui ne suffisait pas à porter le poids des fers permettrait au malheureux cheptel de se traîner jusqu'à la côte (2).



Beaucoup d'Arabes sont assez éclairés pour comprendre que le portage à dos d'homme est le plus précaire et le plus onéreux de tous les moyens de transport; et ils accepteraient avec joie tout ce qui pourrait le remplacer.

Sur les lignes occupées par les Portugais, principalement sur les routes qui vont du Bihé à l'Ouroua et au Katannga, il se fait un commerce considérable d'esclaves. La plupart de ces capturés — presque tous sont obtenus par la violence et le rapt — ne sont pas menés à la côte, mais en pays cafre, où ils sont échangés pour de l'ivoire. Je ne serais pas étonné d'apprendre qu'une grande partie des travailleurs

1. Cameron. *A travers l'Afrique*, p. 383-384-385.
2. *Id.*, p. 473.

fournis par les Cafres aux mines de diamant proviennent de ces marchés.

Les traitants actuels ne le cèdent en rien à leurs ancêtres, qui inscrivaient leurs esclaves comme ballots de marchandises, et en faisaient baptiser cent d'un bloc par l'évêque de Loanda, pour éviter le droit d'exportation; ils ne le cèdent en rien, disons-nous, à ceux d'autrefois pour la manière d'agir envers l'esclave, et pour l'insouciance à l'égard des moyens qui leur procurent cet article de commerce.

Les agents qui vont, dans l'intérieur, chercher la marchandise humaine pour les traitants établis sur la côte sont généralement eux-mêmes des esclaves; et comme il arrive toujours, — on le voit dans les basses classes de la civilisation, — les opprimés deviennent les oppresseurs les plus cruels de ceux qui se trouvent à leur merci (1).



Que ceux qui désirent l'extinction de la traite des noirs se lèvent, et, par leur parole, leur bourse, leur énergie, viennent en aide aux individus à qui cette entreprise peut être confiée.

Que les personnes qui s'occupent des missionnaires secondent de tous leurs efforts ceux qui travaillent en Afrique, et leur envoient de dignes associés, prêts à vouer leur existence à la tâche qu'ils entreprennent.

Ce n'est pas par des discours ni par des écrits que l'Afrique peut être régénérée, mais par des actes. Que chacun de ceux qui croient pouvoir y prêter la main le fasse donc. Tout le monde ne peut voyager, devenir apôtre ou négociant; mais chacun peut donner une cordiale assistance aux hommes que le dévouement ou la vocation mène dans les lieux inconnus.

---

1. Cameron, *A travers l'Afrique.*

Toutefois, je recommanderai à tous ceux que la question concerne, de ne pas s'illusionner. Beaucoup de noms seront ajoutés au martyrologe de la cause africaine; beaucoup de souffrances devront être subies sans plaintes, beaucoup d'années de pénible labeur acceptées sans faiblesse, avant que l'Afrique soit vraiment libre et heureuse(1).

---

1. Cameron, *A travers l'Afrique*, p. 531-532.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Numéro 3.

SUR LES ANCIENS ORDRES RELIGIEUX-MILITAIRES ET LA POSSIBILITÉ D'UNE ASSOCIATION DU MÊME GENRE POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, DANS LES CONTRÉES BARBARES DE L'AFRIQUE.

Les principaux Ordres religieux-militaires ont été, dans le passé :

L'ordre de Malte, fondé à Jérusalem, et qui fut le plus illustre et le plus puissant de tous;

L'Ordre du Temple, fondé à Jérusalem et supprimé par le pape Clément V;

L'Ordre de Saint-Lazare, également fondé dans la Ville Sainte, à l'époque des croisades, et uni plus tard à celui de Saint-Maurice;

Les Ordres de Saint-Jacques de Compostelle, de Calatrava et d'Alcantara, tous trois établis en Espagne;

L'Ordre des Chevaliers Teutoniques, établi en Allemagne.

Fondés dans un esprit de foi, de dévouement, de sacrifice, pour la protection des petits, des faibles, le soin des malades; destinés à arracher à l'esclavage les captifs faits par les musulmans ou par les barbares, ces Ordres rendirent à

l'Église, aux princes, aux populations chrétiennes, des services considérables, tant qu'ils persévérèrent dans leur premier esprit.

Plus tard, devenus riches et puissants, ils dégénérèrent de leur régularité et de leur esprit, et quelques-uns, comme celui du Temple, tombèrent dans de grands désordres.

Réduits enfin à ne plus être que l'ombre d'eux-mêmes, ils ne servirent qu'à donner des titres honorifiques ou des prébendes lucratives, et cessèrent ainsi, en réalité, d'être des Ordres religieux.

Le seul de ces Ordres qui existe encore dans l'Eglise catholique est celui de Malte, mais il a complètement cessé de remplir son ancienne fonction militaire, et n'est plus que l'ombre de lui-même.

Est-il possible de restaurer ou de réorganiser un de ces anciens Ordres pour rendre à l'Afrique barbare des services analogues à ceux qu'ils rendaient autrefois dans les pays mahométans, et, en particulier, pour y protéger les populations sans défense contre les horreurs de l'esclavage? Cela n'est possible qu'à une condition : c'est qu'on abandonnera complètement les traditions qui avaient fini par prévaloir parmi les anciens chevaliers. Il ne pourrait plus, à coup sûr, être question d'exiger, aujourd'hui, de tous, dans une semblable milice des quartiers de noblesse. Il y faudrait également reprendre le véritable esprit religieux tel qu'il convient à des soldats qui veulent, avant tout, pratiquer les devoirs et les vertus du christianisme, se sacrifier pour sauver leurs frères et remplir ainsi héroïquement le devoir de la charité.

Le dévouement absolu du chrétien est la première loi d'une vocation semblable.

Or, ce dévouement inspiré par la foi ne trouve son expression complète que dans la pratique des conseils évangéliques : pauvreté, pour ne conserver aucune attache aux biens de ce monde; chasteté, pour dégager son cœur de toutes les affec-

tions basses et ne pas scandaliser ses frères; obéissance, pour rendre possible l'action commune en maintenant l'ordre et la subordination parmi les frères.

Une règle simple et nette doit prévoir, conformément à cet esprit, les pratiques essentielles de la vie intérieure et de la vie militaire.

Dans la règle primitive des anciens ordres militaires, il était, par exemple, défendu aux chevaliers de jamais sortir au nombre de moins de deux ou trois ensemble.

On ne gardait point dans l'Ordre ceux qui donnaient du scandale.

On pourvoyait à la subsistance des frères, soit par des fondations, soit par le travail, soit par des aumônes que recueillaient les prêtres ou les frères qui, par humilité, se consacraient à ce soin.

Les supérieurs étaient élus par les frères, avec l'approbation du Conseil de l'Ordre.

Des prêtres étaient attachés à l'Ordre, pour l'accomplissement de tous les exercices de religion.

Dans la guerre, il était défendu aux frères d'attaquer et de verser le sang autrement que pour la défense de leur vie ou pour celle des petits et des persécutés, particulièrement des captifs et des esclaves. Ils étaient soumis à l'obéissance militaire hiérarchiquement établie.

Dans l'origine, on ne faisait pas de vœux, mais seulement des promesses, dont on pouvait être relevé par les supérieurs.

Plus tard seulement, vinrent les vœux de religion soit temporaires, soit perpétuels.

Une fois engagés par des serments, si ceux-ci étaient perpétuels, les Chevaliers appartenaient à l'Ordre jusqu'à la fin de leur vie, et l'Ordre, à son tour, prenait l'engagement de les entretenir jusqu'à la mort.

Tels sont les traits généraux qu'ont eus, à leur origine, les Ordres militaires dans l'Eglise et que pourrait avoir une association nouvelle qui se consacrerait, dans celle des contrées de l'intérieur de l'Afrique où n'existe aucune autorité

régulière, à la suppression de l'esclavage et des désordres qu'il entraîne.

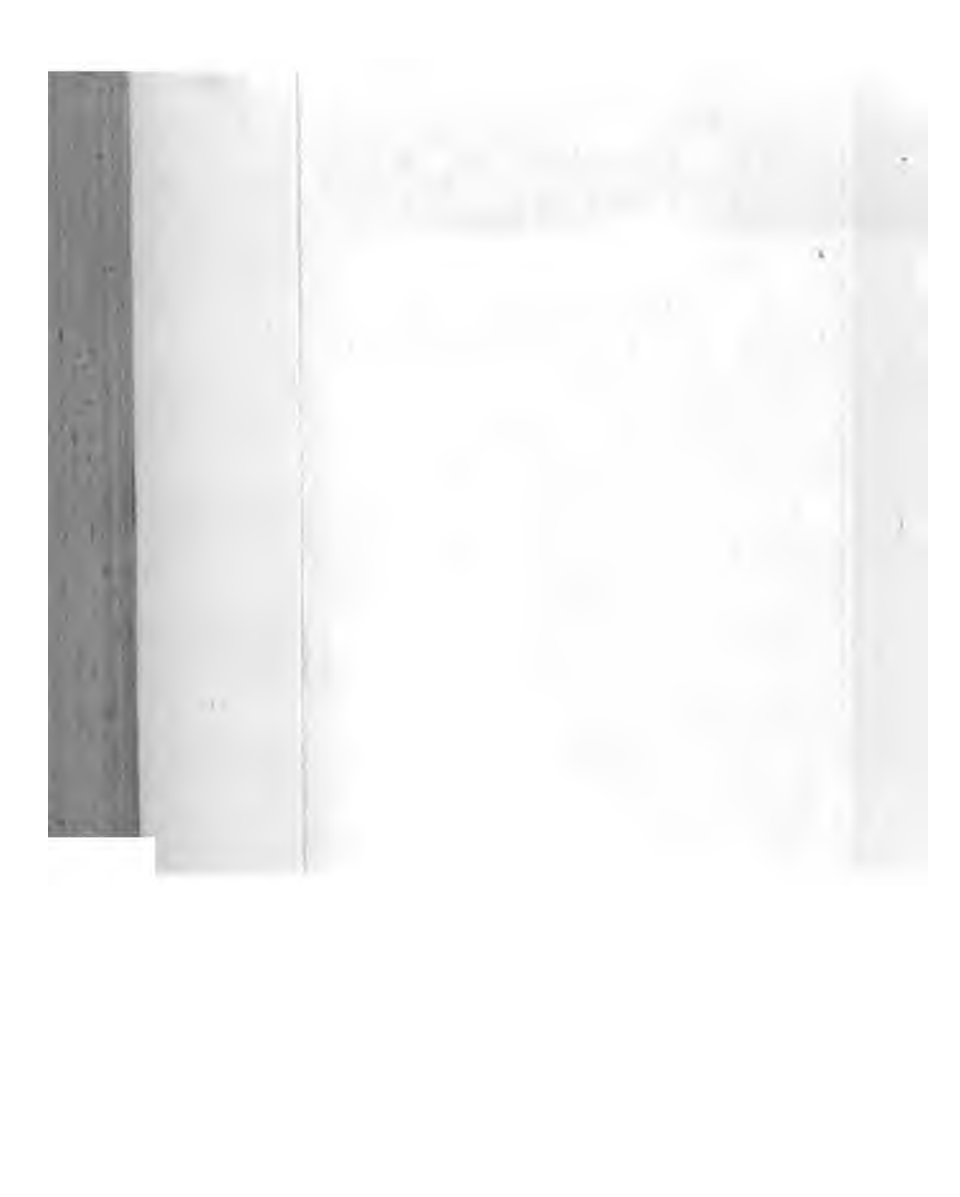
Quant aux Ordres actuels, ils ne pourraient être d'aucune utilité pour un tel but, et il ne paraît pas, non plus, pratiquement possible de les réorganiser désormais.

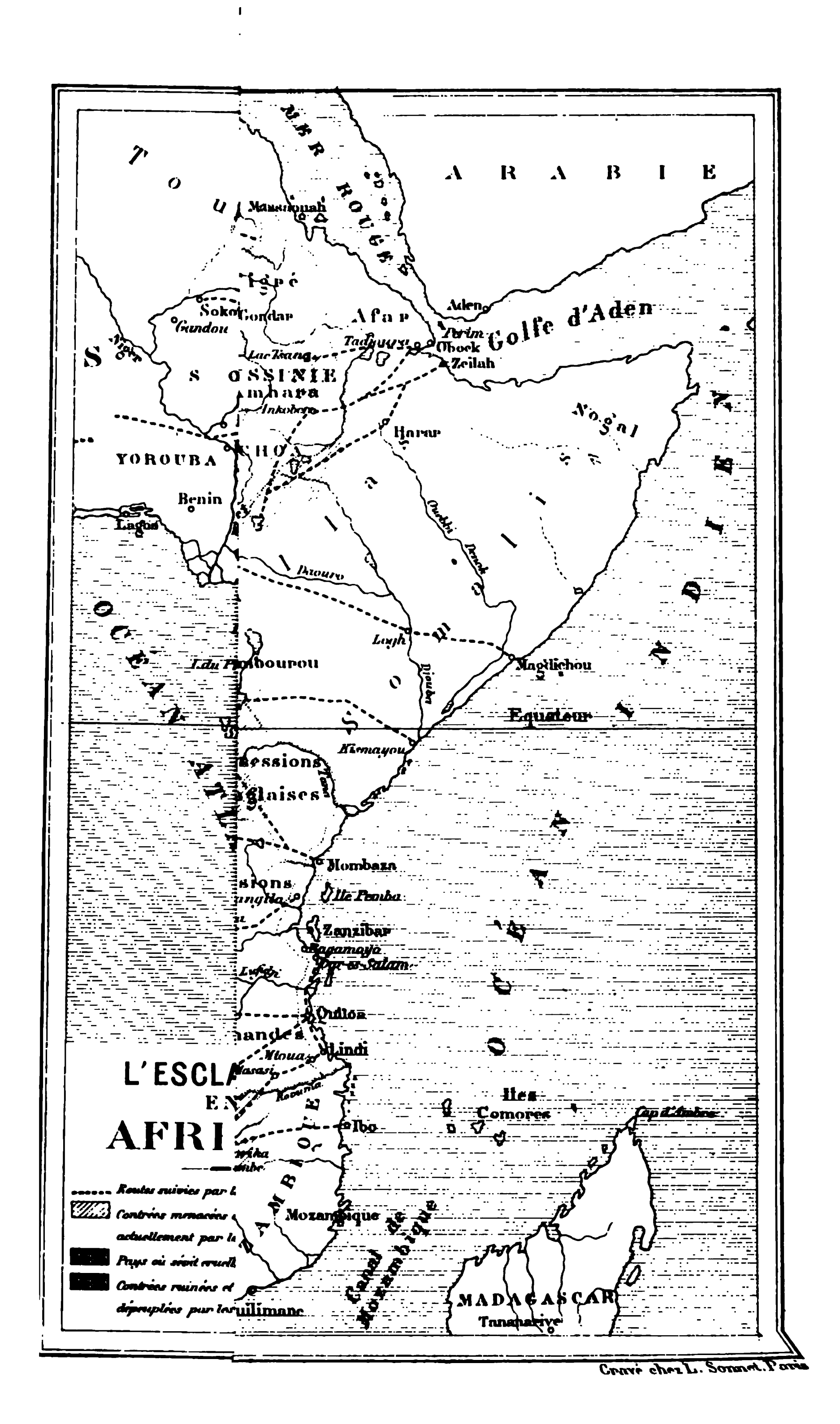
Il est complètement faux, du reste, que le Souverain Pontife ait songé à charger de ce soin l'Ordre de Malte, tel qu'il est actuellement constitué. Il ne l'est pas moins que le Cardinal Lavigerie veuille faire appel à cet Ordre.

On pourrait organiser, en lui conservant son nom antique, un tiers-ordre divisé, comme l'ancien Ordre de Malte, en Langues ou Nationalités diverses, approprié, par sa règle, à cette mission nouvelle, et dont les membres seraient liés par des serments temporaires. Mais la sagesse demande que l'on attende, avant de rien fixer à cet égard, que les dévouements personnels se soient manifestés en assez grand nombre, pour pouvoir établir cette association religieuse en Afrique, avec l'approbation et sous l'autorité de l'Église.



Gravé chez L. Sonnet, Paris





ARABIE
MER ROUGE
Massaouah
Tigré
Gondar
Afar
Tadjoura
Aden
Perim
Obock
Zeilah
Golfe d'Aden
Amhara
Harar
Benin
Lagos
YOROUBA
Nogal
Magdichou
Equateur
Kismayou
Mombaza
Ile Pemba
Zanzibar
Bagamoyo
Dar es Salam
Quiloa
Lindi
Ibo
Iles Comores
Cap d'Ambre
Mozambique
Canal de Mozambique
MADAGASCAR
Tananarive
L'ESCL
EN
AFRI
Routes suivies par l
Contrées menacées
actuellement par l
Pays où sévit cruell
Contrées ruinées et
dépeuplées par les
Gravé chez L. Sonnet. Paris

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE I

I

Lettre de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII sur l'esclavage 1

II

Lettre circulaire de S. Ém. le Cardinal Lavigerie, relativement à un prochain pèlerinage à Rome 28

III

Allocution de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans l'audience qui a suivi la promulgation de l'Encyclique « *In plurimis* », relative à l'abolition de l'esclavage 32

IV

Réponse de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII à l'adresse de S. Ém. le Cardinal Lavigerie, et mission qu'il lui donne de travailler à l'abolition de l'esclavage 38

V

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à Mgr Brincat, Procureur de l'Œuvre des Missions d'Afrique, à Paris, lui annonçant une prochaine croisade antiesclavagiste 42

VI

Conférence sur l'esclavage africain, faite à Saint-Sulpice, le 1er juillet 1888, par S. Ém. le Cardinal Lavigerie 45

VII

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. le Rédacteur en chef de « *la Défense* », au sujet de la Conférence qui précède. 74

VIII

Discours prononcé par S. Ém. le Cardinal Lavigerie au meeting tenu à Londres, le 31 juillet 1888, sous la présidence de lord Granville, ancien ministre des affaires étrangères........... 83

IX

Conférence de S. Ém. le Cardinal Lavigerie sur l'esclavage au Haut-Congo, faite, dans l'église Sainte-Gudule de Bruxelles, le 15 août 1888....................................... 119

X-XI

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. le Rédacteur de « *l'Indépendance belge* », en réponse à une communication de M. Carathéodory, ambassadeur de Turquie auprès de S. M. le Roi des Belges... 159

XII

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie au « *Courrier de Bruxelles* », sur la constitution, à Bruxelles, d'un Comité central de la Société antiesclavagiste.......................... 163

XIII

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. le Doyen de Sainte-Gudule de Bruxelles...................................... 165

XIV

Allocution de S. Ém. le Cardinal Lavigerie, prononcée à l'occasion de l'installation et de la première réunion du Conseil central de la Société antiesclavagiste de Belgique........... 166

XV

Lettre au R. P. Roelens, Procureur de la mission belge du Tanganika, à Bruxelles (Woluwe), sur la continuation des horreurs de l'esclavage africain............................ 172

XVI

Lettre à M. le Rédacteur en chef du journal « *la République Française* », sur les sentiments de S. Ém. le Cardinal Lavigerie envers les musulmans................................ 175

XVII

Lettre à Mgr Knecht, Président du Comité préparatoire du trente-cinquième Congrès catholique allemand, à Fribourg-en-Brisgau........ 178

XVIII

Mémoire adressé par S. Ém. le Cardinal Lavigerie, Primat d'Afrique, à M. le Président du Congrès des catholiques allemands de Fribourg, sur la création d'une Société antiesclavagiste en Allemagne........ 180

XIX

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie au Prince de Bismarck... 237

XX

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie au Comité antiesclavagiste de Cologne........ 242

XXI

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à MM. les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, sur l'esclavage africain. 246

XXII

Bref de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII à S. Ém. le Cardinal Lavigerie........ 340

XXIII

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. L. Sorela, officier de la marine espagnole, sur la fondation, en Espagne, de la Société antiesclavagiste........ 346

XXIV

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. le Rédacteur du « *Moniteur de Rome* »........ 352

XXV

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. le Rédacteur du « *Moniteur de Rome* »........ 355

XXVI

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à S. Ém. le Cardinal Celesia, archevêque de Palerme, sur l'établissement, en Sicile, de l'Œuvre antiesclavagiste........ 358

XXVII

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à S. Ém. le Cardinal Sanfelice, archevêque de Naples.......................... 366

XXVIII

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. le Directeur du « *Courrier de Naples* », lui annonçant la mise en loterie de la croix pectorale offerte par S. Ém. le Cardinal Sanfelice, archevêque de Naples, en faveur des esclaves noirs.......... 369

XXIX

Conférence sur l'esclavage africain, faite, à Rome, dans l'église du « *Gésu* », par S. Ém. le Cardinal Lavigerie................ 372

XXX

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à M. Keller, Président du Conseil d'administration de l'Œuvre antiesclavagiste..... 429

XXXI

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à MM. les Présidents et membres des Comités antiesclavagistes pour les inviter à un Congrès international de leur Œuvre, qui se réunira à Lucerne, le 4 août 1889.................................. 448

XXXII

Allocution prononcée, le jour du Vendredi-Saint, 19 avril 1889, dans la cathédrale d'Alger, avant les prières solennelles pour l'abolition de l'esclavage africain, sur la Passion de l'Afrique.................................... 462

XXXIII

Lettre circulaire de S. Ém. le Cardinal Lavigerie, relativement à l'élévation de Mgr Salvator-Alexandre-Félix-Carmel Brincat, vicaire général d'Alger, protonotaire apostolique, directeur de l'Œuvre antiesclavagiste, à la dignité épiscopale avec le titre d'auxiliaire de Carthage............................ 477

XXXIV

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à MM. les Présidents des Comités centraux de l'Œuvre antiesclavagiste, sur la prorogation du Congrès antiesclavagiste de Lucerne........ 481

XXXV

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à MM. les Présidents des Comités antiesclavagistes nationaux, sur la prorogation du Congrès international antiesclavagiste.................. 484

XXXVI

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à Mgr l'Archevêque de Cologne.. 486

XXXVII

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à MM. les Présidents des Comités centraux antiesclavagistes pour les consulter sur le mode, la date et le lieu où ils penseraient qu'un Congrès nouveau devrait se tenir.................................. 491

XXXVIII

Ordonnance de S. Ém. le Cardinal Lavigerie, portant création d'une Direction générale antiesclavagiste.............. 495

XXXIX

Allocution prononcée par S. Ém. le Cardinal Lavigerie, le 23 juin 1889, dans la basilique de Notre-Dame d'Afrique, à l'occasion du départ de cinq missionnaires d'Alger pour la mission du lac Nyassa.................................. 499

XL

Lettre de S. Ém. le Cardinal Lavigerie à Mme la comtesse Ledochowsca, sur la création de comités de Dames Patronnesses de l'Œuvre antiesclavagiste.............................. 510

Lettres de NN. SS. les Archevêques et Évêques de France à S. Ém. le Cardinal Lavigerie, au sujet de la campagne antiesclavagiste.

Lettre de S. Em. le Cardinal Bernadou, Archevêque de Sens.. 516
Lettre de S. Em. le Cardinal Place, Archevêque de Rennes.... 518
Lettre de S. Em. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims.. 520
Lettre de S. Em. le Cardinal Desprez, Archevêque de Toulouse. 523
Lettre de Mgr l'Archevêque de Bordeaux..................... 527

Lettre de Mgr l'Archevêque de Tours........................ 528
Lettre de Mgr l'Archevêque d'Albi........................ 530
Lettre de Mgr l'Archevêque d'Auch........................ 531
Lettre de Mgr l'Archevêque de Lyon........................ 531
Lettre de Mgr l'Archevêque de Damas, coadjuteur d'Alger.... 532
Lettre de Mgr l'Évêque de Vannes........................ 533
Lettre de Mgr l'Évêque de Bayeux........................ 534
Lettre de Mgr l'Évêque de Limoges........................ 534
Lettre de Mgr l'Évêque de Coutances........................ 535
Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Claude........................ 536
Lettre de Mgr l'Évêque de Montauban........................ 537
Lettre de Mgr l'Évêque d'Autun........................ 538
Lettre de Mgr l'Évêque de Tarentaise........................ 544
Lettre de Mgr l'Évêque d'Évreux........................ 545
Lettre de Mgr l'Évêque de Clermont-Ferrand........................ 546
Lettre de Mgr l'Évêque de Versailles........................ 547
Lettre de Mgr l'Évêque de Langres........................ 548
Lettre de Mgr l'Évêque de Perpignan........................ 550
Lettre de Mgr l'Évêque de Châlons........................ 551
Lettre de Mgr l'Évêque d'Agen........................ 552
Lettre de Mgr l'Évêque de Fréjus........................ 554
Lettre de Mgr l'Évêque d'Ajaccio........................ 559
Lettre de Mgr l'Évêque d'Oran (Algérie)........................ 560
Lettre de Mgr l'Évêque de Rodez et Vabres........................ 562
Lettre de Mgr l'Évêque de Constantine et Hippone (Algérie)... 564
Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes........................ 566
Lettre de Mgr l'Évêque de Troyes........................ 568
Lettre de Mgr l'Évêque de Maurienne........................ 569
Lettre de Mgr l'Évêque de Grenoble........................ 570
Lettre de Mgr l'Évêque d'Angoulême........................ 572
Lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans........................ 573
Lettre de Mgr l'Évêque de Marseille........................ 575
Lettre de Mgr l'Évêque de Séez........................ 578
Lettre de Mgr l'Évêque de Périgueux et Sarlat........................ 578
Lettre de Mgr l'Évêque de La Rochelle........................ 580
Lettre de Mgr l'Évêque d'Annecy........................ 581
Lettre de M. Duboury, Vicaire capitulaire de Saint-Brieuc..... 582
Lettre de Mgr l'Archevêque de Rouen........................ 583
Lettre de Mgr l'Archevêque de Bourges........................ 585
Lettre de Mgr l'Archevêque d'Avignon........................ 587
Lettre de Mgr l'Archevêque de Paris........................ 588
Lettre de Mgr l'Archevêque de Besançon........................ 590
Lettre de Mgr l'Archevêque d'Aix........................ 591
Lettre de Mgr l'Archevêque de Chambéry........................ 597

Lettre de Mgr l'Évêque de Pamiers.......................... 598
Lettre de Mgr l'Évêque de Nîmes............................ 599
Lettre de Mgr l'Évêque de Nevers........................... 601
Lettre de Mgr l'Évêque de Tulle............................ 603
Lettre de Mgr l'Évêque d'Aire.............................. 605
Lettre de Mgr l'Évêque de Blois............................ 607
Lettre de Mgr l'Évêque de Meaux............................ 608
Lettre de Mgr l'Évêque de Carcassonne...................... 608
Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Dié........................ 611
Lettre de Mgr l'Évêque de Montpellier...................... 612
Lettre de Mgr l'Évêque de Soissons......................... 613
Lettre de Mgr l'Évêque de Nice............................. 615
Lettre de Mgr l'Évêque de Beauvais......................... 616
Lettre de Mgr l'Évêque de Chartres......................... 617
Lettre de Mgr l'Évêque de Nancy et Toul.................... 618
Lettre de Mgr l'Évêque de Roséa............................ 619
Lettre de Mgr l'Évêque de Verdun........................... 622
Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Flour...................... 624
Lettre de Mgr l'Évêque d'Arras............................. 627
Lettre de Mgr l'Évêque de Digne............................ 628
Lettre de Mgr l'Évêque de Luçon............................ 629
Lettre de Mgr l'Évêque de Cahors........................... 630
Lettre de Mgr l'Évêque de Moulins.......................... 630
Lettre de Mgr l'Évêque de Belley........................... 631
Lettre de Mgr l'Évêque de Viviers.......................... 633
Lettre de Mgr l'Évêque du Mans............................. 635
Lettre de Mgr l'Évêque de Valence.......................... 636
Lettre de Mgr l'Évêque de Dijon............................ 638
Lettre de Mgr l'Évêque de Tarbes........................... 640
Lettre de Mgr l'Évêque de Mende............................ 643
Lettre de Mgr l'Évêque du Puy-en-Velay..................... 644
Lettre de Mgr l'Évêque de Bayonne.......................... 646
Lettre de Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.................. 647
Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Denis (Ile de la Réunion).... 648

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Congrès de Vienne. — Déclaration des Plénipotentiaires des Puissances qui ont signé le traité de Paris du 30 mai 1814, relative à l'abolition de la traite des nègres d'Afrique ou du commerce des esclaves.................................... 651
Conférence de Vérone. — Déclaration du 28 novembre 1822 sur l'abolition de la traite des noirs........................ 654

Les protocoles de la Conférence de Berlin.................... 656
Extraits du Journal manuscrit de la Mission de Kibanga, près du lac Tanganika.. 677
Extraits du Journal des Missionnaires d'Alger et des explorateurs Livingstone et Cameron............................ 685
Sur les anciens Ordres religieux-militaires et la possibilité d'une Association du même genre pour l'abolition de l'esclavage, dans les contrées barbares de l'Afrique.................. 712

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE Ve EUGÈNE BELIN ET FILS.



